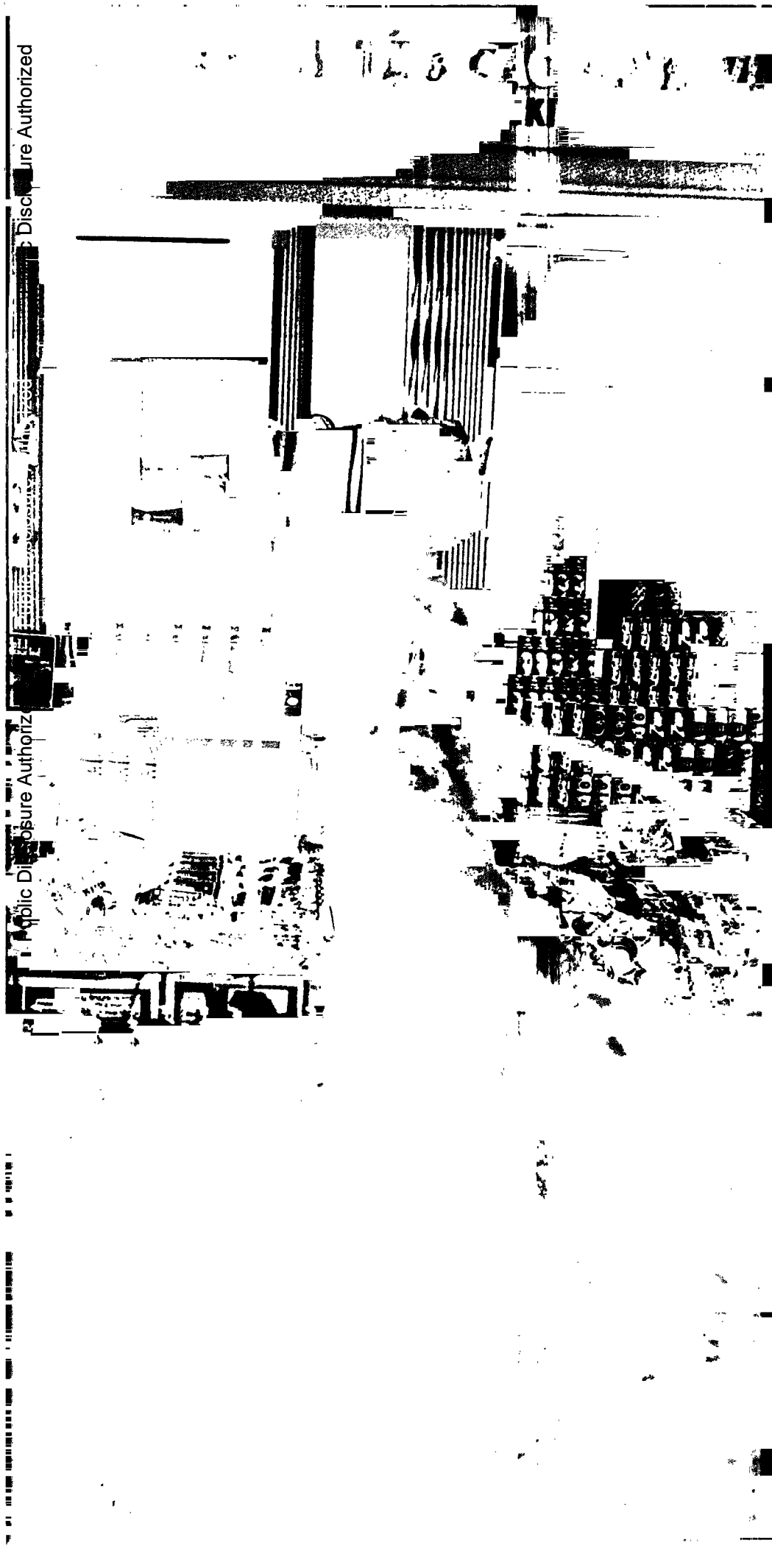


18418
FRENCH

BANQUE
MONDIALE
RAPPORT
ANNUEL
1998



Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

18418

© 1998 International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank



BANQUE MONDIALE, WASHINGTON, D.C.

Clichés	page vi, Michele Iannacci/Banque mondiale page x, Jean-Louis Sarbib pages 39, 49, 67 et 76, Curt Carnemark/Banque mondiale pages 58 et 78, Richard Lord
Conception	Texte et couverture : Joyce Petruzzelli, Service des arts graphiques, Groupe de la Banque mondiale Graphiques : Spot Color Typographie : Debra Malovany et Christopher Chapman, Service des arts graphiques, Groupe de la Banque mondiale
Rédaction	Lesley Anne Simmons, Bureau des publications, Groupe de la Banque mondiale
Secrétariat de rédaction	Carolyn Knapp et John McCain, Bureau des publications, Groupe de la Banque mondiale
Production	Stephanie Gerard, Bureau des publications, Groupe de la Banque mondiale
Présentation Web	Sherry Holmberg, Bureau des publications, Groupe de la Banque mondiale
Traduction	La version française a été établie par le Service de traduction de la Banque mondiale

ISSN: 0251-5448

ISBN: 0-8213-4092-1

LETTRE D'ENVOI	VI-VII
LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE : BIRD, IDA, SFI, CIRDI ET AMGI	VIII-IX
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES ADMINISTRATEURS	X-XI
PRINCIPAUX RÉSULTATS	XII
VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA BANQUE MONDIALE PENDANT L'EXERCICE 98	I
CHAPITRE PREMIER CONSEIL DES ADMINISTRATEURS	II
CHAPITRE DEUX PERSPECTIVES RÉGIONALES 1998	15
<i>Afrique</i>	15
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>	25
<i>Asie du Sud</i>	33
<i>Europe et Asie centrale</i>	41
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	51
<i>Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>	61
CHAPITRE TROIS PRINCIPAUX PROGRAMMES DE LA BANQUE MONDIALE, EXERCICE 69	
<i>Réseaux thématiques</i>	69
<i>Lutte contre la pauvreté</i>	70
<i>Problématique hommes-femmes</i>	72
<i>Valorisations des ressources humaines</i>	
<i>Organisations non gouvernementales</i>	80
<i>Développement social</i>	82
<i>Programme environnemental</i>	84
<i>Développement rural</i>	87
<i>Finances, secteur privé et infrastructure</i>	88
<i>Flux de capitaux privés</i>	96
<i>Gestion des affaires publiques</i>	96
<i>Recherche</i>	98

CHAPITRE QUATRE ÉVALUATION, OPÉRATIONS ET ADMINISTRATION DE LA BANQUE MONDIALE

<i>Impact sur le développement</i>	101
<i>Engagements et garanties</i>	105
<i>Décaissements et passation des marchés</i>	108
<i>Partenariats</i>	110
<i>Cofinancement et fonds fiduciaires</i>	110
<i>Assistance technique</i>	116
<i>Fonds de développement institutionnel</i>	116
<i>Information</i>	117
<i>Budget administratif et planification</i>	118

CHAPITRE CINQ FINANCES DE LA BANQUE MONDIALE 124

<i>Principales données financières de la BIRD</i>	124
<i>Finances de l'IDA</i>	125

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS ADMISES DURANT L'EXERCICE 98 À RECEVOIR L'AIDE DE LA BIRD, DE L'IDA, DU FONDS INTÉRIMAIRE DE L'IDA ET DU FONDS FIDUCIAIRE POUR LA CISJORDANIE ET GAZA 127

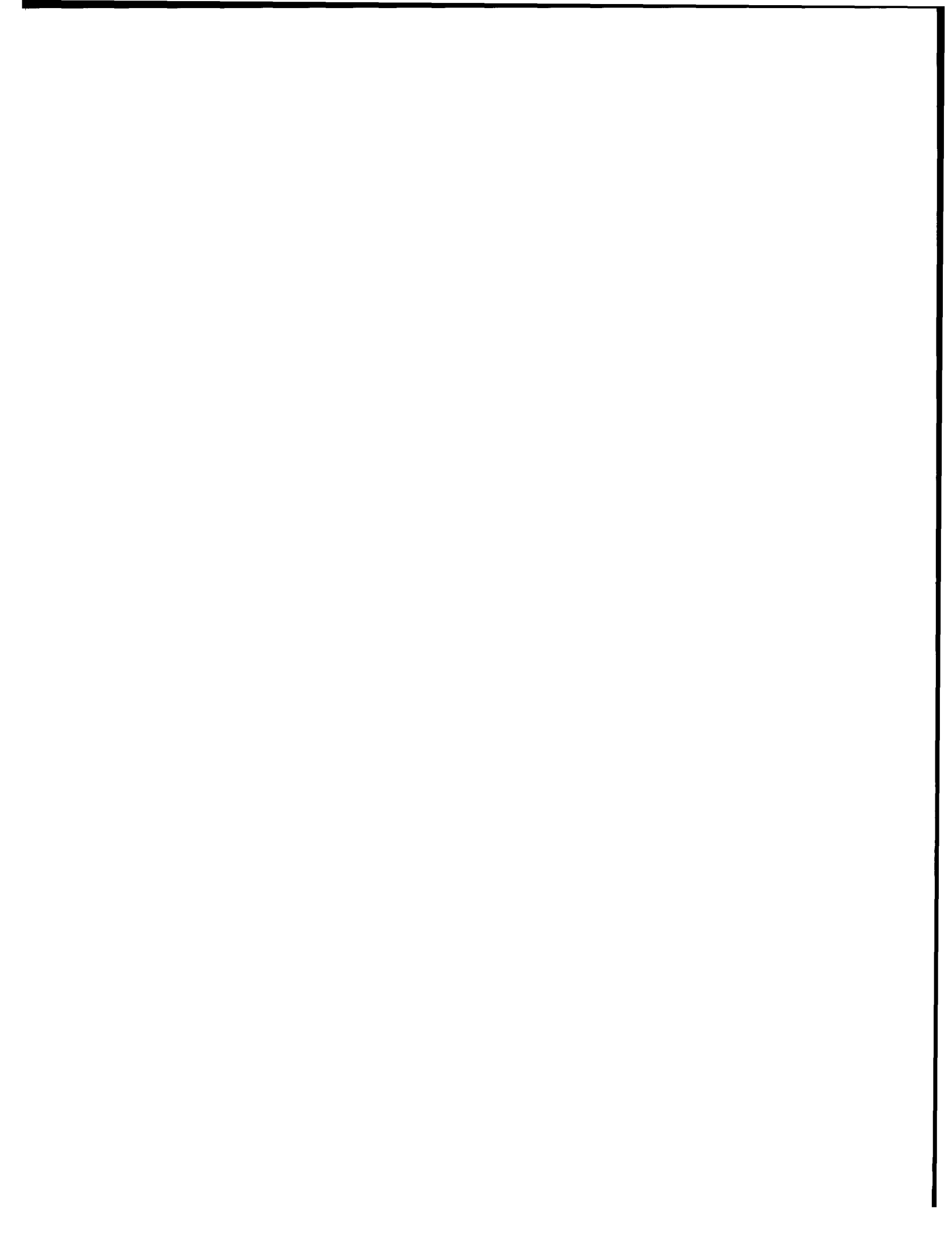
ANNEXES BIRD/IDA

RAPPORT DE GESTION DE LA DIRECTION

ÉTATS FINANCIERS DE LA BANQUE INTERNATIONALE
POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

ÉTATS FINANCIERS À VOCATION SPÉCIALE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT

ÉTATS FINANCIERS À VOCATION SPÉCIALE DU FONDS INTÉRIMAIRE SPÉCIAL



Les Administrateurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de l'Association internationale de développement (IDA) ont fait préparer le présent Rapport annuel, qui porte sur la période allant du 1^{er} juillet 1997 au 30 juin 1998, conformément aux dispositions des règlements des deux institutions. Ce Rapport, accompagné des budgets administratifs et des états financiers vérifiés, a été soumis au Conseil des



Administrateurs de la Banque mondiale, avril 1998 De gauche à droite

(1^{er} rang) : Khalid M. Al-Saad ; Khalid H. Alyahya ; Juanita D. Amatong ; Ali Bourhane ; Kacim Brachemi ; Andrei Bugrov ; Juan Cariaga ; Joaquim R. Carvalho ; Enzo Del Bufalo ; 2^e rang : Leonard Good ; Luc Hubloue ; Jannes Hutagalung ; Young-Hoi Lee ; Yong Li ; Jean-Claude Milleron ; Ilkka Niemi ; Atsuo Nishihara ; Gus O'Donnell ; Franco Passacantando ; Helmut Schaffer ; Surendra Singh ; Pieter Stek ; (absents de la photo : Matthias Meyer ; Jan Piercy)

Gouverneurs par M. James D. Wolfensohn, président de la BIRD et de l'IDA et de leurs Conseils des Administrateurs.

La Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) publient leurs propres rapports annuels.

Administrateurs

Khalid M. Al-Saad
Khalid H. Alyahya
Juanita D. Amatong
Ali Bourhane
Kacim Brachemi
Andrei Bugrov
Juan Cariaga
Joaquim R. Carvalho
Enzo Del Bufalo
Leonard Good
Luc Hubloue
Jannes Hutagalung
Young-Hoi Lee
Li Yong
Matthias Meyer
Jean-Claude Milleron
Satoru Miyamura
Ilkka Niemi
Gus O'Donnell
Franco Passacantando
Jan Piercy
Helmut Schaffer
Surendra Singh
Pieter Stek

Suppléants

Mohamed Kamel Amr
Khaled Al-Aboodi
Murilo Portugal
Luc-Abdi Aden
Inaamul Haque
Eugene Miagkov
Valeriano Garcia
Godfrey Gaoseb
Inigo Fernandez de Mesa
Alan David Slusher
Namik Dagalp
Sun Vithespongse
Christopher Y. Legg
Zhao Xiaoyu
Jerzy Hylewski
Jean Pesme
Akira Kamitomai
Frode Neergaard
Myles Wickstead
Helena Cordeiro
Michael Marek
Eckhardt Biskup
Syed Ahmed
Mihai N. Tanasescu

31 juillet 1998

La Banque mondiale, qui se compose de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de l'Association internationale de développement (IDA), a pour objectif fondamental d'aider ses emprunteurs à réduire la pauvreté. En contribuant au renforcement des économies et à l'expansion des marchés, elle cherche à améliorer les conditions de vie dans tous les pays du monde, en particulier dans les plus pauvres.

La BIRD et l'IDA accordent des prêts aux États pour financer des projets et programmes qui stimuleront le progrès économique et social en favorisant une augmentation de la productivité de sorte que leurs populations puissent vivre mieux. Outre ses activités de prêt, la Banque mondiale fournit des services de conseil et d'assistance technique. Ces objectifs généraux sont également ceux de la Société financière internationale (SFI) — qui travaille en étroite collaboration avec les investisseurs privés et contribue au financement d'entreprises commerciales dans les pays en développement — et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) — qui a pour mandat d'encourager l'investissement direct étranger dans les pays en développement par la délivrance de garanties contre les risques non commerciaux. Le

Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) cherche comme la Banque mondiale à stimuler les flux d'investissements internationaux en facilitant le règlement des litiges entre investisseurs étrangers et États d'accueil. Ces cinq institutions forment ensemble le Groupe de la Banque mondiale.

Fondée en 1945, la BIRD compte aujourd'hui 181 États membres. Pour en faire partie, les États doivent d'abord devenir membres du Fonds monétaire international (FMI). En adhérant à la BIRD, les nouveaux États membres souscrivent à son capital. Le nombre de parts du capital de la BIRD attribué à chaque État membre est fonction de sa quote-part au FMI, laquelle reflète le poids relatif du pays dans l'économie mondiale. Les États membres ne versent qu'une faible partie de la valeur de leurs parts et n'auraient à verser le reste, dit « capital callable », que si la BIRD devait en avoir besoin pour s'acquitter de ses obligations, ce qui ne s'est jamais produit.

La BIRD ne prête qu'à des emprunteurs solvables et elle ne contribue au financement d'un projet que si l'on peut en attendre une rentabilité économique réelle fortement positive. Elle a pour politique de ne pas rééchelonner ses créances et n'a jamais subi de pertes sur les prêts qu'elle a consentis. Quoiqu'elle ait pour objec-

tif non pas de maximiser ses bénéfices, mais de mobiliser au moindre coût les ressources nécessaires au développement, son revenu net a toujours été positif depuis 1948.

La BIRD se procure la majeure partie des fonds qu'elle prête par des emprunts à moyen et à long terme sur les marchés financiers du monde entier. Elle emprunte aussi, à des conditions reflétant celles du marché, aux banques centrales et à d'autres institutions publiques. L'excellente cote de crédit dont elle bénéficie sur les marchés est due à la prudence de ses politiques de prêt et de sa gestion financière, ainsi qu'à la force de l'appui financier de ses États membres. Pour le reste, les ressources de la BIRD proviennent de la part libérée de son capital, de ses bénéfices non distribués et du remboursement de ses prêts.

Créée en 1960, l'IDA a pour mission d'aider les pays en développement — qui n'ont pas un revenu suffisant pour assurer le service de prêts de la BIRD assortis de conditions proches de celles du marché. Elle prête aux pays les plus pauvres — principalement ceux dont le produit national brut par habitant ne dépassait pas 925 dollars en 1997. Selon ce critère, environ 70 pays peuvent emprunter à l'IDA (*annexe 6*).

Tous les États membres de la BIRD peuvent adhérer à l'IDA,

et 160 ont choisi de le faire. À la différence de la BIRD, l'IDA tire la majeure partie de ses ressources des contributions versées par les États membres les plus riches, mais aussi par certains pays en développement. Les fonds prêtés par l'IDA proviennent aussi des transferts prélevés sur le revenu net de la BIRD et du remboursement de ses crédits antérieurs.

L'IDA ne prête qu'aux États. Ses crédits sont remboursables sur 35 à 40 ans ; ils ne portent pas intérêt, mais donnent lieu au paiement d'une commission de service dont le taux est actuellement de 0,75 %. En outre, l'IDA prélève sur le solde non décaissé une commission d'engagement dont le taux, fixé chaque année, varie entre 0 et 0,5 % ; le taux de cette commission est actuellement de 0 %. Bien que juridiquement et financièrement distinctes, l'IDA et la BIRD partagent le même personnel, et les projets financés par l'IDA doivent satisfaire aux mêmes critères que les projets aidés par la BIRD.

Ses Statuts interdisent à la Banque mondiale de se laisser influencer par l'orientation politique de ses États membres et lui font obligation de fonder ses décisions sur des considérations purement économiques. Pour que ses emprunteurs puissent tirer le meilleur parti des fonds empruntés, l'aide de la Banque *n'est pas liée* et peut financer l'achat de biens et services provenant de tout État membre.

Créée en 1956, la SFI a pour mandat de promouvoir l'expansion du secteur privé dans les pays en développement et de contribuer à cet effet à la mobilisation de ressources internes et externes. Elle compte 174 États membres. Juridiquement et financièrement indépendante de la Banque mondiale, elle a son propre personnel opérationnel et juridique, mais fait appel à la Banque mondiale pour son administration et d'autres services.

La SFI contribue au financement de projets par l'octroi de prêts et la prise de participations. À la différence de la plupart des institutions multilatérales, elle n'accepte pas de garanties publiques pour ses investissements. Comme les institutions financières privées, elle cherche à réaliser des bénéfices et, dans la mesure du possible, aligne le prix de ses apports financiers et de ses services sur celui du marché, tout en

tenant compte du coût de ses propres ressources. Elle partage avec ses partenaires privés la totalité des risques des projets auxquels elle participe. La SFI publie son propre rapport annuel.

Fondé en 1966, le CIRDI a pour mission de promouvoir l'investissement international. À cet effet, il cherche à faciliter le règlement, par voie de conciliation et d'arbitrage, des différends qui peuvent opposer investisseurs étrangers et États d'accueil. Nombre de contrats d'investissement internationaux, de codes d'investissement nationaux et de conventions d'investissement bilatérales ou multilatérales disposent qu'il sera fait appel au CIRDI pour régler les litiges par voie d'arbitrage. Le CIRDI compte 129 États membres et mène en outre des activités de recherche, de conseil et de publication dans les domaines du droit relatifs à l'arbitrage et à l'investissement. Parmi ses publications figurent une revue semestrielle « ICSID Review - Foreign Investment Law Journal » et deux séries de publications périodiques « Lois sur les investissements dans le monde » et « Conventions d'investissement ». Le CIRDI publie son propre rapport annuel, qui peut être demandé à son Secrétariat¹.

Fondée en 1988, l'AMGI a pour principal mandat d'encourager l'investissement direct étranger dans les États membres en assurant les investisseurs privés contre les principales catégories de risques politiques. Elle fournit en outre des services de promotion de l'investissement aux États d'accueil pour les aider à attirer des investissements étrangers.

L'AMGI forme elle aussi une entité autonome au sein du Groupe de la Banque mondiale. Comme la SFI, elle a son propre capital et ses propres États membres, et elle partage les objectifs de développement de la Banque mondiale en aidant ses États membres en développement à promouvoir la croissance de leur économie.

L'AMGI compte 145 membres et publie son propre rapport annuel, qui peut être demandé à son bureau de l'administration centrale².

1. International Centre for Settlement of Investment Disputes, Secretariat, 1818 H Street N.W., Washington, D.C. 20433, USA.

2. The Multilateral Investment Guarantee Agency, Office of Central Administration, 1818 H Street N.W., Washington, D.C. 20433, USA.



Le *Rapport de 1997* décrivait une période de changement et de renouveau. Au cours de l'exercice 98, beaucoup de ces initiatives ont commencé à porter leurs fruits. Les décaissements ont augmenté et la qualité s'est améliorée ; le nombre de projets à risque a diminué ; et nos clients notent des progrès à travers toute l'institution, qu'ils jugent à la fois plus réceptive et plus humble.

Cette année encore, de nombreux changements sont à signaler : la mise en oeuvre de l'Étude coût-efficacité, l'élargissement des pouvoirs de décision conférés aux bureaux extérieurs, l'introduction d'un nouveau système de planification et de préparation du budget lié pour la première fois aux objectifs stratégiques, et l'adoption d'une nouvelle politique des ressources humaines qui mettra fin aux distinctions traditionnelles entre personnel du siège et personnel local hors siège et entre titulaires et non-titulaires. Il reste beaucoup à faire, mais les progrès accomplis au cours des 12 derniers mois constituent de solides fondations pour la suite de nos efforts. Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien indéfectible et les conseils judicieux de notre Conseil des Administrateurs.

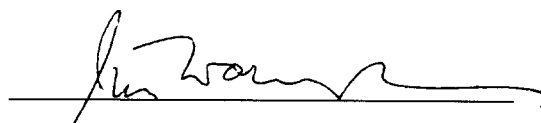
Pour un grand nombre de nos clients, ces 12 mois ont aussi été marqués par de profondes transformations. Nous ne savons pas encore quels seront les effets à long terme de la crise est-asiatique, mais elle a d'ores et déjà eu un impact dévastateur sur les pauvres. Pour nous tous, au Groupe de la Banque mondiale, la crise a démontré que politique financière et politique sociale sont indissociables. Avec le soutien de nos actionnaires, nous avons établi une nouvelle Unité des opérations financières spéciales pour réagir au plus vite aux problèmes financiers et sociaux des pays en crise. Nous élargissons en outre nos activités à l'appui de la réforme à long terme du secteur financier, et nous attachons beaucoup plus d'importance aux évaluations sociales.

Cette crise qui menace de replonger des millions de gens dans la pauvreté montre bien que le plus grand défi de notre époque reste d'en finir avec l'exclusion, comme je l'avais indiqué dans mon allocution à l'Assemblée annuelle en septembre 1997. Partout dans le monde, trop nombreux sont ceux pour qui la prospérité économique demeure une perspective illusoire. Notre objectif doit être de réduire les disparités entre pays et à l'intérieur d'un même pays, de donner au plus grand nombre la

possibilité de participer à la vie économique, de promouvoir une répartition équitable des fruits du développement, sans considération de nationalité, de race ou de sexe.

Nous devons pour cela renforcer notre coopération avec nos partenaires des administrations publiques et des autres organismes bailleurs de fonds, de la société civile et du secteur privé. Nous devons aller délibérément au-devant des plus démunis — et surtout des femmes et des populations autochtones — et nous devons élargir notre approche du développement pour prendre en compte chacun de ses aspects. Je suis intimement persuadé que seul un développement centré sur l'être humain peut être valable, durable et universel. Cela signifie qu'il faut accorder beaucoup plus d'importance à la maîtrise du processus par les pays et à leur participation, mieux appréhender la situation locale et mieux tenir compte des dimensions socio-culturelles.

Ce sont là les thèmes que vous retrouverez tout au long de ce Rapport annuel. Ils dessinent les contours d'une institution qui se repositionne pour affronter les défis du nouveau millénaire, une institution dont les maîtres mots sont résultats concrets, partenariats et développement universel. Les 4,8 milliards d'individus qui sont nos vrais clients ne méritent pas moins.



JAMES D. WOLFENSOHN

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

Résultats opérationnels

Engagements de la BIRD : 21 086,2 millions de dollars
115 opérations nouvelles réparties entre 43 pays
32,3 % des engagements au titre de prêts d'investissement directement ciblés sur les pauvres
Décaissements de la BIRD aux pays : 19 232 millions de dollars

Les trois pays ayant fait l'objet des plus gros engagements :
République de Corée (5 000 millions de dollars), Chine (2 323 millions de dollars)
et Mexique (1 767 millions de dollars)

Résultats financiers

Revenu net : 1 243 millions de dollars
Encours des emprunts à la clôture de l'exercice : 105 577 millions de dollars
Coût moyen des emprunts après swaps : 6,10 %
Les emprunteurs ont choisi la formule de prêts en devise unique pour 20 060 millions de dollars
(95 %) du total des nouveaux engagements

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

Engagements de l'IDA^a : 7 507,7 millions de dollars
67 opérations nouvelles réparties entre 19 pays
Décaissements de l'IDA^b : 5 630 millions de dollars (dont 198 millions de dollars financés sur le Fonds intérimaire) 54 % des engagements au titre de crédits d'investissement directement ciblés sur les pauvres

Les trois pays ayant fait l'objet des plus gros engagements :
Inde (1 073,6 millions de dollars), Éthiopie (669,2 millions de dollars)
et Bangladesh (646,4 millions de dollars)

PROGRAMMES BIRD/IDA

40 % des prêts d'investissement directement ciblés sur les pauvres
Prêts à l'ajustement : 11 289,2 millions de dollars (39 % du total des nouveaux engagements)

^a Hors 75 millions de dollars au titre de dons pour le développement.

^b Hors 74 millions de dollars au titre de dons pour le développement.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA BANQUE MONDIALE PENDANT L'EXERCICE 98

La Banque mondiale a pour mission d'aider les pays emprunteurs à lutter contre la pauvreté et à améliorer le niveau de vie de leur population par une croissance durable et par la valorisation de leurs ressources humaines. L'exercice 98 a été marqué par de grands progrès dans la mise en oeuvre du Pacte stratégique¹, qui vise à renforcer l'impact des activités de la Banque sur le développement et à accroître l'efficacité de son combat contre la pauvreté. Les deux rapports sur l'avancement du Pacte soumis au cours de l'année aux Administrateurs font état d'améliorations au plan de la qualité, de la rapidité et du volume des activités opérationnelles comme en matière d'organisation, de procédures et de méthodes de travail (*encadré 1*).

L'exercice 98 a donné l'occasion à la Banque de prouver qu'elle disposait désormais des moyens de fournir des services d'excellente qualité grâce à des partenariats efficaces. Elle s'est en effet montrée capable de relever le défi posé par la crise financière en Asie de l'Est — qui a eu pour effet d'accélérer les transformations en cours dans l'institution —, et d'améliorer considérablement la performance de la Région Afrique, point d'origine du programme de rénovation de l'institution.

Après la dégradation spectaculaire des marchés des capitaux dans plusieurs pays d'Asie de l'Est peu après le

début de l'exercice, la Banque a rapidement adapté ses programmes de prêt et ses services de conseil à la nouvelle situation. La crise risque de compromettre l'une des plus remarquables réalisations économiques du XX^e siècle, et peut-être même l'avancée la plus décisive de l'histoire de l'humanité dans la lutte contre la pauvreté. Comme le veut sa mission fondamentale, la résorption de la pauvreté, la Banque s'est associée aux efforts entrepris par la communauté internationale pour rétablir la confiance et une croissance durable en s'attaquant simultanément aux dimensions financières et humaines de la crise — comme le chômage, les pénuries alimentaires et les difficultés infligées aux catégories de la population les plus démunies et les plus vulnérables.

La Banque a engagé quelque 16 milliards de dollars pour soutenir des programmes de réforme dans les pays confrontés à des situations critiques et a déjà décaissé 5,65 milliards de dollars. Elle a ainsi instruit dans des délais records l'octroi à la République de Corée d'un prêt de 3 000 millions de dollars, le plus élevé de toute l'histoire de l'institution.

La crise est-asiatique montre le bien-fondé du regain d'intérêt manifesté par la Banque pour le secteur financier dans le Pacte stratégique. Tandis que les événements se précipitaient en Asie de l'Est, la Banque a pris des disposi-

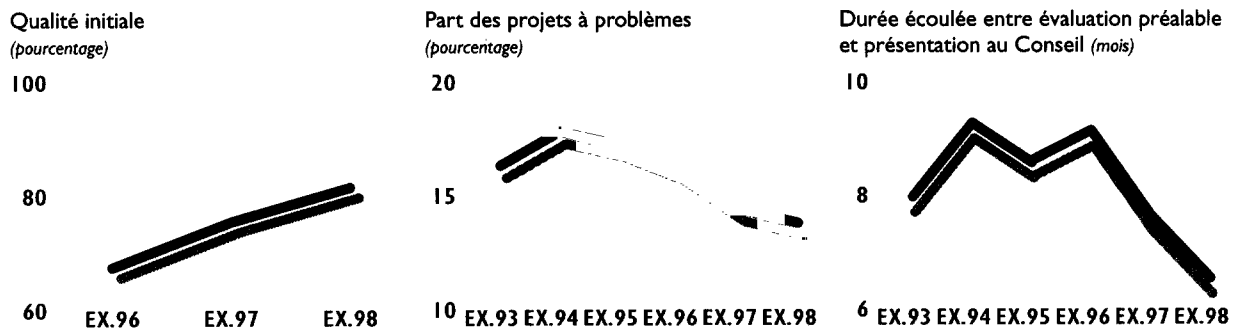
tions pour agir rapidement et de manière convaincante. Elle a renforcé son programme pour le secteur financier en lui affectant des ressources additionnelles et elle a établi une unité chargée des opérations financières spéciales pour répondre aux besoins créés par la crise dans tous les pays touchés, en Asie de l'Est et ailleurs, en aidant ses clients à consolider leur secteur financier et à atténuer l'impact de la crise sur les pauvres et autres catégories vulnérables. Elle a recruté pour renforcer la gamme des compétences disponibles, intensifié la collaboration et la coordination avec ses partenaires extérieurs — notamment avec le Programme de services de conseil pour le secteur financier créé grâce à un don du PHRD² et avec les bailleurs de fonds européens dans le cadre du Fonds fiduciaire Asie-Europe (ASEM) — et mis en place dans plusieurs pays un programme de détachement auprès des banques centrales.

L'action engagée au plan international a pris la forme de partenariats étroits avec d'autres institutions multilatérales, en particulier le Fonds monétaire international (FMI), comme avec des organisations non gouvernementales (ONG). Ainsi, en collaboration étroite avec le FMI, la Banque a organisé en peu de temps une série de missions d'assistance technique à l'appui des gouvernements coréen, indonésien et thaïlandais, les aidant

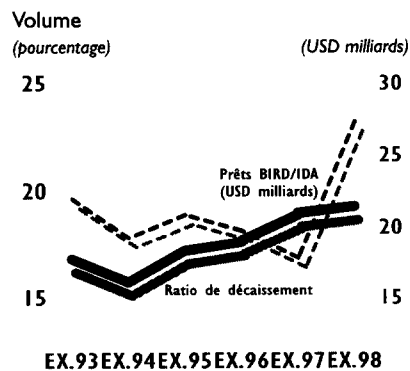
ENCADRÉ 1. LE PACTE STRATÉGIQUE : PROGRÈS ET DÉFIS

Il y a maintenant un an et demi que les pays membres ont approuvé le Pacte stratégique par lequel la Banque mondiale s'est engagée à renforcer l'impact de ses activités sur le développement par la mise en oeuvre d'un vaste programme de rénovation. Des progrès sont d'ores et déjà apparents dans plusieurs domaines importants. La qualité et les délais de réaction se sont manifestement améliorés ; les produits et les services de la Banque font l'objet d'une demande accrue. Ces résultats sont confirmés par les avis exprimés par les clients à l'occasion, par exemple, d'enquêtes d'opinion. Cependant, il reste beaucoup à faire. Au plan interne, le personnel ne s'est pas encore entièrement adapté à la structure de gestion matricielle et à des méthodes de travail différentes ; il faut également renforcer la confiance et le travail d'équipe. Au plan externe, il est impératif d'affermir les progrès que l'on commence à constater dans les domaines de la qualité, des modalités d'action et des résultats sur le terrain. Le Pacte est un projet en cours. Sa mise en oeuvre demeure un défi.

Amélioration de la qualité et des délais de réaction...



...accompagnée d'amélioration quantitatives.



LE PACTE STRATÉGIQUE : Objectifs et progrès

Objectif	Progrès
Amélioration de la qualité des opérations	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du nombre des projets à problèmes en portefeuille • Amélioration de la qualité des projets à leur entrée dans le portefeuille • Accélération de la fourniture des produits
Amélioration du niveau des services	<ul style="list-style-type: none"> • Accélération de la préparation des SAP • Augmentation des ressources affectées aux services de conseil • Volume des prêts porté à un niveau record durant l'exercice 98
Meilleure écoute des clients	<ul style="list-style-type: none"> • 22 directeurs-pays en poste sur le terrain • Réaction à la crise est-asiatique • Réaction aux effets d'El Niño dans les pays clients
Élargissement de l'ordre du jour du développement	<ul style="list-style-type: none"> • PPTF : six pays au point de décision • Intégration aux activités courantes de programmes anticorruption et d'analyses sociales. • Augmentation de 25 millions de dollars par an des ressources disponibles pour le renforcement du secteur financier
Lancement de nouveaux produits	<ul style="list-style-type: none"> • Prêts en devise unique • Instruments de prêt évolutifs (PDCI et PPE) • Garanties de l'IDA approuvées
Renforcement des partenariats	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec tous les partenaires en Asie de l'Est • Renforcement des liens avec la CE et la BERD en Europe de l'Est • Coopération avec le secteur privé et la société civile
Renforcement de la gestion du savoir	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de gestion du savoir pour 15 grands secteurs • Sites web et services d'assistance pour les clients/partenaires • Programme d'enseignement à distance
Baisse des coûts/hausse de la productivité	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en oeuvre de l'Étude coût-efficacité • Les mesures prises pour ramener le budget de l'exercice 01 au niveau de celui de l'exercice 97 (en valeur réelle) sont en bonne voie de réussite
Adaptation des capacités internes	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation de la réforme de la politique des ressources humaines • 400 chefs de service ont suivi le Programme de perfectionnement des cadres • La rénovation des systèmes favorise l'efficacité, le travail d'équipe et la productivité
Priorité aux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord en préparation pour mesurer la performance et les résultats

notamment à diagnostiquer les problèmes du secteur financier et des entreprises et à définir les remèdes à leur apporter.

Simultanément, la Banque et les pays africains ont commencé à récolter les fruits du renforcement des partenariats et de l'attention individuelle portée aux clients.

Dans de nombreux pays de la Région, la confirmation de la croissance, l'amélioration de la politique économique et une ouverture politique grandissante, sous l'impulsion d'une nouvelle génération de dirigeants africains, ont amélioré les perspectives de développement. Alors qu'ils avaient fléchi durant l'exercice 97, les engagements de prêt envers les pays africains ont augmenté de près de deux tiers, passant à 2 873,8 millions de dollars. Cette progression a été rendue possible par l'amélioration sensible des politiques de certains pays et par l'achèvement du processus de rénovation de la Banque, qui avait ralenti le rythme des engagements durant l'exercice précédent. Les décaissements — 2 506 millions de dollars — sont également demeurés soutenus.

L'importance attachée par la Banque au renforcement des liens de partenariat avec ses clients a trouvé une expression concrète en Afrique pendant l'exercice 98. Le président de la Banque a participé à deux réunions majeures — l'une à Kampala, l'autre à Dakar — aux côtés des dirigeants africains. Il a ainsi pu s'informer directement de leurs priorités en matière de développement et de la manière dont la Banque pouvait le mieux les aider à atteindre leurs objectifs.

L'action engagée pour répondre aux besoins particuliers des pays d'Afrique très endettés a commencé à porter ses fruits : l'Ouganda a été le premier pays à atteindre le point d'achèvement au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTF) en avril 1998, lorsque le Conseil d'administration du FMI et celui de l'IDA sont convenus que les conditions voulues avaient été remplies. La Banque a fourni son aide sous la forme de dons qui iront au sec-

ENCADRÉ 2. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAUX

Au cours de conférences récentes de l'ONU, plusieurs objectifs ont été fixés pour le XXI^e siècle. La Banque contribue à la réalisation de ces objectifs et suivra les progrès accomplis dans les pays auxquels elle apporte son concours. Ces objectifs sont les suivants :

- *D'ici à 2015, réduire de moitié la proportion de la population vivant dans la pauvreté absolue ;*
- *D'ici à 2015, généraliser l'enseignement primaire dans tous les pays ;*
- *D'ici à 2005, porter le taux de scolarisation des filles au même niveau que celui des garçons dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire ;*
- *D'ici à 2015, réduire des deux tiers les taux de mortalité infantile et juvénile, et abaisser de 75 % le taux de mortalité maternelle ;*
- *D'ici à 2015, généraliser l'accès aux soins de santé génésique ; et*
- *D'ici à 2015, inverser la tendance à la dégradation de l'environnement à l'échelle nationale et mondiale.*

La réalisation d'objectifs aussi ambitieux et importants exigera des efforts substantiels de la part de la communauté internationale.

(Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Mozambique) et deux pays sud-américains (Bolivie et Guyana) ont en outre été déclarés admissibles à l'aide de l'Initiative. Le cas de quatre autres pays africains a aussi été étudié : la Guinée-Bissau et le Mali seront probablement admis à bénéficier de l'Initiative, mais il a été confirmé que l'endettement du Bénin et du Sénégal serait soutenable après l'épuisement des possibilités offertes par les autres dispositifs d'allègement de la dette (tableau 1).

La Banque mondiale comme le FMI demeurent résolus à assumer pleinement leur part du coût de l'Initiative. C'est principalement par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire PPTE que la Banque participera aux allègements de la dette, et le Conseil des Gouverneurs de la BIRD a approuvé le transfert à ce Fonds de 250 millions de dollars prélevés sur le compte de surplus et sur le revenu net de la BIRD. Le FMI a versé 250 millions de DTS au Fonds fiduciaire PPTE-FASR (Facilité d'ajustement structurel renforcée) en vue de financer des opérations spéciales de la FASR au titre de l'Initiative, et il a approuvé un versement additionnel de 40 millions de DTS. En outre, 15 bailleurs de fonds bilatéraux ont

développé) à financer leurs parts respectives des allègements consentis aux pays admis au bénéfice de l'Initiative.

Au cours de l'année, plusieurs pays d'Afrique et d'Asie de l'Est, ainsi que certains pays d'Amérique latine, se sont trouvés confrontés à un autre événement extérieur qui les a conduits à demander un soutien d'urgence à la Banque et à ses partenaires : les graves perturbations climatiques causées par El Niño. Plusieurs gouvernements, prévoyant des ravages et des catastrophes, ont demandé à la Banque de les aider à s'y préparer. En s'associant à la Banque interaméricaine de développement (BID), à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et à l'Administration nationale de l'océan et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA), et grâce à la simplification de ses procédures, la Banque a pu répondre rapidement à ces demandes d'aide. Un séminaire organisé conjointement par le Département de l'environnement de la Banque, l'Institut de développement économique (IDE) et le Secrétariat international de START³ a permis à des représentants des gouvernements, des ONG, du secteur privé et d'autres entités de planifier des activités à long

TABLEAU 1. INITIATIVE PPTE : AVANCEMENT DES DOSSIERS

	Point de décision	Point d'achèvement	Ratio visé/ dette VAN/ exportations (%)	Aide au point d'achèvement (USD millions, valeur actuelle au point d'achèvement)				Allégement total estimatif du service en valeur nominale (USD millions)		
				Totale	Bilatérale	Multilatérale	FMI	Pourcentage de réduction de la dette mondiale en VAN ¹	Pourcentage de réduction du service en valeur nominale	
Point d'achèvement atteint :										
Ouganda	Avril 97	Avril 98	202	347	73	274	69	160	20	650
Point de décision atteint²										
Burkina Faso	Sept. 97	Avril 00	205	115	21	94	9,6	44	14	200
Bolivie	Sept. 97	Sept. 98	225	448	157	291	29	54	13	600
Guyana	Déc. 97	Déc. 98	107 ³	253	91	161	35	27	25	500
Côte d'Ivoire	Mars 98	Mars 01	141 ³	345	163	182	23	91	6	800
Mozambique	Avril 98	mi-99	200	1 442	916	526	105	324	57	2 900
Allégement total convenu	2 950	1 421	1 528	271	700	...	5 650	1
Document PPTE préliminaire établi⁴										
Mali	2 ^e T. 98	4 ^e T. 99	200 ⁵	196	63	133	20	65	14	350
Guinée-Bissau ⁶	3 ^e T. 98	mi-01	200 ⁵	300	148	153	8	73	73	500
Endettement jugé soutenable										
Bénin	Juill. 97
Sénégal	Avril 98

SOURCES : Décisions des Administrateurs du FMI et de la Banque, documents établis au point d'achèvement, documents PPTE finaux, documents PPTE préliminaires, et calculs des services.

1. Pourcentage de la valeur actuelle nette (VAN) de la dette, au point d'achèvement, après épuisement des dispositifs d'allégement traditionnels.
2. Engagements d'aide de la Banque et du FMI. D'autres pays pourraient atteindre le point de décision dans l'année à venir : la Guinée, la Mauritanie, le Tchad, le Togo, et peut-être l'Éthiopie et le Viet Nam. On ne s'attend pas à ce que tous aient besoin de l'aide de l'Initiative PPTE.
3. Admissible sur la base des critères recettes budgétaires/recettes d'exportation ; l'objectif visé pour le ratio dette VAN/recettes budgétaires a été fixé de manière à correspondre à un objectif dette VAN/recettes budgétaires de 280 %.
4. Objectifs basés sur le point de vue majoritaire lors des discussions préliminaires des Administrateurs de la Banque et du FMI ; les montants indiqués pour l'aide sont basés sur les documents PPTE préliminaires et sont susceptibles de modifications.
5. La plupart des Administrateurs recommandent de fixer l'objectif dans le bas d'une fourchette de 200 à 220 %, et beaucoup préconisent 200 %.
6. Le dossier de ce pays devra être réévalué lorsque les conflits civils auront pris fin.

Tadjikistan, l'aide à la reconstruction à l'issue de conflits a continué d'occuper une place majeure parmi les activités de la Banque.

La Banque est résolue à promouvoir la réalisation des objectifs de développement adoptés par la communauté internationale pour améliorer le niveau et les conditions de vie de la population des pays clients (encadré 2). Car, s'il est vrai qu'un plus grand nombre de leurs habitants sont

aujourd'hui en meilleure santé, mieux nourris et plus instruits que jamais⁴, les progrès sont inégaux et il reste beaucoup à faire. L'effort de rénovation engagé par la Banque n'a pas d'objectif plus important que le renforcement de l'efficacité de son action au service du développement. Les évaluations achevées durant l'exercice 98 témoignent d'améliorations régulières, qu'il s'agisse des résultats des opérations, de la

FIGURE I
Projets admis à recevoir l'aide de la BIRD
et de l'IDA, par région, Ex. 98
(USD millions)

Amérique latine et Caraïbes	6 040
MNA* 969	
Europe et Asie centrale	5 224
Asie du Sud	3 864
Asie de l'Est et Pacifique	9 623
Afrique	2 874

*MNA = Moyen-Orient et Afrique du Nord

qualité du portefeuille ou des méthodes d'évaluation. Cependant, elles montrent aussi qu'il est indispensable de poursuivre les efforts entrepris pour maintenir et renforcer la qualité du portefeuille si l'on veut atteindre les objectifs du Pacte stratégique. Il ressort du *Rapport annuel sur la performance du portefeuille* que, dans l'ensemble, celle-ci s'est améliorée, la proportion des projets qui posent ou risquent de poser des problèmes étant tombée de 31 à 26 % de la valeur des engagements, et de 34 à 30 % du nombre des projets.

Le redéploiement de l'action de la Banque pour renforcer son impact sur le développement s'articule autour des stratégies d'aide-pays (SAP) qui forment la base de ses relations avec les autorités nationales. Le rapport d'évaluation dont ces stratégies ont fait l'objet au cours de l'exercice 98 signale des progrès dans deux domaines — l'écoute du client et la sélectivité des choix stratégiques — et recommande d'axer la recherche de nouvelles améliorations sur trois priorités : affiner les choix stratégiques, décrire les risques tels qu'ils sont, et renforcer l'effort d'auto-évaluation et le suivi de la mise en oeuvre des stratégies.

La prise en compte systématique des dimensions sociales du développement est la condition sine qua non de résultats concrets et durables. C'est pourquoi, quelque 125 évaluations sociales ont été achevées ou entreprises pendant l'exercice 98. Des plans d'action régionaux ont été élaborés à l'appui du développement social, et des ressources ont été réorientées vers ce secteur dans le cadre du Pacte stratégique. Le développement social fait l'objet d'une attention particulière dans un nombre croissant des SAP, et la participation des principales parties prenantes à l'élaboration de nombre d'entre elles a également contribué à la réalisation des objectifs sociaux.

Dans le cadre du Pacte stratégique, la Banque s'est également attachée à promouvoir la réalisation des objectifs du Plan d'action pour le développement rural, approuvé pendant l'exercice 97. Parmi les initiatives prises, figurent, par exemple, la préparation de stratégies rurales pour la Guinée, Madagascar, le Mali et l'Ouganda ; la diffusion d'une stratégie pour le développement rural et le secteur de l'eau au Maroc et au Yémen, et l'élaboration d'une stratégie de l'eau pour les zones rurales de Tunisie ; et la mise en route d'une stratégie régionale de développement rural pour l'Asie du Sud et d'études sectorielles sur la commercialisation des produits agricoles et les marchés fonciers à Sri Lanka.

Le rôle important que jouent les partenariats dans le renforcement des activités de développement de la Banque et dans l'amélioration de leur contribution au développement est mis en évidence tout au long de ce *Rapport annuel*. Un Groupe du partenariat a été créé pendant l'exercice 98 pour aider la Banque à forger de nouvelles alliances de manière à renforcer l'efficacité de sa contribution à l'effort de développement.

L'un des principes fondamentaux du recentrage du rôle de la Banque mondiale est d'en faire une institution du savoir de classe internationale, grâce à un système de gestion des connaissances ouvert à tous — à l'intérieur et à l'extérieur de la Banque mondiale — afin de mettre l'enrichissement des connaissances au

service de meilleurs résultats. Pendant l'exercice 98, un plan d'action a été préparé à cet effet. Il prévoit l'unification des systèmes de gestion de l'information et des outils informatiques afin que les initiatives des divers services de la Banque correspondent aux priorités institutionnelles. Des prototypes de systèmes de gestion du savoir ont été établis pour les secteurs de l'éducation et de la santé, et un cadre commun a été élaboré pour tous les systèmes utilisés dans les bureaux régionaux de la Banque.

Tandis que les bureaux régionaux centraient leurs efforts sur l'amélioration de l'information disponible sur les pays et la création de bases de données en ligne, les réseaux thématiques⁵ ont commencé à mettre en oeuvre un programme de gestion du savoir pour 15 secteurs (comme l'éducation, les finances, la santé, l'infrastructure et la pauvreté) et à ordonner l'information autour de 80 « domaines de savoir ». Les professionnels trouveront auprès des « pôles de savoir » qui vont être mis en place pour chaque thème, des services d'assistance, des services de conseil, un répertoire d'experts, des recueils de statistiques et de renseignements sur les opérations et les activités de la Banque, et de la documentation sur les pratiques optimales et les enseignements de l'expérience. Il est prévu que les clients pourront avoir accès au système de l'extérieur.

La Banque s'efforce de faciliter l'apprentissage et de renforcer les capacités des pays clients par l'intermédiaire de l'IDE⁶. Étant donné l'importance grandissante attachée au rôle catalyseur du savoir dans l'effort de réforme, les activités de l'IDE ont pris plus d'ampleur. Au cours de l'exercice 98, l'IDE a amélioré l'efficacité de ses services et élargi sa clientèle : quelque 23 250 personnes — parmi lesquelles des dirigeants nationaux, des hauts fonctionnaires, des parlementaires, des journalistes, des chefs d'entreprises privées, des représentants d'ONG et des éducateurs — ont participé à l'une ou l'autre de ses 402 activités d'enrichissement des connaissances. Les partenariats avec d'autres services de la Banque ont été renforcés : avec les réseaux thématiques, par exemple, l'IDE a lancé et testé de nouvelles formations supérieures spécialisées dans des domaines d'une importance prioritaire pour le développement, comme l'activité bancaire, les finances, la réglementation, l'environnement et le développement durable, ou encore la gouvernance et le développement humain et social. Ces formations contribuent à la diffusion des connaissances les plus pointues sur les principaux défis du développement. Pour intégrer les programmes de formation destinés aux clients à l'ensemble des efforts de développement, l'IDE a fourni un appui programmatique, sur une base sélective, pour la préparation de 12 SAP pendant l'exercice 98.

FIGURE 2 Engagements de la BIRD et de l'IDA, ex. 98

(USD millions)

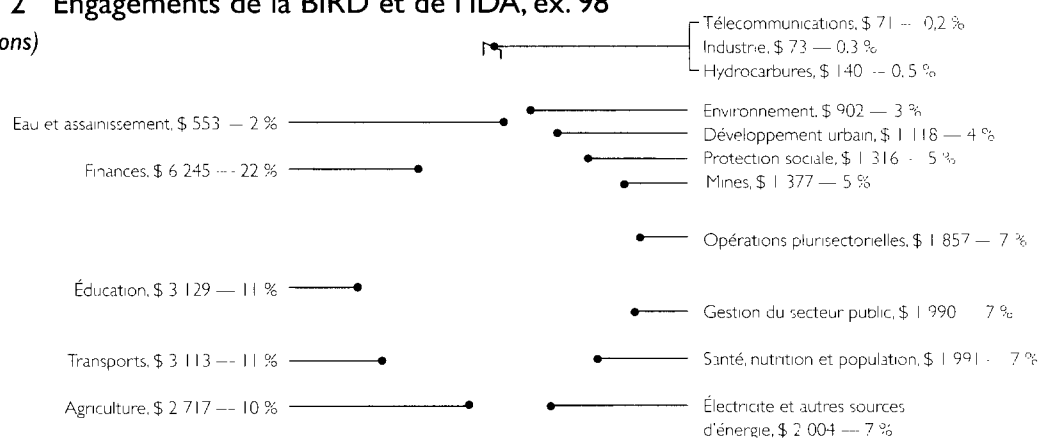


TABLEAU 2. TENDANCES DES PRÊTS DE LA BIRD ET DE L'IDA, EX. 96-98

(USD millions)

Secteur	Ex. 96			Ex. 97			Ex. 98		
	BIRD	IDA	Total	BIRD	IDA	Total	BIRD	IDA	Total
Agriculture	973,8	1 105,1	2 078,9	2 810,6	735,9	3 546,5	1 480,5	1 236,9	2 717,4
Développement urbain	632,0	236,5	868,5	506,0	162,3	668,3	893,6	223,9	1 117,5
Eau et assainissement	529,1	80,7	609,8	380,4	302,4	682,8	438,6	114,3	552,9
Éducation	920,8	784,9	1 705,7	762,3	255,1	1 017,4	1 927,8	1 201,5	3 129,3
Électricité et autres sources d'énergie	2 899,2	347,9	3 247,1	1 613,4	275,8	1 889,2	1 115,0	889,0	2 004,0
Environnement	534,6	348,1	882,7	22,5	224,2	246,7	753,8	148,3	902,1
Finances	1 199,2	231,2	1 430,4	993,7	201,1	1 194,8	6 103,0	141,5	6 244,5
Gestion du secteur public	1 036,0	840,2	1 876,2	729,7	190,8	920,5	1 638,5	351,7	1 990,2
Hydrocarbures	30,0	25,6	55,6	114,0	21,6	135,6	130,0	10,0	140,0
Industrie	217,0	31,7	248,7	145,0	50,5	195,5	—	73,0	73,0
Industries minières	570,8	121,2	692,0	300,0	21,4	321,4	1 369,5	7,0	1 376,5
Opérations plurisectorielles	906,3 ^a	759,2	1 665,5	1 373,0	813,0	2 186,0	1 187,7	669,4	1 857,1
Protection sociale	440,0	554,5	994,5	1 303,7	66,5	1 370,2	933,9	381,6	1 315,5
Santé nutrition et population	1 495,2	858,2	2 353,4	245,8	694,1	939,9	911,5	1 079,4	1 990,9
Télécommunications	35,0	—	35,0	—	—	—	68,1	2,4	70,5
Transports	2 236,9	535,7	2 772,6	3 224,8	607,0	3 831,8	2 134,7	977,8	3 112,5
Total	14 655,9	6 860,7	21 516,6	14 524,9	4 621,8	19 146,7	21 086,2	7 507,7	28 593,9

—Néant.

NOTE : Bien qu'un même prêt puisse couvrir plusieurs secteurs, le présent classement rattache chacun des prêts approuvés au cours de l'exercice considéré à une seule catégorie.

a. Y compris les 168 millions de dollars d'arriérés refinancés/rééchelonnés de la Bosnie-Herzégovine.

Le réseau mondial d'enseignement à distance, également mis en place au cours de l'exercice 98, fait appel à la télévision interactive, aux vidéo-conférences et à l'Internet pour fournir des services de formation et de conseil à un plus grand nombre de partenaires de développement que cela ne serait possible avec les méthodes traditionnelles. Une salle de classe électronique interactive a été aménagée dans le bâtiment principal de la Banque, et on est en train d'adapter les formations spécialisées à l'enseignement à distance.

La mise en oeuvre de l'Étude coût-efficacité, entérinée par le Conseil des Administrateurs en octobre 1997, a débuté. Elle se traduira par des modifications des systèmes et des méthodes de travail, qui permettront d'améliorer les services, tout en réalisant des économies pendant les exercices 99 à 01 compris. Ces changements, qui ont pour but d'accroître la productivité des

services de première ligne et de générer des économies grâce à des gains d'efficacité dans les autres services, vont dans le sens préconisé dans le Pacte stratégique, à savoir l'affectation aux services de première ligne de 60 % des ressources budgétaires à compter de l'exercice 99.

Pour mettre le budget au service de sa stratégie et mieux aligner l'affectation des ressources sur les priorités institutionnelles, la Banque a tenu en janvier 1998 un forum stratégique, au cours duquel a été élaboré un nouveau processus de planification et de budgétisation, plus stratégique et plus transparent. Ce forum a notamment abouti :

- à un accord sur les cinq grandes priorités du Groupe de la Banque⁷;

- à un programme d'action intensifié pour la mise en oeuvre du programme de rénovation interne ; et

- à la définition des principes qui guideront l'élaboration du budget pour que la répartition des crédits reflète mieux les priorités institutionnelles.

La direction de la Banque et le Conseil des Administrateurs ont suivi les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés par le Pacte stratégique pour maximiser l'efficacité de la contribution de la Banque à l'effort de lutte contre la pauvreté.

Pendant l'exercice 98, le Conseil a approuvé la réforme de la politique des ressources humaines pour l'adapter aux besoins de la nouvelle Banque. La réforme aidera la Banque à recruter dans le monde entier pour attirer et conserver les meilleurs éléments, à les traiter équitablement pendant leur carrière et à promouvoir le travail d'équipe, le développement des connaissances et l'innovation.

Le Panel d'inspection indépendant créé par les Administrateurs en septembre 1993 veille à ce que la Banque respecte ses propres politiques et procédures opérationnelles lors de la conception, de la préparation et de l'exécution des projets. Tout groupe d'individus risquant d'être désavantagé ou directement touché par un ou plusieurs projets entrepris avec l'aide de la Banque peut former un recours auprès du Panel, arguant du non-respect par l'institution de ses politiques et procédures. Les Administrateurs décident, sur la base de la recommandation présentée par le Panel, de faire procéder ou non à une enquête.

Le Panel d'inspection continue à recevoir de nombreuses demandes d'information au sujet d'éventuels recours. Il a reçu jusqu'à présent 13 demandes officielles d'inspection, dont 11 ont été jugées recevables et 7 ont fait l'objet d'une décision⁸.

L'exercice 98 a été marqué en outre par une augmentation notable des engagements de la BIRD et de l'IDA : ceux de la BIRD ont atteint 21 086,2 millions de dollars, soit une progression de 6 561,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, et ceux de l'IDA se sont établis à 7 507,7 millions de dollars, soit 2 885,9 millions de dollars de plus que pendant l'exercice 97. Les décaissements de la BIRD se sont chiffrés à 19 232 millions de dollars, soit

une augmentation de 5 234 millions de dollars, et ceux de l'IDA ont représenté 5 630 millions de dollars, soit une diminution de 349 millions de dollars. Les figures 1 et 2 indiquent la répartition des prêts par région et par secteur, et le tableau 2 illustre les tendances sectorielles.

Au cours de l'exercice, la République des Palaos est devenue le 181^e membre de la BIRD. À la clôture de l'exercice, la demande d'adhésion de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie/Monténégro) à la BIRD était en cours d'examen.

La République des Palaos a également adhéré à l'IDA, qui compte donc maintenant 160 membres. À la clôture de l'exercice, les demandes d'adhésion à l'IDA de la Barbade, de l'Ukraine, du Venezuela et de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie/Monténégro) étaient à l'étude.

Le 23 juin 1998, le Conseil des Gouverneurs de la BIRD a approuvé une augmentation sélective du capital de 23 246 parts au profit de cinq pays (Brésil, Danemark, Espagne, République de Corée et Turquie), car le nombre de parts qu'ils détenaient ne correspondait plus à leur stature économique.

1. Le Pacte stratégique, approuvé par le Conseil des Administrateurs le 31 mars 1997, fixe à la Banque des objectifs ambitieux, en particulier : renforcer l'impact des services de prêt et hors prêt sur le développement ; mieux répondre aux besoins des clients ; élargir la gamme des produits et services ; réduire les frais généraux et redéployer les ressources au profit des services de première ligne ; poursuivre la décentralisation des activités ; reconstituer le savoir-faire professionnel et les capacités techniques ; et partager avec les clients et partenaires le meilleur du savoir mondial sur le développement.

2. Le Fonds spécial pour l'élaboration des politiques et la valorisation des ressources humaines (PHRID) est une entreprise conjointe du Gouvernement japonais et de la Banque mondiale, qui a pour objectif de fournir des dons non liés pour répondre aux besoins des pays clients de la Banque dans le domaine de l'assistance technique.

3. START est l'alliance formée entre le Système d'analyse, de recherche et de formation concernant les changements au niveau mondial du Programme sur les dimensions sociales des changements de l'environnement planétaire, le Programme international pour la géosphère et la biosphère ; et le Programme mondial de recherche sur le climat.

4. Banque mondiale. 1998. *World Development Indicators 1998*. Washington.

5. Les réseaux englobent et relient l'ensemble des

personnels de la Banque qui travaillent dans un même secteur. Ce dispositif vise à fournir aux clients les meilleurs produits possibles. Les quatre réseaux thématiques sont les suivants : Développement humain ; Développement écologiquement et socialement durable ; Finances, secteur privé et infrastructure ; et Lutte contre la pauvreté et gestion économique.

6. L'IDE publie un rapport annuel distinct. Pour l'obtenir, s'adresser à New Products and Outreach, The Economic Development Institute, The World Bank, 1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, États-Unis d'Amérique.

7. Ces priorités sont les suivantes : i) mener à bien la mise en oeuvre du Pacte stratégique, de l'Étude coût-efficacité et de l'enquête d'opinion auprès du personnel ; ii) mettre en oeuvre le programme de rénovation interne de la Banque ; iii) relever le défi de la mondialisation, y compris celui de la crise financière, sociale et politique d'Asie de l'Est ; iv) définir et mettre en oeuvre des approches plus volontaristes et plus hardies pour le renforcement des capacités, la gouvernance, l'éducation (des filles, en particulier) et l'Afrique ; et v) bâtir des partenariats avec le secteur privé et la société civile.

8. Pour plus de détails, consulter le *Rapport annuel* du Panel d'inspection ou le site <http://www.worldbank.org>

Le Conseil des Administrateurs est responsable de la conduite des opérations générales de la Banque, fonction qu'il exerce en vertu des pouvoirs que lui a délégués le Conseil des Gouverneurs. En application des Statuts, cinq des 24 Administrateurs sont désignés par les cinq États membres qui détiennent le plus grand nombre de parts du capital et 19 sont élus par les autres États membres, répartis en groupes à l'occasion d'élections qui ont lieu tous les deux ans.

Les Administrateurs décident de la suite à donner aux propositions soumises par le Président en vue de l'octroi de prêts de la BIRD ou de crédits de l'IDA, et ils fixent les politiques qui guideront les opérations générales de la Banque et l'orientation de ses activités. Ils doivent également soumettre au Conseil des Gouverneurs, lors de son assemblée annuelle, un rapport de vérification des comptes, un budget administratif et un rapport annuel sur les opérations et les politiques de la Banque, et porter à sa connaissance toutes questions dont ils jugent que le Conseil des Gouverneurs doit être saisi. Durant l'exercice 98, les Administrateurs se sont réunis 92 fois en conseil ou comité plénier et ont aussi tenu 68 réunions informelles. La plupart des Administrateurs sont membres d'un ou plusieurs des cinq comités permanents du Conseil : Comité d'audit, Comité de l'efficacité du développement, Comité du budget, Comité du personnel et Comité des questions administratives concernant les

Administrateurs. Le Comité directeur des Administrateurs, organe consultatif informel, se réunit à intervalles réguliers. Aucun des Comités ne peut prendre de décision au nom de l'ensemble des Administrateurs, mais il leur est de plus en plus souvent demandé d'étudier en profondeur les politiques et pratiques de la Banque et de présenter leurs constatations et recommandations aux Administrateurs.

En outre, des groupes d'Administrateurs et d'Administrateurs suppléants peuvent décider de se rendre dans les pays emprunteurs pour s'informer directement des opérations financées par la Banque et de la mise en oeuvre de sa stratégie d'aide. Ces voyages leur permettent de procéder à des échanges de vues avec de multiples interlocuteurs : personnel des missions résidentes ou des bureaux extérieurs de la Banque, représentants des autorités nationales, responsables des projets, organisations non gouvernementales (ONG), bénéficiaires des projets, et milieux d'affaires. Durant l'exercice 98, des groupes d'Administrateurs se sont ainsi rendus au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Cisjordanie et Gaza, Jordanie, Tunisie et Yémen) et en Afrique orientale et australe (Afrique du Sud, Érythrée et Lesotho).

Choix des grandes orientations

La fonction de supervision dévolue au Conseil des Administrateurs couvre la quasi-totalité des domaines d'action de la Banque, de sorte que son

rôle est pratiquement indissociable de la plupart des activités et initiatives de l'institution décrites dans le présent *Rapport annuel*. L'exercice de cette responsabilité passe notamment par l'examen et l'approbation des opérations de prêt de la BIRD ou de l'IDA et du budget annuel de l'institution. Les Administrateurs jouent aussi un rôle important dans le choix des grandes orientations de la Banque et dans leur évolution. C'est dans l'accomplissement de cette fonction qu'ils représentent les États actionnaires et expriment l'évolution de leur conception de la mission de la Banque. Les propositions présentées à ce titre reflètent normalement les initiatives jugées nécessaires par les actionnaires et amorcent la recherche d'un consensus tant entre les Administrateurs eux-mêmes qu'avec la direction de la Banque. Beaucoup des modifications apportées aux politiques de la Banque sont le fruit de propositions des Administrateurs et prennent forme progressivement en l'espace de plusieurs années. C'est ainsi, par exemple, que la Banque en est venue à faire une place croissante aux questions liées au développement social, à l'égalité entre hommes et femmes, à l'environnement et au renforcement des capacités.

Durant l'exercice 98, les Administrateurs ont approuvé l'élargissement de la gamme des instruments de prêt de la Banque par l'introduction de nouveaux produits modulables : les prêts au développement des connaissances et à

l'innovation (PDCI) et les prêts-programmes évolutifs (PPE). Les PDCI visent à financer des opérations de petite envergure mais urgentes, qui permettront de renforcer les capacités, de lancer des initiatives de développement prometteuses ou de tester des modèles mis au point sur le terrain pour les perfectionner avant de les appliquer à grande échelle. Les PPE consistent en une série de prêts successifs à l'appui de programmes de développement à long terme (*encadré 4-1*). À titre d'expérience pilote, les Administrateurs ont aussi approuvé le principe de garanties partielles de l'IDA contre les risques souverains pour les créanciers privés qui accepteraient de prêter à des pays exclusivement IDA lorsqu'un projet enclavé ne peut faire l'objet d'une garantie de la BIRD (*encadré 3-2*).

Les Administrateurs encouragent de plus en plus vivement la Banque, la SFI et l'AMGI à coordonner plus étroitement leurs opérations respectives. Durant l'exercice 98, ils ont examiné huit stratégies-pays préparées conjointement par la Banque et par la SFI¹.

Les Administrateurs ont adopté des stratégies et des directives qui aideront la Banque à concrétiser sa volonté d'encourager une bonne gestion des affaires publiques et de combattre la corruption. Conscients des effets négatifs de la corruption et d'une gouvernance inadéquate sur la stabilité macroéconomique, l'activité du secteur privé et la pérennité du développement, ils ont recommandé à la Banque de soutenir activement les pays qui demandent son aide pour renforcer leurs institutions et améliorer leur performance dans ces deux domaines. Ils ont aussi relevé que la responsabilité de la lutte contre la corruption et de l'amélioration de la gouvernance incombe au premier chef aux États membres, et ont insisté sur l'importance d'une approche cohérente et équitable.

Pacte stratégique avec les actionnaires

L'année dernière, les Administrateurs avaient unanimement approuvé la conclusion d'un Pacte stratégique entre la Banque et ses actionnaires — c'est-à-dire l'adoption d'un plan de réforme et de rénovation de l'institution pour qu'elle puisse travailler plus efficacement à la réalisation de son objectif primordial : la résorption de la pauvreté. Le Pacte stratégique a pour but de trans-

former la manière dont la Banque gère ses activités par l'amélioration de ses instruments, l'accélération de ses procédures, l'abaissement de ses coûts, l'élargissement de la place faite à la demande et le renforcement de son impact sur le développement. Les comités du Conseil des Administrateurs jouent un rôle important en aidant le Conseil à s'acquitter de sa mission de supervision de la mise en oeuvre du Pacte. Les Administrateurs ont examiné deux rapports semestriels sur le Pacte stratégique et noté de considérables progrès dans la réalisation de ses objectifs ambitieux. Ils ont souligné la nécessité d'améliorer encore le tableau de bord de l'institution en le focalisant sur les indicateurs clés et en faisant une plus grande place à l'impact sur le développement.

Au début de l'exercice 98, les Administrateurs ont examiné un rapport sur l'efficacité-coût en se fixant pour objectif d'aligner l'affectation des ressources sur les priorités stratégiques, de définir des normes plus claires pour le suivi de la bonne application des politiques, de simplifier les processus et de réduire les frais généraux. Les recommandations issues de cet examen sont en cours d'application dans le cadre du Pacte stratégique. Les Administrateurs ont approuvé les profondes réformes que la Banque proposait d'apporter à sa politique des ressources humaines. L'adoption de ce nouveau cadre de gestion du personnel marque une étape importante dans la mise en oeuvre du Pacte stratégique.

Réaction à la crise financière est-asiatique

Sous la supervision des Administrateurs, la Banque a réagi très activement à la crise est-asiatique dans le cadre de l'action engagée par la communauté internationale pour rétablir la confiance et une croissance durable dans la Région et faire face aux répercussions sociales de la crise. La Banque a engagé jusqu'à 16 milliards de dollars pour soutenir des programmes de réforme structurelle et d'assistance technique à l'appui des pays concernés. Très vite, les Administrateurs ont approuvé le plus gros prêt jamais accordé par la Banque : 5 000 millions de dollars pour la République de Corée. Avec ses partenaires, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque asiatique de développement

(BASD), la Banque aide plusieurs de ses pays clients d'Asie à s'attaquer aux problèmes structurels à l'origine de la crise financière actuelle.

Pays pauvres très endettés

L'année dernière, les Administrateurs de la Banque et du FMI avaient approuvé un programme d'action visant à ramener l'endettement des pays pauvres très endettés (PPTÉ) à un niveau soutenable et établi à cet effet un fonds fiduciaire. Tous les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux qui participent à ce programme (Initiative PPTÉ) collaborent à sa mise en oeuvre au profit des pays les plus pauvres et les plus endettés. L'exercice 98 a été marqué par de nouveaux progrès dans l'aide apportée aux pays fermement résolus à engager des réformes. À ce stade, six pays ont été admis au bénéfice de l'Initiative : la Bolivie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Guyana, le Mozambique et l'Ouganda, qui a été le premier à atteindre le « point d'achèvement ».

Stratégies-pays et stratégies sectorielles

La stratégie d'aide que la Banque établit pour chaque pays client (SAP-Stratégie d'aide-pays) forme la base de l'élaboration et du suivi des programmes d'action. C'est aussi l'un des principaux instruments utilisés par la Banque pour adapter sa stratégie de lutte contre la pauvreté à la situation particulière de ses clients, renforcer ses partenariats avec eux et répartir ses ressources entre les divers emplois concurrents. Les travaux des Administrateurs ont conduit à un recentrage manifeste des SAP sur l'intégration des leçons de l'expérience, la prise en compte des vues de la société civile, l'évaluation de l'impact de l'action de la Banque et des résultats obtenus sur le terrain, et le renforcement de la présence de la Banque dans les pays emprunteurs.

Lors de l'examen des SAP qui leur ont été présentées durant l'exercice 98, les Administrateurs ont poursuivi leurs efforts pour faire de la réduction de la pauvreté — objectif primordial de l'institution — l'élément de base de ces stratégies. Ils sont de plus en plus nombreux à reconnaître les améliorations considérables apportées à la qualité des SAP, mais ont souligné aussi la nécessité de particulariser plus encore les stratégies afin de renforcer l'adhésion des pays

et d'améliorer les résultats sur le terrain. Ils sont convenus que l'effort d'amélioration de la qualité des SAP devait être centré sur une plus grande sélectivité stratégique et sur le renforcement de l'autoévaluation et du suivi de la mise en oeuvre des SAP.

Durant l'exercice 98, les Administrateurs ont approuvé une stratégie pour le secteur santé, nutrition et population ; ce nouvel instrument permettra d'enrichir les stratégies-pays en remplaçant l'avantage comparatif, l'efficacité et les priorités de la Banque dans une perspective sectorielle.

Efficacité du développement

Le Comité pour l'efficacité du développement créé par les Administrateurs (CODE) a pour mandat de superviser les aspects de la mise en oeuvre et du suivi du Pacte stratégique qui affectent l'impact sur le développement et les résultats sur le terrain des opérations financées par la Banque. Il valide et guide les activités du Département de l'évaluation des opérations (OED) et supervise les suites données par la direction aux observations et recommandations de l'OED. Il aide les Administrateurs à évaluer le tableau de bord de l'institution, la gestion du portefeuille et les dispositifs de contrôle de la qualité, et à recentrer les priorités de développement.

Durant l'exercice 98, le Comité a continué à suivre l'application des stratégies retenues pour renforcer l'effort d'autoévaluation et les évaluations indépendantes afin de replacer l'ensemble de ces activités dans un cadre cohérent. La restructuration et la mise à jour du système d'évaluation de la Banque ont considérablement progressé sur tous les fronts.

Le Comité a également continué à veiller à ce que les conclusions des évaluations soient systématiquement et rapidement prises en compte dans l'élaboration de nouvelles orientations, politiques et procédures. Par exemple, après avoir examiné les études préparées par l'OED sur l'aide au Bangladesh, à la Côte d'Ivoire, au Mozambique et aux Philippines, il a rendu compte de ses délibérations au Conseil des Administrateurs avant que celui-ci débattre des stratégies proposées pour ces pays. De même, le Comité examine les projets de stratégie sectorielle avant

qu'ils ne soient discutés par les Administrateurs ; durant l'exercice 98, ces projets ont porté sur la santé, la nutrition et la population ; l'énergie ; et l'environnement. Au cours de l'année écoulée, les travaux du Comité ont aussi visé la réforme des politiques opérationnelles, la performance des projets d'assistance technique, les activités de renforcement des capacités et le portefeuille des projets pour l'Afrique, et le Programme spécial pour l'Afrique.

Augmentation sélective du capital

Sur la recommandation des Administrateurs de la BIRD, le Conseil des Gouverneurs a approuvé une augmentation sélective du capital par l'attribution de 23 246 parts à cinq pays : Brésil, Danemark, Espagne, République de Corée et Turquie. Cette augmentation sélective accroîtra le capital callable de 2 626 millions de dollars et le capital libéré de 168,3 millions de dollars, et elle sera à l'origine de contributions additionnelles à l'IDA d'environ 250 millions de dollars. On s'attend à ce que ces pays contribuent dans la même mesure à la Douzième reconstitution des ressources de l'IDA et à celles qui suivront.

Nouveaux auditeurs

Durant l'exercice 98, le Comité du Conseil des Administrateurs responsable de l'audit a examiné les mesures prises par la Banque pour améliorer le contrôle interne, les politiques financières (dont la gestion des actifs liquides et le degré de concentration du portefeuille) et les questions relatives à la formation et à l'affectation du revenu net de l'institution. En outre, il a veillé au bon déroulement du transfert de la fonction d'audit de la société Price Waterhouse à la société Deloitte Touche Tohmatsu (DTT) et a approuvé l'inclusion d'un rapport de gestion dans les états financiers accompagnant le *Rapport annuel* 1998. Les travaux récents du Comité ont porté sur la fonction passation des marchés et sur l'approche à retenir pour évaluer l'adéquation du provisionnement des risques de pertes sur prêts.

1. Brésil, Côte d'Ivoire, Égypte, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Mexique et Pologne.

AFRIQUE

Malgré l'optimisme prudent que suscitent ses progrès, l'Afrique ne pourra arracher à la pauvreté une partie importante de sa population sans accélérer encore sa croissance. Les réformes macroéconomiques qui ont permis au continent de renouer avec la croissance depuis trois ans doivent maintenant être approfondies afin de redéfinir le rôle de l'État et d'accroître son efficacité. Pendant l'exercice 98, la Banque a travaillé en concertation étroite avec ses clients africains pour les aider à améliorer les services sociaux et les équipements d'infrastructure, et à créer un environnement favorable à l'investissement privé et à l'expansion du secteur privé. Le développement humain a fait l'objet d'une attention spéciale, en particulier pour aider les populations d'Afrique à élargir leur accès à l'information en mettant à profit les systèmes mondiaux de communication. Plusieurs pays ont été admis au bénéfice de l'Initiative PPTTE (Initiative en faveur des pays pauvres très endettés), ce qui leur permettra d'utiliser leurs ressources rares pour promouvoir le développement et combattre la pauvreté plutôt que pour rembourser leurs dettes.

En 1997, pour la troisième année consécutive, la croissance économique par habitant a généralement été positive dans les pays subsahariens. Conjugée à l'amélioration des politiques économiques et à une plus grande ouverture politique, cette évolution ouvre de nouvelles perspectives en matière de développe-

ment. Tandis que les dirigeants africains s'attachent à répondre aux différents besoins de développement de leurs pays respectifs et s'efforcent de donner corps à ce que d'aucuns appellent la renaissance de l'Afrique, il s'agit pour la Banque de trouver de nouveaux moyens d'exploiter ces opportunités et de répondre à l'évolution des besoins de ses clients d'Afrique.

Le *Rapport annuel* de la Banque pour l'exercice 97 portait un jugement optimiste sur les possibilités de redressement économique de l'Afrique. Cet optimisme est conforté par les réalisations de l'exercice 98. Si l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) de la Région est chiffrée à 3,8 %, ce résultat est fortement influencé par l'Afrique du Sud dont le taux de croissance s'est établi à 2 % en 1997 ; en revanche, dans les autres pays, la progression des PIB a été en moyenne de 4,6 %, pourcentage à peine inférieur à celui de 1996 (4,8 %). En 1997, non moins de 37 pays ont affiché un taux de croissance par habitant positif, et 21 d'entre eux ont atteint 5 %, voire davantage. Les exportations ont progressé à peu près deux fois plus vite que le PIB au cours des dernières années, et la diminution des déficits budgétaires et de l'inflation a également favorisé la croissance (figure 2-1).

Mais l'optimisme devra rester tempéré tant que la performance économique de la Région reste insuffisante pour

faire reculer la pauvreté de façon substantielle et étendre les bienfaits de la croissance à toutes les couches de la société. Malgré les progrès récents, l'Afrique reste confrontée à de sérieux défis :

- la menace économique que constitue le VIH/SIDA¹ ;
- la dépendance à l'égard de l'aide au développement ;
- l'augmentation rapide de la dette intérieure dans certains pays ;
- les répercussions de la crise est-asiatique, qui pourraient entraîner un ralentissement.

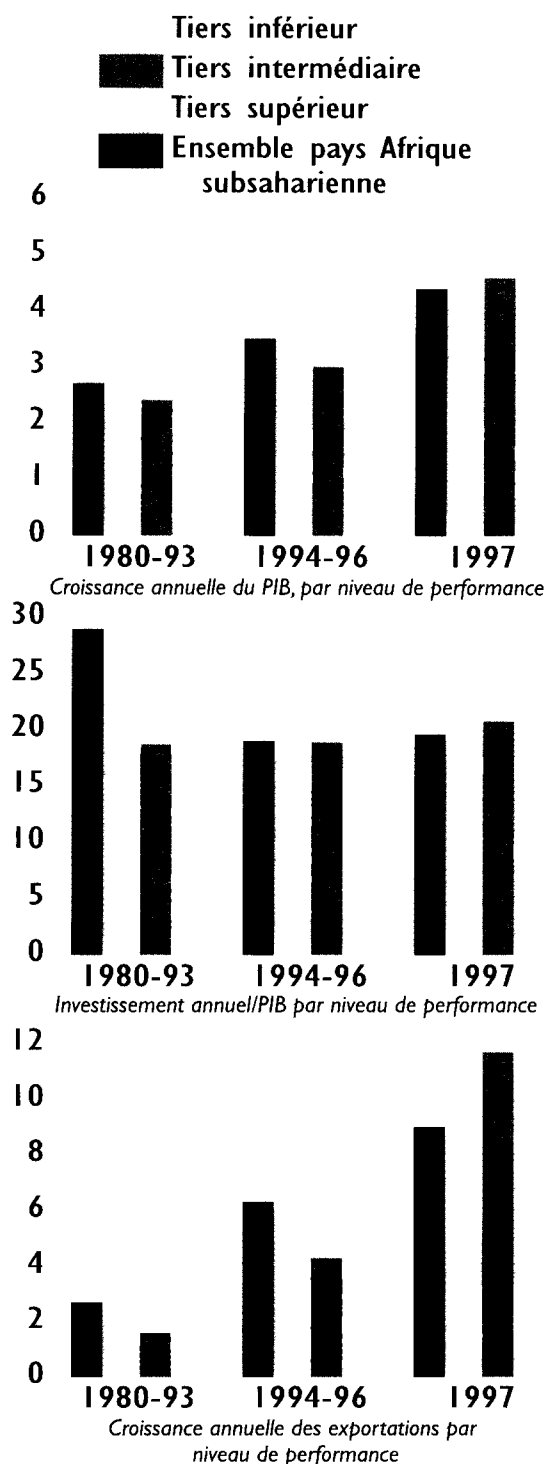
L'amélioration de la stabilité sociale et de bonnes politiques ont eu des effets positifs sur la majorité des économies africaines, mais cela ne saurait faire oublier les graves difficultés que connaissent les populations de quelque huit pays, toujours très affectés par l'instabilité politique et sociale. Certains d'entre eux, comme l'Angola, affichent des taux de croissance impressionnants, mais cela ne se traduit ni par le retour à la stabilité ni par l'amélioration des niveaux de vie.

Pour accélérer la croissance, il faut approfondir les réformes macroéconomiques grâce auxquelles l'Afrique a retrouvé depuis trois ans le chemin d'une croissance positive, et redéfinir le rôle de l'État afin d'accroître son efficacité.

L'Afrique se prend en charge

Le rôle particulièrement important des responsables africains a été souligné lorsque le président de la Banque a

FIGURE 2-1
Afrique subsaharienne :
Répartition par niveau de performance
(pourcentage)



Note : Moyennes nationales non pondérées.

participé aux réunions tenues par les dirigeants des pays d'Afrique à Kampala et à Dakar, respectivement en janvier et en juin 1998. Ce sont les leaders africains qui détiennent la clé du développement et de la stabilité du continent, que ce soit sur le plan économique, social ou politique. Mais il leur faut relever un défi redoutable. Ils doivent en effet approfondir les mesures de stabilisation macroéconomique et les réformes économiques, que beaucoup ont déjà engagées, et redéfinir le rôle de l'État en améliorant la capacité de leurs pays respectifs à gérer les ressources, en veillant à la mise en place de services sociaux et d'équipements d'infrastructure, et en créant un environnement porteur pour les entreprises.

Pendant l'exercice 98, la Banque a soutenu l'action engagée par ses clients africains. Le tableau 2-1 indique la répartition sectorielle des prêts accordés à la Région durant les exercices 89 à 98. Le tableau 2-2 retrace le montant des engagements, décaissements et transferts nets au cours des exercices 93 à 98, et le tableau 2-3 énumère les opérations que les Administrateurs ont approuvées pour chaque pays durant l'exercice 98. La figure 2-2 indique la part des engagements de la BIRD et de l'IDA reçue par chaque secteur.

Des mesures visant à approfondir les réformes ont déjà été prises au Sénégal, par exemple, qui a obtenu de l'IDA un crédit à l'ajustement de 100 millions de dollars pour soutenir la privatisation de la compagnie d'électricité et la libéralisation du secteur pétrolier. D'ici à la fin de 1998, non moins de 18 pays africains auront privatisé tout ou partie de leur secteur des télécommunications. La Banque continue de participer à la remise en état de la liaison ferroviaire Abidjan-Ouagadougou, qui reste l'unique concession ferroviaire de l'Afrique subsaharienne. Les travaux dont fait l'objet le corridor de Maputo entre le Mozambique et ses voisins pourraient bientôt changer les choses. La Banque a financé des services d'assistance technique pour la mise au point des plans et l'évaluation des concessions ferroviaires et portuaires envisagées. Les négociations en vue d'un accord ont déjà bien avancé.

À mesure que les pays d'Afrique se prennent en charge, nombre de leurs dirigeants

reconnaissent les effets dévastateurs de la corruption sur les efforts de développement. Six pays (Bénin, Éthiopie, Malawi, Mali, Ouganda et Tanzanie) ont demandé à la Banque de les aider à mettre en place des programmes nationaux de lutte contre la corruption et, dans bien des cas, l'Institut de développement économique soutient l'action engagée dans le cadre de ses programmes de promotion de l'intégrité. Lorsque la corruption risque de compromettre la réalisation des objectifs de développement, la Banque fait connaître publiquement son point de vue. Dans certains pays, le problème de la corruption est un élément central des discussions concernant les stratégies d'aide-pays (SAP).

Aller de l'avant

Les données d'observation confirment régulièrement que c'est dans les pays qui poursuivent des politiques économiques rationnelles que l'aide au développement est le plus efficace. Ce constat conduit la Banque à se montrer de plus en plus sélective dans ses concours financiers. Dans les pays qui ont adopté des politiques de nature à faire reculer la pauvreté en favorisant la croissance, le commerce et l'investissement, elle a accru son aide dans des proportions notables. Un plus grand nombre des SAP de l'exercice 98 définissent une stratégie spécifiquement conçue pour accélérer la croissance. Dans les pays qui n'ont pas encore adopté une ligne d'action plus rigoureuse, l'assistance de la Banque est centrée sur le dialogue avec les autorités et les services de conseil.

Pour que l'Afrique puisse maintenir l'impulsion fournie par ses premiers succès, il lui faut développer ses échanges commerciaux et promouvoir l'investissement privé. À l'heure actuelle, ses exportations se composent à 61 % de produits agricoles, de minéraux et de métaux et à 19 % seulement de produits manufacturés ; la croissance reste bien trop lente et repose sur une base beaucoup trop restreinte. Les entrées de capitaux privés à long terme sont passées de 4 milliards de dollars en 1996 à 8 milliards de dollars en 1997², mais ne représentent encore qu'une mince fraction des 256 milliards de dollars reçus par l'ensemble des pays en développement. L'Afrique doit attirer davantage d'investissements non seulement de la part

d'opérateurs étrangers, mais aussi de la part des Africains : on estime qu'environ 37 % des actifs africains sont détenus à l'étranger — pourcentage plus élevé que pour toute autre région du globe.

Pendant l'exercice 98, la Banque a aidé ses clients africains, comme le Malawi et le Mozambique, à réduire les obstacles au commerce et à améliorer leur compétitivité. Dans certains pays, les taxes sur les échanges commerciaux représentent jusqu'à 40 % des recettes budgétaires et, dans le cadre des initiatives prises pour résoudre ce problème, la Banque et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) étudient des moyens de faire face aux coûts financiers transitoires tandis que les pays renforcent leurs politiques budgétaires.

La réforme du secteur financier est d'une importance cruciale pour le développement et la compétitivité de l'Afrique. À la fin de l'exercice 98, 30 activités concernant le secteur financier, représentant un portefeuille de prêts de 397 millions de dollars, étaient en cours dans la Région. Des projets de privatisation et de restructuration ont été entrepris au Ghana, en Ouganda et au Togo. Au niveau régional, la Banque aide les unions économiques et monétaires de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale à uniformiser leurs systèmes de paiement et à améliorer la supervision de l'activité bancaire ; une action est également en cours avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en vue d'harmoniser les systèmes de paiement.

Dans le cadre de sa stratégie régionale de développement des activités de microfinancement, la Banque a fait de la diffusion des principes et méthodes à suivre pour créer des institutions de microfinancement viables et pour définir des stratégies nationales dans ce domaine, l'un des objectifs prioritaires de ses activités hors prêt, telle l'organisation d'ateliers au Ghana, au Mozambique et en Ouganda. Des séminaires régionaux — coparrainés par l'Institut de développement économique et respectivement tenus en Afrique du Sud, au Bénin et au Zimbabwe — ont attiré des décideurs et des financiers d'une quinzaine de pays africains.

Le projet béninois qui a permis de transformer une caisse coopérative en faillite en l'un des systèmes de crédit mutualiste les plus dynamiques d'Afrique est devenu un modèle de pratique performante, et une opération similaire a été lancée en Guinée.

L'un des éléments saillants de la réunion tenue à Gaborone par le Comité économique de la Coalition mondiale pour l'Afrique (CMA) est le consensus qui s'est dégagé entre les différents acteurs en présence — gouvernements, bailleurs de fonds et secteur privé — sur la nécessité d'un environnement prévisible pour les entreprises, d'un cadre macroéconomique stable et d'un secteur financier performant. De plus en plus nombreux sont aussi ceux qui prennent conscience que le secteur privé a un rôle important à jouer pour aider l'Afrique à

atteindre durablement les taux de croissance qui rendront possible une amélioration du bien-être de ses habitants. Si le soutien qu'apporte la Banque au développement du secteur privé passe, pour l'essentiel, par des prêts à l'appui de réforme des politiques publiques, des activités promotionnelles se sont aussi poursuivies tout au long de l'exercice. Le projet de pôle d'exportation mis en place au Ghana va plus loin en cherchant à aider concrètement le secteur privé. Élaboré durant l'exercice 98 avec l'aide de services d'assistance technique financés par des fonds fiduciaires japonais et autres, il vise à mettre à la disposition des exportateurs des terrains viabilisés et des installations portuaires d'accès facile. Ce pôle d'exportation appartiendra au secteur privé, qui en assurera aussi la gestion.

TABLEAU 2-1. PRÊTS À LA RÉGION AFRIQUE, PAR SECTEUR, EX. 89-98

(USD millions)

Secteur	Moyenne	Ex. 94	Ex. 95	Ex. 96	Ex. 97	Ex. 98
	annuelle Ex. 89-93					
Agriculture	612,8	152,6	407,1	301,3	193,7	176,9
Développement urbain	208,1	64,7	158,0	190	147,3	85,0
Eau et assainissement	218,8	74,1	248,2	35,7	25,0	110,7
Éducation	291,9	286,7	156,6	131,6	75,1	372,3
Électricité et autres sources d'énergie	216,7	90,0	255,3	73,3	163,7	380,3
Environnement	40,5	2,6	8,0	38,5	95,4	71,8
Finances	252,0	400,1	7,2	116,9	65,9	—
Gestion du secteur public	107,0	61,0	117,3	592,2	110,7	155,1
Hydrocarbures	58,1	186,2	—	—	—	—
Industrie	274,1	16,8	—	23,7	23,8	—
Industries minières	5,4	—	24,8	12,2	21,4	5,0
Opérations plurisectorielles	623,7	724,1	420,9	387,8	706,9	404,9
Protection sociale	62,6	85,5	155,7	257,5	—	114,7
Santé, nutrition et population	174,5	161,6	250,4	158,7	54,9	227,0
Télécommunications	86,0	—	—	—	—	—
Transports	376,3	501,9	74,8	420,7	52,9	770,1
Total	3 608,5	2 807,9	2 284,3	2 740,1	1 367,7	2 873,8
Dont : BIRD	831,2	127,7	80,7	—	56,0	57,4
IDA	2 777,4	2 680,2	2 203,6	2 740,1	1 680,7	2 816,4

NOTE : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.
— Néant.

TABLEAU 2-2. RÉGION AFRIQUE : ENGAGEMENTS, DÉCAISSEMENTS
ET TRANSFERTS NETS DE LA BANQUE MONDIALE, EX. 93-98

(USD millions)

	Ouganda		Éthiopie		Côte d'Ivoire		Total régional	
	Ex. 98	Ex. 93-98*	Ex. 98	Ex. 93-98*	Ex. 98	Ex. 93-98*	Ex. 98	Ex. 93-98*
Engagements BIRD et IDA	172	919	342	1 604	669	1 388	2 874	15 260
Solde non décaissé	570	570	322	322	467	467	8 984	8 984
Décaissements bruts	168	987	215	1 268	72	761	2 506	16 510
Remboursements	10	72	147	1 068	16	87	954	6 375
Décaissements nets	157	915	68	200	56	674	1 552	10 135
Intérêts et commissions	14	75	85	773	11	61	560	4 459
Transferts nets	143	840	-17	-573	45	613	992	5 676

NOTE : Les pays cités sont ceux qui ont le plus emprunté à la Banque mondiale durant les exercices 97-98. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Y compris, jusqu'au 30 juin 1996, les décaissements au titre du Fonds spécial de l'IDA.

Le Réseau de l'entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO), auquel la Banque est associée depuis cinq ans, regroupe environ 350 entreprises. Il a permis de faire avancer les réformes de la politique commerciale et de promouvoir l'investissement entre les pays concernés. Durant l'exercice 98, la Banque a fait appel au Mécanisme d'octroi de dons pour le développement (MDD) pour aider le réseau à devenir pleinement indépendant et pour l'étendre à l'Afrique orientale et australe.

Pour promouvoir la privatisation en Afrique, la Banque et l'AMGI ont établi sur le site d'IPANet³ (centre d'information sur l'investissement créé par l'AMGI sur l'Internet) un lieu spécialisé avec un autre site « PrivatizationLink⁴ », qui décrit les possibilités d'investissement liées aux privatisations. L'AMGI a aussi soutenu l'investissement privé par la délivrance de garanties, totalisant 126 millions de dollars, à l'appui de projets en Angola, au Cap-Vert, en Guinée équatoriale, au Kenya, au Mozambique et en Ouganda. Ces garanties ont permis d'attirer 2,3 milliards de dollars d'investissements directs étrangers.

Tous les efforts déployés pour stimuler le commerce et l'investissement sont aussi d'une importance capitale pour promouvoir la croissance agricole, qui est elle-même le moteur du

améliorations substantielles apportées aux politiques macroéconomiques et agricoles. La fourniture de services de vulgarisation mieux adaptés a également contribué à accélérer la croissance du secteur agricole qui est estimée à 3,5 % pour 1997, malgré la sécheresse dont ont souffert certaines régions. Le portefeuille de développement rural est passé de 118 à 100 opérations entre les exercices 97 et 98, mais il est de meilleure qualité⁵. Les administrations locales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres bailleurs de fonds ont intensifié leur collaboration dans le domaine de la vulgarisation agricole. Durant l'exercice 98, l'expérience de participation villageoise tentée au Bénin pendant l'exercice 97 a fait l'objet d'un crédit au développement des connaissances et à l'innovation, et a été étendue à sept autres pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Malawi, Mali et Ouganda). Environ 1 000 villages participent à ces opérations pilotes qui font appel aux projets de services agricoles financés avec l'aide de la Banque pour expérimenter de nouveaux moyens de promouvoir un développement rural intégré. Les agents de terrain des services de vulgarisation et d'autres organismes aident les villageois à planifier et exécuter des actions collectives de développement rural.

TABLEAU 2-3. AFRIQUE : PROJETS APPROUVÉS DURANT L'EXERCICE 98

Pays/nom du projet	Date d'approbation	Période d'amortissement	Principal (millions)	
			DTS	USD
Angola				
Aide sociale post-conflit	15 avril 98	2008/2037	3,70	5,00
Bénin				
Projet pilote d'appui à la région rurale du Borgou	15 juin 98	2008/2037	3,00	4,00
Fonds social	19 mai 98	2008/2037	12,40	16,70
Burkina Faso I				
Développement des services agricoles nationaux II	1 ^{er} juill. 97	2007/2037	30,30	41,30
Cameroun				
Enseignement supérieur et formation technique	24 juin 98	2008/2038	3,70	4,86
Ajustement structurel III	25 juin 98	2008/2038	133,50	180,00
Ajustement structurel II	15 déc. 97	2006/2035	12,90	18,10
Cap-Vert				
Aide aux réformes économiques	23 déc. 97	2008/2037	21,80	30,00
Comores				
Santé	26 févr. 98	2008/2038	6,20	8,40
Fonds social	4 déc. 97	2008/2037	8,50	11,50
Côte d'Ivoire				
Renforcement des capacités à l'appui du développement du secteur privé	25 juin 98	2008/2038	8,90	12,00
Programme d'investissement/ajustement - secteur des transports	23 juin 98	2008/2038	130,60	180,00
Aide à l'éducation et à la formation	29 mai 98	2008/2038	39,60	53,30
Ajustement - développement du secteur privé	15 déc. 97	2006/2036	26,10	36,60
Assistance technique pour réformes de la gestion des terrains urbains et du financement du logement	5 nov. 97	2008/2037	7,30	10,00
Restructuration de la dette commerciale	10 juill. 97	2008/2037	36,00	50,00
Érythrée				
Valorisation des ressources humaines	15 janv. 98	2008/2037	39,10	53,00
Santé	16 déc. 97	2008/2037	13,40	18,30
Réhabilitation portuaire	18 nov. 97	2008/2037	22,20	30,30
Éthiopie				
Recherche et formation agricoles	9 juin 98	2008/2038	44,50	60,00
Programme de développement du secteur de l'éducation	26 mai 98	2008/2038	74,30	100,00
Aide au programme de développement du secteur routier	15 janv. 98	2008/2037	224,50	309,20
Énergie II	11 déc. 97	2008/2037	146,14	200,00
Gambie				
Projet participatif de santé, nutrition et population	31 mars 98	2008/2038	13,40	18,00
Ghana				
Aide à la réforme économique	11 juin 98	2008/2038	37,10	50,00
Gestion des ressources naturelles	4 juin 98	2008/2038	6,90	9,30
Ajustement - secteur privé	15 déc. 97	2005/2035	1,70	2,40
Aide au programme du secteur de la santé	21 oct. 97	2008/2038	25,10	35,00
Guinée				
Renforcement des capacités pour le secteur de la microfinance	25 juin 98	2008/2038	3,80	5,00
Ajustement - gestion des dépenses publiques	16 déc. 97	2008/2037	50,80	70,00
Guinée-Bissau				
Programme national de développement de la santé	25 nov. 97	2007/2037	8,60	11,70
Kenya				
Ajustement structurel	15 déc. 97	2006/2036	12,50	17,50
Lesotho				

Pays/nom du projet	Date d'approbation	Période d'amortissement	Principal (millions)	
			DTS	USD
Madagascar				
Réforme du secteur minier	30 juin 98	2008/2038	3,80	5,00
Nutrition communautaire II	21 avril 98	2008/2038	20,40	27,60
Développement du secteur de l'éducation	10 mars 98	2008/2037	47,70	65,00
Projet pilote d'eau et d'assainissement en milieu rural	18 déc. 97	2008/2037	12,60	17,30
Malawi				
Éducation secondaire	24 mars 98	2008/2038	35,50	48,20
Déréglementation et restructuration des finances publiques	15 déc. 97	2006/2036	1,70	2,40
Mali				
Initiatives communautaires de lutte contre la faim et la pauvreté	7 avril 98	2008/2037	15,90	21,50
Maurice				
Assainissement et réseau d'égouts	12 févr. 98	2003/2013	s.o.	12,40
Mauritanie				
Investissements dans le secteur de la santé	31 mars 98	2008/2037	17,80	24,00
Gestion des ressources publiques	15 déc. 97	2006/2036	0,30	0,40
Mozambique				
Valorisation des ressources en eau I	12 févr. 98	2008/2038	26,20	36,00
Niger				
Réhabilitation des infrastructures de transport	18 déc. 97	2008/2037	20,30	28,00
Ouganda				
Aide d'urgence pour la réparation de routes endommagées par El Niño	7 mai 98	2008/2038	20,50	27,60
Nutrition et développement du jeune enfant	24 mars 98	2008/2038	25,00	34,00
Ajustement - secteur éducation	24 mars 98	2008/2038	59,20	80,00
Assistance technique et aide institutionnelle pour le secteur routier	9 sept. 97	2008/2037	21,60	30,00
Rwanda				
Secteur des transports	18 déc. 97	2000/2030	33,09	45,00
Sénégal				
Ajustement - secteur de l'énergie	19 mai 98	2008/2038	74,00	100,00
Promotion des exportations agricoles	9 déc. 97	2008/2037	5,90	8,00
Décentralisation et développement urbain	20 nov. 97	2008/2037	55,20	75,00
Développement intégré du secteur de la santé	4 sept. 97	2007/2037	35,90	50,00
Tanzanie				
Recherche agricole - phase II	29 janv. 98	2008/2037	15,90	21,80
Ajustement structurel	15 déc. 97	2007/2037	1,80	2,60
Projet pilote de valorisation des ressources humaines	7 oct. 97	2008/2037	15,00	20,90
Tchad				
Énergie domestique	2 juin 98	2008/2038	4,00	5,27
Togo				
Aide à la privatisation et à la restructuration d'entreprises publiques	5 mars 98	2008/2038	22,00	30,00
Transport routier	11 sept. 97	2007/2037	36,00	50,00
Aide aux services agricoles nationaux	11 sept. 97	2007/2037	19,20	26,20
Zambie				
Réhabilitation du secteur de l'électricité	19 févr. 98	2008/2037	55,10	75,00
Aide au programme d'investissement dans le secteur routier	14 oct. 97	2007/2037	51,50	70,00
Zimbabwe				
Protection et réhabilitation des parcs	2 juin 98	2008/2033	46,30	62,50
Gestion et services agricoles	29 mai 98	2008/2033	6,60	8,80
Actions communautaires	19 mai 98	2008/2033	45,00	60,00
Total			2 064,58	2 873,73

s.o. = sans objet (prêt de la BIRD).

FIGURE 2-2 Afrique : Engagements de la BIRD et de l'IDA, par secteur, ex. 98



La plus grande richesse de l'Afrique : ses ressources humaines

Dans aucun des domaines cruciaux pour le développement national, depuis l'analyse des politiques économiques jusqu'à l'organisation efficace des services sociaux de base, l'Afrique ne dispose de toutes les capacités nécessaires. Au cours de l'exercice 98, les Gouverneurs africains ont décidé de lancer le Partenariat pour le renforcement des capacités en Afrique (PACT), dont le pilotage sera assuré par les gouvernements africains. En outre, le développement des capacités continue de faire partie intégrante de toutes les activités de la Banque et occupe une place centrale dans les SAP mises au point, entre autres, pour l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya, et le Zimbabwe. Certains projets anciens ont également été restructurés pour renforcer le programme d'action dans ce domaine⁶.

Les travaux de recherche effectués pour le *Rapport sur le développement dans le monde 1998*⁷ font ressortir le rôle important du savoir et de l'information dans la réussite du développement. Mais la sophistication croissante des systèmes de communication mondiaux risque de marginaliser l'Afrique. La Banque s'efforce de remédier à ce problème en finançant plusieurs projets d'information :

- AfricaDev : lancé à titre expérimental au cours de l'exercice 98, ce projet permet de relier les professionnels du développement travaillant en Afrique aux experts de la Banque ;

- Africa Live Data Base : base de données en ligne qui permet de consulter des indicateurs économiques et sociaux via l'Internet⁸ ;

- L'Université africaine virtuelle, qui propose des formations diplômantes en sciences, en ingénierie et en éducation permanente ;

- Le programme de l'IDE « Liaisons mondiales » qui a déjà permis de relier, via l'Internet, 64 écoles de six pays africains à des écoles partenaires de pays industriels.

L'une des tâches les plus ardues pour les pays africains est de se doter d'un vivier de compétences qui leur permette d'affronter la concurrence dans une économie mondialisée. Le problème se fait sentir au plus bas de l'échelle : dans le secteur de l'éducation, par exemple, l'Afrique est confrontée à un déficit alarmant, avec le taux de scolarisation le plus faible du monde et un taux d'alphabétisation des adultes de seulement 53 %. Pendant l'exercice 98, la Banque a sensiblement accru son soutien à l'éducation avec l'octroi de 372 millions de dollars de crédit de l'IDA pour financer des améliorations quantitatives et qualitatives de l'enseignement au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, à Madagascar, au Malawi, en Ouganda et en Tanzanie. Elle a de même augmenté ses concours en faveur de la santé, de la nutrition et de la population en prêtant 227 millions de dollars à l'appui de projets dans neuf pays. Les années précédentes, elle avait réduit le montant de ses engagements dans les secteurs sociaux, car il était indispensable de commencer par

ENCADRÉ 2-1. EN FINIR AVEC LE FARDEAU DE LA DETTE

Au début des années 90, le poids insoutenable du service de la dette qui compromettait les efforts de développement des pays très pauvres — dont beaucoup de pays africains — a attiré l'attention de tous les milieux concernés. Devant la campagne lancée par les églises et les groupes religieux du monde entier en faveur de l'allègement de ce fardeau, la Banque et le Fonds monétaire international ont mis au point une initiative spéciale. Le but était d'aider les pays pauvres ayant adopté des politiques économiques rationnelles à se débarrasser d'un endettement insoutenable pour pouvoir concentrer leurs énergies sur le développement et la lutte contre la pauvreté. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) concrétise l'engagement de la communauté internationale, et des créanciers en particulier, de ramener la dette des pays admissibles à un niveau tolérable. Le Fonds fiduciaire PPTE permet d'alléger l'endettement des pays concernés

en payant par anticipation une partie de la dette due aux institutions multilatérales, en achetant et en annulant une portion de la dette, ou encore en assurant le service de la dette aux échéances voulues. Avril 1998 a marqué une étape importante dans l'histoire de l'Initiative PPTE : c'est au cours de ce mois que l'Ouganda en est devenu le premier bénéficiaire, avec un allègement du service de sa dette de 650 millions de dollars, et qu'il a été décidé d'accorder au Mozambique un allègement de près de 3 000 millions de dollars. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali ont aussi été déclarés admissibles au cours de l'exercice 98. Durant ce même exercice, il a été décidé d'accorder au Burkina Faso et à la Côte d'Ivoire des allègements qui réduiront leurs obligations de service de 1 000 millions de dollars ; en outre, des allègements de l'ordre de 900 millions de dollars sont envisagés pour la Guinée-Bissau et le Mali.

résoudre certains problèmes cruciaux touchant l'orientation des politiques publiques et la capacité d'absorption avant de pouvoir accélérer les décaissements. Grâce aux réformes mises en place, les nouveaux prêts ont désormais plus de chances d'aboutir à de bons résultats.

Le Partenariat au service du développement en Afrique

Le plus grand rôle que jouent les pays africains dans leur propre développement incite la Banque à renforcer ses partenariats dans la Région. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a célébré son 40^e anniversaire en organisant une conférence dont la Banque a été l'un des partenaires clés. Intitulée « Les femmes africaines et le développement économique », la conférence a établi des plans pour réaliser l'une des ambitions fondamentales de la Banque : faire des femmes des actrices à part entière du processus de développement. Avec la Banque africaine de développement, le partenariat a dépassé le cadre du simple cofinancement de projets. Il a été décidé de retenir la Côte d'Ivoire, le Mozambique et le Sénégal comme pays pilotes, et des actions conjointes seront entreprises.

Les partenariats avec les institutions africaines régionales, comme la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et, au niveau du continent, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), revêtent de plus en plus d'importance étant donné que le succès des pays africains dépend de leur aptitude à travailler ensemble. L'Afrique australe⁹ a fait l'objet de la première SAP mise au point pour une région particulière sur la base de consultations avec les différents pays concernés et les entités régionales, telle la SADC. Cette stratégie souligne la nécessité d'accroître les échanges et les investissements régionaux, de développer l'infrastructure, et de renforcer l'assise et l'efficacité des secteurs financiers.

Les ONG continuent d'être associées à l'exécution de certains éléments cruciaux des activités de la Banque sur le terrain. Au Mali, par exemple, elles conduisent des activités d'alphabétisation et de formation à la gestion dans le cadre d'un projet destiné à soutenir les priorités de développement identifiées par les communautés locales. À Madagascar, elles contribuent à l'exécution du programme de nutrition mis en place dans les villages.

Le Programme spécial d'assistance (PSA) pour l'Afrique reste l'un des dispositifs essentiels de la coordination des politiques et des programmes mis en place par les bailleurs de fonds pour soutenir les réformes économiques des pays africains. Pour évaluer l'efficacité du PSA, ses membres ont entrepris d'en examiner les grandes orientations pendant l'exercice 98 et ont demandé au Département de l'évaluation des opérations de procéder à une analyse indépendante. Si l'utilité du PSA a été réaffirmée, les partenaires examineront un certain nombre de mesures qui permettraient d'améliorer les mécanismes du programme, d'accroître la participation des parties prenantes africaines — gouvernements, institutions régionales et société civile —, et d'améliorer le processus de consultation avec ces différents interlocuteurs.

Dans le cadre de l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique, la Banque a lancé des programmes d'investissement sectoriels en coordination avec les organismes des Nations Unies et la communauté des bailleurs de fonds. Ces programmes se révèlent un bon moyen d'aider les pays africains à concentrer leurs interventions sur certains secteurs prioritaires. Ainsi, en Éthiopie, un crédit de 100 millions de dollars contribue au financement du programme national de développement du secteur de l'éducation, lequel représente un investissement de 1 800 millions de dollars, et au Ghana, un premier crédit de 35 millions de dollars soutient un programme de santé de 824 millions de dollars.

Répondre aux besoins des clients

Les engagements de la Banque avaient diminué au cours de l'exercice 97 du fait que la Banque s'était attachée à améliorer la qualité des projets en portefeuille, tandis que ses clients centraient leurs efforts sur la mise en œuvre des réformes nécessaires. Ces objectifs ayant été atteints, les engagements ont à nouveau progressé pendant l'exercice 98 pour passer à 2 874 millions de dollars.

Durant l'exercice 98, pour s'assurer qu'elle répond effectivement à leurs besoins, la Banque a entrepris des enquêtes auprès de ses clients dans dix pays subsahariens. En règle générale, les clients ont jugé les personnels et les produits

de la Banque satisfaisants, et ont signalé des améliorations depuis l'enquête de 1995 ; ils ont toutefois engagé les agents de la Banque à adapter leur très grande expertise aux besoins particuliers de chaque pays et à faire preuve de plus de souplesse pour nouer de véritables partenariats avec les pays africains.

1. L'espérance de vie diminue de façon sensible dans les pays où les taux de prévalence du VIH/SIDA sont élevés : d'après les estimations, elle aurait baissé de non moins de 17 ans, revenant ainsi aux niveaux des années 50. Il y a toutefois un espoir : on observe une diminution de la prévalence des infections par VIH en Ouganda depuis 1995 sous l'effet d'une baisse des taux d'infection. La Banque aide actuellement l'Ouganda à financer deux projets visant à promouvoir l'adoption de comportements sexuels plus prudents, et 26 autres projets réalisés avec son concours dans la Région comportent des composantes VIH/SIDA. Environ 42 % du total des prêts accordés par la Banque entre 1986 et 1997 à l'appui de la lutte contre le VIH/SIDA sont allés à l'Afrique.
2. Banque mondiale, 1998. *Global Development Finance 1998*. Washington.
3. <http://www.ipanet.com>
4. <http://www.privatizationlink.org>
5. La part des projets à problèmes est tombée de 20,3 % du portefeuille en 1997 à 17 % en 1998.
6. Ainsi, le Deuxième projet de développement institutionnel approuvé au cours de l'exercice 94 pour le Malawi prévoit maintenant de remédier à la pénurie aiguë de comptables, en renforçant une institution locale afin de former des Malawiens sur place plutôt qu'à l'étranger. Par ailleurs, tout le portefeuille des projets concernant la Tanzanie a fait l'objet d'un examen centré sur le renforcement des capacités, et l'équipe chargée de ce pays a entrepris d'appliquer les recommandations issues de cet examen.
7. Banque mondiale (à paraître). *Rapport sur le développement dans le monde 1998-1999 Le Savoir au service du développement*. Éditions Eska.
8. <http://www.worldbank.org/html/extpb/Publications.html>
9. Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE

Durant l'exercice 98, les dispositions à prendre face à la crise économique et financière ont dominé l'appui de la Banque à la Région Asie de l'Est et Pacifique. La Banque a aidé les pays à restructurer leur secteur financier, à réformer le mode de gouvernement des entreprises et à mettre en place des filets de protection sociale pour remédier à la montée du chômage, à la baisse des revenus et des dépenses publiques et à la hausse des prix des produits de base, qui affectent surtout les pauvres. En plus de son programme de prêts normal, elle s'est engagée à fournir environ 16 milliards de dollars pour répondre aux besoins supplémentaires créés par la crise. Sur ce montant, 5,65 milliards de dollars avaient été décaissés à la fin de l'exercice. Parallèlement, la Banque a poursuivi ses opérations habituelles en aidant ses clients à mettre en oeuvre des programmes destinés à promouvoir les réformes économiques et sociales, à combattre la pauvreté et à renforcer les capacités institutionnelles. Les catastrophes naturelles qui ont frappé la Chine, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Viet Nam l'ont aussi conduite à fournir des aides d'urgence à ces pays.

Les progrès sans précédent réalisés depuis une vingtaine d'années par de nombreux pays d'Asie de l'Est et du Pacifique tant au plan du niveau de vie que sur le front de la pauvreté ont été remis en

cause pendant l'exercice 98 par la crise économique et financière. La dépréciation massive des monnaies nationales, les pénuries de liquidités, la compression de l'investissement et de la consommation, et les restructurations industrielles et financières imposées par la crise ont assombri — à des degrés divers — les perspectives de croissance à court terme de tous les pays. Beaucoup des gens que le dynamisme économique de la Région avait arrachés à la pauvreté au cours des décennies passées sont retombés au-dessous du seuil de pauvreté.

La crise est-asiatique a été déclenchée par un exode massif des fonds qui étaient venus se placer sur les marchés de capitaux de la Région. La Thaïlande a été la première touchée par ce mouvement, qui s'est rapidement propagé aux pays voisins à mesure que la confiance des investisseurs fléchissait. Si les principaux facteurs qui ont nourri la crise diffèrent d'un pays à l'autre, plusieurs caractéristiques communes peuvent être relevées :

- l'incapacité des autorités à maîtriser la demande et à contenir la forte expansion du crédit avait entraîné d'importants déficits des transactions courantes et la création de bulles sur les marchés immobiliers et boursiers ;
- la rigidité des régimes de change avait encouragé les emprunts extérieurs (pour tirer parti de taux d'intérêt plus faibles), ce qui avait conduit les

banques et les entreprises à assumer des risques de change dépassant les normes de prudence ; et

- le laxisme de la réglementation prudentielle et de la surveillance du secteur financier avait entraîné une forte détérioration de la qualité des portefeuilles de prêt des établissements bancaires.

Ces problèmes étaient aggravés par les déficiences de l'allocation des ressources, en particulier les distorsions résultant de l'orientation sélective du crédit par l'État, du népotisme, du déséquilibre des structures industrielles, et des mesures visant à restreindre la participation et la concurrence étrangères.

Les développements intervenus dans les économies industrialisées et les marchés internationaux des capitaux ont certes contribué au déclenchement de la crise, mais ils n'en ont pas été la cause fondamentale. L'atonie de la croissance économique au Japon et en Europe depuis le début des années 90 avait conduit ces pays à adopter des politiques monétaires d'accompagnement de la conjoncture et à pratiquer des taux d'intérêt faibles. Conjugés au fait que les investisseurs internationaux étaient activement à la recherche de rendements élevés sur les marchés émergents, ces facteurs avaient abouti à une situation telle que les économies de la Région non seulement voyaient affluer plus de capitaux qu'elles n'en

pouvaient utiliser de manière rentable à un niveau de risque raisonnable, mais étaient en outre empêchées de les employer rationnellement par les faiblesses structurelles de leurs systèmes financiers.

Les perspectives économiques

Deux tendances contradictoires influent sur les perspectives économiques de la Région. D'une part, la balance des transactions courantes des pays concernés évolue dans la bonne direction. S'il se poursuit et s'il s'accompagne d'importantes aides financières publiques, cet ajustement contribuera à redonner confiance aux investisseurs, à revitaliser l'investissement étranger et à jeter les bases d'un redressement. D'autre part, la forte

compression des dépenses d'investissement — sous l'effet de la diminution des financements étrangers, de la faiblesse des systèmes bancaires et de politiques monétaires et budgétaires restrictives — bride l'évolution positive du commerce et compromet les chances d'une reprise économique rapide. Avant la crise, les dépenses d'investissement de la Région étaient élevées (37 % du PIB), et le redémarrage de l'investissement est d'une importance cruciale pour le redressement et la croissance de l'économie. En tout état de cause, la reprise sera sans doute un peu plus faible qu'on ne l'avait d'abord prévu et l'Asie de l'Est ne retrouvera sans doute pas les taux de croissance enregistrés avant la crise si l'investissement ne repart pas rapidement.

TABLEAU 2-4. PRÊTS À LA RÉGION ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE, PAR SECTEUR, EX. 89-98

(USD millions)

Secteur	Moyenne annuelle	Ex. 94	Ex. 95	Ex. 96	Ex. 97	Ex. 98
	Ex. 89-93					
Agriculture	848,7	1 570,4	373,0	844,9	1 265,0	1 058,7
Développement urbain	181,5	349,0	486,0	542,7	265,0	45,1
Eau et assainissement	197,4	—	75,0	57,0	168,6	87,8
Éducation	382,3	436,6	526,5	437,9	645,0	103,5
Électricité et autres sources d'énergie	888,1	1 048,5	1 383,0	1 683,0	1 131,4	783,7
Environnement	134,9	381,5	308,1	170,7	—	278,4
Finances	364,7	100,0	—	49,0	28,4	5 420,0
Gestion du secteur public	78,1	—	88,0	—	—	230,0
Hydrocarbures	82,2	266,0	245,0	—	—	—
Industrie	204,4	—	175,0	217,0	60,0	—
Industries minières	—	—	—	35,0	—	—
Opérations plurisectorielles	257,0	82,7	167,0	130,0	—	315,0
Protection sociale	—	9,7	267,5	40,0	—	10,0
Santé, nutrition et population	131,9	160,0	242,2	296,0	58,9	146,5
Télécommunications	182,7	250,0	325,0	—	—	34,5
Transports	746,2	1 380,0	1 032,5	916,9	1 243,7	1 110,0
Total	4 680,1	6 034,4	5 693,8	5 420,1	4 866,0	9 623,2
Dont : BIRD	3 770,1	4 623,8	4 592,6	4 252,2	4 074,4	8 847,0
IDA	910,0	1 410,6	1 101,2	1 167,9	791,6	776,2

NOTE : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours pas à la somme exacte de leurs éléments.
— Néant.

Il est indispensable de restaurer la confiance des investisseurs, ce qui exige de mener à bonne fin des programmes bien conçus de restructuration de l'endettement des entreprises et des établissements bancaires. Pour que la Région opère son redressement et reprenne le chemin de la croissance, il lui faudra impérativement remédier à la grave crise du crédit et abaisser les taux d'intérêt élevés qui sont pratiqués actuellement. Mais un autre élément jouera un rôle tout aussi important, à savoir l'existence d'un environnement externe favorable — en particulier, une reprise économique plus vigoureuse au Japon, le maintien de l'ouverture des marchés en Europe et aux États-Unis, et la continuation des efforts de la Chine pour stimuler son économie et stabiliser les taux de change. Ces facteurs, combinés à la disponibilité de meilleures facilités de financement des échanges commerciaux et des fonds de roulement des entreprises, pourraient stimuler les exportations et soutenir la reprise économique. Les pays asiatiques doivent aussi éviter les dévaluations compétitives de leurs monnaies respectives afin d'empêcher une nouvelle série de difficultés financières.

À la clôture de l'exercice, la République de Corée et la Thaïlande avaient déjà sensiblement progressé dans la mise en oeuvre de programmes de réforme et de stabilisation — notamment en ce qui concerne le secteur financier, la politique de la concurrence et la restructuration des entreprises —, et certains signes encourageants

donnaient à penser que les réformes commençaient à prendre racine.

La réaction de la Banque

La mission fondamentale de la Banque — combattre la pauvreté et promouvoir un développement durable — et le souci qu'elle a toujours eu d'améliorer la santé et le niveau d'instruction des populations, de protéger l'environnement, de développer les équipements d'infrastructure et de renforcer les institutions ont fourni les éléments de réponse aux nouveaux défis lancés par la crise est-asiatique et formé la base des opérations de prêt et des services de conseil mis en place à l'appui de la Région au cours de l'exercice 98. Le tableau 2-4 indique la répartition sectorielle des prêts accordés à la Région durant les exercices 89 à 98. Le tableau 2-5 retrace le montant des engagements, décaissements et transferts nets au cours des exercices 93 à 98, et le tableau 2-6 énumère les opérations que les Administrateurs ont approuvées pour chaque pays pendant l'exercice 98. La figure 2-3 indique la part des engagements de la BIRD et de l'IDA reçue par chaque secteur.

La Banque a rapidement lancé un vaste programme de prêts fondé sur un double objectif : restructurer le secteur financier et le secteur des entreprises, et préserver les services sociaux. Elle a parallèlement élaboré un programme complémentaire d'assistance technique et de services de

TABLEAU 2-5. RÉGION ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE : ENGAGEMENTS, DÉCAISSEMENTS ET TRANSFERTS NETS DE LA BANQUE MONDIALE, EX. 93-98

(USD millions)

	Chine		Indonésie		République de Corée		Total régional	
	Ex. 98	Ex. 93-98*	Ex. 98	Ex. 93-98*	Ex. 98	Ex. 93-98*	Ex. 98	Ex. 93-98*
Engagements BIRD et IDA	2 616	17 643	703	6 384	5 000	5 975	9 623	37 207
Solde non décaissé	10 906	10 906	4 728	4 728	434	434	20 026	20 026
Décaissements bruts	2 094	12 156	659	6 014	5 167	6 267	9 375	30 460
Remboursements	395	1 983	749	6 345	292	2 614	2 189	16 354
Décaissements nets	1 698	10 173	-90	-331	4 875	3 652	7 186	14 105
Intérêts et commissions	574	2 802	663	5 023	237	1 092	1 945	12 381
Transferts nets	1 124	7 371	-753	-5 354	4 638	2 560	5 241	1 724

TABLEAU 2-6. ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE : OPÉRATIONS APPROUVÉES DURANT L'EXERCICE 98

Pays/nom du projet	Date d'approbation	Période d'amortissement	Principal (millions)	
			DTS	USD
Cambodge				
Adduction d'eau en milieu urbain	17 févr. 98	2008/2037	22,70	30,96
Chine				
Projet routier intéressant trois provinces	23 juin 98	2004/2018	s.o.	230,00
Développement de l'électricité - Hunan	18 juin 98	2004/2018	s.o.	300,00
Intensification de l'agriculture irriguée II	18 juin 98	2004/2018	s.o.	300,00
Environnement urbain - Guangxi*	16 juin 98	2003/2018	s.o.	72,00
Environnement urbain - Guangxi*	16 juin 98	2008/2033	14,90	20,00
Bassin du Tarim II*	9 juin 98	2004/2018	s.o.	90,00
Bassin du Tarim II*	9 juin 98	2008/2033	44,60	60,00
Réseau routier national III	29 mai 98	2004/2018	s.o.	250,00
Transports fluviaux II	29 mai 98	2004/2018	s.o.	123,00
Transports dans le centre-ville - Guangzhou	29 mai 98	2004/2018	s.o.	200,00
Réhabilitation post-séisme - Hebei	29 mai 98	2008/2033	21,10	28,40
Développement forestier dans zones pauvres*	27 mai 98	2008/2033	74,30	100,00
Développement forestier dans zones pauvres*	21 mai 98	2005/2014	s.o.	100,00
Services de santé de base	19 mai 98	2008/2033	63,00	85,00
Développement durable des ressources côtières	19 mai 98	2004/2018	s.o.	100,00
Gestion commerciale des fermes d'État	31 mars 98	2003/2018	s.o.	150,00
Transport de l'électricité - Chine orientale (Jiangsu)	26 mars 98	2003/2018	s.o.	250,00
Maîtrise de l'énergie	26 mars 98	2003/2018	s.o.	63,00
Environnement - Shandong	28 oct. 97	2003/2018	s.o.	95,00
Corée, République de				
Ajustement structurel	26 mars 98	2003/2013	s.o.	2 000,00
Reconstruction économique	23 déc. 97	2003/2008	s.o.	3 000,00
Indonésie				
Développement - Kecamatan	2 juin 98	2002/2014	s.o.	225,00
Régénération et gestion des récifs coralliens	31 mars 98	2001/2013	s.o.	6,90
Développement régional - Maluku	31 mars 98	2001/2013	s.o.	16,30
Réseau routier - Sumatra Nord	31 mars 98	2002/2013	s.o.	234,00
Éducation de base - Java Ouest	31 mars 98	2001/2013	s.o.	103,50
Développement régional - Bengkulu	3 mars 98	2001/2013	s.o.	20,50
Aide à la réforme bancaire	4 déc. 97	2001/2013	s.o.	20,00
Développement de l'infrastructure de l'information	18 nov. 97	2001/2013	s.o.	34,50
Maternité sans risques	1 ^{er} juill. 97	2001/2012	s.o.	42,50
Malaisie				
Redressement économique et protection sociale	18 juin 98	2002/2014	s.o.	300,00
Mongolie				
Assistance technique pour finances publiques	2 juin 98	2008/2038	3,80	5,00
Amélioration des services - Oulan-Bator	1 ^{er} juill. 97	2007/2037	12,30	16,70
Papouasie-Nouvelle-Guinée				
Aide à la suite de la sécheresse post-El Niño	21 avril 98	2001/2013	s.o.	5,00
Philippines				
Gestion communautaire des ressources	24 mars 98	2003/2018	s.o.	50,00
Fonds social SZOPAD	24 mars 98	2003/2018	s.o.	10,00
Développement du jeune enfant	24 mars 98	2003/2018	s.o.	19,00
Valorisation des ressources en eau au niveau des districts	9 sept. 97	2003/2017	s.o.	56,80
République démocratique populaire lao				
Électrification des zones rurales du Sud	17 mars 98	2008/2037	25,70	34,70
Thaïlande				
Aide à la gestion économique	26 févr. 98	2001/2013	s.o.	15,00
Restructuration de sociétés financières	23 déc. 97	2001/2013	s.o.	350,00
Aide à l'exécution pour secteur financier	11 sept. 97	2001/2013	s.o.	15,00
Viet Nam				
Diversification de l'agriculture	23 juin 98	2008/2038	49,60	66,85
Transport, distribution et aide à la reconstruction post-catastrophe naturelle	20 janv. 98	2008/2038	144,40	199,00
Réduction de l'encours et du service de la dette	6 janv. 98	2008/2037	25,20	35,00
Rénovation des ports et des voies fluviales	4 nov. 97	2008/2037	53,70	73,00
Protection des forêts et développement rural	30 oct. 97	2008/2037	15,90	21,50

FIGURE 2-3 Asie de l'Est et Pacifique : Engagements de la BIRD et de l'IDA, par secteur, ex. 98



conseil pour renforcer la mise en œuvre du programme de prêts.

Premièrement, pour aider les pays à restructurer le secteur financier et le secteur des entreprises, la Banque a préparé et entrepris des programmes pour mettre en place le cadre juridique et institutionnel indispensable par l'élaboration d'une législation sur les faillites et les saisies d'hypothèque, la réforme des structures de gestion des banques et des sociétés, le renforcement des dispositifs de surveillance et le développement des capacités dans le secteur financier. Elle a également aidé les pays à élaborer et à évaluer des plans d'assainissement des institutions financières, et à instaurer un processus rationnel et transparent pour la cession des actifs des institutions à liquider. La SFI a complété le programme de prêts de la Banque en fournissant des fonds propres et des crédits à l'appui de banques et d'entreprises.

Deuxièmement, la Banque s'est attachée à aider ses clients à gérer les conséquences sociales de la crise en maintenant le niveau et en améliorant la qualité des prestations sociales et des dépenses publiques consacrées à l'assistance aux couches démunies. À cette fin, elle a notamment contribué à la conception et au financement de fonds sociaux et au renforcement des systèmes de sécurité sociale pour les personnes âgées et les chômeurs.

Toujours dans le souci d'aider les pays à faire face à la crise, l'Institut de développement

économique (IDE) a organisé une conférence sur le thème « Asie de l'Est : Le programme inachevé », qui a réuni les responsables de la Région pour discuter des turbulences économiques, identifier les problèmes structurels et évaluer les priorités de développement au lendemain de la crise.

L'AMGI a soutenu l'investissement privé par la délivrance de garanties représentant au total 50 millions de dollars pour des projets dans l'agro-industrie, l'infrastructure et l'industrie manufacturière en Chine.

Restructuration des institutions financières et des entreprises

Les problèmes des institutions financières et des entreprises de la Région s'accumulaient depuis quelques années, mais ils étaient masqués par la rapidité de la croissance et, dans certains cas, par le manque de transparence des méthodes de comptabilité. Pendant l'exercice 98, la Banque a activement aidé les trois pays les plus touchés — l'Indonésie, la République de Corée et la Thaïlande — à faire face aux difficultés immédiates des institutions financières et des entreprises (*encadré 2-2*). Le soutien apporté par la Banque à l'élaboration et à l'exécution des programmes de restructuration de ces deux secteurs visait en particulier la liquidation ou la restructuration des institutions en difficulté, la mise en place de cadres juridiques et réglementaires efficaces, l'amélioration du gouvernement

d'entreprise et, de façon plus générale, le renforcement de la transparence et de la qualité des flux d'informations.

La crise financière de l'Asie de l'Est a appelé l'attention sur la nécessité de renforcer au plus vite les secteurs financiers nationaux et le mode de gestion des entreprises dans les divers pays. C'est pourquoi, outre l'aide apportée aux pays directement touchés par la crise, la Banque a fourni des services de conseil et d'assistance technique à d'autres pays clients, notamment

dans le cadre d'une mission économique, ainsi que d'ateliers spéciaux et de conférences pour les aider à renforcer leurs politiques et la capacité de leurs institutions à assurer la gestion de l'économie dans un monde de plus en plus interdépendant. Avec le Fonds monétaire international (FMI) par exemple, la Banque a mis au point un programme de réforme pour le secteur financier des Philippines, programme qui sera financé par un prêt à l'ajustement du secteur bancaire.

ENCADRÉ 2-2. INDONÉSIE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE ET THAÏLANDE : LE SOUTIEN DE LA BANQUE À LA RESTRUCTURATION DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES

Un prêt de 1 000 millions de dollars à l'appui de réformes a été préparé pour aider l'Indonésie à engager des réformes dans plusieurs domaines (commerce, investissement, secteur financier, finances publiques, protection sociale et environnement). Pour soutenir les réformes concernant les établissements bancaires et les entreprises, le programme d'action comprend des mesures visant le traitement du problème des portefeuilles de prêts improductifs et des banques insolvables, l'audit des comptes des banques publiques afin d'améliorer leur efficacité et de renforcer leurs fonds propres, l'amélioration de l'évaluation des opérations de crédit et de la gestion des risques, le renforcement du contrôle bancaire, et la révision de la législation relative aux faillites, à la divulgation de l'information et au régime de propriété. Un prêt d'assistance technique de 20 millions de dollars contribue à l'amélioration de la gestion et de la surveillance du secteur bancaire.

Le prêt de 3 000 millions de dollars accordé à la République de Corée pour la reconstruction de son économie a été préparé et approuvé dans le délai record de trois semaines. Cette intervention rapide s'est inscrite dans le cadre de l'action conduite au niveau international pour accroître les liquidités disponibles et a contribué à jeter les bases de réformes du secteur financier, du mode de gouvernement des entreprises, de la politique de la concurrence et du marché du travail. D'un montant de 2 000 millions de dollars, le prêt à l'ajustement structurel qui lui a fait suite, a permis de faire avancer et d'approfondir le programme des réformes visant les entreprises et le secteur financier. Par ailleurs, des programmes d'assistance technique aident les autorités coréennes à

renforcer leur aptitude à stabiliser, restructurer et superviser le secteur financier ; à faciliter la restructuration des entreprises, sous la direction des principales banques créancières ; et à améliorer le mode de gouvernement des entreprises en réformant les méthodes de comptabilité et d'audit, le droit des sociétés et des faillites, et les marchés de titres.

Dans les derniers mois de l'exercice 98, le Conseil d'administration de la SFI a approuvé trois projets qui ont marqué le redémarrage de ses activités d'investissement dans la République de Corée, où elle n'était pas intervenue depuis 1988. Ces projets permettront de recapitaliser et de restructurer des entreprises et des institutions financières, et de promouvoir l'adoption des pratiques internationales les plus performantes. Ils visent également à attirer d'autres prêteurs et investisseurs.

En Thaïlande, la Banque a aidé à créer un organisme de restructuration financière chargé de traiter avec les créanciers et les déposants des sociétés financières suspendues ; à constituer une société de gestion de portefeuille afin de recouvrer les actifs de manière méthodique et rationnelle du point de vue économique ; et à mettre en place des mesures qui allégeront les restrictions pesant sur les prises de participation étrangères. La Banque a ainsi financé un prêt pour la restructuration de sociétés financières ; un prêt à l'ajustement structurel pour la réforme des entreprises et des institutions financières ; et des programmes d'assistance technique pour renforcer les moyens d'action du gouvernement en matière de gestion économique et lui permettre d'être ainsi mieux armé pour remédier aux faiblesses du secteur financier et pour évaluer et améliorer la compétitivité des entreprises.

La Banque asiatique de développement, les gouvernements japonais et philippin et l'IDE ont conjointement pris l'initiative d'organiser une conférence — le Forum asiatique du développement — tenue à Manille en mars 1998. Cette conférence opportune a permis de réunir des spécialistes locaux et régionaux pour examiner les causes et les conséquences de la crise financière, et a facilité les échanges d'informations et de vues avec les responsables gouvernementaux. En collaboration avec les autorités chinoises, la Banque a organisé plusieurs ateliers afin d'analyser les implications et les enseignements de la crise est-asiatique ; ces ateliers ont permis de faire avancer les programmes de réforme de la Chine dans le secteur des banques et des entreprises publiques.

À la demande de la Malaisie, qui n'avait pas fait appel à leur aide depuis plusieurs années, les services de la Banque ont rédigé un mémorandum économique détaillé, qui fait une place particulière aux questions touchant le secteur financier. Les Administrateurs ont approuvé un prêt à l'appui du redressement de l'économie et de la protection sociale, et des programmes d'assistance technique faciliteront les réformes du secteur bancaire. Un séminaire sur la privatisation des entreprises publiques et un atelier sur la crise financière ont été organisés au Viet Nam afin d'aider les autorités à mieux cerner les choix d'orientation à envisager. L'IDE a organisé des programmes de formation aux activités des banques commerciales pour la Chine, ainsi qu'un programme de gestion économique au Cambodge afin d'aider les économies en transition de la Région à se doter des institutions nécessaires.

La protection sociale face à la crise et aux catastrophes naturelles

La crise est-asiatique a remis en cause les résultats les plus remarquables obtenus sur le front de la pauvreté dans l'histoire moderne. Malgré ces progrès exceptionnels, juste avant la crise, environ 350 millions des habitants de la Région vivaient encore avec moins de 1 dollar par jour et des dizaines de millions se trouvaient tout juste au-dessus du seuil de pauvreté. En outre, dans la plupart des pays, les filets de protection sociale, les systèmes d'assurance

chômage ou les régimes de retraite étaient encore chose inconnue ou presque.

Sur le plan social, la conséquence la plus immédiate de la crise a été la perte d'emplois — qui a touché particulièrement les salariés des zones urbaines. Les difficultés des populations démunies sont encore aggravées par la hausse des prix des denrées alimentaires et d'autres produits indispensables sous l'effet de la dépréciation massive des monnaies nationales — en Indonésie en particulier. À ce problème s'ajouteront probablement les compressions des dépenses sociales qu'implique la diminution des recettes budgétaires. Cette baisse des recettes résulte du ralentissement de l'économie, de l'alourdissement de la charge du service de la dette, et de la restructuration du secteur financier et du secteur des entreprises.

Face aux conséquences sociales de la crise financière, la Banque a appelé l'attention des pays membres et d'autres partenaires sur l'importance des dimensions humaines de la crise, et en particulier sur la nécessité de protéger les pauvres. Elle a cherché avec ses clients à préserver les crédits budgétaires alloués à la protection sociale. Elle a aussi intensifié l'appui apporté à la conception et à la mise en place de systèmes de protection sociale (programmes combinant aide sociale et aide à l'emploi, fonds d'investissements sociaux, régimes d'assurance chômage, systèmes de sécurité sociale, etc.) et accru par des aides financières les ressources disponibles pour la protection des pauvres.

En Thaïlande, la préparation d'une évaluation de la situation sociale et de la pauvreté a permis de mieux cerner les retombées sociales de la crise et contribué à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un prêt d'investissement dans le secteur social pour venir en aide aux chômeurs et aux pauvres affectés par la crise. Le prêt à l'ajustement structurel d'un montant de 1 000 millions de dollars qui a été préparé pour l'Indonésie durant l'exercice 98 financera notamment des activités de protection sociale et des mesures de réforme des politiques forestières. D'autres opérations de prêt sont en préparation pour soutenir la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales et urbaines, et certains prêts en portefeuille ont été restructurés pour redéployer les fonds et dynamiser l'exécution de projets en cours au bénéfice de l'emploi, du développe-

ment de l'enfant, de la maternité sans risques, de la santé et de l'éducation. Un prêt de 400 millions de dollars à l'appui de réforme du secteur agricole est à l'étude : il financera l'importation de céréales vivrières, tandis que seront renforcés la productivité agricole, les marchés des céréales vivrières et les systèmes de distribution. La Banque a également présidé une réunion spéciale des bailleurs de fonds pour l'Indonésie afin de discuter des implications sociales de la crise et de mobiliser des aides pour les secteurs sociaux.

La Banque aide les autorités coréennes à réformer le système des pensions et à mettre au point un filet de protection sociale moderne. Le prêt de 2 000 millions de dollars à l'ajustement structurel qu'elle a accordé au pays comporte un élément visant à étendre l'assurance chômage aux employés des petites entreprises. Un deuxième prêt à l'ajustement structurel est en préparation, qui permettra d'approfondir les réformes de la protection sociale. Les conférences mondiales et régionales sur la réforme des systèmes de pensions que l'IDE a organisées en collaboration avec l'Association internationale de sécurité sociale visent à aider les pays de la Région à améliorer la protection sociale des personnes âgées.

Au Cambodge, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines, en République démocratique populaire lao et dans d'autres petites économies telles les îles Salomon, les études faites par la Banque sur l'impact et les implications de la crise financière régionale aident les autorités à prendre les dispositions nécessaires pour que les pauvres et l'activité économique en souffrent le moins possible.

La Banque a également réagi rapidement face aux catastrophes naturelles qui ont frappé la Région en mettant sur pied quatre opérations d'urgence pour combattre les conséquences de la sécheresse provoquée par El Niño en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, d'un tremblement de terre dans la province chinoise du Hebei et d'un typhon particulièrement dévastateur au Viet Nam.

Faire face à l'évolution des besoins des clients

La crise financière est-asiatique a entraîné une restructuration globale de la composition du programme de prêts de la Banque pour

l'exercice 98 : dix opérations d'ajustement et/ou d'assistance technique et de secours d'urgence y ont été ajoutées et quatre prêts d'investissement ont été reportés à l'exercice 99. La Banque a veillé activement à ce que les projets soient exécutés dans les délais voulus et s'est énergiquement employée à maintenir la qualité de son portefeuille. Elle a apporté des améliorations aux projets par des restructurations sélectives en Chine, en Indonésie et au Viet Nam, par l'annulation de certains éléments dont l'exécution n'avancait guère et par le rééquilibrage du coût d'opérations pour lesquelles les fonds de contrepartie n'étaient pas suffisants.

Le bureau régional a préservé la solidité du portefeuille en intensifiant la supervision des opérations, qui est de plus en plus assurée par les bureaux extérieurs ; six des huit équipes-pays de la Région étaient basées sur le terrain à la fin de l'exercice¹⁰. Une structure de gestion plus plate a été adoptée au siège, où 11 unités fonctionnelles s'occupent de la prestation des services aux pays clients, de la gestion du portefeuille des projets et de la préparation de nouvelles opérations de concert avec les clients. Pendant l'exercice 98, la nouvelle structure de gestion et d'organisation de la Banque a permis d'établir des rapports plus étroits avec les clients et de leur apporter plus vite l'aide dont ils avaient besoin de toute urgence, face notamment aux catastrophes naturelles dont ils ont été victimes.

10. Chine, Indonésie, Philippines, République de Corée, Thaïlande et Viet Nam.

ASIE DU SUD

La Région Asie du Sud a continué de progresser dans la voie de la croissance économique et elle est restée relativement à l'abri de la crise économique et financière qui a frappé les pays voisins d'Asie de l'Est. Cette crise a toutefois mis en évidence l'urgence de réformes du secteur financier que la Banque et ses clients s'étaient déjà engagés à mettre en place. Pendant l'exercice 98, les prêts, l'assistance technique et les activités de conseil de la Banque ont essentiellement visé à aider les pays clients à combattre la pauvreté en renforçant leur économie, en stimulant le développement du secteur privé et en investissant dans les ressources humaines de manière à promouvoir un développement socialement et écologiquement durable. Pour améliorer ses opérations et les adapter plus étroitement aux besoins des clients, la Banque a affecté près de la moitié des agents travaillant avec les pays sud-asiatiques dans les cinq bureaux extérieurs ouverts dans la Région.

Malgré les turbulences financières qui secouent les pays voisins d'Asie de l'Est, la plupart des pays d'Asie du Sud ont continué d'enregistrer des taux de croissance satisfaisants en 1997, pour ce qui est tant du PIB que des exportations. L'investissement étranger dans la Région est resté sur une tendance ascendante, et les apports nets de ressources longues ont atteint un niveau sans précédent. Pourtant, la Région ne reçoit encore que 3,6 % des flux nets privés à long terme qui s'orientent vers

les pays en développement et ne représente que 1 % du commerce mondial, tandis qu'elle abrite à peu près 40 % des pauvres du monde.

La croissance du PIB de l'Asie du Sud s'est établie à 5,2 % en 1997, soit près d'un point de moins qu'en 1996, principalement à cause de l'atonie de la demande et de la stagnation du secteur industriel en Inde, et de la faiblesse de la production de coton au Pakistan. Les taux de croissance estimés pour l'exercice 98 sont de 5,5 % pour le Bangladesh, 5,1 % pour l'Inde, 5,4 % pour le Pakistan et 5,8 % pour Sri Lanka.

Bien que le gouvernement ait encore cherché à réduire les dépenses publiques, le déficit budgétaire de l'Inde est estimé à 6,1 % du PIB contre 4,9 % durant l'exercice 97. Au Bangladesh, il est resté égal à celui de l'année précédente, soit 5,3 %. Le Pakistan a ramené son déficit à 5,4 % du PIB contre 6,3 % durant l'exercice 97 et Sri Lanka, à 6,5 % du PIB contre 7,6 % l'année précédente.

L'endettement extérieur à long terme de la Région a augmenté de 3 % pour atteindre 142 milliards de dollars en 1997. Cette évolution est liée dans une large mesure à la progression des décaissements des créanciers publics. La dette due à des créanciers publics représente toujours l'essentiel de l'endettement à long terme de la Région. Les recettes d'exportation ayant augmenté de 9 %, le ratio de la dette aux exportations s'est amélioré ; de 194 % en 1996, il est passé à 183 % en

1997. Il reste toutefois supérieur à la moyenne des pays en développement (136 % en 1997). La dette extérieure à court terme garde des proportions modestes, et c'est peut-être en partie la raison pour laquelle la Région a été épargnée par la crise financière de l'Asie de l'Est. La réglementation du secteur financier, qui interdit aux banques d'alimenter une forte expansion du crédit, et la faiblesse des déficits des transactions courantes ont également aidé la Région à échapper à la crise financière.

Les apports de capitaux privés ont plafonné en 1997, après être passés d'une moyenne de 5 milliards de dollars en 1990-95 à 9 milliards de dollars en 1996. L'Inde a continué d'en être la principale bénéficiaire : le montant net des investissements directs étrangers qu'elle a reçus en 1997 se chiffre à 3 milliards de dollars, soit 20 % de plus que l'année précédente. La Banque mondiale est restée active dans la Région, aidant ses clients à relever les défis que représentent la lutte contre la pauvreté, l'accélération de la croissance et la mise en oeuvre de plusieurs initiatives importantes pour le développement. Le tableau 2-7 indique la répartition sectorielle des prêts aux pays de la Région durant les exercices 89-98. Le tableau 2-8 retrace l'évolution des engagements, décaissements et transferts nets de l'exercice 93 à l'exercice 98, et le tableau 2-9 énumère, pour chaque pays, les opérations approuvées

par les Administrateurs durant l'exercice 98. La figure 2-4 indique la répartition sectorielle des engagements de la BIRD et de l'IDA.

Les perspectives économiques de la Région sont devenues plus incertaines depuis les essais nucléaires de l'Inde et du Pakistan, en mai 1998, et l'imposition de sanctions économiques par plusieurs pays industriels. À la demande de certains Administrateurs, il a été décidé de reporter l'examen, initialement prévu pour le dernier trimestre de l'exercice 98, de plusieurs prêts qui ne visaient pas les besoins fondamentaux des populations.

Renforcer l'environnement économique

La Banque a continué d'appuyer l'effort de réforme structurelle par des prêts et des services

hors prêt adaptés aux besoins des pays concernés et conformes aux stratégies d'aide élaborées à leur intention. L'Institut de développement économique (IDE) et la Banque centrale de Sri Lanka ont parrainé un séminaire sur le thème « l'Asie du Sud au-delà de l'an 2000 : Comment combler l'écart par une croissance durable », qui s'est tenu à Colombo (Sri Lanka). Ce séminaire a débouché sur la mise au point d'un programme d'action qui permettra à la Région d'exploiter pleinement son potentiel de développement au siècle prochain. Il a réuni plus d'une soixantaine de décideurs et d'universitaires de la Région, qui ont pris des dispositions en vue d'organiser des réunions similaires à l'avenir. La Banque poursuit ses activités de recherche à l'appui du développement de la Région. Cette année, elle a réalisé une

TABLEAU 2-7. PRÊTS À LA RÉGION ASIE DU SUD, PAR SECTEUR, EX. 89-98

(USD millions)

Secteur	Moyenne annuelle Ex. 89-93	Ex. 94	Ex. 95	Ex. 96	Ex. 97	Ex. 98
Agriculture	553,3	387,8	551,3	420,6	409,0	876,1
Développement urbain	8,3	246,0	39,0	21,5	—	—
Eau et assainissement	145,9	—	275,8	251,6	98,6	—
Éducation	339,0	220,0	423,7	499,8	—	718,2
Électricité et autres sources d'énergie	801,9	230,0	250,0	700,0	24,2	295,0
Environnement	103,3	14,7	168,0	263,9	64,8	—
Finances	234,3	—	916,0	205,0	105,0	—
Gestion du secteur public	33,0	296,8	—	92,0	31,7	250,0
Hydrocarbures	301,0	—	120,8	—	—	—
Industrie	198,5	250,3	3,2	—	—	—
Industries minières	2,4	—	—	63,0	—	532,0
Opérations plurisectorielles	269,5	—	—	—	—	—
Protection sociale	111,5	—	—	—	—	543,2
Santé, nutrition et population	270,5	233,1	257,9	376,7	593,8	626,4
Télécommunications	22,4	—	—	35,0	—	—
Transports	246,0	491,3	—	—	684,5	23,5
Total	3 640,8	2 370,0	3 005,7	2 929,1	2 011,6	3 864,4
Dont : BIRD	1 728,6	474,0	1 584,8	1 161,6	626,5	1 318,0
IDA	1 912,3	1 896,0	1 420,9	1 767,5	1 385,1	2 546,4

NOTE : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.
— Néant.

TABLEAU 2-8. RÉGION ASIE DU SUD : ENGAGEMENTS, DÉCAISSEMENTS ET TRANSFERTS NETS DE LA BANQUE MONDIALE, EX. 93-98

(USD millions)

	Bangladesh		Inde		Pakistan		Total régional	
	Ex. 98	Ex. 93-98*	Ex. 98	Ex. 93-98*	Ex. 98	Ex. 93-98*	Ex. 98	Ex. 93-98*
Engagements BIRD et IDA	646	2 155	2 142	11 419	808	3 229	3 864	17 597
Solde non décaissé	1 147	1 147	8 578	8 578	2 053	2 053	12 423	12 423
Décaissements bruts	331	1 858	1 375	9 701	606	3 539	2 441	16 104
Remboursements	63	272	1 147	6 226	243	1 359	1 479	7 991
Décaissements nets	269	1 586	228	3 475	363	2 180	962	8 113
Intérêts et commissions	45	257	706	4 950	211	1 329	984	6 668
Transferts nets	224	1 329	- 478	-1 475	152	851	- 22	1 445

NOTE : Les pays cités sont ceux qui ont le plus emprunté à la Banque mondiale durant les exercices 97-98. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Y compris, jusqu'au 30 juin 1996, les décaissements au titre du Fonds spécial de l'IDA.

étude¹¹ qui identifie les principaux effets sur l'environnement de l'augmentation de la production d'électricité en Inde et qui présente un choix de solutions pour atténuer ces effets.

Secteur financier. La crise financière survenue dans les pays voisins d'Asie de l'Est a mis en lumière les dangers que font courir des institutions bancaires fragiles : en octroyant des prêts qui défient les règles prudentielles, elles peuvent entraver la croissance, voire déclencher ou propager une crise si le manque de confiance provoque des retraits massifs des fonds qu'elles détiennent en dépôt. C'est pourquoi la Banque a apporté un soutien analytique, technique et financier à plusieurs pays clients de la Région pour les aider à accélérer les réformes du secteur financier. Elle a procédé à un examen du secteur financier au Bangladesh et à Sri Lanka. Par un prêt à l'ajustement du secteur bancaire, elle a aidé le Pakistan à engager des réformes qui ont permis d'arrêter le flux de prêts imprudents, de mettre en place une réglementation financière appropriée, d'accroître l'efficacité de l'intermédiation financière et de renforcer le cadre juridique et les processus judiciaires. À l'appui de ces réformes, l'IDE a organisé un cours de formation à l'intention des cadres moyens et supérieurs de la Banque d'État du Pakistan afin de l'aider à améliorer la réglementation prudentielle et le système de surveillance des banques. Ces activités ont permis aux participants de se

former à l'analyse de la politique macroéconomique et à la programmation financière, de mieux cerner les rôles respectifs des secteurs financier et commercial, et de se familiariser avec la politique budgétaire et la politique du taux de change. La Banque a également financé des services d'assistance technique pour aider la Bourse de l'Inde à se doter d'un système électronique de compensation et de règlement.

Développement du secteur privé. Pour que les pays d'Asie du Sud puissent s'engager sur la voie d'une croissance rapide et durable, il est important d'élargir le rôle du secteur privé dans l'économie. Outre le soutien accordé au secteur financier privé, la Banque a participé à des projets visant à renforcer la participation du secteur privé à l'expansion des équipements d'infrastructure. C'est ainsi qu'elle a fourni au Bangladesh une assistance technique et financière et des services de conseil pour la réalisation d'un projet de développement de l'infrastructure par le secteur privé. Ce projet prévoit la création d'un fonds qui servira de catalyseur pour aider le secteur privé à emprunter les ressources longues dont il a grand besoin pour réaliser des sous-projets dans les infrastructures de base, comme la production et le transport de l'électricité, les routes à péage, les télécommunications et autres équipements.

Comme la croissance économique et l'investissement direct étranger restent bridés par les

insuffisances de l'approvisionnement en électricité, la SFI a contribué au financement du développement des réseaux d'électricité dans les régions sous-équipées. Pendant l'exercice 98, elle a pris la tête d'un groupe d'investisseurs privés pour financer la construction d'une centrale hydroélectrique sur le Haut Bhothe Koshi. Deuxième opération du genre entreprise par le secteur privé au Népal, ce projet devrait accroître de 10 % la production d'électricité du pays.

L'AMGI contribue aussi à promouvoir les investissements du secteur privé en Asie du Sud. Pendant l'exercice 98, elle a émis sa première

garantie en Inde. D'un montant de 9,6 millions de dollars, ce contrat couvrira un projet visant la mise en place d'un réseau de téléphonie cellulaire et elle a également émis des garanties pour un projet de centrale électrique à Sri Lanka et pour deux projets bancaires au Pakistan.

Infrastructure. La Banque a soutenu l'expansion des investissements publics dans l'infrastructure pendant l'exercice 98. Par exemple, elle a accordé au Népal un prêt qui permettra de réduire le coût du transport des marchandises importées et exportées en finançant la construction d'un centre de groupage pour les conteneurs au point de transbordement ferroviaire,

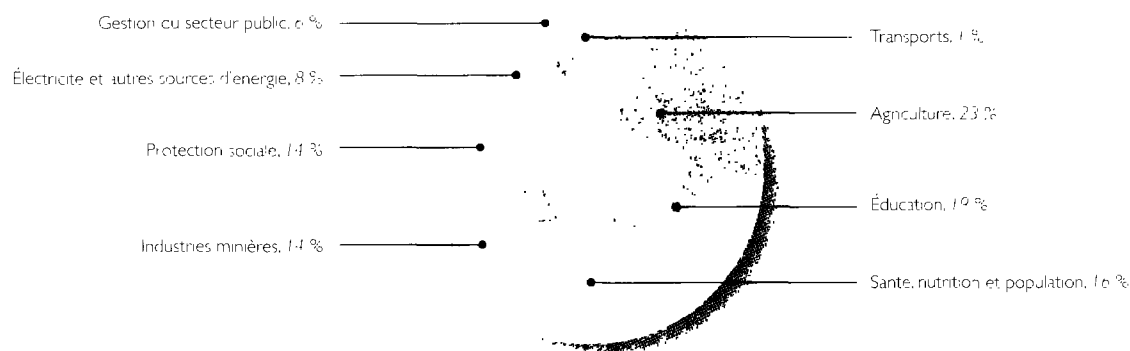
TABLEAU 2-9. ASIE DU SUD : PROJETS APPROUVÉS DURANT L'EXERCICE 98

Pays/nom du projet	Date d'approbation	Période d'amortissement	Principal (millions)	
			DTS	USD
Bangladesh				
Santé et population	30 juin 98	2008/2038	185,50	250,00
Développement de l'enseignement primaire	9 avril 98	2008/2038	111,00	150,00
Développement de la sériciculture	18 nov. 97	2008/2037	8,30	11,35
Développement de l'infrastructure par le secteur privé	28 oct. 97	2007/2037	168,60	235,00
Bhoutan				
Éducation II	3 mars 98	2008/2038	10,10	13,69
Inde				
Aide à la diversification de l'agriculture - Uttar Pradesh ^a	30 juin 98	2004/2018	s.o.	79,90
Aide à la diversification de l'agriculture - Uttar Pradesh ^a	30 juin 98	2008/2033	37,20	50,00
Développement des systèmes de santé - Orissa	29 juin 98	2008/2033	56,80	76,40
Protection maternelle et infantile	29 juin 98	2008/2033	222,50	300,00
Restructuration économique - Andhra Pradesh ^a	25 juin 98	2004/2018	s.o.	301,30
Restructuration économique - Andhra Pradesh ^a	25 juin 98	2008/2033	179,40	241,90
Foresterie - Kerala	24 mars 98	2008/2033	28,80	39,00
Projet national de technologies agricoles ^a	17 mars 98	2008/2033	73,80	100,00
Projet national de technologies agricoles ^a	17 mars 98	2003/2018	s.o.	96,80
Restructuration du secteur de l'électricité - Haryana	15 janv. 98	2003/2018	s.o.	60,00
Foresterie - Uttar Pradesh	9 déc. 97	2008/2032	39,00	52,94
Éducation de base II - Uttar Pradesh	4 déc. 97	2008/2032	43,70	59,40
Éducation primaire au niveau des districts III	4 déc. 97	2008/2032	111,80	152,00
Réhabilitation du secteur du charbon ^a	9 sept. 97	2003/2017	s.o.	530,00
Réhabilitation du secteur du charbon ^a	9 sept. 97	2008/2032	1,50	2,00
Népal				
Facilitation du commerce et transit multimodal	25 nov. 97	2008/2037	17,00	23,50
Secteur de l'irrigation	25 nov. 97	2008/2037	58,70	79,77
Recherche et vulgarisation agricole	26 août 97	2007/2037	17,50	24,30
Pakistan				
Programme d'action sociale II	24 mars 98	2008/2033	184,50	250,00
Ajustement secteur bancaire	9 déc. 97	2003/2018	s.o.	250,00
Programme national de drainage	4 nov. 97	2007/2032	198,60	285,00
Éducation - région nord	30 oct. 97	2008/2032	16,40	22,80
Sri Lanka				
Réhabilitation et restructuration - Mahaweli	14 avril 98	2008/2038	41,70	57,00
Éducation générale II	9 déc. 97	2008/2037	51,40	70,30
Total			1 863,80	3 864,35

s.o. = sans objet (prêt de la BIRD).

a. Opération « mixte » combinant prêt de la BIRD et crédit de l'IDA.

FIGURE 2-4 Asie du Sud : Engagements de la BIRD et de l'IDA, par secteur, ex. 98



l'aménagement d'autres centres et l'amélioration des procédures d'import-export et de transit.

La Banque a fait appel à la nouvelle formule des prêts-programmes évolutifs pour apporter une aide à l'État de l'Haryana dès les premiers stades du Projet de restructuration du secteur de l'électricité. La première phase permettra de jeter les bases d'un partenariat à long terme avec l'Haryana en l'aidant à lever les obstacles les plus importants au transport de l'électricité et à améliorer la distribution de celle-ci dans les régions écartées. Les financements ultérieurs dépendront du rythme des réformes mises en œuvre et seront modulés en fonction des besoins d'investissement.

Développement rural. Comme la majorité des pauvres vivent dans les zones rurales, le soutien au développement rural reste l'une des priorités du programme d'action de la Banque. Fruit d'un partenariat avec les autorités nationales, la Banque asiatique de développement et le Fonds japonais de coopération économique d'outre-mer, le Programme national de drainage mis en œuvre au Pakistan est l'une des opérations qui a bénéficié du soutien de la Banque pendant l'exercice 98. Élaboré et lancé par les autorités pakistanaïses en 1995 pour remédier à la crise du système d'irrigation du bassin de l'Indus, il vise à améliorer les ouvrages d'irrigation et de drainage et à décentraliser la gestion du système. Reconnaissant qu'il était important d'associer les parties prenantes à l'élaboration des solutions à la crise, la Banque et ses partenaires ont engagé de larges consultations avec les communautés

concernées, ce qui a également permis de gagner l'adhésion des populations au programme de réforme.

L'action menée par la Banque en vue de promouvoir une croissance écologiquement durable dans les régions rurales a pris une tournure novatrice cette année lorsque la Banque et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ont apporté un concours financier à Sri Lanka pour l'aider à préserver les populations de plantes médicinales. Ces plantes sont un élément essentiel des services de santé en Asie du Sud, et elles sont particulièrement importantes pour les pauvres des régions rurales. Le projet prévoit de créer cinq zones de protection des plantes médicinales, où seront menées des activités de recherche pour mettre au point des méthodes de récolte adaptées et déterminer les niveaux de prélèvement soutenables.

Investir dans les ressources humaines

Dans le cadre de la mission qu'elle s'est donnée de combattre la pauvreté en s'attachant à promouvoir le développement humain, la Banque a financé dix projets à l'appui des secteurs sociaux pendant l'exercice 98. Parmi eux, il y avait sept projets d'éducation, ce qui est un record pour la Région. Comme l'expansion rapide du système éducatif au cours des dernières années s'est faite au détriment de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, les opérations de l'exercice mettent l'accent sur l'amélioration de l'enseignement primaire. Avec le soutien de la Banque, les autorités associent les communautés

locales à l'élaboration et à l'exécution des projets d'éducation de manière à mieux les adapter aux besoins des bénéficiaires (encadré 2-3).

La malnutrition et la mauvaise santé restreignent non seulement le potentiel de croissance et d'apprentissage de l'être humain mais aussi les possibilités de développement économique du pays, et elles font obstacle aux efforts déployés pour faire reculer la pauvreté. En Asie du Sud, environ 50 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition. Le Projet d'aide aux femmes et aux enfants financé en Inde illustre les initiatives prises par la Banque pour s'attaquer au problème et améliorer l'accès aux soins de santé — en particulier au profit des enfants jusqu'à l'âge de six ans et des femmes enceintes ou

allaitantes appartenant aux groupes les plus défavorisés. Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme intégré de développement de l'enfant lancé par le gouvernement dans les États du Kerala, du Maharashtra, du Rajasthan, du Tamil Nadu et de l'Uttar Pradesh et permettra à quelque 18 millions de femmes et d'enfants d'avoir accès à de meilleurs services de santé.

Au Pakistan, le deuxième Programme d'action sociale est un projet réalisé sous la conduite de la Banque avec le concours de plusieurs bailleurs de fonds afin d'améliorer l'ensemble des services sociaux. Il prend le relais d'un premier programme lancé avec succès par les autorités pendant l'exercice 93, qui a permis de faire passer le budget des services sociaux de 1,8 % à

ENCADRÉ 2-3 AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT GRÂCE À LA PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS

Les avantages d'un enseignement primaire universel ne sont plus à démontrer, et les pays d'Asie du Sud intensifient leurs efforts pour arriver à un taux de scolarisation de 100 % au début du siècle prochain. Malheureusement, l'action entreprise pour élargir l'accès à l'école conduit parfois à sacrifier la qualité de l'enseignement, ce qui peut entraîner une diminution de la demande. En outre, dans les régions pauvres ou les campagnes, nombreuses sont les familles qui n'ont pas les moyens de renoncer au revenu ou à l'aide que le travail de leurs enfants, à la maison ou à l'extérieur¹, peut leur procurer. Pour promouvoir la scolarisation et encourager les enfants à rester à l'école, la Banque apporte son appui à l'ouverture d'établissements scolaires mis en place et dirigés avec le concours des communautés locales. Cela permet non seulement de mobiliser des soutiens au niveau local, mais aussi d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Depuis l'exercice 93, la Banque a financé cinq projets d'éducation au niveau des États en Inde, projets dont la philosophie est de s'appuyer sur la participation des communautés pour accroître la demande d'éducation, en particulier pour les filles et d'autres enfants désavantagés. Le premier projet d'éducation de base approuvé pour l'Uttar Pradesh a suscité des inscriptions bien plus nombreuses que prévu ; le nombre total d'enfants scolarisés a augmenté de non moins de 32 % depuis l'exercice 92. Un deuxième projet d'éducation de base a été

approuvé pour l'Uttar Pradesh durant l'exercice 98. Les premières évaluations montrent que les comités villageois créés pour associer la communauté à la construction et au fonctionnement des écoles locales ont puissamment contribué à stimuler la demande d'éducation. Les campagnes de sensibilisation organisées par ces comités ont été particulièrement efficaces pour encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école et à les laisser poursuivre leurs études.

Pendant l'exercice 98, la Banque a financé son premier projet d'éducation dans l'État du Bihar, dont les taux de scolarisation et d'alphabétisation sont très inférieurs aux moyennes nationales. Destiné à 17 districts sous-équipés, le troisième projet local d'éducation primaire implique la création de comités villageois pour chaque école. Ces comités assurent le suivi de l'assiduité des enseignants et des élèves et de l'efficacité des établissements. Le projet permettra à l'État du Bihar d'accroître de plus de 5,5 millions le nombre des enfants scolarisés au cours des cinq prochaines années.

1. Le travail des enfants est un sujet de préoccupation pour la Banque, tant du point de vue du développement que du point de vue humanitaire et, au cours de l'exercice 98, elle a rédigé une note d'orientation sur les questions concernant le travail des enfants (chapitre trois). L'observation des faits montre à l'évidence, qu'à terme, la solution des problèmes liés au travail des enfants passe par la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la condition des femmes et l'élargissement de l'accès à un enseignement de qualité.



Les pays d'Asie du Sud veulent généraliser l'accès à l'école dès le début du XXI^e siècle. La scolarisation des filles revêt une importance critique : les femmes instruites courent un moindre risque de mortalité maternelle ; elles tendent en outre à avoir une famille moins nombreuse et en meilleure santé, et leurs enfants ont plus de chances d'être vaccinés, d'aller à l'école et d'être correctement nourris et soignés.

2,1 % du PIB entre 1994 et 1997 et d'accélérer le déblocage des fonds publics alloués aux services sociaux. Le deuxième programme vise à améliorer et à renforcer les services sociaux de base au profit des populations jusqu'ici mal servies ; il fera une place particulière à l'amélioration de la gestion des services assurés par le secteur public et cherchera à encourager la participation des ONG et du secteur privé à la prestation des services sociaux.

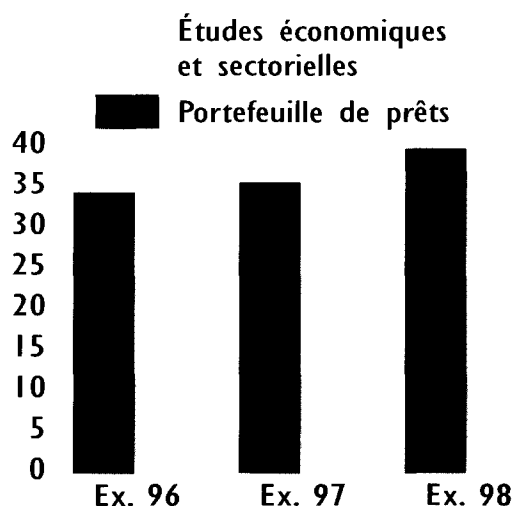
Améliorer les opérations de la Banque

Pour établir des relations plus étroites avec les clients et mieux cerner les dimensions culturelles, politiques et sociales des pays de la Région, la

moitié environ des agents de la Banque qui travaillent avec ces pays le font à partir de l'un des cinq bureaux ouverts par la Banque en Asie du Sud¹². La gestion des activités de prêt et des services hors prêt a été plus également répartie entre le siège et les bureaux extérieurs ; pendant l'exercice 98, les agents de ces bureaux ont géré plus de 20 % des études économiques et sectorielles et 40 % du portefeuille de prêts (*figure 2-5*).

Le programme d'immersion villageoise¹³ aide les agents de la Banque à mieux comprendre les problèmes de développement de la Région, facilite leurs rapports avec les communautés locales, et les familiarise avec les initiatives locales qui ont donné des résultats positifs sur le front de la

FIGURE 2-5
Part des projets gérée par les bureaux
extérieurs d'Asie du Sud, ex. 96-98
(pourcentage)



pauvreté. Cette année, 57 agents ont été envoyés dans cinq pays différents, ce qui porte le nombre total des participants au programme à 88 pour l'Asie du Sud.

La Banque travaille en concertation plus étroite avec la SFI et l'AMGI afin d'offrir un éventail complet de services à la Région. Par exemple, la stratégie d'aide mise au point pour l'Inde en 1998 a donné lieu à des consultations nombreuses avec les pouvoirs publics, les ONG et la société civile et a été préparée conjointement avec la SFI, en consultation étroite avec l'AMGI.

Depuis quelques années, des indicateurs de performance mesurables, définis en accord avec les emprunteurs, sont incorporés aux nouvelles opérations de prêt, ce qui a amélioré la gestion du portefeuille. C'est ainsi que le nombre des projets à problèmes est tombé de 45 au début de l'exercice 97 à 26 à la fin de l'exercice 98. Depuis le 1^{er} juillet 1997, 13 projets sont sortis de la catégorie des projets à problèmes, dont le projet d'eau et d'assainissement de Karachi (Pakistan). Ces dernières années, les responsables de ce projet n'avaient pas été en mesure d'obtenir les résultats financiers convenus, mais les mesures prises pour relever les tarifs de 30 %, améliorer le taux de recouvrement et réduire les arriérés dus par le secteur public vont permettre à l'Office de l'eau et de l'assainisse-

ment de Karachi de respecter la quasi-totalité des clauses financières durant l'exercice 99. L'Office a par ailleurs réduit ses effectifs d'environ 4 500 employés ; depuis trois ans, le rapport de ses auditeurs externes ne contient pratiquement aucune réserve ; et un audit interne lui a permis d'éliminer certaines dépenses inutiles. En outre, la plupart des constructions du projet sont près d'être achevées, de sorte que la réception des travaux et la mise en service du système sont prévues pour la fin de l'année.

Des dispositions sont prises dans le cadre de l'élaboration et de la supervision des projets pour aider les clients à combattre la corruption. C'est ainsi que i) dans le cas d'un projet ayant donné lieu à des ingérences politiques dans la nomination des agents, l'approbation de nouveaux travaux de génie civil a été subordonnée au renvoi des agents non qualifiés ; et ii) du fait de pratiques de corruption à l'occasion d'un programme de construction, l'approbation du programme de l'exercice 98 a été subordonnée à l'engagement de deux cabinets privés d'architecture et d'ingénierie. L'aide fournie pour améliorer l'efficacité et la transparence de la passation des marchés et les améliorations apportées aux activités d'audit et de suivi dans le cadre des projets financés par la Banque se révèlent également utiles à cet égard. En outre, la Banque aide les organes d'exécution à réduire les délais d'attribution des marchés en faisant jouer les dispositions de ses Directives¹⁴. Les examens a posteriori des marchés attribués ont été intensifiés avec le recrutement de cabinets d'audit externe, et les bureaux extérieurs ont été renforcés de manière à pouvoir fournir aux organes d'exécution une aide spécialisée dans tous les domaines touchant la passation des marchés, les décaissements et les audits.

11. Banque mondiale. 1998. « India: Environmental Issues in the Power Sector: National Synthesis. » Energy Sector Management Assistance Program. Washington.

12. Colombo, Dhaka, Islamabad, Kathmandou et New Delhi.

13. Ce programme fait partie du Programme de perfectionnement des cadres de la Banque, dont le but est d'élargir l'horizon des agents et d'améliorer leurs compétences de gestion et leurs qualités d'organiseurs.

14. Banque mondiale. 1995. Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA. Annexe 10.

EUROPE ET ASIE CENTRALE

Les pays de la Région Europe et Asie centrale ont continué à relever les défis de la transition avec divers degrés de réussite. Beaucoup des économies d'Europe centrale et de la Baltique progressent régulièrement et parviennent à attirer des capitaux et des investissements extérieurs. Avec l'appui de la Banque et de ses partenaires, elles donnent la priorité aux politiques et aux réformes institutionnelles qui leur permettront de poursuivre leur croissance et de satisfaire progressivement aux conditions d'adhésion à l'Union européenne. Les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale doivent encore parvenir à une stabilisation durable et faire de nouveaux progrès sur le front de la privatisation, de la libéralisation et de la protection sociale de base. Dans leur cas, la Banque cherche à promouvoir la mise en place de réformes, tout en soutenant la balance des paiements. Elle apporte en outre son appui aux pays confrontés à la tâche difficile de reconstruire leur économie à l'issue d'un conflit. Durant l'exercice 98, en renforçant la gestion de son portefeuille et en se rapprochant de ses clients, la Banque a amélioré la qualité et l'efficacité de ses activités dans l'ensemble de la Région.

Les efforts de stabilisation et de libéralisation commencent à porter leurs fruits dans les pays en transition¹⁵. En 1997, la croissance a été égale ou supérieure à 5 % dans dix des pays clients d'Europe

orientale et d'Asie centrale et elle a dépassé 3 % dans 14 autres. Toutefois, cette amélioration des performances économiques à l'échelle de la Région ne doit pas masquer l'inégalité des résultats d'un pays à l'autre. Beaucoup ont considérablement progressé dans l'accomplissement des tâches initiales de la transition — assurer la stabilité macroéconomique, libéraliser les marchés et privatiser les actifs, tout en sauvegardant les filets de protection sociale —, et abordent aujourd'hui la seconde étape de la réforme. Il s'agit pour eux :

- de passer de la réduction du déficit budgétaire et de l'inflation à l'amélioration de la composition des dépenses publiques et à la refonte de la fiscalité ;
- de compléter les programmes de privatisation de masse en améliorant le mode de gouvernement des entreprises, par le renforcement de la concurrence, la protection des droits des actionnaires et des créanciers, et le perfectionnement de la réglementation prudentielle et du contrôle des systèmes financiers ;
- de passer du sauvetage des infrastructures essentielles à l'expansion de l'offre et à l'amélioration de la qualité des services en faisant appel au secteur privé ; et
- d'aller au-delà des mesures destinées à prévenir la désintégration des filets de protection sociale de base pour passer à la révision des systèmes de transferts et de pen-

sions afin d'en améliorer le ciblage et rendre supportable la charge imposée aux finances publiques.

Europe centrale et États baltes

La plupart des pays d'Europe centrale ont enchaîné plusieurs années de croissance, et l'investissement du secteur privé de même que la consommation ont commencé à augmenter. Dans certains d'entre eux, la croissance s'accompagne d'un gonflement du déficit des transactions courantes, financé en partie par l'investissement direct étranger et en partie par des emprunts à l'étranger. L'une des leçons tirées de la crise est-asiatique est qu'en pareilles circonstances, les pays doivent mettre en place une bonne réglementation prudentielle et de solides dispositifs de surveillance pour parer au risque d'un effondrement de leurs systèmes financiers ; la Banque les y aide.

L'adhésion à l'Union européenne (UE) est l'un des objectifs primordiaux des pays d'Europe centrale et de la Baltique. En collaboration avec d'autres, la Banque coordonne les stratégies et les approches sectorielles qui aident ses clients à s'y préparer (*encadré 2-4*). Elle coopère étroitement avec les autorités nationales à la définition des réformes les plus urgentes pour promouvoir la croissance de leur économie et faciliter leur adhésion à l'UE, et à la mise au point de stratégies pour minimiser la charge des

ENCADRÉ 2-4. L'AIDE DE LA BANQUE MONDIALE À L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

L'un des événements économiques majeurs de 1997 a été la décision prise par l'Union européenne (UE) d'inviter dix des pays clients de la Banque en Europe centrale et orientale (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie) à engager le processus qui doit mener à leur intégration dans l'Union. La Commission européenne a énoncé dans le document « Agenda 2000 », publié en juillet 1997, les conditions mises à l'adhésion des pays candidats. Si l'Union européenne est prête à mobiliser d'importantes ressources financières pour aider les candidats à satisfaire aux conditions d'adhésion, l'Agenda 2000 reconnaît que ces pays devront aussi pouvoir compter sur une aide substantielle d'autres partenaires pendant la période de préparation à l'adhésion, dont la propre banque de l'UE (la Banque européenne d'investissement - BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Banque mondiale. En octobre 1997, la Banque mondiale a participé à un groupe de

travail commun avec la CE, la BEI et la BERD pour réfléchir à la meilleure manière de coordonner leurs aides respectives aux pays candidats. Un protocole d'accord énonçant les modalités convenues entre les quatre institutions concernées a été signé en mars 1998.

La Banque avait déjà tenu des discussions approfondies avec la plupart des pays candidats pour déterminer les meilleurs moyens de les aider à remplir les conditions d'adhésion, et les résultats de ce dialogue ont été intégrés dans les stratégies-pays qui fixent les principes directeurs de l'aide de la Banque. En outre, des mémorandums économiques ont été préparés durant l'exercice 98 pour l'Estonie, la Pologne et la Slovaquie sur le thème des enjeux de l'adhésion à l'UE, et des rapports traitant de problèmes particuliers liés à l'adhésion à l'UE ont été rédigés pour la Lituanie et la Slovénie. Des rapports similaires seront établis pour la Hongrie et la République tchèque lors du prochain exercice.

ajustements coûteux, comme l'adoption des normes environnementales de l'UE.

La plupart des pays d'Europe centrale qui ont traversé une période de crise au début de 1997 font preuve de robustes signes de reprise. En Albanie, les graves troubles civils du début de l'année ont fait suite à l'effondrement des « pyramides financières », mais le nouveau gouvernement est intervenu rapidement pour rétablir la stabilité avec l'appui de la Banque et d'autres bailleurs de fonds internationaux ; les projections chiffrent la croissance de son produit intérieur brut (PIB) à quelque 10 % pour 1998. En Bulgarie, sept années d'efforts inégaux de stabilisation et de réforme structurelle ont débouché sur une crise macroéconomique qui a atteint son point culminant en 1997, conduisant à l'introduction d'une « caisse d'émission » et d'un programme de réforme qui ont vite stabilisé l'économie. En 1997, la Roumanie a pris un bon départ dans l'application d'un programme de réforme ambitieux et diversifié, en libérant les prix et en mettant fin à l'orientation sélective du crédit, mais les progrès s'étaient déjà ralentis au début de 1998, faute d'une volonté politique suffisante. La Banque mondiale a

néanmoins continué à financer des investissements dans les secteurs clés pour préserver les chances du développement à long terme.

Europe orientale, Caucase et Asie centrale

Pour la première fois depuis le début de la transition, les pays d'Europe orientale et du Caucase ont affiché un taux de croissance positif en 1997. La Moldova a connu sa première année de croissance positive et l'expansion s'est poursuivie en Arménie et en Géorgie. En Russie, la production a stagné en 1997, mais on s'attend à une augmentation pour cette année. Les résultats ont été plus inégaux parmi les pays d'Asie centrale, où la meilleure performance a été celle de la République kirghize.

Malgré de notables progrès sur le front de l'inflation, la situation des finances publiques est restée fragile en Russie et en Ukraine. Le niveau élevé des taux d'intérêt servis sur les emprunts à court terme a lourdement pesé sur les finances publiques durant le second semestre de l'exercice. Pour redonner confiance au marché et faire baisser les taux d'intérêt — conditions importantes du retour à la croissance —, il est indispensable d'engager des réformes structur-

TABLEAU 2-10. PRÊTS À LA RÉGION EUROPE ET ASIE CENTRALE,
PAR SECTEUR, EX. 89-98

(USD millions)

Secteur	Moyenne annuelle					
	Ex. 89-93	Ex. 94	Ex. 95	Ex. 96	Ex. 97	Ex. 98
Agriculture	291,3	502,9	202,0	185,8	771,7	149,5
Développement urbain	97,0	171,0	418,0	44,3	56,0	358,4
Eau et assainissement	83,9	109,6	161,0	21,5	67,3	154,4
Éducation	48,0	59,6	40,0	5,0	137,8	592,4
Électricité et autres sources d'énergie	309,8	164,8	191,7	325,4	504,9	545,0
Environnement	19,0	80,0	123,0	30,1	—	43,9
Finance	218,2	280,0	147,0	638,9	290,3	82,0
Gestion du secteur public	164,8	270,0	70,9	505,6	109,1	587,4
Hydrocarbures	172,0	691,3	226,3	10,0	135,6	10,0
Industrie	108,9	375,0	—	—	111,8	10,3
Industries minières	—	—	—	540,8	300,0	800,0
Opérations plurisectorielles	710,6	506,3	2 085,0	656,8 ^a	1 227,0	1 119,5
Protection sociale	33,4	10,9	127,5	212,0	935,2	358,6
Santé, nutrition et population	89,2	—	220,4	350,4	95,5	27,0
Télécommunications	60,0	153,0	—	—	—	30,0
Transports	271,2	352,0	486,0	868,0	312,7	356,0
Total	2 677,3	3 726,4	4 498,8	4 394,6	5 054,9	5 224,3
Dont : BIRD	2 648,2	3 533,3	3 953,8	3 918,2	4 560,9	4 462,3
IDA	29,1	193,1	545,0	476,4	493,9	762,0

NOTE : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

— Néant.

a. Y compris les 168 millions de dollars d'arriérés refinancés/rééchelonnés de la Bosnie-Herzégovine.

elles pour réduire les déficits budgétaires de manière durable et prévisible.

Face à pareille diversité d'un pays à l'autre, la Banque a cherché, durant l'exercice 98, à adapter sa stratégie d'aide aux besoins particuliers de chacun de ses clients et au rythme de leurs progrès dans le règlement des problèmes de la transition. Le tableau 2-10 indique la répartition sectorielle des prêts accordés à la Région durant les exercices 89-98. Le tableau 2-11 retrace l'évolution des engagements, décaissements et transferts nets de l'exercice 93 à l'exercice 98, et le tableau 2-12 donne pour chaque pays la liste des projets approuvés par les Administra-

teurs durant l'exercice 98. La figure 2-6 indique la répartition sectorielle des engagements de la BIRD et de l'IDA.

Reconstruction post-conflit

L'aide à la reconstruction à l'issue d'un conflit est restée l'un des axes majeurs de l'action de la Banque dans un petit nombre de pays. En Bosnie-Herzégovine, dans le cadre des efforts de reconstruction financés par la communauté internationale, la Banque a de plus en plus centré ses interventions sur le renforcement des institutions macroéconomiques et sur la mise en place des réformes nécessaires au passage à

l'économie de marché. Elle a approuvé un prêt à l'ajustement ciblé sur la gestion des finances publiques et le développement du secteur privé, ainsi qu'une ligne de crédit pour la réhabilitation des entreprises dans divers secteurs (agriculture, eau, éducation, électricité, gaz, gestion des ressources forestières, logement et transport).

Au Tadjikistan, le gouvernement a sanctionné la fin de la guerre civile par la signature d'un accord de paix en juillet 1997 ; au cours de l'exercice 98, l'IDA lui a accordé deux crédits pour soutenir la reprise de l'activité économique.

Accélérer les réformes structurelles

Bien que la plupart des pays aient fortement réduit leurs déficits budgétaires, la réforme de la fiscalité et de la dépense publique reste essentielle. Avec l'aide de la Banque, le Kazakhstan et la Russie s'emploient à améliorer l'administration de l'impôt et la gestion budgétaire. La Russie a pris plusieurs mesures importantes pour améliorer le recouvrement de l'impôt, notamment en supprimant la possibilité de régler les arriérés fiscaux autrement qu'en numéraire et en engageant des poursuites contre des contribuables en vue ayant accumulé de gros arriérés. Les opérations d'ajustement lancées en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Russie avec l'aide de la Banque se traduisent par une amélioration des taux de recouvrement pour les entreprises de service public du secteur de l'électricité et de l'énergie.

Les dépenses d'assurances sociales, en particulier le service des pensions, représentent une forte proportion des dépenses publiques d'un grand nombre de pays et, dans bien des cas, leur niveau est insoutenable à long terme. De nouveaux prêts aident l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie et la Macédoine à mettre en oeuvre la première phase d'une réforme des pensions, et soutiennent l'application par la Hongrie et le Kazakhstan de profondes réformes qui incluront notamment l'obligation de cotiser à des caisses de prévoyance privées.

En Albanie, en Géorgie, en Lettonie et en Ukraine, pour aider les autorités à lutter contre la corruption et à améliorer la performance du secteur public, la Banque contribue à l'élaboration de stratégies anticorruption, au rassemblement de données pour mieux cerner les problèmes, et à l'organisation d'ateliers nationaux pour définir des stratégies et des plans de lutte contre la corruption. Ces stratégies visent généralement à accélérer les réformes dans certains domaines : déréglementation, simplification de la fiscalité, fonction publique, passation des marchés publics et audit, cadre juridique et appareil judiciaire, et renforcement des dispositifs publics de contrôle. Ces réformes auront pour effet de réduire les incitations à la corruption, aux paiements illicites et à l'exploitation de rentes.

Pour aider les gouvernements à améliorer le fonctionnement des municipalités, la Banque a

TABLEAU 2-11. RÉGION EUROPE ET ASIE CENTRALE : ENGAGEMENTS, DÉCAISSEMENTS ET TRANSFERTS NETS DE LA BANQUE MONDIALE, EX. 93-98

(USD millions)

	Roumanie		Russie		Ukraine		Total régional	
	Ex. 98	Ex. 93-98 ^a	Ex. 98	Ex. 93-98 ^a	Ex. 98	Ex. 93-98 ^a	Ex. 98	Ex. 93-98 ^a
Engagements BIRD et IDA	131	1 842	1 629	9 792	216	2 222	5 224	26 694
Solde non décaissé	1 387	1 387	4 103	4 103	934	934	11 630	11 630
Décaissements bruts	352	1 448	2 172	5 967	168	1 238	4 854	19 461
Remboursements	46	61	29	29	0	0	2 271	8 680
Décaissements nets	306	1 387	2 143	5 938	168	1 238	2 583	10 780
Intérêts et commissions	78	281	233	540	66	133	1 095	5 803
Transferts nets	228	1 106	1 910	5 398	102	1 105	1 488	4 977

NOTE : Les pays cités sont ceux qui ont le plus emprunté à la Banque mondiale durant les exercices 97-98. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Y compris, jusqu'au 30 juin 1996, les décaissements au titre du Fonds spécial de l'IDA.

lancé un vaste programme de travaux d'analyse

et de préparation de projets dans les États baltes, en Hongrie, en Pologne, en Russie et en Ukraine. L'objectif est de rendre les relations financières des divers niveaux de l'administration plus transparentes et plus prévisibles. Il s'agit donc, à l'échelon national, de mettre en place des régimes d'incitations appropriés et, à l'échelon local, de renforcer la capacité de gestion des municipalités et autres collectivités territoriales, souvent responsables d'importantes décisions d'investissement, de la gestion de l'environnement et de la fourniture des services sociaux. L'Initiative pour les finances municipales — projet conjoint du Groupe de la Banque, y compris la SFI et l'IDE — aide les collectivités territoriales à s'adresser aux marchés financiers.

L'accélération de la privatisation et de la réforme du secteur financier reste une priorité pour la Région. L'introduction de formules plus souples pour le calcul de la valeur des actifs vendus aux enchères a accéléré la privatisation dans certains pays où le processus était au point mort. Des prêts à l'ajustement contribuent à la privatisation des petites entreprises en Moldova, et accélèrent la privatisation de moyennes et grandes entreprises en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Russie. En outre, dans ce dernier pays, un prêt à l'ajustement structurel facilite la conclusion d'opérations de privatisation au coup par coup plus transparentes, plus ouvertes et plus concurrentielles. Il s'accompagne de travaux de recherche sur les moyens d'améliorer le mode de gouvernement des entreprises, de promouvoir les restructurations et de renforcer la concurrence dans le secteur industriel. Avec l'aide de la Banque, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldova et la Russie ont entrepris de privatiser ou de liquider les banques en difficulté et

étrangers. La Région représente environ 25 %

de l'encours du portefeuille de garanties de l'Agence.

Aider les secteurs sociaux

Durant l'exercice 98, la Banque a continué d'aider les pays clients à améliorer les filets de protection sociale et à cibler l'assistance sur les populations les plus touchées par la transition. Des opérations d'ajustement en Arménie et en Géorgie ont contribué à la réforme des prestations de base assurées aux ménages pauvres et à l'amélioration du ciblage. En Russie, dans le cadre du deuxième prêt d'ajustement du secteur houiller, la Banque a renouvelé son appui au programme de réforme mis en place par le gouvernement, en privilégiant le renforcement de l'efficacité du filet de protection sociale afin de rendre la transition moins difficile pour les mineurs, leurs familles et les collectivités qui vivent de l'activité minière. Au cours de l'exercice, elle a aussi approuvé de nouveaux projets à l'appui de réformes du secteur de la santé en Albanie et en Arménie.

Lorsqu'après avoir protégé leur commerce extérieur, ils ouvrent leurs frontières aux échanges internationaux et qu'après avoir axé l'activité sur l'industrie lourde et la production de masse, ils passent à une économie fondée sur le savoir et les services, les pays doivent préparer leurs populations aux types d'emploi offerts par une économie de marché. Les systèmes éducatifs de la Région ne sont pas adaptés à la formation d'une main-d'œuvre possédant les qualifications de plus en plus recherchées sur les marchés du travail. Il est indispensable en particulier de réorienter les programmes rigides et hautement spécialisés de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur. Il faut aussi rationaliser les dépenses publiques pour remédier à l'ineffi-

TABLEAU 2-12. EUROPE ET ASIE CENTRALE : PROJETS APPROUVÉS
DURANT L'EXERCICE 98

Pays/nom du projet	Date d'approbation	Période d'amortissement	Principal (millions)	
			DTS	USD
Albanie				
Port de Durres	12 mai 98	2008/2038	12,60	17,00
Gestion des terrains urbains	12 mai 98	2008/2037	7,50	10,00
Réhabilitation et développement du système de santé	12 mai 98	2008/2038	12,60	17,00
Réhabilitation de l'industrie privée	10 févr. 98	2008/2037	7,50	10,25
Assistance technique pour programme de réhabilitation	9 déc. 97	2008/2037	3,70	5,00
Remise en état	9 déc. 97	2008/2037	18,30	25,00
Arménie				
Développement communal	11 juin 98	2008/2032	22,30	30,00
Aide à la réforme agricole	27 janv. 98	2008/2032	10,70	14,50
Réforme de la gestion et du financement de l'éducation	20 nov. 97	2007/2032	11,10	15,00
Ajustement structurel II	26 août 97	2008/2032	43,10	60,00
Assistance technique pour ajustement structurel II	26 août 97	2008/2032	3,60	5,00
Financement de la santé et développement des soins primaires	29 juill. 97	2008/2032	7,20	10,00
Azerbaïdjan				
Investissements environnementaux urgents	30 juin 98	2008/2033	14,90	20,00
Ajustement structurel	24 juill. 97	2007/2032	52,00	70,00
Bosnie-Herzégovine				
Ajustement structurel - finances publiques	4 juin 98	2008/2033	46,20	63,00
Foresterie	2 juin 98	2008/2033	4,90	7,00
Crédit pilote d'urgence	19 mai 98	2008/2033	3,70	5,00
Reconstruction du réseau d'électricité II	19 mai 98	2008/2032	18,50	25,00
Aide à la reconstruction	23 déc. 97	2008/2032	12,30	17,00
Aide d'urgence pour reconstruction du réseau de gaz naturel	23 déc. 97	2008/2032	7,30	10,00
Aide d'urgence pour reconstruction du réseau de transport II	28 août 97	2007/2032	28,21	39,00
Aide d'urgence pour réhabilitation du secteur de l'éducation II	28 août 97	2007/2032	7,70	11,00
Bulgarie				
Projet pilote d'assainissement de l'environnement	12 mai 98	2003/2018	s.o.	16,00
Ajustement - secteur financier et secteur des entreprises	30 oct. 97	2003/2017	s.o.	100,00
Croatie				
Reconstruction - Slavonie orientale, Baranja, Srijem occidental	18 juin 98	2004/2013	s.o.	40,60
Infrastructure environnementale des communes	18 juin 98	2003/2013	s.o.	36,30
Relance de l'investissement	18 nov. 97	2003/2012	s.o.	30,00
Géorgie				
Patrimoine culturel	13 févr. 98	2008/2033	3,40	4,49
Fonds d'investissements sociaux	11 déc. 97	2008/2032	14,60	20,00
Ajustement structurel II	4 sept. 97	2008/2032	44,20	60,00
Assistance technique pour ajustement structurel II	4 sept. 97	2008/2032	3,70	5,00
Décentralisation et développement communal	15 juill. 97	2007/2032	15,10	20,90
Hongrie				
Réforme de l'enseignement supérieur	26 févr. 98	2001/2013	s.o.	150,00
Ajustement - secteur public	27 janv. 98	2002/2012	s.o.	150,00
Formation des jeunes	11 sept. 97	2001/2012	s.o.	36,40

Pays/nom du projet	Date d'approbation	Période d'amortissement	Principal (millions)	
			DTS	USD
Lettonie				
Gestion des déchets solides urbains	26 févr. 98	2002/2015	s.o.	7,95
Macédoine, ex-République yougoslave de				
Amélioration du système d'électricité	13 févr. 98	2002/2017	s.o.	35,00
Restructuration et réhabilitation de l'irrigation II ^a	4 nov. 97	2003/2017	s.o.	7,50
Restructuration et réhabilitation de l'irrigation II ^a	4 nov. 97	2007/2032	3,70	5,00
Développement du secteur privé II	30 oct. 97	2003/2017	s.o.	25,00
Réhabilitation de l'éducation	2 sept. 97	2008/2032	3,60	5,00
Moldova				
Cadastré I	23 avril 98	2008/2033	11,50	15,90
Finances rurales	15 janv. 98	2008/2032	3,70	5,00
Éducation générale	12 nov. 97	2008/2032	3,50	5,00
Ajustement structurel II ^a	9 sept. 97	2007/2032	33,00	45,00
Ajustement structurel II ^a	9 sept. 97	2003/2017	s.o.	55,00
Ouzbékistan				
Renforcement institutionnel des entreprises	18 juin 98	2003/2018	s.o.	28,00
Gestion des déchets solides - Tachkent	21 mai 98	2004/2018	s.o.	24,00
Eau, assainissement et santé	21 août 97	2003/2017	s.o.	75,00
Pologne				
Travaux d'urgence après inondations	18 déc. 97	2003/2012	s.o.	200,00
Routes II	28 oct. 97	2003/2012	s.o.	300,00
Finances communales	10 juill. 97	2002/2014	s.o.	22,00
République kirghize				
Réhabilitation - électricité et chauffage urbain	25 juin 98	2006/2031	11,20	15,00
Services d'appui à l'agriculture	7 mai 98	2008/2033	11,10	14,98
Réhabilitation de l'irrigation	7 mai 98	2008/2033	26,00	35,00
Roumanie				
Réforme de la protection infantile	25 juin 98	2003/2018	s.o.	5,00
Aide à la privatisation et à la réforme des télécommunications	28 avril 98	2003/2018	s.o.	30,00
Enregistrement des biens fonciers et cadastre général	9 déc. 97	2003/2017	s.o.	25,50
Réhabilitation scolaire	29 juill. 97	2002/2017	s.o.	70,00
Russie				
Ajustement - secteur du charbon II	18 déc. 97	2003/2015	s.o.	800,00
Ajustement structurel II	18 déc. 97	2003/2015	s.o.	800,00
Protection sociale	7 oct. 97	2003/2014	s.o.	28,60
Tadjikistan				
Aide d'urgence à la reconstruction post-conflit	29 janv. 98	2008/2038	7,40	10,00
Réhabilitation post-conflit	16 déc. 97	2008/2037	7,30	10,00
Turquie				
Éducation de base	23 juin 98	2002/2014	s.o.	300,00
Réseau national de l'électricité	11 juin 98	2002/2015	s.o.	270,00
Eau et assainissement - Cesme-Alacati	14 avril 98	2003/2015	s.o.	13,10
Investissements et privatisation participative de la gestion de l'irrigation	14 oct. 97	2003/2014	s.o.	20,00
Ukraine				
Amélioration du chauffage urbain - Kiev	21 mai 98	2003/2018	s.o.	200,00
Systèmes de trésorerie	24 févr. 98	2003/2018	s.o.	16,40
Total			558,91	5 224,37

s.o. = sans objet (prêt de la BIRD).

a. Opération « mixte » combinant prêt de la BIRD et crédit de l'IDA.

Turquie. En Hongrie, deux projets soutiennent la réforme de l'enseignement supérieur et de l'enseignement professionnel et, en Russie, la Banque analyse les options envisageables pour réformer l'enseignement professionnel. Les prêts d'ajustement accordés à l'Arménie et à la Géorgie ont permis de protéger les dépenses affectées aux secteurs sociaux et d'en améliorer l'efficacité-coût.

Promouvoir la maîtrise de l'énergie

Dans beaucoup de pays, plusieurs facteurs contribuent à l'inefficacité économique : consommation d'énergie relativement forte, distorsions des prix de l'énergie, manque de concurrence sur les marchés et absence d'organes de contrôle indépendants. Le recouvrement des créances laisse à désirer, car les ménages et les pouvoirs publics ne paient pas leurs factures ou les règlent autrement qu'en numéraire. En outre, les équipements ont besoin d'une sérieuse remise en état, surtout dans les pays qui ont souffert de conflits armés ou de troubles civils. Pour toutes ces raisons, la Banque affecte une part substantielle de ses prêts au secteur de l'énergie à des travaux d'entretien et de réhabilitation, à la réduction des pertes, à l'amélioration de la protection de l'environnement et au renforcement des institutions dans le sous-secteur de l'électricité. Au cours de l'exercice 98, des opérations ont été approuvées pour l'Arménie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine et la République kirghize.

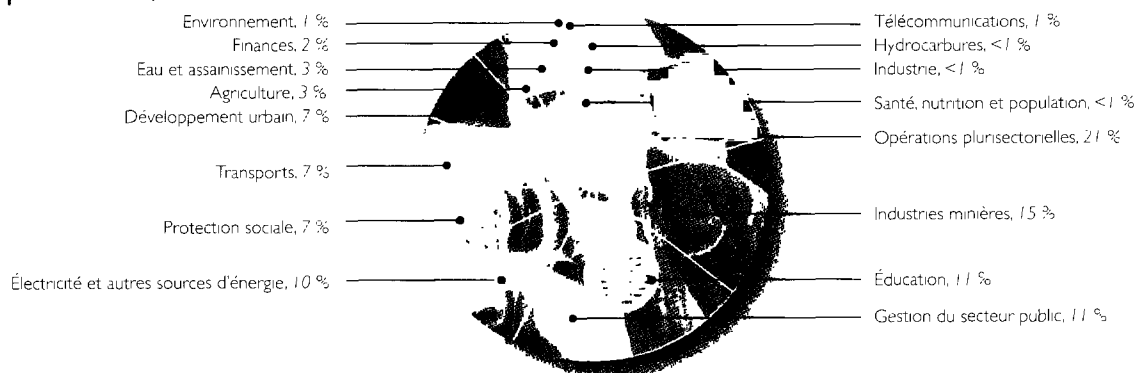
Le programme pour le secteur de l'énergie fait une place de plus en plus grande aux plans de chauffage urbain et à l'amélioration des rendements énergétiques. Le projet de chauffage urbain destiné à la ville de Kiev, en Ukraine, est particulièrement représentatif de cette tendance : il a déjà abouti à d'importants progrès en matière de réforme tarifaire et de recouvrement des factures, en renforçant l'efficacité des structures institutionnelles, en encourageant les économies d'énergie et en élargissant le service à de nouveaux quartiers.

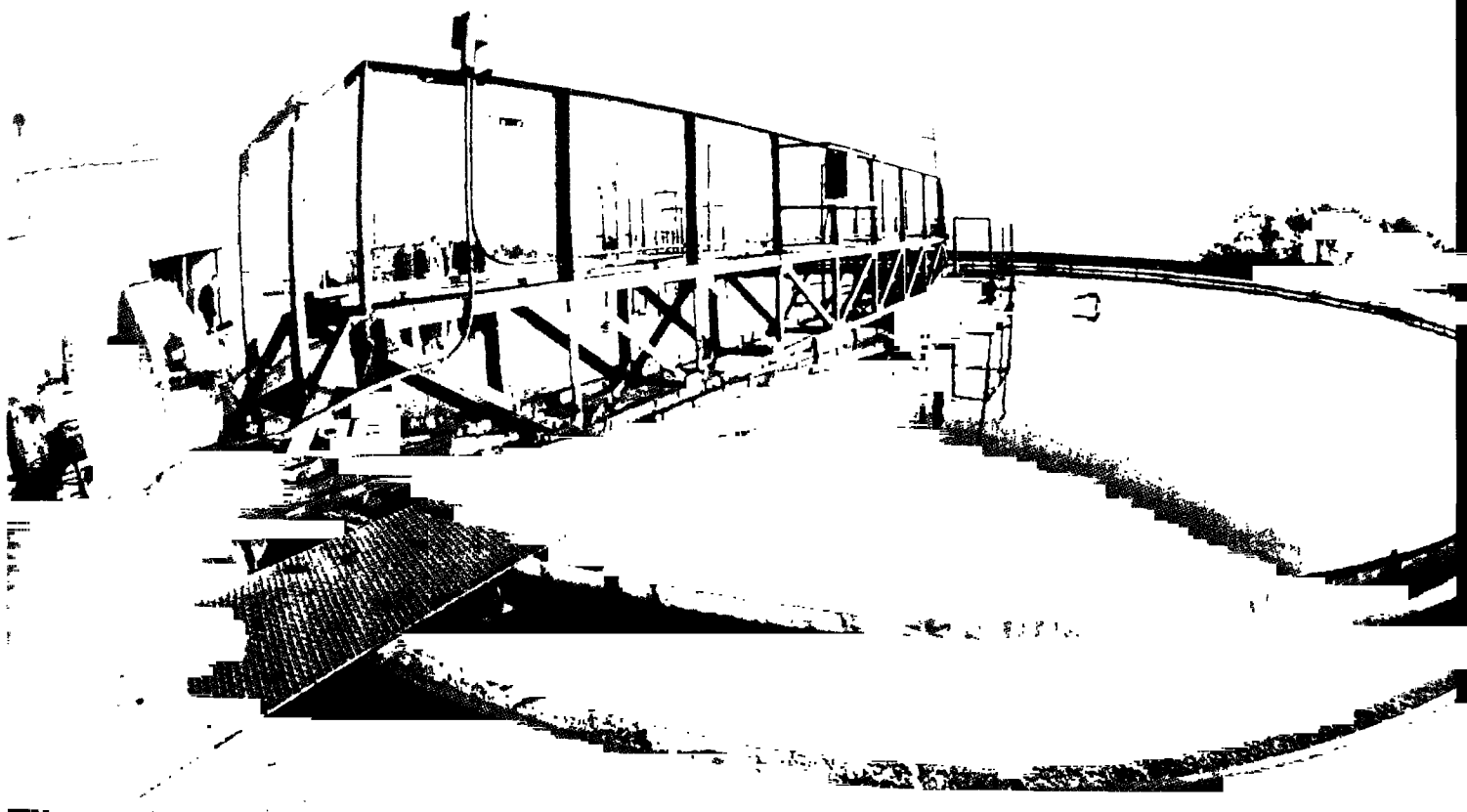
Protéger l'environnement

Dans le domaine de l'environnement, la Banque continue de placer aux premiers rangs de ses priorités les initiatives régionales dont font l'objet le bassin de la mer d'Aral, la mer Baltique, la mer Noire, la mer Caspienne, le bassin du Danube et la mer Méditerranée. Les programmes visant la mer Baltique et la mer Méditerranée, dont l'exécution est d'ores et déjà très avancée, ont fort bien réussi à mobiliser des prêts et des dons à l'appui d'actions prioritaires. Cette aide a financé des opérations novatrices d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les villes, des programmes de gestion intégrée des zones côtières et la préservation d'écosystèmes dulcicoles fragiles.

La Banque continue à financer des projets qui auront d'importantes retombées positives sur

FIGURE 2-6 Europe et Asie centrale : Engagements de la BIRD et de l'IDA, par secteur, ex. 98





La protection de l'environnement a continué de faire l'objet de programmes d'envergure régionale. Le programme pour la mer Baltique a particulièrement bien réussi à attirer des investissements à l'appui de la construction de stations d'épuration des eaux usées.

l'environnement, comme le projet d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé mis en oeuvre en Ouzbékistan, l'aide d'urgence fournie à la Pologne pour la réparation des dégâts occasionnés par des inondations, le projet de restructuration et de réhabilitation du secteur de l'irrigation en Macédoine et le projet novateur de gestion des déchets solides urbains en Lettonie, qui aura notamment pour effet de réduire les émissions de gaz responsables du réchauffement planétaire. Sur le plan des questions de politique générale, la Banque a centré son appui durant l'exercice 98 sur le processus « Un environnement pour l'Europe », qui a fait l'objet d'une importante réunion ministérielle tenue au Danemark en juin 1998 et d'une évaluation des conditions d'adhésion relatives à l'environnement dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale.

Au cours de l'exercice 98, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Ouzbékistan ont achevé la mise au point de leurs plans nationaux d'action environnementale (PNAE), ce qui porte à 17 le nombre total des PNAE dans la Région. Avec

l'aide du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), neuf pays ont aussi établi des stratégies et des plans d'action pour assurer la protection de la diversité biologique. En outre, le FEM a financé en Ukraine un projet d'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone ; cette opération est la neuvième et dernière d'une série de programmes qui ont sensiblement réduit l'utilisation de substances destructrices de l'ozone dans l'ensemble de la Région.

Améliorer les opérations de la Banque

L'emploi de nouveaux instruments a permis à la Banque de mieux répondre aux besoins de ses clients de la Région durant l'exercice 98. Trois prêts au développement des connaissances et à l'innovation (PDCI) ont été approuvés, parmi lesquels un prêt à la Moldova pour le secteur des finances rurales, qui permettra de tester la formule de prêts d'un faible montant à des groupements ruraux d'épargne et de crédit fondés sur les principes du mutualisme. Le PDCI accordé à la Géorgie vise à améliorer la gestion et la promotion du

riche patrimoine culturel du pays et à redynamiser le secteur du tourisme, tout en favorisant le renforcement de la cohésion sociale et de l'identité nationale durant la période de transition économique. Enfin, le PDCI approuvé pour la Roumanie soutient de vastes réformes du système national de protection infantile.

Les services de la vice-présidence régionale ont fait de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des opérations de la Banque l'une des grandes priorités des activités de l'exercice, et ils ont à cet effet porté une attention particulière à la gestion du portefeuille et à l'écoute des clients.

Dans le cadre de son vaste programme de rénovation, la Banque a modulé la structure de ses services et modifié ses procédures et méthodes de travail afin de privilégier le travail d'équipe, de mieux adapter son action aux besoins particuliers de chaque client et d'améliorer la qualité de ses produits et services, tout en renforçant ses partenariats. Trois des directeurs-pays de la Région sont aujourd'hui en poste sur le terrain ; il s'agit des directeurs pour i) la Hongrie, la Moldova, la République slovaque, la République tchèque et la Slovaquie ; ii) la Pologne et les États baltes ; et iii) la Russie.

La vice-présidence régionale a établi un programme pour renforcer sa base de connaissances, créer des conditions favorables à une interaction plus systématique avec les ONG et appliquer aux activités nouvelles les enseignements tirés des activités déjà entreprises en collaboration avec ces organisations. Des estimations chiffrent à quelque 40 % la part des opérations réalisées dans la Région avec l'aide de la Banque pour lesquelles il est fait appel à la participation d'ONG. En outre, les évaluations sociales dont font aujourd'hui l'objet près de 60 % des projets à l'étude facilitent une collaboration plus étroite avec les organisations communautaires.

Des examens approfondis de la performance des portefeuilles-pays ont été organisés à un haut niveau avec les autorités de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Moldova, de la Roumanie, de la Russie et de la Turquie. Les missions résidentes de Russie et de Turquie (ces deux pays sont les plus gros emprunteurs de la

Région) ont participé aux examens conjoints du portefeuille, organisés tous les six mois avec les groupes de travail formés par les autorités nationales. Les projets à problèmes et d'autres opérations à risque font régulièrement l'objet d'examen à mi-parcours avec les autorités pour résoudre au plus vite les difficultés rencontrées. L'attention accrue que portent les emprunteurs aux problèmes d'exécution s'est traduite par de nouvelles améliorations de la qualité du portefeuille régional, et la proportion des projets à risque est passée de 23 % pour l'exercice 97 à 21 % pour l'exercice 98.

15. Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Moldova, Ouzbékistan, Pologne, République kirghize, République tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovaquie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

De 5 % en 1997, la croissance des économies de la Région Améri- que latine et Caraïbes devrait tomber à moins de 3 % en 1998, du fait des retombées de la crise financière en Asie de l'Est et à cause aussi des dégâts infligés par El Niño. Cependant, en sa- chant prendre les mesures appro- priées, les pays de la Région ont échappé aux effets de contagion les plus graves de la crise. Du- rant l'exercice 98, la Banque a continué d'aider les pays clients à lutter contre la pauvreté. Elle a surtout cherché à stimuler la croissance économique en contri- buant à la valorisation des res- sources humaines et au dévelop- pement social, au renforcement des finances publiques et des marchés de capitaux, à l'amélio- ration des cadres réglementaires et à la modernisation des sec- teurs publics. En outre, elle a ap- porté son appui à des program- mes ciblés de réduction de la pauvreté et de protection de l'en- vironnement. Elle a aussi amé- lioré la qualité et l'efficacité de ses opérations et de ses services de conseil en se faisant plus pro- che des emprunteurs et des béné- ficiaires de son aide, et en ren- forçant leur participation à ses activités.

Globalement, la croissance des économies d'Amérique la- tine et des Caraïbes s'est chif- frée à 5 % en 1997. Elle a atteint ou dépassé 7 % en Argentine, au Guyana, au Mexique, au Pérou et en Répu- blique dominicaine, et excédé 6 % au Chili. Cependant, elle

n'a été que de 3 % au Brésil. De 20 % en 1996, le taux d'in- flation de la Région est tombé à 11 % en 1997 et beaucoup de pays ont sensiblement ré- duit le déficit du secteur pu- blic non financier. Cependant, le déficit des transactions courantes s'est creusé, passant de 1,9 % du produit intérieur brut (PIB) en 1996 à 3,1 % du PIB en 1997.

Selon les projections, la croissance économique de la Région ne sera que de 2,9 % en 1998 et le déficit des tran- sactions courantes s'alourdira encore pour atteindre 3,5 % du PIB. Cette évolution a trois grandes causes : i) les effets de la crise est-asiatique ; ii) la baisse des prix du pétrole, qui pénalise les pays exportateurs de pétrole ; et iii) l'oscillation australe dite El Niño, qui a endommagé l'infrastructure, provoqué des pertes de produc- tion et freiné l'investissement, notamment en Équateur et au Pérou.

La croissance économique et la balance des paiements des pays de la Région ont souffert des répercussions de la crise financière de l'Asie de l'Est sur le commerce exté- rieur et sur les finances. En effet, l'affaiblissement de la croissance et des monnaies est-asiatiques a réduit le vo- lume de leurs exportations, de même que leur part des ex- portations. Ce sont toutefois la baisse des prix des produits de base et la détérioration des termes de l'échange qui ont le

plus pesé sur leurs résultats commerciaux. Simultanément, les flux financiers à destina- tion de la Région se sont ralen- tis et les prêteurs se sont mis à exiger des marges de taux d'intérêt plus élevées. Le com- merce extérieur a beaucoup souffert au Chili, au Pérou et au Venezuela, car ces pays ont vu baisser à la fois le volume et le prix de leurs exportations de produits de base ; la dété- rioration a été sensible aussi en Colombie et au Mexique. La plupart des pays ont réagi en dépréciant leur monnaie et en relevant les taux d'intérêt. L'impact financier a été parti- culièrement brutal pour le Brésil, qui a réagi aux sorties de capitaux et aux pressions sur le taux de change en élevant fortement les taux d'intérêt et en resserrant sa politique budgétaire. Le ralen- tissement observé au Brésil, dont la croissance devrait se situer en 1998 entre 0,5 et 2 %, a toutes chances de ré- duire les exportations de l'Ar- gentine et de ralentir la crois- sance de son PIB, bien que celle-ci soit encore, comme pour le Mexique, projetée à 4 % au moins pour 1998. Mal- gré leur dépendance à l'égard des apports de capitaux exté- rieurs, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont échappé, durant l'exercice 98, aux retombées les plus graves de la crise est-asiatique, car ils ont su prendre les mesures ap- propriées pour prévenir les ris- ques de contagion, outre que

TABLEAU 2-13. PRÊTS À LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES,
PAR SECTEUR, EX. 89-98

(USD millions)

Secteur	Moyenne annuelle	Ex. 94	Ex. 95	Ex. 96	Ex. 97	Ex. 98
	Ex. 89-93					
Agriculture	557,1	363,9	440,3	226,3	730,6	342,0
Développement urbain	376,3	422,0	350,0	20,0	100,0	417,0
Eau et assainissement	298,8	521,5	221,5	204,0	200,0	190,0
Éducation	381,8	1 083,3	747,1	493,1	61,5	1 199,9
Électricité et autres sources d'énergie	404,2	—	161,5	465,4	—	—
Environnement	153,1	501,0	103,9	301,5	86,5	473,0
Finances	516,8	604,5	1 909,5	11,9	630,2	562,5
Gestion du secteur public	420,8	58,3	821,4	666,4	584,0	696,2
Hydrocarbures	88,9	—	11,0	10,6	—	130,0
Industrie	422,9	—	—	8,0	—	62,8
Industries minières	100,0	14,0	—	41,0	—	39,5
Opérations plurisectorielles	970,6	122,2	328,6	110,9	132,1	17,7
Protection sociale	37,4	130,0	500,0	262,0	405,0	284,0
Santé, nutrition et population	220,0	331,0	94,6	1 086,4	136,8	824,0
Télécommunications	13,4	—	—	—	—	6,0
Transports	812,6	595,0	371,0	530,0	1 496,0	795,1
Total	5 774,7	4 746,7	6 060,4	4 437,5	4 562,7	6 039,7
Dont : BIRD	5 521,2	4 434,5	5 715,2	4 047,2	4 437,5	5 679,5
IDA	253,5	312,2	345,2	390,3	125,2	360,2

NOTE : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

— Néant.

leurs systèmes financiers sont relativement solides depuis les restructurations et les liquidations opérées à la suite de la crise bancaire que la Région avait elle-même traversée auparavant.

Le rôle de la Banque dans le programme de développement de la Région

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes partagent l'objectif primordial de la Banque : faire reculer la pauvreté. Sachant qu'il ne peut y avoir de réduction durable de la pauvreté sans expansion soutenue de l'économie, beaucoup de gouvernements ont fondé le choix de leurs politiques et de leurs investissements sur leur contribution potentielle à la croissance et à la stabilité macroéconomique — laquelle est elle-même une condition préalable de la croissance.

Selon une analyse de la Banque¹⁶, il serait possible de stimuler la croissance économique dans beaucoup des pays de la Région en améliorant le développement humain et social, les marchés des capitaux et le cadre réglementaire, en modernisant le secteur public et en renforçant les finances publiques. Cependant, comme certains ménages sont si démunis qu'ils ne pourraient peut-être pas, même avec une croissance économique régulière, échapper à la misère avant des dizaines d'années, beaucoup de gouvernements ont mis en place des programmes de réduction de la pauvreté ciblés sur les familles les plus défavorisées. Les pouvoirs publics s'attaquent aussi aux problèmes de l'environnement pour améliorer les conditions de vie et promouvoir une croissance durable de l'écono-

TABLEAU 2-15. AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : PROJETS APPROUVÉS DURANT L'EXERCICE 98

Pays/nom du projet	Date d'approbation	Période d'amortissement	Principal (millions)	
			DTS	USD
Argentine				
Protection sociale III	30 juin 98	2004/2013	s.o.	284,00
Éducation secondaire III - Province de Buenos Aires	9 avril 98	2003/2013	s.o.	119,00
Modèle d'organisation judiciaire	3 avril 98	2003/2013	s.o.	5,00
Projet national de réhabilitation et d'entretien des routes	17 mars 98	2003/2013	s.o.	450,00
Assistance technique pour développement minier II	10 févr. 98	2003/2013	s.o.	39,50
Gestion de la pollution	10 févr. 98	2003/2013	s.o.	18,00
Aide d'urgence après les inondations post-El Niño	20 janv. 98	2003/2013	s.o.	42,00
Ajustement à l'appui de réformes II - Province de Rio Negro	26 août 97	2003/2012	s.o.	75,00
Ajustement à l'appui de réformes II - Province de Salta	26 août 97	2003/2012	s.o.	75,00
Ajustement à l'appui de réformes II - Province de San Juan	26 août 97	2003/2012	s.o.	50,00
Ajustement à l'appui de réformes II - Province de Tucuman	26 août 97	2003/2012	s.o.	100,00
Développement de la petite agriculture	17 juill. 97	2003/2012	s.o.	75,00
Bolivie				
Assistance technique pour privatisation et réforme de la réglementation	30 juin 98	2008/2038	14,90	20,00
Renforcement de l'équité et de la qualité de l'éducation	16 juin 98	2008/2038	55,70	75,00
Investissements ruraux participatifs	12 mai 98	2008/2038	46,50	62,80
Aide d'urgence post-El Niño	14 avril 98	2008/2038	18,50	25,00
Ajustement - programme de capitalisation	15 déc. 97	2005/2035	2,10	2,90
Responsabilisation et décentralisation financières	5 août 97	2008/2037	10,80	15,00
Brésil				
Assistance technique pour réforme des régimes de pensions des États	30 juin 98	2004/2013	s.o.	5,00
Privatisation - État du Minas Gerais	28 avril 98	2002/2013	s.o.	170,00
Transports urbains intégrés - São Paulo	7 avril 98	2003/2013	s.o.	45,00
Améliorations scolaires	2 avril 98	2001/2013	s.o.	62,50
Projet fédéral de gestion des ressources en eau	2 avril 98	2003/2013	s.o.	198,00
Transports collectifs - Rio de Janeiro	5 mars 98	2001/2013	s.o.	186,00
Modernisation du secteur de l'eau II	5 mars 98	2003/2013	s.o.	150,00
Aide à la réforme des sciences et des technologies	18 déc. 97	2003/2013	s.o.	155,00
Développement du secteur gazier - oléoduc Bolivie-Brésil	18 déc. 97	2001/2012	s.o.	130,00
Réduction de la pauvreté rurale - Paraíba	20 nov. 97	2003/2013	s.o.	60,00
Réduction de la pauvreté rurale - Maranhão	20 nov. 97	2003/2013	s.o.	80,00
Assistance technique pour modernisation de la banque centrale	18 nov. 97	2003/2012	s.o.	20,00
Gestion des terres III	28 oct. 97	2003/2012	s.o.	55,00
Gestion des ressources en eau - Bahia	11 sept. 97	2003/2012	s.o.	51,00
Privatisation-réforme - État de Rio de Janeiro	17 juill. 97	2001/2012	s.o.	250,00
Colombie				
Développement régional - Magdalena Medio	30 juin 98	2002/2013	s.o.	5,00
Zones d'activités paysannes	26 juin 98	2002/2013	s.o.	5,00
Développement des services d'infrastructure urbains	11 juin 98	2003/2015	s.o.	75,00
Éducation - Pasto	6 nov. 97	2002/2014	s.o.	7,20
Éducation - Antioquia	6 nov. 97	2004/2012	s.o.	40,00
Dominique				
Réforme des télécommunications*	4 juin 98	2001/2013	s.o.	0,60
Réforme des télécommunications*	4 juin 98	2008/2032	0,45	0,60

Pays/nom du projet	Date d'approbation	Période d'amortissement	Principal (millions)	
			DTS	USD
Grenade				
Réforme des télécommunications ^a	4 juin 98	2001/2013	s.o.	0,60
Réforme des télécommunications ^a	4 juin 98	2008/2032	0,45	0,60
Guatemala				
Assistance technique II - gestion financière intégrée	23 déc. 97	2003/2018	s.o.	15,70
Routes rurales et principales	11 déc. 97	2003/2018	s.o.	66,70
Assistance technique - administration de l'impôt	28 août 97	2001/2013	s.o.	28,20
Guyana				
Ajustement - développement du secteur privé	15 déc. 97	2005/2035	1,10	1,50
Honduras				
Ajustement structurel - modernisation du secteur public	15 déc. 97	2006/2035	10,10	14,20
Mexique				
Ajustement sectoriel - réforme des systèmes de santé	30 juin 98	2002/2013	s.o.	700,00
Assistance technique - réforme des systèmes de santé	30 juin 98	2002/2013	s.o.	25,00
Prêt au développement des connaissances et à l'innovation	16 juin 98	2002/2014	s.o.	300,00
Développement de l'épargne contractuelle II	11 juin 98	2002/2014	s.o.	400,00
Financement de l'enseignement supérieur	4 juin 98	2004/2013	s.o.	180,20
Développement de l'éducation de base	4 juin 98	2002/2014	s.o.	115,00
Développement rural - zones marginales	27 janv. 98	2003/2013	s.o.	47,00
Nicaragua				
Réfection des routes II	4 juin 98	2008/2038	35,20	47,40
Modernisation du secteur de la santé	2 juin 98	2008/2038	17,90	24,00
Ajustement - secteur financier	9 avril 98	2008/2038	51,80	70,00
Panama				
Assistance technique - restructuration des sociétés de service public	20 janv. 98	2003/2015	s.o.	12,70
Paraguay				
Eau et assainissement en milieu rural IV	28 août 97	2002/2014	s.o.	40,00
Pérou				
Réforme judiciaire	4 déc. 97	2002/2015	s.o.	22,50
Aide d'urgence post-El Niño	20 nov. 97	2003/2015	s.o.	150,00
République dominicaine				
Réforme de la politique nationale de l'environnement	6 mars 98	2003/2015	s.o.	3,00
Services de santé provinciaux	15 janv. 98	2002/2014	s.o.	30,00
Saint-Kitts-et-Nevis				
Réforme des télécommunications	4 juin 98	2001/2013	s.o.	1,20
Saint-Vincent-et-les Grenadines				
Réforme des télécommunications ^a	4 juin 98	2001/2013	s.o.	0,60
Réforme des télécommunications ^a	4 juin 98	2008/2032	0,45	0,60
Sainte-Lucie				
Réforme des télécommunications ^a	4 juin 98	2001/2013	s.o.	0,60
Réforme des télécommunications ^a	4 juin 98	2008/2032	0,45	0,60
Uruguay				
Ajustement structurel - épargne contractuelle	3 févr. 98	2001/2012	s.o.	100,00
Venezuela				
Décentralisation et modernisation du secteur public	23 avril 98	2003/2015	s.o.	8,00
Modernisation de la Cour suprême	30 déc. 97	2003/2014	s.o.	4,70
Cartographie et gestion de l'environnement	20 nov. 97	2003/2014	s.o.	28,00
Total			266,40	6 039,70

s.o. = sans objet (prêt de la BIRD).

a. Opération « mixte » combinant prêt de la BIRD et crédit de l'IDA

FIGURE 2-7 Amérique latine et Caraïbes : Engagements de la BIRD et de l'IDA, par secteur, ex. 98



par un déficit inférieur à 1 % du PIB, et au Pérou par un budget équilibré. Étant parvenus à maîtriser les finances de l'administration centrale, les gouvernements portent une attention accrue aux budgets des collectivités territoriales et aux passifs éventuels de l'État. Ces obligations éventuelles résultent pour l'essentiel des systèmes de pensions et des garanties publiques, expresses ou tacites, couvrant les dépôts auprès des banques commerciales et les projets d'infrastructure mis en place avec la participation du secteur privé. Durant l'exercice 98, la Banque a complété l'aide apportée antérieurement à l'Argentine pour le renforcement des finances publiques dans huit provinces par un deuxième projet qui couvrira quatre provinces.

La performance exceptionnelle de la Bolivie et du Guyana a incité la Banque et le FMI à contribuer au montage d'allègement de la dette de ces deux pays dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Grâce à ces deux opérations, pour lesquelles la période intérimaire¹⁷ sera sensiblement plus courte et qui réduiront de 1 000 millions de dollars leurs obligations de service, la Bolivie et le Guyana retrouveront un niveau d'endettement tolérable qui les aidera à accélérer l'investissement et la croissance.

Au titre de ses services d'analyse et de conseil, la Banque a préparé un rapport sur les implications budgétaires du plan de convertibilité de l'Argentine. Cette étude montre comment on pourrait alléger les répercussions budgétaires

des réformes des régimes de pensions et des banques des provinces, tout en rendant le système plus souple. Une autre étude a proposé au Brésil les politiques des salaires et de l'emploi qui permettraient de réduire la charge imposée au budget par les effectifs pléthoriques du secteur public. Afin d'aider les pays à faire face aux risques qu'impliquent les mesures prises pour attirer l'investissement privé dans l'infrastructure, la Banque a organisé une conférence et publié une étude sur les moyens de réduire ce type de risques, de répartir ceux qui sont inévitables entre les contribuables, les consommateurs et les investisseurs, et de mieux mesurer les risques à la charge de l'État afin de prendre les dispositions budgétaires appropriées.

Améliorer les marchés des capitaux

L'existence de marchés efficaces favorise le développement économique en procurant les capitaux nécessaires à l'investissement et au développement de l'initiative privée. Durant l'exercice 98, la réforme du secteur financier est restée l'une des priorités de l'aide de la Banque. Au Mexique, la fourniture de services d'assistance technique à plusieurs organismes responsables du secteur bancaire et des régimes de pensions les aide à renforcer leurs capacités de contrôle et à améliorer le cadre réglementaire en le conformant aux normes internationales. Au Brésil, la Banque contribue à la réforme de la réglementation bancaire et à la privatisation de banques publiques, tout en aidant la banque centrale à

identifier les risques de problèmes bancaires pour prévenir l'apparition de faillites, et à rendre le système financier plus stable. Au Paraguay, des services d'assistance technique consolident le système bancaire commercial, tandis qu'une opération d'ajustement aide l'Uruguay à améliorer ses marchés financiers. Un crédit à l'ajustement soutient l'action entreprise par le Nicaragua pour liquider une banque publique par la vente aux enchères de ses succursales et de ses actifs à des banques privées, le choix de cette formule répondant à la volonté d'éviter autant que possible toute interruption dans la fourniture de services bancaires aux régions rurales. Enfin, avec le Centre d'études monétaires latino-américaines et le Système fédéral de réserve des États-Unis, la Banque soutient des programmes de formation destinés aux responsables du contrôle des banques et des assurances.

Améliorer le cadre juridique et réglementaire

Pour faire du secteur privé le principal moteur de la croissance économique, il faut mettre en place un cadre juridique et réglementaire permettant de protéger les droits de propriété et les intérêts des consommateurs. La Banque aide les gouvernements à définir les lois et règlements qui favoriseront l'efficacité, et à se doter d'institutions capables de les faire respecter. Cet appui vise différents secteurs. Ainsi, au Venezuela, un projet novateur contribue à l'amélioration du fonctionnement de la Cour suprême qui a pris beaucoup de retard dans l'examen des recours. Le prêt au développement des connaissances et à l'innovation accordé à la République dominicaine a pour objectif de renforcer la gestion de l'environnement par l'élaboration de réformes et l'amélioration du programme national de gestion environnementale. Dans le cadre de prêts sectoriels ou de services d'assistance technique, la Banque soutient aussi l'adoption de textes réglementaires à l'appui du développement de l'infrastructure ou l'amélioration de la réglementation existante. Plusieurs études, comme celle dont a fait l'objet la stratégie de développement de l'agriculture au Pérou, contiennent des recommandations sur les lois et mesures réglementaires qui pourraient améliorer la répartition des res-

sources et stimuler la croissance économique. La Banque a aussi parrainé la réunion d'un groupe consultatif qui a donné aux décideurs venus de tous les pays des Caraïbes la possibilité de discuter des politiques de réglementation du travail, du secteur financier et du commerce extérieur.

Moderniser le secteur public

L'aide qu'apporte la Banque à la réforme et à la modernisation des institutions publiques contribue à l'application effective de la loi et de la réglementation, condition indispensable au bon fonctionnement et à l'intégrité des institutions publiques. Durant l'exercice 98, les pays de la Région ont reçu 12 prêts à l'appui de réformes du secteur public. Par exemple, le projet financé en Bolivie permettra de moderniser le système d'audit et de suivi financier du secteur public, et contribuera ainsi au processus de décentralisation de l'administration. Pour aider ce pays à lutter contre la corruption, l'Institut de développement économique (IDE) a participé à la conception et à la mise en oeuvre d'un système national de promotion de l'intégrité. Le prêt accordé au Guatemala contribue à la création d'un corps d'inspection des finances pour promouvoir le civisme fiscal, renforcer les dispositifs de contrôle et sensibiliser les citoyens aux droits que leur donne le nouveau régime fiscal comme aux devoirs qu'il leur impose. Un crédit à l'ajustement financé par l'IDA et des services d'assistance technique aident le Honduras à moderniser le secteur public en réformant l'administration centrale, en encourageant la privatisation et le recours à la formule de concessions, et en améliorant le cadre réglementaire.

Réduire la pauvreté

La pauvreté reste un problème majeur en Amérique latine et dans les Caraïbes : quelque 37 % de la population ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté et 16 % vivent dans la pauvreté absolue. Dans certains pays comme la Bolivie, le Guatemala et Haïti, plus de 70 % des ménages sont pauvres. Les populations rurales, en particulier les populations autochtones, forment la majorité des victimes de la pauvreté absolue, par exemple en Bolivie, au Guatemala, au Panama et au Pérou.



Les pays d'Amérique latine misent sur l'éducation pour renforcer leur compétitivité. Un programme soutenu par la Banque aide le Mexique à contribuer aux progrès mondiaux de la science et à promouvoir l'innovation technologique.

La croissance économique est le plus puissant des moyens de résorber la pauvreté, mais il est vrai aussi que la promotion du développement humain et la mise en place de programmes ciblés de lutte contre la pauvreté peuvent aider ceux qui n'ont guère de chances d'échapper à la pauvreté par la seule vertu de la croissance. Durant l'exercice 98, le programme d'interventions ciblées a comporté plusieurs projets de développement rural et social qui avaient été identifiés par les communautés et qui sont maintenant gérés par elles. Ainsi, par l'octroi de deux prêts, la Banque continue d'aider le Brésil à mettre en oeuvre son programme de lutte contre la pauvreté dans les campagnes du Nord-Est (États de Paraíba et de Maranhão). Selon le nouveau schéma d'intervention retenu pour ce programme, ce sont les bénéficiaires eux-mêmes qui identifient, exécutent, financent et gèrent les sous-projets locaux qui amélioreront la qualité de vie de quelque 1,7 million de personnes. La Banque a également apporté son concours au Fonds économique et social d'Haïti, qui accorde des dons aux communautés pauvres pour qu'elles puissent élaborer et exécuter de petits projets d'infrastructure sociale et économique.

Les activités de concertation sont un impor-

tant moyen de promouvoir la réduction de la pauvreté, et les bénéficiaires sont de plus en plus souvent associés à ce dialogue. Par exemple, à l'occasion d'une série de consultations avec des groupes autochtones au Pérou, les participants ont pu exprimer leurs propres priorités de développement dans le contexte de leur héritage culturel. Ces consultations vont conduire à l'élaboration d'un plan national de développement pour les populations autochtones. En Haïti, l'évaluation de la pauvreté préparée par la Banque a aidé les autorités à focaliser leurs discussions avec les bailleurs de fonds sur les meilleurs moyens de coordonner l'aide extérieure pour lutter plus efficacement contre la pauvreté au lendemain des troubles politiques et économiques.

Promouvoir un développement écologiquement durable

La variété de leurs écosystèmes terrestres et aquatiques, l'ampleur de l'urbanisation et la diversité de leurs cultures confrontent les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à nombre de défis dans le domaine de l'environnement comme sur le front social, car il s'agit aussi bien de protéger leur immense diversité biologique et

de maîtriser la pollution de l'air et de l'eau que de régler le problème de la violence et de sauvegarder leur exceptionnel patrimoine culturel.

Dans le domaine de l'environnement, les opérations de l'exercice 98 ont notamment comporté des projets de réforme de la politique et de la gestion de l'environnement en République dominicaine et au Venezuela, et un projet novateur de lutte contre la pollution en Argentine. Au Brésil, le troisième projet de gestion des terres associera les parties prenantes à la gestion des ressources naturelles, cette formule ayant déjà fait la preuve de son efficacité pour des interventions au niveau des microbassins dans l'État de São Paulo. Plusieurs projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et par le Protocole de Montréal contribuent à la conservation de la diversité biologique de la Région et à la protection de la couche d'ozone. Les services d'analyse et de conseil ont notamment porté sur la pollution automobile dans sept grandes villes d'Amérique latine et sur les instruments de marché envisageables pour promouvoir la protection de l'environnement dans 11 pays.

Améliorer les résultats sur le terrain

Durant l'exercice 98, le bureau régional Amérique latine et Caraïbes a attaché la plus grande importance à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de ses opérations et de ses services de conseil. À cette fin, il a resserré ses contacts avec les emprunteurs et les bénéficiaires et renforcé leur participation, et il a aussi prêté une attention constante à la gestion du portefeuille.

Se rapprocher de la clientèle. Le bureau régional a rapproché son personnel et la prise de décisions de la clientèle en subdivisant trois départements-pays en sept unités de gestion plus petites, de sorte que les directeurs de ces unités, responsables d'un moins grand nombre de pays, puissent porter une attention accrue à chacun des clients et mieux répondre aux besoins des pays. Trois directeurs-pays et certaines équipes de projet sont basés sur le terrain (Brésil, Mexique et cône Sud). Cette réorganisation favorise le travail en équipe, la collégialité et l'adhésion de toutes les parties concernées aux activités entreprises.

Renforcer la participation. De manière à associer plus étroitement l'emprunteur et les bénéficiaires aux travaux de la Banque, certains

membres du personnel de neuf des missions résidentes¹⁸ sont expressément chargés des relations avec les groupements locaux et communautaires. Les clients sont associés à tous les stades des activités de la Banque, depuis l'élaboration des stratégies d'aide et des projets jusqu'à leur mise en oeuvre, et il va de même sur le plan intellectuel pour les études, ateliers et conférences. Les groupes autochtones et les catégories défavorisées ont fait l'objet d'une attention spéciale, particulièrement en Amérique centrale et dans les pays andins où ils représentent une forte proportion de la population. Le premier prêt de la Banque spécifiquement destiné à promouvoir le développement de communautés autochtones (en l'occurrence, afro-équatoriennes) a été accordé à l'Équateur durant l'exercice 98.

Répondre aux besoins des clients. La simplification des procédures et le resserrement des relations avec les clients permettent à la Banque d'agir plus vite et de mieux répondre aux besoins de ses clients. Ainsi, la Banque a approuvé en quelques mois l'aide demandée par l'Argentine, la Bolivie, l'Équateur et le Pérou pour minimiser ou réparer les dommages causés par El Niño. De même, la Région a très vite bénéficié des deux nouveaux instruments de prêt approuvés par les Administrateurs. Le Mexique a été l'un des premiers pays à recevoir un prêt-programme évolutif pour financer la première phase de son programme de développement rural à l'appui des zones marginales, lequel a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et la productivité des petits paysans dans six zones rurales à bas revenu. La Banque a accordé des prêts au développement des connaissances et à l'innovation au Venezuela pour le projet de réforme de la Cour suprême et à la Colombie pour deux projets, l'un visant à associer les communautés locales à l'élargissement des services sociaux en milieu rural et le second à lutter contre la violence chez les jeunes et à renforcer le capital associatif.

Gérer activement le portefeuille. La gestion du portefeuille fait partie intégrante, à tous les niveaux, du dialogue entretenu par la Banque et ses clients. La direction de la Banque fait régulièrement le bilan de la performance du portefeuille avec les dirigeants des pays pour

discuter avec eux de questions comme l'insuffisance des fonds de contrepartie, la fragilité ou le constant remaniement des équipes responsables des projets, ou le retard pris dans l'approbation ou l'exécution des projets du fait de la lourdeur des méthodes de passation des marchés ou des procédures législatives. En appelant l'attention des dirigeants sur les problèmes quotidiens de l'exécution des projets, ces échanges de vues ont contribué à améliorer la performance des opérations, en particulier dans plusieurs des plus gros pays emprunteurs de la Région.

Améliorer les résultats par le renforcement des partenariats. Les services du bureau régional ont établi d'étroites relations de collaboration avec divers partenaires, notamment au sein du Groupe de la Banque mondiale. Par exemple, la Banque et la SFI fournissent conjointement des services de conseil par l'intermédiaire du bureau commun récemment ouvert à Fortaleza (Brésil). De même, la SFI a été associée à l'élaboration des stratégies d'aide pour la Bolivie et le Nicaragua, et à la préparation des rapports intérimaires pour le Brésil et le Mexique. L'AMGI a soutenu l'investissement privé par la conclusion de 21 contrats d'assurance ; ces contrats, d'un montant global de 324,6 millions de dollars, ont facilité 2,5 milliards de dollars d'investissements directs étrangers — dans l'infrastructure, les finances, l'extraction minière, les services et le tourisme — en Argentine, en Bolivie, au Chili, au Costa Rica, en Équateur, au Pérou, en République dominicaine et en Uruguay. L'AMGI a aussi organisé un programme à la Barbade pour encourager l'investissement étranger privé dans les pays des Caraïbes et entre ces pays. La Région Amérique latine et Caraïbes représente environ 44 % de l'encours du portefeuille de garanties de l'AMGI.

Parmi les partenaires extérieurs, figurent notamment la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation panaméricaine de la santé et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Les programmes et projets entrepris en collaboration avec ces institutions visent aussi bien la lutte contre la délinquance et la violence ou l'aide aux jeunes vulnérables que le rassemblement et l'interprétation de données statistiques

internationalement comparables sur la pauvreté et les niveaux de vie.

16. Burki, Shahid Javed et Guillermo E. et Perry. 1997. *The Long March: A Reform Agenda for Latin America and the Caribbean in the Next Decade*. Études de la Banque mondiale sur la Région Amérique latine et Caraïbes. Washington.

17. Dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, on appelle « période intérimaire » la période qui sépare le point de décision du point d'achèvement. Sa durée est normalement de trois ans, mais, dans le cas de la Bolivie et du Guyana, elle a été réduite à un an.

18. Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Jamaïque, Mexique, Pérou et Venezuela.

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Malgré le vaste mouvement de reprise qui les caractérise depuis quelques années, les économies de la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord ne sont pas encore venues à bout de certains problèmes majeurs, comme l'ampleur du chômage à un moment où la population en âge de travailler augmente rapidement, et l'existence de fortes disparités entre les niveaux de vie et les possibilités socio-économiques de différents groupes sociaux. Durant l'exercice 98, la Banque s'est employée avec ses partenaires régionaux : à promouvoir la réforme des politiques publiques et le développement du secteur privé pour stimuler la création d'emplois productifs ; à favoriser une croissance équitable en contribuant à la valorisation des ressources humaines et à la réduction de la pauvreté, notamment dans le cadre d'activités ciblées sur les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables ; et à protéger les ressources naturelles et l'exceptionnel patrimoine culturel de la Région. Le renforcement de la gestion du portefeuille a aussi permis d'améliorer les résultats des interventions financées avec l'aide de la Banque.

Exceptionnellement rapide en 1996, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a quelque peu fléchi dans la plupart des économies de la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord¹⁹ où la Banque a des opérations en cours. Elle s'est toutefois le plus souvent située entre 4,0 et 5,6 %, résultat bien supérieur à la

moyenne de la décennie précédente. Mais tel n'a pas été le cas pour l'Algérie, la Cisjordanie et Gaza, et le Maroc dont la croissance a été minime, voire négative, du fait de circonstances particulières — parmi lesquelles les conséquences de la sécheresse en Algérie et au Maroc et le piétinement du processus de paix au Moyen-Orient dans le cas de la Cisjordanie et de Gaza.

Si les taux de croissance fluctuent d'une année à l'autre, la plupart des pays participent aujourd'hui, à des degrés divers, au vaste mouvement de reprise de l'activité économique régionale qui ne cesse de se confirmer depuis le début de la présente décennie. Cependant, la Région souffre encore de la persistance de taux de chômage élevés, tandis que la population active augmente rapidement et que subsistent de fortes disparités entre les villes et les campagnes quant au niveau des revenus et au degré de développement des infrastructures sociales et physiques. Face à ces problèmes et à d'autres tout aussi importants pour le développement des pays, il faut aider les économies de la Région à maximiser leurs chances de parvenir à la croissance rapide, équitable et durable qui conditionne leur prospérité et leur cohésion socio-économique futures. Il s'agit donc de promouvoir un schéma de croissance fondé sur l'initiative privée, de libéraliser le commerce extérieur, de privatiser les entreprises publiques et d'amé-

nager les fonctions de l'État de manière qu'il joue efficacement son rôle d'arbitre et facilite l'activité économique productive plutôt que d'y participer directement. Il est en outre essentiel de soutenir la valorisation des ressources humaines, de favoriser l'insertion socio-économique, de lutter contre la pauvreté dans le cadre d'initiatives soigneusement ciblées et de poursuivre l'action entreprise pour sauvegarder les ressources naturelles, fragiles ou peu abondantes, de la Région et son exceptionnel patrimoine culturel.

Dans chacun de ces domaines, la Banque et l'IDA ont axé leurs activités opérationnelles pour l'exercice 98 sur les priorités des pays partenaires de la Région. Le tableau 2-16 indique la répartition sectorielle des prêts qui leur ont été accordés durant les exercices 89 à 98. Le tableau 2-17 retrace l'évolution des décaissements, remboursements et transferts nets de l'exercice 93 à l'exercice 98, et le tableau 2-18 énumère, pour chaque pays, les opérations approuvées par le Conseil des Administrateurs. La figure 2-8 indique la répartition sectorielle des engagements de la BIRD et de l'IDA.

Encourager la croissance et le développement du secteur privé

Depuis la fin des années 80, les prêts à l'appui de vastes réformes visant à recentrer l'économie sur le secteur privé occupent une place

grandissante dans le programme d'aide de la Banque. Pour soutenir le rythme des réformes, il peut s'agir de programmes pluriannuels assortis de critères de performance, comprenant d'abord une aide à la stabilisation macroéconomique puis, le moment venu, des opérations d'ajustement axées sur un secteur particulier. Ainsi, au Yémen, la mise en oeuvre hautement efficace d'un crédit antérieur de l'IDA à l'appui du redressement de l'économie a débouché sur un crédit à l'ajustement du secteur financier ; d'un montant de 80 millions de dollars, ce crédit finance aujourd'hui des réformes complémentaires qui renforceront le secteur bancaire pour qu'il soit à même de mobiliser davantage de res-

sources financières au profit de l'investissement et de la croissance.

Plusieurs des opérations approuvées par les Administrateurs durant l'exercice 98 visent directement l'élimination d'un certain nombre d'obstacles à l'avènement d'une croissance impulsée par le secteur privé. Pour la Cisjordanie et Gaza, où la croissance de l'emploi et des revenus est largement tributaire des progrès du processus de paix, la Banque et la SFI — aux côtés de l'Autorité palestinienne, de bailleurs de fonds bilatéraux et d'investisseurs privés — ont mis en place un partenariat public-privé novateur pour aménager à Gaza un parc industriel qui créera jusqu'à 50 000 emplois pour les Pa-

TABLEAU 2-16. PRÊTS À LA RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD, PAR SECTEUR, EX. 89-98

(USD millions)

Secteur	Moyenne	Ex. 94	Ex. 95	Ex. 96	Ex. 97	Ex. 98
	annuelle Ex. 89-93					
Agriculture	310,3	574,2	231,6	100,0	176,5	114,2
Développement urbain	241,5	—	51,0	50,0	100,0	212,0
Eau et assainissement	49,4	270,0	—	40,0	123,3	10,0
Éducation	142,6	33,0	158,3	138,3	98,0	143,0
Électricité et autres sources d'énergie	135,9	80,0	—	—	65,0	—
Environnement	—	33,5	113,0	78,0	—	35,0
Finances	83,2	120,0	—	408,7	75,0	180,0
Gestion du secteur public	37,6	19,9	—	20,0	85,0	71,5
Hydrocarbures	49,9	—	—	35,0	—	—
Industrie	92,9	—	—	—	—	—
Industries minières	5,0	—	—	—	—	—
Opérations plurisectorielles	295,0	—	150,0	380,0	120,0	—
Protection sociale	34,6	—	—	223,0	30,0	5,0
Santé, nutrition et population	84,1	—	35,7	85,2	—	140,0
Télécommunications	20,0	20,0	—	—	—	—
Transports	67,8	—	239,1	37,0	42,0	57,8
Total	1 649,7	1 150,6	978,7	1 595,2	914,8	968,5
Dont : BIRD	1 521,9	1 050,6	925,4	1 276,7	769,6	722,0
IDA	127,8	100,0	53,3	318,5	145,2	246,5

NOTE : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.
— Néant.

TABLEAU 2-17. RÉGION MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD :
ENGAGEMENTS, DÉCAISSEMENTS ET TRANSFERTS NETS DE LA BANQUE
MONDIALE, EX. 93-98

(USD millions)

	Liban		Maroc		Tunisie		Total régional	
	Ex. 98	Ex. 93-98 ^a	Ex. 98	Ex. 93-98 ^a	Ex. 98	Ex. 93-98 ^a	Ex. 98	Ex. 93-98 ^a
Engagements BIRD et IDA	63	667	200	1 867	222	1 247	969	7 488
Solde non décaissé	460	460	971	971	729	729	4 501	4 501
Décaissements bruts	47	191	271	1 947	133	1 032	1 180	7 532
Remboursements	11	33	302	1 886	181	1 058	1 336	6 502
Décaissements nets	36	157	-31	61	-48	-26	-156	1 030
Intérêts et commissions	12	38	218	1 544	97	697	632	4 244
Transferts nets	24	119	-249	-1 483	-145	-723	-788	-3 214

NOTE : Les pays cités sont ceux qui ont le plus emprunté à la Banque mondiale durant les exercices 97-98. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Y compris, jusqu'au 30 juin 1996, les décaissements au titre du Fonds spécial de l'IDA.

lestiniens. Les pays qui cherchent à trouver des débouchés et à soutenir la concurrence sur des marchés mondiaux où, de plus en plus, le niveau de qualification devient le critère déterminant, peuvent être handicapés par la pénurie de personnels dûment qualifiés. Afin de remédier à ce problème, la Banque a accordé au Liban et à la Tunisie des prêts qui les aideront à réformer l'un son système de formation professionnelle et technique, et l'autre le secteur de l'enseignement supérieur afin de mieux les adapter aux besoins du marché.

Le bon fonctionnement de l'infrastructure physique entre pour beaucoup dans les décisions d'investissement des entreprises nationales et étrangères, et contribue donc pour beaucoup aussi à stimuler la création d'emplois et l'expansion du secteur privé. En outre, les pays sont de plus en plus nombreux à juger souhaitable la participation du secteur privé à la fourniture des services d'infrastructure, notamment parce qu'elle soulage les budgets publics de charges très lourdes et du fait aussi qu'elle améliore généralement la qualité de l'efficacité-coût et du service. Durant l'exercice 98, la Banque a continué d'aider les gouvernements à améliorer les services d'infrastructure en faisant appel au secteur privé. Ainsi, le prêt de 70 millions de dollars accordé à la Tunisie pour le secteur des transports contribuera au renforcement de l'efficacité et de la concurrence — notamment par la conclusion de contrats de sous-traitance et de

concession avec des entreprises privées — dans les sous-secteurs du rail, des ports et des transports urbains. Au Maroc, la délivrance d'une garantie de la Banque mondiale, représentant 184 millions de dollars, a joué un rôle clé dans la mobilisation des ressources nécessaires au financement du projet de production d'électricité de Jorf Lasfar, dont le coût s'élève à 1,5 milliard de dollars. La pièce maîtresse de cette opération est la signature d'un contrat trentenaire portant concession à un opérateur privé de l'exploitation de deux tranches de production existantes, ainsi que de la construction et de l'exploitation de deux tranches nouvelles. Le projet fournira environ 40 % de l'électricité marocaine, à des prix sensiblement inférieurs aux coûts de production actuels. La garantie de la Banque a facilité le financement du projet à des conditions beaucoup plus favorables que celles qui auraient pu être obtenues autrement, et elle devrait aussi avoir valeur d'exemple pour l'élargissement de la participation du secteur privé aux projets énergétiques futurs. Les pays de la Région ont fait l'objet de trois des 12 garanties accordées par la Banque depuis qu'elle a intégré ce nouveau type d'opérations à ses activités courantes en 1994 ; on s'attend que l'octroi de garanties joue un rôle grandissant pour aider les pays de la Région à trouver auprès de sources privées les ressources dont il ont besoin pour répondre à leurs substantiels besoins d'investissements dans l'infrastructure.

Durant l'exercice 98, la SFI comme l'AMGI ont activement soutenu l'investissement privé dans la Région. Près de la moitié des opérations de la SFI à l'appui des pays de la Région ont financé l'expansion des services financiers, et plus particulièrement des services destinés à aider les petites et moyennes entreprises susceptibles de créer des emplois. La SFI porte une attention spéciale au développement du secteur privé en Cisjordanie et à Gaza. Outre sa participation au projet de parc industriel de Gaza, elle a contri-

bué à la création du Fonds technologique pour la paix. Doté de 100 millions de dollars, ce fonds, le premier de ce type, a pour principal objectif d'encourager le lancement d'activités industrielles de haute technologie et à forte valeur ajoutée et la formation de coentreprises entre investisseurs palestiniens, israéliens et autres. En outre, la Cisjordanie et Gaza font partie des bénéficiaires de l'initiative lancée par la SFI pour élargir son rayon d'action. Le fonds de 40 millions de dollars créé à ce titre pour soutenir le

TABLEAU 2-18. MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD : PROJETS APPROUVÉS DURANT L'EXERCICE 98

Pays/nom du projet	Date d'approbation	Période d'amortissement	Principal (millions)	
			DTS	USD
Algérie				
Logement social	25 juin 98	2002/2013	s.o.	150,00
Égypte				
Réforme du secteur de la santé	21 mai 98	2008/2033	66,80	90,00
Réforme du secteur portuaire	15 mai 98	2008/2033	1,49	2,00
Réduction de la pollution ^a	16 déc. 97	2003/2018	s.o.	20,00
Réduction de la pollution ^a	16 déc. 97	2008/2032	10,90	15,00
Services agricoles - zones nouvellement mises en exploitation dans l'est du Delta	4 nov. 97	2008/2032	11,10	15,00
Jordanie				
Aide à l'emploi et à la formation	19 mai 98	2002/2015	s.o.	5,00
Infrastructures communautaires	21 août 97	2002/2014	s.o.	30,00
Développement du tourisme II	31 juill. 97	2002/2014	s.o.	32,00
Liban				
Enseignement technique et professionnel	19 mars 98	2002/2015	s.o.	63,00
Maroc				
Développement de l'épargne contractuelle	9 juin 98	2003/2018	s.o.	100,00
Gestion des ressources en eau	26 févr. 98	2003/2018	s.o.	20,00
Eau et assainissement en milieu rural	25 nov. 97	2003/2017	s.o.	10,00
Finances communales II	11 sept. 97	2001/2012	s.o.	70,00
Tunisie				
Secteur du transport	23 juin 98	2003/2015	s.o.	50,00
Aide à la réforme de l'enseignement supérieur	17 mars 98	2003/2015	s.o.	80,00
Secteur de la santé	10 mars 98	2003/2015	s.o.	50,00
Investissements dans le secteur agricole II	29 janv. 98	2003/2015	s.o.	42,00
Yémen				
Transport multimodal	21 mai 98	2001/2030	4,30	5,80
Développement rural - gouvernorats du Sud	4 nov. 97	2008/2037	17,70	24,70
Ajustement - secteur financier	4 nov. 97	2008/2037	58,90	80,00
Développement institutionnel à l'appui des administrations publiques	14 oct. 97	1999/2029	1,13	1,54
Services agricoles et semences	21 août 97	2007/2037	9,20	12,50
Total			181,52	968,54

s.o. = sans objet (prêt de la BIRD).

a. Opération « mixte » combinant prêt de la BIRD et crédit de l'IDA.

développement de la petite entreprise a déjà fi-

nancé quatre investissements dans de petites et moyennes unités de production manufacturière. L'AMGI a accordé une attention particulière à la Cisjordanie et à Gaza, en mobilisant des ressources supplémentaires pour son Fonds de garantie des investissements et en parrainant une conférence spéciale sur « La sauvegarde de l'investissement en Cisjordanie et à Gaza ». De plus, la SFI et l'AMGI ont toutes deux élargi leurs services de conseil et de formation et leurs activités de promotion des investissements dans la Région durant l'exercice 98.

Promouvoir le développement humain et la réduction de la pauvreté

L'accélération de la croissance du PIB n'élimine pas forcément la nécessité d'interventions spéciales pour permettre aux populations pauvres ou marginalisées de bénéficier de l'expansion économique. Une forte proportion des activités opérationnelles de l'exercice 98 ont donc soutenu les stratégies que les gouvernements de la Région ont mises en place pour remédier à l'insuffisance ou à l'inaccessibilité des soins de santé, qui sont autant de facteurs d'appauvrissement, et pour répondre de manière novatrice aux besoins particuliers des communautés pauvres, notamment dans les zones rurales où la pauvreté est souvent proportionnellement plus élevée.

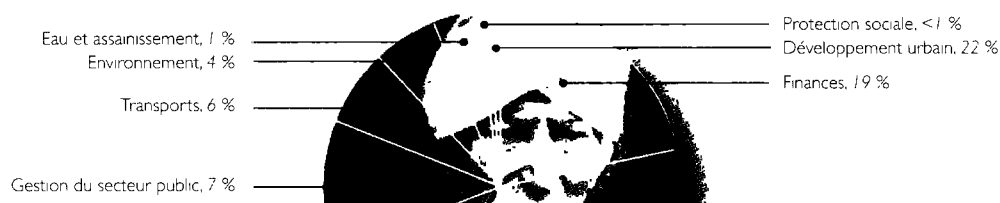
Dans le secteur de la santé, face à la rapidité de la croissance démographique et à la compression des budgets publics, il faut de toute

urgence chercher à utiliser plus efficacement les

ressources disponibles et à développer les services préventifs et curatifs de base. Le crédit de 90 millions de dollars accordé par l'IDA à l'Égypte finance la première phase du programme qui permettra aux pouvoirs publics de renforcer l'ensemble du système de santé au cours des 20 prochaines années. Il s'agit d'assurer progressivement la fourniture de soins de base à toute la population, l'effort devant au départ être centré sur les groupes et les régions particulièrement pauvres et vulnérables. En Tunisie, un prêt de 50 millions de dollars contribue au financement du programme entrepris par les autorités pour réformer le système de santé, en donnant la priorité aux hôpitaux régionaux, aux soins d'urgence et aux systèmes d'information sur la santé.

Durant l'exercice 98, les Administrateurs ont approuvé des opérations novatrices, ciblées directement sur l'amélioration des conditions de vie des communautés et des catégories sociales pauvres et marginalisées. En Cisjordanie et à Gaza, la diminution de leurs ressources ayant contraint les ONG à réduire fortement les services d'aide sociale fournis aux populations pauvres, le projet d'aide aux ONG palestiniennes mettra à la disposition de ces organisations 17 millions de dollars supplémentaires (dont 10 millions de dollars fournis aux conditions de l'IDA par le Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza) pour qu'elles puissent financer diverses activités demandées et soutenues par les communautés : soins aux personnes handica-

FIGURE 2-8 Moyen-Orient et Afrique du Nord : Engagements de la BIRD et de l'IDA, par secteur, ex. 98



ENCADRÉ 2-5. CRÉER DES EMPLOIS ET AMÉLIORER LA PROTECTION SOCIALE : LE FONDS SOCIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT EN ÉGYPTE

Le Fonds social pour le développement a commencé à fonctionner durant l'exercice 92, grâce aux financements venus de près de 20 bailleurs de fonds, dont un premier crédit de l'IDA de 140 millions de dollars accordé en 1991. Ce crédit a été clos en juin 1997 et le rapport de fin d'exécution a été publié en décembre.

Les principaux objectifs du Fonds social étaient les suivants : lutter contre les niveaux élevés de pauvreté et de chômage par la création d'emplois et le développement communautaire ; aider à compenser les effets négatifs que le programme d'ajustement structurel et de réforme économique risquait d'avoir sur les populations vulnérables ; et fournir une aide initiale aux travailleurs émigrés revenus en Égypte à cause de la crise du Golfe.

Le rapport de fin d'exécution montre que le Fonds social a atteint ses objectifs. À la date de son achèvement, le projet avait créé en moyenne 90 000 emplois par an — soit près d'un sur quatre des nouveaux emplois hors de l'agriculture — à un coût par emploi largement inférieur à celui des programmes comparables d'autres pays, grâce à l'efficacité de ses méthodes d'intervention et à la modicité de ses frais généraux. Le Fonds social a principalement cherché

à aider les femmes et les communautés rurales (qui regroupent la majorité des pauvres en Égypte). Au total, environ les deux tiers de ses 2 millions de bénéficiaires directs vivent en milieu rural et 40 % sont des femmes. Le projet a non seulement contribué à la création d'emplois dans de petites et très petites entreprises, mais il a aussi aidé des centaines de communautés locales à améliorer leurs conditions de vie par la mise en place d'infrastructures physiques et sociales de base : approvisionnement en eau, routes rurales, dispensaires, centres communautaires, maisons des jeunes, et services de santé, d'éducation et de formation.

Le Fonds social pour le développement est un organisme indépendant de l'administration publique, dont les activités reposent sur la formation de partenariats originaux et participatifs avec le secteur privé, les ONG et la société civile, y compris certaines des communautés les plus petites et les plus pauvres. Il est devenu l'un des plus performants au monde parmi les organismes de ce type. Son efficacité-coût et les extraordinaires synergies qu'il a su susciter à l'appui du développement communautaire ont incité les Administrateurs à lui accorder un deuxième crédit de l'IDA durant l'exercice 96.

pées, éducation préscolaire, activités de développement et services de santé pour les femmes, construction de logements sociaux, etc. Ce projet marque un nouveau départ pour la Banque et témoigne des possibilités qu'offre la formation de partenariats créatifs entre la Banque et les ONG pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement socio-économique. En Jordanie, les infrastructures physiques et sociales aménagées dans le cadre du projet d'équipements communautaires de base financé par un prêt de la Banque de 30 millions de dollars amélioreront les conditions de vie d'environ 1,6 million de personnes parmi les habitants des villages et des zones urbaines les plus pauvres du pays. Ce pro-

trices de revenus, et éventuellement la création de microentreprises, dans les communautés les plus démunies de Jordanie. La conception du projet et ses modalités d'exécution se caractérisent par une forte participation des bénéficiaires. En Algérie, le projet visant la construction d'infrastructures et de logements d'un coût abordable améliorera les conditions de vie des habitants des taudis urbains et des zones à bas revenu dépourvues de tous services dans six districts.

Plusieurs des opérations de l'exercice sont expressément ciblées sur les problèmes particuliers des populations rurales très pauvres. Au Maroc, un prêt de 10 millions de dollars à l'appui de l'approvisionnement en eau et de l'accès

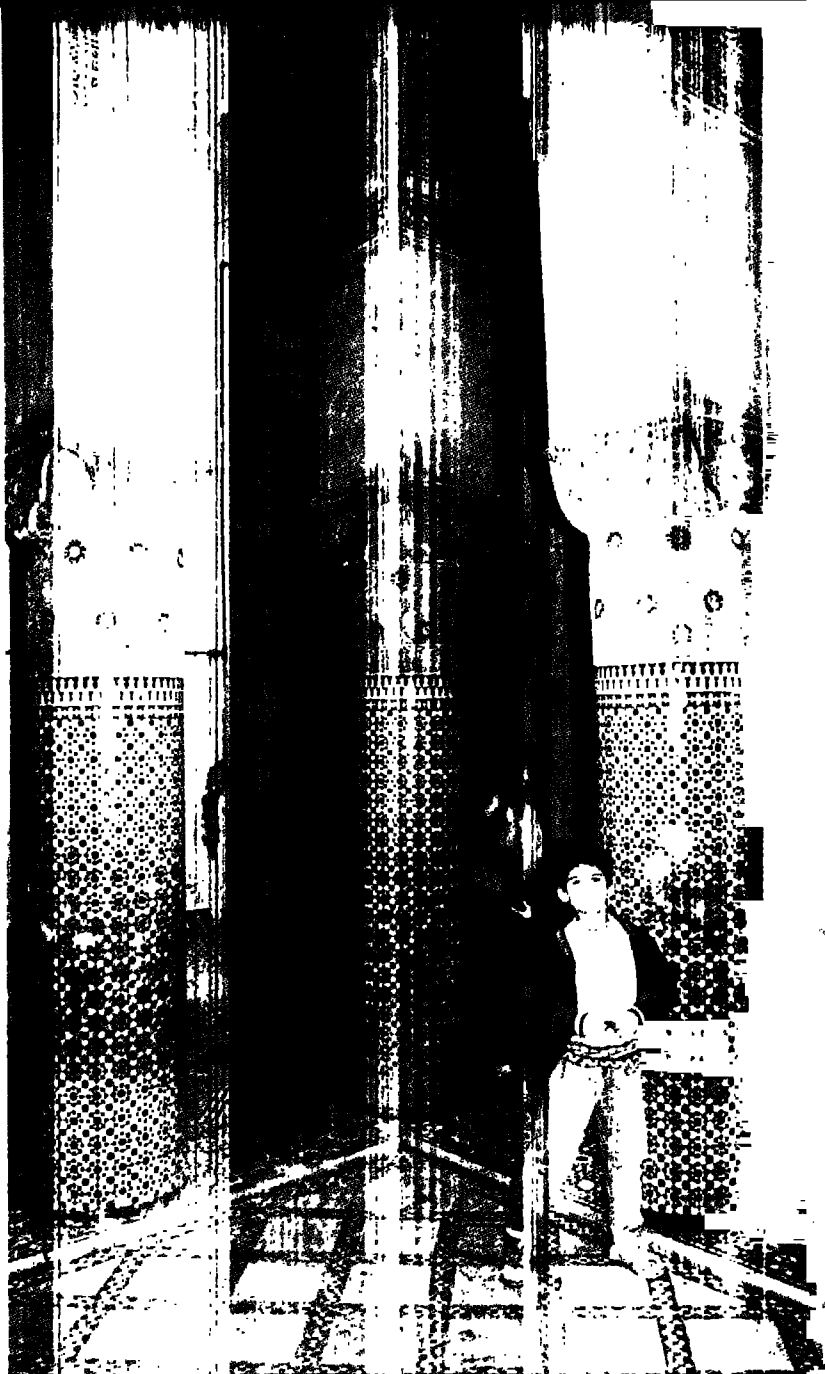
devrait avoir des répercussions particulièrement positives sur la scolarisation des filles, jusqu'ici souvent retenues à la maison par leurs tâches domestiques, comme l'obligation d'aller très loin chercher l'eau nécessaire à la famille. Au Yémen, le crédit de 25 millions de dollars qui finance un projet de développement rural dans le sud du pays permettra de porter les gains de 60 000 des ruraux les plus pauvres au-dessus du seuil de pauvreté en leur donnant accès à des terres et à d'autres possibilités de se procurer un revenu, agricole ou autre, notamment à travers la création de microentreprises.

Protéger l'environnement et le patrimoine culturel

Durant l'exercice 98, les Administrateurs ont approuvé diverses opérations à l'appui d'objectifs environnementaux, dont des projets visant à réduire la pollution industrielle en Égypte et à promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau au Maroc. En Tunisie, le deuxième prêt au secteur agricole encouragera une utilisation responsable de l'eau, de manière à ne pas porter préjudice à l'environnement. En outre, au Maroc, une opération sans précédent contribuera à la protection de l'incomparable patrimoine culturel de la Région grâce à un prêt novateur de la Banque mondiale, d'un montant de 16 millions de dollars, qui finance la restauration de la *médina* de la ville historique de Fès²⁰. Le projet fait appel à une approche participative pour préserver l'héritage culturel que constitue la médina et pour améliorer l'environnement urbain ; il devrait aussi donner aux habitants de la médina de nouvelles possibilités de revenu et contribuer au développement du tourisme. La préservation du patrimoine culturel est de même un élément important du prêt de 32 millions de dollars accordé à la Jordanie pour le secteur du tourisme.

Gestion du portefeuille et services hors prêt

Le bureau régional Moyen-Orient et Afrique du Nord a, cette année encore, accru la part de ses ressources affectée à la gestion du portefeuille. Les résultats sont visibles, puisque le nombre des projets à problèmes et des projets à risque continue de diminuer d'un exercice à



La restauration de la médina de la ville historique de Fès contribuera à la préservation du patrimoine culturel du Maroc, tout en améliorant le cadre urbain, en créant des emplois pour la population locale et en favorisant le développement du tourisme.

l'autre. L'Égypte et le Yémen sont de bons exemples du renversement récent de la tendance du portefeuille. Dans les deux cas, la restructuration de projets, l'intensification de la supervision, le renforcement du dialogue avec les clients et de leur adhésion aux opérations entreprises ont nettement réduit le pourcentage des projets à problèmes. Après restructuration du

portefeuille pour l'Égypte, 80 % des opérations sont aujourd'hui jugées satisfaisantes, et le ratio de décaissement de l'exercice 98 a atteint le niveau record de 36 % des engagements nets initiaux. Les services du bureau régional ont en outre renforcé la gestion du portefeuille en faisant appel à la technique d'évaluations précoces. Cet examen doit permettre de vérifier si le client souscrit pleinement aux objectifs et aux modalités d'exécution du projet et si l'opération est prête à être mise en oeuvre immédiatement sans modification.

Les services hors prêt — travaux d'analyse, contribution à l'élaboration des politiques publiques, assistance technique, formation et diffusion des connaissances — occupent une place centrale dans la stratégie d'aide de la Banque pour la Région. Les travaux d'analyse de l'exercice 98 ont notamment permis d'achever la mise au point d'une stratégie d'aide (SAP) pour le Liban et de préparer, en collaboration avec les responsables palestiniens, le premier mémorandum économique jamais établi par la Banque pour la Cisjordanie et Gaza. La Banque a poursuivi ses études traditionnelles sur diverses questions d'une grande importance stratégique pour un pays particulier (par exemple, le secteur de l'eau en Jordanie), mais elle a aussi substantiellement développé son travail d'analyse à l'échelle de la Région, notamment dans le cadre d'études pluridisciplinaires particulièrement novatrices sur la performance du secteur de l'éducation, les marchés du travail, la gestion des affaires publiques et les investissements dans le patrimoine culturel. Les programmes de l'Institut de développement économique (IDE) ont contribué à la diffusion des pratiques internationales les plus performantes dans divers domaines particulièrement importants pour les pays de la Région, comme la politique de l'eau et de l'irrigation, la microfinance, la gestion communautaire et la décentralisation. Les activités d'assistance technique ont porté au cours de l'exercice 98 sur de multiples domaines, comme les télécommunications, le tourisme, la gestion de la dette et le développement des exportations au Maroc, l'ouverture des secteurs de l'électricité et de l'assainissement à la participation d'opérateurs privés en Tunisie, ou encore la politique fiscale,

la gestion du passif de la Banque centrale, l'efficacité du commerce extérieur et la restructuration des entreprises publiques en Iran.

Enfin, la Banque a continué à fournir des services d'assistance technique, le plus souvent à titre onéreux, aux pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) dans le cadre du programme de coopération technique mis en place de longue date pour les aider à élaborer et appliquer leurs stratégies de développement. Durant l'exercice 98, les activités du programme ont notamment porté sur la privatisation, la promotion des exportations, l'électricité, l'eau et le tourisme. Pour l'exercice 98, les services payants fournis dans le cadre de ce programme (dont 13 années de travail d'experts de la Banque) ont représenté 4,2 millions de dollars, et les activités non remboursables (dont trois années de travail d'experts de la Banque) 1,1 million de dollars.

19. Algérie, Cisjordanie et Gaza, Égypte, Iran, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie et Yémen.

20. Classée site du patrimoine mondial par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Réseaux thématiques

Dans le cadre de son programme de rénovation, la Banque a mis en place des procédures qui permettent de relier tous les membres du personnel travaillant à la réalisation des grands programmes dans des domaines d'activité apparentés. Les quatre réseaux thématiques créés à cet effet sont les suivants : i) Développement humain ; ii) Développement écologiquement et socialement durable ; iii) Finances, secteur privé et infrastructure ; et iv) Lutte contre la pauvreté et gestion économique.

Le réseau Développement humain, par exemple, regroupe d'office tous les agents dont les activités concernent l'éducation ; la santé, la nutrition et la population ; et la protection sociale. Ces cercles de spécialistes travaillant dans le même domaine facilitent la collaboration entre les différents services de l'institution et, chose tout aussi importante, entre la Banque et ses partenaires extérieurs. Les réseaux permettent de faire la synthèse des enseignements à tirer des activités menées dans différents pays et régions, et de mettre à profit les pratiques jugées les meilleures au monde pour adapter l'aide apportée aux pays à leurs besoins particuliers. Il leur incombe, dans cette perspective :

- de « gérer le savoir », c'est-à-dire de rassembler et de diffuser systématiquement toutes les connaissances disponibles sur le développement, tant au sein de la Banque qu'à l'extérieur ;

- de fixer des stratégies communes aux services régionaux et centraux ;

- de veiller à la bonne utilisation des compétences en constituant de solides équipes capables de fournir aux clients des services de meilleure qualité ; et

- de contribuer au perfectionnement des compétences du personnel.

Le réseau Lutte contre la pauvreté et gestion économique, le plus récent des quatre réseaux thématiques, est particulièrement représentatif : il réunit les spécialistes des politiques économiques nationales et de diverses questions interdisciplinaires en quatre commissions techniques : politique économique, parité hommes-femmes et développement, lutte contre la pauvreté, et secteur public.

Ce réseau fait partie du système de gestion du savoir mis en place par la Banque et contribue aux efforts entrepris pour renforcer les compétences professionnelles du personnel en identifiant les points faibles et en y remédiant par des actions de formation, ou par des recrutements. Il aide aussi à renforcer les stratégies d'aide-pays (SAP) en veillant à ce qu'elles : i) soient bien axées sur les problèmes de développement les plus pressants ; ii) comportent des mesures efficaces pour s'attaquer aux questions fondamentales de la lutte contre la pauvreté et de la gestion économique ; et iii) prévoient des mécanismes pour évaluer la contribu-

tion de la Banque et son adaptation aux besoins des clients. Pendant l'exercice 98, le réseau a contribué à l'élaboration des stratégies de la Banque concernant la lutte contre la corruption et le secteur financier, et a entrepris de réexaminer la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Collaboration entre le réseau Lutte contre la pauvreté et gestion économique et les partenaires de la Banque

Ce réseau coordonne les relations entre la Banque et le Fonds monétaire international (FMI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et veille à ce que ces partenariats importants soient productifs et mutuellement profitables. Parmi les principaux exemples des activités entreprises en association pendant l'exercice 98, figurent notamment le Programme intégré pour les pays les moins avancés et des recherches sur les objectifs et les indicateurs du développement.

Programme intégré pour les pays les moins avancés. La déclaration ministérielle adoptée par l'OMC en 1996 recommandait l'élaboration d'un plan d'action pour aider les pays les moins avancés à tirer parti des opportunités offertes par le système commercial mondial. Si l'OMC a formulé cette proposition, c'est que ces pays sont les plus pauvres et qu'ils risquaient fort, sans programme

spécial, de rester en marge du processus multilatéral de réforme de commerce. Ce programme, élaboré conjointement par l'OMC, la CNUCED et la Banque mondiale, a été approuvé lors d'une conférence internationale tenue en octobre 1997. Il comporte deux volets :

- inciter les pays membres de l'OMC à s'engager individuellement à ouvrir plus largement leurs marchés aux exportations des pays les moins avancés ; et

- organiser un programme intégré alliant les institutions financières internationales, dont la Banque mondiale, et les organismes d'aide pour fournir à ces pays une assistance dans le domaine du commerce.

Ce sont les pays concernés qui piloteront le programme, mais les institutions multilatérales se sont engagées à soutenir la mise en œuvre de leurs initiatives. Elles définiront ensemble la nature de leurs concours et un plan concret d'assistance commerciale, qui sera soumis à l'approbation des participants des groupes consultatifs ou des tables rondes.

Objectifs et indicateurs du développement. Lors des nombreuses conférences internationales tenues pendant les années 90, les dirigeants mondiaux se sont engagés à réduire les disparités économiques et sociales à l'échelon national et international, et ont clairement défini les objectifs à atteindre dans divers domaines : résorption de la pauvreté, réduction des taux de mortalité infantile et maternelle, élargissement des possibilités d'éducation, promotion de l'égalité entre les sexes et régénération de l'environnement (*encadré 2 de l'Aperçu général*). Pour donner suite à ces engagements, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale ont conjointement organisé des réunions d'experts en mai 1997 et février 1998¹ en vue de l'élaboration d'une série d'indicateurs pour évaluer concrètement les résultats obtenus. Les *Indicateurs du développement dans le monde*, établis par la Banque mondiale à la suite d'un vaste travail collectif d'institutions nationales et internationales de développement, permettront de suivre l'évolution de ces indicateurs. L'édition de 1998¹ présente le premier des rapports annuels dans lesquels la Banque publiera les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs internationaux.

Révision de la stratégie de la Banque en matière de lutte contre la pauvreté

La raison d'être de la Banque mondiale est d'aider les pays clients à réduire la pauvreté et à améliorer le niveau de vie de leurs populations. La stratégie élaborée à cette fin, exposée pour la première fois dans le *Rapport sur le développement dans le monde 1990*², met en jeu différentes politiques et institutions pour :

- promouvoir une croissance diversifiée, créatrice d'emplois ;

- améliorer l'accès des pauvres à l'éducation de base, à la santé et à la nutrition ; et

- créer des filets de sécurité efficaces pour ceux qui ne peuvent pas exercer d'activités génératrices de revenus ou qui sont particulièrement vulnérables.

L'expérience a confirmé la validité de cette stratégie, mais la Banque n'en cherche pas moins à renforcer plus encore l'efficacité de l'aide appropriée à ses clients. Maintenant que des évaluations de la pauvreté ont été menées à bien dans 83 pays sur 105, représentant environ 90 % des pauvres de la planète, on connaît mieux que jamais le phénomène de la pauvreté, on dispose de données considérablement plus abondantes et les clients ont été sensibilisés à l'action à mener. Néanmoins, la qualité des données est inégale et il en va de même de la portée et de la justesse des analyses ; les stratégies opérationnelles et les interventions ne sont pas toujours guidées par les évaluations de la pauvreté ; les capacités institutionnelles nationales de suivi et d'analyse demeurent fragiles, et il reste à renforcer le travail d'évaluation et d'information en retour. Durant l'exercice 98, la Banque s'est attaquée à ces problèmes en recentrant ses activités dans deux domaines :

- elle est passée d'études descriptives à la formulation de stratégies de réduction de la pauvreté, dans le cadre de programmes opérationnels pour les différents pays et de recherches de politique générale en vue du *Rapport sur le développement dans le monde 2000*, qui aura pour thème la pauvreté ; et

- au lieu de faire le décompte des projets ciblés sur la pauvreté, elle évalue l'impact de ses opérations sur les pauvres et focalise ses évaluations de la pauvreté sur les *résultats* obtenus

plutôt que sur les ressources mises en œuvre

(comme le montant des prêts ou le nombre de projets).

La Banque cherche à mieux évaluer l'impact de ses prêts et des projets sur le bien-être des ménages et, pendant l'exercice 99, sélectionnera dans différentes régions un petit nombre de projets qui feront l'objet d'analyses approfondies de leurs effets sur les pauvres.

La Banque a commencé à appliquer cette nouvelle stratégie pendant l'exercice 98 en demandant au réseau Lutte contre la pauvreté et gestion économique :

- d'aider les équipes-pays à élaborer des SAP plus étroitement focalisées sur la lutte contre la pauvreté pour la Bolivie, le Népal et le Viet Nam. Ces SAP, préparées en concertation avec les gouvernements clients et les autres partenaires, reposent sur un diagnostic récent des causes de la pauvreté, indiquent comment sera suivi l'impact des politiques et des projets sur la pauvreté à l'échelon du projet lui-même, mais aussi au niveau national, et comportent des indicateurs de performance afin de suivre les progrès accomplis ;

- de mettre au point un système général d'évaluation combinant méthodes participatives et enquêtes par sondage, afin que les organismes d'exécution puissent dépister les problèmes le plus tôt possible, prendre des mesures correctives et évaluer l'impact final des projets sur les ménages pauvres. Ainsi, pour le projet de réduction de la pauvreté dans les zones montagneuses de Quinba, entrepris dans le contexte du programme gouvernemental d'aide aux régions pauvres, on a dès le départ défini le cadre d'évaluation qui permettra de déterminer l'impact du programme sur les conditions de vie des ménages. Les résultats de cette évaluation seront dis-

de vie, qui aide cinq pays de la Région Amé-

rique latine et Caraïbes à développer leurs capacités de collecte et d'analyse de données ;

- d'entreprendre des recherches dans des domaines nouveaux, comme l'exclusion sociale et le capital associatif, en collaboration avec le réseau Développement écologiquement et socialement durable. Une étude, basée sur le cas du Pérou, a été entreprise en vue de déterminer comment la Banque pourrait intégrer le concept d'« exclusion » à ses opérations³;

- de continuer à suivre les résultats des projets du Programme d'interventions ciblées (PIC) jusqu'à ce que le système général d'évaluation participative et quantitative en cours d'élaboration puisse servir de base à de véritables études d'impact (tableau 3-1) ;

- d'entreprendre des recherches générales pour combler les sérieuses lacunes qui subsistent dans les connaissances. Par exemple, quels sont les éléments d'une stratégie de croissance créatrice d'emplois dans le contexte d'une mondialisation rapide ou comment peut-on assurer la prestation de services publics aux pauvres ? Parce que la réaction des pauvres à divers types de programmes et politiques est encore imparfaitement comprise, il reste difficile de savoir comment leur donner plus largement accès aux services de base. En outre, de manière plus fondamentale, il importe de mieux comprendre l'interaction entre la culture, les facteurs sociaux et la participation des pauvres au processus de développement.

Ces questions sont inscrites au programme des études déjà entreprises en préparation du *Rapport sur le développement dans le monde 2000*, qui se distinguera du *Rapport de 1999* par l'attention portée aux microdéter-

TABLEAU 3-1. PROGRAMME D'INTERVENTIONS CIBLÉES, EX. 96-98

(USD millions)

	Ex. 96	Ex. 97	Ex. 98
Total des prêts au titre du PIC	5 408,1	4 090,0	6 738,3
Part des prêts d'investissement (%)	32	29	40
Part du total des prêts de la Banque (%)	25	21	24
Nombre total de projets PIC	79	77	102
Nombre total de projets d'investissement	223	203	241
Prêts de l'IDA au titre du PIC	3 246,0	1 873,5	3 266,8
Part des prêts d'investissement de l'IDA (%)	63	53	54
Part du total des prêts de l'IDA (%)	47	41	44
Nombre total de projets IDA/PIC	51	37	59

NOTE : Par prêts d'investissement, on entend toutes les opérations de prêt à l'exclusion des prêts d'ajustement, des opérations de réduction de l'encours et du service de la dette, et des opérations d'urgence à l'appui de la reconstruction.

dans le contexte des études engagées conjointement par la Banque, ses partenaires des Nations Unies et l'OCDE en vue d'affiner les indicateurs utilisés pour suivre la réalisation des objectifs mondiaux de lutte contre la pauvreté, de développement social et de pérennité de l'environnement.

Intégration de la problématique hommes-femmes

Dans presque tous les secteurs, les opérations de prêt incluent des activités spécifiquement destinées aux femmes. Pour l'ensemble des projets approuvés durant l'exercice 98, les composantes de promotion de l'égalité des sexes ont totalisé 2 451 millions de dollars. La Banque cherche aussi à promouvoir la réduction des discriminations liées au sexe et le renforcement de la participation des femmes au développement

La question de l'égalité entre hommes et femmes peut être intégrée à l'ensemble des SAP ou traitée dans le cadre de secteurs particuliers. Ainsi, dans le cas du Nicaragua, on a d'abord préparé une étude générale englobant tous les secteurs en vue de consultations avec un groupe de représentants de la société civile, qui a lui-même présenté dans un document détaillé les problèmes qui lui paraissaient les plus importants. Les questions soulevées au cours des consultations ont ensuite été prises en compte dans la préparation des investissements proposés pour les divers secteurs.

L'intégration de la problématique hommes-femmes dans l'élaboration des politiques et programmes permet d'orienter l'ensemble des efforts de développement de telle manière qu'ils aient des résultats bénéfiques aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Par

Les structures juridiques et réglementaires doivent également tenir compte de la problématique hommes-femmes si l'on veut que les femmes puissent accéder plus facilement aux ressources et aux services. Des études réalisées en Éthiopie ont montré comment les femmes étaient affectées par les systèmes juridiques traditionnels, et ont permis de déterminer les conséquences, aussi bien positives que négatives, qu'aurait pour elles la modernisation du système. Diverses mesures institutionnelles ont alors été prises pour qu'il soit dûment tenu compte des dimensions culturelles dans l'application pratique des réformes juridiques. De même, au Honduras, les programmes de réforme agraire appuyés par la Banque prennent en compte les implications des mesures envisagées pour les hommes et pour les femmes.

Pendant l'exercice 98, la Banque a renforcé la base de données disponible pour l'analyse des questions de parité et formé à ce type d'analyse le personnel de différents pays, en particulier de ceux où les données ventilées par sexe sont insuffisantes. Au Nicaragua, par exemple, la Banque a veillé à ce que l'étude des niveaux de vie — outil d'enquête sur les ménages élaboré par la Banque mondiale — tienne dûment compte des différences entre hommes et femmes. Les évaluations de la pauvreté faites au Panama et au Venezuela ont également fait une large place à ces questions.

Pendant l'exercice 98, la Banque a ouvert sur le web un site spécialement consacré à la problématique hommes-femmes de manière à faciliter l'échange d'informations et d'opinions à ce sujet avec les clients et les partenaires⁴.

Valorisation des ressources humaines

Il est indispensable d'investir dans le développement humain si l'on veut atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale : aucun pays ne peut assurer une expansion durable de son économie, ni faire reculer la pauvreté, si sa population n'est pas en bonne santé, correctement nourrie et instruite. Aussi la Banque mondiale, en association avec ses clients, s'emploie-t-elle à promouvoir le développement humain en faisant appel à trois types d'intervention qui se renforcent mutuellement :

- élargissement du champ des possibilités en ouvrant la voie à une croissance économique qui soit à la fois diversifiée et soutenable ;
- amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base ; et
- mise en place de programmes de protection sociale pour venir en aide aux groupes vulnérables.

La Banque demeure pour ses clients la première source de financement extérieur à l'appui de programmes de développement humain (éducation ; santé, nutrition et population ; et protection sociale). Pendant l'exercice 98, le portefeuille de ses prêts en faveur de ces secteurs a augmenté de 13 %. Au 30 juin 1998, le montant cumulé des prêts au développement humain atteignait 49 180 millions de dollars, et 449 projets étaient en cours dans 111 pays. (*La figure 3-1 indique la répartition sectorielle des engagements de l'exercice 98.*) Les décaissements (3 846 millions de dollars) sont également demeurés élevés.

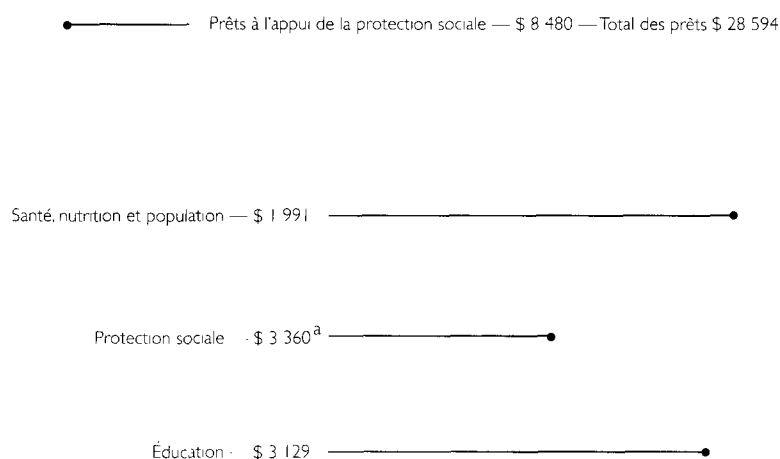
Pour être en mesure de diffuser les connaissances les plus récentes sur les méthodes de promotion du développement humain, le réseau Développement humain a créé des centres d'assistance et des sites web qui fournissent aux services de la Banque et aux clients des conseils, des données et des informations⁵.

Santé, nutrition et population

Pendant l'exercice 98, les prêts destinés au secteur santé, nutrition et population ont atteint 1 991 millions de dollars et ont eu pour principaux objectifs :

- d'améliorer la santé, la nutrition et l'espérance de vie des pauvres et de lutter contre les maladies ;
- de renforcer les systèmes de santé en assurant un accès plus équitable à des soins (préventifs et curatifs) et à des services de nutrition et de planning familial qui soient d'un coût abordable, efficaces, bien gérés, de bonne qualité et adaptés aux besoins des clients ; et
- d'assurer un financement durable des systèmes de santé en mobilisant des ressources, en améliorant l'efficacité de la prestation des services et en aidant à l'élaboration de politiques publiques appropriées.

FIGURE 3-1 Prêts de la BIRD et de l'IDA à l'appui de la protection sociale, ex. 98
(USD millions)



a. Comprend en plus des prêts à l'appui de la protection sociale ceux des prêts destinés à des projets de finances, de gestion du secteur public et à des opérations plurisectorielles, qui sont centrés sur la protection sociale.

Pour aider les pays à établir des priorités *pour l'ensemble* du secteur de la santé et à déterminer les meilleurs moyens d'atteindre les objectifs les plus urgents, la Banque s'oriente de plus en plus vers des approches sectorielles (*encadré 3-1*).

Au cours des derniers exercices, les activités concernant la population et la santé génésique ont représenté à peu près un tiers des prêts consacrés au secteur santé, nutrition et population. La Banque a fourni une assistance à plus de 85 pays, dans le cadre de 195 projets totalisant 3 960 millions de dollars durant les 25 dernières années. Bien que le montant des engagements fluctue d'un exercice à l'autre, on constate une tendance régulière à la hausse et, depuis quelques années, la Banque fait une plus grande place à des projets intégrés de santé génésique qui donnent la priorité aux questions de population. Depuis l'exercice 92, elle prête en moyenne 354 millions de dollars par an en faveur de projets comportant à la fois des volets population et santé génésique.

L'exercice 98 marquait le dixième anniversaire de l'Initiative pour une maternité sans risques. Tout au long de ces dix années, la Banque, cofondatrice de cette initiative, a élargi la portée de ses efforts pour réduire la mortalité maternelle. On sait beaucoup mieux aujourd'hui ce qu'il faut faire pour réduire le nombre des femmes qui meurent en couches ou par suite de complications survenues durant la grossesse ou l'accouchement. Il s'agit, par exemple, d'améliorer les soins prénatals, les pratiques d'obstétrique, les soins postnatals, l'accès aux services de planning familial et la nutrition. Bien qu'un nombre croissant de projets comportent ce genre de services, la mortalité maternelle et néonatale demeure un problème sérieux dans beaucoup de pays. Dans ce domaine, la Banque collabore étroitement avec d'autres institutions internationales spécialisées, le Conseil de la population, la Fédération internationale pour le planning familial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et

l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en vue de sensibiliser l'opinion et de renforcer la volonté politique.

Pendant l'exercice 98, la Banque a apporté son concours à différents programmes nationaux visant à maîtriser les maladies non transmissibles en s'attaquant à leurs causes. Un exemple de cette innovation est la nouvelle approche élaborée pour combattre les maladies liées au tabagisme. Depuis 1991, la Banque mondiale a pour politique de ne pas investir dans la culture ou le traitement du tabac et d'encourager des investissements dans des programmes novateurs de lutte contre le tabagisme. Parmi les programmes menés pendant l'exercice 98 et qui ont fait l'objet de projets de la Banque mondiale en Chine, en Géorgie, en Hongrie et dans d'autres pays, il convient de citer l'adoption de politiques efficaces de taxation et de fixation des prix du tabac,

l'amélioration de l'information sur les méfaits du tabac, le renforcement de la réglementation concernant la vente et la contrebande de tabac, et l'interdiction de la publicité et des activités promotionnelles. La Banque et d'autres organismes partenaires des Nations Unies — spécialement l'OMS et l'UNICEF —, les gouvernements et les organisations non gouvernementales conjuguent leurs efforts pour accroître l'efficacité de la lutte contre le tabagisme.

La Banque aide les pays désireux d'offrir à leur population la couverture sanitaire la plus large et la plus équitable possible non seulement dans le cadre d'opérations de prêt, mais aussi par la fourniture de services hors prêt dans des domaines comme la définition des grandes orientations des politiques publiques, le choix des options techniques et le renforcement des capacités nationales. Pendant l'exercice 98,

ENCADRÉ 3-1 APPROCHES SECTORIELLES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ, DE LA NUTRITION ET DE LA POPULATION

Le choix d'une approche sectorielle pour améliorer les services dans le domaine de la santé, de la nutrition et de la population permet aux pays clients de centrer leur attention sur les programmes prioritaires et de renforcer l'adhésion aux efforts de réforme. Le Bangladesh, le Ghana, le Pakistan et la Zambie se sont déjà engagés sur cette voie, et plusieurs autres pays, dont l'Ouganda et la Tanzanie, s'apprêtent à le faire.

Les opérations basées sur cette nouvelle approche ont sensibilisé les clients à la nécessité de faire une plus grande place aux qualifications qu'aux relations dans le choix de leurs personnels, de décentraliser les services pour les rapprocher des communautés et d'accroître les dépenses de fonctionnement autres que salariales, par exemple les achats de médicaments. Elles peuvent encourager le financement des activités qui auront le plus d'impact sur le plus grand nombre et qui ont traditionnellement été négligées — comme l'amélioration de la santé des femmes ou la lutte contre la tuberculose — et favoriser aussi la limitation des crédits absorbés par les soins tertiaires qui sont plus coûteux et ne profitent qu'à une part restreinte de la population, généralement la plus riche.

En outre, les approches sectorielles contribuent à donner aux relations entre bénéficiaires et donateurs une importante dimension nouvelle : en faisant des pays des partenaires et non plus seulement des

« clients », elles donnent plus de chances de promouvoir de véritables changements que ne le font des projets plus étroitement focalisés.

Application d'une approche sectorielle au Bangladesh

Au Bangladesh, les dépenses publiques de santé se chiffrent à 4 dollars par personne et par an, alors que les taux de mortalité infantile et maternelle sont élevés, que 80 % des enfants souffrent de malnutrition et que les maladies transmissibles sont très répandues (par exemple, 50 % des tests tuberculitiques sont positifs). La Banque a aidé le Bangladesh à mettre au point une approche sectorielle pour optimiser le choix de ses priorités dans le secteur de la santé, de la nutrition et de la population. Le gouvernement a ainsi donné la priorité à la définition et à la fourniture d'un ensemble minimum de soins essentiels qui permettront d'améliorer les services de santé maternelle et infantile, de planning familial et de lutte contre les maladies transmissibles les plus dangereuses. Il a commencé à réformer en profondeur la conception et la gestion des programmes afin de renforcer ces services essentiels, tout en réduisant l'ampleur de ceux qui ont été jugés d'une moindre priorité. La Banque coordonne l'aide substantielle que les bailleurs de fonds apportent aux efforts du Bangladesh.



Généraliser l'enseignement primaire dans tous les pays du monde d'ici à 2015 est l'un des six objectifs de développement que s'est fixés la communauté internationale.

L'Institut de développement économique (IDE) a appuyé les efforts déployés dans ce domaine, notamment en organisant un cours pilote de formation, intitulé « Réformes et financement durable du secteur de la santé ». Très apprécié, ce cours sera désormais donné chaque année à Washington et dans différents établissements partenaires du monde entier.

Éducation

La Banque cherche à aider les gouvernements à assurer un accès plus large et plus équitable à l'éducation. Elle a considérablement renforcé son appui durant l'exercice 98, approuvant 36 opérations de prêt qui mettront 3 129 millions de dollars à la disposition de 28 pays. Le total cumulé des prêts au secteur de l'éducation se chiffre à 26 815 millions de dollars au profit de quelque 610 projets, répartis entre plus de 116 pays.

Les opérations de la Banque visent principalement l'enseignement primaire et l'enseignement

secondaire général, qui ont reçu environ 50 % des engagements. Le programme de généralisation de l'enseignement primaire mis en place par le gouvernement ougandais, avec l'aide de la Banque et de l'Initiative PPTE, en est un bon exemple. L'objectif est de faciliter l'accès des enfants les plus pauvres à l'enseignement primaire en offrant aux familles la possibilité de scolariser gratuitement un maximum de quatre enfants. Cette offre a été accueillie avec enthousiasme, et le nombre d'enfants fréquentant l'école primaire est passé d'environ 2,7 millions à quelque 5,3 millions. Étant donné la forte rentabilité sociale de l'enseignement primaire, les perspectives d'avenir de ces enfants sont maintenant sensiblement différentes.

Consciente de l'interdépendance des sous-secteurs, la Banque s'oriente de plus en plus vers des approches sectorielles de l'éducation. Ainsi, elle appuie la première phase du programme de développement du secteur de

l'éducation élaboré par le gouvernement éthiopien pour la période 1997–2001, qui a pour but d'accroître les taux de scolarisation, actuellement très faibles. Cet effort s'inscrit dans le cadre d'un programme à plus long terme qui a pour objectif la généralisation de l'enseignement primaire. La priorité est donnée à l'élargissement de l'accès à l'école et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, particulièrement pour les enfants des régions rurales et pour les filles. Il s'applique à l'ensemble du secteur et englobe l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, la formation technique et professionnelle, l'alphabétisation des adultes et l'éducation non formelle. Les autorités nationales ont fixé les grandes orientations, et les administrations régionales élaborent elles-mêmes leurs plans en fonction de leurs objectifs et de leur situation particulière. Les détails du programme ont été définis dans le cadre d'un partenariat entre l'administration centrale et les collectivités territoriales, tandis que les bailleurs de fonds coordonnent leurs aides et leurs conseils.

Le programme de promotion de l'éducation lancé par le gouvernement égyptien dans le cadre de son vaste projet de réforme du secteur de l'éducation est un excellent exemple d'association et de coopération entre les bailleurs de fonds, les pays bénéficiaires et la Banque. Ce programme, cofinancé par l'Union européenne, a pour objectif d'accroître les taux de scolarisation des filles en milieu rural, d'améliorer l'acquisition des connaissances et de renforcer l'efficacité du système éducatif. La définition d'un cadre stratégique qui permet à de multiples bailleurs de fonds de financer les activités prioritaires confère à ce programme un caractère tout à fait exceptionnel.

La Banque a resserré son partenariat avec d'autres organisations comme le Programme international pour l'amélioration des résultats de l'éducation (IPIEO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'UNICEF. En partenariat avec l'UNESCO, l'IPIEO fournit les bases empiriques de réforme de l'éducation et guide les pays pauvres qui veulent réviser leur politique pour améliorer les services d'éducation. Le Conseil du Mécanisme d'octroi de dons pour le dévelop-

pement (MDD) mis en place par la Banque a approuvé la première phase (un an) d'un programme pluriannuel d'appui aux programmes d'éducation de l'UNICEF. Pendant l'exercice 98, un don de 1,2 million de dollars a été accordé en faveur de petits projets locaux de caractère novateur qui encourageront la scolarisation des filles. Dans le cadre d'un autre partenariat, le Département britannique du développement international, la Fondation Rockefeller et l'UNICEF collaborent à l'étude des facteurs qui entravent ou au contraire facilitent la réalisation des projets et des initiatives visant à promouvoir l'éducation des filles. Par ailleurs, la Banque a fourni une assistance technique à l'Union européenne pour l'élaboration d'un projet financé par des dons, qui contribuera à accroître les taux de scolarisation primaire des filles et des enfants de groupes minoritaires dans la province de Gansu, la plus pauvre de Chine.

Pendant l'exercice écoulé, la Banque a poursuivi la mise en place de son système de gestion des connaissances relatives à l'éducation. Les informations rassemblées portent sur les pratiques optimales dans de multiples domaines : accès et équité, développement du jeune enfant, facteurs d'efficacité des écoles et des enseignants, aspects économiques de l'éducation, éducation post-élémentaire, réforme et gestion des systèmes éducatifs, formulation et exécution des projets, et rôle des technologies dans l'enseignement. Les partenaires et les clients de la Banque peuvent consulter les informations relatives au développement du jeune enfant sur un site web spécialisé⁶.

Attachant une importance croissante à la gestion du savoir parmi les moyens de renforcer l'efficacité des efforts de développement, la Banque a fait des activités de formation et d'appui opérationnel dans le domaine des technologies de l'éducation l'une des grandes priorités de l'exercice 98. À l'appui de l'enseignement à distance, qui permet d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, elle a notamment organisé une conférence sur l'utilisation de cette technique pour la formation de maîtres, qui s'est tenue à Addis-Abeba et à laquelle ont assisté les représentants de huit pays d'Afrique.



L'année 1998 a marqué le dixième anniversaire de l'Initiative pour une maternité sans risques. Lorsqu'une femme ne survit pas à la naissance d'un enfant, c'est aussi la génération suivante qui en subit les conséquences : les nouveau-nés qui perdent leur mère risquent de trois à dix fois plus que les autres de mourir avant leur second anniversaire.

Protection sociale

Il est essentiel que les gouvernements adoptent des mesures de protection sociale s'ils veulent aider les pauvres à faire face aux mutations et aux difficultés économiques. La Banque appuie l'action entreprise par ses clients pour :

- protéger les travailleurs contre la perte de leurs revenus en raison de l'âge ou du chômage ;
- aider les chômeurs à trouver un emploi en créant des bourses du travail ou au moyen de programmes de formation ou de travaux d'utilité collective ;
- faire en sorte que le marché du travail offre des emplois rémunérateurs ; et
- fournir une aide sociale à ceux qui se trouvent dans l'impossibilité d'exercer une activité

rémunératrice ou qui sont tombés au-dessous du seuil de pauvreté.

Pendant l'exercice 98, la Banque a notamment aidé ses clients, par des prêts et/ou des services d'assistance technique :

- à réformer leurs systèmes de pension (publics et privés, obligatoires ou volontaires, basés sur le principe de la capitalisation ou sur celui de la répartition) ;
- à réformer les programmes de prestations sociales en numéraire ou en nature (maternité, allocations familiales, congés de maladie payés et autres aides sociales) ;
- à constituer des fonds sociaux, pour rétrocéder les fonds de la Banque sous forme de subventions à des associations locales ayant initié des activités de développement social ;
- à réformer les marchés du travail, par exemple en organisant des programmes de formation professionnelle, d'allocations de chômage et d'indemnités de licenciement ; et
- à mettre en place des programmes spéciaux de garantie de revenu pour les travailleurs licenciés et à prendre des mesures pour améliorer le fonctionnement du marché du travail et améliorer l'offre de main-d'œuvre, tout en luttant contre l'exploitation des travailleurs.

La protection sociale⁷ occupe une place grandissante dans le portefeuille de prêts de la Banque, et nombre d'autres projets comportent aussi des volets de protection sociale. Pendant l'exercice 98, le Conseil a approuvé 13 prêts totalisant 1 316 millions de dollars pour la réalisation de projets de protection sociale et 14 prêts destinés à d'autres domaines d'intervention (principalement des opérations plurisectorielles et des projets de gestion du secteur public), mais qui comportent des éléments de protection sociale clairement identifiables représentant 2 044 millions de dollars. En outre, on estime que les composantes multisectorielles d'autres prêts ajouteront encore 400 millions de dollars aux ressources fournies à l'appui d'activités de protection sociale.

Pendant l'exercice 98, les opérations de prêt destinées à la protection sociale ont été dominées par les efforts entrepris pour atténuer l'impact sur les pauvres de la crise en Asie de l'Est. Pour renforcer les systèmes en place, la Banque

a axé ses prêts sur des domaines comme les pensions, les marchés du travail, l'assistance sociale et les fonds sociaux. Elle a notamment accordé un prêt de 1 000 millions de dollars à la République de Corée pour différentes activités de protection sociale et un prêt de 10 millions de dollars aux Philippines en faveur d'un fonds social.

Elle a également soutenu la protection sociale dans d'autres régions. En Europe orientale et en Asie centrale, le prêt accordé à la Russie pour le secteur des charbonnages comprend un élément de protection sociale d'une valeur de 160 millions de dollars, et la Banque a aussi approuvé un prêt distinct de 28,6 millions de dollars pour la mise en oeuvre de mesures de protection sociale. La réforme du régime des pensions entreprise au Kazakhstan a reçu un prêt de 300 millions de dollars, et la création d'un fonds social d'un montant de 20 millions de dollars a été approuvée pour la Géorgie. Les fonds sociaux, qui sont courants en Afrique et en Amérique latine, ont fait leur apparition cette année en Europe orientale avec l'aide de la Banque.

En Amérique latine, la Banque a contribué à la réforme des pensions au Mexique et en Uruguay, à la restructuration de la main-d'oeuvre en Argentine et à des travaux d'utilité collective en Bolivie. En Afrique subsaharienne, elle a fourni son appui à des fonds sociaux aux Comores et à un projet de microcrédit en Guinée. Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, elle a notamment soutenu la réforme du régime des pensions au Maroc et la formation professionnelle en Jordanie et au Liban. En Asie du Sud, l'aide apportée au programme d'action sociale du Pakistan comprend d'importants financements destinés à la protection sociale.

Consciente que des conditions de travail exemptes de danger pour les travailleurs et pour l'environnement et favorables à la productivité sont essentielles au progrès économique et social partout dans le monde, y compris dans ses pays emprunteurs, la Banque mondiale collabore étroitement avec d'autres organisations internationales, en particulier l'Organisation internationale du travail (OIT). Elle aide les États membres à atténuer l'impact sur les travailleurs

des variations des flux commerciaux et financiers en favorisant l'aménagement des politiques du travail dans le cadre des réformes économiques, lorsqu'un tel changement est de nature à améliorer la productivité, à accélérer l'expansion économique et à réduire la pauvreté. Les conseils de la Banque ont principalement porté sur la fixation de la rémunération des travailleurs à des niveaux équitables, la lutte contre les maladies professionnelles et les accidents du travail, et l'élaboration de normes en vue d'améliorer les conditions de travail. Ainsi, pendant la préparation du prêt d'ajustement structurel pour la République de Corée, la Banque a noué un dialogue constructif avec les syndicats et soutenu un certain nombre de mesures de réforme des marchés du travail et des filets de protection sociale, notamment l'extension des normes sur les conditions de travail à toutes les entreprises, alors qu'auparavant les entreprises comptant moins de cinq employés n'étaient pas tenues de les appliquer.

Afin de faire mieux connaître les options envisageables pour assurer l'efficacité des régimes de pension, la Banque a constitué, à l'intention des dirigeants qui entreprennent une réforme des retraites, un dossier contenant les informations les plus récentes sur la question⁸. Ce dossier comprend des indications sur la mise en place du cadre réglementaire de régimes à plusieurs piliers et sur le financement du coût de la transition d'un type de régime à un autre. Il analyse également les réformes récemment engagées par divers pays dont la Bolivie, la Lettonie, le Mexique et la Pologne. En outre, un modèle de simulation sous EXCEL a été élaboré pour aider les dirigeants à diagnostiquer l'état de santé de leurs régimes actuels et à simuler l'impact des réformes envisagées. Les personnels de la Banque et des clients ont été formés à l'utilisation de ce modèle. De plus, dans le cadre de son programme sur les pensions, l'IDE encourage les recherches et la diffusion d'informations et des pratiques optimales en matière de réforme, et aide les pays à analyser, élaborer et adopter de nouveaux régimes de pension. Pendant l'exercice 98, en association avec l'Institut pour le développement international de l'Université Harvard, l'IDE a organisé

un atelier qui a réuni d'éminents experts de la réforme des pensions venus des milieux gouvernementaux et universitaires, d'organisations internationales et de caisses de pension des secteurs public et privé de 22 pays clients de la Banque.

Pendant l'exercice écoulé, la Banque et l'OIT se sont attaquées conjointement à différentes questions liées à la formation et à l'enseignement professionnels et au travail dans les zones franches d'exportation. Elles ont entrepris une évaluation des politiques du marché du travail en Europe orientale et achevé une étude sur le même sujet pour les pays de la zone du franc CFA⁹. Cette année, les services de l'OIT ont organisé à l'intention des agents de la Banque des réunions d'information sur les normes fondamentales du travail, et d'autres discussions sont prévues pour faciliter une étude conjointe de ces normes et de leurs implications économiques.

La Banque a intensifié son appui à la création de réseaux régionaux entre les fonds sociaux d'Afrique et d'Amérique latine, et elle a appuyé la première initiative prise dans ce sens en Europe et au Moyen-Orient. Cet apprentissage direct « Sud-Sud » donne une dimension nouvelle et importante aux efforts déployés dans le domaine de la protection sociale. Les bons résultats de ces projets font ressortir les avantages à attendre de partenariats entre institutions internationales, gouvernements et société civile.

Travail des enfants. On sait que la pauvreté est l'une des principales causes du travail des enfants. Aussi, par la priorité qu'elle continue d'attacher à la lutte contre la pauvreté et aux investissements dans les secteurs sociaux, la Banque contribue-t-elle à la réduction générale du travail des enfants. En outre, elle appuie des initiatives visant à aider les enfants qui travaillent, notamment pour qu'ils puissent mener de front éducation et travail. En Inde, par exemple, le gouvernement a récemment demandé aux responsables de son programme de promotion de l'enseignement primaire au niveau des districts, lequel privilégie déjà les enfants désavantagés, de faire un effort particulier en faveur des enfants qui travaillent. De plus, compte tenu de la nécessité d'aider les familles à gagner davantage pour compenser la perte du salaire de leurs

enfants, la Banque et le gouvernement étudient les mesures spécifiques qui pourraient être prises pour que les enfants puissent cesser de travailler et aller à l'école. Au Brésil, la Banque collabore avec les populations locales à la réalisation d'un programme pilote pour venir en aide aux enfants des rues, par des actions de formation professionnelle qui leur permettront d'améliorer leur niveau de vie et accroîtront leurs chances de mieux gagner leur vie par la suite.

Ce domaine d'intervention est relativement nouveau pour la Banque. C'est pourquoi, elle coopère étroitement avec les experts et avec des organisations internationales comme l'OIT et l'UNICEF. Pendant l'exercice 98, la Banque mondiale a publié une étude indiquant comment elle pourrait faire davantage pour contribuer directement et efficacement à résoudre le problème du travail des enfants dans le cadre de son mandat général de lutte contre la pauvreté¹⁰. Le rôle de la Banque dans ce domaine est, notamment :

- d'intégrer la question du travail des enfants à ses différents programmes, et en particulier aux SAP et aux programmes de prêt ;
- d'améliorer les possibilités d'éducation ;
- de fournir un appui financier aux familles pauvres ; et
- d'identifier les problèmes et de trouver des solutions.

La Banque a commencé à constituer un dossier qui pourra aider les clients et le personnel de l'institution à mettre au point des interventions économiques et efficaces pour lutter contre les méfaits du travail des enfants.

Collaboration avec les organisations non gouvernementales

Ce sont souvent les organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile qui sont les plus proches des populations pauvres et marginalisées et qui représentent le mieux leurs intérêts. La Banque cherche donc à resserrer encore ses partenariats avec elles pour promouvoir un développement équitable, durable et largement partagé. Un document examiné avec les Administrateurs pendant l'exercice 98 expose l'approche qu'elle se propose de suivre pour nouer avec ces organisations des liens plus étroits et plus fructueux¹¹.

La Banque poursuit l'effort entrepris pour associer les ONG à l'ensemble de ses activités, et le présent Rapport donne de multiples exemples de cette collaboration. Comme le montre le tableau 3-2, la place faite aux ONG dans les opérations appuyées par la Banque continue de s'étendre puisque 50 % des projets approuvés durant l'exercice 98 impliquent leur participation sous une forme ou une autre¹². Les ONG jouent aussi un rôle accru dans les études économiques et sectorielles et autres travaux d'analyse. Les Administrateurs ont examiné pendant l'exercice 98 un rapport sur les SAP qui met en évidence l'élargissement de la participation de la société civile¹³.

Cependant, si la Banque reconnaît et met de plus en plus à profit le rôle positif que des ONG locales solides et indépendantes peuvent jouer dans le développement économique et social, les capacités de ces organisations, et le cadre juridique et culturel de leurs activités, varient considérablement d'un pays à l'autre. C'est pourquoi, en association avec les gouvernements clients, la Banque a intensifié l'action engagée pour créer des partenariats efficaces sur le terrain en affectant 63 spécialistes des ONG à ses bureaux extérieurs.

Durant l'exercice 98, le Comité ONG-Banque mondiale, chargé depuis le début des années 80 de guider les relations des diverses parties

TABLEAU 3-2. PROFIL DE LA COLLABORATION OPÉRATIONNELLE
BANQUE MONDIALE-ONG, EX. 87-98

	Total Ex. 87-95		Ex. 96		Ex. 97		Ex. 98	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<i>Par région^a</i>								
Afrique	680	34	53	55	49	61	59	54
Amérique latine et Caraïbes	443	24	54	48	52	60	68	51
Asie de l'Est et Pacifique	378	20	46	44	37	32	45	51
Asie du Sud	239	33	21	76	19	84	25	73
Europe et Asie centrale	225	16	61	38	67	24	69	37
Moyen-Orient et Afrique du Nord	180	12	21	38	17	41	20	52
Total	2 145	25	256	48	241	47	286	50
<i>Par secteur</i>								
Agriculture	443	41	33	88	45	82	47	74
Développement urbain	113	37	10	70	13	46	19	55
Eau et assainissement	101	16	9	67	13	69	13	62
Éducation	190	29	29	52	18	56	36	63
Électricité et autres sources d'énergie	165	5	19	21	17	18	15	40
Environnement	74	42	13	69	9	100	18	78
Finances	109	2	17	12	13	23	17	6
Gestion du secteur public	141	7	27	15	20	5	28	24
Hydrocarbures	53	26	3	33	5	20	2	-
Industrie	86	27	4	25	5	40	2	33
Industries minières	16	12	8	63	2	50	4	100
Opérations plurisectorielles	190	4	19	37	21	10	19	30
Protection sociale	60	92	17	82	17	65	12	80
Santé, nutrition et population	134	66	23	57	15	60	24	79
Télécommunications	37	—	1	—	—	—	3	—
Transports	233	7	24	21	28	29	27	71
Total	2 145	25	256	48	241	47	286	50

— Néant.

a. Pourcentage des projets impliquant la participation d'ONG, par rapport au nombre total de projets approuvés par la Banque mondiale dans la Région.

concernées, a entrepris de se décentraliser. Si de vastes domaines d'activité concernant la participation et le renforcement des capacités des ONG du Sud restent centralisés, le Comité fait désormais une plus grande place à l'organisation de réunions régionales, cadre jugé plus favorable à l'identification des problèmes propres à la région et au choix des stratégies de coopération qui seront le plus efficaces pour y remédier.

Le premier forum mondial organisé dans le cadre du programme SAPRI (Examen participatif de l'ajustement structurel) a eu lieu en juillet 1997 à Washington. Cette rencontre prouve la volonté de la Banque d'engager un dialogue franc et ouvert avec la société civile et les ONG sur l'impact de ses prêts d'ajustement et de ses conseils sur les orientations à donner à l'action des pouvoirs publics¹⁴. Ce programme permet à la Banque mondiale, aux gouvernements et à un réseau mondial d'organisations de la société civile de discuter des moyens de mieux appréhender l'impact des politiques publiques sur les pauvres et d'échanger leurs points de vue sur les améliorations à apporter aux programmes de réforme économique.

Le programme SAPRI est le fruit de la collaboration des services de la Banque et d'un réseau de plus de 500 ONG et groupes de la société civile. Sept pays y participent : le Bangladesh, l'Équateur, le Ghana, la Hongrie, le Mali, l'Ouganda et le Zimbabwe. Les représentants de la société civile et des ONG au comité directeur mis en place dans chaque pays ont été choisis par les organisations locales à la suite d'un processus de sélection ouvert à toutes les parties concernées. En outre, une série de réunions publiques ont été organisées pour faire connaître le programme.

Les ONG continuent de mener avec la Banque un dialogue constructif et de travailler avec elle sur des questions très diverses allant de la privatisation à la politique forestière. En octobre 1997, par exemple, le réseau Finances, secteur privé et infrastructure a invité des représentants de la société civile et du Groupe de la Banque mondiale à participer au premier forum international sur la privatisation. En outre, un colloque, coprésidé par l'Archevêque de Canterbury et par le Président de la Banque, a réuni au cours

de l'exercice 98 les chefs spirituels du monde sur le thème « Religions et développement », et les participants se sont mis d'accord pour définir ensemble les domaines dans lesquels ils pourraient coopérer.

Face à la crise financière de l'Asie de l'Est, les services de la Banque ont organisé des réunions dans plusieurs pays asiatiques avec des ONG et des représentants de la société civile pour examiner les effets de la crise économique sur les pauvres. Le Président de la Banque s'est entretenu avec plusieurs de ces groupes au cours d'un voyage dans la région. Il a aussi rencontré les représentants de diverses organisations syndicales, à Singapour et à Washington, pour discuter des conséquences sociales de la crise, en particulier pour les travailleurs.

Au titre du Programme de microfinance-ments, diverses institutions (dont des ONG) des pays en développement reçoivent 700 000 dollars par an pour renforcer leur aptitude à promouvoir le dialogue et à diffuser des informations sur les problèmes du développement à l'échelle locale et internationale.

Promotion du développement social

Depuis le Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995, la Banque s'emploie à faire en sorte que ses activités soient plus efficaces et profitent au plus grand nombre, et elle cherche à mieux comprendre les fondements sociaux du développement. Pour toute l'institution, l'exercice 98 a marqué de grands progrès dans l'action engagée pour recentrer l'ordre du jour du développement et soutenir des initiatives axées sur l'être humain, qui soient à la fois participatives, respectueuses du contexte socio-culturel du pays et propices à un développement durable sur le plan économique comme du point de vue social.

Les initiatives que la Banque a prises pour accroître les prêts aux secteurs sociaux, contribuer à l'allégement de la dette, cibler l'aide sur les pauvres et renforcer l'effort de développement rural vont toutes dans le sens des recommandations du Sommet de Copenhague. En outre, la Banque a adopté, durant l'exercice 98, plusieurs mesures pour généraliser la prise en compte des dimensions sociales ; elle a, par exemple, fourni

des ressources additionnelles dans le cadre du Pacte stratégique pour intégrer plus étroitement le développement social à ses propres activités de développement et à celles de ses clients.

La Banque a tout particulièrement cherché, par l'établissement d'évaluations sociales, à faire en sorte que les projets recevant son aide encouragent la participation et tiennent compte des implications sociales des actions envisagées, au regard notamment de la situation respective des hommes et des femmes. Pendant l'exercice 98, plus de 125 évaluations sociales ont été menées à bien ou entreprises. Ces travaux ont permis d'élargir la portée des projets en faisant appel aux principales parties prenantes, y compris les pauvres, et en tenant compte des considérations liées à la diversité et à l'égalité entre hommes et femmes. En outre, les projets ainsi élaborés répondront mieux aux besoins véritables de la société et auront plus de chances d'être efficaces et d'aboutir à des résultats durables, dans la mesure où leurs bénéficiaires s'investiront davantage dans la réalisation de leurs objectifs et où les arrangements institutionnels retenus seront mieux adaptés à la situation du pays et aux réalités locales.

Pendant l'exercice 98, les questions touchant le développement social ont fait l'objet d'une attention spéciale pour 11 stratégies-pays (Albanie, Bangladesh, Bolivie, Guatemala, Kenya, Mongolie, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tadjikistan, Viet Nam et Yémen). En outre, les principales parties prenantes ont été associées à la préparation d'un nombre croissant de SAP. En Colombie, par exemple, le gouvernement a accueilli avec satisfaction l'organisation de consultations et participé à l'élaboration de la stratégie, tandis qu'une cinquantaine de leaders, représentant de vastes secteurs de la société civile, ont été invités à contribuer à la définition des priorités stratégiques. La paix et la coexistence constituant le principal défi à relever pour assurer le développement du pays, de l'avis de la société civile comme des pouvoirs publics, la Banque a choisi d'en faire l'une des priorités de sa stratégie d'aide. Un comité composé de représentants des pouvoirs publics, des ONG et de la Banque est chargé de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la

SAP, qui sont notamment de promouvoir le renforcement des institutions publiques avec la participation des communautés locales et de la société civile et de mettre en place des moyens de règlement des conflits à l'échelon local.

Nombre des opérations de l'exercice 98 témoignent de l'attention accrue portée à d'importants aspects du développement social, comme les conséquences sociales de la crise financière en Asie de l'Est ou le problème de la criminalité et de la violence dans la région Amérique latine et Caraïbes. En Europe orientale et en Asie centrale, la priorité est allée aux dimensions sociales de la réforme, tandis qu'en Afrique, l'accent a été mis sur la pauvreté et l'égalité entre hommes et femmes, ainsi que sur la reconstruction et le développement post-conflit. En Asie du Sud, c'est à la mise en place d'institutions locales représentatives et transparentes que l'on a donné la priorité. Tous les bureaux régionaux se sont efforcés de développer les interactions avec les parties prenantes du gouvernement et de la société civile. En outre, les nouveaux prêts-programmes évolutifs (PPE) et les prêts au développement des connaissances et à l'innovation (PDCI) contribuent au financement d'activités de développement social. Par exemple, le PPE qui lui a été accordé pour son projet de réforme de l'éducation aidera El Salvador à s'attaquer au problème de l'aggravation de l'aliénation et de la violence parmi les jeunes, situation qui compromet les résultats récemment obtenus sur le plan de la reprise économique et de l'intégration politique de la société civile. Ce prêt financera en effet des activités — choisies par les jeunes eux-mêmes — qui permettront aux élèves de prendre une part plus active à leur propre éducation et les encourageront à poursuivre leurs études.

Certains des pays les plus pauvres émergent de conflits qui ont ravagé leur infrastructure aussi bien physique que sociale. Le cadre d'action élaboré à leur intention ayant été approuvé par le Conseil, la Banque a créé durant l'exercice 98 une unité spécialisée qui a pour mandat de guider et de soutenir les projets d'aide post-conflit et de constituer des partenariats opérationnels stratégiques. Elle assure également le secrétariat du petit Fonds post-conflit financé

par le Mécanisme d'octroi de dons pour le développement (MDD). Pendant l'exercice 98, plusieurs pays ont reçu une aide post-conflit, dont l'Afghanistan, l'Angola, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, la Croatie, le Rwanda et le Tadjikistan.

Élargissement du programme environnemental

Durant l'exercice 98, la Banque a approuvé 18 prêts, représentant 902 millions de dollars, pour des projets exclusivement destinés au secteur de l'environnement et dix prêts, totalisant 590 millions de dollars, pour des projets d'agriculture, d'approvisionnement en eau ou développement urbain faisant une large place à la protection de l'environnement. Après des années de forte augmentation, le montant cumulé des projets environnementaux en cours — c'est-à-dire des opérations d'investissement destinées à réduire la pollution, à protéger les écosystèmes ou à renforcer les capacités de gestion de l'environnement — n'a pratiquement pas changé durant l'exercice 98 (*figure 3-2*). Cette stabilisation tient à l'achèvement d'opérations approuvées durant les exercices antérieurs, et cette tendance se prolongera certainement dans la mesure où beaucoup des projets en cours sont près d'être achevés.

La Banque a continué d'élargir son action dans le domaine de l'environnement, partant du principe que le développement ne sera durable que si chaque activité est elle-même viable non seulement à l'échelon local, mais aussi à l'échelle du monde. Chacun sait aujourd'hui qu'il existe une corrélation directe et significative entre le bien-être et la réduction de la pauvreté au plan national et la dégradation du patrimoine commun de l'humanité. Durant l'exercice 98, la Banque a noué de nouveaux partenariats et renforcé ceux qu'elle avait déjà établis.

La viabilité écologique est la base même du développement économique local et régional. Aider les pays à améliorer leurs capacités de gestion de l'environnement et à faire en sorte que tous leurs programmes de développement respectent l'intégrité de l'environnement fait partie intégrante de la mission de la Banque. Le prêt qui aidera la République dominicaine à

définir une politique et un nouveau cadre juridique et réglementaire pour le secteur de l'environnement est particulièrement représentatif des efforts déployés dans ce domaine. D'autres projets visent à tester de nouveaux instruments de gestion de l'environnement. Par exemple, en Ouganda, le projet de développement des capacités institutionnelles de gestion du tourisme et des espèces sauvages fait appel à des approches novatrices de renforcement des institutions, à des activités de formation et à la création de partenariats entre les secteurs public et privé en vue de promouvoir l'écotourisme. Pendant l'exercice 98, les Administrateurs ont approuvé différentes formes d'appui à la gestion des ressources naturelles, allant d'un projet qui contribuera à la protection des forêts et encouragera un développement rural soutenable au Viet Nam à un projet de gestion et de protection des récifs coralliens en Indonésie. Parmi les

FIGURE 3-2
Prêts de la Banque mondiale à l'appui de projets environnementaux, ex. 86–98
(USD millions)

Ex. 86	25
Ex. 87	277
Ex. 88	613
Ex. 89	853
Ex. 90	1 890
Ex. 91	2 837
Ex. 92	4 390
Ex. 93	6 376
Ex. 94	8 933
Ex. 95	9 905
Ex. 96	11 443
Ex. 97	11 600
Ex. 98	10 930

Note : Projets environnementaux approuvés depuis le début de l'exercice 86 et en cours.

opérations visant à promouvoir la maîtrise de l'énergie et la lutte contre la pollution, figurent notamment un projet d'énergie domestique au Tchad et des projets de réduction de la pollution en Argentine, en Chine et en Égypte.

La Banque continue de mettre au point de nouveaux instruments et méthodes pour faciliter la prise en compte de l'environnement dans la planification du développement. Elle a défini une série de « principes de sauvegarde » de la société et de l'environnement pour faire en sorte que les projets de développement n'aient aucun effet préjudiciable sur la population ni sur les ressources naturelles¹⁵. En matière de « comptabilité verte », elle a fourni, pendant l'exercice 98, des services d'assistance technique à l'Afrique du Sud et à la Mongolie pour les aider à mettre au point un système de comptabilité des ressources et de l'environnement, et les premiers résultats obtenus en Mongolie ont été intégrés à la SAP. Elle collabore aussi avec l'administration chinoise de la protection de l'environnement à l'élaboration d'indicateurs de la pérennité du développement au niveau des provinces et des municipalités, et travaille avec le ministère mexicain de l'environnement, des ressources naturelles et de la pêche, à la définition d'indicateurs de l'impact des programmes.

L'IDE a organisé des activités d'information à l'échelon d'un ou de plusieurs pays d'une même sous-région, comme le programme « Globalisation de l'économie et pérennité de l'environnement » pour l'Amérique centrale, l'Asie du Sud et l'Afrique australe. En Amérique centrale, des ateliers distincts ont été organisés pour les journalistes de la région et les conseils nationaux du développement durable du Belize, de El Salvador, du Guatemala et du Nicaragua. Au Costa Rica, un programme portant sur la formulation des politiques nationales a donné lieu à des discussions sur les avantages à attendre d'une tarification appropriée de l'eau pour la gestion des aires protégées.

L'ordre du jour mondial

Conformément aux recommandations formulées par l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa session extraordinaire sur l'environnement, en juin 1997, la Banque a poursuivi

l'élaboration d'une stratégie prospective pour promouvoir la réalisation des objectifs des conventions mondiales relatives à l'environnement¹⁶, prendre en compte la protection de l'environnement mondial dans ses stratégies d'aide-pays et ses études économiques et sectorielles et, lorsqu'il y a lieu, fixer des objectifs mesurables à l'ensemble de l'institution quant à la contribution de ses activités à la protection et à l'amélioration de l'environnement mondial. Des modules indiquant comment tenir compte de l'environnement mondial dans l'élaboration des politiques sectorielles et la planification des investissements ont déjà été établis pour les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de la foresterie et des transports. Ces modules guident aujourd'hui neuf opérations de portée nationale ou sectorielle, comme l'étude sur la gestion des ressources foncières au Népal, qui vise à définir les ajustements à apporter à la gestion des terres et des forêts pour mieux protéger la riche biodiversité des forêts de montagne.

La Banque a entrepris durant l'exercice 98 la préparation d'un document de stratégie sectorielle sur l'énergie et l'environnement, en consultant les parties prenantes de l'extérieur par l'ouverture d'un forum sur le web. Lorsqu'il sera achevé, ce document guidera le choix des priorités à fixer aux politiques et aux prêts de la Banque, et servira de base à l'élaboration de programmes d'aide adaptés aux besoins particuliers des pays. En collaboration avec le gouvernement russe et les producteurs de chlorofluorocarbones (CFC), la Banque a conçu une nouvelle initiative pour mettre fin à la production de CFC en Russie d'ici à l'an 2000, cela étant jugé indispensable pour limiter l'offre de CFC et assurer le succès d'autres activités d'élimination progressive des substances destructrices de l'ozone que financent le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds multilatéral pour la mise en oeuvre du Protocole de Montréal.

Durant l'exercice 98, l'application de la politique de gestion des ressources en eau élaborée en 1993¹⁷ est restée l'une des priorités de la Banque. Cette politique repose sur trois principes : adopter une approche globale, assurer la participation de toutes les parties prenantes — en

particulier les communautés, les ONG et le secteur privé — et gérer l'eau en tant que bien économique. La Banque prend une part active aux activités du Partenariat mondial pour l'eau, vaste alliance ayant pour objectif d'améliorer la qualité et la nature des liens de coopération et d'assistance technique dans le secteur de l'eau. Avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), elle a aussi joué un rôle de premier plan dans la création de la Commission mondiale des barrages. Cette commission rassemble les diverses parties prenantes et a pour mandat de définir les circonstances dans lesquelles il est justifié d'investir dans de grands barrages ; elle doit aussi fixer des normes universellement acceptables pour la planification, la conception, la construction et l'exploitation des ouvrages jugés nécessaires.

Lors de la session extraordinaire tenue par l'Assemblée générale des Nations Unies en juin 1997, la Banque a réitéré sa volonté de coopérer à l'action entreprise pour inverser la tendance mondiale à la dégradation et à la disparition des forêts, et a annoncé la formation d'une alliance internationale avec le Fonds mondial pour la nature (WWF)¹⁸. Cette alliance s'associera à d'autres partenaires pour aider les pays : i) à accroître de 50 millions d'hectares la superficie des zones forestières effectivement protégées et à assurer l'efficacité de la protection de réserves existantes d'une superficie comparable ; et ii) à faire en sorte qu'à l'échelle mondiale, 200 millions d'hectares de forêts de production fassent l'objet d'une exploitation durable, vérifiée de manière indépendante, d'ici à 2005.

La réalisation de ces objectifs ambitieux passe par la coopération de l'industrie mondiale du bois. Aussi, le Président de la Banque a-t-il convoqué pendant l'exercice 98 la première réunion des dirigeants des plus grandes sociétés mondiales d'exploitation forestière pour les engager à prendre l'initiative d'améliorer la gestion et la conservation de ce qu'il reste de forêts dans le monde. À la suite de cette réunion, des dirigeants de l'industrie du bois et de groupes de défense de l'environnement ont entrepris des travaux conjoints de recherche et de planification pour définir les moyens de lutter contre la dégradation des forêts et la réduction de leur superficie.

Pendant l'exercice 98, la Banque a également entamé une étude de la mise en œuvre de la politique qu'elle avait élaborée en 1991 pour le secteur forestier¹⁹. Cet examen sera poursuivi durant l'exercice 99 et aboutira à la formulation d'une stratégie à l'issue de larges consultations.

Le Fonds pour l'environnement mondial et le Protocole de Montréal. La Banque est l'un des agents d'exécution du FEM et du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal. Elle partage cette responsabilité avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le cas du FEM, et avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) dans le cas du Fonds multilatéral. Ces deux programmes couvrent quatre domaines d'intervention : diversité biologique, changement climatique, substances appauvrissant la couche d'ozone, et eaux internationales.

Au 30 juin 1998, la direction de la Banque avait approuvé 97 projets du FEM : grâce aux 934 millions de dollars fournis par le FEM, ces opérations vont attirer 4 100 millions de dollars de cofinancements. La deuxième reconstitution des ressources du FEM, approuvée par le Conseil du FEM en mars 1998, accroîtra de 2 750 millions de dollars le montant disponible au cours des trois prochains exercices pour de nouveaux projets à l'appui de la gestion de l'environnement mondial.

Au 30 juin 1998, la direction de la Banque avait approuvé 379 sous-projets d'investissement qui recevront 270 millions de dollars du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal. Sur ce total, 42 millions de dollars iront aux 51 sous-projets approuvés durant l'exercice 98. Ces derniers abaisseront de 15 000 tonnes la consommation de substances destructrices de la couche d'ozone, ce qui portera la réduction totale opérée par l'intermédiaire de la Banque et du Fonds multilatéral à 30 000 tonnes, soit 15 % environ de la consommation totale de CFC des pays en développement en 1994. L'une de ces opérations mérite une mention particulière : le programme de 62 millions de dollars qui contribuera à l'élimination progressive de la production et de la

consommation de halons en Chine (plus gros producteur mondial de ces substances).

Revitalisation du développement rural

Pendant l'exercice 98, la Banque a publié sa nouvelle stratégie rurale²⁰ et décidé d'inclure le développement rural parmi les six domaines d'activité qui recevront la priorité dans les années à venir. Comme, dans les pays en développement, près des trois quarts des pauvres vivent dans les campagnes, il est essentiel de promouvoir l'économie rurale pour faire reculer la pauvreté. De plus, le développement rural contribue à la sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement en améliorant l'efficacité de l'utilisation des terres et de l'eau. Cette amélioration est d'une importance critique pour que le monde puisse nourrir une population en expansion rapide : les estimations annoncent en effet que d'ici à trente ans, la planète pourrait compter jusqu'à 45 % d'habitants de plus.

La relance des efforts de la Banque en faveur du développement rural donne déjà des résultats tangibles. Les études du Département de l'évaluation des opérations (OED) témoignent d'une très nette amélioration de la performance des projets ces dernières années : 72 % des projets achevés durant les exercices 95-97 ont été jugés satisfaisants, contre 52 % seulement pour les exercices 89-91. L'objectif est de faire en sorte que 80 % des projets soient classés satisfaisants d'ici à 2002.

Les stratégies rurales soutenues par la Banque visent à focaliser l'attention sur le développement rural, en particulier dans le cadre des 22 programmes ciblés qui doivent accélérer le développement rural en finançant des activités complémentaires (avec l'aide des 6,5 millions de dollars fournis par le Pacte stratégique). Durant l'exercice 98, ces activités ont notamment consisté à préparer des stratégies rurales pour l'Inde, le Maroc et le Viet Nam ; une stratégie de gestion de l'eau pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord ; et une analyse des questions liées aux politiques agricoles pour l'ensemble des pays qui cherchent à adhérer à l'Union européenne.

L'appui de la Banque est de plus en plus demandé pour la mise en oeuvre de projets ruraux :

les projets de développement agricole et rural à l'étude pour les exercices 97-99 correspondent à une moyenne d'environ 57 nouveaux projets par an, contre 46 par an pour les exercices 94-96.

Pendant l'exercice 98, les engagements de la Banque à l'appui de projets de développement rural se sont chiffrés à 3 162 millions de dollars et sont notamment allés à des projets de transport ou d'approvisionnement en eau et d'assainissement qui intéresseront les zones rurales.

La collaboration entre la Banque et ses partenaires a été resserrée et enrichie, et nombre d'initiatives ont été lancées ou intensifiées pendant l'exercice 98 pour créer de nouvelles alliances :

- *Réseau pour la réforme foncière.* La Banque, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) apportent leur appui à un réseau pour les pays ayant entrepris des programmes de réformes foncières négociées ou faisant intervenir le marché. L'existence d'un réseau facilite les échanges d'idées et d'informations et la recherche de solutions aux problèmes communs.

- *Lutte intégrée contre les organismes nuisibles.* Ce programme, coparrainé par la Banque, la FAO, le PNUD et le PNUE, fournit des services d'experts pour la mise au point de projets faisant appel à des techniques novatrices de lutte antiparasitaire qui réduiront l'utilisation de produits chimiques dangereux pour l'homme et pour l'environnement.

- *Recherches sur la pêche.* Les travaux entrepris à la FAO, à Rome, avec l'aide de la Banque, visent à trouver des moyens de protéger et de gérer les ressources halieutiques marines et dulcicoles, d'accroître la productivité de la pêche, et de mieux comprendre la dynamique des communautés de pêcheurs et les conséquences socio-économiques des politiques gouvernementales en matière de pêche.

- *Décentralisation et développement rural.* La formation d'un réseau international, dont font aussi partie l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), la Société suisse de développement, la FAO, le FIDA, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et le PNUD, donne aux professionnels, aux décideurs et aux chercheurs la possibilité de partager leur expérience et de

coordonner les activités de promotion du développement rural en faisant appel à des stratégies participatives décentralisées.

• *Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté.* Cette alliance, accueillie par le FIDA avec l'aide de la Banque, vise à soutenir des activités qui amélioreront ou protégeront l'accès des pauvres aux ressources productives (terres, eau et forêts) et aux pratiques et instruments nécessaires à leur gestion.

Le programme de recherche sur la décentralisation, les systèmes budgétaires et le développement rural a été achevé durant l'exercice 98, et ses résultats ont été présentés à la Consultation technique pour la décentralisation qui s'est tenue à la FAO. L'objectif était d'analyser l'impact de la décentralisation sur la prestation des services, la croissance économique et la réduction de la pauvreté en milieu rural, et de définir les programmes et les stratégies les plus efficaces. Les travaux de recherche ont montré que la décentralisation a des effets positifs : elle peut accroître la participation, responsabiliser les pouvoirs publics et les rendre plus réceptifs, et conduire à des programmes et projets mieux adaptés aux préférences locales, dont les résultats auront donc plus de chances d'être durables. Ils ont en outre révélé que la réussite des programmes est subordonnée à la mise en place de solides systèmes de suivi — de manière que les citoyens et les administrations centrales puissent effectivement vérifier et évaluer les activités entreprises — ainsi qu'à une véritable participation des pauvres, et pas seulement des élites rurales. Les enseignements de ces recherches contribuent aujourd'hui à l'élaboration de programmes de développement rural plus efficaces.

Le rapport publié durant l'exercice 98 sur la gestion intégrée des organismes nuisibles²¹ analyse l'impact des politiques et réglementations sur les décisions des agriculteurs, et indique comment encourager l'adoption de méthodes de lutte antiparasitaire sans danger pour l'environnement.

Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)²² a pour mandat de mettre la science au service des pauvres et des

affamés du monde entier. Il s'acquitte de sa mission par l'entremise d'un réseau de 16 centres de recherche internationaux.

Le CGIAR reçoit l'appui de 57 pays en développement, pays développés, fondations privées et organisations régionales ou mondiales, dont la Banque. En 1997²³, les fonds mis à sa disposition ont atteint 320 millions de dollars, contre 304 millions de dollars l'année précédente. La Nouvelle-Zélande, le Pérou, le Portugal et la Thaïlande sont devenus membres du CGIAR en 1997.

Les recherches menées sous l'égide du CGIAR sont d'une importance critique pour aider la Banque à réaliser son objectif d'un développement écologiquement et socialement durable et à promouvoir le développement rural. Quelque 300 projets de recherche visent à trouver des moyens d'accroître la productivité agricole (40 %), de renforcer les systèmes nationaux de recherche agricole (21 %), de protéger l'environnement (17 %), d'améliorer les politiques (11 %) et de préserver la diversité biologique (11 %).

L'examen de l'ensemble du système du CGIAR entrepris l'année dernière sera mené à bien d'ici à la fin de 1998.

Promotion du développement des finances, du secteur privé et de l'infrastructure

Durant l'exercice 98, le Groupe de la Banque mondiale (Banque, SFI et AMGI) a renforcé les programmes de ce domaine d'intervention pour mieux répondre aux besoins de ses clients en intensifiant l'aide fournie dans divers secteurs : développement du secteur financier, expansion du secteur privé, énergie, industries extractives, télécommunications, transports, eau et développement urbain. Les opérations mises en place aident les pays clients à renforcer leurs capacités techniques et gestionnelles, et à améliorer leurs politiques pour promouvoir le développement du secteur privé et sa participation à la fourniture des services d'infrastructure et des services sociaux. Durant l'exercice 98, les engagements de la Banque en faveur de ce domaine d'intervention ont progressé de près des deux tiers, en grande partie du fait des projets entrepris en réponse à la crise financière asiatique et à cause aussi de l'augmentation des

demandes d'aide reçues pour les secteurs de l'énergie, de l'industrie, des mines et du développement urbain (figure 3-3).

Le Groupe de contrôle de la qualité (QAG) a préparé au cours de l'exercice 98 deux études sur les projets du domaine Finances, secteur privé et infrastructure. La première, qui portait sur les opérations à risque, a constaté une certaine amélioration (environ 5 %) pour le secteur financier, les hydrocarbures, le développement urbain, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. D'après la seconde, qui visait 100 des 247 projets approuvés par les Administrateurs pendant l'année civile 1997, la qualité des projets à leur entrée dans le portefeuille de prêts est légèrement meilleure pour ce domaine d'intervention que pour les autres. Pour non moins de 90 % des projets en cause, la qualité a été jugée bonne ou satisfaisante. La recherche d'améliorations de la qualité ne repose pas exclusivement sur de tels examens rétrospectifs : elle passe aussi par une meilleure gestion du savoir de manière que les services de la Banque puissent immédiatement intégrer les leçons de l'expérience à l'élaboration des nouveaux projets.

Les investissements de la SFI — prêts, lignes de crédit, participations et quasi-participations — contribuent également à l'expansion du secteur privé dans les pays clients ; pendant l'exercice 98, leur montant total a atteint 3 417 millions de dollars, à quoi se sont ajoutés 2 513 millions de dollars de prêts syndiqués et de garanties d'émission. La Banque mondiale et

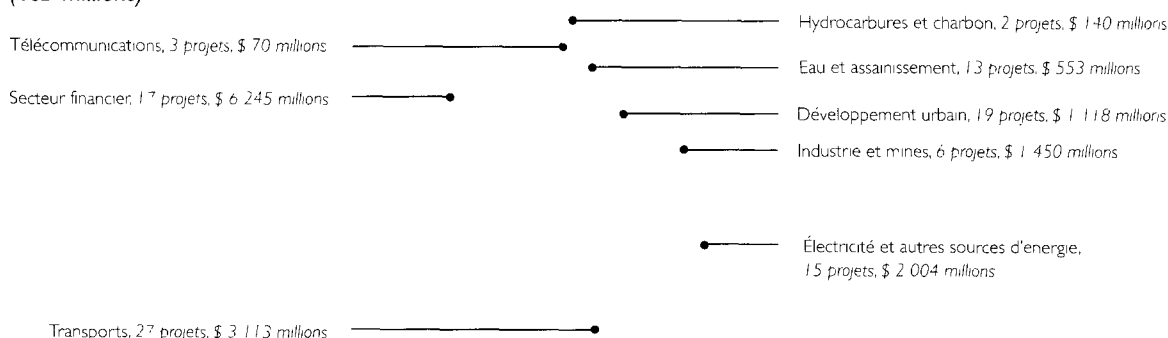
la SFI se sont attachées dans les divers pays à maximiser les synergies entre leurs activités respectives, surtout dans les domaines de la privatisation de l'infrastructure, des mines, des hydrocarbures et des télécommunications.

Il est fréquemment fait appel aux garanties de l'AMGI contre les risques politiques — qui peuvent couvrir des prises de participation ou des prêts — et à ses activités de promotion de l'investissement en liaison avec d'autres opérations, garanties et services d'assistance technique de la Banque. Les garanties émises par l'AMGI durant l'exercice 98 ont représenté 830,8 millions de dollars, chiffre record, et ont contribué à la mobilisation d'environ 6 100 millions de dollars d'investissements étrangers, répartis entre 26 États membres. Le Conseil d'administration de l'AMGI a recommandé au Conseil des Gouverneurs d'approuver un programme de recapitalisation d'un montant de 1 milliard de dollars. Ce programme — qui se compose d'une augmentation générale du capital totalisant 850 millions de dollars (150 millions de dollars de capital versé et 700 millions de dollars de capital callable) et d'un don de la BIRD — permettra à l'AMGI de continuer à développer ses activités.

Garanties

Les garanties partielles des risques souverains et du risque de crédit accordées par la Banque mondiale contribuent à la mobilisation de capitaux privés au profit de projets d'investissement

FIGURE 3-3 Prêts de la BIRD et de l'IDA à l'appui de secteurs offrant la possibilité d'une participation du secteur privé, ex. 98 (USD millions)



prioritaires. Cet instrument continue d'être intégré aux SAP et aux opérations de la Banque, en complément des instruments de couverture des risques offerts par l'AMGI et la SFI.

Au cours de l'exercice 98, le portefeuille des projets à l'étude (plus de 30) s'est diversifié. Autrefois composé pour l'essentiel de projets d'électricité, il comprend aujourd'hui des projets d'approvisionnement en eau et de transport. En matière de financement sur projet, il est essentiel de disposer d'une abondante réserve de projets en raison de la complexité des transactions et du grand nombre des propositions qui n'aboutissent pas. La crise financière est-asiatique et ses répercussions sur d'autres marchés émergents ont sensiblement ralenti les financements sur projet durant l'exercice 98 et retardé certaines des opérations de garantie de la Banque. Au cours de l'exercice, les Administrateurs ont approuvé une transaction novatrice pour le projet de centrale de Jorf Lasfar, premier projet de production indépendante d'électricité au Maroc. Sélectionnée comme l'un des 15 meilleurs montages financiers de l'année par la revue *Project Finance*, cette garantie partielle des risques souverains couvre le prêt de 313 millions de deutsche mark accordé par un syndicat de banques commerciales contre le risque politique de non-paiement de diverses obligations contractuelles.

Les Administrateurs ont ajouté deux nouveaux instruments au programme de garantie en autorisant : i) la BIRD à émettre des « garanties-enclaves » à l'appui de pays exclusivement IDA ; et ii) l'IDA à émettre des garanties au profit des pays exclusivement IDA (*encadré 3-2*). Beaucoup de ces pays ont entrepris des réformes macro-économiques qui se révèlent efficaces et ont amélioré le cadre de l'activité économique, de sorte que les investisseurs privés s'y intéressent davantage.

Pendant l'exercice 98, la Banque a aussi développé ses activités de conseil dans le domaine des financements sur projet. Elle a conseillé le Brésil, la Chine et la Turquie pour la structuration de différentes transactions et le renforcement de leur crédit. Elle a également aidé les gouvernements colombien et philippin à améliorer la gestion de leurs passifs éventuels et à

mettre au point des dispositions types pour la garantie des projets d'infrastructure.

Développement du secteur privé

Pour promouvoir le développement, la Banque s'est fixé parmi ses principaux objectifs d'aider ses clients à dynamiser le secteur privé afin de créer des emplois pour une population active toujours plus nombreuse, d'accroître les recettes publiques au profit des programmes de lutte contre la pauvreté et d'améliorer la compétitivité du pays face à l'évolution rapide de l'économie mondiale.

La Banque contribue à l'amélioration du cadre de l'activité économique en soutenant la réforme des politiques économiques, en favorisant l'adoption de stratégies de renforcement de la compétitivité et en encourageant l'ouverture des entreprises publiques au secteur privé par la conclusion de contrats de concession ou de gestion, des privatisations partielles et des programmes de privatisation de masse. L'aide de la Banque peut prendre d'autres formes, et la place faite aux opérations de microfinancement et de promotion qui favorisent le développement de la petite entreprise augmente rapidement.

En Europe orientale, par exemple, la Banque aide les pays clients à relever les défis difficiles de l'après-privatisation, comme l'insuffisance des capacités de gestion des petites entreprises issues des privatisations, la fragilité du gouvernement des entreprises et le manque de transparence du secteur financier. Au cours de l'exercice 98, la Banque a fourni une assistance technique — souvent associée à des subventions d'autres bailleurs de fonds et à des aides publiques du pays concerné — au Bélarus, à l'Ouzbékistan et à la Russie pour la fourniture de services de conseil locaux aux petites entreprises n'ayant pas encore bien défini leur stratégie, leurs orientations et leurs plans d'exploitation. Les lignes de crédit et les subventions proportionnelles à leurs propres mises de fonds qui sont offertes aux chefs d'entreprise leur permettent d'engager des conseillers locaux qui les aident dans divers domaines, comme la planification stratégique, la comptabilité financière et la commercialisation. En Lituanie, à la suite d'un prêt de la Banque de 5 millions de dollars,

ENCADRÉ 3-2 LES NOUVEAUX INSTRUMENTS DE GARANTIE DE LA BANQUE

Garanties de la BIRD pour les projets enclavés entrepris dans des pays exclusivement IDA

La BIRD peut maintenant accorder aux prêteurs privés des garanties partielles des risques souverains (généralement non appelables par anticipation) pour la réalisation de projets « enclavés » dans les pays admis au bénéfice de crédits concessionnels de l'IDA, à la condition que ceux-ci ne soient pas simultanément admis à recevoir des prêts de la BIRD. Il doit s'agir de projets commerciaux dont la production, destinée à l'exportation, générera des recettes en devises ; en outre, des dispositions adéquates doivent avoir été prises pour que l'emprunteur soit en mesure de s'acquitter de ses obligations envers la BIRD. Ce nouvel instrument couvre les mêmes risques que les autres garanties de la BIRD, sauf que la Banque n'assurera ni le risque de transfert, ni les obligations de paiement dans le cas des tierces parties.

Garanties de l'IDA pour les pays exclusivement IDA

Pour faciliter la transition dans les pays dont la volonté de réforme est manifeste, l'IDA offrira des garanties partielles des risques souverains aux prêteurs privés, lorsque ceux-ci ne peuvent obtenir une couverture suffisante auprès d'organismes publics ou privés. Ces garanties seront émises dans le cadre d'un programme pilote de 300 millions de dollars et couvriront les mêmes risques que celles de la BIRD. Elles pourront être utilisées pour les projets d'investisseurs privés dans le secteur de l'infrastructure lorsque l'opération en cause ne peut bénéficier d'une garantie-enclave de la BIRD.

une douzaine de bureaux locaux de consultants se sont créés et fournissent des services de gestion à une centaine d'entreprises.

Les services d'appui à la privatisation fournis par la Banque au cours de l'exercice 98 ont notamment consisté à préparer et à diffuser des normes de référence à l'intention des clients qui souhaitent évaluer leur compétitivité au regard d'autres pays, à former les responsables de la tutelle des sociétés de service collectif (plus de 300 agents de 50 pays) et à accorder des prêts

pour la réalisation de projets comme le programme de réforme de la réglementation en Colombie, qui vise à renforcer le cadre juridique et réglementaire de plusieurs grandes entreprises de service collectif.

Le nouveau Programme de partenariat pour le développement a été lancé cette année avec des entités privées. Cette alliance permet à des entreprises privées de réaliser dans les pays clients de la Banque des projets de développement locaux dans quatre domaines thématiques (aide aux jeunes, approvisionnement en eau et assainissement, éducation, et ressources naturelles). Le coût de ces projets est pris en charge par le secteur privé, la Banque et d'autres bailleurs de fonds publics. Par exemple, des sociétés d'exploitation des ressources naturelles opérant dans la région minière de l'Angola financent, en collaboration avec les administrations et des ONG locales, une série de projets de développement communautaire axés sur la protection sociale.

En outre, un nouveau programme d'aide à la privatisation de l'infrastructure financé par le gouvernement japonais soutient la préparation d'évaluations nationales de l'infrastructure (en Inde, par exemple) et la fourniture de services d'assistance technique hors projet (comme le séminaire d'information sur la privatisation organisé pour les parlementaires ougandais). Ce programme, géré conjointement avec la SFI, aide les pays à identifier rapidement les possibilités de privatisation et à tirer parti de l'expérience d'autres pays pour mettre en oeuvre les projets jugés viables.

D'autres partenariats se sont développés et ont mûri, en particulier le Groupe consultatif pour l'assistance aux plus pauvres (CGAP) auquel participent 25 pays donateurs. Les institutions internationales comme celles des pays clients, publiques aussi bien que privées, ont été frappées par le succès des programmes de microfinancement. Selon des estimations prudentes, les 18 établissements de détail qui ont travaillé avec le CGAP en 1997 vont ainsi pouvoir servir 500 000 clients très pauvres en 1999, contre seulement 180 000 en 1996. En outre, ils comptent assurer leur autonomie financière et pouvoir mobiliser des capitaux commerciaux d'ici un à quatre ans. Le secrétariat du CGAP

s'emploie à faciliter la diffusion des pratiques optimales au moyen de séminaires, de publications et de programmes locaux de formation ; il contribue à la mise en place de politiques favorables ; coordonne les activités des bailleurs de fonds ; et suit les progrès des activités de micro-financement à l'échelle mondiale.

À ce jour, le Secrétariat du CGAP a financé 58 programmes novateurs. Par exemple, les centres d'assistance technique mis en place en Amérique latine et en Afrique de l'Est par la FINCA (Foundation for International Community Assistance) servent plus de 70 000 clients ; au Kenya, le Programme pour l'entreprise rurale (K-REP) va se transformer en banque commerciale au service des clients pauvres ; en Inde, SHARE (Society for Helping Awakening Rural Poor through Education) prévoit de doubler le nombre de ses clients pour le porter à 11 000.

Un autre partenariat — le Fonds fiduciaire pour la privatisation que parraine le gouvernement japonais — contribue à la fourniture de services d'assistance technique et obtient de bons résultats dans 50 pays. Les quelque 25 projets lancés durant l'exercice 98 soutiennent la privatisation de services de transport aérien et de services communaux, aident les autorités (comme la Commission de réforme des entreprises publiques de Sri Lanka) à mettre en oeuvre leurs projets de privatisation, et encouragent l'adoption de modes de gestion commerciaux par les petites exploitations agricoles en Afrique.

Développement du secteur financier

Durant l'exercice 98, la Banque a considérablement intensifié son aide au secteur financier en réponse à la crise financière en Asie de l'Est. Au total, elle a prêté 5 400 millions de dollars à l'Indonésie, à la République de Corée et à la Thaïlande pour les aider à faire face à la crise (*encadré 2-2*) et elle a aussi fourni de nombreux services d'assistance technique concernant les politiques du secteur financier, l'assainissement de la situation des banques et les problèmes de gouvernement des entreprises liés à la crise.

Lors de l'Assemblée annuelle tenue à Hong Kong en 1997, la Banque a décrit les questions soulevées par la crise est-asiatique, les principes fondant la coordination entre la Banque

mondiale et le FMI et les actions additionnelles prévues. Ces mesures étaient notamment les suivantes :

- suivi systématique et analyse approfondie de la situation des pays à risque ;
- déblocage de ressources budgétaires additionnelles pour aider ces pays ;
- élargissement de la place faite au secteur financier dans les stratégies-pays (SAP) ;
- recrutement d'un plus grand nombre de spécialistes du secteur financier ;
- renforcement de la formation du personnel de la Banque dans les domaines liés au secteur financier ;
- amélioration des mécanismes de déploiement du personnel et des ressources en cas de crise financière ; et
- recours accru à des experts des États membres.

Par la suite, lors du Sommet tenu par le G-8 à Birmingham (Royaume-Uni) en mai 1998, les chefs d'État ou de gouvernement des huit grands pays industrialisés ont exprimé leurs préoccupations devant l'impact de la crise sur les pauvres et les groupes les plus vulnérables. Ils ont estimé que les pays concernés devraient accompagner les réformes économiques et financières d'autres mesures pour protéger ces groupes des pires effets de la crise ; et les chefs d'État se sont félicités de l'appui apporté dans ce domaine par la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et les donateurs bilatéraux, ainsi que de la plus grande place faite aux dépenses sociales dans les programmes convenus avec le FMI.

L'appui à apporter au secteur financier a mis à rude épreuve les ressources humaines et financières de la Banque, celle-ci devant simultanément répondre aux besoins de l'Asie de l'Est et aider les pays d'autres régions dont le secteur financier était aussi vulnérable. C'est pourquoi, les Administrateurs ont autorisé l'utilisation de ressources supplémentaires, jusqu'à 25 millions de dollars par exercice pendant une période de deux ans, pour la création d'une unité des opérations financières spéciales devant s'occuper uniquement des pays en crise. À ce jour, l'Indonésie, la République de Corée et la Thaïlande ont reçu l'appui de cette unité. En outre, ces

ressources aident la Banque à accroître son assistance aux pays vulnérables pour prévenir le déclenchement de crises et renforcer leur secteur financier à plus long terme.

L'aide accrue apportée au secteur financier prend diverses formes, dont la préparation d'évaluations rapides, ciblées avec précision et orientées vers l'action, pour analyser la vulnérabilité du secteur. Ces études servent de base à l'intensification du dialogue et au renforcement de la portée et de la qualité des interactions entre la Banque et ses clients sur les orientations de leurs politiques. Pour de nombreux pays, cette analyse est suivie de la fourniture de services d'assistance technique essentiels, puis de la préparation d'un programme de soutien technique. Les pays confrontés au risque d'une crise financière peuvent aussi avoir besoin de prêts pour apporter à leurs politiques et à leurs institutions les ajustements requis d'urgence pour consolider leur secteur financier. En outre, la Banque intensifie ses activités de suivi des secteurs financiers pour faciliter la détection des problèmes naissants.

Le Programme de développement des marchés financiers, qui vise à promouvoir une expansion rapide des marchés des titres de créance et d'autres instruments financiers d'une importance essentielle pour la réduction de la vulnérabilité du secteur financier, constitue un nouvel aspect important de l'aide de la Banque au secteur financier. L'objectif est d'accélérer le développement des marchés locaux de titres de participation et de créance à long terme afin de promouvoir la mobilisation de l'épargne intérieure et de réduire la dépendance des pays à l'égard de capitaux étrangers instables, et en particulier à l'égard de prêts bancaires à court terme. Il s'agit aussi bien de faciliter la mobilisation de capitaux pour des financements à long terme sur projet et d'assurer la liquidité du marché secondaire des titres de créance que d'encourager l'émission de titres adossés à des créances. En outre, la Banque a intensifié son programme d'aide au renforcement des institutions des marchés financiers, et apporté son concours durant l'exercice 98 au Brésil, à l'Inde, au Mexique, aux Philippines, à la République de Corée, à la Roumanie et à la Thaïlande.

Le programme d'appui au secteur financier comprend aussi :

- la fourniture de services conjoints d'assistance technique aux pays asiatiques avec l'aide du Fonds japonais pour l'élaboration des politiques et la valorisation des ressources humaines (Fonds PHRD) ; des programmes ont été approuvés pour l'Indonésie, les Philippines, la République de Corée et la Thaïlande ;
- le Fonds fiduciaire Asie-Europe (ASEM), constitué par les donateurs européens pour aider l'Asie de l'Est à faire face à la crise financière. Ses concours iront, à parts à peu près égales, au secteur financier et à la protection sociale ;
- le Centre international de Toronto pour la supervision du secteur financier, créé sous les auspices de la Banque mondiale et du Canada, qui organise des cours de formation spécialisée de courte durée à l'intention des cadres financiers des États membres et d'organismes s'occupant du secteur financier ;
- Les activités de l'IDE, comme les ateliers organisés sur le thème « La prévention des crises bancaires : les leçons des défaillances récentes » — qui ont pour but de faciliter le partage des enseignements de l'expérience avec des représentants des banques centrales, des ministères des finances et de banques (des ateliers ont eu lieu aux États-Unis et à Singapour durant l'exercice 98) — et sa contribution à la création de centres de formation et de recherche sur les questions financières (par exemple, les centres de Buenos Aires et d'Abidjan fournissent des services de formation et de recherche sur les problèmes locaux de réglementation).

Participation du secteur privé aux services d'infrastructure

Le secteur privé finance environ 15 % des investissements d'infrastructure dans les pays clients de la Banque. Toutefois, sa participation devra augmenter considérablement si ces pays veulent arriver aux plus de 250 milliards de dollars d'investissements jugés nécessaires durant la prochaine décennie. La Banque cherche à encourager pareille évolution en aidant les pays à associer le secteur privé aux projets d'infrastructure qu'elle finance. Pendant l'exercice 98, elle y est parvenue pour 48 projets (*tableau 3-3*).

Au nombre des projets approuvés durant l'exercice 98, figurent des opérations novatrices qui auront valeur d'exemple :

- en Inde, le projet de restructuration du secteur de l'électricité dans l'État de l'Haryana : l'objectif est de mettre en place un nouveau cadre juridique, réglementaire et institutionnel pour le secteur, d'amorcer la privatisation de la distribution, et d'éliminer certains des goulets d'étranglement les plus critiques au niveau des services commerciaux et techniques fournis aux usagers. Le projet inclut aussi la privatisation de l'une des plus grandes sociétés de distribution de l'Haryana ;

- au Brésil, le projet de transports urbains intégrés à São Paulo : il s'agit là de faciliter le transfert des opérations à un concessionnaire privé pour améliorer l'efficacité, développer la desserte des banlieues et améliorer la coordination des services régionaux ;

- en Turquie, le projet d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées à Cesme-Alacati : l'engagement d'un opérateur privé permettra, sous la supervision de l'organisme de tutelle, d'améliorer la qualité du service, premier pas important vers la privatisation. Le projet a également pour but de renforcer la capacité des services municipaux de limiter les effets néfastes sur l'environnement.

Les institutions du Groupe de la Banque mondiale (Banque, SFI et AMGI) veillent, par une étroite collaboration, à ce que leurs programmes soient cohérents et répondent aux besoins de financement et d'assistance technique des pays

clients, sans double emploi ni lacune. Les efforts déployés conjointement pour appuyer le développement de l'infrastructure ont été particulièrement notables durant l'exercice 98 (*encadré 3-3*). Un bon exemple en est la Solar Development Corporation, nouvelle société associant secteurs public et privé. Les prises de participation du Groupe de la Banque et de grandes fondations basées aux États-Unis permettront de mettre en place dans les pays en développement un marché de détail pour des systèmes d'énergie domestique faisant appel à la photovoltaïque. Il est prévu de céder à terme ces participations à des investisseurs privés. La Banque et la SFI ont aussi collaboré à l'évaluation des possibilités d'investissements privés dans le secteur de l'électricité au Bangladesh et à Panama. En Inde, elles ont étudié ensemble l'impact du secteur de l'électricité sur l'environnement. Au Panama, l'aide apportée à la privatisation de la société nationale de distribution de l'électricité comporte la fourniture de services d'assistance technique financés par la Banque et une prise de participation de la SFI, qui est en outre chargée de gérer la vente de la société à des investisseurs privés.

Durant l'exercice 98, la Banque mondiale et la SFI ont entrepris conjointement la préparation d'un document de stratégie sectorielle pour l'énergie et l'environnement. Cette stratégie se traduira notamment par le renforcement de la place faite aux questions liées à l'énergie et à l'environnement dans l'élaboration des SAP. Le projet de maîtrise de l'énergie approuvé durant

TABLEAU 3-3. OPÉRATIONS DE LA BANQUE MONDIALE À L'APPUI DE LA PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ AUX SERVICES D'INFRASTRUCTURE, EX. 88-98

Instrument	Afrique	Amérique	Asie de l'Est	Asie du Sud	Europe et	Moyen-Orient	Total
		latine et Caraïbes	et Pacifique		Asie centrale	et Afrique du Nord	
Ajustement sectoriel	5	1	0	0	2	1	9
Ajustement plurisectoriel	2	7	1	0	4	1	15
Assistance technique	6	16	2	1	1	0	26
Prêts d'investissement	44	34	31	21	25	10	165
Garanties	0	1	4	2	0	2	9
Total	57	59	38	24	32	14	224
<i>dont opérations de l'exercice 98</i>	(9)	(11)	(9)	(3)	(13)	(3)	(48)

ENCADRÉ 3-3 APPUI COLLECTIF DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE AU DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

En travaillant ensemble, la Banque mondiale et la SFI répondent plus efficacement aux besoins de leurs clients. Dans les domaines de la privatisation et du développement de l'infrastructure, elles ont collaboré à plusieurs programmes novateurs durant l'exercice 98, par exemple :

- la Banque et la SFI ont coopéré à la préparation d'un contrat de concession ferroviaire au Brésil ;
- la Banque a financé des services d'assistance technique pour préparer l'octroi d'une concession à une société de distribution d'eau à Buenos Aires, et la SFI a ensuite investi dans cette société ;
- la Banque a continué d'aider l'Argentine à renforcer ses capacités de réglementation et à financer des investissements dans de petites villes qui n'étaient pas encore prêtes à recevoir des investissements de la SFI ;

l'exercice 98 pour la Chine témoigne de l'importance attachée à cette stratégie dans l'amélioration de l'efficacité des marchés comme moyen d'accroître les rendements énergétiques et de réduire la demande d'énergie — et donc la pollution qu'entraîne une consommation d'énergie excessive. Les sociétés novatrices de gestion de l'énergie créées dans le cadre de ce projet ont pour objectif de susciter des investissements dans l'amélioration des rendements énergétiques par la conclusion de contrats de performance, en particulier avec des entreprises industrielles. Des projets semblables sont en cours de préparation en Argentine et au Brésil, et plusieurs examens des questions d'énergie et d'environnement seront entrepris avec l'appui financier du Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP).

Aussi bien la SFI que le CGAP ont investi dans le programme pour l'entreprise rurale (K-REP) au Kenya ; la SFI a investi 1 million de dollars et le CGAP a fourni 750 000 dollars pour la mise en œuvre d'un plan d'actionnariat des cadres et des employés de sorte que le K-REP puisse être transformé en banque. En outre, la SFI et la Banque ont contribué ensemble à la restructuration d'entreprises en Indonésie et en République de Corée.

- la Banque et la SFI ont allié leurs efforts pour encourager l'ouverture du secteur de l'eau à la participation d'opérateurs privés, promouvoir la diffusion des pratiques optimales et organiser des séminaires dans différentes régions du monde ;

- lorsque l'Équateur, par exemple, a entrepris un programme de privatisation, il a immédiatement été fait appel à la collaboration de la SFI pour qu'il soit dûment tenu compte des préoccupations des investisseurs ou des prêteurs privés potentiels dès le début du processus ; et

- la Banque et la SFI ont financé ensemble la préparation d'une étude et la fourniture de services de conseil à la Société Air Afrique, qui venait d'être privatisée, pour l'aider à cerner la situation et les perspectives des transports aériens dans la région.

Le Service-conseil pour l'investissement étranger (FIAS). Pendant l'exercice 98, le FIAS²⁴ a mené à bien 46 nouvelles missions de conseil dans 38 pays. Il a centré ses interventions sur des pays pauvres ou ayant entrepris d'ouvrir davantage leur économie. Leur volonté de réforme et la prise de conscience des avantages tangibles que l'économie d'accueil peut tirer d'investissements directs étrangers ont incité beaucoup de pays à faire appel à divers instruments du FIAS, par exemple :

- Huit pays, allant de Fidji à la Croatie et à la République dominicaine, ont demandé au FIAS d'aider leurs organismes nationaux de promotion des investissements à élaborer des stratégies ou à améliorer leur efficacité.

- Plus de dix pays ont demandé la préparation d'analyses du cadre juridique de l'investissement étranger et des régimes d'incitations.

- L'initiative mise en place pour venir en aide aux petits pays insulaires s'est poursuivie : sept projets ont été réalisés dans différents pays membres du Forum du Pacifique et des programmes régionaux de formation ont été mis sur pied par le Secrétariat du Forum.

- L'Égypte, l'Indonésie, le Mali et les Philippines ont demandé au FIAS de les aider à identifier les obstacles administratifs à l'investissement,

dans l'espoir de promouvoir une augmentation des investissements directs étrangers.

- L'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande ont reçu des conseils pour la mise en place de programmes de promotion de l'investissement dans des régions particulières de leurs territoires.

- Le FIAS a également participé à la reconstruction post-conflit en Bosnie-Herzégovine, en aidant l'État et les organismes publics à rédiger une loi sur l'investissement étranger qui ouvrira la voie à la reprise des investissements dans la région.

Gestion des flux de capitaux privés

L'augmentation rapide des apports de capitaux privés aux pays en développement enregistrée pendant les années 90 s'est accompagnée d'une très grande instabilité, particulièrement dans le cas des investissements de portefeuille, comme cela a été le cas au Mexique en 1995 et en Asie de l'Est en 1997.

La réaction de la Banque à la crise financière est-asiatique est décrite plus en détail au chapitre 2. Cependant, cette crise a également d'importantes implications pour les marchés émergents d'autres régions. La Banque a très vite entrepris d'analyser ces répercussions et commencé à se préparer à faire face aux conséquences des crises à l'échelle mondiale en cherchant à :

- renforcer ses moyens d'action à l'appui du secteur financier en créant une unité des opérations financières spéciales pour faire face aux situations de crise, en préparant des évaluations du secteur financier des pays dont les systèmes financiers sont fragiles, et en intensifiant l'effort déjà engagé pour renforcer les compétences de ses propres services ;

- aider les pays clients à gérer les retombées sociales de la crise en protégeant les dépenses publiques ciblées sur les pauvres, en rehaussant la qualité des services sociaux, en améliorant la conception et le financement des fonds sociaux, et en consolidant les systèmes de sécurité sociale pour les chômeurs et les personnes âgées ;

- resserrer la collaboration avec le FMI, pour les pays en crise comme pour les autres. Consciente de l'interdépendance grandissante des dimensions macroéconomiques et microéconomiques des crises, de même que

du développement à court et à long terme, la Banque réalisera périodiquement des évaluations plus approfondies des politiques structurelles et de la gestion au plan sectoriel et au niveau des entreprises en complément des activités de surveillance du FMI au niveau macroéconomique. Les stratégies d'aide-pays s'en trouveront renforcées, et la Banque sera ainsi mieux à même de faire face aux situations critiques et de contribuer à prévenir de futures crises ;

- analyser avec ses partenaires, dont le FMI, les enseignements à tirer de la crise est-asiatique, en portant une attention particulière à la relation entre le secteur public, le secteur financier et le secteur des entreprises ;

- augmenter ses engagements et ses décaissements au titre de prêts d'ajustement pour aider les pays à faire face à la crise (tableau 3-4).

Renforcement de la gestion des affaires publiques

La crise financière de l'Asie de l'Est a appelé l'attention sur les liens étroits qui existent entre le mode de gouvernement des entreprises et celui du secteur public. Les déficiences et le manque de responsabilisation constatés au niveau des entreprises ont souvent leur pendant dans le secteur public et peuvent se traduire par une corruption généralisée. Pour maîtriser la corruption, il faut adapter le rôle de l'État à ses moyens d'action, inscrire l'activité du secteur privé dans un cadre juridique et réglementaire approprié, et disposer d'une fonction publique solide et motivée, de systèmes de gestion budgétaire et financière rationnels et d'organismes de contrôle efficaces dotés des moyens nécessaires pour détecter les cas de fraude et de corruption et engager des poursuites pénales.

Durant l'exercice 98, les Administrateurs ont approuvé une nouvelle stratégie de lutte contre la corruption²⁵, notant que les mesures anti-corruption doivent faire partie d'une stratégie intégrée visant aussi à améliorer la performance du secteur public et les politiques économiques et sectorielles. Ces principes guident l'action engagée par la Banque sur quatre fronts : prévenir la fraude et la corruption dans le cadre des projets qu'elle finance ; aider les pays qui le lui

TABLEAU 3-4. AUGMENTATION DES PRÊTS D'AJUSTEMENT FACE À LA CRISE EST-ASIATIQUE

	Ex. 96		Ex.97		Ex.98	
	USD millions	%	USD millions	%	USD millions	%
<i>Engagements au titre de prêts d'ajustement par région</i>						
Afrique	1 138	25	693	14	818	7
Amérique latine et Caraïbes	1 028	23	1 011	20	1 589	14
Asie de l'Est et Pacifique	130	3	10	0	5 685	50
Asie du Sud	3	0	3	0	250	2
Europe et Asie centrale	1 500	33	3 174	62	2 768	25
Moyen-Orient et Afrique du Nord	710	16	195	4	180	2
<i>Engagements au titre de prêts d'ajustement par secteur</i>						
Finances	570	13	895	18	6 067	54
Prêts plurisectoriels	1 410	31	1 906	37	1 803	16
Autres	2 530	56	2 285	45	3 420	30
<i>Engagements BIRD et IDA au titre de prêts d'ajustement</i>						
Réduction de la dette	30	1	183	4	85	1
Importations par réhabilitation	65	1	120	2	10	0
Ajustement sectoriel	3 325	74	2 671	53	2 051	18
Ajustement structurel	1 090	24	2 112	42	9 143	81
<i>Engagements BIRD et IDA au titre de prêts d'ajustement</i>						
BIRD	2 830	63	4 138	81	9 935	88
IDA	1 679	37	948	19	1 354	12
Total	4 509	100	5 086	100	11 289	100
<i>Engagements totaux de la Banque mondiale</i>						
BIRD	14 656 ^a		14 525		21 086	
IDA	6 861		4 622		7 508	
Total BIRD + IDA	21 517		19 147		28 594	
Part des prêts d'ajustement (%)		21		27		39

a. Y compris les 168 millions de dollars d'arriérés refinancés/rééchelonnés de la Bosnie-Herzégovine.

demandent à lutter contre la corruption ; tenir compte plus explicitement de la corruption dans les SAP ; et promouvoir et appuyer les efforts déployés au plan international en vue de réduire la corruption. Toutefois, il n'est possible de maîtriser la corruption que s'il existe une solide volonté de réforme.

En 1998, la Banque a apporté son appui à différents pays afin de cerner l'étendue et la nature du problème en faisant appel à des données d'enquête et à de nouveaux moyens de diagnostic. Elle aide ainsi les pays :

- à améliorer les procédures de gestion financière et de passation des marchés applicables aux projets qu'elle finance pour minimiser les risques de fraude et de corruption, et veiller à ce que les ressources soient utilisées de manière à contribuer efficacement à la réalisation des objectifs convenus ;
- à élaborer des stratégies de lutte contre la corruption (travail en cours dans 19 pays) et à les intégrer à de plus vastes programmes de réforme du secteur public ;

- à mettre en œuvre les plus vastes réformes du secteur public dans des pays emprunteurs comme l'Équateur, la Russie et le Venezuela ; et
- à évaluer les coûts de la corruption et à mobiliser un consensus en faveur d'une action concertée, basée sur l'expérience des pays ayant réussi à maîtriser la corruption.

Beaucoup de pays ont entrepris de déconcentrer l'administration centrale en déléguant certains de ses pouvoirs politiques, budgétaires et/ou administratifs aux collectivités infranationales et au secteur privé. La tendance à la décentralisation est particulièrement manifeste dans les pays en développement, pour différentes raisons : l'avènement de systèmes politiques pluralistes en Afrique ; l'amplification de la démocratisation en Amérique latine ; le passage d'économies à planification centralisée à des économies de marché en Europe orientale et dans l'ex-Union soviétique ; la nécessité d'améliorer les services de proximité pour les populations nombreuses des pays centralisés d'Asie de l'Est ; et le défi que représente la diversité ethnique et géographique en Asie du Sud (*encadré 3-4*).

Travaux de recherche à l'appui des programmes de la Banque

La Banque mondiale fonde ses activités et ses programmes de prêt sur tout ce qu'elle a appris des processus de développement en analysant l'expérience des divers pays clients pour en tirer les leçons. Ces travaux de recherche font l'objet d'évaluations périodiques en vue de déterminer dans quelle mesure ils ont aidé la Banque à mieux comprendre le processus de développement, à renforcer les capacités de recherche dans les pays clients, et à améliorer ses opérations et ses activités de conseil.

De la même manière qu'avaient déjà été préparés des rapports sur l'impact externe de ses activités de recherche et de renforcement des capacités de recherche, la Banque a procédé durant l'exercice 98 à une évaluation d'ensemble de l'impact de ses recherches sur ses opérations et ses services de conseil. Des débats thématiques, des interviews structurées et des enquêtes ont révélé que les résultats des recherches de la Banque sont largement utilisés lors des discussions avec les clients, pour la préparation des

analyses économiques ou sectorielles, ainsi qu'à tous les stades de l'élaboration et de l'exécution des projets. Cette évaluation a montré aussi que le personnel opérationnel de la Banque souhaite tirer de ces recherches des indications sur les moyens de choisir et d'appliquer les politiques les plus appropriées. Le personnel souhaite également que la Banque développe son travail de recherche dans plusieurs domaines : les questions sociales, l'économie politique et le développement institutionnel, la réforme du secteur public et de la fonction publique, et la mise en œuvre de programmes de privatisation et de libéralisation dans différents secteurs.

Faute d'un effort suffisant de développement des institutions et de réforme du cadre réglementaire, la libéralisation des secteurs financiers a contribué au plus grand des défis auxquels la Banque et les pays membres se sont trouvés confrontés durant l'exercice 98, à savoir la crise financière est-asiatique. Les causes profondes de la crise ont fait l'objet de deux études importantes. La publication annuelle intitulée *Global Development Finance (GDF)* donne des informations détaillées sur les flux internationaux de capitaux. Il ressort des recherches entreprises pour l'édition de 1998²⁶ que le niveau élevé des taux d'épargne et la faiblesse de l'inflation caractérisant les pays d'Asie de l'Est ont détourné l'attention du laxisme des dispositifs de réglementation du secteur financier, de divulgation de l'information et de supervision ; ces déficiences ont encouragé et dissimulé l'essor des investissements à haut risque et une asymétrie de plus en plus marquée entre les échéances des actifs et des passifs. L'étude intitulée *Private Capital Flows to Developing Countries 1997*²⁷ passe en revue les causes et les effets du renforcement de l'intégration et de l'instabilité financières, et analyse la contribution des réformes macroéconomiques et des réformes du secteur financier domestique à la mobilisation de capitaux extérieurs et à la gestion de ces apports.

Cependant, le processus d'intégration mondiale et ses conséquences vont bien au-delà des seuls marchés des capitaux. Le rapport *Global Economic Prospects 1998*²⁸ analyse les coûts d'ajustement dus à la libéralisation, les effets de la mondialisation de la production, et les

ENCADRÉ 3-4 APPUI DE LA BANQUE MONDIALE AUX PROGRAMMES DE DÉCENTRALISATION

Quelle que soit l'origine du mouvement, la décentralisation peut avoir d'importantes répercussions sur la mobilisation et l'affectation des ressources, la stabilité macroéconomique, la prestation des services, et l'équité.

Les projets financés par la Banque sont de plus en plus nombreux à soutenir la mise en œuvre de stratégies de décentralisation à l'échelle sectorielle. Ainsi, 12 % des projets achevés durant les exercices 92 à 97 ont contribué à l'élargissement des pouvoirs délégués aux administrations infranationales, la proportion étant d'environ 43 % pour les projets de développement urbain, de 27 % pour les projets de santé, de 26 % pour les projets de fonds sociaux et de 16 % pour les opérations concernant l'environnement. C'est pour l'Afrique que la proportion des projets

incluant des composantes de décentralisation est la plus élevée (19 %), et pour l'Asie de l'Est et la région Europe et Asie centrale qu'elle est la plus basse (6 %).

Outre les projets portant sur un secteur particulier, les Administrateurs ont autorisé la Banque à promouvoir la décentralisation en accordant des prêts aux administrations territoriales. Ces prêts devront certes être garantis par l'administration centrale, mais, à tous autres égards, ils seront négociés et conclus avec des administrations infranationales indépendantes, jusqu'à ce que celles-ci soient en mesure de s'adresser directement aux marchés financiers. Il pourra s'agir de prêts destinés à la mise en œuvre de projets spécifiques ou de programmes d'ajustement structurel au niveau des administrations territoriales.

implications de la croissance rapide à laquelle on s'attend pour les plus grands des pays en développement.

Depuis les années 80, la Banque mondiale subordonne une grande partie de son aide à l'application par les pays bénéficiaires de programmes d'ajustement structurel. Ces programmes — que beaucoup tiennent pour responsables d'aggravations de la pauvreté, des inégalités et du chômage — font actuellement l'objet d'une étude sans précédent (SAPRI — Étude participative de l'ajustement structurel) tant par la composition de l'équipe de chercheurs que par l'approche retenue, celle-ci faisant appel à la fois aux méthodes traditionnelles de l'analyse économique, aux techniques propres à l'économie politique et à des processus participatifs. Cette étude est menée, en association avec les gouvernements nationaux et la Banque mondiale, par un vaste réseau de quelque 500 ONG et organismes de la société civile — dont beaucoup critiquent fortement l'ajustement structurel. Les sept pays visés ont adopté des politiques de divulgation de l'information, constitué des comités directeurs nationaux et organisé des consultations nationales. Ainsi, certains qui n'avaient jamais eu la parole peuvent maintenant faire entendre leur voix.

La Banque a publié durant l'exercice 98 les résultats de recherches qui montrent comment l'épidémie de sida oblige également les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds à traiter directement avec des groupes jamais consultés et, de plus, souvent tenus à l'écart de la société. L'importance que revêtent le lancement rapide d'activités de prévention et le ciblage de cet effort sur les professionnels du sexe et les consommateurs de drogue par injection compte parmi les principales conclusions du vaste programme de recherche sur le VIH/SIDA dont les résultats sont exposés en détail dans le rapport intitulé *Faire face au sida : les priorités de l'action publique face à une épidémie mondiale*²⁹. Bien que les pays en développement représentent 90 % du total des infections par VIH, la moitié de la population du monde en développement vit dans des pays où il est encore temps d'éviter une épidémie généralisée. Mais, et c'est là le principal message de ces recherches, il importe d'agir sans tarder.

1. Banque mondiale. 1998. *World Development Indicators 1998*. Washington.

2. Banque mondiale. 1990. *Rapport sur le développement dans le monde, 1990 : La pauvreté*. Washington : Banque mondiale.

3. Le concept d'« exclusion sociale », qui a vu le jour dans le contexte du débat sur la pauvreté mené en Europe, est

de plus en plus largement utilisé pour analyser la marginalisation dans le monde en développement aussi. Il s'agit du processus par lequel des individus ou des groupes se trouvent empêchés, totalement ou en partie, de participer pleinement à la vie économique, politique et culturelle de la société dans laquelle ils vivent.

4. www.worldbank.org/gender

5. Par exemple : www.worldbank.org/html/extdr/educ/default.htm ; et www.worldbank.org/children/

6. www.worldbank.org/children

7. Adresse du site web de la Banque sur la protection sociale : www.worldbank.org/hddsp

8. The Pension Reform Options Simulation Toolkit (PROST).

9. Dar, Amit et P. Zafiris Tzannatos. 1998. « World Bank Lending for Labor Markets 1991-1996. » Banque mondiale, Washington.

10. Fallon, Peter et Zafiris Tzannatos. 1998. *Child Labor — Issues and Directions for the World Bank*. Washington : Banque mondiale.

11. Banque mondiale. 1998. « The Bank's Relations with NGOs — Issues and Directions. » Washington.

12. Les chiffres cités sont fondés sur l'examen des documents d'évaluation préalable des projets approuvés par les Administrateurs à la fin de l'exercice. De ce fait, s'ils rendent compte du rôle effectivement joué par les ONG et les organisations communautaires dans la préparation du projet, ils reflètent souvent aussi le rôle qu'il est prévu de leur confier dans la mise en œuvre de l'opération. Le degré de leur participation effective à l'exécution des projets n'est donc pas encore connu. De plus, cette collaboration peut revêtir des formes très diverses, allant de consultations rapides à la prise en charge de l'exécution de certains éléments des projets. La Banque a l'intention de consacrer des ressources accrues à la recherche des moyens qui permettront d'assurer une participation active des ONG.

13. La société civile et les ONG ont été consultées pour plus de la moitié des SAP préparées pendant l'exercice 97 et le premier semestre de l'exercice 98. Pour environ 20 % de ces stratégies, leur participation a été substantielle, la Banque ayant activement cherché à consulter la population des zones rurales ou très pauvres ou à associer la société civile à la planification des consultations. Il est à noter, à titre de comparaison, que 25 % seulement des SAP préparées durant l'exercice 96 avaient donné lieu à des consultations et que le degré de participation n'avait été substantiel que pour moins de 10 %.

14. On trouvera plus d'informations au sujet du programme SAPRI sur le site www.worldbank.org/html/prddr/sapri/saprihp.htm.

15. La vice-présidence Développement écologiquement et socialement durable a entrepris de mettre sur pied une unité de suivi qui sera chargée de veiller à ce que les projets de la Banque obéissent pleinement à ces principes.

16. Convention sur la diversité biologique ; Convention sur la lutte contre la désertification ; Convention-cadre sur les changements climatiques ; Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone.

17. Banque mondiale. 1993. *Gestion des ressources en eau : Document de politique générale de la Banque mondiale*. Washington.

18. Le WWF (World Wide Fund for Nature) est connu sous le nom de « World Wildlife Fund » au Canada et aux États-Unis.

19. Banque mondiale. 1991. Le secteur forestier. Washington.

20. Banque mondiale. 1997. *Le développement rural : de la théorie à la pratique*. Washington.

21. Schillhorn van Veen, Tjaart, Douglas Forno, Steen Joffe, Dina Umali-Deininger et Sanjiva Cooke. 1997. *Integrated Pest Management: Strategies and Policies for Effective Implementation*. Développement écologiquement et socialement durable, Études et monographies, série 13. Washington : Banque mondiale.

22. Le CGIAR publie son propre rapport annuel qui peut être demandé au Secrétariat du CGIAR, 1818 H Street, NW, Washington, D.C. 20433 (États-Unis d'Amérique) ; téléphone : (202) 473-8951, télécopie : (202) 473-8110. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le web à www.cgiar.org.

23. L'exercice du CGIAR va du 1^{er} janvier au 31 décembre.

24. Le FIAS est un programme conjoint SFI-Banque mondiale, qui fournit des services de conseil aux gouvernements pour les aider à rendre leurs politiques et leur cadre institutionnel plus favorables à l'investissement direct étranger privé. Il est financé par la Banque, la SFI, d'autres donateurs et les honoraires payés par les clients.

25. Banque mondiale. 1998. « Helping Countries Combat Corruption: The Role of the World Bank. » Washington; Département de la gestion du secteur public.

26. Banque mondiale. 1998. *Global Development Finance 1998*. Washington.

27. Banque mondiale. 1997. *Private Capital Flows to Developing Countries 1997*. New York: Oxford University Press.

28. Banque mondiale. 1998. *Global Economic Prospects 1998*. Washington.

29. Banque mondiale. 1997. *Confronting AIDS : Public Priorities in a Global Epidemic*. (Résumé disponible en français sous le titre « Faire face au sida : les priorités de l'action publique face à une épidémie mondiale ».) Washington.

L'exercice 98 s'est caractérisé par de nouvelles améliorations qualitatives et quantitatives des activités opérationnelles de la Banque, qui a notamment renforcé l'efficacité de sa contribution au développement et offert de meilleurs produits et services à ses clients. Les faits saillants de l'exercice sont les suivants :

- La proportion des opérations jugées satisfaisantes est passée de 68 % pour les opérations évaluées durant l'exercice 97 à 72 % pour celles qui ont été évaluées pendant l'exercice 98 ;

- Le pourcentage des projets à problèmes a légèrement diminué, passant de 14,8 % à 14,2 % ;

- Le délai entre l'évaluation préalable d'un projet et son approbation par les Administrateurs est passé de 7,8 mois à six mois ;

- La décentralisation a progressé : 22 directeurs-pays étaient basés sur le terrain à la clôture de l'exercice 98 ;

- La qualité des stratégies d'aide-pays (SAP) s'est améliorée, qu'il s'agisse du degré d'adhésion du pays, de la focalisation stratégique, du réalisme ou de la participation ;

- Plusieurs produits nouveaux ont été mis au point (*encadré 4-1*).

Impact sur le développement

La Banque mondiale se distingue de longue date parmi les banques multilatérales de développement par l'attention qu'elle porte à l'analyse de ses

activités afin de renforcer son efficacité en tirant les leçons de l'expérience. Le Pacte stratégique fait une très grande place à l'amélioration de la mesure des résultats et au renforcement de la capacité de suivi et d'évaluation des programmes de travail, afin que la Banque puisse tirer profit des enseignements de l'expérience et prendre à temps des mesures correctives. L'amélioration des activités de suivi et d'évaluation, et la diffusion des conclusions tirées de ce travail ont donc été hautement prioritaires durant l'exercice 98.

Évaluation des opérations.

Sous l'égide du Comité pour l'efficacité du développement (CODE) du Conseil des Administrateurs, le Département de l'évaluation des opérations (OED), service indépendant, a pour mission de promouvoir l'apprentissage et la responsabilisation en distinguant parmi les approches retenues pour les opérations de la Banque mondiale celles qui donnent de bons résultats et celles qui sont inefficaces, et en diffusant les leçons de l'expérience (*voir aussi, au premier chapitre, la description des activités du CODE durant l'exercice 98*). L'OED évalue la contribution globale de la Banque au développement sur la base des résultats de ses divers programmes. À l'échelon des pays, il apprécie les progrès accomplis vers une bonne exécution des opérations financées avec l'aide de la Banque, l'avancement des réformes convenues et le degré de réalisation des

objectifs de développement institutionnel.

En décembre 1997, le CODE a approuvé la nouvelle stratégie de l'OED qui fait une plus large place à l'utilisation des résultats des évaluations et au renforcement des capacités d'autoévaluation des emprunteurs comme de la Banque elle-même. Cette nouvelle approche permet de lier plus étroitement la gestion des ressources et le travail d'évaluation, et attache beaucoup d'importance à ce que les études de l'OED soient disponibles en temps voulu pour servir de base à la discussion des politiques générales.

Durant l'exercice 98, l'OED a examiné 288 rapports de fin d'exécution préparés par les services des bureaux régionaux, publié des rapports d'évaluation rétrospective pour 72 opérations terminées, et achevé des rapports d'impact pour huit projets et neuf secteurs, plus quatre évaluations des politiques sectorielles¹. Ces travaux servent de base à des études d'évaluation de plus grande envergure. Ainsi, durant l'exercice 98, l'OED a i) analysé les pratiques de la Banque en matière de dons et d'évaluation préalable des projets ; ii) mené à bien plusieurs évaluations thématiques (dépenses publiques ; réinstallations forcées ; et prêts à l'ajustement en Afrique subsaharienne) ; iii) préparé plusieurs études de l'assistance-pays (Albanie, Bangladesh, Bolivie, Côte d'Ivoire, Mozambique et Philippines) ; et

ENCADRÉ 4-1 DE NOUVEAUX PRODUITS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES CLIENTS

Pour mieux répondre aux besoins des clients, la Banque a mis au point plusieurs produits nouveaux durant l'exercice 98 :

Prêts évolutifs. Ce nouveau produit, approuvé par les Administrateurs en septembre 1997, a immédiatement attiré les emprunteurs. Il regroupe deux nouveaux instruments de prêt : les prêts au développement des connaissances et à l'innovation (PDCI) et les prêts-programmes évolutifs (PPE). Les PDCI servent i) à financer de petites opérations qu'il importe de réaliser au plus vite pour renforcer les capacités ou éprouver la validité de nouvelles approches prometteuses ; ou ii) à tester et à perfectionner des modèles d'origine locale avant de les appliquer à plus grande échelle. L'une des caractéristiques majeures des PDCI (dont le montant est modique puisqu'il ne va pas au-delà de 5 millions de dollars) est que leur approbation relève de la direction de la Banque.

Les PPE visent à financer des programmes de développement à longue échéance lorsque l'accord sur les objectifs à long terme ne fait pas de doute, mais qu'il pourrait falloir tâtonner et expérimenter avant de définir le meilleur moyen de les atteindre. Ils consistent donc en une série de prêts successifs. Le premier finance un ensemble initial d'activités et il est suivi d'autres dès lors que les résultats correspondent aux critères convenus pour mesurer le degré de réalisation des objectifs du programme. Les Administrateurs approuvent le premier prêt et le programme d'ensemble, mais délèguent l'approbation des prêts ultérieurs à la direction. Onze PPE et 15 PDCI ont été approuvés durant l'exercice 98.

Nouveaux produits et services à l'appui de l'enrichissement du savoir. L'une des innovations les plus notables est l'initiative « EducationNet », qui vise à mettre l'Internet au service de la diffusion de

l'information disponible sur les diverses dimensions du développement et sur les pratiques optimales.

Instruments de garantie. Deux nouveaux instruments de garantie pour les pays exclusivement IDA ont aussi été approuvés durant l'exercice 98 (encadré 3-2).

Souplesse des conditions de prêt. La BIRD a continué d'assortir ses nouveaux engagements de la plus large gamme de conditions financières approuvée en juin 1996. Elle a aussi mené à bien le programme introduit en septembre 1996 pour permettre aux emprunteurs de modifier les conditions des emprunts contractés en pool de devises après 1980 en choisissant parmi les devises proposées. Les emprunteurs ont favorablement accueilli la possibilité qui leur était ainsi donnée de choisir des conditions de prêt conformes à leur stratégie de gestion de la dette et adaptées à leur capacité de service. La vaste campagne d'information mise sur pied pour aider les emprunteurs à faire leur choix a favorisé l'ouverture d'un dialogue stratégique entre les pays en développement sur les questions liées à la gestion de la dette souveraine et leur a aussi donné l'occasion de comparer leur expérience et d'apprendre les uns des autres.

Les emprunteurs ont choisi les nouvelles conditions de prêt pour 95 % des engagements de l'exercice 98. Sur les 21 086,2 millions de dollars qu'ont représentés ces engagements, 15 434 millions de dollars sont allés à des prêts en devise unique basés sur le LIBOR et 4 626 millions de dollars à des prêts en devise unique à taux fixe. En outre, les emprunteurs de 34 pays ont choisi de convertir 14 703 millions de dollars de prêts en pool de devises aux conditions des prêts en devise unique.

iv) rédigé aussi des notes sur l'assistance-pays (Indonésie, Jamaïque, Kenya, Malawi, Thaïlande et Togo).

En outre, par son *Examen annuel de l'efficacité du développement*² dans lequel il fait la synthèse des conclusions tirées des activités d'évaluation de l'année précédente, l'OED contribue à l'établissement du « tableau de bord » de l'institution en étudiant les tendances de la performance à long terme. Enfin, son « Rapport annuel sur l'évaluation des opérations » rend

compte de l'adéquation des activités d'évaluation à l'échelle de la Banque.

Il ressort de l'Examen annuel de l'efficacité du développement que la Banque pourrait parvenir d'ici à l'an 2000 à porter à 75 % la proportion des opérations jugées satisfaisantes, et que l'objectif de 80 % ou davantage est réalisable à plus long terme. La proportion des projets jugés satisfaisants par l'OED sur la base de l'évaluation faite durant l'exercice de clôture de l'opération est passée d'une moyenne de 67 % pour les

exercices 90 à 95 à 71 % pour l'exercice 96 et à 76 % d'après une analyse partielle (environ la moitié des opérations) pour l'exercice 97. L'OED a constaté que la performance de l'emprunteur (c'est-à-dire le degré d'engagement dont l'emprunteur a fait preuve dans l'exercice de ses droits et responsabilités à l'égard du projet) est le facteur qui a le plus contribué à l'amélioration récente de la performance du portefeuille. Par ordre d'importance, viennent ensuite la performance de la Banque elle-même et la situation économique du pays. Les politiques publiques et la qualité générale du cadre institutionnel du pays entrent aussi pour beaucoup dans le degré de réussite des projets.

Les travaux de l'OED ont largement contribué à la révision des processus et des politiques de la Banque :

- L'étude des grands barrages, faite par l'OED durant l'exercice 98, a abouti à la création d'une commission internationale qui fixera des normes mondiales pour l'identification, la conception, la construction et l'exploitation de ces ouvrages.
- L'évaluation des activités de la Banque dans le domaine de la reconstruction post-conflit a conduit à l'élaboration d'une nouvelle politique pour ce secteur d'intervention.
- L'évaluation des activités visant la réforme du secteur financier a servi de base à la refonte des politiques de la Banque en matière de prêts aux intermédiaires financiers.
- À l'initiative du directeur général, OED, et des directeurs généraux, Opérations, un groupe de travail composé de représentants des divers services de la Banque a examiné la manière dont les services opérationnels préparaient les rapports de fin d'exécution afin de déterminer comment accélérer le processus et en améliorer le coût-efficacité.
- L'évaluation du Programme spécial d'assistance (PSA) pour l'Afrique, partenariat de 15 bailleurs de fonds que préside la Banque, a contribué à l'examen à mi-parcours effectué par les membres du PSA.

Durant l'exercice 98, l'OED a renforcé ses partenariats et ses activités de développement des capacités d'évaluation. Par exemple :

- L'OED et l'Unité d'évaluation des opérations de la SFI ont étudié ensemble les activités du

Service-conseil pour l'investissement étranger (FIAS) à l'appui du secteur privé.

- L'OED a continué à animer le Groupe de travail sur la coopération internationale pour l'évaluation mis en place par les banques multilatérales de développement, et appuie l'action engagée par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour renforcer et améliorer les activités d'évaluation.

- En collaboration avec d'autres unités de la Banque (Centre de formation continue et de perfectionnement des cadres et Réseau Lutte contre la pauvreté et gestion économique), l'OED a organisé un séminaire sur l'évaluation de la performance du secteur public, auquel ont participé les représentants de sept organismes multilatéraux et de huit pays donateurs ou emprunteurs. L'organisation d'ateliers et de débats dans divers pays à l'intention des emprunteurs et des agents de la Banque basés sur le terrain, parfois par vidéo-transmission, est devenue pour l'OED un moyen courant de recueillir ou de diffuser des informations.

Autoévaluation. Suivant des méthodes établies en consultation avec l'OED, le Groupe de contrôle de la qualité (QAG) contribue à l'amélioration de la performance de la Banque en suivant le comportement du portefeuille, en procédant à l'évaluation d'échantillons de ses activités et en l'aidant à modifier ses politiques, programmes et méthodes sur la base des conclusions tirées de ce travail de suivi. Il ne dispose lui-même que d'un petit nombre d'agents et fait appel la plupart du temps à des groupes de spécialistes choisis selon l'objet de l'évaluation en cause parmi les experts de la Banque et d'ailleurs.

Le *Rapport annuel sur la performance du portefeuille (ARPP)* établi par le QAG pour l'exercice 97 signale une évolution positive depuis deux ans. Ce revirement de la tendance tient à l'amélioration de la gestion économique dans plusieurs pays emprunteurs, à une gestion plus dynamique du portefeuille et à la plus grande sélectivité des décisions de prêt. L'ARPP juge important de consolider et d'amplifier ces progrès en continuant de

porter une attention soutenue aux secteurs difficiles, en améliorant la qualité de la supervision et de l'information et en renforçant encore la qualité des opérations à leur entrée dans le portefeuille (qualité initiale).

Durant l'exercice 98, le QAG a favorisé la réalisation de ces objectifs dans le cadre du Programme d'amélioration du portefeuille (PAP), de même qu'en veillant à la qualité des instruments de la Banque par ses évaluations de la qualité initiale des projets, des activités de supervision et des études économiques et sectorielles.

Le PAP vise à faire en sorte que la direction porte une attention particulière aux pays, secteurs et instruments qui présentent des risques. L'effort a été centré au cours de l'année écoulée sur 18 équipes-pays, cinq secteurs ou sous-secteurs, deux instruments (prêts d'assistance technique et prêts à des intermédiaires financiers), et 39 opérations à risque. Plusieurs des portefeuilles-pays ciblés ont été sensiblement améliorés (Guinée, Jamaïque, Madagascar, Nigéria, Turquie, Venezuela et Yémen). Les instruments de gestion du portefeuille ont été à nouveau perfectionnés durant l'exercice 98. Tel a été le cas notamment de la notion de « projets à risque » (opérations qui pourraient ne pas atteindre leurs objectifs), de l'indice de réalisme (degré d'exactitude du jugement porté par les responsables du projet sur la qualité de l'opération) et de l'indice de dynamisme (délai de réaction aux problèmes posés par un projet). La proportion des projets à risque a diminué et l'indice de dynamisme s'est amélioré durant l'exercice.

Le programme d'évaluation de la qualité a porté sur environ 15 % du portefeuille et un certain nombre d'études économiques et sectorielles. L'application à quelque 250 projets en cours et à une centaine de projets approuvés récemment du nouvel instrument que constitue la préparation d'évaluations rapides a permis de recueillir plus de renseignements sur la qualité du portefeuille, et fournira une base de comparaison pour les activités de suivi ultérieures. La supervision a été jugée inadéquate pour environ 30 % des projets, et la qualité initiale insuffisante dans quelque 20 % des cas. Des évaluations rapides auront lieu chaque année pour mesurer les progrès accomplis vers l'objectif de 100 % de résultats satisfaisants dans l'un et l'autre domaine.

En outre, une vingtaine de projets ont été soumis à une évaluation approfondie de leur qualité initiale avant leur présentation au Conseil. Environ 25 opérations en cours d'exécution — parmi lesquelles des projets d'éducation et de protection de la biodiversité en Afrique, et des projets à l'appui de la gestion du secteur public en Europe et Asie centrale — ont fait l'objet d'examens thématiques de la qualité. De même, la qualité d'une trentaine de rapports économiques et sectoriels a été évaluée. Les résultats de ces travaux ont été communiqués à la direction et au personnel des équipes-pays et des réseaux afin qu'ils puissent servir de base à l'amélioration des opérations en cours et à venir.

Indicateurs de performance. La série initiale d'indicateurs mise au point durant l'exercice 97 a été regroupée de manière à constituer un tableau de bord de la performance, et les indicateurs ont été modifiés et perfectionnés à la lumière de l'expérience. À la fin de l'exercice 98, la totalité des projets en portefeuille avait été dotée rétroactivement d'indicateurs de performance, et la Banque avait aussi intensifié l'effort d'amélioration des critères retenus et l'aide apportée aux emprunteurs pour leur utilisation.

Si sa structure générale a déjà été définie, il reste à finaliser ce nouveau tableau de bord qui permettra de rapprocher les résultats obtenus sur le plan du développement (pourquoi la Banque existe), l'efficacité des stratégies d'aide (ce qu'elle décide de faire) et les moyens et méthodes d'intervention (comment elle le fait). Le tableau de bord fera la synthèse de la performance dans une douzaine de domaines, sur la base d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs. La valeur de ces indicateurs sera mesurée au moyen d'un système d'information qui servira aussi au suivi des priorités de l'institution. La Banque étudie actuellement une série d'indicateurs en sus de ceux qu'a proposés le CAD (*encadré 2 de la Vue d'ensemble*), afin de définir plus précisément et plus clairement les résultats qu'il s'agit de mesurer. Parmi les indicateurs du tableau de bord figurera, par exemple, la croissance du revenu à cause de son rôle fondamental dans la réduction de la pauvreté.

Les indicateurs retenus doivent aussi permettre de déterminer dans quelle mesure la Banque a su adapter son action aux besoins de ses clients et collaborer avec ses partenaires. L'information nécessaire sera recueillie dans le cadre d'enquêtes en liaison avec les divers stades de la préparation et de la mise en oeuvre des SAP. L'efficacité des activités opérationnelles et leur degré d'adaptation au résultat recherché continueront d'être appréciés sur la base des délais de réaction de la Banque, du volume de son aide et de la qualité des produits et des services fournis. En outre, de nouvelles approches sont à l'étude pour évaluer l'action de la Banque en matière de gestion du savoir et de valorisation des ressources humaines.

Engagements et garanties

Les engagements de la Banque mondiale (BIRD et IDA confondus) ont atteint 28 593,9 millions de dollars au cours de l'exercice 98, soit une augmentation de 49,3 % (figure 4-1). Les Adminis-

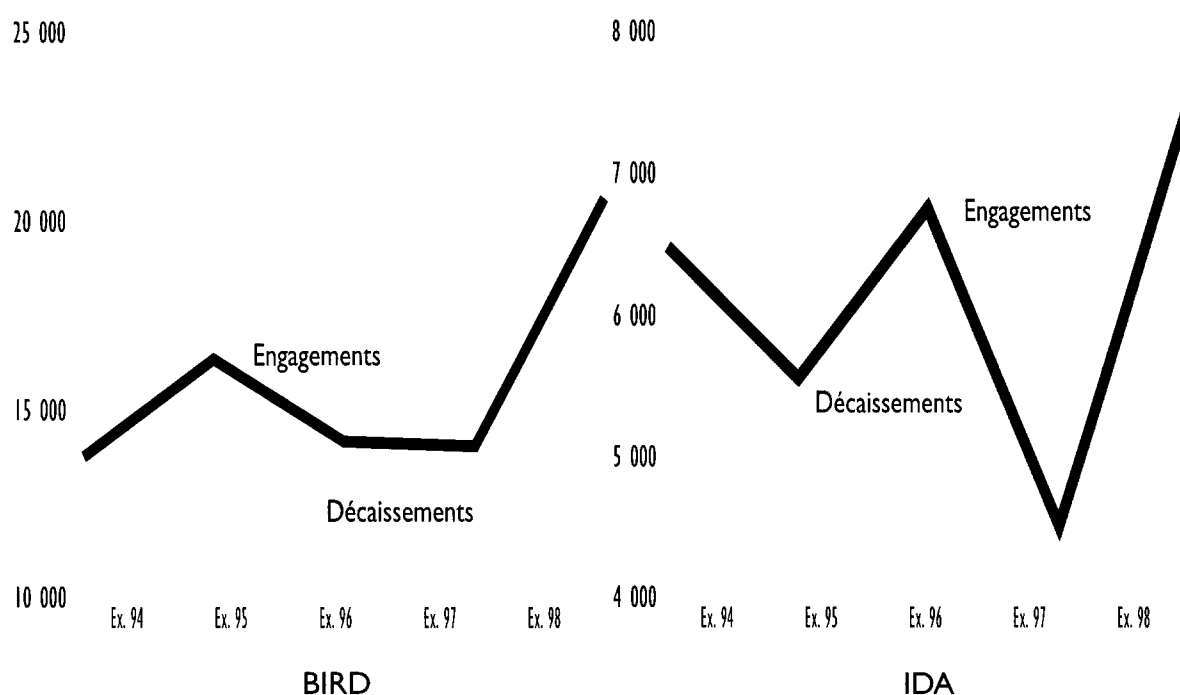
trateurs ont en outre approuvé une opération de garantie, d'un montant de 184 millions de dollars.

Les prêts d'ajustement — y compris 10 millions de dollars de prêts destinés à financer des importations à l'appui de la réhabilitation et 85 millions de dollars de prêts pour la réduction de la dette (tableau 4-1) — ont représenté 39 % des engagements de l'exercice 98 de la Banque, contre 26,5 % durant l'exercice précédent.

Deux projets ont été approuvés pour la Cisjordanie et Gaza ; d'un montant total de 20,7 millions de dollars, ils seront financés sur les ressources du Fonds fiduciaire pour Gaza et la Cisjordanie.

Aider les plus pauvres. Durant l'exercice 98, l'aide aux pays les plus pauvres, ceux dont le produit national brut par habitant (PNB) ne dépasse pas 786 dollars (en dollars constants de 1997), s'est élevée au total à 7 847,5 millions de dollars, à raison de 1 386,1 millions de dollars provenant de la BIRD et de 6 461,4 millions de dollars provenant de l'IDA (figure 4-2).

FIGURE 4-1. Engagements et décaissements de la BIRD et de l'IDA, ex. 94–98
(USD millions)



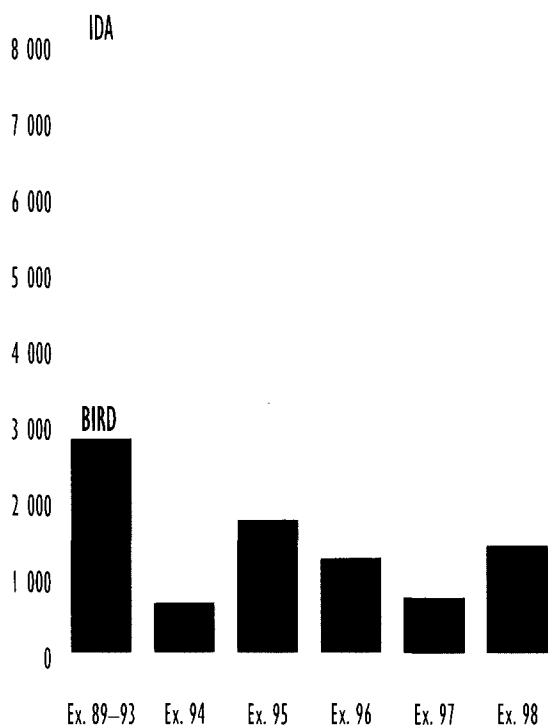
Note : Hors garanties et prêts de la SFI. Les données de l'exercice 96 comprennent pour la BIRD les 168 millions de dollars d'arriérés refinancés/rééchelonnés de la Bosnie-Herzégovine.

TABLEAU 4-1. OPÉRATIONS D'AJUSTEMENT FINANÇÉES PAR LA BANQUE MONDIALE, EX. 98

(USD millions)

Pays	Projet	Financement de la Banque mondiale		
		BIRD	IDA	Total
<i>Ajustement sectoriel</i>				
Bolivie	Ajustement - programme de capitalisation (sur remboursements à l'IDA)	0,0	2,9	2,9
Cap-Vert	Aide à la réforme économique	0,0	30,0	30,0
Côte d'Ivoire	Ajustement - développement du secteur privé	0,0	36,6	36,6
Côte d'Ivoire	Ajustement/investissement - secteur des transports	0,0	180,0	180,0
Guyana	Développement du secteur privé (sur remboursements à l'IDA)	0,0	1,5	1,5
Maroc	Développement de l'épargne contractuelle	100,0	0,0	100,0
Mauritanie	Gestion des ressources publiques (sur remboursements à l'IDA)	0,0	0,4	0,4
Mexique	Développement de l'épargne contractuelle II	400,0	0,0	400,0
Nicaragua	Ajustement - secteur financier	0,0	70,0	70,0
Ouganda	Ajustement - secteur de l'éducation	0,0	80,0	80,0
Pakistan	Réforme - secteur bancaire	250,0	0,0	250,0
Russie	Ajustement - secteur du charbon II	800,0	0,0	800,0
Uruguay	Ajustement sectoriel - épargne contractuelle	100,0	0,0	100,0
<i>Ajustement structurel</i>				
Albanie	Réhabilitation	0,0	25,0	25,0
Argentine	Ajustement - réforme des régimes de pensions (Salta)	75,0	0,0	75,0
Argentine	Ajustement - réforme des régimes de pensions (San Juan)	50,0	0,0	50,0
Argentine	Ajustement - réforme des régimes de pensions (Rio Negro)	75,0	0,0	75,0
Argentine	Ajustement - réforme des régimes de pensions (Tocuman)	100,0	0,0	100,0
Arménie	Ajustement structurel II	0,0	60,0	60,0
Azerbaïdjan	Ajustement structurel	0,0	70,0	70,0
Bosnie-Herzégovine	Ajustement structurel - finances publiques	0,0	63,0	63,0
Bulgarie	Ajustement secteur financier et secteur des entreprises	100,0	0,0	100,0
Cameroun	Ajustement structurel II (sur remboursements à l'IDA)	0,0	18,1	18,1
Cameroun	Ajustement structurel III	0,0	180,0	180,0
Corée, République de	Aide d'urgence	3 000,0	0,0	3 000,0
Corée, République de	Ajustement structurel	2 000,0	0,0	2 000,0
Géorgie	Ajustement structurel II	0,0	60,0	60,0
Ghana	Ajustement - secteur privé	0,0	2,4	2,4
Ghana	Aide à la réforme économique	0,0	50,0	50,0
Guinée	Ajustement - gestion des dépenses publiques	0,0	70,0	70,0
Honduras	Ajustement structurel - modernisation du secteur public (sur remboursements à l'IDA)	0,0	14,2	14,2
Hongrie	Ajustement - secteur public	150,0	0,0	150,0
Kazakhstan	Ajustement - gestion des ressources du secteur public	230,0	0,0	230,0
Kazakhstan	Ajustement - réforme des régimes de pensions	300,0	0,0	300,0
Kenya	Ajustement structurel	0,0	17,5	17,5
Malaisie	Redressement de l'économie - protection sociale	300,0	0,0	300,0
Mexique	Réforme du système de santé	700,0	0,0	700,0
Moldova	Ajustement structurel II	55,0	45,0	100,0
Russie	Ajustement structurel II	800,0	0,0	800,0
Sénégal	Ajustement - secteur de l'énergie	0,0	100,0	100,0
Tanzanie	Ajustement structurel I (sur remboursements à l'IDA)	0,0	2,6	2,6
Thaïlande	Restructuration - sociétés financières	350,0	0,0	350,0
Yémen, République du	Ajustement - secteur financier	0,0	80,0	80,0
<i>Réduction de la dette</i>				
Côte d'Ivoire	Restructuration de la dette commerciale	0,0	50,0	50,0
Viet Nam	Réduction de la dette	0,0	35,0	35,0
<i>Réhabilitation - Importations</i>				
Tadjikistan	Réhabilitation post-conflit	0,0	10,0	10,0
Total		9 935,0	1 354,2	11 289,2

FIGURE 4-2. Prêts de la BIRD et de l'IDA aux pays les plus pauvres, ex. 89-98
(USD millions)



Note : Les pays les plus pauvres sont ceux dont le revenu par habitant ne dépasse pas 785 dollars (en dollars de 1997).

Quelque 40,1 % du montant total des prêts d'investissement accordés par la Banque durant l'exercice 98, contre 29 % pour l'exercice précédent, sont allés à des opérations directement ciblées sur la réduction de la pauvreté par le financement d'activités qui contribueront à l'amélioration de la productivité des pauvres et de leurs possibilités de participer à l'activité économique, à la valorisation de leur potentiel et à la mise en place de filets de protection sociale (*la description de chacun de ces projets figure dans le Résumé des opérations*).

Durant l'exercice 98, les engagements de l'IDA (y compris 75 millions de dollars de dons) ont représenté 7 583 millions de dollars (*figure 4-1*), soit 2 961 millions de dollars de plus que pendant l'exercice 97 et 33 % de plus que la moyenne des exercices 95-97. Cette augmentation est imputable pour l'essentiel aux crédits

accordés à l'Afrique et à l'Asie du Sud. Elle reflète principalement l'amélioration sensible des politiques économiques de certains pays d'Afrique et le renforcement de la capacité d'exécution dans de grands pays d'Asie du Sud dont les politiques économiques sont globalement satisfaisantes. L'achèvement du processus de rénovation de la Banque, qui avait inévitablement ralenti le rythme des engagements durant l'exercice 97, y a aussi contribué pour beaucoup.

En outre, l'exercice 98 a été marqué par l'approbation du premier don de l'IDA au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). D'un montant de 75 millions de dollars, ce don ira à l'Ouganda dans le cadre d'un projet d'ajustement du secteur de l'éducation également financé par un crédit de 80 millions de dollars. L'octroi de dons de l'IDA est l'un des instruments utilisés pour aider les pays admis au bénéfice de l'Initiative PPTE pendant la « période intérimaire³ ». Le don accordé à l'Ouganda correspond à une réduction de la dette de ce pays de 27 millions de dollars en valeur actuelle nette.

Le Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA accorde des dons aux pays lourdement endettés ayant accès à l'IDA pour leur permettre de racheter à un prix fortement réduit une partie de leur dette commerciale. Il a financé trois opérations (Côte d'Ivoire, Togo et Viet Nam) au cours de l'exercice 98. Pour la Côte d'Ivoire et le Viet Nam, il s'agissait d'opérations du type Brady (réduction de l'encours et du service de la dette) et, pour le Togo, de rachat de créances en numéraire. Les opérations ivoirienne et togolaise — pour lesquelles ont été utilisés 25,1 millions de dollars de ressources du Fonds provenant de la BIRD et 154,9 millions de dollars de cofinancements — ont permis d'effacer un montant en principal de 769,4 millions de dollars. Le Fonds a contribué à hauteur de 1 million de dollars au financement de services de conseil pour l'opération vietnamienne, qui a porté sur environ 800 millions de dollars de dettes et s'est traduite par un allègement de 50 % ; cette opération a été cofinancée par un crédit de l'IDA de 35 millions de dollars à l'appui de la réduction de l'encours et du service de la dette.

Décaissements et passation des marchés

Le montant brut des décaissements de la BIRD a atteint 19 232 millions de dollars, soit une augmentation de 37 % par rapport aux 13 998 millions de dollars de l'exercice 97. Les décaissements de l'IDA durant l'exercice 98 ont représenté 5 704 millions de dollars (y compris 74 millions de dons), résultat inférieur de peu au chiffre record — 5 979 millions de dollars — de l'exercice 97 (*figure 4-1*) et attribuable au surcroît d'attention porté à l'exécution des projets dans toutes les régions. Sur ce total, 4 444 millions de dollars sont allés à des projets d'investissement.

Décaissements par source d'approvisionnement. Pour réaliser les objectifs des projets financés avec l'aide de la Banque, les emprunteurs doivent passer des marchés avec des fournisseurs locaux et étrangers. Les fonds tirés sur les prêts de la Banque servent principalement à couvrir certains éléments déterminés des marchés passés à l'étranger et certaines dépenses locales.

Les règles et méthodes à suivre dépendent des circonstances particulières du projet. D'une manière générale, quatre considérations guident le choix des conditions requises par la Banque :

- exécuter le projet dans de bonnes conditions d'économie et d'efficacité ;
- donner à tous les candidats répondant aux critères de provenance, que le pays membre dont ils viennent soit emprunteur ou non, la possibilité de soumissionner les fournitures et les travaux financés par les fonds de la Banque ;
- promouvoir le développement des entreprises des pays emprunteurs ; et
- assurer la transparence de la passation des marchés.

En outre, pour répondre à la montée des préoccupations au sujet de la corruption dans la passation des marchés publics, la Banque inclut des dispositions relatives à la fraude et à la corruption dans tous ses dossiers types d'appel d'offres. Elle fixe aussi les conditions dans lesquelles une marge de préférence peut être accordée aux fournisseurs nationaux ou régionaux et, le cas échéant, aux entrepreneurs nationaux.

Le tableau 4-2 donne le montant global des décaissements effectués par la BIRD et par l'IDA

pour financer des dépenses en devises et en monnaie nationale (montant cumulé au 30 juin 1993 et montant annuel pour les exercices 94-98). Les décaissements anticipés correspondent aux sommes versées aux comptes spéciaux ouverts par les emprunteurs pour régler certains fournisseurs au fur et à mesure des dépenses. Étant donné que le solde des fonds déposés dans ces comptes ne peut être rattaché à aucun pays fournisseur particulier tant que la Banque n'a pas été informée de la dépense, ces décaissements anticipés font l'objet d'une rubrique distincte dans le tableau.

Le tableau 4-3 répartit les décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre de dépenses en devises, en faisant la distinction entre pays fournisseurs admis à emprunter à la Banque mondiale et les autres⁴.

Pour chacun des pays emprunteurs actifs, l'annexe 7 indique les décaissements effectués durant l'exercice 98 par la BIRD et par l'IDA au titre des projets financés avec leur aide, en répartissant ces décaissements en deux catégories : ceux qui correspondent à des marchés locaux (achats par le pays emprunteur considéré de fournitures, travaux ou services provenant de son propre territoire) et ceux qui correspondent à des marchés étrangers (achats par tout autre pays emprunteur de fournitures, travaux ou services provenant du territoire du pays emprunteur considéré).

L'annexe 8 indique séparément les décaissements effectués par la BIRD et par l'IDA pour le règlement des fournitures, travaux ou services achetés à certains pays membres dans le cadre de marchés étrangers (montant cumulé au 30 juin 1998 et montant décaissé durant l'exercice 98).

L'annexe 9 indique, pour diverses catégories de biens et de services, la proportion reçue par certains pays membres du total des décaissements effectués durant l'exercice 98 par la BIRD et l'IDA au titre de marchés étrangers.

L'annexe 10 récapitule par grande catégorie de biens et de services, et pour chacun des exercices 96 à 98, les montants versés au titre de projets d'investissement aux pays respectivement admis et non admis à emprunter à la Banque mondiale. Elle indique à la fois le

TABLEAU 4-2. DÉCAISSEMENTS DE LA BIRD ET DE L'IDA AU TITRE DE DÉPENSES EN DEVISES ET EN MONNAIES NATIONALES

(USD millions)

Période	BIRD et IDA						
	Dépenses en devises ^a		Dépenses en monnaies nationales		Décaissements anticipés nets ^b		Montant total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Montant cumulé au 30 juin 1993	122 285	57	85 617	40	4 803	2	212 705
Exercice 94	9 010	56	7 442	47	-473	-3	15 979
Exercice 95	9 094	51	8 724	49	-97	—	17 720
Exercice 96	10 013 ^c	52	8 787	46	456	2	19 256
Exercice 97	8 733	44	10 543	53	487	2	19 763
Exercice 98	14 218	57	10 112	41	449	2	24 779
Montant cumulé au 30 juin 1998	173 352	56	131 224	42	5 625	2	310 201

NOTE : Les dépenses en devises sont les dépenses effectuées dans la monnaie de tout pays autre que celui de l'emprunteur ou du garant, pour des fournitures ou des services provenant du territoire de tout pays autre que celui de l'emprunteur ou du garant. Les dépenses en monnaie nationale sont les dépenses effectuées dans la monnaie de l'emprunteur ou du garant, ou pour des fournitures ou services provenant du territoire de l'emprunteur ou du garant. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Les montants indiqués ne comprennent pas les décaissements au titre d'opérations de réduction de la dette, soit 3 038 millions de dollars au 30 juin 1993, 655 millions de dollars durant l'exercice 95, 213 millions de dollars durant l'exercice 97 et 82 millions de dollars durant l'exercice 98. Ils comprennent les décaissements effectués au titre des procédures simplifiées applicables aux prêts d'ajustement structurel ou sectoriel, soit 556 millions de dollars durant l'exercice 96, 3 333 millions de dollars durant l'exercice 97, et 9 540 millions de dollars durant l'exercice 98.

b. Les décaissements anticipés nets correspondent aux avances versées aux comptes spéciaux, nets des montants recouverts (montants que la Banque a déduits de l'encours de l'avance sur la base des justificatifs de dépenses reçus).

c. Pour l'exercice 96, les décaissements comprennent les 168 millions de dollars d'arriérés refinancés/rééchelonnés de la Bosnie-Herzégovine.

montant décaissé pour chaque grande catégorie au titre de marchés étrangers et la proportion de ces décaissements reçue par les pays respectivement admis et non admis à emprunter au cours des trois derniers exercices.

Suivant les procédures simplifiées approuvées par les Administrateurs durant l'exercice 96 pour les prêts à l'ajustement structurel ou sectoriel, le décaissement des fonds de cette catégorie de prêts n'est plus lié directement à la passation de marchés. C'est pourquoi les annexes 7 à 10 ne tiennent pas compte des décaissements de la BIRD et de l'IDA au titre des prêts à l'ajustement. L'annexe 11 contient une estimation du pourcentage de ces décaissements reçu par

chacun des pays fournisseurs, fondée sur la place qu'occupe ledit fournisseur dans les importations admissibles du pays emprunteur ; les données utilisées à cet effet proviennent des statistiques commerciales des Nations Unies.

Dans tous ces tableaux et annexes, les chiffres relatifs aux décaissements de la BIRD excluent les versements au titre des prêts à la SFI et des prêts « B ». Dans le cas de l'IDA, ils comprennent les décaissements au titre de crédits du Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne et du Fonds intérimaire. Les versements au titre des avances du Mécanisme de financement de la préparation des projets ne sont pris en compte ni pour la BIRD ni pour l'IDA.

TABLEAU 4-3. DÉCAISSEMENTS DE LA BIRD ET DE L'IDA AU TITRE DE DÉPENSES EN DEVISES, PAR SOURCE D'APPROVISIONNEMENT

(USD millions)

Période	BIRD					IDA				
	Pays non admis à emprunter		Pays admis à emprunter		Montant total	Pays non admis à emprunter		Pays admis à emprunter		Montant total
	Montant	%	Montant	%		Montant	%	Montant	%	
Montant cumulé au 30 juin 1993	80 431	89	10 422	11	90 853	25 795	82	5 637	18	31 432
Exercice 94	4 260	78	1 197	22	5 457	2 435	69	1 118	31	3 553
Exercice 95	4 787	81	1 109	19	5 896	2 116	66	1 081	34	3 197
Exercice 96	5 264	77	1 541	23	6 806	1 762	66	891	34	2 652
Exercice 97	3 082	86	521	14	3 602	1 374	76	425	24	1 798
Exercice 98	2 734	85	468	15	3 202	1 103	75	374	25	1 477
Montant cumulé au 30 juin 1998	100 557	87	15 257	13	115 815	34 584	78	9 526	22	44 110

NOTE : Les montants indiqués excluent les décaissements au titre des opérations de réduction de la dette, les décaissements anticipés nets et les décaissements effectués selon les procédures simplifiées applicables aux prêts d'ajustement structurel ou sectoriel. La liste des pays admis à emprunter à la BIRD et/ou à l'IDA est donnée à l'annexe 6. Pour assurer la comparabilité des données, on a inclus la République de Corée parmi les pays admissibles pour tous les exercices couverts par le présent tableau. La République de Corée a été admise à emprunter en décembre 1997. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

Renforcer les partenariats

La création du Groupe de promotion des partenariats, en 1997, répond à la volonté de la Banque de renforcer les alliances établies avec les pays, les institutions de développement, la société civile et le secteur privé. Ce Groupe aide la Banque à transformer la manière dont elle travaille avec ses partenaires et doit contribuer à la constitution d'une base de données sur le partenariat qui sera mise à la disposition de toute la communauté du développement.

Le Groupe a commencé par créer un Mécanisme d'octroi de dons pour le développement (MDD), afin de rassembler dans une même structure l'ensemble des activités de don de la Banque (encadré 4-2). Il coordonne aussi les relations de partenariat établies avec des fondations, le CAD et les banques multilatérales de développement. Au cours de l'exercice 98, les Administrateurs ont examiné un document sur le partenariat, lequel propose une stratégie pour renforcer l'efficacité du développement par la formation de partenariats qui feront du

pays lui-même le pôle du processus de développement. La définition d'un cadre de partenariat a déjà fait l'objet de discussions exploratoires avec les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux.

L'exercice 98 a en outre été marqué par l'organisation d'une table ronde sur de nouvelles approches de la gestion des risques associés aux produits de base dans les pays en développement et de réunions avec le « Council on Foundations » et d'autres nouveaux partenaires de la Banque.

Cofinancements et fonds fiduciaires

Ses programmes de cofinancement et de fonds fiduciaires sont pour la Banque mondiale un moyen de promouvoir la mise en place de partenariats financiers qui l'aideront à atteindre ses objectifs stratégiques et à maximiser l'impact de ses opérations sur le développement. Ils sont la manifestation concrète du vaste réseau de collaboration que la Banque a également su établir dans le domaine financier avec les autres membres de la communauté internationale.

Tendances du cofinancement. L'exercice 98 s'est caractérisé par un net revirement des activités de cofinancement, qui a mis fin à quatre années de fléchissement (tableau 4-4). Le volume des cofinancements mobilisés à l'appui de projets visant la protection de l'environnement et les secteurs sociaux, notamment l'éducation, a continué d'augmenter et en est venu à représenter 23 % du total, contre 13 % durant l'exercice 97. Le nombre des opérations cofinancées est passé à 123, et 9 717 millions de dollars supplémentaires ont pu ainsi être mis à la disposition des pays clients de la Banque (122 opérations et 7 675 millions de dollars durant l'exercice 97)⁵. Les principales sources de cofinancement sont toujours les institutions publiques (78 % du total), dont la Banque inter-américaine de développement (537 millions de dollars), les institutions de l'Union européenne (914 millions de dollars) et le Japon (2 098 millions de dollars), montant le plus élevé. Les cofinancements ont continué d'aller en majorité (61 %) à la catégorie des prêts d'investissement, en particulier au profit de projets d'infrastructure, d'approvisionnement en eau et d'assainissement et d'opérations destinées aux secteurs sociaux. Globalement, le ratio des

cofinancements aux prêts (abstraction faite des deux gros prêts à décaissement rapide accordés à la République de Corée) s'est établi à 41 %, chiffre très voisin de celui de l'exercice 97.

Durant l'exercice 98, les opérations destinées à l'Asie du Sud ont attiré beaucoup de cofinancements (0,72 dollar par dollar prêté). L'augmentation a été importante aussi dans la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord, pour laquelle une opération de garantie a permis de mobiliser de substantielles ressources d'origine privée. En revanche, le volume des cofinancements a diminué pour l'Asie de l'Est, principalement à cause de la crise financière, et pour la Région Amérique latine et Caraïbes, par suite des changements apportés à la composition du programme de prêt de la Banque (figure 4-3 et tableau 4-5).

Les éléments saillants du programme de cofinancement ont été les suivants :

- Le Programme spécial d'assistance pour l'Afrique (PSA) est resté l'un des plus importants programmes de partenariat de la Banque. Il est actuellement dans sa quatrième phase (1997-99) pour laquelle les donateurs et les institutions participantes se sont engagés à fournir quelque 5 000 millions de dollars (qui

ENCADRÉ 4-2 LE MÉCANISME D'OCTROI DE DONNS POUR LE DÉVELOPPEMENT (MDD)

Le MDD est entré en fonctionnement en octobre 1997. Ce dispositif, qui vise à renforcer l'aptitude de la Banque à décider de ses dons sur la base de considérations stratégiques et des priorités de l'institution, occupe une place centrale dans la collaboration de la Banque avec les partenaires. Il soutient des activités dont le financement ne pourrait être assuré par un prêt ou un crédit et qui ne peuvent pas non plus être intégrées aux programmes opérationnels axés sur les pays. Cet instrument permet à la Banque de mobiliser l'appui d'autres partenaires pour financer des innovations, l'expérimentation de méthodes de pointe et des projets pilotes.

À la clôture de l'exercice 98, le MDD finançait une quarantaine d'initiatives en partenariat à l'appui d'importants secteurs d'activité de la Banque, parmi lesquels :

- *l'agriculture, avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale ;*

- *la santé, avec le Programme de lutte contre l'onchocercose ;*

- *le renforcement des capacités, avec le Fonds de développement institutionnel et le Groupe consultatif d'aide aux populations les plus pauvres ;*

- *l'environnement, avec le Partenariat mondial pour l'eau ;*

- *l'éducation, avec le Programme international pour l'amélioration des résultats de l'éducation.*

Le rapport annuel du MDD indiquera l'avancement des programmes bénéficiaires de ses dons et les résultats obtenus. Chaque année, la direction soumet aux Administrateurs des propositions sur la participation de la Banque aux programmes parrainés par le MDD au cours de l'exercice suivant. Ces propositions peuvent éventuellement tendre au retrait de la Banque de tel ou tel programme en cours.

Pour l'exercice 98, un budget de 122,1 millions de dollars a été approuvé pour le MDD.

TABLEAU 4-4. TOTAL DES PRÊTS DE LA BIRD ET DE L'IDA
ET DES COFINANCEMENTS, EX. 95-98

(USD millions)

	Ex. 95 Montant	Ex. 96 Montant	Ex. 97 Montant	Ex. 98 Montant
Prêts ^a	22 522	21 352	19 142	23 594 ^c
Cofinancement ^b	8 774	8 304	7 675	9 717
Ratio cofinancements/prêts	39,0	38,9	40,1	41,2

a. Sont inclus dans les engagements de l'IDA les 75 millions de dollars qui doivent être fournis sous forme de dons au titre de l'Initiative PPTE.

b. Sur la base des plans de cofinancement présentés au moment de l'approbation par le Conseil des Administrateurs. Le montant indiqué comprend les cofinancements associés aux prêts de la BIRD et de l'IDA et aux garanties de la Banque et les projets financés par des fonds fiduciaires gérés par la Banque.

c. Ce chiffre exclut les 5 000 millions de dollars de prêts spéciaux accordés à la République de Corée dans le contexte de la crise économique.

s'ajouteront aux fonds provenant de la Banque mondiale et du FMI) de financements coordonnés et de cofinancements à décaissement rapide et hautement concessionnels pour soutenir les réformes économiques engagées par les pays admissibles. Durant cette quatrième phase, les donateurs du PSA, agissant en étroite coordination avec les gouvernements bénéficiaires, s'attacheront à améliorer l'efficacité de l'aide, en harmonisant et en simplifiant encore les procédures d'exécution. À cette fin, ils ont décidé de contribuer au financement d'actions pilotes en vue de l'adoption de modalités d'exécution communes pour quatre programmes sectoriels.

- Le programme de reconstruction de la Bosnie-Herzégovine a attiré 339 millions de dollars de cofinancements pour six projets.
- La tendance à la hausse des cofinancements sous forme de crédits à l'exportation s'est confirmée et le volume de ces apports a atteint 861 millions de dollars après être tombé, au milieu des années 90, à son niveau le plus bas sur une période de dix ans.
- Les cofinancements privés se sont maintenus approximativement au même niveau que l'an dernier et ont représenté 1 230 millions de dollars, y compris une opération de garantie de

184 millions de dollars, contre 372 millions de dollars durant l'exercice 97⁶.

Tendances des fonds fiduciaires. Les évolutions les plus marquantes de l'exercice 98 ont été le ralentissement des contributions extérieures et la réaction rapide et efficace des bailleurs de fonds aux demandes d'aide provoquées par la crise financière qui touche actuellement plusieurs pays membres de la Banque (encadré 4-3). Si le rythme des contributions externes s'est ralenti, le volume des demandes adressées aux fonds fiduciaires est resté élevé. Les décaissements des fonds fiduciaires sont passés à 1 100 millions de dollars (figure 4-5 et tableau 4-6). Ces ressources ont permis à la Banque de financer toute une gamme d'activités répondant aux objectifs de son ordre du jour stratégique, notamment pour l'allègement de la dette, l'assistance technique, la reconstruction d'urgence et le développement de l'activité de prêt.

Ce sont les apports de la Banque mondiale elle-même, principalement à l'appui du Fonds fiduciaire de l'Initiative PPTE, qui ont le plus contribué à l'augmentation du montant global des ressources fournies aux fonds fiduciaires durant l'exercice 98. Exprimé en dollars des États-Unis, le montant des contributions externes a

diminué, évolution principalement due à la forte compression des programmes d'aide publique au développement et au réaligement de la monnaie d'importants donateurs par rapport au dollar des États-Unis (figure 4-5). Les plus fortes contributions ont été celles du Japon (209 millions de dollars), des Pays-Bas (143 millions de dollars), de la Norvège (92 millions de dollars), du Royaume-Uni (76 millions de dollars), et des États-Unis (64 millions de dollars). Les apports de la Banque mondiale se sont chiffrés à 387 millions de dollars.

Le Japon a fourni, cette année encore, d'importantes contributions aux programmes d'aide de la Banque par l'intermédiaire de son Fonds pour la politique économique et le développement des ressources humaines (PHRD). Ses

apports sont toutefois passés à 152 millions de dollars, contre 175 millions de dollars durant l'exercice 97, du fait à la fois de la diminution de ses contributions en yen et de la dépréciation de sa monnaie. Le Fonds PHRD a continué à financer cinq grands programmes en cours :

- la fourniture de services d'assistance technique pour la préparation de projets ;
- le Fonds fiduciaire japonais pour l'emploi de consultants ;
- des activités de formation et de recherche de l'Institut de développement économique ;
- l'octroi de bourses d'études supérieures à des étudiants des pays membres ; et
- l'aide à la reconstruction post-conflit.

En outre, le Fonds PHRD a financé d'autres initiatives importantes comme la mise en place

FIGURE 4-3 Cofinancement par Région, ex. 97-98
(USD millions)

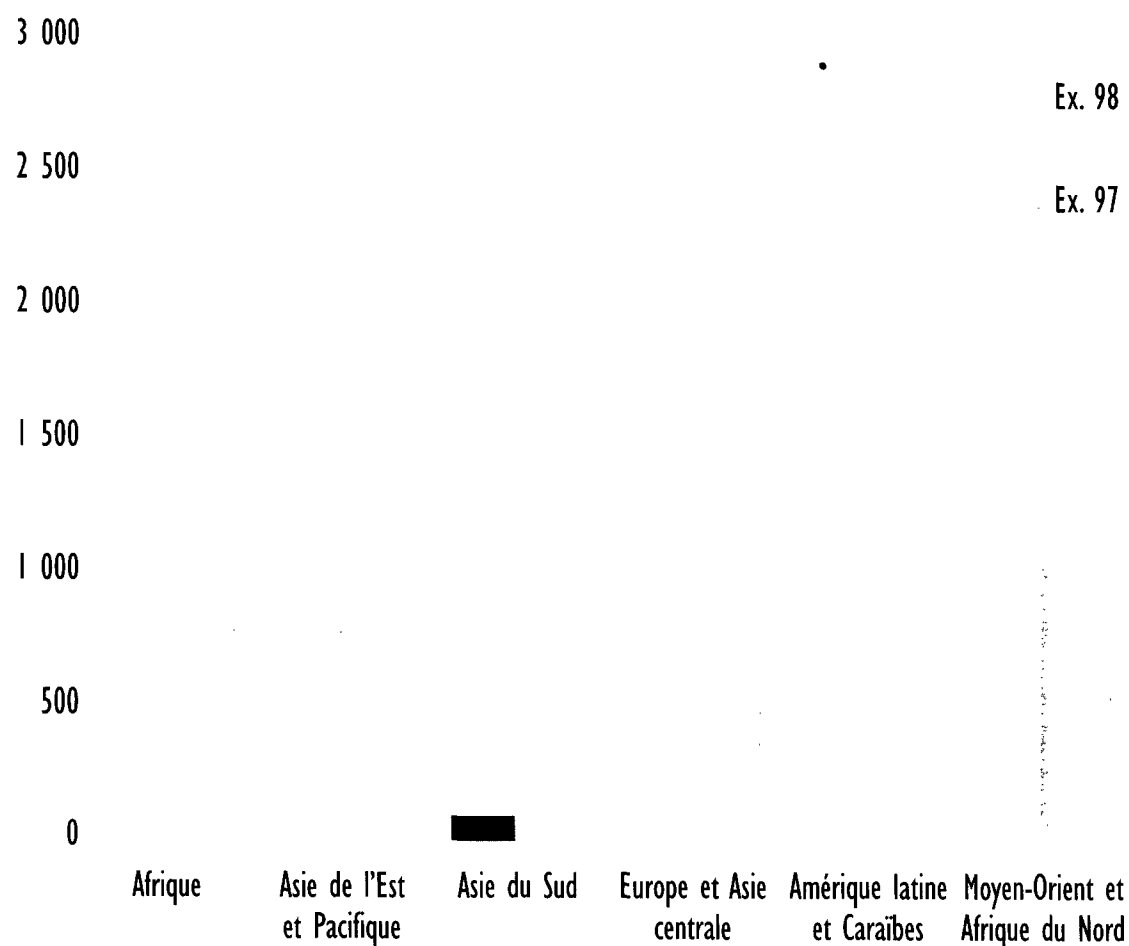


TABLEAU 4-5. OPÉRATIONS DE COFINANCEMENT DE LA BANQUE MONDIALE, PAR RÉGION, EX. 97-98

(USD millions)

Région et exercice	Sources de cofinancement												
	Projets cofinancés		Sources publiques		Crédits à l'exportation		Sources privées				Contribution Banque mondiale		Coûts totaux des projets
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Total sources privées		(dont garanties de la BIRD)		BIRD	IDA	
Afrique													
97	28	1 426	27	1 161	—	—	2	266	—	—	—	756	2 727
98	34	1 899	34	1 747	1	60	3	92	—	—	57	1 667	7 972
Amérique latine et Caraïbes													
97	26	2 384	26	2 384	—	—	—	—	—	—	2 797	12	9 866
98	21	1 710	21	1 026	1	291	1	394	(1)	(56)	1 001	244	5 294
Asie de l'Est et Pacifique													
97	16	1 022	13	297	3	320	2	405	—	—	2 306	174	8 552
98	9	196	9	196	—	—	—	—	—	—	89	339	834
Asie du Sud													
97	5	93	5	93	—	—	—	—	—	—	—	285	544
98	13	2 795	13	2 235	—	—	1	560	—	—	840	1 431	18 155
Europe et Asie centrale													
97	32	1 488	30	719	1	161	4	608	(2)	(320)	1 011	380	3 311
98	33	1 647	33	1 647	—	—	2	—	—	—	1 606	259	4 001
Moyen-Orient et Afrique du Nord													
97	15	1 262	14	983	1	130	2	149	(1)	(52)	536	135	4 801
98	13	1 469	13	775	1	510	2	184	(1)	(184)	285	155	2 854
Total													
97	122	7 675	115	5 637	5	611	10	1 427	(3)	(372)	6 650	1 742	29 802
98	123	9 717	123	7 626	3	861	9	1 230	(1)	(184)	3 878	4 095	39 109

— Néant.

NOTE : Si l'on fait la somme du nombre d'opérations indiqué pour chaque source, le résultat dépasse le nombre total de projets cofinancés car certains projets reçoivent des cofinancements de plusieurs origines. Les cofinancements sont rattachés à l'exercice durant lequel le projet a été présenté aux Administrateurs.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Ces montants comprennent les cofinancements sous forme de prêts non liés de la Banque export-import du Japon.

d'un programme de services consultatifs financiers pour aider les pays à réagir à la crise financière en Asie de l'Est (*encadré 4-3*), un programme d'action pour faciliter la participation du secteur privé aux activités d'infrastructure, une aide financière pour contribuer à l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et un programme d'aide au renforcement des capacités en Afrique.

Le Programme des fonds fiduciaires pour services de consultants (CTF) a continué à financer des activités conformes à l'ordre du jour stratégique de la Banque dans des domaines qui intéressent particulièrement la communauté du

développement, comme l'environnement, la parité entre hommes et femmes, la conduite des affaires publiques et la participation. Le programme CTF, dont les décaissements sont passés à 74,3 millions de dollars pour l'exercice 98, aide la Banque à élargir le vivier des experts auxquels elle peut faire appel pour soutenir ses activités opérationnelles, notamment ses études économiques et sectorielles ; ses études de politique générale ; l'évaluation préalable, la supervision et l'évaluation rétrospective des projets ; et la fourniture de services de conseil aux pays clients.

La mise en oeuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) a sensiblement

progressé au cours de l'exercice 98 (*tableau 2 de la Vue d'ensemble et encadré 5-1*). Le Fonds fiduciaire PPTE a reçu des promesses d'aide signées de la part de dix donateurs bilatéraux (au total 134 millions de dollars) et de deux donateurs multilatéraux : la Banque africaine de développement et le Fonds nordique de développement (au total, 14 millions de dollars). Les contributions en numéraire représentent 72 millions de dollars pour les donateurs bilatéraux (dont 48 millions de dollars durant l'exercice 98) et 1 million de dollars pour le Fonds nordique de développement. En outre, la composante Banque mondiale du Fonds fiduciaire PPTE — qui doit servir à financer l'allègement de créances de l'IDA — a reçu 250 millions de dollars de la BIRD au cours de l'exercice 98, ce qui porte le total des contributions de la Banque à 750 millions de dollars.

Gestion des cofinancements et des fonds fiduciaires. Durant l'exercice 98, pour revitaliser les programmes de cofinancement et de fonds fiduciaires, la Banque a créé un Département des fonds fiduciaires et du cofinancement (TFC), rattaché à la vice-présidence Mobilisation des ressources et cofinancement (RMC). Le département TFC mène diverses activités pour renforcer la coopération avec les cofinanciers. Durant l'exercice 98, des accords-cadres de cofinancement ont été définitivement mis au point avec la Belgique et la Suède. La Banque a aussi créé un Fonds fiduciaire de partenariat régional

et mondial Pays-Bas-Banque mondiale qui servira de structure d'accueil pour la plupart des activités de partenariat entre ce pays et la Banque. Le département TFC a organisé 19 consultations avec les donateurs sur un vaste ensemble de sujets, dont la réaction de la Banque à la crise est-asiatique, la mise en oeuvre du Pacte stratégique, l'ordre du jour de la lutte contre la pauvreté et la recherche de nouvelles possibilités de partenariat. Il a tenu les donateurs informés des besoins de cofinancement par la diffusion de la revue semestrielle intitulée « Cofinancing Opportunities with the World Bank » et d'une publication nouvelle sur les possibilités de partenariat financier. Cette dernière, intitulée « Mobilizing Resources for Development », décrit les programmes généraux pour lesquels la Banque souhaite mobiliser des ressources externes.

La Banque a continué à renforcer la surveillance de la gestion des fonds fiduciaires en intégrant les activités des fonds fiduciaires à ses processus ordinaires de planification et de budgétisation et en renforçant la responsabilisation et le contrôle financier. Elle a également lancé un programme pour suivre et évaluer les activités des fonds fiduciaires et cherché à mettre à profit de nouvelles possibilités de partenariat avec des organismes bilatéraux et des groupements du secteur privé, dont des fondations, des organisations non gouvernementales et des entreprises.

ENCADRÉ 4-3 LA RÉACTION À LA CRISE FINANCIÈRE EST-ASIATIQUE

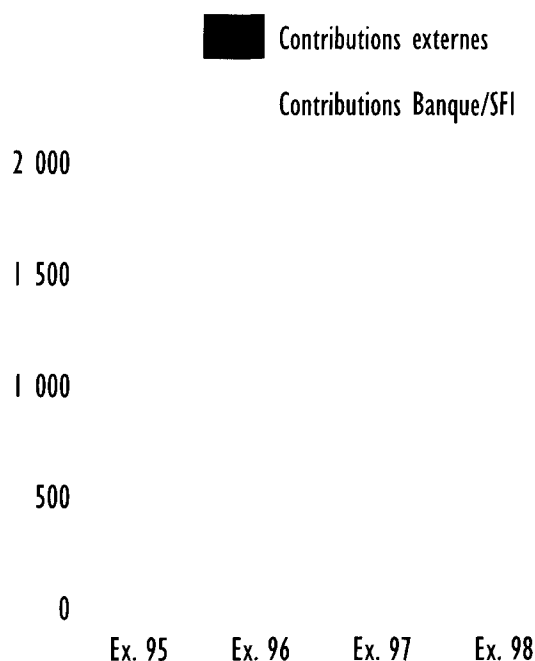
Durant l'exercice 98, la Banque et les donateurs ont allié leurs ressources pour mieux répondre à la demande de services consultatifs engendrée par les graves retombées économiques et sociales de la crise financière en Asie. Deux grandes initiatives ont vu le jour au cours de l'année.

- *Le gouvernement japonais a fourni 4,7 millions de dollars et s'est engagé à verser 6,9 millions de dollars supplémentaires) à travers le Fonds PHRD pour financer le Programme de services de conseil pour le secteur financier (FSAP) mis en place par la Banque face aux crises financières d'Asie. L'assistance technique fournie aux pays les aidera à*

remédier aux problèmes critiques de la gestion du secteur financier et de la réforme bancaire.

- *La Banque a aussi accepté d'administrer le Fonds fiduciaire ASEM-EU destiné à faire face à la crise financière asiatique. Le Royaume-Uni, la France, la Commission européenne et plusieurs autres donateurs se sont déjà engagés à apporter plus de 35 millions de dollars à ce fonds, qui devrait aussi recevoir des contributions d'autres donateurs européens et asiatiques, pour le financement de services d'assistance technique dans les domaines financiers et sociaux. Au départ, sept pays d'Asie bénéficieront de son aide.*

FIGURE 4-4
Fonds fiduciaires :
contributions, ex. 95–98
(USD millions)



Assistance technique

L'expérience montrant que les résultats des prêts d'assistance technique sont relativement peu satisfaisants, la Banque a entrepris une étude approfondie des 190 opérations achevées et évaluées depuis 1986 et de 150 opérations en cours. Les conclusions de cet examen ont servi de base à la construction d'un modèle prédictif des chances de succès de cette catégorie de projets. Les perspectives sont encourageantes : selon l'étude, le taux de réussite devrait bientôt augmenter car les pays bénéficiaires des prêts en cours sont ceux dont les politiques économiques sont en voie d'amélioration, outre que la Banque fait preuve d'une plus grande sélectivité dans l'usage de cet instrument depuis quelques années.

La Banque a longtemps utilisé les prêts d'assistance technique comme un instrument polyvalent, les mettant au service de toute une gamme de programmes de développement. Elle a souvent misé sur ce type de prêt pour

promouvoir la réalisation d'objectifs difficiles — par exemple, les premières opérations destinées à de nouveaux emprunteurs ou des projets visant des domaines d'action ne bénéficiant pas toujours d'une attention prioritaire —, de sorte que les opérations d'assistance technique figurent de longue date parmi les instruments de prêt risquant le plus d'aboutir à des résultats décevants. Cependant, contrairement à ce que l'on pourrait conclure de ces considérations générales — à savoir que ce type d'opérations abaisse la qualité du portefeuille —, les prêts d'assistance technique ne sont en fait pas très différents des autres instruments de prêt de la Banque. Si l'on prend en compte la situation des pays auxquels ils sont destinés, leur performance est similaire à celle des autres catégories d'opérations. L'étude montre qu'intrinsèquement, ils ne sont ni plus exigeants, ni plus complexes, ni plus risqués que tout autre type de projet. Leur performance peut être fortement influencée par certains facteurs, sur lesquels la Banque et/ou les emprunteurs ont pris, comme la nécessité de faire preuve de sélectivité en tenant compte du degré d'engagement de l'emprunteur et aussi la rapidité avec laquelle le projet est mis en place ; ces facteurs font actuellement l'objet de recherches.

Les prêts d'assistance technique sont et resteront un outil important. C'est pourquoi la direction de la Banque leur a porté une attention accrue durant l'exercice 98. De sorte que les projets financés par ce type de prêts soient traités de manière homogène par des spécialistes, et de manière à promouvoir le partage et la diffusion des pratiques optimales en matière d'assistance et de coopération techniques, la responsabilité de ces activités est actuellement transférée aux services de la Banque chargés des opérations visant la gestion du secteur public.

Fonds de développement institutionnel

L'exercice 98 a été le sixième au cours duquel il a été possible de faire appel à des dons du Fonds de développement institutionnel (FDI) pour financer des projets exclusivement ciblés sur le renforcement des institutions, principalement dans les pays les plus pauvres. Les dons du FDI vont généralement à de petites opérations

(pas plus de 500 000 dollars) dans des pays qui ont absolument besoin de consolider leur cadre institutionnel pour être à même d'assurer une bonne gouvernance et gestion macroéconomique, et pour lesquels ni la Banque ni aucun autre donateur ne prévoit de financer dans l'immediat les améliorations nécessaires.

L'examen dont les dons du FDI ont fait l'objet en mai 1997 a montré que cette aide avait effectivement contribué au renforcement des capacités locales. Les résultats ont été jugés satisfaisants ou plus que satisfaisants dans 90 % des cas. En outre, le FDI a permis de promouvoir et d'expérimenter des approches novatrices du renforcement des institutions. En 1997, les dons du FDI ont notamment financé les activités suivantes :

- aux Comores, un programme de formation en cours d'emploi pour dix responsables de l'organisme de privatisation, ce qui a facilité le retrait de l'État du capital de quatre entreprises de service public (gaz, service postal, télécommunications et transport aérien) ;
- en Éthiopie, un projet visant à analyser les obstacles à une participation accrue des femmes à l'activité économique et à planifier et à mettre en oeuvre des actions de développement de nature à donner aux femmes plus de possibilités d'exercer des activités génératrices de revenus ;
- en Ouganda, l'installation d'une station de réception pour l'Université virtuelle africaine, projet qui vise l'établissement d'un réseau entre les institutions d'enseignement supérieur de toute l'Afrique ;
- au Mali, un programme d'appui à la passation des marchés (accès à un système de messagerie électronique et à l'Internet, par exemple) à la suite de l'adoption d'un nouveau code des marchés publics et à l'amélioration des procédures ;
- en Chine et en Russie, la mise en place de marchés de gros concurrentiels dans le secteur de l'énergie ;
- en Indonésie, un projet visant à renforcer la gestion du financement extérieur du développement et à remédier à la baisse de la qualité de l'analyse économique ;
- en République dominicaine, un projet à l'appui de la création d'un bureau d'information

économique pour faire connaître les politiques d'ouverture au marché que les autorités venaient d'adopter.

Accès à l'information de la Banque mondiale

La Banque a ouvert en novembre 1997, dans ses locaux de Washington, un « InfoShop » qui regroupe l'ancien Centre public d'information et l'ancienne Librairie de la Banque mondiale. L'objectif était de rassembler en un seul lieu l'information disponible sur les activités de l'institution afin que le public y ait plus facilement accès. La Banque diffuse aussi des informations à partir de ses centres d'information de Londres, de Paris et de Tokyo et de certaines de ses missions résidentes. Plus de 5 000 documents de la Banque mondiale sont à la disposition du public.

L'InfoShop offre une plus large gamme de services : les visiteurs peuvent y acheter les ouvrages et les documents opérationnels publiés par la Banque mondiale, se renseigner sur la marche à suivre pour obtenir des informations de la Banque, consulter un vaste centre de documentation et de référence, et assister à des démonstrations des possibilités offertes par

FIGURE 4-5
Fonds fiduciaires :
contributions et décaissements, ex. 95-98
(USD millions)

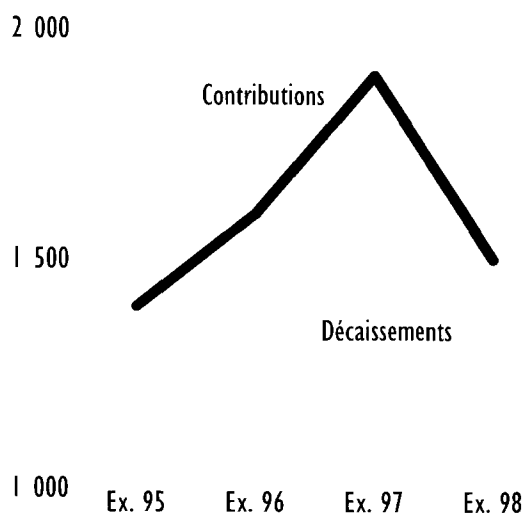


TABLEAU 4-6. DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE FONDS FIDUCIAIRES, EX. 97-98^a

(USD millions)

	Ex. 97	Ex. 98
Programmes spéciaux financés par plusieurs bailleurs de fonds		
Fonds fiduciaire PPTE	0,0	0,0
Fonds pour l'environnement mondial (hors cofinancements sur fonds fiduciaires)	178,0	184,4
Cisjordanie et Gaza	116,6	75,0
Protocole de Montréal/Fonds fiduciaire ozone	54,7	60,7
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)	51,5	44,2
Lutte contre l'onchocercose (OCP)	10,5	33,4
Forêts ombrophiles brésiliennes	14,9	16,1
Autres programmes de fonds fiduciaires		
Fonds pour l'élaboration de politiques et la valorisation des ressources humaines (PHRD) ^b	165,5	147,9
Programme pour services de consultants (CTFP) ^c	68,1	74,3
Fonds de développement institutionnel (FDI)	18,4	20,2
Autres fonds fiduciaires^d	626,4	479,3
Total	1 304,6	1 135,5

a. Les chiffres indiqués ne tiennent pas compte des obligations de service envers l'IDA prises en charge par le Fonds PPTE. À ce stade, les montants réservés à cet effet sont de 47 millions de dollars pour la Bolivie et de 52 millions de dollars pour l'Ouganda, et devraient être décaissés au cours des trois à cinq prochains exercices.

b. Les chiffres indiqués excluent la part du Fonds PHRD affectée au Fonds fiduciaire japonais pour services de consultants (Ex. 97 : 4,3 millions de dollars ; Ex. 98 : 0,2 million de dollars).

c. Les chiffres indiqués comprennent les décaissements du Fonds fiduciaire japonais pour services de consultants.

d. Cette catégorie comprend les programmes de moindre envergure, ainsi que les fonds fiduciaires à objectif déterminé (réduction de la dette, cofinancement, assistance technique et autres services de conseil).

l'électronique et les techniques vidéo. La Banque y propose également des ouvrages d'autres origines sur les questions liées au développement et des publications de ses partenaires comme le FMI et les Nations Unies.

Au cours de l'exercice 98, l'InfoShop a continué d'améliorer et de développer ses activités en prolongeant ses heures d'ouverture en réponse à la demande du public et en offrant un service d'information téléphonique sur les publications de la Banque, les projets qu'elle finance et tout autre sujet concernant l'institution. Le site Web de l'InfoShop a été aménagé et réorganisé pour le rendre plus convivial⁸, et les possibilités d'accès électronique à l'information (Internet et CD-ROM) ont été développées.

Au cours de l'exercice 98, l'InfoShop a répondu à plus de 15 500 demandes de renseignements opérationnels, soit 17 % de plus que durant l'exercice 97. Cette augmentation est attribuée à la fusion du Centre public d'information et de la Librairie et aux efforts entrepris pour faire connaître plus largement les nouveaux services d'information. Les principaux utilisateurs ont été, cette année encore, les milieux d'affaires (61 % contre 79 % durant l'exercice 97), suivis des organismes publics (12 % contre 7 % durant l'exercice 97), les universitaires (6 %) et les ONG (3 %).

Budget administratif et planification

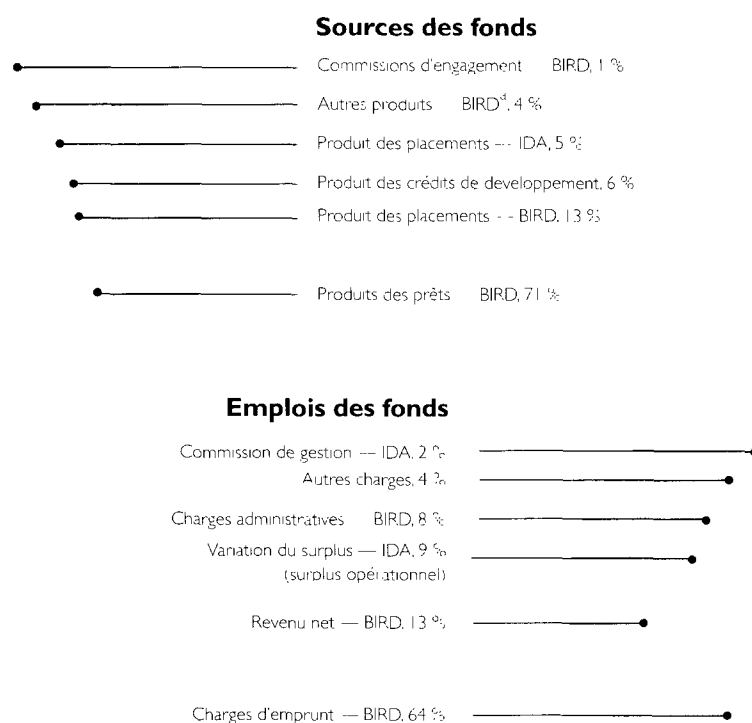
Les Administrateurs avaient approuvé un budget administratif total de 1 423,9 millions de

dollars (*annexe 5*) à l'appui du programme de travail de la Banque pour l'exercice 98 et des initiatives relevant du Pacte stratégique⁹. En valeur réelle, ce total était inférieur de 0,1 % à celui de l'exercice 97. Le budget administratif net, compte tenu des remboursements et commissions versés en contrepartie des programmes non financés par le budget ordinaire, s'est chiffré à 1 173 millions de dollars, soit 0,4 % de moins que pour l'exercice précédent. Cette diminution tient, d'une part, à l'effet net de la réduction des cotisations de la Banque au régime des pensions du personnel et, d'autre part, à l'imputation du coût de la gestion de ce régime et du régime des prestations concernant le personnel retraité au budget de ces régimes et non plus au budget administratif. (*La figure 4-6*

donne une vue d'ensemble des recettes et des dépenses de la BIRD et de l'IDA.)

Le budget de l'exercice 98 avait été structuré sur la base de l'objectif fondamental du Pacte stratégique : faire en sorte qu'en l'an 2000, la Banque soit la plus efficace au monde parmi les institutions de développement au service de la réduction de la pauvreté. Il s'agissait, à cette fin, de redéployer les ressources de l'institution au profit des services de première ligne (comme les équipes-pays et les réseaux), de mettre de nouveaux produits à la disposition des clients, de faire du savoir un élément important de l'efficacité du développement, et de décentraliser les services de la Banque pour les rapprocher de leurs clients. Le budget de l'exercice 98 était centré sur la mise en oeuvre du programme de

FIGURE 4-6 Recettes et dépenses de la BIRD et de l'IDA, ex. 98



a. Cette catégorie comprend un ajustement net de 399 millions de dollars au titre des prestations d'assurance maladie et d'assurance vie et des avantages complémentaires de retraite.

renovation de l'institution qui s'articule autour des quatre priorités suivantes :

- redynamiser les activités opérationnelles ;
- recentrer l'ordre du jour du développement ;
- réorganiser la base de connaissances de la Banque ; et
- réagencer les capacités institutionnelles.

Le budget de l'exercice 98 marquait aussi un progrès vers la présentation d'un budget intégré, donnant une image plus globale des dépenses et des recettes. Le document de présentation du budget attachait une importance particulière à l'évaluation de la performance et à un suivi rigoureux de l'avancement de l'ordre du jour de politique générale et des programmes de rénovation.

La crise financière est-asiatique est l'événement externe qui a le plus marqué la mise en oeuvre du Pacte et du programme de travail de l'exercice 98. Le Pacte faisait déjà du renforcement du secteur financier dans les pays clients l'une des grandes priorités stratégiques. Cependant, les événements survenus en Asie de l'Est ont rendu nécessaire un ajustement des programmes de prêt et de conseil de la Banque pour faire face aux implications sociales et financières de la crise. Les Administrateurs ont approuvé un budget extraordinaire plafonné à 25 millions de dollars par exercice (pour une période initiale de deux ans) afin d'aider l'institution à faire face à pareilles situations d'urgence. Le montant fourni durant l'exercice 98 a été de 12,5 millions de dollars.

En juin 1998, les Administrateurs ont approuvé un budget administratif total de 1 461,5 millions de dollars pour le programme de travail de l'exercice 99, deuxième année de la mise en oeuvre du Pacte stratégique.

Le *Groupe de recherche de solutions informatiques (ISG)*. Ce groupe est chargé de proposer un programme global et économique pour permettre à l'institution de se transformer en « banque du savoir ». Durant l'exercice 98, il a développé ses activités de gestion des connaissances sur trois fronts : promouvoir le partage du savoir au sein de la Banque ; préparer l'infrastructure nécessaire au partage du savoir à l'échelle mondiale ; et mettre en place le

plateau informatique nécessaire à la gestion des connaissances et à la modernisation des méthodes de travail.

Partage du savoir. La collaboration au sein des services de la Banque a été renforcée par la mise en place d'une structure intégrée, basée sur la formation de groupes professionnels pour organiser systématiquement le partage quotidien des connaissances entre les diverses unités organisationnelles. Pour généraliser les nouveaux systèmes de gestion du savoir et méthodes de travail, la Banque a étendu son réseau mondial de communications, vidéotransmission comprise, à 59 missions résidentes et fait appel à des technologies modernes d'un bon rapport coût-efficacité pour l'équipement informatique de son personnel. L'organisation du partage des connaissances avec les partenaires et les clients progresse également : des liens ont été noués avec les banques régionales de développement, les institutions des Nations Unies, les organismes bilatéraux et les fondations privées ; et des relations de travail s'établissent avec d'autres entités, les universités notamment. En outre, ses services de conseil répondent aux demandes reçues de l'extérieur, et la Banque met une part accrue des connaissances qu'elle a accumulées sur les questions de développement à la disposition de ses clients à travers l'Internet.

La plate-forme informatique. Une solide plate-forme informatique est mise en place pour servir de support à la gestion des connaissances. Le système de gestion des connaissances en ligne inclut divers instruments qui facilitent le travail des responsables des projets et des pays. Le programme de renouvellement des systèmes informatiques prévoit la mise en place de banques de données telles qu'il soit possible de cataloguer, de stocker et de retrouver facilement l'information. La plupart des documents établis par la Banque ces dernières années sont désormais disponibles sous forme électronique. L'uniformisation de l'architecture technologique contribue déjà à la mise à jour des systèmes de gestion qui reflètent désormais les pratiques optimales, grâce à l'introduction d'un progiciel commercial ultramoderne. La Banque a achevé les préparatifs qui permettront de remplacer et d'intégrer plus de 60 systèmes et de 100 bases de données

d'ici au mois de juin 1999, à temps pour relever le défi de l'an 2000.

Le *Département des services généraux (GSD)* a défini et exécuté son programme de travail de manière à contribuer à la réalisation des objectifs d'efficacité et d'économie fixés par le Pacte stratégique pour l'ensemble de l'institution. Dans le cadre de l'Étude coût-efficacité, il a rendu possible une économie de 19 millions de dollars par an en résiliant des baux de location dans huit immeubles au cours de l'exercice 98. Il a également entrepris un programme de rationalisation des locaux, qui devrait permettre de réduire de 20 % la superficie globale des bureaux occupés par les services du siège et d'économiser 19 millions de dollars supplémentaires sur les dépenses annuelles de location d'ici à l'exercice 02. La première étape (projet pilote dans la vice-présidence Asie du Sud) est terminée ; le mode d'utilisation de l'espace expérimenté dans le cadre de ce projet vise à favoriser le travail d'équipe et le partage des connaissances, en estompant les différences hiérarchiques.

Des mesures de simplification des procédures et de réduction des coûts ont en outre permis au département GSD d'abaisser le coût de ses services de 1,8 million de dollars. Un nouveau programme de recyclage a accru de 57 % le tonnage de déchets recyclés tout en abaissant de 10 % les dépenses correspondantes ; et la consommation d'électricité de l'un des bâtiments du siège a été réduite de 10 %. Le choix des tarifs aériens les plus bas, la négociation des tarifs hôteliers et l'utilisation de billets d'avion gratuits continuent d'être à l'origine d'importantes économies sur les frais de déplacement (8 millions de dollars durant l'exercice 98).

Ressources humaines. Dans le cadre du Pacte stratégique, la Banque s'est engagée à mener à bien plusieurs grandes initiatives de rénovation, dont une révision majeure de sa politique des ressources humaines. Le personnel, la direction et les actionnaires ont tous été associés à la préparation de cette réforme, et le Conseil des Administrateurs a approuvé le 2 avril 1998 les propositions issues de ce processus participatif (parmi lesquelles une réforme du régime des pensions). Les mesures retenues sont fondées sur les principes suivants : attirer et conserver

un personnel d'excellente qualité ; assurer l'unité et la diversité du personnel ; lier la rémunération aux résultats ; donner au personnel des possibilités de progression professionnelle ; encourager l'enrichissement permanent des connaissances, la responsabilisation et le travail en équipe ; traiter équitablement tous les membres du personnel. Les principaux éléments de la nouvelle politique sont les suivants :

- *Politique de l'emploi.* Le Groupe de la Banque choisira et évaluera les membres de son personnel sur la base d'un même ensemble de normes, de valeurs et de critères professionnels. Les nouveaux contrats d'engagement assureront un juste équilibre entre la stabilité du personnel et la nécessité de pouvoir adapter le programme de travail à l'évolution des besoins. Un plan de transition permettra de gérer l'élimination progressive du groupe des agents « non permanents » (consultants et personnel temporaire employés à long terme). La taille de ce groupe était devenue inacceptable tant du point de vue du principe de « l'unité du personnel » que par rapport à la nécessité d'assurer la continuité des relations avec les clients et le partage des connaissances dans tout le Groupe de la Banque.

- *Rémunération et prestations.* Les mesures prises dans ce domaine visent à aligner la rémunération et les prestations versées au personnel du siège et à celui des bureaux extérieurs. Tous les membres du personnel auront droit à un ensemble commun de prestations. Le personnel recruté pour plus d'un an peut désormais adhérer à un régime de pension plus transférable et plus souple. Pour encourager plus de mobilité parmi ses adhérents, le régime antérieur a été modifié de sorte que ceux-ci puissent faire valoir leurs droits à retraite dès l'âge de 50 ans.

- *Compétences et diversité.* L'application systématique d'un programme à long terme permettra au Groupe de la Banque de recruter de manière à promouvoir à la fois la diversité et l'excellence professionnelle parmi les membres de son personnel.

- *Perfectionnement professionnel.* Parmi les innovations figure l'adoption d'une approche intégrée pour la sélection des cadres et le développement des compétences professionnelles. Les

Réseaux ont établi des programmes de formation professionnelle, et des mesures ont été prises pour offrir des possibilités de formation et de perfectionnement aux agents des bureaux extérieurs et au personnel administratif.

Centre de formation continue et de perfectionnement des cadres (LLC). Plus de 9 000 membres du personnel d'appui ou de direction ont assisté à plus de 600 modules de perfectionnement/formation et 240 cadres actuels ou potentiels ont suivi le Programme de perfectionnement des cadres. Plus de 3 300 membres du personnel et spécialistes extérieurs ont participé aux 15 « semaines sectorielles » organisées par les nouveaux Réseaux professionnels. La Banque a détaché 39 agents auprès d'autres institutions pour leur donner la possibilité de se perfectionner dans un domaine particulier. Dans le cadre du programme présidentiel de personnalités invitées, d'éminents spécialistes et chercheurs sont venus à la Banque. Le Centre de formation continue et de perfectionnement des cadres a continué à collaborer avec l'Institut du FMI à l'organisation de cours destinés au personnel de la Banque et du FMI ; avec l'IDE, il a aussi mis en place 22 programmes qui ont donné à des membres du personnel de la Banque et à des participants venus des pays clients la possibilité d'étudier des questions comme la gestion des flux de capitaux, les transports en milieu rural, et la gestion macroéconomique avancée.

Le Département des services de santé (HDS) a continué à fournir des services de soins et de médecine du travail au personnel du Groupe de la Banque et du FMI. Conformément à sa stratégie de renforcement des services, il a créé un centre de soins d'urgence pour recevoir sans rendez-vous les membres du personnel qui ont besoin de consulter un médecin le jour même. Les recherches menées sur l'interaction entre travail et santé ont conduit à la publication d'un rapport sur la santé du personnel du FMI au premier trimestre de l'exercice 98. Ce rapport a suscité la mise en place de plusieurs programmes portant notamment sur la gestion du stress, l'évaluation des postes de travail et la santé cardio-vasculaire. Des activités de promotion de la santé ciblées sur un auditoire particulier ou sur des groupes à haut risque

ont eu lieu durant le premier semestre de l'exercice 98.

Effectifs et recrutement. À la clôture de l'exercice 98, la Banque employait 9 262 personnes. Ce nombre englobe tous les agents du siège et des bureaux extérieurs, quel que soit leur niveau et qu'ils soient titulaires de contrats à durée déterminée ou indéterminée, consultants à long terme ou employés temporaires à long terme. La proportion de femmes est de 51 % et celle des nationaux de pays en développement de 53 %. Dix-neuf pour cent du personnel du Groupe de la Banque travaillent dans les bureaux extérieurs, soit 1 779 personnes parmi lesquelles on compte 47 % de femmes et 92 % de nationaux de pays en développement. Durant l'exercice 98, 297 personnes ont été engagées au siège sur la base de contrats à durée déterminée ou indéterminée (soit une hausse marquée par rapport à l'exercice 97), dont 35 % de femmes et 37 % de nationaux de pays en développement. Le recrutement devrait rester élevé durant le prochain exercice, conformément aux objectifs du programme de rénovation de la Banque.

Le programme Jeunes cadres a été élargi durant l'exercice 98 pour aider la Banque à s'assurer les compétences nécessaires à son programme de rénovation. Cinquante-deux candidats, ayant récemment achevé une formation de pointe dans leurs disciplines respectives, ont été recrutés à partir de 29 pays. Leurs domaines de compétence vont de l'économie et des finances, de la santé publique, de l'éducation, de la gestion des ressources naturelles, de l'infrastructure et du développement du secteur privé à l'anthropologie et à la sociologie, mais comprennent aussi des spécialités adaptées aux besoins nouveaux de l'institution, comme l'aide aux pays sortant d'un conflit ou la gestion des affaires publiques.

1. Reconstruction post-conflit ; finances ; santé, nutrition et population ; et réinstallation.

2. Evans, Alison et William G. Battaile, Jr. 1998. *Examen annuel de l'activité du développement, 1997*. Banque mondiale, Washington.

3. Dans le cadre de l'Initiative PPTE, on appelle « période intérimaire » la période de trois ans entre le « point de

décision », date à laquelle un pays, après analyse de son endettement, est déclaré admissible à l'aide prévue par l'Initiative et le « point d'achèvement », date à laquelle le pays a ramené son endettement à un niveau tolérable en obtenant des rééchelonnements et des allègements de l'encours de sa dette de la part de ses créanciers multilatéraux et bilatéraux. Durant cette période intérimaire, le pays applique un vaste programme d'ajustement et de réforme en partenariat avec la Banque et le FMI, ce programme impliquant notamment une bonne gestion macroéconomique, l'amélioration de la qualité des dépenses publiques, le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de l'efficacité des services sociaux.

4. L'annexe 6 donne la liste des pays admis à emprunter à la BIRD et à l'IDA.

5. Les chiffres relatifs aux cofinancements reflètent les montants prévus à la date de l'approbation de chaque opération par la Banque. À ce stade, il s'agit généralement d'engagements fermes pour les cofinancements d'origine publique, mais seulement d'estimations pour les crédits à l'exportation et les cofinancements privés, dont le montant ne sera confirmé qu'au cours de l'exécution du projet.

6. La catégorie des cofinancements privés englobe les prêts parallèles, les apports d'ONG, les dons de fondations et les garanties.

7. Pour obtenir les publications « Cofinancing Opportunities with the World Bank » et « Mobilizing Resources for Development », s'adresser à la vice-présidence Mobilisation des ressources et cofinancement (RMC).

8. <http://www.worldbank.org/html/pic/PIC.html>

9. Ce total ne comprend pas les 12,5 millions de dollars approuvés ultérieurement par les Administrateurs pour faire face à la crise est-asiatique.

Principales données financières de la BIRD

Les principaux éléments des résultats financiers de l'exercice clos le 30 juin 1998 sont les suivants :

- revenu net : 1 243 millions de dollars ;
- nouveaux engagements de prêt en faveur d'États membres : 21 086 millions de dollars ;
- montants décaissés au titre des prêts accordés aux États membres : 19 232 millions de dollars ;
- encours des emprunts à la clôture de l'exercice 98 : 105 577 millions de dollars, après swaps, avec une échéance moyenne de cinq ans ;
- coût moyen de toutes ressources empruntées, après swaps : 6,10 % ;
- nouvelle politique spécifiant la taille minimale du portefeuille d'actifs liquides, approuvée par les Administrateurs en avril 1997, mise en œuvre à partir du début de l'exercice 98 ; à la clôture de l'exercice 98, les actifs liquides de la BIRD représentaient 24 648 millions de dollars et la rentabilité financière du portefeuille de placements s'établissait à 5,62 % ;
- ratio des réserves aux prêts : 14,06 % ;
- forte demande de prêts en devise unique : le volume des prêts en devise unique basés sur le LIBOR s'est élevé à 15 434 millions de dollars et celui des prêts en devise unique à taux fixe, à 4 626 millions de dollars ;

- taux des prêts en devise unique : de 5,76 % à 6,09 % pour le dollar des États-Unis, de 3,34 % à 4,03 % pour le deutsche mark et de 3,60 % à 4,01 % pour le franc français pour les prêts basés sur le LIBOR et pour les prêts à taux fixe ;

- conversion de 14 703 millions de dollars de montants non décaissés sur des prêts en pool de devises aux conditions applicables aux prêts en devise unique, et de 29 408 millions de dollars de montants décaissés et non décaissés sur des prêts en pool de devises aux conditions applicables aux prêts en pool de devises à devise désignée dans le cadre du programme du choix de devises applicable aux prêts en pool de devises pour lesquels l'invitation à négocier a été lancée avant le 1^{er} septembre 1996 ;

- provisions pour pertes sur prêts maintenues à 3 % de la somme de l'encours total des prêts et de la valeur actuelle des garanties appelables. À la clôture de l'exercice, les prêts accordés à huit pays avaient été déclarés improductifs et l'encours total du principal de ces prêts s'élevait à 2 044 millions de dollars, soit 2 % de l'encours global du portefeuille de prêts de la BIRD ;

- maintien de l'abattement de 25 points de base sur le taux d'intérêt semestriel pour tous les emprunteurs ayant honoré toutes leurs obligations de service dans les 30 jours de l'échéance ;

- maintien de l'abattement sur la commission d'engage-

ment prélevée par la BIRD sur le solde non décaissé de ses prêts, le taux de cette commission étant aussi ramené de 75 à 25 points de base.

Lors de l'Assemblée annuelle de septembre 1997, le Conseil des Gouverneurs a décidé de répartir comme suit le revenu net de l'exercice 97 :

- versement de 500 millions de dollars à la réserve générale afin de maintenir le ratio des réserves aux prêts au niveau visé ;

- affectation de 112 millions de dollars à un compte de réserve pour les pensions ; ce montant correspond à la différence entre le financement effectif du régime des pensions du personnel et les charges comptables de l'exercice 97 ;

- transfert immédiat à l'IDA, à titre de don, d'une somme en DTS d'une contre-valeur de 304 millions de dollars au 30 juin 1997 ;

- versement de 250 millions de dollars au Fonds fiduciaire PPTTE à l'appui de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés ;

- affectation de 119 millions de dollars au compte de surplus.

Le Conseil des Gouverneurs a approuvé une augmentation sélective du capital portant sur 23 246 parts, ce qui représente environ 2 636 millions de dollars de capital callable et 168 millions de dollars de capital versé. Il a également autorisé le prélèvement de 150 millions de dollars sur le compte de surplus pour effectuer un transfert à titre de don

au profit de l'AMGI, afin de la recapitaliser et de renforcer son assise financière.

Des informations complémentaires sur les politiques financières et les résultats des opérations de la BIRD sont données dans la section intitulée « Rapport de gestion de la direction », qui précède les états financiers.

Finances de l'IDA

Pouvoir d'engagement de l'IDA. Les ressources de l'IDA proviennent, d'une part, des contributions des donateurs et, d'autre part, de l'ensemble formé par les fonds RPTA¹. Tous les trois ans, les donateurs sont appelés à « reconstituer » les ressources de l'Association, dont la dotation est

déterminée aux termes d'un accord conclu entre ces donateurs. L'exercice 98 était la deuxième année de la Onzième reconstitution (IDA-11), qui doit fournir à l'Association les fonds nécessaires au financement des crédits engagés pendant la période allant du 1^{er} juillet 1996 au 30 juin 1999.

Il est prévu qu'au total, le pouvoir d'engagement de l'Association sera de 14,1 milliards de DTS pour la période d'IDA-11. Ce montant comprend la dotation du Fonds intérimaire administré par l'IDA (*encadré 5-1*) mis en place par tous les donateurs de l'Association, sauf les États-Unis, pour lui permettre de financer ses opérations jusqu'à ce que les États-Unis s'acquittent

ENCADRÉ 5-1. MISE EN OEUVRE DU FONDS INTÉRIMAIRE

La création d'un Fonds intérimaire doté de 2,2 milliards de DTS faisait partie des arrangements financiers proposés en mars 1996 par les Délégués à l'IDA pour la période de la Onzième reconstitution des ressources (exercices 97-99). L'objectif était de faire en sorte que l'Association dispose de ressources suffisantes pour financer ses opérations de crédit pendant les exercices 97 à 99 malgré l'incapacité de l'un des principaux donateurs (les États-Unis) de contribuer à IDA-11 avant l'exercice 98, devant d'abord honorer ses engagements au titre d'IDA-10. Seuls les pays qui ont contribué au Fonds intérimaire et ceux qui sont admis à emprunter à la BIRD et à l'IDA peuvent prendre part aux décisions concernant les crédits financés par le Fonds et prétendre à l'attribution des marchés afférents à ces crédits.

Le Fonds intérimaire est entré en vigueur en novembre 1996 et les premiers projets financés sur ses ressources ont été approuvés en décembre 1996. Au 30 juin 1998, les dotations versées s'élevaient au total à 2 042 millions de DTS et il restait à recevoir les paiements (8 millions de DTS) promis par deux donateurs. Compte tenu des contributions promises, les ressources du Fonds intérimaire totaliseront 2 050 millions de DTS.

En février 1997, les donateurs du Fonds intérimaire ont conclu un accord sur le fonctionnement du Fonds, qui a ultérieurement été confirmé par les Administrateurs de l'IDA. Cet accord disposait que les montants non engagés à la clôture de l'exercice 97, à concurrence de 700 millions de DTS, resteraient non

affectés. Il spécifiait en outre que le mode d'utilisation de ces fonds (c'est-à-dire avec ou sans restrictions concernant l'attribution des marchés) serait déterminé d'ici au 31 décembre 1997.

Les États-Unis ont liquidé leurs arriérés au titre d'IDA-10 en novembre 1997 et versé la première tranche de leurs engagements au titre d'IDA-11 en décembre 1997 ; les donateurs du Fonds intérimaire ont alors proposé de lever les restrictions afférentes à l'attribution des marchés pour les 700 millions de DTS non engagés, et les Administrateurs de l'IDA ont approuvé cette proposition. Les crédits financés sur ces 700 millions de DTS sont traités conformément aux procédures du Fonds intérimaire pour ce qui est de la prise de décisions, mais les restrictions touchant l'attribution des marchés ne leur sont pas applicables.

Au 30 juin 1998, 42 crédits financés sur le Fonds intérimaire, d'un montant global de 1 716 millions de DTS, avaient été approuvés, dont 31 (1 168 millions de DTS) pendant l'exercice 97 et 11 (549 millions de DTS) pendant l'exercice 98. Les opérations approuvées durant l'exercice 98, dont trois (354 millions de DTS) sans restrictions concernant l'attribution des marchés, ont porté le nombre total des crédits de l'IDA à 135, totalisant 5 562 millions de DTS. Les crédits financés sur le Fonds intérimaire au cours de l'exercice 99 devraient comprendre deux crédits (56 millions de DTS) assortis de restrictions et trois crédits (255 millions de DTS) sans restrictions quant à l'attribution des marchés.

de leurs obligations au titre d'IDA-10. Le pouvoir d'engagement pour la période d'IDA-11 comprend : 4,6 milliards de DTS provenant des contributions des donateurs à IDA-11, 2,1 milliards de DTS provenant des dotations au Fonds intérimaire, 1,3 milliard de DTS provenant de la portion non débloquée des contributions à IDA-10 et 6,1 milliards de DTS provenant des fonds RPTA, lesquels financeront pour l'essentiel les engagements anticipés gagés sur les remboursements attendus au titre des crédits antérieurs de l'Association et sur les transferts opérés sur le revenu net de la BIRD.

La Onzième reconstitution des ressources de l'IDA est entrée en vigueur le 12 février 1998, date de réception de l'instrument d'engagement des États-Unis pour IDA-11². Au 30 juin 1998, 35 donateurs avaient notifié leur participation à l'Association³. À la clôture de l'exercice 98, le total des ressources disponibles pour la période d'IDA-11 s'élevait à 9 785 millions de DTS, y compris le Fonds intérimaire. Ce montant comprenait les contributions des donateurs à IDA-11 (2 121 millions de DTS), à IDA-10 (1 307 millions de DTS) et au Fonds intérimaire (2 042 millions de DTS), ainsi que des fonds RPTA (4 315 millions de DTS).

Pendant l'exercice 98, les fonds mis à la disposition de l'Association pour la période d'IDA-11 se sont élevés à 2 804 millions de DTS, dont 2 121 millions de DTS provenant des contributions à IDA-11 ; 159 millions de DTS provenant des dotations au Fonds intérimaire (paiements de l'Espagne, de l'Irlande, de l'Italie et de la Turquie) ; et 524 millions de DTS provenant des contributions à IDA-10. Ce dernier montant comprend : i) 431 millions de DTS provenant du règlement des arriérés dus par les États-Unis (170 millions de dollars de DTS) et par l'Italie (261 millions de DTS) au titre d'IDA-10 ; et ii) 93 millions de DTS provenant de la part de sa contribution que l'Allemagne n'a libérée qu'après liquidation des arriérés des États-Unis. Pendant l'exercice 98, le pouvoir d'engagement de l'IDA a également été augmenté de 2 038 millions de DTS par l'apport de fonds RPTA, dont 218 millions de DTS provenant du transfert prélevé sur le revenu net de la BIRD pour l'exercice 97 et 1 820 millions de DTS

provenant du remboursement de crédits antérieurs et d'autres sources de revenu. Ce dernier montant comprend 1 750 millions de DTS destinés à des crédits normaux et 70 millions de DTS destinés à des crédits supplémentaires à l'appui de pays exclusivement IDA qui ont des prêts BIRD en cours.

Des contributions additionnelles totalisant environ 250 millions de dollars sont attendues du Brésil, du Danemark, de l'Espagne, de la République de Corée et de la Turquie. On s'attend en outre à ce que ces pays maintiennent leurs contributions à un niveau plus élevé pour IDA-12 et les reconstitutions ultérieures.

Sur la base des ressources disponibles pour l'exercice 98, l'Association a engagé 5 562 millions de DTS, dont 549 millions de DTS financés sur le Fonds intérimaire et 5 013 millions de DTS sur les ressources d'IDA-11.

Commission d'engagement de l'IDA. Pour chaque exercice, les Administrateurs déterminent le niveau de la commission d'engagement sur la base d'un examen annuel de la situation financière de l'Association. Comme ils l'ont toujours fait depuis l'exercice 89, ils ont fixé le taux de cette commission à 0 % pour l'exercice 99.

1. Remboursements, Produit des placements, Transferts nets de la BIRD et Autres ressources.
2. À la même date, les États-Unis ont réglé leurs arriérés au titre d'IDA-10.
3. Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Belgique, Botswana, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Russie, Suisse et Turquie.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS ADMISES DURANT L'EXERCICE 98
 À RECEVOIR L'AIDE DE LA BIRD, DE L'IDA,
 DU FONDS INTÉRIMAIRE DE L'IDA ET DU FONDS FIDUCIAIRE
 POUR LA CISJORDANIE ET GAZA

AGRICULTURE

- ◊‡§ Argentine BIRD — 75 millions de dollars. Le projet vise à renforcer la capacité de production et d'organisation de communautés rurales pauvres, à améliorer l'infrastructure économique et à accroître les revenus. Coût total : 108 millions de dollars.
- ◊ Arménie IDA — 14,5 millions de dollars. Amélioration de la productivité agricole par le développement du rôle joué par le secteur privé dans l'agriculture et l'agro-industrie, et par le renforcement des services et institutions agricoles. Coût total : 19,8 millions de dollars.
- ◊‡§ Bangladesh IDA — 11,35 millions de dollars. Le projet contribuera à l'amélioration de la productivité et du revenu des petits producteurs de soie (dont la plupart sont des femmes rurales pauvres). Coût total : 12,99 millions de dollars.
- ◊‡§ Bénin IDA — 4 millions de dollars. Ce crédit au développement des connaissances et à l'innovation financera un programme pilote qui aidera les femmes et les communautés rurales de la province du Borgou à mieux gérer leur environnement socio-économique grâce à des activités de développement durables. Coût total : 5 millions de dollars.
- ◊ Bosnie-Herzégovine IDA (Fonds intérimaire) — 7 millions de dollars. La réactivation des activités d'exploitation et de transformation du bois permettra de protéger et de gérer durablement les ressources forestières. L'impact potentiel de ces activités sur l'environnement sera pris en compte et maîtrisé. Coût total : 20,2 millions de dollars.
- § Brésil BIRD — 55 millions de dollars. Augmentation de la production, de la productivité et du revenu d'environ 90 000 paysans, pour la plupart des petits exploitants de zones majoritairement pauvres ; et protection des ressources naturelles. Coût total : 124,7 millions de dollars.
- ◊‡§ Brésil BIRD — 140 millions de dollars. En contribuant à la création d'emplois et à l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'électricité et à d'autres infrastructures essentielles, les prêts consentis à l'État du Paraíba (60 millions de dollars) et à l'État du Maranhão (80 millions de dollars) amélioreront les conditions de vie d'environ 1,7 million de personnes vivant dans des établissements ruraux isolés. Coût total : 186,7 millions de dollars.

Les données de la présente section ont été compilées à partir de la documentation disponible au moment de l'approbation du projet. Les projets signalés par le symbole § font partie du Programme d'interventions ciblées, et ceux qui sont précédés du signe † sont des opérations d'ajustement centrées sur la pauvreté. Le symbole ◊ signale la présence d'ONG, celle-ci pouvant aller de l'échange d'informations et de consultations à une participation active. Les projets marqués ‡ sont ceux pour lesquels les parties prenantes sont associées à la prise de décisions et exercent une plus grande influence sur l'opération. D'autres projets, non signalés par ce symbole, font aussi systématiquement appel à la consultation des parties prenantes pour mieux définir l'ordre de priorité des besoins locaux et pour encourager la population à adhérer pleinement aux objectifs de l'opération.

- ◇§ **Burkina Faso** IDA — 41,3 millions de dollars. La fourniture de services essentiels et la mise en place de systèmes de production viables (cultures irriguées et pluviales, élevage) permettront à quelque 800 000 familles de petits paysans, en particulier des agricultrices, d'accroître leur productivité et d'améliorer ainsi leur nutrition, leur sécurité alimentaire et leur revenu. Coût total : 47,3 millions de dollars.
- Chine** BIRD — 100 millions de dollars. Le projet contribuera à l'exploitation durable des ressources côtières, à la réduction des ponctions sur les ressources halieutiques du littoral, et à l'amélioration de la qualité des produits. Coût total : 200 millions de dollars.
- Chine** BIRD — 150 millions de dollars. Le projet appuiera l'application de méthodes commerciales à la gestion des exploitations agricoles d'État. Coût total : 300 millions de dollars.
- ◇§ **Chine** BIRD — 90 millions de dollars ; IDA — 60 millions de dollars. Extension du projet d'irrigation du bassin du Tarim. Environ 20 000 familles de paysans pauvres pourront accroître leur revenu grâce au développement de l'agriculture irriguée dans la région autonome de Xinjiang Uygur. Coût total : 272,6 millions de dollars.
- § **Chine** BIRD — 100 millions de dollars ; IDA (Fonds intérimaire) — 100 millions de dollars. Environ 2 millions de pauvres pourront améliorer leur revenu grâce à la mise en valeur et à une meilleure gestion environnementale des ressources forestières de zones pauvres dans le centre et l'ouest du pays. Coût total : 364 millions de dollars.
- ◇‡ **Chine** BIRD — 300 millions de dollars. Amélioration de la production agricole et du revenu des paysans par la mise en place de mécanismes permettant d'assurer une utilisation et une gestion durables des ressources en eau et en terres des zones irriguées de la plaine du Huang-Huai-Hai. Coût total : 849,3 millions de dollars.
- ◇‡§ **Colombie** BIRD — 5 millions de dollars. Ce prêt au développement des connaissances et à l'innovation permettra d'élaborer une méthode modèle pour la création et la gestion de zones d'activités paysannes, dans les régions victimes de violences et d'activités illicites ; il financera aussi des actions pilotes pour la protection des territoires autochtones et les réserves de forêts tropicales humides. Coût total : 6,6 millions de dollars.
- ◇‡§ **Égypte** IDA — 15 millions de dollars. Environ 26 000 familles à faible revenu recevront une aide pour mettre en exploitation près de 55 000 hectares de terres récemment aménagées dans la partie est du Delta. Coût total : 91,2 millions de dollars.
- § **Équateur** BIRD — 20 millions de dollars. La mise au point d'un système d'information et de recensement agricole facilitera le ciblage des activités de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Coût total : 25,3 millions de dollars.
- § **Éthiopie** IDA — 60 millions de dollars. Le système de recherche agricole sera renforcé et amélioré, notamment dans le domaine des infrastructures et des ressources humaines, de manière à mieux répondre aux besoins et aux priorités des petits paysans. Coût total : 90,6 millions de dollars.

- ◊# Inde BIRD — 96,8 millions de dollars ; IDA — 100 millions de dollars. Amélioration de l'efficacité et de l'efficience de la recherche agricole et de la diffusion de ses résultats aux agriculteurs. Coût total : 239,7 millions de dollars.
- ◊#§ Inde IDA — 52,94 millions de dollars. Environ 1 000 communautés villageoises vivant à la périphérie de zones forestières et 230 autres communautés des plaines de l'Uttar Pradesh bénéficieront d'un meilleur accès aux pâturages et aux produits des forêts, d'une amélioration de l'agriculture et de nouvelles activités génératrices de revenu. Coût total : 65 millions de dollars.
- ◊# Inde BIRD — 79,9 millions de dollars ; IDA — 50 millions de dollars. L'aide apportée aux systèmes de production agricole diversifiés de l'Uttar Pradesh permettra d'accroître la productivité agricole, de stimuler le développement du secteur privé et d'améliorer l'infrastructure rurale. Coût total : 160,5 millions de dollars.
- ◊# Inde IDA — 39 millions de dollars. Le projet vise à mettre fin à la régression du développement forestier et à améliorer la productivité forestière dans l'État du Kerala sans répercussions négatives sur le plan environnemental ou social. Coût total : 47 millions de dollars.
- ◊#§ Indonésie BIRD — 16,3 millions de dollars. Le projet contribuera à l'augmentation de la productivité agricole et du revenu d'environ 50 000 ménages (dont des groupes ethniques isolés) par des investissements dans l'agriculture, l'amélioration de l'accès au crédit, la mise en place de petites infrastructures et l'élimination des contraintes de transport et de commercialisation. Coût total : 20,5 millions de dollars.
- ◊#§ Indonésie BIRD — 20,5 millions de dollars. Environ 40 000 ménages ruraux de l'une des provinces les plus pauvres de Sumatra bénéficieront de nouvelles technologies agricoles et de meilleures infrastructures communautaires. Coût total : 25,7 millions de dollars.
- ◊ Kazakhstan BIRD — 15 millions de dollars. Ce prêt-programme évolutif ouvrira la voie à la gestion des entreprises rurales sur une base commerciale en soutenant la première phase du programme post-privatisation d'aide à l'agriculture. Coût total : 23,78 millions de dollars.
- ◊# Lesotho IDA — 6,8 millions de dollars. Mise en place, à l'échelon local et régional, de services d'appui à l'agriculture viables et adaptés aux besoins des paysans. Coût total : 14,3 millions de dollars.
- ◊# Macédoine, ex-République yougoslave de BIRD — 7,5 millions de dollars ; IDA — 5 millions de dollars. La réhabilitation de l'infrastructure d'irrigation permettra à quelque 25 000 agriculteurs d'accroître leur production. Coût total : 32,46 millions de dollars.
- Maroc BIRD — 20 millions de dollars. Grâce au projet, quelque 28 000 paysans bénéficieront de ressources en eau fiables. Coût total : 25,6 millions de dollars.
- ◊#§ Mexique BIRD — 47 millions de dollars. Ce prêt-programme évolutif, qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et la productivité des petits paysans de six zones marginales, forme la première phase du programme de développement rural des zones marginales. Coût total : 63 millions de dollars.

◇#§ Moldova	IDA — 5 millions de dollars. Ce crédit au développement des connaissances et à l'innovation financera la mise au point et l'expérimentation d'un système bancaire rural de type coopératif, en vue de fournir des services financiers aux petites entreprises agricoles et rurales du secteur privé. Coût total : 6,1 millions de dollars.
◇#§ Népal	IDA — 79,8 millions de dollars. L'application de méthodes intégrées de planification des bassins versants ouvrira la voie à une gestion durable des ressources en eau. Environ 132 200 exploitations agricoles marginales ou de petite taille bénéficieront d'une augmentation de leur production, de leurs possibilités d'emploi et de leurs revenus. Coût total : 103 millions de dollars.
Népal	IDA — 24,3 millions de dollars. Le projet permettra d'améliorer la gestion et les moyens d'action des services de vulgarisation et de recherche agricole. Coût total : 30,5 millions de dollars.
◇# Pakistan	IDA — 285 millions de dollars. L'amélioration de l'irrigation et du drainage, et la réduction des problèmes posés par la salinité des sols et leur saturation en eau permettront aux petits exploitants locataires ou propriétaires d'accroître leur production. Coût total : 785 millions de dollars.
◇#§ Papouasie-Nouvelle-Guinée	BIRD — 5 millions de dollars. Le projet contribuera à la mise au point de mesures d'urgence pour aider les ruraux à faire face plus efficacement à la sécheresse causée par El Niño de 1997-98 et à d'autres catastrophes naturelles. Coût total : 5,5 millions de dollars.
◇#§ Philippines	BIRD — 50 millions de dollars. Pour réduire la pauvreté et la dégradation de l'environnement en milieu rural, ce prêt financera l'exécution de projets de gestion des ressources naturelles qui auront été mis au point localement. Coût total : 67,5 millions de dollars.
◇# République kirghize	IDA — 15 millions de dollars. Mise en place de services d'appui à l'agriculture pour en améliorer la productivité, la rentabilité et la pérennité. Coût total : 30,2 millions de dollars.
République kirghize	IDA — 35 millions de dollars. Au moins 50 000 exploitations agricoles bénéficieront du rétablissement de leur approvisionnement en eau d'irrigation. Coût total : 46,8 millions de dollars.
Roumanie	BIRD — 25,5 millions de dollars. Mise en place d'un système général de cadastre et d'enregistrement des biens fonciers. Coût total : 37,3 millions de dollars.
◇ Sénégal	IDA — 8 millions de dollars. Le développement et la diversification des exportations agricoles du secteur privé aideront le gouvernement à mettre en oeuvre sa stratégie de croissance impulsée par l'exportation. Coût total : 10,4 millions de dollars.
◇# Sri Lanka	IDA — 57 millions de dollars. Les ressources naturelles du bassin versant du Mahaweli seront gérées de manière plus efficace, productive et durable. Coût total : 74,2 millions de dollars.
Tanzanie	IDA — 21,8 millions de dollars. Le renforcement du système de recherche agricole contribuera à améliorer l'efficacité et la productivité des productions végétales et animales. Coût total : 46,08 millions de dollars.

- ◊‡ Togo IDA — 26,2 millions de dollars. Par l'amélioration des services de vulgarisation, l'élargissement de l'accès au crédit et des travaux de recherche prioritaires, le projet contribuera à l'augmentation de la production et de la productivité agricoles et du niveau de vie des ménages ruraux. Coût total : 52,6 millions de dollars.
- Tunisie BIRD — 42 millions de dollars. Par une gestion plus durable des ressources en eau et par la mise au point, la diffusion et l'adoption de meilleures façons culturales, le projet aidera quelque 1 500 ménages agricoles à accroître leur revenu. Coût total : 67,9 millions de dollars.
- ◊‡ Turquie BIRD — 20 millions de dollars. Par des travaux d'irrigation, des opérations de privatisation et l'amélioration de l'exploitation et de l'entretien, le projet contribuera à accroître la productivité de l'agriculture. Coût total : 58,76 millions de dollars.
- ◊‡§ Viet Nam IDA — 66,9 millions de dollars. En finançant l'établissement de petites plantations d'hévéas, l'amélioration des productions animales et l'intensification des productions végétales, le projet accroîtra le revenu des paysans et créera des emplois ruraux dans les provinces pauvres du centre du pays. Coût total : 84,28 millions de dollars.
- § Yémen IDA — 24,7 millions de dollars. L'attribution de terres, l'amélioration des possibilités de revenu non agricole et des actions à l'appui du développement socio-économique des communautés rurales aideront environ 8 750 ménages très pauvres à améliorer leurs conditions de vie. Coût total : 45,8 millions de dollars.
- ◊‡§ Yémen IDA (Fonds intérimaire) — 12,5 millions de dollars. Environ 116 000 des ménages ruraux les plus pauvres bénéficieront de l'augmentation de la production des cultures pluviales et irriguées. Coût total : 14,3 millions de dollars.
- ◊‡ Zimbabwe IDA — 8,8 millions de dollars. Le projet contribuera à l'amélioration de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques agricoles, et à la fourniture de services d'appui à l'agriculture viables et mieux adaptés aux besoins des clients. Coût total : 33,45 millions de dollars.

Argentine	BIRD — 50 millions de dollars. La province de San Juan reformera et restructurera son administration pour être en mesure de fournir des services publics, notamment des services sociaux, qui soient à la fois efficaces, adaptés aux besoins et compatibles avec de saines politiques budgétaires.
Argentine	BIRD — 75 millions de dollars. La province de Salta reformera et restructurera son administration pour être en mesure de fournir des services publics, notamment des services sociaux, qui soient à la fois efficaces, adaptés aux besoins et compatibles avec de saines politiques budgétaires.
Argentine	BIRD — 42 millions de dollars. Le projet aidera le gouvernement à protéger la population et l'infrastructure de l'impact de l'oscillation australe de 1997-98 (El Niño) et à réparer les dégâts qui en résultent. Coût total : 60 millions de dollars.
◇ Bosnie-Herzégovine	IDA — 17 millions de dollars. Le projet contribuera à la réhabilitation des secteurs de l'agriculture, du logement, de l'eau et de l'assainissement, et de l'électricité dans la République Srpska. Coût total : 65 millions de dollars.
Chine	IDA — 28,4 millions de dollars. Environ 25 000 personnes vivant dans des zones pauvres touchées par le tremblement de terre de janvier 1998 bénéficieront de la réhabilitation des logements, écoles et centres de santé. Coût total : 40,6 millions de dollars.
Colombie	BIRD — 75 millions de dollars. Développement et renforcement du marché du crédit pour les prestataires de services publics urbains, par l'amélioration du financement à long terme des investissements dans l'infrastructure urbaine. Coût total : 125 millions de dollars.
Côte d'Ivoire	IDA (Fonds intérimaire) — 10 millions de dollars. Amélioration de l'efficacité et de l'équité des marchés fonciers et du logement dans les zones urbaines. Coût total : 12 millions de dollars.
Croatie	BIRD — 40,6 millions de dollars. Réparation et reconstruction des équipements du secteur de l'eau endommagés par la guerre. Le projet comprend aussi des travaux de déminage dans l'est de la Slovénie, à Baranja, et dans l'ouest de Srijem et permettra d'atténuer les effets négatifs que le redémarrage de l'agriculture pourrait avoir sur le parc naturel voisin. Coût total : 61,1 millions de dollars.

Moldova

IDA — 15,9 millions de dollars. Le projet appuiera la mise en place d'un

programme national unifié d'enregistrement des biens immobiliers de manière à établir clairement les droits de propriété, à pouvoir les faire respecter, et à encourager la privatisation des sols et le développement d'un marché immobilier. Coût total : 24,6 millions de dollars.

◇ **Mongolie**

IDA — 16,7 millions de dollars. La fourniture de services urbains et d'approvisionnement en eau améliorera les conditions de vie des pauvres vivant dans les quartiers informels de la capitale Oulan-Bator. Coût total : 23,6 millions de dollars.

Ouzbékistan

BIRD — 24 millions de dollars. Réhabilitation du système de gestion des déchets solides à Tachkent. Coût total : 56 millions de dollars.

◇ **Pologne**

BIRD — 200 millions de dollars. Le projet financera la réhabilitation de l'infrastructure de base des communautés touchées par les crues dévastatrices de juillet 1997 ; réparations urgentes du système de gestion des crues ; et amélioration des capacités institutionnelles de gestion des crues. Coût total : 498,2 millions de dollars.

◇#§ **Sénégal**

IDA — 75 millions de dollars. Transfert aux municipalités de la responsabilité de l'infrastructure et des services urbains, afin d'en améliorer la qualité au profit en particulier des quartiers à faible revenu.

◇ **Tadjikistan**

IDA — 10 millions de dollars. Le projet contribuera à la mise en oeuvre de l'Accord de paix en soutenant la réintégration de la vallée de Karategin-Tavildara à l'économie nationale par la reconstruction de ses infrastructures sociales et physiques et en fournissant une aide d'urgence pour le développement de l'agriculture. Coût total : 11 millions de dollars.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Arménie

IDA — 30 millions de dollars. Le projet financera des améliorations urgentes de l'approvisionnement en eau potable, au profit en particulier des pauvres. Il ouvrira la voie à la participation du secteur privé à la fourniture des services d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées. Coût total : 35,5 millions de dollars.

◇§ **Brésil**

BIRD — 150 millions de dollars. Expansion et amélioration de l'alimentation en eau, de la collecte des eaux usées et de leur traitement. Environ 65 % des bénéficiaires du projet seront des citoyens pauvres. Coût total : 300 millions de dollars.

Cambodge

IDA — 31 millions de dollars. Amélioration de l'accès à l'eau potable et de la qualité de l'eau dans les deux plus grandes villes du pays. Coût total : 41,64 millions de dollars.

◇ **Croatie**

BIRD — 36,3 millions de dollars. Réduction des rejets d'eau polluée dans les baies de Kastela et de Trogir ; amélioration de la sécurité et de la fiabi-

- ‡§ Madagascar** IDA — 17,3 millions de dollars. Expansion des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans de bonnes conditions de coût-efficacité, au profit en particulier des zones rurales où quelque 300 000 personnes pourront ainsi disposer d'eau salubre. Coût total : 22,3 millions de dollars.
- ◇‡§ Maroc** BIRD — 10 millions de dollars. Le projet permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau potable d'environ 1,3 million de ruraux des provinces les plus pauvres. Coût total : 120 millions de dollars.
- Maurice** BIRD — 12,4 millions de dollars. Amélioration des conditions sanitaires et réduction de la pollution de l'environnement causée par les eaux usées. Coût total : 65,6 millions de dollars.
- Mozambique** IDA — 36 millions de dollars. Cinq villes bénéficieront d'améliorations durables de leurs services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Coût total : 56,9 millions de dollars.
- ◇§ Ouzbékistan** BIRD — 75 millions de dollars. Fourniture d'eau potable, amélioration de l'éducation sanitaire et mise en place d'ouvrages d'assainissement dans deux des régions les plus pauvres, ce qui permettra de réduire l'incidence des maladies à transmission hydrique. Coût total : 117 millions de dollars.
- ◇§ Paraguay** BIRD — 40 millions de dollars. Le projet permettra de réduire la pauvreté et d'améliorer la santé et la productivité en approvisionnant en eau 340 000 personnes vivant dans des communautés pauvres et en équipant 140 000 personnes de systèmes d'évacuation des eaux usées. Coût total : 55,7 millions de dollars.
- ◇‡ Philippines** BIRD — 56,8 millions de dollars. Le projet financera des investissements dans le drainage, l'assainissement et l'installation d'égouts dans quatre villes, et fournira des services d'assistance technique pour expérimenter un système privatisé d'audit de la performance des services publics d'alimentation en eau et d'assainissement de la zone métropolitaine. Coût total : 80,7 millions de dollars.
- Turquie** BIRD — 13,1 millions de dollars. Amélioration de la qualité et de la fiabilité de l'approvisionnement en eau et réhabilitation du réseau d'assainissement de la région de Cesme-Alacati. Coût total : 24 millions de dollars.

ÉDUCATION

- ◇‡ Argentine** BIRD — 119 millions de dollars. Le projet élargira l'accès à l'enseignement de base et en améliorera la qualité. Il visera en particulier 200 écoles qui reçoivent des enfants pauvres dont les risques d'échec sont élevés. Coût total : 170 millions de dollars.
- ◇ Arménie** IDA — 15 millions de dollars. Le projet vise à renforcer la qualité et l'efficacité de l'enseignement et à améliorer l'équité de l'accès à l'école. Coût

- ‡§ Bhoutan** IDA — 13,7 millions de dollars. Amélioration de l'enseignement de base au profit d'environ 8 000 élèves ; et ouverture de 5 000 places supplémentaires, au bénéfice en particulier des enfants des zones rurales les plus pauvres. Coût total : 21,18 millions de dollars.
- § Bolivie** IDA — 75 millions de dollars. Le programme bolivien de réforme de l'éducation sera enrichi par des activités visant à améliorer la qualité de l'enseignement et à accroître le nombre d'années de scolarisation, notamment dans le cycle primaire. Le projet profitera en particulier aux filles de zones défavorisées. Coût total : 116 millions de dollars.
- ◇ Bosnie-Herzégovine** IDA (Fonds intérimaire) — 11 millions de dollars. Rétablissement de services d'enseignement d'une qualité acceptable pour améliorer l'apprentissage des enfants d'âge scolaire et leur potentiel productif. Coût total : 11 millions de dollars.
- ◇ Brésil** BIRD — 155 millions de dollars. Réforme et amélioration du secteur scientifique et technologique afin de promouvoir la recherche scientifique et l'innovation technologique. Coût total : 360 millions de dollars.
- § Brésil** BIRD — 62,5 millions de dollars. L'ouverture de nouvelles classes, la disponibilité en quantité suffisante de matériels pédagogiques appropriés, la présence d'enseignants certifiés et bien rémunérés, et la participation active des parents donneront de meilleures possibilités d'éducation à quelque 1,3 million d'élèves du cycle primaire, en particulier dans les régions les plus pauvres. Coût total : 125 millions de dollars.
- Cameroun** IDA — 4,9 millions de dollars. Ce prêt au développement des connaissances et à l'innovation permettra d'expérimenter un nouveau modèle d'enseignement supérieur public mieux adapté aux besoins de l'économie. Coût total : 6,35 millions de dollars.
- ◇§ Colombie** BIRD — 40 millions de dollars. L'amélioration de l'accès à l'école et de la qualité de l'enseignement offrira de meilleures possibilités d'éducation aux communautés pauvres de zones sujettes à la violence dans le département d'Antioquia. Coût total : 80 millions de dollars.
- ◇‡§ Colombie** BIRD — 7,2 millions de dollars. Environ 95 000 enfants de la commune de Pasto (dont environ 40 % originaires de familles ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté) bénéficieront de l'amélioration de l'accès à l'éducation de base et d'un enseignement de meilleure qualité. Coût

- ◊#§ **El Salvador** BIRD — 88 millions de dollars. Ce prêt-programme évolutif permettra d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et d'en élargir l'accès, surtout en milieu rural et dans les zones urbaines marginales. Coût total : 119,1 millions de dollars.
- ◊§ **Éthiopie** IDA — 100 millions de dollars. Le projet financera la première phase quinquennale du programme de développement du secteur de l'éducation, qui a pour objectif de généraliser l'enseignement de base d'ici à 2015 et de relever globalement le niveau d'instruction de la population en améliorant l'équité de l'accès à l'éducation. Coût total : 1 799 millions de dollars.
- ◊ **Hongrie** BIRD — 36,4 millions de dollars. L'amélioration de l'enseignement professionnel permettra de réduire le chômage des jeunes. Coût total : 60,1 millions de dollars.
- Hongrie** BIRD — 150 millions de dollars. Développement du système d'enseignement supérieur et amélioration de sa qualité et de son adéquation. Coût total : 250 millions de dollars.
- ◊#§ **Inde** IDA — 152 millions de dollars. Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement primaire dans l'État du Bihar, au profit en particulier des groupes désavantagés. Coût total : 199,7 millions de dollars.
- ◊#§ **Inde** IDA — 59,4 millions de dollars. Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement primaire dans l'État de l'Uttar Pradesh, au profit en particulier des groupes désavantagés. Coût total : 75,7 millions de dollars.
- Indonésie** BIRD — 103,5 millions de dollars. Amélioration de la qualité de l'enseignement de base dans l'ouest de Java et élargissement de l'accès au premier cycle de l'enseignement secondaire. Coût total : 130,2 millions de dollars.
- § **Liban** BIRD — 63 millions de dollars. Dans le cadre de l'effort de reconstruction du pays, le projet améliorera l'enseignement professionnel et technique afin de mieux l'adapter aux besoins du marché et de l'ouvrir davantage aux enfants de familles à faible revenu. Coût total : 68,87 millions de dollars.
- § **Macédoine, ex-République yougoslave de** IDA — 5 millions de dollars. Le projet financera la réhabilitation de plus de 50 écoles primaires dans des zones principalement rurales comptant un grand nombre de familles pauvres, et l'amélioration de la qualité de

Mexique	BIRD — 300 millions de dollars. Le projet encouragera le développement, la diffusion et l'utilisation des connaissances pour stimuler l'innovation à l'appui du développement économique et social. Coût total : 662,8 millions de dollars.
◊§ Mexique	BIRD — 180,2 millions de dollars. Le projet contribuera à l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur, au profit en particulier des élèves issus de familles pauvres, et à la mise en place d'institutions de prêt aux étudiants plus efficaces et financièrement viables. Coût total : 287,9 millions de dollars.
Moldova	IDA — 5 millions de dollars. Ce crédit supplémentaire appuiera le projet d'enseignement général approuvé durant l'exercice 97. Coût total : 20 millions de dollars.
† Ouganda	IDA — 80 millions de dollars. Ce crédit aidera le gouvernement à mettre en oeuvre sa politique de généralisation de l'enseignement primaire en scolarisant gratuitement jusqu'à quatre enfants par famille.
◊§ Pakistan	IDA — 22,8 millions de dollars. Plus de 1 million d'enfants, en particulier dans les zones pauvres, recevront un enseignement de meilleure qualité ; le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire augmentera de 28 % dans le nord du Pakistan ; et le nombre de filles scolarisées doublera. Coût total : 36 millions de dollars.
◊#§ Pakistan	IDA — 250 millions de dollars. Poursuite de l'aide apportée au programme d'action sociale pour améliorer l'enseignement élémentaire, les soins de santé primaires, la protection sociale, et les services d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural. Coût total : 1 270,2 millions de dollars.
§ Roumanie	BIRD — 70 millions de dollars. La réhabilitation d'écoles, principalement dans des zones rurales, et la fourniture d'équipements appropriés permettront d'améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement au profit des communautés les plus pauvres. Coût total : 130 millions de dollars.
§ Sri Lanka	IDA — 70,3 millions de dollars. Le projet contribuera à l'élargissement de l'accès à l'école, et à l'amélioration de la qualité, de la gestion et du financement des programmes éducatifs. Les améliorations seront axées sur les écoles sous-équipées des quartiers défavorisés. Coût total : 83,4 millions de dollars.
◊#§ Tanzanie	IDA — 20,9 millions de dollars. Le projet permettra d'accroître le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire et la qualité de l'apprentissage. En outre, il améliorera l'accès à l'enseignement secondaire, en particulier pour les filles de familles pauvres. Coût total : 24 millions de dollars.
◊ Tunisie	BIRD — 80 millions de dollars. Le projet encouragera l'accès à un enseignement supérieur de qualité et l'amélioration du secteur public de l'éducation. Coût total : 106,6 millions de dollars.
◊§ Turquie	BIRD — 300 millions de dollars. Ce prêt-programme évolutif contribuera au financement de la première phase du programme d'éducation de base mis en place par les pouvoirs publics pour généraliser l'enseignement primaire et en améliorer la qualité et l'adéquation. Coût total : 2 512,2 millions de dollars.

ÉLECTRICITÉ ET AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE

- ◇ **Bangladesh** IDA — 235 millions de dollars. La participation du secteur privé au développement de l'infrastructure permettra d'accroître la capacité de production d'énergie thermique, d'améliorer les équipements de transport du gaz et de renforcer d'autres infrastructures. Coût total : 886 millions de dollars.
- Bosnie-Herzégovine** IDA — 25 millions de dollars. Réhabilitation des systèmes de production, de transport et de distribution de l'électricité pour approvisionner les ménages qui restent sans électricité depuis la fin de la guerre et pour réduire les pannes de courant et autres défaillances du service. Coût total : 169,8 millions de dollars.
- Chine** BIRD — 300 millions de dollars. La mise en place d'un approvisionnement efficace, fiable et sans danger pour l'environnement permettra de réduire la pénurie d'électricité dans la province du Hunan. Coût total : 747,2 millions de dollars.
- ◇ **Chine** BIRD — 250 millions de dollars. Réduction des goulets d'étranglement de l'infrastructure de transport de l'électricité et développement des ventes d'électricité sur une base commerciale dans l'est de la Chine. Coût total : 888,6 millions de dollars.
- ◇ **Éthiopie** IDA — 200 millions de dollars. Amélioration de l'efficacité et de la viabilité du secteur de l'électricité et augmentation de sa capacité de production. Coût total : 295,89 millions de dollars.
- Inde** BIRD — 60 millions de dollars. Ce prêt-programme évolutif soutiendra la première phase du programme de développement et de restructuration du secteur de l'électricité dans l'État du Haryana en aidant les autorités à mettre en place un nouveau cadre juridique, réglementaire et institutionnel et à amorcer la privatisation de la distribution de l'électricité. Coût total : 79,7 millions de dollars.
- Macédoine, ex-République yougoslave de** BIRD — 35 millions de dollars. Amélioration de l'efficacité et de la fiabilité des centrales électriques et augmentation de leur capacité de production. Coût total : 39,6 millions de dollars.
- ◇ **République démocratique populaire lao** IDA — 34,7 millions de dollars. Environ 50 000 ménages de 520 villages ruraux encore privés d'électricité seront raccordés au réseau. Coût total : 39,3 millions de dollars.
- République kirghize** IDA — 15 millions de dollars. Financement supplémentaire pour achever la réhabilitation de la centrale électrocalogène de Bishkek. Coût total : 116,2 millions de dollars.
- Sénégal** IDA — 100 millions de dollars. Le projet appuiera la mise en oeuvre des réformes sectorielles visant à améliorer l'efficacité des services d'électricité et à abaisser les prix de l'énergie. Il contribuera ainsi à améliorer la compétitivité et les perspectives de croissance du pays, à créer des emplois, à réduire la déforestation et à augmenter les possibilités d'emploi et de revenu en milieu rural.

◇§ Tchad

IDA — 5,3 millions de dollars. Des actions participatives à l'échelon des

communautés, comprenant notamment des activités de sensibilisation à l'environnement, assureront une source d'énergie économique et durable aux ménages, en particulier dans les zones pauvres. Coût total : 6,3 millions de dollars.

Turquie

BIRD — 270 millions de dollars. Le projet permettra d'accroître en temps voulu la capacité du réseau de transport de l'électricité sans que cela porte préjudice à l'environnement, et il appuiera également la poursuite des réformes du secteur de l'électricité. Coût total : 502 millions de dollars.

Ukraine

BIRD — 200 millions de dollars. Amélioration du réseau de chauffage urbain de Kiev. Coût total : 308,9 millions de dollars.

Viet Nam

IDA — 199 millions de dollars. Le projet permettra de renforcer le réseau de transport, de réparer et de développer les systèmes de distribution, et de reconstruire le réseau de distribution dans les zones touchées par le typhon Linda. Coût total : 332 millions de dollars.

◇ Zambia

IDA — 75 millions de dollars. Le projet soutiendra des mesures de réforme et des travaux de réhabilitation qui permettront de placer le secteur sur une trajectoire de développement au moindre coût et financièrement viable. Coût total : 203,59 millions de dollars.

ENVIRONNEMENT

◇ Argentine

BIRD — 18 millions de dollars. Amélioration de la gestion de la pollution. Coût total : 36 millions de dollars.

Azerbaïdjan

IDA — 20 millions de dollars. Le projet permettra à l'Azerbaïdjan de s'attaquer aux quatre problèmes environnementaux les plus urgents : la diminution des peuplements d'esturgeons et de la production de caviar, la contamination par le mercure, la pollution industrielle et l'absence d'institutions environnementales efficaces. Coût total : 24,5 millions de dollars.

◇§ Brésil

BIRD — 51 millions de dollars. Le projet améliorera la qualité de l'approvisionnement en eau des zones rurales pauvres et encouragera une gestion efficace et participative des zones protégées. Coût total : 100 millions de dollars.

- ◇§ **Chine** BIRD — 72 millions de dollars ; IDA — 20 millions de dollars. Les citoyens pauvres, les femmes et les minorités ethniques seront les principaux bénéficiaires des améliorations apportées à l'environnement à Nanning et Guilin. Coût total : 175 millions de dollars.
- Chine** BIRD — 95 millions de dollars. Le projet contribuera à améliorer l'environnement dans la province de Shandong. La rénovation de l'infrastructure d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées permettra d'approvisionner en eau plus de 1 million de personnes. Coût total : 202 millions de dollars.
- ◇ **Égypte** BIRD — 20 millions de dollars ; IDA — 15 millions de dollars. Le projet réduira la pollution industrielle qui porte préjudice à la santé de la population et dégrade l'environnement. Coût total : 48,7 millions de dollars.
- ◇#§ **Équateur** BIRD — 25 millions de dollars. En sécurisant leur accès à la terre et en finançant la réalisation de sous-projets, le prêt permettra à quelque 815 000 autochtones et Afro-équatoriens pauvres d'améliorer leur revenu et leurs conditions de vie. Coût total : 50 millions de dollars.
- ◇# **Ghana** IDA — 9,3 millions de dollars. Ce crédit-programme évolutif financera la première phase du programme de gestion des ressources naturelles mis en place pour protéger et régénérer les ressources foncières, forestières et animales du pays et pour en assurer une gestion durable à l'avenir. Il contribuera ainsi à l'augmentation du revenu des communautés rurales propriétaires de ces ressources. Coût total : 25,7 millions de dollars.
- ◇#§ **Indonésie** BIRD — 6,9 millions de dollars. Mise en place d'un système national de gestion des récifs coralliens, comprenant notamment un programme de gestion communautaire des ressources halieutiques pour aider les pêcheurs pauvres. Coût total : 12,8 millions de dollars.
- ◇ **Lettonie** BIRD — 7,9 millions de dollars. Dépollution et amélioration de la plus grande décharge du pays. Coût total : 25,21 millions de dollars.
- ◇ **Pérou** BIRD — 150 millions de dollars. Le projet aidera les pouvoirs publics à atténuer les effets potentiellement graves de l'oscillation australe (El Niño) de 1997-98. Coût total : 430 millions de dollars.

⚡ Zimbabwe

IDA — 62,5 millions de dollars. Le projet renforcera l'aptitude du gouvernement à assurer la gestion et la protection des espèces sauvages et de leur habitat. Coût total : 75 millions de dollars.

FINANCES

Bolivie

IDA — 20 millions de dollars. L'assistance technique financée par le projet permettra de préparer des textes législatifs et réglementaires pour les secteurs des finances, de l'infrastructure et des entreprises, de mettre en oeuvre un programme de privatisation et de transformation en sociétés de droit commercial, et d'aider le gouvernement à appliquer son programme de réforme en soutenant la direction du projet. Coût total : 32,34 millions de dollars.

Bosnie-Herzégovine

IDA — 5 millions de dollars. Le projet contribuera à la réouverture et à l'expansion d'entreprises privées dans la République Srpska, ce qui stimulera l'activité économique, créera des emplois et accroîtra les revenus. Coût total : 20 millions de dollars.

Brésil

BIRD — 20 millions de dollars. Le projet complétera l'effort de modernisation de la banque centrale par la mise en oeuvre d'un programme visant à professionnaliser le contrôle bancaire et à généraliser l'application des meilleures pratiques internationales. Coût total : 24,6 millions de dollars.

† Corée, République de

BIRD — 3 000 millions de dollars. Aide à la balance des paiements pour appuyer le programme de réformes du secteur financier et du secteur réel, aider le gouvernement à faire face à la crise de liquidités, et soutenir son programme de réforme à moyen terme, notamment par la préparation d'une évaluation de l'adéquation et du ciblage des dépenses budgétaires affectées aux programmes d'aide sociale.

† Corée, République de

BIRD — 2 000 millions de dollars. Dans le cadre du programme international d'aide concertée, ce prêt aidera la Corée à faire face à la crise de change et à mettre en oeuvre d'importants programmes de réformes structurelles dans les secteurs financier et réel, notamment par le renforcement des filets de protection sociale afin d'amortir l'impact de la crise et des réformes sur les populations pauvres et vulnérables.

Croatie

BIRD — 30 millions de dollars. La fourniture d'argent frais à des entreprises privées ou récemment privatisées leur permettra de se développer ou

Indonésie	BIRD — 20 millions de dollars. Amélioration de la structure, de la capacité d'adaptation, de la viabilité et de l'efficacité du système bancaire. Coût total : 20,5 millions de dollars.
Macédoine, ex-République yougoslave de	BIRD — 25 millions de dollars. Le projet encouragera le développement du secteur privé et stimulera la concurrence sur les marchés intérieurs du crédit afin d'aider le secteur bancaire à s'intégrer aux marchés internationaux des capitaux.
Maroc	BIRD — 100 millions de dollars. Le projet vise à améliorer l'affectation de l'épargne à l'appui d'investissements productifs par la réforme des institutions d'épargne contractuelle, notamment les compagnies d'assurances, les caisses d'épargne et le système de pension.
Mexique	BIRD — 400 millions de dollars. Ce prêt appuiera la deuxième phase du programme de développement de l'épargne contractuelle, laquelle est centrée sur la mise en place du cadre juridique, réglementaire et institutionnel nécessaire à la réforme du système national de sécurité sociale pour les personnes âgées.
Pologne	BIRD — 22 millions de dollars. Le projet encouragera le développement d'un marché du crédit pour le financement des investissements des communes dans l'infrastructure. Coût total : 40 millions de dollars.
Thaïlande	BIRD — 350 millions de dollars. Aide à la balance des paiements pour soutenir la restructuration des sociétés financières et rétablir la confiance dans le secteur financier du pays.
Thaïlande	BIRD — 15 millions de dollars. Amélioration de la structure, de la capacité d'adaptation et de la viabilité du secteur financier. Coût total : 22 millions de dollars.
Uruguay	BIRD — 100 millions de dollars. Le projet contribuera au développement des régimes de pension par capitalisation mis en place dans le cadre de la réforme de 1996 du système des pensions.
Viet Nam	IDA — 35 millions de dollars. Ce crédit aidera le Viet Nam à appliquer l'accord conclu avec le Club de Londres en réglant les arriérés dus à ses créanciers privés. Coût total : 54,03 millions de dollars.
Yémen	IDA — 80 millions de dollars. Le projet vise à améliorer la performance du système bancaire et le rôle qu'il joue dans la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits pour les investissements productifs.

Bolivie	IDA — 2,9 millions de dollars. Apport de fonds supplémentaires provenant des remboursements à l'IDA en complément du crédit approuvé durant l'exercice 96 à l'appui d'un programme d'ajustement et de capitalisation.
Bosnie-Herzégovine	IDA — 63 millions de dollars. Le projet contribuera à la mise en place des structures des finances publiques nécessaires à l'application des politiques de réforme à l'échelon de l'État et de ses institutions.
Brésil	BIRD — 250 millions de dollars. Le projet aidera l'État de Rio de Janeiro à exécuter son programme de privatisation et de concession, et contribuera à l'amélioration de l'efficacité des services urbains de transport et d'utilité publique. Coût total : 5 900 millions de dollars.
Brésil	BIRD — 170 millions de dollars. Le projet aidera l'État du Minas Gerais à exécuter son programme de privatisation et de concession. Coût total : 1 360 millions de dollars.
Brésil	BIRD — 5 millions de dollars. Ce prêt au développement des connaissances et à l'innovation financera des services d'assistance technique qui aideront les gouvernements des États à préparer et à amorcer une réforme des systèmes de pension. Coût total : 10 millions de dollars.
Bulgarie	BIRD — 100 millions de dollars. Ce prêt aidera le gouvernement à réformer le secteur bancaire et le secteur des entreprises.
Cameroun	IDA — 18,1 millions de dollars. Apport de fonds supplémentaires provenant des remboursements à l'IDA en complément du Deuxième crédit d'ajustement structurel approuvé durant l'exercice 96.
Côte d'Ivoire	IDA — 12 millions de dollars. Le projet permettra au pays de réduire sa dépendance à l'égard des exportations traditionnelles en accroissant la part des produits à forte valeur ajoutée, d'attirer des investissements étrangers et de promouvoir l'investissement domestique, et de mettre en place un cadre juridique et judiciaire offrant plus de sécurité aux nouveaux investisseurs et aux entreprises existantes. Coût total : 23,3 millions de dollars.
Côte d'Ivoire	IDA — 36,6 millions de dollars. Apport de fonds supplémentaires provenant du remboursement à l'IDA en complément du Crédit d'ajustement et de développement du secteur privé approuvé durant l'exercice 96.
◇ Équateur	BIRD — 60 millions de dollars. Aide d'urgence à l'appui d'actions de prévention et de la réhabilitation des ouvrages d'infrastructure endommagés par El Niño. Coût total : 66 millions de dollars.
Érythrée	IDA — 53 millions de dollars. La valorisation de ses ressources humaines aidera l'Érythrée à éliminer les goulets d'étranglement qui l'empêchent

Guatemala	BIRD — 15,7 millions de dollars. Amplification des réformes lancées au titre du projet de gestion financière intégrée, afin d'accroître l'efficacité et la transparence de la gestion financière et du contrôle du secteur public. Coût total : 18 millions de dollars.
◊§ Guinée	IDA — 5 millions de dollars. Ce crédit au développement des connaissances et à l'innovation permettra de tester une méthode de renforcement des capacités centrée sur les résultats pour pouvoir transformer les organismes de microfinancement mis en place dans le cadre de projets de développement financés par des bailleurs de fonds, en institutions financières viables. Coût total : 17 millions de dollars.
Honduras	IDA — 14,2 millions de dollars. Apport de fonds supplémentaires provenant des remboursements à l'IDA en complément du Crédit d'ajustement structurel et de modernisation du secteur public approuvé durant l'exercice 96.
† Hongrie	BIRD — 150 millions de dollars. Le projet appuiera un vaste programme de réforme du système de pension, lequel comprend notamment la mise en place d'un programme d'aide sociale pour les pauvres qui n'ont pas droit à la pension minimum.
◊‡§ Indonésie	BIRD — 225 millions de dollars. Le projet permettra d'accroître les revenus ruraux, de renforcer les administrations locales et les institutions communautaires et de construire des infrastructures publiques à l'aide de méthodes à forte intensité de main-d'oeuvre. Coût total : 273 millions de dollars.
Kazakhstan	BIRD — 230 millions de dollars. Un vaste programme de réforme des institutions et des politiques publiques permettra d'améliorer l'efficacité de la mobilisation et de l'utilisation des ressources publiques.
§ Maroc	BIRD — 70 millions de dollars. Environ 4 millions de Marocains bénéficieront de meilleures conditions de vie grâce à la fourniture de services d'infrastructure de base dans les communes de petite à moyenne taille, qui représentent la majeure partie des zones sous-équipées du pays. Coût total : 110,3 millions de dollars.
Mauritanie	IDA — 0,4 million de dollars. Apport de fonds supplémentaires provenant des remboursements à l'IDA en complément du Crédit approuvé durant l'exercice 96 à l'appui de la gestion des ressources publiques.
◊‡ Mongolie	IDA — 5 millions de dollars. L'introduction d'une taxe à la valeur ajoutée sur les biens et services permettra d'améliorer le système de gestion financière et l'efficacité de la mobilisation des ressources. Coût total :

Pakistan	BIRD — 250 millions de dollars. Le projet soutiendra la mise en oeuvre de réformes visant à stabiliser l'économie et à restructurer le secteur bancaire.
◇ Pérou	BIRD — 22,5 millions de dollars. Amélioration du système judiciaire, afin de créer un cadre plus favorable au développement du secteur privé et d'améliorer l'accès de la population à des services judiciaires de meilleure qualité. Coût total : 31,6 millions de dollars.
Togo	IDA — 30 millions de dollars. Le projet vise à réduire le rôle joué par l'État dans les activités de production et de service, et à encourager la participation du secteur privé. Coût total : 35,71 millions de dollars.
Ukraine	BIRD — 16,4 millions de dollars. Le projet aidera le gouvernement à automatiser son système de trésorerie afin d'améliorer l'efficacité de l'exécution du budget et de la gestion de la trésorerie. Coût total : 16,4 millions de dollars.
Venezuela	BIRD — 8 millions de dollars. Des entreprises productives et l'infrastructure de transport seront transférées au secteur privé dans quatre États pilotes ; en outre, le projet mettra en place un nouveau régime de la concurrence et un nouveau cadre réglementaire pour les ports et les aéroports. Coût total : 19,8 millions de dollars.
◇ Venezuela	BIRD — 4,7 millions de dollars. Ce prêt au développement des connaissances et à l'innovation vise à améliorer le fonctionnement de la Cour suprême (transparence, efficacité de l'administration et de la conduite des affaires, et délais de traitement des dossiers) et, par effet d'entraînement, devrait faciliter de nouvelles réformes judiciaires. Coût total : 7,3 millions de dollars.
Yémen	IDA — 1,5 million de dollars. Crédit complémentaire à l'appui du projet de développement institutionnel des administrations publiques, approuvé durant l'exercice 89.

HYDROCARBURES

Bosnie-Herzégovine	IDA — 10 millions de dollars. Reconstruction du système de transport et de distribution du gaz pour assurer un approvisionnement fiable et sûr. Coût total : 44 millions de dollars.
Brésil	BIRD — 130 millions de dollars. La construction d'un gazoduc entre Rio Grande en Bolivie et São Paulo au Brésil contribuera au développement d'un marché du gaz dans le sud et le sud-est du Brésil, ce qui donnera à la Bolivie de nouvelles possibilités d'exportation de sa production de gaz. Coût total : 2 086 millions de dollars.

INDUSTRIE

Cisjordanie et Gaza Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza — 10 millions de dollars. Environ 50 000 personnes bénéficieront des emplois créés grâce à des investissements privés dans la zone industrielle de Gaza et à l'aménagement d'infrastructures industrielles. Coût total : 84,5 millions de dollars.

INDUSTRIES MINIÈRES ET AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES

- ◇ **Argentine** BIRD — 39,5 millions de dollars. Développement des investissements privés dans le secteur minier. Coût total : 46,5 millions de dollars.
- ◇ **Inde** BIRD — 530 millions de dollars ; IDA — 2 millions de dollars. Le projet soutiendra la mise en oeuvre de réformes de l'industrie charbonnière axées sur le marché. Coût total : 1 697,6 millions de dollars.
- ◇ **Madagascar** IDA — 5 millions de dollars. Ce crédit au développement des connaissances et à l'innovation ouvrira la voie à des investissements privés dans le secteur minier et à la mise en place de modes d'exploitation des ressources naturelles qui soient soutenables à long terme et sans danger pour l'environnement. Coût total : 7,75 millions de dollars.
- ◇† **Russie** BIRD — 800 millions de dollars. Ce prêt soutiendra le programme de restructuration qui aidera l'industrie houillère à réduire sa dépendance à l'égard de l'État et à se préparer à la privatisation ; le filet de protection sociale sera renforcé de manière à répondre aux besoins de ceux qui seront le plus affectés par la restructuration.

OPÉRATIONS PLURISECTORIELLES

- Albanie** IDA — 5 millions de dollars. Le projet aidera le gouvernement à promouvoir le développement du secteur privé en améliorant le secteur financier, la gestion macroéconomique et le cadre juridique.
- ◇† **Arménie** IDA — 60 millions de dollars. Aide financière pour couvrir les coûts immédiats, y compris ceux de filets de protection sociale, de la poursuite de la réforme économique.
- ◇ **Arménie** IDA — 5 millions de dollars. La fourniture de services d'assistance technique renforcera l'aptitude du gouvernement à mettre en oeuvre le programme de réforme structurelle soutenu par le Deuxième crédit d'ajustement structurel.
- ◇† **Azerbaïdjan** IDA — 70 millions de dollars. Le projet aidera le gouvernement à accélérer la réforme structurelle, principalement en ce qui concerne la libéralisation des échanges, la suppression des monopoles, la privatisation et l'activité bancaire. Des mesures seront prises pour atténuer l'impact négatif de la hausse des tarifs des services publics sur les ménages pauvres.
- ◇ **Cameroun** IDA — 180 millions de dollars. Ce crédit appuiera le programme d'ajuste-

♦‡§ Colombie

BIRD — 5 millions de dollars. Ce prêt au développement des connaissances

et à l'innovation appuiera le renforcement des moyens opérationnels du *Consortium pour le programme de développement et de paix de la région du Magdalena Medio*, qui a pour objectif de réduire la pauvreté et de promouvoir la coexistence pacifique dans la région. Sa réussite contribuera à l'élaboration d'une stratégie nationale pour la paix et le développement, et ses enseignements permettront de mettre au point des programmes similaires pour d'autres régions du pays. Coût total : 6,25 millions de dollars.

Côte d'Ivoire

IDA — 50 millions de dollars. Ce crédit appuiera le programme de restructuration de la dette due aux banques commerciales. Coût total : 237 millions de dollars.

† Géorgie

IDA — 60 millions de dollars. Le projet aidera le gouvernement à mettre en place des réformes visant à renforcer les finances publiques, à promouvoir le développement du secteur privé et à réduire la pauvreté.

Géorgie

IDA — 5 millions de dollars. La fourniture de services d'assistance technique renforcera l'aptitude du gouvernement à mettre en oeuvre le Deuxième crédit d'ajustement structurel.

♦§ Géorgie

IDA — 4,5 millions de dollars. Ce crédit au développement des connaissances et à l'innovation a pour objectif d'aider la Géorgie à mettre en valeur et à gérer son patrimoine culturel en expérimentant divers moyens de revitaliser le tourisme et de promouvoir l'identité nationale et la cohésion sociale. La population des sites qui feront l'objet de travaux de réhabilitation et de restauration compte un grand nombre de familles très pauvres. Coût total : 4,97 millions de dollars.

◇ Ghana

IDA — 50 millions de dollars. Le crédit permettra de mener à bien une phase du programme ghanéen de réformes économiques.

Ghana

IDA — 2,4 millions de dollars. Apport de fonds supplémentaires provenant des remboursements à l'IDA en complément du Crédit d'ajustement du secteur privé approuvé durant l'exercice 95.

† Guinée

IDA — 70 millions de dollars. Le projet vise à assurer la pérennité financière et à améliorer l'efficacité des services publics dans des secteurs profitant aux pauvres : éducation, santé, développement rural et entretien routier.

Kenya

IDA — 17,5 millions de dollars. Apport de fonds supplémentaires provenant des remboursements à l'IDA en complément du Crédit d'ajustement

◊†	Moldova	BIRD — 55 millions de dollars ; IDA — 45 millions de dollars. Le projet aidera le gouvernement à mettre en oeuvre son programme de réformes économiques, lequel comprend notamment des mesures de réforme des régimes de pension, d'indemnisation et de prestations sociales en vue de protéger les groupes vulnérables.
	Panama	BIRD — 12,7 millions de dollars. La fourniture de services d'assistance technique contribuera à l'amélioration de l'efficacité, de la qualité et de la couverture des services d'infrastructure. Coût total : 43,8 millions de dollars.
	Russie	BIRD — 800 millions de dollars. Le prêt aidera le gouvernement à mettre en oeuvre son programme de réformes structurelles.
†	Tadjikistan	IDA — 10 millions de dollars. Pour contribuer à la relance de la production, de l'emploi et de la consommation à l'issue du conflit, les fonds du crédit serviront à financer des intrants d'une importance critique et le filet de sécurité sociale mis en place pour protéger les groupes de la société les plus vulnérables.
	Tanzanie	IDA — 2,6 millions de dollars. Apport de fonds supplémentaires provenant des remboursements à l'IDA en complément du Crédit d'ajustement structurel approuvé durant l'exercice 97.
	Thaïlande	BIRD — 15 millions de dollars. Le projet aidera le gouvernement à améliorer son aptitude à gérer l'économie à la suite de la crise bancaire et de change. Coût total : 20 millions de dollars.

PROTECTION SOCIALE

†	Albanie	IDA — 25 millions de dollars. Le crédit appuiera le programme de redressement économique visant à remédier aux principales faiblesses structurelles qui ont contribué à la crise récente, et à réduire la pauvreté et le chômage causés par la crise.
◊†§	Angola	IDA — 5 millions de dollars. Ce crédit au développement des connaissances et à l'innovation permettra de tester un programme de réinsertion des personnes déplacées et de revitalisation des activités communautaires. Il servira de base à la mise au point d'un plus vaste projet social post-conflit. Coût total : 5,9 millions de dollars.
◊§	Argentine	BIRD — 284 millions de dollars. Le projet appuiera la troisième phase du programme de filet de protection sociale. L'aménagement de petits ouvra-

- ◇§ Comores IDA — 11,5 millions de dollars. Environ 250 000 personnes parmi les plus pauvres du pays bénéficieront de la reconstitution des ressources d'un fonds social à l'appui du financement d'initiatives communautaires, de la création d'emplois et de l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Coût total : 13,7 millions de dollars.
- ◇#§ Inde BIRD — 301,3 millions de dollars ; IDA — 241,9 millions de dollars. Destiné à l'État de l'Andhra Pradesh, le projet contribuera au financement des dépenses prioritaires des secteurs de la nutrition, des soins de santé primaires et de l'éducation, des routes rurales et de l'irrigation, et soutiendra la réforme des entreprises publiques. Coût total : 830 millions de dollars.
- ◇§ Jordanie BIRD — 5 millions de dollars. Ce projet pilote, qui vise les pauvres sans emploi, permettra d'adapter efficacement les dépenses publiques affectées à des actions de formation de courte durée aux besoins des entreprises. Coût total : 6 millions de dollars.
- † Kazakhstan BIRD — 300 millions de dollars. Le projet soutiendra l'application de la loi sur la réforme des pensions promulguée en janvier 1998.
- ◇#§ Mali IDA (Fonds intérimaire) — 21,5 millions de dollars. Le financement de sous-projets hautement prioritaires identifiés par les communautés permettra de réduire la pauvreté dans les communes rurales les plus vulnérables. Coût total : 23 millions de dollars.
- ◇§ Philippines IDA — 10 millions de dollars. Amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services économiques et sociaux de base, et élargissement des possibilités d'emploi au profit de la population des régions pauvres les plus touchées par les conflits de la Zone spéciale pour la paix et le développement. Coût total : 15,33 millions de dollars.
- § Roumanie BIRD — 5 millions de dollars. Ce prêt au développement des connaissances et à l'innovation permettra d'expérimenter et d'encourager des méthodes communautaires de protection infantile et d'améliorer la réinsertion des enfants des rues à Bucarest. Coût total : 29,5 millions de dollars.
- ◇§ Russie BIRD — 28,6 millions de dollars. Le projet financera des services d'assistance technique, des actions de formation et la fourniture de matériel pour appuyer la mise en oeuvre de réformes des pensions, de l'aide sociale, de la protection sociale, des allocations familiales et de l'aide aux chômeurs. Coût total : 35,95 millions de dollars.

- ◊#§ **Bangladesh** IDA — 250 millions de dollars. Le projet vise à améliorer la qualité des services essentiels de santé et de planning familial au profit des groupes vulnérables — en particulier les enfants et les femmes pauvres —, à réformer les services de santé et de planning familial relevant du secteur public, et à préparer une plus vaste réforme de la santé. Coût total : 2 895,9 millions de dollars.
- ◊§ **Chine** IDA — 85 millions de dollars. L'amélioration des soins de santé de base profitera à quelque 45 millions de personnes dans dix provinces pauvres. Coût total : 129,2 millions de dollars.
- § **Comores** IDA — 8,4 millions de dollars. Réduction de la mortalité imputable aux maladies communes, notamment au paludisme ; le projet aidera en particulier les îles regroupant le plus grand nombre de pauvres. Coût total : 10 millions de dollars.
- ◊§ **Égypte** IDA — 90 millions de dollars. Le crédit appuiera la première phase quinquennale du vaste programme de réforme du secteur de la santé lancé par le gouvernement ; pour le moyen terme, l'objectif est surtout d'améliorer l'accès des pauvres aux services de santé de base. Coût total : 387 millions de dollars.
- ◊#§ **Équateur** BIRD — 45 millions de dollars. Expansion des services de santé au niveau des provinces et des communes afin d'améliorer l'état de santé des populations pauvres et mal servies, en particulier les mères et les enfants de moins de cinq ans. Coût total : 65 millions de dollars.
- Érythrée** IDA — 18,3 millions de dollars. Le projet contribuera à l'amélioration de l'état de santé des populations rurales et périurbaines, afin de rehausser leurs conditions de vie et leur aptitude à participer au développement socio-économique du pays. Coût total : 21,1 millions de dollars.
- ◊#§ **Gambie** IDA — 18 millions de dollars. Le projet vise à améliorer les services de santé familiale — notamment dans le domaine de la santé génésique, de la santé des nouveau-nés et des enfants, et de la nutrition — au profit des populations rurales et périurbaines. Coût total : 19,9 millions de dollars.
- ◊ **Ghana** IDA — 35 millions de dollars. Aide aux réformes du secteur de la santé.
- ◊§ **Guinée-Bissau** IDA — 11,7 millions de dollars. Le projet contribuera à l'amélioration de la couverture et de la qualité des services de santé et à la fourniture d'un minimum de soins de santé, principalement au bénéfice des femmes et

- ◇ Indonésie BIRD — 42,5 millions de dollars. Le projet a pour objectif d'améliorer la santé des mères et des nouveau-nés, de réduire le nombre des grossesses non désirées, et de former les adolescents aux principes d'une bonne santé génésique. Coût total : 61,9 millions de dollars.
- ◇§ Madagascar IDA — 27,6 millions de dollars. Amélioration de l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes ou allaitantes dans le cadre d'un programme communautaire. Coût total : 41,88 millions de dollars.
- ◇§ Mauritanie IDA — 24 millions de dollars. La mise en place de services de santé de qualité, qui soient en outre accessibles et d'un coût abordable, permettra d'améliorer l'état de santé, en particulier des femmes, des enfants et des populations mal servies. Coût total : 191,6 millions de dollars.
- Mexique BIRD — 700 millions de dollars. Aide au programme de réforme du système de santé.
- ◇ Mexique BIRD — 25 millions de dollars. Fourniture de services d'assistance technique pour soutenir l'élaboration et l'exécution d'un programme de réforme du système de santé. Coût total : 30 millions de dollars.
- ◇#§ Nicaragua IDA — 24 millions de dollars. Ce crédit-programme évolutif financera la première phase du programme de modernisation du système de santé afin d'en améliorer l'efficacité, l'efficience et l'équité. Il contribuera à l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de deux ans et des femmes enceintes dans les zones pauvres. Coût total : 32 millions de dollars.
- ◇#§ Ouganda IDA — 34 millions de dollars. Amélioration de la nutrition, de la santé, de la croissance et du développement cognitif et psychosocial des enfants de moins de six ans. Coût total : 40 millions de dollars.
- ◇§ Philippines BIRD — 19 millions de dollars. Les services mis en place avec l'aide du projet visent à assurer la survie et à promouvoir le développement physique et mental des enfants, en particulier les plus vulnérables et désavantagés. Coût total : 58,8 millions de dollars.
- ◇§ République dominicaine BIRD — 30 millions de dollars. Expansion et amélioration des soins de santé au profit des populations les plus pauvres, en particulier les mères et les jeunes enfants. Coût total : 42 millions de dollars.
- ◇§ Sénégal IDA — 50 millions de dollars. Le projet contribuera à l'amélioration de la santé, à l'abaissement des taux de fécondité, et à la réduction de la mortalité maternelle et infantile due à des causes évitables, en particulier parmi les femmes pauvres et les enfants de moins de cinq ans vivant dans les zones rurales ou les banlieues pauvres.
- Tunisie BIRD — 50 millions de dollars. Aide au programme de réforme du secteur de la santé. Coût total : 101 millions de dollars.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION

- Indonésie BIRD — 34,5 millions de dollars. Renforcement de la participation du secteur privé à la fourniture de technologies de l'information et modernisation des services de communication et d'informatique. Coût total : 53,2 millions de dollars.

Organisation des États des Caraïbes orientales	BIRD — 3,6 millions de dollars ; IDA — 2,4 millions de dollars. Mise en oeuvre de réformes qui stimuleront la concurrence dans le secteur des télécommunications et amélioration des compétences informatiques dans plusieurs pays : Dominique, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines. Coût total : 10,2 millions de dollars.
Roumanie	BIRD — 30 millions de dollars. Le projet contribuera à la réforme du secteur des télécommunications et à la privatisation de services de télécommunications relevant actuellement du secteur public. Coût total : 44 millions de dollars.

TRANSPORTS

Albanie	IDA — 17 millions de dollars. Amélioration de l'efficacité et de la capacité du port de Durres. Coût total : 23 millions de dollars.
Argentine	BIRD — 450 millions de dollars. Le projet financera la reconstruction et l'amélioration de routes, et encouragera le secteur privé à investir dans les transports. Coût total : 929 millions de dollars.
Bosnie-Herzégovine	IDA (Fonds intérimaire) — 39 millions de dollars. Le projet financera la réhabilitation des réseaux primaires de transport et la reconstruction des grands itinéraires d'accès au reste de l'Europe. Il soutiendra en outre la mise en oeuvre de réformes budgétaires et commerciales dans la République Srpska. Coût total : 184 millions de dollars.
Brésil	BIRD — 45 millions de dollars. Intégration des transports urbains par le raccordement de deux réseaux ferroviaires de banlieue à São Paulo. Le projet renforcera la participation du secteur privé à l'exploitation et à la gestion du système ferroviaire. Coût total : 95,1 millions de dollars.
Brésil	BIRD — 186 millions de dollars. Amélioration de la qualité des services de transport urbain à Rio de Janeiro et réduction des subventions d'exploitation. Coût total : 372,5 millions de dollars.
Chine	BIRD — 200 millions de dollars. Amélioration de l'accès au centre-ville de Guangzhou en rendant le système de transport urbain plus efficace et sans danger pour l'environnement. Coût total : 586,1 millions de dollars.
◊# Chine	BIRD — 123 millions de dollars. L'amélioration de l'efficacité et de la productivité des transports fluviaux permettra de réduire les coûts de transport dans les provinces de Guangdong et de Jiangsu et dans d'autres provinces de l'intérieur. Coût total : 289,3 millions de dollars.
Chine	BIRD — 250 millions de dollars. Ce projet est le troisième de la série d'opérations visant la construction de l'autoroute de Jingzhu dans les provinces de Guangdong, Hunan, Hubei, Henan et Hebei ; comme les précédents, il contribuera à l'aménagement intégré d'un couloir autoroutier. Coût total : 679 millions de dollars.
Chine	BIRD — 230 millions de dollars. Renforcement de la sécurité et de l'efficacité des transports le long d'axes routiers prioritaires et amélioration de la desserte de districts pauvres dans les provinces de Mongolie intérieure, de Gansu et de Ningxia. Coût total : 658,7 millions de dollars.

Côte d'Ivoire

IDA — 180 millions de dollars. Le projet appuiera la réforme du secteur des transports et financera des investissements physiques, des travaux d'entretien et des actions de renforcement des capacités pour les sous-secteurs des ports et des transports routiers. Coût total : 944,1 millions de dollars.

Égypte

IDA — 2 millions de dollars. Ce crédit au développement des connaissances et à l'innovation appuiera la mise au point des dispositions réglementaires, institutionnelles et financières qui permettront d'ouvrir le secteur portuaire à la participation du secteur privé et de privatiser les ports du pays. Coût total : 2,3 millions de dollars.

Érythrée

IDA — 30,3 millions de dollars. Amélioration de la productivité et expansion de la capacité des ports de Massawa et d'Assab. Des travaux de réhabilitation et de modernisation permettront de porter le niveau de services aux normes internationales. Coût total : 57,6 millions de dollars.

Éthiopie

IDA — 309,2 millions de dollars. Participation de l'IDA au programme de développement du secteur rural que financent plusieurs bailleurs de fonds. Les fonds du crédit iront à l'amélioration de l'accès aux marchés et des services de transport pour la population rurale. Coût total : 2 757 millions de dollars.

‡ Guatemala

BIRD — 66,7 millions de dollars. Les routes rurales seront mieux administrées et entretenues, et elles seront améliorées dans la région la plus touchée par les conflits internes avant les Accords de paix de 1996. Coût total : 136,5 millions de dollars.

Indonésie

BIRD — 234 millions de dollars. Amélioration de l'efficacité et de l'accessibilité des moyens de transport dans les quatre provinces de la région Nord de Sumatra et dans les régions limitrophes. Coût total : 369,3 millions de dollars.

Népal

IDA — 23,5 millions de dollars. Réduction du coût du transport des importations et exportations du Népal et rationalisation des procédures douanières. Coût total : 28,5 millions de dollars.

Nicaragua

IDA — 47,4 millions de dollars. Le crédit appuiera la réalisation du programme de réhabilitation des routes lancé par le Nicaragua. Coût total : 108,5 millions de dollars.

§ Niger

IDA — 28 millions de dollars. Amélioration de l'état des routes et de leur

Rwanda	IDA — 45 millions de dollars. Financement supplémentaire destiné au projet de transport en cours.
◇ Togo	IDA — 50 millions de dollars. Travaux d'amélioration des routes pour réduire le coût global des transports. Coût total : 55 millions de dollars.
Tunisie	BIRD — 50 millions de dollars. Ce prêt-programme évolutif financera la première phase d'un programme visant à améliorer les services de transport, à en abaisser le coût et à les rendre moins polluants. Cette phase est centrée sur les sous-secteurs portuaire et ferroviaire, et sur le renforcement de la gestion globale du secteur des transports. Coût total : 80,2 millions de dollars.
◇ Viet Nam	IDA — 73 millions de dollars. Le projet permettra d'accroître la capacité, l'efficacité et la sécurité des transports fluviaux dans le delta du Mékong. Coût total : 84,9 millions de dollars.
Yémen	IDA — 5,8 millions de dollars. Ce crédit supplémentaire pour le projet de transport multimodal financera les travaux additionnels que de graves problèmes géologiques imprévus ont rendu nécessaires pour la route Harad-Huth. Coût total : 52,3 millions de dollars.
◇ Zambie	IDA — 70 millions de dollars. Amélioration du réseau routier. Ciblé sur les zones rurales, le projet permettra de réhabiliter et d'entretenir les routes de desserte pour abaisser les coûts de transport, faciliter les déplacements et accroître le revenu des petits paysans. Coût total : 460 millions de dollars.

Pour être inclus dans le Programme d'interventions ciblées, un projet doit satisfaire à au moins l'un des deux critères suivants : a) il prévoit un mécanisme spécial pour identifier et atteindre les pauvres ; ou b) la proportion de pauvres parmi ses bénéficiaires est sensiblement plus forte que leur proportion dans la population totale. Une opération d'ajustement est axée sur la pauvreté si elle satisfait à au moins l'un des trois critères suivants : a) elle oriente les dépenses publiques vers des activités qui profitent aux pauvres, notamment vers les services sociaux de base et l'infrastructure rurale ; b) elle élimine les distorsions et les règlements qui entravent l'accès des pauvres aux marchés du travail et du crédit, aux ressources productives et aux services sociaux de base — ainsi que les distorsions des prix des intrants et des produits dues aux politiques publiques —, afin de donner aux pauvres de meilleures chances de se procurer un revenu ; ou c) elle doit contribuer à la mise en place de filets de sécurité qui protégeront les plus vulnérables.

1. *Gouverneurs et Gouverneurs suppléants de la Banque mondiale* 156
2. *Administrateurs et Administrateurs suppléants de la Banque mondiale : nombre de voix et part du total des voix dont chacun dispose* 161
3. *Direction de la Banque mondiale* 164
4. *Bureaux de la Banque mondiale* 165
5. *Budget de la Banque mondiale par programme, exercices 96-99* 170
6. *Pays admis à emprunter à la Banque mondiale* 171
7. *Paiements versés par la BIRD et l'IDA aux pays admis à emprunter, au titre de marchés locaux et de marchés étrangers, durant l'exercice 98* 173
8. *Paiements versés par la BIRD et l'IDA aux pays fournisseurs au titre de marchés étrangers* 175
9. *Paiements versés par la BIRD et l'IDA aux pays fournisseurs au titre de marchés étrangers, par grande catégorie de biens et de services, durant l'exercice 98* 177
10. *Décassements de la BIRD et de l'IDA, au titre de marchés étrangers, (dans le cadre de prêts d'investissement), par grande catégorie de biens et de services, exercices 96-98* 179
11. *Paiements estimatifs versés par la BIRD et l'IDA aux pays fournisseurs, au titre de marchés étrangers, dans le cadre de prêts d'ajustement, durant l'exercice 98* 180
12. *Total cumulé des opérations de prêt de la BIRD et de l'IDA, par objet principal et par région, au 30 juin 1998* 181
13. *Total cumulé des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA, par emprunteur ou garant, au 30 juin 1998* 182
14. *Projets admis à recevoir l'aide de la BIRD et de l'IDA durant l'exercice 98, par région et pays* 186
15. *Projets admis durant l'exercice 98 à recevoir l'aide de la BIRD et de l'IDA par secteur* 188
16. *Communiqués du Comité du développement, exercice 98* 194

État membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Afghanistan	(vacant)	(vacant)
Afrique du Sud	Trevor Andrew Manuel	Gill Marcus
Albanie	Arben Malaj	Fatos Ibrahim
Algérie	Abdelkrim Harchaoui	Ali Hamdi
Allemagne	Carl-Dieter Spranger	Juergen Stark
Angola	Emmanuel Moreira Carneiro	Sebastiao Bastos Lavrador
Antigua-et-Barbuda †	John E. St. Luce	Ludolph Brown
Arabie saoudite	Ibrahim A. Al-Assaf	Jobarah Al-Suraisry
Argentine	Roque Benjamin Fernandez	Pedro Pou
Arménie	Armen R. Darbinian	Garnik Nanagulyan
Australie	Peter Costello	Kathy Sullivan
Autriche	Wolfgang Ruttenstorfer	Hans-Dietmar Schweisgut
Azerbaïdjan	Elman Siradjogly Rustamov	Fuad Akhundov
Bahamas †	Hubert A. Ingraham	Ruth Millar
Bahreïn †	Ibrahim Abdul Karim	Zakaria Ahmed Hejres
Bangladesh	Shah A. M. S. Kibria	Masihur Rahman
Barbade †	Owen S. Arthur	Erskine R. Griffith
Bélarus †	Gennady V. Novitsky	Vladimir N. Shimov
Belgique	Jean-Jacques Viseur	Alfons Verplaetse
Belize	Manuel Esquivel	Yvonne S. Hyde
Bénin	Albert Tevoedjre	Felix Adimi
Bhoutan	Dorji Tshering	Yeshey Zimba
Bolivie	Edgar Millares Ardaya	Miguel Lopez Bakovic
Bosnie-Herzégovine	Mirsad Kurtovic	Drago Bilandzija
Botswana	Ponatshego H. K. Kedikilwe	O. K. Matambo
Brésil	Pedro Sampaio Malan	Gustavo Henrique de Barroso Franco
Brunéi Darussalam †	Haji Hassanal Bolkiah	Haji Selamat Haji Munap
Bulgarie †	Muravei Radev	Martin Zaimov
Burkina Faso	Tertius Zongo	Patrice Nikiema
Burundi	Astere Girukwigomba	Minani Evariste
Cambodge	Keat Chhon	Sun Chan Thol
Cameroun	Justin Ndioro	Daniel Njankouo Lamere
Canada	Paul Martin	Huguette Labelle
Cap-Vert	Antonio Gualberto do Rosario	Jose Ulisses Correia e Silva
Chili	Eduardo Aninat	Joaquin Vial
Chine	Xiang Huaicheng	Jin Liqun
Chypre	Christodoulos Christodoulou	Antonis Malaos
Colombie	Antonio J. Urdinola	Cecilia Lopez
Comores	Nidhoim Attoumane	Abdallah M'Sa
Congo, République du	Paul Kaya	Alexandre Mbaloula

État membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Congo, République démocratique du	Fernand Tala-Ngai	Jean-Claude Masangu Mulongo
Corée, République de	Kyu Sung Lee	Chol-Hwan Chon
Costa Rica	Leonel Baruch	Eduardo Lizano Fait
Côte d'Ivoire	Daniel Kablan Duncan	N'Goran Niamien
Croatie	Borislav Skegro	Josip Kulisic
Danemark	Poul Nielson	Ellen Margrethe Loj
Djibouti	Yacin Elmi Bouh	Hawa Ahmed Youssouf
Dominique	Julius C. Timothy	Cary A. Harris
Égypte, République arabe d'	Atef Mohamed Mohamed Ebeid	Yousef Boutros Ghali
El Salvador	Manuel Enrique Hinds	Gino Bettaglio
Émirats arabes unis	Hamdan bin Rashid Al-Maktoum	Mohamed K. Khirbash
Équateur	Marco Flores	Galo Perez Granja
Érythrée	Gebreselassie Yosief	(vacant)
Espagne	Rodrigo de Rato Figaredo	Jose Manuel Fernandez Norniella
Estonie †	Mart Opmann	Agu Lellep
États-Unis	Robert E. Rubin	(vacant)
Éthiopie	Sufian Ahmed	Girma Birru
Fédération de Russie	Victor Khristenko	Yevgeni Yasin
Fidji	James Ah Koy	Savenaca Narube
Finlande	Sauli Niinisto	Pekka Haavisto
France	Dominique Strauss-Kahn	Jean Lemierre
Gabon	Jean Ping	Richard Onouviet
Gambie	Famara L. Jatta	Yusupha A. Kah
Géorgie	Mikhail Chkuaseli	Vladimer Papava
Ghana	Richard Kwame Peprah	Victor Selormey
Grèce	Yannos Papantoniou	Christos Pachtas
Grenade	Keith Mitchell	Brian Francis
Guatemala	Jose Alejandro Arevalo Alburez	Edin Homero Velasquez Escobedo
Guinée	Elh. Th. Mamadou Cellou Diallo	Cellou Dalein Diallo
Guinée-Bissau	Issufo Sanha	Paulo Gomes
Guinée équatoriale	Antonio Nve Ngu	Miguel Abia Biteo
Guyana	Bharrat Jagdeo	Michael Shree Chand
Haïti	Fred Joseph	Fritz Jean
Honduras	Gabriela Nunez de Reyes	Emin Barjum Mahomar
Hongrie	Peter Medgyessy	Zoltan Bodnar
Îles Marshall	Ruben R. Zackhras	Michael Konelios
Îles Salomon	Manasseh D. Sogavare	Gordon Darcy Lilo
Inde	Yashwant Sinha	Montek Singh Ahluwalia
Indonésie	Bambang Subianto	Miranda S. Goeltom
Iran, République islamique d'	Hossein Namazi	Aliakbar Arabmazar

État membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Iraq	Issam Rashid Hwaish	Hashim Ali Obaid
Irlande	Charlie McCreevy	Paddy Mullarkey
Islande	Halldor Asgrimsson	Fridrik Sophusson
Israël	Jacob A. Frenkel	Ben-Zion Zilberfarb
Italie	Antonio Fazio	Mario Draghi
Jamaïque †	Omar Lloyd Davies	Wesley Hughes
Japon	Hikaru Matsunaga	Masaru Hayami
Jordanie	Rima Khalaf Hunaidi	Nabil Suleiman Ammari
Kazakhstan	Sauat M. Mynbaev	Yerzhan A. Utembayev
Kenya	Simeon Nyachae	Margaret Chemengich
Kiribati	Beniamina Tinga	Taneti Maamau
Koweït	Ali Salem Al-Ali Al-Sabah	Bader Meshari Al-Humaidhi
Lesotho	Leketekete Victor Ketso	Molelekeng E. Rapolaki
Lettonie	Roberts Zile	Laimonis Strujevics
Liban	Fuad A.B. Siniora	Nabil Al-Jisr
Libéria	Elias E. Saleeby	Sandra P. Howard
Libye	Mohamed A. Bait Elmal	Bashir Ali Khallat
Lituanie †	Algirdas G. Semeta	Jonas Niaura
Luxembourg	Luc Frieden	Jean Guill
Macédoine, ex-République yougoslave de	Taki Fiti	Zlatka Popovska
Madagascar	Pierrot J. Rajaonarivelo	Constant Horace
Malaisie	Anwar bin Ibrahim	Aris Othman
Malawi	Cassim Chilumpha	Ted A. Kalebe
Maldives	Fathulla Jameel	Adam Maniku
Mali	Ahmed El Madani Diallo	Soumaila Cisse
Malte †	Leo Brincat	Joseph P. Portelli
Maroc	Fathallah Oualalou	Abdeltif Loudyi
Maurice	Rundheersing Bheenick	Dharam Dev Manraj
Mauritanie	Sid'El Moctar Ould Nagi	Mohamed Lemine Ould Deidah
Mexique	Jose Angel Gurria Trevino	Martin M. Werner
Micronésie, États fédérés de	John Ehsa	Sebastian L. Anefal
Moldova	Anatol Arapu	Dumitru Ursu
Mongolie	Bat-Erdene Batbayar	Jigjid Unenbat
Mozambique	Adriano Afonso Maleiane	Luisa Dias Diogo
Myanmar	Khin Maung Thein	Soe Lin
Namibie †	Saara Kuugongelwa	Usutuaije Maamberua
Népal	Ram Sharan Mahat	Ram Binod Bhattarai
Nicaragua	Esteban Duque Estrada	Mario De Franco
Niger	Yacouba Nabassoua	Mohamed Hamil Maiga
Nigéria	Anthony A. Ani	Mohammed M. Sada

État membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Norvège	Hilde Frafjord Johnson	Leiv Lunde
Nouvelle-Zélande	Winston Peters	Alan Bollard
Oman	Ahmed Bin Abdulnabi Macki	Mohammed bin Nasser Al-Khasibi
Ouganda	Gerald M. Ssendaula	Emmanuel Tumusiime-Mutebile
Ouzbékistan	Bakhtiyar S. Khamidov	Akram Mukhidov
Pakistan	Sartaj Aziz	Zaheer Sajjad
Palaos	Tommy Remengesau, Jr.	Elbuchel Sadang
Panama	Guillermo O. Chapman, Jr.	Miguel Heras
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Iairo Lasaro	Morea Vele
Paraguay	Miguel Angel Maidana Zayas	Jose Ernesto Buttner Limprich
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Johannes Pieter Pronk
Pérou	Jorge Baca Campodonico	Alfredo Jalilie Awapara
Philippines	Salvador Enriquez, Jr.	Gabriel C. Singson
Pologne	Hanna Gronkiewicz-Waltz	Ryszard Kokoszczyński
Portugal	Antonio de Sousa Franco	Fernando Teixeira dos Santos
Qatar †	Youssef Hussain Kamal	Abdullah Bin Khalid Al-Attiyah
République arabe syrienne	Mohammed Khaled Al-Mahayni	Mohamad Bittar
République centrafricaine	Christophe Bremaidou	Anicet-Georges Dologuele
République démocratique populaire lao	Xaysomphone Phomvihane	Phiane Philakone
République dominicaine	Hector Manuel Valdez Albizu	Luis Manuel Piantini M.
République kirghize	Talaybek J. Koichumanov	Urkaly T. Isaev
République slovaque	Sergej Kozlik	Vladimir Masar
République tchèque	Ivan Pilip	Pavel Kysilka
Roumanie †	Daniel Daianu	Vladimir Soare
Royaume-Uni	Clare Short	Gordon Brown
Rwanda	Donald Kaberuka	Jean Marie Karekezi
Saint-Kitts-et-Nevis	Denzil Douglas	Timothy Harris
Saint-Vincent-et-les Grenadines	James F. Mitchell	Maurice Edwards
Sainte-Lucie	Kenny D. Anthony	Bernard La Corbinière
Samoa	Tuilaepa S. Malielegaoi	Epa Tuioti
São Tomé-et-Principe	Acacio Elba Bonfim	Maria das Neves Batista de Sousa
Sénégal	Mamadou Lamine Loum	Papa Salla Mboup
Seychelles †	Jeremie Bonnelame	Alain Butler-Payette
Sierra Leone	James O. C. Jonah	(vacant)
Singapour †	Richard Hu Tsu Tau	Ngiam Tong Dow
Slovénie	Mitja Gaspari	Irena Sodini
Somalie	(vacant)	(vacant)
Soudan	Abdel Wahab Osman	Izzedin Ibrahim Hassan
Sri Lanka	Chandrika Bandaranaika Kumaratunga	Dixon Nilaweera
Suède	Erik Asbrink	Pierre Schori

GOUVERNEURS ET GOUVERNEURS SUPPLÉANTS DE LA BANQUE MONDIALE (*suite*) ANNEXE 1
 au 30 juin 1998

État membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Suisse	Pascal Couchepin	Flavio Cotti
Suriname †	Tjandrikapersad Gobardhan	Lesley Winter
Swaziland	Absalom M.C. Dlamini	Musa D. Fakudze
Tadjikistan	Yakhyo N. Azimov	Murotali M. Alimardanov
Tanzanie	Nassoro Malocho	Raphael O. Mollel
Tchad	Ahmat Hamid	Abderhamane Dadi
Thaïlande	Tarrin Nimmanahaeminda	Suphachai Phisitvanich
Togo	Kwassi Klutse	Kossi Assimaidou
Tonga	Kinikinilau Tutoatasi Fakafanua	'Aisake V. Eke
Trinité-et-Tobago	Brian Kuei Tung	Kamal Mankee
Tunisie	Mohamed Ghannouchi	Abdelhamid Triki
Turkménistan †	Hudaiberdy A. Orazov	Ovez Agaev
Turquie	Yener Dincmen	Cuneyt Sel
Ukraine †	Sergiy L. Tigipko	Roman Shpek
Uruguay †	Luis Mosca	Ariel Davrieux
Vanuatu	Sela Molisa	Jeffry Wilfred
Venezuela †	Freddy Rojas Parra	Teodoro Petkoff
Viet Nam	Nguyen Tân Dung	Le Duc Thuy
Yémen, République du	Ahmed Mohamed Sofan	Jaffer Hamed
Zambie	Edith Zewelani Nawakwi	Benjamin Mweene
Zimbabwe	Herbert M. Murerwa	Leonard Ladislas Tumba

† Non membre de l'IDA

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS
DE LA BANQUE MONDIALE : NOMBRE DE VOIX ET PART
DU TOTAL DES VOIX DONT CHACUN DISPOSE
au 30 juin 1998

ANNEXE 2

Administrateur	Administrateur suppléant	États au nom desquels vote chaque Administrateur	BIRD		IDA	
			Nombre des voix	% du total	Nombre des voix	% du total
Nommé						
Jan Piercy	Michael Marek	États-Unis	265 219	16,68	1 699 109	14,93
Satoru Miyamura	Akira Kamitomai	Japon	127 250	8,00	1 204 375	10,58
Helmut Schaffer	Eckhardt Biskup	Allemagne	72 649	4,57	794 427	6,98
Jean-Claude Milleron	Olivier Bourges ^b	France	69 647	4,38	479 750	4,21
Gus O'Donnell	Myles Wickstead	Royaume-Uni	69 647	4,38	568 936	5,00
Élu						
Luc Hubloue (Belgique)	Namik Dagalp (Turquie)	Autriche, Bélarus ^a , Belgique, Hongrie, Kazakstan, Luxembourg, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Turquie	76 720	4,83	485 237	4,26
Pieter Stek (Pays-Bas)	Mihai N. Tanasescu (Roumanie)	Arménie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie ^a , Chypre, Croatie, Géorgie, Israël, Macédoine (ex-République yougoslave de), Moldova, Pays-Bas, Roumanie ^a , Ukraine ^a	72 208	4,54	413 724	3,63
Enzo Del Bufalo (Venezuela)	Inigo Fernandez de Mesa (Espagne)	Costa Rica, El Salvador, Espagne, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Venezuela ^d	69 110	4,35	246 447	2,16
Leonard Good (Canada)	Alan David Slusher (Belize)	Antigua-et-Barbuda ^a , Bahamas ^a , Barbade ^a , Belize, Canada, Dominique, Grenade, Guyana, Irlande, Jamaïque ^a , Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie	62 217	3,91	468 185	4,11
Joaquim R. Carvalho (Mozambique)	Godfrey Gaoseb (Namibie)	Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mozambique, Namibie ^a , Nigéria, Ouganda, Seychelles ^a , Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe	55 190	3,47	470 278	4,13
Franco Passacantando (Italie)	Helena Cordeiro (Portugal)	Albanie, Grèce, Italie, Malte ^a , Portugal	55 093	3,47	434 776	3,82
Surendra Singh (Inde)	Syed Ahmed (Bangladesh)	Bangladesh, Bhoutan, Inde, Sri Lanka	54 945	3,46	496 937	4,37
Kacim Brachemi (Algérie)	Inaamul Haque (Pakistan)	Afghanistan, Algérie, Ghana, Iran (République islamique d'), Iraq, Maroc, Pakistan, Tunisie	54 602	3,43	244 316	2,15
Ilkka Niemi (Finlande)	Frode Neergaard (Danemark)	Danemark, Estonie ^a , Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie ^a , Norvège, Suède	50 839	3,20	544 047	4,78

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS
DE LA BANQUE MONDIALE : NOMBRE DE VOIX ET PART
DU TOTAL DES VOIX DONT CHACUN DISPOSE (suite)
au 30 juin 1998

ANNEXE 2

Administrateur	Administrateur suppléant	États au nom desquels vote chaque Administrateur	BIRD		IDA	
			Nombre des voix	% du total	Nombre des voix	% du total
Juanita D. Amatong (Philippines)	Murilo Portugal (Brésil)	Brésil, Colombie, Équateur, Haïti, Philippines, République dominicaine, Suriname ^a , Trinité-et-Tobago	49 148	3,09	316 252	2,78
Young-Hoi Lee (Corée, République de)	Christopher Y. Legg (Australie)	Australie, Cambodge, Corée (République de), Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Vanuatu	49 089	3,09	336 822	2,96
Matthias Meyer (Suisse)	Jerzy Hylewski (Pologne)	Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Pologne, République kirghize, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan ^a	46 096	2,90	388 822	3,42
Li Yong (Chine)	Zhao Xiaoyu (Chine)	Chine	45 049	2,83	238 608	2,10
Khalid H. Alyahya (Arabie saoudite)	Khaled Al-Aboodi (Arabie saoudite)	Arabie saoudite	45 045	2,83	395 891	3,48
Andrei Bugrov (Fédération de Russie)	Eugene Miagkov (Fédération de Russie)	Fédération de Russie	45 045	2,83	30 748	0,27
Khalid M. Al-Saad (Koweït)	Mohamed Kamel Amr (République arabe d'Égypte)	Bahreïn ^a , Égypte (République arabe d'), Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maldives, Oman, Qatar ^a , République arabe syrienne, Yémen (République du)	43 984	2,77	259 447	2,28
Jannes Hutagalung (Indonésie)	Sun Vithespongse (Thaïlande)	Brunéi Darussalam ^a , Fidji, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Singapour ^a , Thaïlande, Tonga, Viet Nam	41 096	2,59	318 340	2,80
Juan Cariaga (Bolivie)	Valeriano Garcia (Argentine)	Argentine, Bolivie, Chili, Paraguay, Pérou, Uruguay ^a	37 499	2,36	202 515	1,78
Ali Bourhane (Comores)	Luc-Abdi Aden (Djibouti)	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo (République du), Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Rwanda, São Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad, Togo	32 252	2,03	345 276	3,03

Les personnes dont le nom figure ci-après ont également exercé les fonctions d'Administrateur ou d'Administrateur suppléant après le 30 juin 1997 :

Administrateur	Fin du mandat	Administrateur suppléant	Fin du mandat
Marc-Antoine Autheman (France)	30 novembre 1997	Ibrahim M. Al-Mofleh (Arabie saoudite)	6 août 1997
Jean-Daniel Gerber (Suisse)	31 octobre 1997	Winston Cox (Barbade)	31 octobre 1997
Ruth Jacoby (Suède)	4 août 1997	Mohamed W. Hosny (République arabe d'Égypte)	21 juillet 1997
Atsuo Nishihara (Japon)	14 juin 1998	Mioara Ionescu (Roumanie)	31 août 1997
		Abdul Karim Lodhi (Pakistan)	23 mars 1998
		Julio Nogues (Argentine)	30 avril 1998
		David Stanton (Royaume-Uni)	16 septembre 1997
		Jan Sulmicki (Pologne)	9 décembre 1997
		Rintaro Tamaki (Japon)	10 juillet 1997
		Jorgen Varder (Danemark)	31 mars 1998
		Erika Wagenhöfer (Allemagne)	31 mars 1998

NOTE : La Somalie (802 voix à la BIRD et 10 506 voix à l'IDA) n'a pas participé à l'élection ordinaire des Administrateurs tenue en 1996. La République des Palaos (266 voix à la BIRD et 504 voix à l'IDA) est devenue membre après cette élection.

a. Membre de la BIRD seulement.

b. Remplacé à compter du 1^{er} juillet 1998 par Jean Pesme (France).

Président	James D. Wolfensohn
Directeur général	Jessica P. Einhorn
Directeur général	Caio K. Koch-Weser
Directeur général	Sven Sandström
Directeur général et Secrétaire	Shengman Zhang
Premier Vice-président et Conseiller juridique	Ibrahim F. I. Shihata
Premier Vice-président, Économie du développement et Économiste en chef	Joseph E. Stiglitz
Vice-président et Responsable du réseau Lutte contre la pauvreté et gestion économique	Masood Ahmed
Vice-président, Stratégie et gestion des ressources	Mark Baird
Vice-président, Valorisation des ressources humaines	Dorothy Hamachi Berry
Vice-président, Amérique latine et Caraïbes	S. Javed Burki
Vice-président et Responsable du réseau Développement humain	David de Ferranti
Vice-président, Moyen-Orient et Afrique du Nord	Kemal Dervis
Vice-président, Mobilisation des ressources et cofinancement	Hiroo Fukui
Vice-président et Responsable du réseau Développement écologiquement et socialement durable	Ian Johnson (par intérim)
Vice-président, Europe et Asie centrale	Johannes Linn
Vice-président, Afrique	Callisto Madavo
Vice-président, Relations extérieures	Mark Malloch Brown
Vice-président et Contrôleur	Jules W. Muis
Vice-président, Asie du Sud	Mieko Nishimizu
Vice-président et Trésorier	Gary Perlin
Vice-président et Responsable du réseau Finances, Développement du secteur privé et infrastructure	Jean-François Rischard
Vice-président, Afrique	Jean-Louis Sarbib
Vice-président, Projets spéciaux	M. Ismail Serageldin
Vice-président, Asie de l'Est et Pacifique	Jean-Michel Severino
Vice-président, Ressources humaines	Richard Stern
Directeur général, Évaluation des opérations	Robert Picciotto
Vice-président, Politique financière et gestion des risques	Vacant
Chef des services d'information et Responsable du réseau de recherche de solutions informatiques	Mohamed Muhsin
Directeur et Responsable du Réseau des services opérationnels essentiels	Katherine Sierra

Siège : 1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, USA.

Bureau de New York : The World Bank Mission to the United Nations/New York Office, 809 United Nations Plaza, Suite 900, New York, N.Y. 10017, USA.

Bureau européen : Banque mondiale, 66 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France

Bruxelles : Banque mondiale, 10 rue Montoyer, B-1000 Bruxelles, Belgique

Londres : The World Bank, New Zealand House, 15th floor, Haymarket, Londres, SW1 Y4TE, Grande-Bretagne

Bureau de Tokyo : The World Bank, Fukoku Seimei Building, 10-F, 2-2-2 Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon

* **Mission régionale en Afrique de l'Est** : The World Bank, Hill Park Building, Upper Hill, Nairobi, Kenya
(adresse postale : P. O. Box 30577)

* **Mission régionale en Afrique de l'Ouest** : Banque mondiale, Angle des rues Booker T. Washington et Jacques AKA, Cocody, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
(adresse postale : B. P. 1850)

Mission régionale en Lettonie : The World Bank, Kalku Street 15, Riga, Lettonie LV-1162

Mission régionale pour les pays baltes, antenne d'Estonie : The World Bank, Kohtu 8, Tallinn EE0100, Estonie

Mission régionale pour les pays baltes, antenne de Lituanie : The World Bank, Vilniaus Str. 28, 2600 Vilnius, Lituanie

Afrique du Sud : The World Bank, Grosvenor Gate, First Floor, Hyde Park Lane, Hyde Park 2196, Johannesburg, Afrique du Sud
(adresse postale : P.O. Box 41283, Craig Hall 2024)

Albanie : The World Bank, Dëshmoret e 4 Shkurtit, No. 34, Tirana, Albanie

Allemagne : World Bank Group Office, Bockenheimer Landstrasse 109, 60325 Francfort, Allemagne

Angola : Banco Mundial, Rua Alfredo Troni (Edifício BPC), 15° Andar, CP 1331, Luanda, Angola

Arabie saoudite : The World Bank Resident Mission, UNDP Building, King Faisal Street, Riyad, Arabie saoudite 11432
(adresse postale : P. O. Box 5900)

* **Argentine** : Banco Mundial, Edificio Bouchard, Bouchard 547, 3er piso, 1106 Buenos Aires, Argentine

Arménie : The World Bank, Republic Square, 2 Khorhertarani Street, Yerevan 10, Arménie

Azerbaïdjan : The World Bank, Neftchilar Avenue, Apartment 65, Baku, Azerbaïdjan

* **Bangladesh** : The World Bank, 3A Paribagh, Dhaka, Bangladesh
(adresse postale : G.P.O. 97, Dhaka 1000)

Bélarus : The World Bank, 6A Partizansky Avenue, 5th floor, Minsk 220033, République du Bélarus

Bénin : Banque mondiale, Zone résidentielle de la Radio, Cotonou, Bénin
(adresse postale : B. P. 03-2112)

Bolivie : Banco Mundial, Edificio BISA, Piso 9, 16 de Julio 1628, La Paz, Bolivie
(adresse postale : Casilla 8692)

Bosnie-Herzégovine : The World Bank, c/o National Bank of Bosnia and Herzegovina, Marsala Tito 25, 71000 Sarajevo, Bosnie-Herzégovine

* **Brésil** : Banco Mundial, SCN Quadra 02 — Lote A, Ed. Corporate Financial Center, Conjuntos 303/304, 70.712-900 Brasilia, DF, Brésil

Brésil : Banco Mundial, Avenida Isaac Povoas, No. 1251, Edifício Nacional Palacios, Sala 603, Centro, 78.045-640 Cuiaba, Mato Grosso (MT), Brésil

Brésil : Banco Mundial, Edifício SUDENE, 127 Cidade Universitária, 50.738 Recife PE, Brésil

Bulgarie : The World Bank, World Trade Center-Sofia, 36 Dragan Tsankov Boulevard, Sofia, 1057 Bulgarie

Burkina Faso : Banque mondiale, Immeuble BICIA (3^e étage), Ouagadougou, Burkina Faso
(adresse postale : B. P. 622)

Burundi : Banque mondiale, Avenue du 18 septembre, Bujumbura, Burundi
(adresse postale : B. P. 2637)

Cameroun : Banque mondiale, New Bastos, Yaoundé, Cameroun
(adresse postale : B. P. 1128)

* **Chine** : World Bank Resident Mission in China, 9th floor, Building A, Fuhua Mansion, No. 8 Chaoyangmen Beidajie, Dongcheng District, Beijing 100027, Chine.

* **Cisjordanie et Gaza** : The World Bank, Gaza City, Gaza
(adresse postale : P.O. Box 54842, Jérusalem)

Colombie : Banco Mundial, Diagonal 35 No. 5-98, Bogotá, D.C., Colombie
(adresse postale : Apartado Aéreo 10229)

Congo, République du : Banque mondiale, Immeuble Arc (5^e étage), Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo
(adresse postale : B. P. 14536)

Congo, République démocratique du : Bureau de liaison de la Banque mondiale, c/o PNUD, P. O. Box 7248, Kinshasa, République démocratique du Congo

* **Corée, République de** : The World Bank, 11th floor, Young Poong Building, 33 Seorin-dong, Chongro-Ku, Séoul, République de Corée

* **Égypte** : The World Bank, World Trade Center, 1191 Corniche El-Nil, 15th floor, Le Caire, Égypte

Équateur : Banco Mundial, Calle Juan León Mera 130 y Ave. Patria, Edificio Corporación Financiera Nacional, 6to Piso, Quito, Équateur

Éthiopie : The World Bank, Africa Avenue, Bole Road, Addis-Abeba, Éthiopie
(adresse postale : P.O. Box 5515)

Géorgie : The World bank, 18A Chonkadze Street, Tbilissi, Géorgie

- * **Ghana** : The World Bank, 69 Dr. Isert Road, Northridge Residential Area, Accra, Ghana
(adresse postale : P.O. Box M27)
- Guatemala** : The World Bank, 13 Calle 3-40, Zona 10, Edificio Atlantis, 14 nivel, Guatemala City, Guatemala
- Guinée** : Banque mondiale, Immeuble de l'Archevêché, face Baie des Anges, Conakry, Guinée
(adresse postale : B. P. 1420)
- Haïti** : Banque mondiale, 18 rue Emeric (Montana), Port-au-Prince, Haïti
(adresse postale : B. P. 1321)
- Honduras (bureau de liaison)** : Banco Mundial, Edificio Naciones Unidas, Avenida Republica de Panamá, Colonia Palmira, Tegucigalpa, Honduras
- * **Hongrie** : The World Bank, Bank Center, Granite Tower, Szabadság ter 5-7, 1944 Budapest, Hongrie
- * **Inde** : The World Bank, 70 Lodi Estate, New Delhi 110 003, Inde
(adresse postale : P.O. Box 416, New Delhi 110 001)
- * **Indonésie** : The World Bank, Jakarta Stock Exchange Building, Tower 2, 12th floor, Sudirman Central Business District (SCBD), Jl. Jendrat Sudirman, kav. 52-53, Djakarta 12180, Indonésie
- Jamaïque** : The World Bank, Island Life Center, Suite 8-South, 6 St. Lucia Avenue, Kingston 5, Jamaïque
- Kazakhstan** : The World Bank, Samal-1, Bldg. No. 36, 3rd floor, Almaty, République du Kazakhstan 480099
- Macédoine, ERY de** : The World Bank, 34 Leninova Street, 3rd floor, Skopje, ex-République yougoslave de Macédoine
- Madagascar** : Banque mondiale, 1 rue Patrice Lumumba, Antananarivo 101, Madagascar
(adresse postale : B. P. 4140)
- Malawi** : The World Bank, Development House, Capital City, Lilongwe 3, Malawi
(adresse postale : P.O. Box 30557)
- Mali** : Banque mondiale, Immeuble SOGEFIH, Centre commercial rue 321, Quartier du Fleuve, Bamako, Mali
(adresse postale : B. P. 1864)
- Maroc** : Banque mondiale, 7 rue Larbi Ben Abdellah, Rabat-Souissi, Maroc
- Mauritanie** : Banque mondiale, Villa N° 30, Lot A, Quartier Socofim, Nouakchott, Mauritanie
(adresse postale : B. P. 667)
- * **Mexique** : The World Bank, Centro Insurgentes, Insurgentes Sur 1605, Piso 24, Col. San José Insurgentes, Del. Benito Juárez, 03900 Mexico, D.F.
- Moldova** : The World Bank, 76/6 Sciuev Street, 277033 Chisinau, Moldova
- Mongolie** : The World Bank, 11a Peace Avenue, Development Bank of Mongolia, Ulaan Baatar, Mongolie 210548
- Mozambique** : The World Bank, Ave. Kenneth Kaunda, 1224, 2-Andar, Maputo, Mozambique
(adresse postale : Caixa Postal 4053)
- * **Népal** : The World Bank, Hotel Yak and Yeti Complex, Durbar Marg, Katmandou, Népal
(adresse postale : P.O. Box 798)

Nicaragua : Banco Mundial, A/C Ministerio de Cooperación Externa del Recinto Universitario Carlos Fonseca Amador (RUCFA), 200 Varas al Oeste, Antigua Mansion Luis Somoza, Managua, Nicaragua

Niger : Banque mondiale, 42 rue des Dallols, Niamey, Niger
(adresse postale : B. P. 12402)

Nigéria : The World Bank, 1st floor, Plot PC-10, Engineering Close, off Idowu Taylor Street, Victoria Island, Lagos, Nigéria
(adresse postale : P.O. Box 127)

Nigéria : The World Bank, Plot 433, Ecowas Road, opposite Ecowas Secretariat, Assokoro District, Abuja, Nigéria
(adresse postale : P.O. Box 2826, Garki)

Ouganda : The World Bank, Rwenzori House, 1 Lumumba Avenue and 4 Nakasero Road, Kampala, Ouganda
(adresse postale : P.O. Box 4463)

Ouzbékistan : World Bank Field Office, 43, Academician Suleimanova St., Tashkent, Ouzbékistan

* **Pakistan** : The World Bank, 20 A, Shahra-e-Jamhuriyat, Ramna 5, G-5/1, Islamabad, Pakistan
(adresse postale : P.O. Box 1025)

Paraguay : The World Bank, Edificio City, Tercer piso, Estrella 345, Casa Chile, Asunción, Paraguay

Pérou : Banco Mundial, Avenida Pardo y Aliaga 640, Piso 16, San Isidro, Lima, Pérou

* **Philippines** : The World Bank, 23rd floor, The Taipan Place Bldg., Emerald Avenue, Ortigas Center, Pasig City, Manille, Philippines

* **Pologne** : The World Bank, INTRACO 1 Building, 17th floor, 2 Stawki Street, 00-193 Varsovie, Pologne

République centrafricaine : Banque mondiale, Rue des Missions, Bangui, RCA

République kirghize : The World Bank, Moskovskaya and K. Akieva Streets, Bishkek 720000, République kirghize

Roumanie : The World Bank, Boulevard Dacia 83, Sector 2, Bucarest, Roumanie

* **Russie** : The World Bank, Sadovo-Kudrinskaya No. 3, Moscou 123242, Fédération de Russie

Rwanda : The World Bank, Blvd. de la Révolution, SORAS Building, Kigali, Rwanda
(adresse postale : P.O. Box 609)

Sénégal : Banque mondiale, Immeuble S.D.I.H., 3 place de l'Indépendance, Dakar, Sénégal
(adresse postale : B. P. 3296)

* **Sri Lanka** : The World Bank, Development Finance Corporation of Ceylon (DFCC) Building, 1st floor, 73/5 Galle Road, Colombo 3, Sri Lanka
(adresse postale : P.O. Box 1761)

Tadjikistan : Douchanbe, Tadjikistan

Tanzanie : The World Bank, N.I.C. Building (7th floor, B), Samora Avenue, Dar-es-Salaam, Tanzanie
(adresse postale : P.O. Box 2054)

Tchad : Banque mondiale, 3244 P.67, Quartier Curvette St Martin, N'djamena, Tchad
(adresse postale : B. P. 146)

* **Thaïlande** : The World Bank, 14th floor, Diethelm Tower A, 93/1 Wireless Road, Bangkok 10330, Thaïlande

Togo : Banque mondiale, 169 boulevard du 13 janvier, Immeuble BTCl (8^e étage), Lomé, Togo
(adresse postale : B. P. 3915)

Turkménistan : Liaison Office, UNDP Building, Ashkhabad, Turkménistan

Turquie : The World Bank, Ataturk Bulvari, No. 211, Gama-Guris Building Kat 6, 06683 Kavaklidere, Ankara, Turquie

Ukraine : The World Bank, 26, Shovkovychna St., Suites Two and Three, Kiev 252024, Ukraine

Venezuela : Banco Mundial, Avenida Francisco Miranda con Avenida del Parque, Torre Edicampo, Piso 9, Campo Alegre, Caracas, Venezuela

* **Viet Nam** : The World Bank, 53 Tran Phu Street, Hanoi, Viet Nam

Yémen : The World Bank, 14 Djibouti St., Sana'a, République du Yémen
(adresse postale : P.O. Box 18152)

Zambie : The World Bank, Red Cross House, 2nd floor, Long Acres, Lusaka, Zambie
(adresse postale : P.O. Box 35410)

Zimbabwe : The World Bank, Finsure House, 5th floor, 84-86 Union Avenue, Harare, Zimbabwe
(adresse postale : P.O. Box 2960)

** Pour les pays signalés par un astérisque, le directeur des opérations est basé sur place.*

BUDGET DE LA BANQUE MONDIALE
PAR PROGRAMME, EXERCICES 96-99
(USD millions)

ANNEXE 5

	Réalizations			99
	96	97	98	Programme
<i>Programme^a</i>				
Programmes régionaux	709,3	689,3	753,7	749,5
Programmes financiers	90,9	90,3	92,0	98,7
Réseaux	64,8	65,0	88,2	99,3
Autres programmes opérationnels	1,1	4,2	4,7	28,8 ^b
Recherche et formation	80,1	87,5	87,5	85,3
Programmes administratifs	138,2	135,1	152,9	148,4
Direction et services juridiques	82,1	83,2	88,9	85,2
Total	1 166,5	1 154,6	1 267,9	1 295,3
Frais généraux/prestations — Compte central ^c	9,5	15,0	(7,0)	26,6
RPP et commissions de gestion sur RPP	117,1	101,7	s.o. ^d	s.o.
Réserve du Président	s.o.	s.o.	s.o.	13,0
Étude coût-efficacité/Indemnités de licenciement	s.o.	3,4	1,3	4,7
Programme renforcement du secteur financier	s.o.	s.o.	4,1	25,0
Remboursements	(102,5)	(108,1)	(103,9)	(108,5)
Programmes administratifs — Total net	1 190,6	1 166,6	1 162,4	1 256,1
Programmes spéciaux	113,0	120,4	110,6	122,1
Secrétariat de l'institution ^c	56,1	58,6	62,8	65,0
Évaluation des opérations	16,0	16,3	17,1	18,3
Budget total	1 375,7	1 361,9	1 352,9	1 461,5

NOTE : les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.
s.o. Sans objet.

a. La répartition des dépenses par programme est basée sur un nouveau mode de classement conforme à la présentation du rapport « Programmes et budget de la Banque mondiale pour l'exercice 99 », annexe 9. Les chiffres relatifs aux exercices précédents ont été modifiés en conséquence.

b. Le Programme pour l'exercice 99 inclut des fonds qui seront redistribués aux services régionaux au cours de l'exercice.

c. Le chiffre indiqué pour le compte central est net des dépenses remboursées par les services. Durant l'exercice 98, les remboursements ont excédé le total des dépenses.

d. Le comité pour les questions financières relatives au système des pensions a décidé : i) qu'aucune cotisation n'était requise de la part de la Banque pour les exercices 98 et 99 ; et ii) qu'à compter du 1^{er} juillet 1997, le règlement des commissions de gestion serait prélevé sur les actifs du RPP et non plus sur le budget administratif.

e. Y compris ceux du Conseil des Gouverneurs, du Conseil des Administrateurs, du Comité du développement, du Tribunal administratif et du Panel d'inspection.

PAYS AYANT ACCÈS EXCLUSIVEMENT AUX FINANCEMENTS DE LA BIRD

Catégorie de revenu et pays	PNB par habitant en 1997 (USD) ^a	Catégorie de revenu et pays	PNB par habitant en 1997 (USD) ^a
Revenu par habitant supérieur à \$ 5 445		Fidji	2 470
Corée, République de	10 550	Pérou	2 460
Slovénie	9 680	Lettonie	2 430
Argentine	8 770	Colombie	2 280
Antigua-et-Barbuda	7 380	Lituanie	2 230
Seychelles	6 880	Namibie	2 220
Saint-Kitts-et-Nevis	6 160	Bélarus	2 150
Uruguay	6 020	Tunisie	2 090
Revenu par habitant \$ 3 126–\$ 5 445		Paraguay	2 010
République tchèque	5 200	Micronésie	1 980
Chili	5 020	El Salvador	1 810
Brésil	4 720	Iran, République islamique d'	1 780
Malaisie	4 680	Îles Marshall	1 770
Croatie	4 610	République dominicaine	1 670
Hongrie	4 430	Équateur	1 590
Gabon	4 230	Jordanie	1 570
Trinité-et-Tobago	4 230	Jamaïque	1 560
Maurice	3 800	Revenu par habitant \$ 786–\$ 1 505	
République slovaque	3 700	Guatemala	1 500
Mexique	3 680	Algérie	1 490
Pologne	3 590	Swaziland	1 440
Venezuela	3 450	Roumanie	1 420
Afrique du Sud	3 400	Kazakhstan	1 340
Liban	3 350	Maroc	1 250
Estonie	3 330	Suriname	1 240
Botswana	3 260	Philippines	1 220
Turquie	3 130	République arabe syrienne	1 150
Palaos	n.c.	Bulgarie	1 140
Revenu par habitant \$ 1 506–\$ 3 125		Indonésie	1 110
Panama	3 080	Ukraine	1 040
Thaïlande	2 800	Ouzbékistan	1 010
Belize	2 740	Papouasie-Nouvelle-Guinée	940
Fédération de Russie	2 740	Revenu par habitant égal ou inférieur à \$ 785	
Costa Rica	2 640	Turkménistan	630

PAYS AYANT ACCÈS À UN FINANCEMENT MIXTE BIRD/IDA^b

Catégorie de revenu et pays	PNB par habitant en 1997 (USD) ^a	Catégorie de revenu et pays	PNB par habitant en 1997 (USD) ^a
Revenu par habitant \$ 3 126–\$ 5 445		Revenu par habitant \$ 786–\$ 1 505	
Sainte-Lucie ^c	3 620	Égypte	1 180
Revenu par habitant \$ 1 506–\$ 3 125		Macédoine, ERY de	1 090
Dominique ^c	3 120	Chine	860
Grenade ^c	3 000	Géorgie	840
Saint-Vincent-et-les Grenadines ^c	2 500		

Revenu par habitant égal ou inférieur à \$ 785			
		Pakistan	490
Zimbabwe	750	République kirghize	440
Moldova	540	Inde	390
Arménie	530	Nigéria	260
Azerbaïdjan	510	Bosnie-Herzégovine	n.c.

PAYS AYANT ACCÈS EXCLUSIVEMENT AUX FINANCEMENTS DE L'IDA^b

Catégorie de revenu et pays	PNB par habitant en 1997 (USD) ^a	Catégorie de revenu et pays	PNB par habitant en 1997 (USD) ^a
Revenu par habitant \$ 1 506–\$ 3 125			
Tonga ^c	1 830	Gambie	350
		Angola	340
		Haïti	330
Revenu par habitant \$ 786–\$ 1 505			
Vanuatu ^c	1 310	Kenya	330
Maldives	1 150	Tadjikistan	330
Samoa ^c	1 150	Togo	330
Cap-Vert ^c	1 090	Ouganda	330
Guinée équatoriale	1 050	République centrafricaine	320
Bolivie	950	Viet Nam	320
Kiribati	910	Cambodge	300
Îles Salomon	900	Soudan	280
Guyana	800	Bangladesh	270
Sri Lanka	800	São Tomé-et-Principe	270
Djibouti	n.c.	Yémen, République du	270
		Mali	260
		Madagascar	250
Revenu par habitant égal ou inférieur à \$ 785			
Albanie	750	Burkina Faso	240
Honduras	700	Tchad	240
Côte d'Ivoire	690	Guinée-Bissau	240
Lesotho	670	Malawi	220
Congo, République du	660	Érythrée	210
Cameroun	650	Népal	210
Guinée	570	Rwanda	210
Sénégal	550	Tanzanie	210
Mauritanie	450	Niger	200
Nicaragua	410	Burundi	180
Bhoutan	400	Congo, République démocratique du	110
Comores	400	Éthiopie	110
République démocratique populaire lao	400	Mozambique	90
Mongolie	390	Afghanistan	n.c.
Bénin	380	Libéria	n.c.
Zambie	380	Myanmar	n.c.
Ghana	370	Sierra Leone	n.c.
		Somalie	n.c.

n.c. Chiffre précis non connus.

a. Méthode de l'Atlas de la Banque mondiale ; les chiffres du PNB par habitant sont exprimés en dollars des États-Unis de 1997.

b. Les critères d'accès aux crédits de l'IDA sont a) le degré relatif de pauvreté et b) le degré de solvabilité du pays. Pour l'exercice 99, le seuil opérationnel d'admissibilité est un PNB par habitant de 925 dollars en 1997, calculé selon la méthode utilisée pour l'Atlas. Pour avoir accès aux ressources de l'IDA, un pays doit également répondre à certains critères de performance. Dans des cas exceptionnels, l'IDA donne provisoirement accès à ses crédits à des pays qui ont un PNB supérieur au seuil opérationnel et qui entreprennent un effort d'ajustement majeur mais dont le degré de solvabilité n'est pas suffisant pour qu'ils reçoivent des prêts de la BIRD. Une exception a également été faite dans le cas des petits pays insulaires (voir note c).

c. Pour la période d'IDA-11 (exercices 97-99), il a été décidé de faire exception au seuil opérationnel d'admissibilité aux crédits de l'IDA (soit, pour l'exercice 99, un PNB par habitant de 925 dollars) pour certains petits pays insulaires qui, sans cela, n'auraient guère voire aucunement accès aux concours financiers du Groupe de la Banque, faute d'un degré suffisant de solvabilité. Pour ces pays, la possibilité d'un crédit de l'IDA est envisagée au cas par cas, pour le financement de projets et de programmes d'ajustement visant à renforcer leur capacité d'endettement.

PAIEMENTS VERSÉS PAR LA BIRD ET L'IDA
AUX PAYS ADMIS À EMPRUNTER^a,
AU TITRE DE MARCHÉS LOCAUX ET DE MARCHÉS
ÉTRANGERS, DURANT L'EXERCICE 98
(USD en millions)

ANNEXE 7

Pays emprunteurs	Marchés locaux	Marchés étrangers	Montant total	Pourcentage du total des décaissements ^b
Afrique du Sud	—	39	39	0,16
Albanie	7	†	8	*
Algérie	37	—	37	0,15
Angola	12	—	12	*
Argentine	557	23	580	2,34
Arménie	9	†	9	*
Bangladesh	191	†	191	0,77
Barbade	4	†	4	*
Bélarus	4	2	5	*
Bénin	16	†	16	0,06
Bolivie	57	1	58	0,23
Bosnie-Herzégovine	33	—	33	0,13
Brésil	1 119	41	1 160	4,68
Bulgarie	8	8	16	0,07
Burkina Faso	26	3	30	0,12
Burundi	4	†	4	*
Cambodge	11	—	11	*
Cameroun	115	†	115	0,46
Cap-Vert	5	—	5	*
Chili	67	3	71	0,29
Chine	1 319	138	1 457	5,88
Chypre	2	5	7	*
Colombie	84	2	86	0,35
Corée, République de	86	160	245	0,99
Costa Rica	12	10	23	0,09
Côte d'Ivoire	90	8	98	0,39
Croatie	26	1	28	0,11
Égypte, République arabe d'	170	2	172	0,69
El Salvador	7	1	8	*
Équateur	42	15	56	0,23
Estonie	6	3	9	*
Éthiopie	21	†	21	0,09
Fédération de Russie	237	9	246	0,99
Fidji	2	1	2	*
Gambie	6	†	6	*
Géorgie	10	3	13	0,05
Ghana	78	†	79	0,32
Guatemala	6	†	6	*
Guinée	21	†	21	0,09
Guinée-Bissau	6	†	6	*
Guyana	6	†	6	*
Haïti	20	—	20	0,08
Honduras	16	†	16	0,06
Hongrie	27	31	58	0,24
Inde	1 150	84	1 234	4,98
Indonésie	468	12	481	1,94
Iran, République islamique d'	54	1	55	0,22
Jamaïque	22	†	22	0,09
Jordanie	28	†	29	0,12
Kazakhstan	8	†	8	*
Kenya	39	12	52	0,21
Lesotho	8	—	8	*
Lettonie	9	†	9	*
Liban	26	3	29	0,12
Madagascar	44	†	44	0,18
Malaisie	39	17	56	0,23
Malawi	87	†	88	0,35

PAIEMENTS VERSÉS PAR LA BIRD ET L'IDA
AUX PAYS ADMIS À EMPRUNTER^a,
AU TITRE DE MARCHÉS LOCAUX ET DE MARCHÉS
ÉTRANGERS, DURANT L'EXERCICE 98 (suite)
(USD millions)

ANNEXE 7

Pays emprunteurs	Marchés locaux	Marchés étrangers	Montant total	Pourcentage du total des décaissements ^b
Mali	21	4	25	0,10
Maroc	133	9	141	0,57
Maurice	4	1	5	*
Mauritanie	16	—	16	0,06
Mexique	1 052	4	1 056	4,26
Mozambique	30	†	30	0,12
Népal	23	†	23	0,09
Nicaragua	32	†	32	0,13
Niger	17	2	18	0,07
Nigéria	152	†	153	0,62
Ouganda	98	1	99	0,40
Pakistan	499	4	502	2,03
Panama	14	3	17	0,07
Papouasie-Nouvelle-Guinée	14	—	14	0,06
Paraguay	31	3	34	0,14
Pérou	168	†	169	0,68
Philippines	132	3	134	0,54
Pologne	95	13	108	0,44
République centrafricaine	†	†	1	*
République démocratique populaire lao	16	1	17	0,07
République dominicaine	6	—	6	*
République slovaque	9	6	15	0,06
République tchèque	13	4	17	0,07
Roumanie	35	6	41	0,17
Rwanda	16	1	18	0,07
Sénégal	22	3	25	0,10
Slovénie	11	3	15	0,06
Sri Lanka	34	3	37	0,15
Tadjikistan	1	—	1	*
Tanzanie	46	3	49	0,20
Tchad	14	—	14	0,06
Thaïlande	40	8	48	0,19
Togo	11	3	14	0,06
Trinité-et-Tobago	12	†	13	0,05
Tunisie	81	1	82	0,33
Turquie	171	70	241	0,97
Ukraine	7	3	10	*
Uruguay	27	†	27	0,11
Venezuela	94	20	114	0,46
Viet Nam	47	†	47	0,19
Yémen, République du	77	†	77	0,31
Zambie	69	2	71	0,28
Zimbabwe	87	5	92	0,37
Autres	72	14	87	0,35
Total	10 112	847	10 959	44,23

— Zéro, † moins de 0,5 million de dollars, * moins de 0,05 %.

NOTE : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. La liste des pays admis à emprunter à la BIRD et à l'IDA figure à l'annexe 6. Bien que la Barbade et Chypre ne fassent plus partie aujourd'hui des pays admis à emprunter, la présente annexe tient compte des paiements qui leur ont été versés, durant l'exercice 98, au titre des prêts antérieurs dont le décaissement n'est pas achevé. Les paiements au titre de la réduction de la dette, les décaissements nets anticipés et les versements effectués suivant des procédures simplifiées pour des prêts d'ajustement structurel et sectoriel ne sont pas inclus.

b. Part du total des paiements versés par la BIRD et l'IDA au cours de l'exercice 98 (hors décaissements au titre de la réduction de la dette), lesquels ont totalisé 24 779 millions de dollars.

PAIEMENTS VERSÉS PAR LA BIRD ET L'IDA

ANNEXE 8

AUX PAYS FOURNISSEURS AU TITRE

DE MARCHÉS ÉTRANGERS

(USD millions)

Pays fournisseur	BIRD, total		BIRD		IDA, total		IDA	
	au 30 juin 1998		Exercice 98		au 30 juin 1998		Exercice 98	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Afrique du Sud	437	0,38	9	0,30	1 020	2,31	29	1,97
Algérie	42	*	—	*	13	*	—	*
Allemagne	13 127	11,33	332	10,39	3 627	8,22	91	6,20
Arabie saoudite	588	0,51	7	0,25	241	0,55	4	0,31
Argentine	854	0,74	19	0,61	114	0,26	3	0,24
Australie	1 196	1,03	24	0,75	689	1,56	18	1,24
Autriche	1 729	1,49	76	2,40	261	0,59	17	1,18
Azerbaïdjan	3	*	†	*	23	0,05	—	*
Bahamas	99	0,09	3	0,12	8	*	†	*
Bahreïn	68	0,06	—	*	130	0,30	2	0,14
Bangladesh	16	*	†	*	46	0,11	—	*
Bélarus	55	0,05	1	*	1	*	†	*
Belgique	1 596	1,38	13	0,42	1 061	2,41	14	0,96
Brésil	1 947	1,68	38	1,20	341	0,77	2	0,19
Bulgarie	47	*	4	0,14	54	0,12	3	0,24
Burkina Faso	1	*	—	*	12	*	3	0,23
Cameroun	5	*	—	*	27	0,06	†	*
Canada	2 691	2,32	82	2,58	813	1,84	32	2,18
Chili	384	0,33	2	0,06	37	0,09	1	0,09
Chine ^a	1 534	1,32	93	2,92	1 270	2,88	45	3,05
Chypre	80	0,07	4	0,15	34	0,08	†	*
Colombie	246	0,21	1	*	23	0,05	1	0,09
Corée, République de	1 750	1,51	65	2,04	923	2,09	94	6,38
Costa Rica	57	0,05	10	0,32	39	0,09	†	*
Côte d'Ivoire	50	*	—	*	255	0,58	7	0,54
Danemark	784	0,68	14	0,44	347	0,79	29	2,02
Djibouti	†	*	—	*	25	0,06	1	*
Égypte, République arabe d'	60	0,05	—	*	38	0,09	1	0,11
Émirats arabes unis	571	0,49	—	*	371	0,84	9	0,65
Équateur	193	0,17	13	0,43	10	*	1	0,06
Espagne	1 411	1,22	39	1,24	309	0,70	12	0,82
États-Unis	22 467	19,40	451	14,10	4 337	9,83	155	10,55
Fédération de Russie	728	0,63	6	0,20	82	0,19	2	0,19
Finlande	567	0,49	22	0,69	137	0,31	10	0,74
France	8 248	7,12	239	7,49	4 768	10,81	184	12,48
Grèce	213	0,18	2	0,08	87	0,20	7	0,51
Guinée	4	*	†	*	40	0,09	†	*
Hongrie	336	0,29	30	0,96	27	0,06	1	0,05
Inde	455	0,39	18	0,58	912	2,07	65	4,40
Indonésie	168	0,15	3	0,12	131	0,30	8	0,57
Iran, République islamique d'	146	0,13	†	*	197	0,45	1	0,07
Iraq	459	0,40	—	*	29	0,07	—	*
Irlande	177	0,15	7	0,23	122	0,28	9	0,67
Israël	268	0,23	8	0,26	117	0,27	8	0,58
Italie	7 055	6,09	336	10,51	1 930	4,38	100	6,78
Jamaïque	17	*	—	*	—	*	—	*
Japon	14 886	12,85	295	9,23	4 267	9,67	46	3,15
Jordanie	50	*	—	*	146	0,33	†	*
Kazakhstan	75	0,07	—	*	32	0,07	†	*
Kenya	28	*	†	*	291	0,66	11	0,81
Koweït	269	0,23	—	*	257	0,58	†	*
Liban	98	0,08	2	0,07	24	0,06	†	*
Libye	98	0,08	—	*	7	*	—	*
Luxembourg	73	0,06	1	*	36	0,08	†	*
Malaisie	345	0,30	6	0,21	250	0,57	9	0,67
Mali	†	*	—	*	13	*	4	0,29
Maroc	178	0,15	2	0,07	58	0,13	6	0,42
Maurice	1	*	—	*	21	0,05	1	0,10
Mexique	570	0,49	3	0,11	99	0,23	—	0,05
Nigéria	389	0,34	†	*	407	0,92	†	*
Norvège	524	0,45	58	1,82	161	0,37	13	0,90

PAIEMENTS VERSÉS PAR LA BIRD ET L'IDA
AUX PAYS FOURNISSEURS AU TITRE
DE MARCHÉS ÉTRANGERS (suite)
(USD millions)

ANNEXE 8

Pays fournisseur	BIRD, total au 30 juin 1998		BIRD Exercice 98		IDA, total au 30 juin 1998		IDA Exercice 98	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Nouvelle-Zélande	187	0,16	3	0,10	107	0,24	2	0,15
Pakistan	121	0,10	1	*	178	0,40	2	0,16
Panama	396	0,34	3	0,10	51	0,12	†	*
Paraguay	115	0,10	1	*	13	*	1	0,13
Pays-Bas	2 201	1,90	34	1,07	1 266	2,87	59	4,02
Pérou	128	0,11	†	*	20	0,05	†	*
Philippines	74	0,06	1	*	84	0,19	1	0,08
Pologne	286	0,25	12	0,39	52	0,12	—	0,05
Portugal	75	0,06	3	0,09	344	0,78	28	1,93
Qatar	123	0,11	—	*	16	*	—	*
République tchèque	82	0,07	3	0,11	8	*	1	0,05
Roumanie	322	0,28	6	0,20	75	0,17	—	*
Royaume-Uni ^a	8 631	7,45	195	6,09	5 757	13,05	142	9,66
Sénégal	27	*	†	*	98	0,22	2	0,18
Singapour	1 131	0,98	39	1,24	737	1,67	39	2,66
Slovénie	46	*	2	0,07	4	*	1	0,09
Soudan	7	*	1	*	20	0,05	1	0,11
Suède	1 692	1,46	29	0,92	480	1,09	13	0,93
Suisse	4 565	3,94	95	2,99	1 200	2,72	28	1,93
Swaziland	34	*	—	*	31	0,07	—	*
Tanzanie	7	*	—	*	31	0,07	3	0,21
Thaïlande	148	0,13	†	*	379	0,86	7	0,50
Togo	31	*	—	*	30	0,07	2	0,18
Tonga	†	*	—	*	†	*	†	*
Trinité-et-Tobago	21	*	†	*	22	0,05	†	*
Tunisie	91	0,08	—	*	39	0,09	1	0,10
Turkménistan	5	*	—	*	50	0,12	—	*
Turquie	579	0,50	60	1,90	123	0,28	9	0,64
Ukraine	167	0,14	—	*	51	0,12	2	0,18
Uruguay	113	0,10	†	*	5	*	†	*
Venezuela	539	0,47	19	0,62	201	0,46	†	*
Viet Nam	46	*	—	*	54	0,12	†	*
Yémen, République du	†	*	—	*	147	0,33	1	0,10
Yougoslavie (ex-) ^b	857	0,74	—	*	174	0,40	†	*
Zambie	52	*	—	*	113	0,26	1	0,12
Zimbabwe	34	*	—	*	115	0,26	4	0,32
Autres	2 367	2,04	327	10,22	839	1,90	33	2,29
Total	115 815	100	3 202	100	44 110	100	1 477	100

— Zéro, † moins de USD 0,5 million, * moins de 0,05 %.

NOTE : Les paiements au titre de la réduction de la dette, les décaissements nets anticipés et les versements effectués suivant des procédures accélérées pour des prêts d'ajustement structurel et sectoriel ne sont pas inclus. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Hong Kong qui faisait partie du Royaume-Uni jusqu'au 30 juin 1997, fait partie de la Chine depuis le 1^{er} juillet 1997.

b. Les chiffres correspondent aux paiements versés à des entreprises au titre de marchés attribués à des fournisseurs de (l'ex-) Yougoslavie.

PAIEMENTS VERSÉS PAR LA BIRD ET L'IDA
AUX PAYS FOURNISSEURS AU TITRE DE MARCHÉS
ÉTRANGERS, PAR GRANDE CATÉGORIE DE BIENS
ET DE SERVICES, DURANT L'EXERCICE 98
(USD *mill. u.*)

ANNEXE 9

Pays fournisseur	Matériel		Travaux de génie civil		Consultants		Toutes autres fournitures		Total des décaissements	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Afrique du Sud	26	0,99	4	0,53	6	0,76	—	0,33	38	0,83
Albanie	—	*	†	0,05	—	*	—	*	†	*
Allemagne	276	10,34	105	11,96	30	3,40	11	4,99	424	9,07
Arabie saoudite	12	0,46	—	*	†	*	—	*	12	0,27
Argentine	9	0,37	9	1,06	4	0,46	—	*	23	0,50
Australie	16	0,63	2	0,27	22	2,56	—	0,23	42	0,91
Autriche	73	2,74	13	1,53	1	0,22	5	2,28	94	2,01
Bahamas	3	0,13	—	0,07	†	*	—	*	4	0,09
Bahrein	2	0,08	—	*	—	*	—	*	2	0,05
Bélarus	†	*	1	0,13	—	*	—	*	1	*
Belgique	21	0,80	—	*	5	0,58	1	0,43	27	0,59
Bolvie	—	*	—	*	†	0,05	†	*	—	*
Brésil	10	0,41	27	3,10	3	0,34	—	*	41	0,88
Bulgarie	8	0,30	—	*	†	*	—	*	8	0,17
Burkina Faso	—	*	—	*	†	*	3	1,41	3	0,07
Canada	46	1,75	10	1,23	56	6,42	†	0,11	114	2,45
Chili	1	0,07	—	0,07	—	0,09	—	*	3	0,07
Chine ^d	87	3,25	46	5,31	3	0,39	1	0,52	138	2,96
Chypre	1	*	—	*	2	0,25	2	0,91	5	0,11
Colombie	1	0,06	—	*	—	0,06	—	*	2	*
Corée, République de	65	2,45	93	10,65	†	*	—	*	159	3,41
Costa Rica	†	*	—	*	9	1,12	†	0,09	10	0,22
Côte d'Ivoire	†	*	7	0,81	†	*	†	*	7	0,17
Croatie	1	*	—	*	—	*	—	*	1	*
Danemark	28	1,06	1	0,16	14	1,59	†	0,08	43	0,94
Égypte, République arabe d'	—	*	—	0,09	—	0,09	—	*	1	*
Émirats arabes unis	8	0,31	1	0,23	†	*	†	*	10	0,22
Équateur	†	*	—	*	14	1,62	—	*	14	0,31
Espagne	21	0,82	19	2,21	7	0,86	2	1,15	51	1,10
Estonie	2	0,09	—	*	†	*	—	*	2	0,05
États-Unis	379	14,20	41	4,70	182	20,65	3	1,55	607	12,98
Fédération de Russie	8	0,32	—	*	†	*	—	*	9	0,19
Finlande	22	0,85	5	0,67	4	0,49	†	*	33	0,71
France	261	9,76	76	8,64	72	8,18	14	6,10	424	9,06
Géorgie	1	0,06	—	*	—	0,08	†	*	2	0,05
Ghana	—	*	—	*	†	0,05	—	*	†	*
Grèce	5	0,19	3	0,37	1	0,19	†	*	10	0,22
Hongrie	29	1,12	1	0,15	†	*	†	*	31	0,67
Inde	67	2,54	8	0,97	5	0,58	1	0,83	83	1,79
Indonésie	12	0,45	—	*	†	*	—	*	12	0,26
Iran, République islamique d'	†	*	—	*	—	0,06	—	*	1	*
Irlande	1	0,07	—	*	13	1,51	2	0,94	17	0,37
Israël	9	0,34	2	0,26	5	0,61	—	*	16	0,36
Italie	125	4,69	257	29,21	51	5,87	2	0,89	436	9,34
Jamaïque	—	*	—	*	—	*	—	*	—	*
Japon	316	11,83	11	1,29	12	1,47	1	0,47	341	7,31
Kenya	9	0,37	†	*	1	0,20	—	*	12	0,26
Koweït	—	*	—	*	†	*	—	0,34	1	*
Liban	†	*	—	0,11	1	0,19	—	*	2	0,06
Luxembourg	—	*	—	*	†	*	†	0,08	1	*
Malaisie	14	0,55	1	0,13	—	0,09	†	*	16	0,36
Mali	—	*	—	*	†	*	4	1,68	4	0,09
Maurice	1	*	—	*	†	*	†	*	1	*
Mexique	—	*	3	0,34	—	0,07	—	*	4	0,09
Moldova	1	0,07	—	*	—	*	—	*	1	*

PAIEMENTS VERSÉS PAR LA BIRD ET L'IDA
AUX PAYS FOURNISSEURS AU TITRE DE MARCHÉS
ÉTRANGERS, PAR GRANDE CATÉGORIE DE BIENS
ET DE SERVICES, DURANT L'EXERCICE 98 (suite)
(USD millions)

ANNEXE 9

Pays fournisseur	Matériel		Travaux de génie civil		Consultants		Toutes autres fournitures		Total des décaissements	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Mozambique	—	*	—	*	†	*	—	*	†	*
Niger	†	*	†	*	1	0,14	—	*	1	*
Norvège	57	2,16	7	0,80	6	0,79	—	*	71	1,53
Nouvelle-Zélande	—	*	—	*	4	0,51	†	*	5	0,11
Ouganda	†	*	†	*	1	0,07	—	*	0	*
Pakistan	†	*	2	0,27	1	0,13	—	*	3	0,08
Panama	1	0,07	—	*	1	0,17	—	*	3	0,07
Paraguay	—	*	2	0,27	—	0,07	—	*	2	0,06
Pays-Bas	56	2,10	12	1,47	23	2,64	1	0,47	93	2,00
Pérou	—	*	—	*	†	0,05	—	*	†	*
Philippines	†	*	—	*	2	0,28	—	*	2	0,05
Pologne	12	0,46	—	*	—	0,08	—	*	13	0,28
Portugal	4	0,17	17	2,01	8	0,93	1	0,40	31	0,67
République slovaque	6	0,23	—	*	†	*	—	*	6	0,13
République tchèque	4	0,15	—	*	†	*	†	*	4	0,09
Roumanie	5	0,21	—	0,08	†	*	—	*	6	0,14
Royaume-Uni ^a	179	6,70	23	2,67	132	14,96	2	1,23	337	7,22
Sénégal	†	*	—	0,08	1	0,21	†	*	2	0,06
Singapour	74	2,79	3	0,38	†	*	—	0,30	79	1,69
Slovénie	2	0,09	†	*	—	0,10	†	*	3	0,07
Soudan	1	*	—	*	1	0,21	—	*	2	0,06
Suède	34	1,28	1	0,18	6	0,70	1	0,51	43	0,93
Suisse	98	3,70	8	0,94	13	1,48	4	1,72	124	2,66
Tanzanie	1	*	2	0,25	†	*	—	*	3	0,07
Thaïlande	6	0,26	1	0,06	†	0,05	†	*	7	0,17
Togo	—	*	—	*	†	*	2	1,13	2	0,06
Tunisie	†	*	—	*	1	0,15	—	*	1	*
Turquie	65	2,45	4	0,49	1	0,06	—	*	70	1,50
Ukraine	3	0,12	—	*	—	*	—	*	3	0,07
Venezuela	16	0,62	—	*	3	0,37	—	*	19	0,42
Yémen, République du	†	*	1	0,11	†	0,05	—	*	1	*
Yougoslavie (ex-) ^b	—	*	†	0,05	—	*	—	*	†	*
Zimbabwe	1	*	3	0,35	†	*	†	0,07	4	0,10
Autres	37	1,39	26	3,05	123	14,03	163	68,51	351	7,51
Total	2 675	100	880	100	882	100	238	100	4 678	100

— Zéro, † moins de 0,5 million de dollars, * moins de 0,05 %.

NOTE : Les paiements au titre de la réduction de la dette, les décaissements nets anticipés et les versements effectués suivant des procédures simplifiées pour des prêts d'ajustement structurel et sectoriel ne sont pas inclus. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Hong Kong qui faisait partie du Royaume-Uni jusqu'au 30 juin 1997, fait partie de la Chine depuis le 1^{er} juillet 1997.

b. Les chiffres correspondent aux paiements versés à des entreprises au titre de marchés attribués à des fournisseurs de (l'ex-) Yougoslavie.

DÉCAISSEMENTS^a DE LA BIRD ET DE L'IDA,
 AU TITRE DE MARCHÉS ÉTRANGERS,
 (DANS LE CADRE DE PRÊTS D'INVESTISSEMENT),
 PAR GRANDE CATÉGORIE DE BIENS ET DE SERVICES,
 EXERCICES 96-98

ANNEXE 10

Poste	Ex. 96			Ex. 97			Ex. 98		
	Pays non admis à emprunter	Pays admis à emprunter	Total	Pays non admis à emprunter	Pays admis à emprunter	Total	Pays non admis à emprunter	Pays admis à emprunter	Total
<i>USD millions</i>									
Travaux de génie civil	595	205	799	668	256	924	652	227	880
Consultants	800	79	879	784	80	864	795	84	879
Fournitures	2 832	389	3 222	2 566	457	3 023	2 124	504	2 628
Toutes autres catégories	483	32	517	151	18	169	131	18	149
Total	4 710	705	5 416	4 169	811	4 980	3 702	833	4 536
<i>En pourcentage^b</i>									
Travaux de génie civil	74	26	15	72	28	19	74	26	19
Consultants	91	9	16	91	9	17	90	10	19
Fournitures	88	12	59	85	15	61	81	19	58
Toutes autres catégories	94	6	10	90	10	3	88	12	3
Total	87	13	100	84	16	100	82	18	100

NOTE : La liste des pays admis à emprunter à la BIRD et/ou à l'IDA figure à l'annexe 6. Bien que la République de Corée ne soit admise à emprunter que depuis décembre 1997, on l'a incluse parmi les pays admissibles pour tous les exercices couverts dans le présent tableau afin d'assurer la comparabilité des données. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Les décaissements au titre de la réduction de la dette et les décaissements nets anticipés sont exclus. Sont également exclus les décaissements au titre des prêts d'ajustement structurel et sectoriel et au titre des prêts hybrides (prêts qui soutiennent des réformes des institutions et des politiques publiques dans un secteur particulier en finançant à la fois une composante réforme, les décaissements allant au financement d'importations, et une composante investissement).

b. Les pourcentages sont calculés sur la base des montants en dollar indiqués sous la rubrique « Total ». Ils indiquent à la fois la part respective, pour chaque catégorie, des pays admis et des pays non admis à emprunter à la BIRD et/ou à l'IDA, et la part de chaque catégorie dans le total des décaissements.

PAIEMENTS ESTIMATIFS^a VERSÉS PAR LA BIRD ET L'IDA ANNEXE 11
 AUX PAYS FOURNISSEURS, AU TITRE DE MARCHÉS ÉTRANGERS,
 DANS LE CADRE DE PRÊTS D'AJUSTEMENT^b,
 DURANT L'EXERCICE 98
 (USD millions)

Pays fournisseurs	Montant	Pourcentage	Pays fournisseurs	Montant	Pourcentage
Afrique du Sud	98	1,03	Israël	37	0,39
Albanie	†	*	Italie	464	4,86
Algérie	24	0,25	Jamaïque	1	0,01
Allemagne	905	9,49	Japon	1 605	16,82
Arabie saoudite	16	0,17	Kenya	7	0,07
Argentine	52	0,55	Koweït	1	0,01
Asie (autres)	168	1,76	Lettonie	13	0,14
Australie	181	1,90	Lituanie	37	0,39
Autriche	113	1,18	Macao	†	0,00
Bahreïn	6	0,06	Malaisie	142	1,49
Barbade	†	0,00	Malte	†	0,00
Belgique	137	1,44	Maroc	5	0,05
Belize	†	0,00	Maurice	†	0,00
Bolivie	4	0,04	Mexique	36	0,38
Brésil	147	1,54	Mongolie	9	0,09
Cameroun	4	0,04	Mozambique	†	0,00
Canada	119	1,25	Nicaragua	†	0,00
Chili	63	0,66	Norvège	26	0,27
Chine	453	4,75	Nouvelle-Zélande	41	0,43
Chypre	1	0,01	Oman	5	0,05
Colombie	14	0,15	Pakistan	20	0,21
Corée, République de	140	1,47	Panama	†	0,00
Costa Rica	1	0,01	Paraguay	2	0,02
Croatie	7	0,07	Pays-Bas	149	1,56
Danemark	58	0,61	Pérou	11	0,12
Dominique	†	0,00	Philippines	26	0,27
Égypte, République arabe d'	6	0,06	Pologne	88	0,92
El Salvador	†	0,00	Portugal	21	0,22
Équateur	20	0,21	République kirghize	12	0,13
Espagne	118	1,24	République slovaque	25	0,26
Estonie	16	0,17	République tchèque	46	0,48
États-Unis	1 495	15,67	Roumanie	26	0,27
Fédération de Russie	468	4,91	Royaume-Uni	237	2,48
Finlande	129	1,35	Saint-Vincent	†	0,00
France	403	4,22	Singapour	345	3,62
Gabon	4	0,04	Slovénie	21	0,22
Grèce	44	0,46	Soudan	†	0,00
Groënland	†	0,00	Suède	85	0,89
Guatemala	1	0,01	Suisse	85	0,89
Honduras	1	0,01	Trinité-et-Tobago	2	0,02
Hong Kong, Chine	20	0,21	Tunisie	3	0,03
Hongrie	43	0,45	Turquie	113	1,18
Inde	68	0,71	Uruguay	4	0,04
Indonésie	171	1,79	Venezuela	9	0,09
Irlande	38	0,40	Yougoslavie (ex-)	12	0,13
Islande	1	0,01	Zimbabwe	12	0,13
			TOTAL	9 540	

† Moins de 0,5 million de dollars.

NOTE : Les décaissements au titre des prêts d'investissement sont exclus. Les paiements versés aux pays fournisseurs durant l'exercice 98, au titre de marchés étrangers passés dans le cadre de prêts d'investissement figurent à l'annexe 8. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Estimations fondées sur les données relatives aux importations tirées des statistiques commerciales les plus récentes (base de données COMTRADE des Nations Unies).

b. Par suite de la simplification des procédures applicables aux prêts d'ajustement structurel et sectoriel approuvée par les Administrateurs durant l'exercice 96, les décaissements ne sont plus directement liés à la passation de marchés.

TOTAL CUMULÉ DES OPÉRATIONS DE PRÊT
DE LA BIRD ET DE L'IDA,
PAR OBJET PRINCIPAL ET PAR RÉGION
AU 30 JUIN 1998
(USD millions)

ANNEXE 12

Objet ^b	Prêts de la BIRD aux emprunteurs, par région ^a						Total
	Afrique	Asie de l'Est et Pacifique	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Europe et Asie centrale	Asie du Sud	
Agriculture	3 605,2	13 008,2	5 234,3	16 431,2	7 742,2	3 059,7	49 080,8
Développement urbain	928,2	4 134,0	2 128,7	5 898,6	1 573,1	294,1	14 956,7
Eau et assainissement	1 309,3	1 851,2	2 530,6	5 334,7	1 645,0	605,4	13 276,2
Éducation	553,1	5 530,9	2 181,5	6 296,9	1 672,5	55,0	16 289,9
Électricité et autres sources d'énergie	1 887,1	16 003,6	2 218,8	12 422,3	6 438,0	10 597,6	49 567,4
Environnement	21,9	1 411,1	244,5	2 155,5	396,0	310,0	4 539,1
Finances	717,2	10 530,1	2 320,4	9 484,5	4 939,8	3 440,2	31 432,2
Gestion du secteur public	105,1	763,3	652,2	4 761,9	2 130,1	400,0	8 812,6
Hydrocarbures	381,2	1 646,9	711,2	1 527,5	2 485,1	3 359,7	10 111,6
Industrie	1 289,1	3 728,2	1 920,3	5 671,3	3 933,4	3 420,7	19 963,0
Industries minières	216,5	503,0	131,7	1 148,8	1 640,8	1 304,0	4 944,8
Opérations plurisectorielles	2 275,2	4 319,3	2 890,4	9 299,6	11 064,2	680,0	30 528,7
Protection sociale	26,9	67,5	83,0	1 521,0	1 695,8	301,3	3 695,5
Santé, nutrition et population	267,9	1 015,7	585,3	3 840,6	1 030,5	31,3	6 771,3
Télécommunications	510,2	1 894,2	691,5	533,9	575,3	747,5	4 952,6
Transports	3 040,0	15 732,1	3 013,7	15 504,1	6 795,2	3 342,6	47 427,6
Total	17 134,1	82 139,3	27 538,1	101 832,4	55 757,0	31 949,1	316 350,0

Objet ^b	Crédits de l'IDA aux emprunteurs, par région						Total BIRD et IDA
	Afrique	Asie de l'Est et Pacifique	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Europe et Asie centrale	Asie du Sud	
Agriculture	8 067,3	6 390,2	985,9	432,5	436,6	14 445,4	79 838,6
Développement urbain	1 685,2	593,5	114,5	117,2	172,1	1 657,0	19 296,2
Eau et assainissement	1 353,9	613,8	213,4	111,1	102,6	1 971,2	17 642,2
Éducation	3 743,5	1 726,9	490,8	343,4	50,6	4 145,1	26 790,1
Électricité et autres sources d'énergie	2 608,9	927,5	252,9	291,4	221,8	3 901,1	57 771,0
Environnement	396,9	427,2	15,0	183,7	20,0	718,0	6 299,9
Finances	2 253,2	368,8	154,8	206,6	119,4	797,0	35 332,0
Gestion du secteur public	2 092,7	196,7	15,2	391,1	244,7	512,5	12 265,6
Hydrocarbures	518,2	66,0	101,0	94,2	52,4	520,7	11 464,1
Industrie	1 142,4	151,2	84,4	82,2	37,0	1 829,4	23 289,6
Industries minières	183,5	51,0	—	66,7	—	84,0	5 330,0
Opérations plurisectorielles	6 884,1	469,7	80,0	654,6	930,6	3 676,2	43 223,9
Protection sociale	841,9	259,7	348,0	283,8	115,4	799,4	6 343,7
Santé, nutrition et population	1 848,4	1 093,7	237,8	112,2	108,8	3 846,9	14 019,1
Télécommunications	441,2	101,8	83,0	2,4	18,0	884,2	6 483,2
Transports	6 684,2	1 606,0	309,7	521,7	164,5	3 318,1	60 031,8
Total	40 745,5	15 043,7	3 486,4	3 894,8	2 794,5	43 106,2	109 071,2

— Zéro.

NOTE : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Compte non tenu des annulations postérieures à l'engagement initial. Les prêts de la BIRD à la SFI ne sont pas inclus.

b. Les opérations sont classées en fonction de l'objet principal du financement. Dans un grand nombre de cas, les activités des projets visent plus d'un secteur ou sous-secteur.

TOTAL CUMULÉ DES PRÊTS DE LA BIRD ET
DES CRÉDITS DE L'IDA, PAR EMPRUNTEUR OU GARANT,
AU 30 JUIN 1998
(USD millions)

ANNEXE 13

Emprunteur ou garant	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Afghanistan	—	—	20	230,1	20	230,1
Afrique du Sud	12	287,8	—	—	12	287,8
Albanie	—	—	28	356,7	28	356,7
Algérie	62	5 558,5	—	—	62	5 558,5
Angola	—	—	10	277,8	10	277,8
Argentine	96	14 488,2	—	—	96	14 488,2
Arménie	1	12,0	15	402,7	16	414,7
Australie	7	417,7	—	—	7	417,7
Autriche	9	106,4	—	—	9	106,4
Azerbaïdjan	—	—	8	289,7	8	289,7
Bahamas	5	42,8	—	—	5	42,8
Bangladesh	1	46,1	154	8 120,1	155	8 166,2
Barbade	11	103,2	—	—	11	103,2
Bélarus	3	170,2	—	—	3	170,2
Belgique	4	76,0	—	—	4	76,0
Belize	8	71,8	—	—	8	71,8
Bénin	—	—	46	670,8	46	670,8
Bhoutan	—	—	7	41,9	7	41,9
Bolivie	14	299,3	56	1 377,6	70	1 676,9
Bosnie-Herzégovine	—	—	19	384,6	19	384,6
Botswana	20	280,7	6	15,8	26	296,5
Brésil	241	25 726,8	—	—	241	25 726,8
Bulgarie	15	1 049,3	—	—	15	1 049,3
Burkina Faso	—	1,9	48	882,0	48	883,9
Burundi	1	4,8	46	694,0	47	698,8
Cambodge	—	—	8	268,1	8	268,1
Cameroun	44	1 294,4	24	996,8	68	2 291,2
Cap-Vert	—	—	10	97,8	7	137,5
Chili	57	3 425,4	—	19,0	57	3 444,4
Chine	131	21 431,9	69	9 524,1	200	30 956,0
Chypre	30	418,8	—	—	30	418,8
Colombie	150	8 748,6	—	19,5	150	8 768,1
Communauté est-africaine	10	244,8	—	—	10	244,8
Comores	—	—	16	101,7	16	101,7
Congo, République du	10	216,7	10	183,6	20	400,3
Congo, République démocratique du	7	330,0	59	1 151,5	66	1 481,5
Corée, République de	112	13 599,0	6	110,8	118	13 709,8
Costa Rica	38	888,9	—	5,5	38	894,4
Côte d'Ivoire	62	2 887,9	21	1 726,7	83	4 614,6
Croatie	12	625,4	—	—	12	625,4
Danemark	3	85,0	—	—	3	85,0
Djibouti	—	—	9	58,1	9	58,1
Dominique	1	3,1	3	14,1	4	17,1
Égypte	59	4 022,5	37	1 779,0	96	5 801,5
El Salvador	32	820,6	2	25,6	34	846,2
Équateur	66	2 442,6	5	36,9	71	2 479,5
Érythrée	—	—	5	125,4	5	125,4
Espagne	12	478,7	—	—	12	478,7
Estonie	7	125,7	—	—	7	125,7
Éthiopie	12	108,6	60	2 827,7	72	2 936,3

Emprunteur ou garant	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Fidji	13	152,9	—	—	13	152,9
Finlande	18	316,8	—	—	18	316,8
France	1	250,0	—	—	1	250,0
Gabon	13	222,0	—	—	13	222,0
Gambie	—	—	24	178,2	24	178,2
Géorgie	—	—	15	373,0	15	373,0
Ghana	9	207,0	89	3,221,0	98	3,428,0
Grèce	17	490,8	—	—	17	490,8
Grenade	1	3,8	1	8,8	2	12,7
Guatemala	29	891,1	—	—	29	891,1
Guinée	3	75,2	49	1 073,8	52	1 149,0
Guinée-Bissau	—	—	21	234,9	21	234,9
Guinée équatoriale	—	—	9	45,0	9	45,0
Guyana	12	80,0	15	293,8	27	373,8
Haïti	1	2,6	36	626,5	37	629,1
Honduras	33	717,3	19	694,9	52	1 412,2
Hongrie	39	4 302,0	—	—	39	4 302,0
Îles Salomon	—	—	6	33,9	6	33,9
Inde	169	25 428,1	225	25 506,5	394	50 934,6
Indonésie	231	24 438,2	46	931,8	277	25 370,0
Iran, République islamique d'	39	2 058,1	—	—	39	2 058,1
Iraq	6	156,2	—	—	6	156,2
Irlande	8	152,5	—	—	8	152,5
Islande	10	47,1	—	—	10	47,1
Israël	11	284,5	—	—	11	284,5
Italie	8	399,6	—	—	8	399,6
Jamaïque	62	1 326,0	—	—	62	1 326,0
Japon	31	862,9	—	—	31	862,9
Jordanie	47	1 672,0	15	85,3	62	1 757,3
Kazakhstan	16	1 503,6	—	—	16	1 503,6
Kenya	46	1 200,0	72	2 830,8	118	4 030,8
Lesotho	2	155,0	25	271,0	27	426,0
Lettonie	10	256,3	—	—	10	256,3
Liban	15	783,5	—	—	15	783,5
Libéria	21	156,0	14	114,5	35	270,5
Lituanie	11	273,2	—	—	11	273,2
Luxembourg	1	12,0	—	—	1	12,0
Macédoine, ERY de	7	173,5	5	203,8	12	377,3
Madagascar	5	32,9	72	1 612,0	77	1 644,9
Malaisie	84	3 746,6	—	—	84	3 746,6
Malawi	9	124,1	62	1 661,1	71	1 785,2
Maldives	—	—	6	47,3	6	47,3
Mali	—	1,9	58	1 201,5	58	1 203,4
Malte	1	7,5	—	—	1	7,5
Maroc	117	7 995,3	3	50,8	120	8 046,1
Maurice	30	413,1	4	20,2	34	433,3
Mauritanie	3	146,0	39	481,9	42	627,9
Mexique	167	29 059,7	—	—	167	29 059,7
Moldova	9	302,8	3	79,9	12	382,7
Mongolie	—	—	10	163,7	10	163,7

TOTAL CUMULÉ DES PRÊTS DE LA BIRD ET
DES CRÉDITS DE L'IDA, PAR EMPRUNTEUR OU GARANT,
AU 30 JUIN 1998 (suite)
(USD millions)

ANNEXE 13

Emprunteur ou garant	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Mozambique	—	—	30	1 636,0	30	1 636,0
Myanmar	3	33,4	30	804,0	33	837,4
Népal	—	—	68	1 540,0	68	1 540,0
Nicaragua	27	233,6	17	635,9	44	869,5
Niger	—	—	43	734,0	43	734,0
Nigéria	84	6 248,2	14	902,9	98	7 151,1
Norvège	6	145,0	—	—	6	145,0
Nouvelle-Zélande	6	126,8	—	—	6	126,8
Oman	11	157,1	—	—	11	157,1
Organisation des États des Caraïbes orientales	1	3,6	—	2,4	1	6,0
Ouganda	1	8,4	65	2 549,6	66	2 558,0
Ouzbékistan	7	379,0	—	—	7	379,0
Pakistan	83	6 264,2	106	5 378,1	189	11 642,3
Panama	39	1 029,5	—	—	39	1 029,5
Papouasie-Nouvelle-Guinée	29	597,0	9	113,2	38	710,2
Paraguay	36	807,9	6	45,5	42	853,4
Pays-Bas	8	244,0	—	—	8	244,0
Pérou	80	4 715,6	—	—	80	4 715,6
Philippines	145	9 943,1	5	294,2	150	10 237,3
Pologne	27	4 642,5	—	—	27	4 642,5
Portugal	32	1 338,8	—	—	32	1 338,8
Région Afrique	1	15,0	1	45,5	2	60,5
Région Afrique de l'Est	—	—	1	45,0	1	45,0
Région Afrique de l'Ouest	1	6,1	3	52,5	4	58,6
Région des Caraïbes	5	89,8	2	47,7	10	97,8
République arabe syrienne	17	613,2	3	47,3	20	660,5
République centrafricaine	—	—	24	403,5	24	403,5
République démocratique populaire lao	—	—	25	546,2	25	546,2
République dominicaine	26	739,9	3	22,0	29	761,9
République kirghize	—	—	15	438,5	15	438,5
République slovaque	2	135,0	—	—	2	135,0
République tchèque	2	326,0	—	—	2	326,0
Roumanie	54	4 855,8	—	—	54	4 855,8
Russie	39	9 791,5	—	—	39	9 791,5
Rwanda	—	—	46	789,4	46	789,4
Saint-Kitts-et-Nevis	1	1,5	—	1,5	1	3,0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1	1,4	1	6,4	2	7,8
Sainte-Lucie	3	8,5	—	11,2	3	19,7
Samoa	—	—	8	46,6	8	46,6
São Tomé-et-Principe	—	—	8	58,9	8	58,9
Sénégal	19	164,9	69	1 585,0	88	1 749,9
Seychelles	2	10,7	—	—	2	10,7
Sierra Leone	4	18,7	21	403,7	25	422,4
Singapour	14	181,3	—	—	14	181,3
Slovénie	3	153,2	—	—	3	153,2
Somalie	—	—	39	492,1	39	492,1
Soudan	8	166,0	48	1 352,9	56	1 518,9
Sri Lanka	12	210,7	70	2 242,2	82	2 452,9
Swaziland	12	104,8	2	7,8	14	112,6
Tadjikistan	—	—	5	86,9	5	86,9

Emprunteur ou garant	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Tanzanie	18	318,2	90	3 016,6	108	3 379,8
Tchad	—	—	35	581,3	35	581,3
Tchécoslovaquie	1	450,0	—	—	1	450,0
Thaïlande	114	6 279,1	6	125,1	120	6 404,2
Togo	1	20,0	40	728,5	41	748,5
Tonga	—	—	2	5,0	2	5,0
Trinité-et-Tobago	20	298,8	—	—	20	298,8
Tunisie	107	4 229,7	5	74,6	112	4 304,3
Turkménistan	3	89,5	—	—	3	89,5
Turquie	122	13 242,5	10	178,5	132	13 421,0
Ukraine	14	2 221,8	—	—	14	2 221,8
Uruguay	42	1 548,2	—	—	42	1 548,2
Vanuatu	—	—	4	15,4	4	15,4
Venezuela	36	3 212,4	—	—	36	3 212,4
Viet Nam	—	—	20	2 046,3	20	2 046,3
Yémen, République du	—	—	109	1 449,4	109	1 449,4
Yougoslavie	90	6 114,7	—	—	90	6 114,7
Zambie	28	679,1	42	1 902,9	70	2 582,0
Zimbabwe	24	983,2	11	656,9	35	1 640,1
Autres ^a	14	329,4	4	15,3	18	344,7
Total	4 201	316 021	2 911	109 056	7 112	425 076,4

—Néant

NOTE : Les opérations mixtes BIRD/IDA ne sont comptées qu'une fois, sous la rubrique BIRD. De même, les opérations recevant plusieurs prêts ne sont comptées qu'une fois. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

a. Prêts de la BIRD et crédits de l'IDA accordés alors que les autorités de Taïwan représentaient la Chine à la Banque mondiale (jusqu'au 15 mai 1980).

PROJETS ADMIS À RECEVOIR L'AIDE DE LA BIRD
 ET DE L'IDA DURANT L'EXERCICE 98,
 PAR RÉGION ET PAYS
 (USD millions)

ANNEXE 14

Région et pays	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Afrique						
Angola	—	—	1	5,0	1	5,0
Bénin	—	—	2	20,7	2	20,7
Burkina Faso	—	—	1	41,3	1	41,3
Cameroun	—	—	2	203,0	2	203,0
Cap-Vert	—	—	1	30,0	1	30,0
Comores	—	—	2	19,9	2	19,9
Côte d'Ivoire	—	—	5	341,9	5	341,9
Érythrée	—	—	3	101,6	3	101,6
Éthiopie	—	—	4	669,2	4	669,2
Gambie	—	—	1	18,0	1	18,0
Ghana	—	—	3	96,7	3	96,7
Guinée	—	—	2	75,0	2	75,0
Guinée-Bissau	—	—	1	11,7	1	11,7
Kenya	—	—	—	17,5	—	17,5
Lesotho	1	45,0	1	6,8	2	51,8
Madagascar	—	—	4	114,9	4	114,9
Malawi	—	—	1	50,6	1	50,6
Mali	—	—	1	21,5	1	21,5
Maurice	1	12,4	—	—	1	12,4
Mauritanie	—	—	1	24,4	1	24,4
Mozambique	—	—	1	36,0	1	36,0
Niger	—	—	1	28,0	1	28,0
Ouganda	—	—	4	171,6	4	171,6
Rwanda	—	—	—	45,0	—	45,0
Sénégal	—	—	4	233,0	4	233,0
Tanzanie	—	—	2	45,3	2	45,3
Tchad	—	—	1	5,3	1	5,3
Togo	—	—	3	106,2	3	106,2
Zambie	—	—	2	145,0	2	145,0
Zimbabwe	—	—	3	131,3	3	131,3
Total	2	57,4	57	2 816,4	59	2 873,8
Amérique latine et Caraïbes						
Argentine	12	1 332,5	—	—	12	1 332,5
Bolivie	—	—	5	200,7	5	200,7
Brésil	15	1 617,5	—	—	15	1 617,5
Colombie	5	132,2	—	—	5	132,2
El Salvador	2	146,0	—	—	2	146,0
Équateur	5	171,0	—	—	5	171,0
Guatemala	3	110,6	—	—	3	110,6
Guyana	—	—	—	1,5	—	1,5
Honduras	—	—	—	14,2	—	14,2
Mexique	7	1 767,2	—	—	7	1 767,2
Nicaragua	—	—	3	141,4	3	141,4
Organisation des États des Caraïbes orientales	1	3,6	—	2,4	1	6,0
Panama	1	12,7	—	—	1	12,7
Paraguay	1	40,0	—	—	1	40,0
Pérou	2	172,5	—	—	2	172,5
République dominicaine	2	33,0	—	—	2	33,0
Uruguay	1	100,0	—	—	1	100,0
Venezuela	3	40,7	—	—	3	40,7
Total	60	5 679,5	8	360,2	68	6 039,7

Région et pays	Prêts de la BIRD		Crédits de l'IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Asie de l'Est et Pacifique						
Cambodge	—	—	1	31,0	1	31,0
Chine	14	2 323,0	2	293,4	16	2 616,4
Corée, République de	2	5 000,0	—	—	2	5 000,0
Indonésie	9	703,2	—	—	9	703,2
Malaisie	1	300,0	—	—	1	300,0
Philippines	—	—	2	21,7	2	21,7
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1	5,0	—	—	1	5,0
Philippines	4	135,8	—	—	4	135,8
République démocratique populaire lao	—	—	1	34,7	1	34,7
Thaïlande	3	380,0	—	—	3	380,0
Viet Nam	—	—	5	395,4	5	395,4
Total	34	8 847,0	11	776,2	45	9 623,2
Asie du Sud						
Bhoutan	—	—	4	646,4	4	646,4
Bhoutan	—	—	1	13,7	1	13,7
Inde	5	1 068,0	6	1 073,6	11	2 141,6
Népal	—	—	3	127,6	3	127,6
Pakistan	1	250,0	3	557,8	4	807,8
Sri Lanka	—	—	2	127,3	2	127,3
Total	6	1 318,0	19	2 546,4	25	3 864,4
Europe et Asie centrale						
Albanie	—	—	6	84,2	6	84,2
Arménie	—	—	6	134,5	6	134,5
Azerbaïdjan	—	—	2	90,0	2	90,0
Bosnie-Herzégovine	—	—	8	177,0	8	177,0
Bulgarie	2	116,0	—	—	2	116,0
Croatie	3	106,9	—	—	3	106,9
Fédération de Russie	3	1 628,6	—	—	3	1 628,6
Géorgie	—	—	5	110,4	5	110,4
Hongrie	3	336,4	—	—	3	336,4
Kazakhstan	3	545,0	—	—	3	545,0
Lettonie	1	7,9	—	—	1	7,9
Macédoine	3	67,5	1	10,0	4	77,5
Moldova	1	55,0	2	70,9	3	125,9
Ouzbékistan	3	127,0	—	—	3	127,0
Pologne	3	522,0	—	—	3	522,0
République kirghize	—	—	2	65,0	2	65,0
Roumanie	4	130,5	—	—	4	130,5
Tadjikistan	—	—	2	19,9	2	19,9
Turquie	4	603,1	—	—	4	603,1
Ukraine	2	216,4	—	—	2	216,4
Total	35	4 462,3	34	761,9	69	5 224,2
Moyen-Orient et Afrique du Nord						
Algérie	1	150,0	—	—	1	150,0
Égypte	1	20,0	3	122,0	4	142,0
Jordanie	3	67,0	—	—	3	67,0
Liban	1	63,0	—	—	1	63,0
Maroc	4	200,0	—	—	4	200,0
Tunisie	4	222,0	—	—	4	222,0
Yémen, République du	—	—	3	124,5	3	124,5
Total	14	722,0	6	246,5	20	968,5
Total général	151	21 086,2	135	7 507,6	286	28 593,8

— Zéro.

NOTE : Les prêts ou crédits supplémentaires sont pris en compte dans les montants indiqués, mais ne sont pas considérés comme des opérations distinctes. Les opérations mixtes BIRD/IDA ne sont comptabilisées qu'une fois, comme des opérations de la BIRD.

PROJETS ADMIS DURANT L'EXERCICE 98
 À RECEVOIR L'AIDE DE LA BIRD
 ET DE L'IDA PAR SECTEUR^a
 (USD millions)

ANNEXE 15

	BIRD	IDA	Total
Agriculture			
Argentine	75,0	—	75,0
Arménie	—	14,5	14,5
Brésil	—	11,4	11,4
Bénin	—	4,0	4,0
Bosnie-Herzégovine	—	7,0	7,0
Brésil	55,0	—	55,0
Brésil	60,0	—	60,0
Brésil	80,0	—	80,0
Burkina Fasso	—	41,3	41,3
Chine	100,0	—	100,0
Chine	150,0	—	150,0
Chine	90,0	60,0	150,0
Chine	100,0	100,0	200,0
Chine	300,0	—	300,0
Colombie	5,0	—	5,0
Égypte, République arabe d'	—	15,0	15,0
Équateur	20,0	—	20,0
Éthiopie	—	60,0	60,0
Inde	96,8	100,0	196,8
Inde	—	52,9	52,9
Inde	79,9	50,0	129,9
Inde	—	39,0	39,0
Indonésie	16,3	—	16,3
Indonésie	20,5	—	20,5
Kazakhstan	15,0	—	15,0
Lesotho	—	6,8	6,8
Macédoine, ex- République yougoslave de	7,5	5,0	12,5
Maroc	20,0	—	20,0
Mexique	47,0	—	47,0
Moldova	—	5,0	5,0
Népal	—	79,8	79,8
Népal	—	24,3	24,3
Pakistan	—	285,0	285,0
Peuple républicain de Guinée	5,0	—	5,0
Philippines	50,0	—	50,0
République kirghize	—	15,0	15,0
République kirghize	—	35,0	35,0
Roumanie	25,5	—	25,5
Sénégal	—	8,0	8,0
Sri Lanka	—	57,0	57,0
Tanzanie	—	21,8	21,8
Togo	—	26,2	26,2
Tunisie	42,0	—	42,0
Turquie	20,0	—	20,0
Viet Nam	—	66,9	66,9
Yémen, République du	—	24,7	24,7
Yémen, République du	—	12,5	12,5
Zimbabwe	—	8,8	8,8
Total	1 480,50	1 236,90	2 717,40
Développement urbain			
Albanie	—	10,0	10,0
Algérie	150,0	—	150,0
Argentine	100,0	—	100,0
Argentine	75,0	—	75,0
Argentine	50,0	—	50,0
Argentine	75,0	—	75,0
Argentine	42,0	—	42,0
Bosnie-Herzégovine	—	17,0	17,0
Chine	—	28,4	28,4
Colombie	75,0	—	75,0
Côte d'Ivoire	—	10,0	10,0
Croatie	40,6	—	40,6

	BIRD	IDA	Total
Géorgie	—	20,0	20,0
Géorgie	—	20,9	20,9
Jordanie	32,0	—	32,0
Jordanie	30,0	—	30,0
Moldova	—	15,9	15,9
Mongolie	—	16,7	16,7
Ouzbékistan	24,0	—	24,0
Pologne	200,0	—	200,0
Sénégal	—	75,0	75,0
Tadjikistan	—	10,0	10,0
Total	893,6	223,9	1 117,5
Eau et assainissement			
Arménie	—	30,0	30,0
Brésil	150,0	—	150,0
Cambodge	—	31,0	31,0
Croatie	36,3	—	36,3
Lesotho	45,0	—	45,0
Madagascar	—	17,3	17,3
Maroc	10,0	—	10,0
Maurice	12,4	—	12,4
Mozambique	—	36,0	36,0
Ouzbékistan	75,0	—	75,0
Paraguay	40,0	—	40,0
Philippines	56,8	—	56,8
Turquie	13,1	—	13,1
Total	438,6	114,3	552,9
Éducation			
Argentine	119,0	—	119,0
Arménie	—	15,0	15,0
Bangladesh	—	150,0	150,0
Bhoutan	—	13,7	13,7
Bolivie	—	75,0	75,0
Bosnie-Herzégovine	—	11,0	11,0
Brésil	155,0	—	155,0
Brésil	62,5	—	62,5
Cameroun	—	4,9	4,9
Colombie	40,0	—	40,0
Colombie	7,2	—	7,2
Côte d'Ivoire	—	53,3	53,3
El Salvador	58,0	—	58,0
El Salvador	88,0	—	88,0
Éthiopie	—	100,0	100,0
Hongrie	36,4	—	36,4
Hongrie	150,0	—	150,0
Inde	—	152,0	152,0
Inde	—	59,4	59,4
Indonésie	103,5	—	103,5
Liban	63,0	—	63,0
Macédoine, ex-République yougoslave de	—	5,0	5,0
Madagascar	—	65,0	65,0
Malawi	—	48,2	48,2
Mexique	115,0	—	115,0
Mexique	300,0	—	300,0
Mexique	180,2	—	180,2
Moldova	—	5,0	5,0
Ouganda	—	80,0	80,0
Pakistan	—	22,8	22,8
Pakistan	—	250,0	250,0
Roumanie	70,0	—	70,0

À RECEVOIR L'AIDE DE LA BIRD

ET DE L'IDA PAR SECTEUR^a (suite)

(USD millions)

	BIRD	IDA	Total
Sri Lanka	—	70,3	70,3
Tanzanie	—	20,9	20,9
Tunisie	80,0	—	80,0
Turquie	300,0	—	300,0
Total	1 927,80	1 201,50	3 129,30
Électricité et autres sources d'énergie			
Bangladesh	—	235,0	235,0
Bosnie-Herzégovine	—	25,0	25,0
Chine	300,0	—	300,0
Chine	250,0	—	250,0
Éthiopie	—	200,0	200,0
Inde	60,0	—	60,0
Macédoine, ex-République yougoslave de	35,0	—	35,0
République démocratique populaire lao	—	34,7	34,7
République kirghize	—	15,0	15,0
Sénégal	—	100,0	100,0
Tchad	—	5,3	5,3
Turquie	270,0	—	270,0
Ukraine	200,0	—	200,0
Viet Nam	—	199,0	199,0
Zambie	—	75,0	75,0
Total	1 115,00	889,00	2 004,00
Environnement			
Argentine	18,0	—	18,0
Azerbaïdjan	—	20,0	20,0
Brésil	51,0	—	51,0
Brésil	198,0	—	198,0
Bulgarie	16,0	—	16,0
Chine	63,0	—	63,0
Chine	72,0	20,0	92,0
Chine	95,0	—	95,0
Égypte, République arabe d'	20,0	15,0	35,0
Équateur	25,0	—	25,0
Ghana	—	9,3	9,3
Indonésie	6,9	—	6,9
Lettonie	7,9	—	7,9
Pérou	150,0	—	150,0
République dominicaine	3,0	—	3,0
Venezuela	28,0	—	28,0
Viet Nam	—	21,5	21,5
Zimbabwe	—	62,5	62,5
Total	753,8	148,3	902,1
Finances			
Bolivie	—	20,0	20,0
Bosnie-Herzégovine	—	5,0	5,0
Brésil	20,0	—	20,0
Corée, République de	3 000,0	—	3 000,0
Corée, République de	2 000,0	—	2 000,0
Croatie	30,0	—	30,0
Équateur	21,0	—	21,0
Guyana	—	1,5	1,5
Indonésie	20,0	—	20,0
Macédoine, ex-République yougoslave de	25,0	—	25,0
Maroc	100,0	—	100,0
Mexique	400,0	—	400,0
Pologne	22,0	—	22,0
Thaïlande	350,0	—	350,0

	BIRD	IDA	Total
Thaïlande	15,0	—	15,0
Uruguay	100,0	—	100,0
Viet Nam	—	35,0	35,0
Yémen, République du	—	80,0	80,0
Total	6 103,0	141,5	6 244,5
Gestion du secteur public			
Argentine	5,0	—	5,0
Bolivie	—	15,0	15,0
Bolivie	—	25,0	25,0
Bolivie	—	2,9	2,9
Bosnie-Herzégovine	—	63,0	63,0
Brésil	250,0	—	250,0
Brésil	170,0	—	170,0
Brésil	5,0	—	5,0
Bulgarie	100,0	—	100,0
Cameroun	—	18,1	18,1
Côte d'Ivoire	—	12,0	12,0
Côte d'Ivoire	—	36,6	36,6
Équateur	60,0	—	60,0
Érythrée	—	53,0	53,0
Guatemala	28,2	—	28,2
Guatemala	15,7	—	15,7
Guinée	—	5,0	5,0
Honduras	—	14,2	14,2
Hongrie	150,0	—	150,0
Indonésie	225,0	—	225,0
Kazakhstan	230,0	—	230,0
Maroc	70,0	—	70,0
Mauritanie	—	0,4	0,4
Mongolie	—	5,0	5,0
Nicaragua	—	70,0	70,0
Ouzbékistan	28,0	—	28,0
Pakistan	250,0	—	250,0
Pérou	22,5	—	22,5
Togo	—	30,0	30,0
Ukraine	16,4	—	16,4
Venezuela	8,0	—	8,0
Venezuela	4,7	—	4,7
Yémen, République du	—	1,5	1,5
Total	1 638,50	351,70	1 990,20
Hydrocarbures			
Bosnie-Herzégovine	—	10,0	10,0
Brésil	130,0	—	130,0
Total	130,0	10,0	140,0
Industrie			
Albanie	—	10,3	10,3
Bolivie	—	62,8	62,8
Total	—	73,1	73,1
Industries minières			
Argentine	39,5	—	39,5
Fédération de Russie	800,0	—	800,0
Inde	530,0	2,0	532,0
Madagascar	—	5,0	5,0
Total	1 369,5	7,0	1 376,5

PROJETS ADMIS DURANT L'EXERCICE 98
 À RECEVOIR L'AIDE DE LA BIRD
 ET DE L'IDA PAR SECTEUR^a (suite)

ANNEXE 15

(USD millions)

	BIRD	IDA	Total
Opérations plurisectorielles			
Albanie	—	5,0	5,0
Arménie	—	60,0	60,0
Arménie	—	5,0	5,0
Azerbaïdjan	—	70,0	70,0
Cameroun	—	180,0	180,0
Cap-Vert	—	30,0	30,0
Colombie	5,0	—	5,0
Côte d'Ivoire	—	50,0	50,0
Fédération de Russie	800,0	—	800,0
Géorgie	—	60,0	60,0
Géorgie	—	5,0	5,0
Géorgie	—	4,5	4,5
Ghana	—	50,0	50,0
Ghana	—	2,4	2,4
Guinée	—	70,0	70,0
Kenya	—	17,5	17,5
Malaisie	300,0	—	300,0
Malawi	—	2,4	2,4
Moldova	55,0	45,0	100,0
Panama	12,7	—	12,7
Tadjikistan	—	10,0	10,0
Tanzanie	—	2,6	2,6
Thaïlande	15,0	—	15,0
Total	1 187,7	669,4	1 857,1
Protection sociale			
Albanie	—	25,0	25,0
Angola	—	5,0	5,0
Argentine	284,0	—	284,0
Bénin	—	16,7	16,7
Comores	—	11,5	11,5
Fédération de Russie	28,6	—	28,6
Inde	301,3	241,9	543,2
Jordanie	5,0	—	5,0
Kazakhstan	300,0	—	300,0
Mali	—	21,5	21,5
Philippines	10,0	—	10,0
Roumanie	5,0	—	5,0
Zimbabwe	—	60,0	60,0
Total	933,9	381,6	1 315,5
Santé, nutrition et population			
Albanie	—	17,0	17,0
Arménie	—	10,0	10,0
Bangladesh	—	250,0	250,0
Chine	—	85,0	85,0
Comores	—	8,4	8,4
Égypte, République arabe d'	—	90,0	90,0
Équateur	45,0	—	45,0
Érythrée	—	18,3	18,3
Gambie	—	18,0	18,0
Ghana	—	35,0	35,0
Guinée-Bissau	—	11,7	11,7
Inde	—	76,4	76,4
Inde	—	300,0	300,0
Indonésie	42,5	—	42,5
Madagascar	—	27,6	27,6
Mauritanie	—	24,0	24,0
Mexique	700,0	—	700,0
Mexique	25,0	—	25,0
Nicaragua	—	24,0	24,0

	BIRD	IDA	Total
Ouganda	—	34,0	34,0
Philippines	19,0	—	19,0
République dominicaine	30,0	—	30,0
Sénégal	—	50,0	50,0
Tunisie	50,0	—	50,0
Total	911,5	1 079,4	1 990,9
Télécommunications			
Indonésie	34,5	—	34,5
Organisation des États des Caraïbes orientales	3,6	2,4	6,0
Roumanie	30,0	—	30,0
Total	68,1	2,4	70,5
Transports			
Albanie	—	17,0	17,0
Argentine	450,0	—	450,0
Bosnie-Herzégovine	—	39,0	39,0
Brésil	45,0	—	45,0
Brésil	186,0	—	186,0
Chine	200,0	—	200,0
Chine	123,0	—	123,0
Chine	250,0	—	250,0
Chine	230,0	—	230,0
Côte d'Ivoire	—	180,0	180,0
Égypte, République arabe d'	—	2,0	2,0
Érythrée	—	30,3	30,3
Éthiopie	—	309,2	309,2
Guatemala	66,7	—	66,7
Indonésie	234,0	—	234,0
Népal	—	23,5	23,5
Nicaragua	—	47,4	47,4
Niger	—	28,0	28,0
Ouganda	—	30,0	30,0
Ouganda	—	27,6	27,6
Pologne	300,0	—	300,0
Rwanda	—	45,0	45,0
Togo	—	50,0	50,0
Tunisie	50,0	—	50,0
Viet Nam	—	73,0	73,0
Yémen, République du	—	5,8	5,8
Zambie	—	70,0	70,0
Total	2 134,7	977,8	3 112,5
Total général	21 086,20	7 434,70	28 520,90

NOTE : Les suppléments sont inclus dans le montant indiqué, mais ne sont pas considérés comme des opérations distinctes.
Les projets mixtes recevant l'aide de la BIRD et aussi de l'IDA ne sont comptés qu'une seule fois en tant qu'opérations de la BIRD.
— Néant.

a. Dans de nombreux cas, les activités des projets visent plus d'un secteur ou sous-secteur.

COMMUNIQUÉ

La 56^e réunion du Comité du développement s'est tenue à Hong Kong (Chine) le 22 septembre 1997, sous la présidence de M. Driss Jettou, ministre des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat du Maroc. M. Zhu Rongji, vice-Premier ministre chinois, M. James D. Wolfensohn, président de la Banque mondiale, M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international, et M. Antonio Casas González, gouverneur de la Banque centrale du Venezuela et président du Groupe des Vingt-Quatre, ont prononcé des allocutions en séance plénière. Étaient également présents un certain nombre d'observateurs venus d'organisations internationales et régionales.

1. *Aider les pays à lutter contre la corruption et améliorer la direction des affaires publiques.* Les ministres conviennent que la corruption et la médiocrité de la gestion des affaires publiques mettent en péril la stabilité macroéconomique, entravent les activités du secteur privé et la réalisation des objectifs de développement durable, et risquent d'affaiblir, au sein de la communauté internationale, le courant en faveur de la coopération pour le développement. Ils soulignent que la corruption est un problème à l'échelle mondiale, qui doit être combattu par une action concertée de tous les pays. Tout en insistant sur le fait qu'il appartient en premier lieu aux gouvernements membres d'agir pour lutter contre la corruption et mieux gouverner, ils notent avec satisfaction que, chacun dans son domaine de compétence respectif, la Banque et le Fonds s'efforcent d'aider les gouvernements membres qui le leur demandent à renforcer leurs institutions et leurs résultats dans ces domaines, et en particulier à rendre le secteur public plus transparent. Ils se félicitent des stratégies et directives pertinentes que la Banque et le Fonds viennent de publier. Le Comité souligne l'importance d'une approche systématique et impartiale et la nécessité de prendre expressément en compte les questions de gouvernance et de corruption dans le cadre des opérations de prêt et d'autres types de décisions, lorsque ces problèmes exercent un effet néfaste sensible sur les performances des projets, les grands équilibres économiques et les résultats du pays. Le Comité demande à la Banque et au Fonds de lui faire rapport dans un an sur la mise en oeuvre de leurs stratégies et directives respectives.

2. Les ministres invitent les autres banques multilatérales de développement (BMD) à élaborer des stratégies et des directives analogues. Il est urgent que les BMD instituent des procédures de passation des marchés et des mécanismes de contrôle des plus stricts et aussi uniformes que possible, en y incorporant des dispositions visant à interdire les pots-de-vin. Les ministres prennent note du fait que c'est avant tout aux emprunteurs qu'il incombe d'assurer l'équité et l'efficacité de la passation des marchés, et ils soulignent combien il importe que les BMD accroissent leur concours en vue d'aider les emprunteurs à renforcer leurs capacités et leur responsabilité.

3. Les ministres notent avec satisfaction les efforts entrepris dans d'autres organismes internationaux et

régionaux pour coordonner la lutte contre la corruption. Le Comité encourage notamment les gouvernements à criminaliser la corruption internationale de manière efficace et concertée.

4. *Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI).* Les ministres réitèrent leur soutien à la poursuite de l'expansion de l'AMGI face à la demande croissante dont ses services font l'objet. Ils se félicitent du consensus obtenu au sujet du montage financier qui sera utilisé pour remédier aux contraintes financières de l'Agence. Ce montage comprend trois éléments : un don de la BIRD de 150 millions de dollars, un montant en capital libéré de 150 millions de dollars, plus 700 millions de dollars de capital appelable. Les ministres demandent instamment à la direction et au Conseil des Administrateurs de la BIRD d'agir rapidement au sujet du don de 150 millions de dollars. Ils engagent le Conseil de l'AMGI à parvenir à un accord sur la mise en oeuvre du reste du montage. Ils appellent également le Conseil de l'AMGI à prendre, dans les meilleurs délais, des dispositions claires sur les principales questions de fond. Ces mesures atténueront les contraintes financières à court terme qui pèsent sur l'AMGI et la doteront d'une structure financière viable pour le moyen et le long terme. Les ministres demandent instamment au Conseil de l'AMGI et aux autres parties concernées de prendre une décision finale sur l'augmentation du capital d'ici à la prochaine réunion du Comité en avril 1998.

5. *Participation du secteur privé aux projets d'infrastructure.* Les ministres accueillent favorablement le Programme d'action du Groupe de la Banque mondiale, qui vise à rendre le Groupe mieux à même d'accroître la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure, dans le cadre global des efforts qu'il déploie en faveur de la réduction de la pauvreté et d'un développement soutenable. Les ministres, tout en reconnaissant que les pouvoirs publics conservent un rôle majeur dans le domaine des équipements d'infrastructure, soulignent que les circonstances se prêtent chaque jour davantage à une participation plus active du secteur privé. Les ministres encouragent le Groupe de la Banque à intensifier son action catalytique, en s'attelant sans tarder à la mise en oeuvre concrète de toute la série de mesures prévues dans le Programme d'action pour aider à résoudre les questions d'ordre financier ou ayant trait aux services-conseils, à l'atténuation des risques, et aux connaissances et à l'information. Le Comité souligne l'importance d'une action concertée des institutions du Groupe de la Banque sur la base des stratégies et des cadres d'action convenus pour chaque pays.

6. *Mise en oeuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.* Le Comité se félicite de la poursuite des progrès dans la mise en oeuvre de l'Initiative en faveur des gouvernements qui témoignent d'une ferme volonté de réforme. Le Comité encourage également les pays admissibles à prendre les mesures nécessaires pour réunir les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de la dette. Il a été décidé de fournir à la Bolivie, au Burkina Faso et à l'Ouganda 0,9 milliard de dollars (en valeur actuelle), qui se traduira par une réduction

tion d'environ 1,5 milliard de dollars du service de la dette ; une décision devrait intervenir prochainement sur les dossiers de la Côte d'Ivoire, du Guyana et du Mozambique. Les ministres insistent sur le fait qu'il importe que tous les créanciers mobilisent, entre-temps, des ressources financières suffisantes. Le Comité se réjouit de ce que les créanciers continuent de collaborer étroitement à la mise en oeuvre de l'Initiative et se soient notamment entendus sur l'approche à adopter pour le partage des charges. Les ministres sont par ailleurs très sensibles au fait que des contributions bilatérales, d'un montant approximatif de 100 millions de dollars, aient déjà été versées ou engagées au profit du Fonds fiduciaire PPTE (administré par la Banque mondiale), et ils appellent d'autres gouvernements à contribuer eux aussi à cet effort. Ils invitent également les institutions financières internationales qui n'ont pas encore définitivement arrêté les modalités de leur participation à l'Initiative de le faire dès que possible. Les ministres observent que des ressources supplémentaires seront nécessaires si l'on veut aider la Banque africaine de développement à participer pleinement à l'Initiative. Ils notent également qu'il faut mobiliser des ressources additionnelles pour financer la contribution du FMI à l'Initiative PPTE, en vue de son application à des pays autres que ceux mentionnés plus haut et, de manière plus générale, pour boucler le financement de la FASR.

7. *Pacte stratégique.* Le Comité se félicite des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs ambitieux énoncés dans le Pacte pour renforcer l'efficacité de la Banque, dont fait état le premier rapport d'avancement semestriel de la direction aux Administrateurs.

8. *Collaboration entre la Banque et le FMI pour le renforcement des secteurs financiers.* Les ministres notent que la stabilité macroéconomique et la croissance passent par le renforcement des systèmes financiers des pays en développement, comme en témoignent les événements survenus récemment. Ils se félicitent du regain d'attention portée à ce domaine dans les opérations de la Banque et du FMI. Les ministres estiment que le resserrement de la coopération entre la Banque et le FMI constitue une priorité immédiate, et accueillent avec satisfaction l'accord intervenu récemment en faveur d'une collaboration accrue pour aider les pays membres à renforcer leur système financier.

COMMUNIQUÉ

Le Comité du développement a tenu sa 57^e réunion à Washington, le 17 avril 1998, sous la présidence de M. Dato' Seri Anwar Ibrahim, vice-Premier ministre et ministre des Finances de Malaisie. M. James D. Wolfensohn, président de la Banque mondiale, M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international, et M. Abdelkrim Harchaoui, ministre des Finances de l'Algérie et président du Groupe des Vingt-Quatre ont pris la parole au cours de la séance plénière, à laquelle ont également assisté des observateurs de plusieurs organisations internationales et régionales.

1. *Incidences de la crise financière en Asie.* Le Comité s'est livré à un vaste examen des implications de la crise financière asiatique pour le Groupe de la Banque mondiale dans le contexte d'une économie mondialisée. Les ministres reconnaissent que la crise risque de compromettre les résultats remarquables de l'effort de développement des pays de la région, et notamment de leur action particulièrement efficace contre la pauvreté. Ils expriment leur soutien sans réserve au Groupe de la Banque et au Fonds monétaire international, ainsi qu'à la Banque asiatique de développement, pour leur participation dynamique à l'action entreprise par la communauté internationale afin de rétablir la confiance et une croissance durable, et de préserver la stabilité du système financier international. Ils se félicitent tout particulièrement de la rapidité et de l'ampleur de la réaction des institutions, sous la forme notamment de substantielles aides financières à l'appui de mesures de stabilisation, de programmes de réforme structurelle et de services d'assistance technique aux secteurs clés des pays les plus durement touchés. Ils notent en outre que, si la région dispose d'atouts considérables pour parvenir d'elle-même à une croissance forte et durable, plusieurs pays auront encore besoin d'une importante aide extérieure pendant l'avenir prévisible.

2. Les membres se félicitent des efforts déployés par la Banque mondiale et par le FMI pour aider les gouvernements à traiter les conséquences sociales des crises, notamment en préservant les dépenses publiques ciblées, en améliorant les normes du travail et en renforçant les filets de sécurité sociale pour les groupes les plus vulnérables. Ils souscrivent pleinement aux mesures prises par la Banque pour aider les gouvernements à protéger les pauvres, à rehausser la qualité des services sociaux, à améliorer la conception et le financement des fonds sociaux, et à encourager une gestion durable de l'environnement. Les ministres se félicitent aussi de la contribution active de la Banque et du Fonds à la conception et à la mise en place de mesures visant la restructuration et la gouvernance du secteur financier et des entreprises, et le renforcement des capacités nationales pour améliorer la gestion de l'économie et la solidité du secteur financier.

3. Les ministres demandent instamment que la Banque, tout en mettant en oeuvre le Pacte stratégique et en continuant d'apporter son appui à tous les États membres, renforce son aptitude à réagir rapidement aux situations de ce genre et à aider les gouvernements à éviter pareilles crises à l'avenir. Ils l'engagent donc vivement à aider les pays à renforcer les institutions clés et leurs politiques structurelles, et à développer ses compétences et ses capacités dans les domaines connexes, tout particulièrement en ce qui concerne le secteur financier, la restructuration et la gouvernance des entreprises, la lutte contre la pauvreté et la stabilité sociale.

4. Étant donné l'ampleur et la complexité de l'action à entreprendre pour aider les États membres à faire face à pareilles difficultés, les ministres engagent instamment la Banque et le Fonds à mettre à profit leur longue tradition de coopération pour examiner et renforcer leur partenariat à la lumière de leurs mandats respectifs. La place grandissante qu'occupent les facteurs structurels dans

l'aide à apporter aux États membres et l'ordre du jour de plus en plus chargé des deux institutions rendent ce partenariat d'autant plus important.

5. *Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ)*. Le Comité note avec satisfaction l'accélération de la mise en oeuvre de l'Initiative PPTÉ. Les ministres félicitent l'Ouganda d'avoir énergiquement poursuivi son effort de réforme économique et d'être ainsi devenu le premier pays à atteindre le « point d'achèvement », obtenant ainsi un allègement du service nominal de sa dette d'environ 650 millions de dollars (environ 350 millions de dollars en valeur actuelle nette). Le Comité note avec satisfaction que, depuis sa dernière réunion, les Conseils du FMI et de la BIRD/IDA ont décidé d'inclure la Côte d'Ivoire, le Guyana et le Mozambique parmi les pays éligibles. Dans le cas du Mozambique, le montage d'un programme d'allègement du niveau requis a nécessité des engagements exceptionnels de la part des pays membres du Club de Paris, et notamment de la Russie, le plus gros créancier du Mozambique, de même que la contribution d'autres pays et une aide particulièrement importante de l'IDA et du FMI. Le montant des allègements dont pourraient bénéficier les six pays éligibles est estimé à quelque 5,7 milliards de dollars (3 milliards de dollars en valeur actuelle nette).

6. Les ministres notent que la Guinée-Bissau et le Mali devraient bientôt figurer parmi les pays éligibles et que les Conseils étudieront le dossier d'autres pays dès que leur performance et l'avancement de la négociation de programmes appuyés par la Banque et le FMI le justifieront. Les ministres encouragent les pays potentiellement éligibles à entreprendre pareils programmes dans les meilleurs délais, de sorte qu'ils soient aussi nombreux que possible à être admis au bénéfice de l'Initiative d'ici à l'an 2000. Les ministres notent avec satisfaction qu'un nombre grandissant de pays apportent leur concours au Fonds fiduciaire PPTÉ à titre bilatéral. Ils soulignent aussi l'importance de contributions additionnelles à l'Initiative PPTÉ pour aider toutes les institutions multilatérales, et en particulier la Banque africaine de développement, à financer leur participation à l'Initiative.

7. *Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI)*. Les ministres se félicitent de l'heureux aboutissement des délibérations du Conseil d'administration de l'AMGI sur l'augmentation générale du capital de l'Agence à hauteur de 850 millions de dollars (dont 150 millions de dollars à verser), et de l'approbation donnée par les gouverneurs de la BIRD au transfert à l'Agence d'un don de 150 millions de dollars. Ces mesures, recommandées par le Comité à sa dernière réunion, allégeront les contraintes financières à court terme de l'Agence et assureront la viabilité à moyen et long termes de sa structure financière, ce qui permettra à l'Agence de répondre à l'augmentation continue de la demande dont ses services font l'objet. Les ministres notent également avec satisfaction que le Conseil d'administration de l'Agence a progressé dans son examen des questions de politique

générale, et l'engagent à poursuivre ses délibérations et à parvenir dès que possible à un consensus clair sur les derniers points en suspens.

8. *Rapport des banques multilatérales de développement (BMD)*. Les ministres remercient les présidents des quatre banques régionales de développement et de la Banque mondiale du rapport très complet qu'ils leur ont présenté sur les suites données aux recommandations du Groupe de travail sur les BMD créé par le Comité. Ils se félicitent des progrès réalisés par les BMD dans l'application de programmes visant à améliorer l'efficacité de chacune des institutions. Ils notent également avec satisfaction les initiatives prises par les présidents des BMD pour approfondir leur collaboration dans des domaines importants, tels que l'évaluation des programmes et les règles de passation des marchés, et leur volonté d'étendre leur coopération, conformément à leurs mandats respectifs, à d'autres domaines hautement prioritaires, comme la gouvernance, la corruption et le renforcement des capacités, la réforme et les paramètres fondamentaux du secteur financier, et le financement de l'infrastructure. Les membres jugent également important que les BMD cherchent à relever les défis redoutables qu'implique encore la poursuite du resserrement de leur coopération, et proposent en particulier la fixation d'objectifs concrets pour les toutes prochaines années dans des domaines comme l'évaluation. Ils exhortent les BMD à continuer de coopérer étroitement avec les autorités des pays membres à la mise en place de moyens pratiques d'assurer une coordination plus efficace sur le terrain, fondée sur une vision stratégique commune, et d'améliorer l'impact sur le développement.

9. Les membres demandent au président de la Banque mondiale d'informer le Comité, à sa réunion du printemps 1999, des progrès réalisés dans le renforcement de la coopération entre la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

10. Les ministres notent aussi que le Comité a réalisé des progrès notables au cours des deux dernières années dans plusieurs domaines d'une importance systémique pour toutes les BMD et pour le FMI, comme l'Initiative PPTÉ et la gouvernance. La discussion des implications de la crise en Asie de l'Est en est un nouvel exemple, et les ministres estiment que le Comité doit continuer dans cette voie, comme le recommande le rapport du Groupe de travail sur les BMD, en faisant appel, le cas échéant, à la contribution d'autres banques multilatérales de développement.

11. *Dynamique du revenu net de la Banque*. Les ministres se sont penchés sur le problème de la diminution du revenu net de la Banque, alors que les emplois potentiels de ce revenu vont en augmentant. Ils demandent instamment au Conseil des Administrateurs de la Banque d'étudier d'urgence toutes les options envisageables afin de présenter les recommandations appropriées et de prendre les décisions requises dans les trois mois à venir.

1. <i>Aperçu financier</i>	199
2. <i>Activités de développement</i>	200
<i>Prêts</i>	200
<i>Garanties</i>	206
<i>Plafond de crédit</i>	206
<i>Autres activités</i>	207
3. <i>Gestion des risques</i>	207
<i>Risque de crédit</i>	207
<i>Risque de taux d'intérêt</i>	210
<i>Risque de taux de change</i>	211
<i>Risque d'exploitation</i>	211
4. <i>Gestion des actifs liquides</i>	212
5. <i>Ressources en capital</i>	213
<i>Capitaux propres</i>	213
<i>Emprunts</i>	214
6. <i>Résultats des opérations</i>	215

ÉTATS FINANCIERS DE LA BANQUE INTERNATIONALE
POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

<i>Bilan</i>	220
<i>Compte de résultat</i>	222
<i>État des variations des bénéfices non distribués</i>	223
<i>État des variations des écarts de conversion cumulés</i>	223
<i>Tableau des flux de trésorerie</i>	224
<i>État récapitulatif des prêts</i>	226
<i>État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux États membres</i>	228
<i>Notes annexes aux états financiers</i>	232
<i>Rapport des auditeurs</i>	257

Certaines des données prospectives du présent rapport sont entachées d'incertitudes et de risques. Les résultats effectifs de la BIRD pourraient différer sensiblement de ceux qu'annoncent ces données prospectives.

RAPPORT DE GESTION DE LA DIRECTION

I. Aperçu financier

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) est une institution internationale fondée en 1945 qui appartient à ses États membres. Ses principaux objectifs sont de promouvoir un développement économique durable et de réduire la pauvreté. Les moyens qu'elle met en oeuvre à cette fin sont pour l'essentiel la fourniture de prêts, de garanties et de services connexes d'assistance technique pour l'exécution de projets et de programmes dans les États membres en développement. Son aptitude à lever des

fonds sur les marchés financiers internationaux pour les reprêter aux États membres en développement contribue de manière importante à la réalisation de ses objectifs de développement. La BIRD cherche non pas à maximiser ses bénéfices, mais à maintenir son revenu net à un niveau suffisant pour préserver la solidité de sa situation financière et pouvoir poursuivre durablement ses activités de développement.

Le tableau ci-après présente les principales données financières de l'institution pour les cinq derniers exercices :

	1998	1997	1996	1995	1994
Pour l'exercice (USD millions)					
Produit des prêts	6 881	7 235	7 922	8 187	7 822
Intérêts	6 775	7 122	7 804	8 069	7 707
Commissions d'engagement	106	133	118	118	115
Provision pour pertes sur prêts	(251)	(63)	(42)	(12)	—
Produit des placements	1 233	834	720	1 082	711
Charges d'emprunt	(6 144)	(5 952)	(6 570)	(6 944)	(6 646)
Charges nettes hors intérêts	(476)	(769)	(843)	(959)	(836)
Revenu net	1 243	1 285	1 187	1 354	1 051
Ratios de performance (%)					
Rendement net sur l'actif productif moyen ^a	0,98	1,04	0,91	1,00	0,85
Rendement brut sur :					
Actif productif moyen ^a	6,38	6,51	6,62	6,94	6,82
Encours moyen des prêts ^a	6,54	6,75	6,92	7,12	7,45
Encours moyen de l'encaisse et des placements	5,62	5,00	4,43	5,69	3,53
Coût de l'encours moyen des emprunts (après swaps)	6,10	6,14	6,44	6,62	5,49
Ratio de couverture des intérêts	1,20	1,22	1,18	1,19	1,16
Ratio des réserves aux prêts ^b	14,06	14,49	14,36	14,49	14,35
Total à la clôture de l'exercice (USD millions)					
Actif total	204 971	161 945	152 004	168 579	157 399
Encaisse et placements liquides ^c	24 642	18 107	15 898	18 274	19 095
Encours des prêts	106 576	105 805	110 246	123 499	109 291
Montant cumulé des provisions pour pertes sur prêts	(3 240)	(3 210)	(3 340)	(3 740)	(3 324)
Encours des emprunts ^d	103 589	96 679	96 719	108 290	98 815
Total des capitaux propres	26 514	27 228	28 300	30 461	26 946

a. Y compris les commissions d'engagement.

b. Le 30 juin 1998, les Administrateurs ont approuvé une modification du mode de calcul du ratio des réserves aux prêts. Les montants indiqués pour les exercices antérieurs ont été ajustés en conséquence pour qu'il soit possible de procéder à des comparaisons.

c. Y compris les placements classés dans le portefeuille tenu à échéance.

d. Encours des emprunts, avant swaps, net des primes/décotes.

La BIRD doit sa solidité financière au soutien de ses actionnaires et à ses politiques et pratiques financières. L'appui financier reçu des États membres et le respect par les États emprunteurs de leurs obligations de service à son égard témoignent du soutien que lui apportent ses actionnaires. Les politiques et les pratiques financières suivies par la BIRD la conduisent à constituer des réserves, à diversifier ses sources de financement, à détenir un important portefeuille de placements liquides et à limiter un certain nombre de risques, en particulier le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité.

Les actifs de la BIRD sont essentiellement constitués par les prêts qu'elle accorde aux États membres. Le prix de la majeure partie de l'encours actuel de ses prêts est basé sur le principe de la répercussion des coûts, lequel veut que la BIRD répercute sur ses emprunteurs le coût de ses propres financements—et par conséquent les avantages liés à l'efficacité de ses activités d'intermédiation—en y ajoutant une marge fixe de 50 points de base. Durant les exercices 92-98, la BIRD a consenti aux emprunteurs admissibles des abattements sur le taux de la commission d'engagement et sur ses taux prêteurs.

D'un exercice à l'autre, le revenu net de la BIRD subit l'influence de plusieurs facteurs, parmi lesquels le volume des prêts improductifs, les variations des taux d'intérêt (celles-ci étant répercutées sur les taux prêteurs avec un certain décalage) et le niveau des taux prêteurs (celui-ci déterminant le rendement des prêts financés sur les capitaux propres de l'institution). La plupart des éléments de l'actif et du passif de la BIRD sont libellés en dollar des États-Unis, en deutsche mark et en yen japonais. La BIRD réduit ses risques de change en faisant concorder la répartition de ses actifs, passifs et réserves entre les diverses devises ; le montant de son revenu présenté dans les états financiers est toutefois affecté par les mouvements des taux de change. Le renforcement du dollar des États-Unis, monnaie de présentation des états financiers de la BIRD, a eu pour effet de réduire la valeur des éléments d'actif et de passif ainsi que du revenu net portée dans les états financiers des trois derniers exercices. Cet effet sur les montants indiqués dans les états financiers n'a pas d'incidence sur la capacité de la Banque à faire face aux risques encourus, ni sur sa capacité bénéficiaire.

C'est avant tout en fonction de l'adéquation de ses réserves que la BIRD décide de l'affectation de son revenu net. Ces dernières années, elle a dégagé un revenu net suffisant pour financer des transferts d'un montant appréciable au profit de l'Association internationale de développement (IDA), du Fonds fiduciaire de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et d'autres activités de développement jugées prioritaires par ses actionnaires.

Durant l'exercice 98, l'augmentation du volume des engagements et des décaissements de prêt de la BIRD a

atteint un niveau sans précédent, essentiellement du fait de la crise financière est-asiatique et des prêts d'ajustement accordés aux pays d'Europe orientale et d'Asie centrale. Cette augmentation a fait passer le ratio des réserves aux prêts de 14,49 % au 30 juin 1997 à 14,06 % au 30 juin 1998. Cependant, les répercussions de cette diminution du ratio des réserves aux prêts sur la capacité de la BIRD à faire face aux risques encourus dépendent des variations des risques de crédit attachés à ses prêts. Le 30 juillet 1998, pour que ce ratio reste adéquat, les Administrateurs de la BIRD ont approuvé l'affectation aux réserves de 750 millions de dollars prélevés sur le revenu net de l'exercice 98. Parce que les prêts à taux d'intérêt fixe élevés consentis au début des années 80 arrivent à échéance et, de façon plus générale, du fait des répercussions de taux prêteurs plus faibles sur le produit des prêts financés au moyen du capital versé par les États membres (ressource gratuite pour la BIRD), le revenu net s'inscrit dans une tendance descendante. La BIRD poursuit l'étude de moyens supplémentaires de renforcer sa capacité d'assumer les risques attachés à ses opérations.

2. Activités de développement

Pour répondre à leurs besoins de développement, la BIRD propose à ses États membres divers instruments financiers qui se répartissent en deux grandes catégories : les prêts et les garanties.

Prêts

Entre la date de sa création et le 30 juin 1998, la BIRD a approuvé des prêts d'un montant total de 323 449 millions de dollars en faveur d'emprunteurs de 128 pays. Au 30 juin 1998, le portefeuille de prêts de la BIRD, y compris les prêts approuvés mais non encore entrés en vigueur, totalisait 157 641 millions de dollars, dont 106 576 millions de dollars décaissés et 51 065 millions de dollars non décaissés. Au 30 juin 1998, le montant cumulé des remboursements, calculé sur la base des taux de change à la date des décaissements, s'élevait à 121 421 millions de dollars.

Les opérations de prêt de la BIRD obéissent d'une manière générale à cinq principes qui découlent des Statuts de l'institution (les Statuts). Ces principes ont pour but de faire en sorte que les prêts de la BIRD aux États membres servent des objectifs financièrement et économiquement valables, jugés d'une haute priorité par les pays concernés, et que les fonds prêtés soient utilisés de la manière prévue. Ces cinq principes sont les suivants :

- i) La BIRD peut prêter aux États, aux organismes publics et aux entreprises privées établies sur les territoires d'un État membre. Lorsque l'État membre sur le territoire duquel le projet doit être exécuté n'est pas lui-même l'emprunteur, cet État membre, sa banque centrale ou un organisme analogue agréé par la BIRD, doit garantir le remboursement du principal et le service des intérêts et autres charges afférentes au prêt. À ce jour, pareille garantie a été obtenue de l'État

membre en cause pour tous les prêts subordonnés à cette condition.

- ii) Les prêts de la BIRD ont pour but de promouvoir l'utilisation des ressources à des fins productives dans les États membres. Un projet ne peut être financé à l'aide d'un prêt de la BIRD que s'il satisfait aux normes fixées par la BIRD en matière de validité technique, économique, financière, institutionnelle et environnementale.
- iii) Lorsqu'elle consent un prêt, la BIRD doit agir de manière prudente et tenir dûment compte des perspectives de remboursement. Pour décider de l'octroi de prêts, la BIRD se fonde, entre autres éléments, sur ses propres études de la structure économique des pays concernés, lesquelles comprennent notamment une évaluation de leurs ressources et de leur aptitude à se procurer les devises nécessaires pour honorer leurs obligations de service.
- iv) La BIRD doit s'assurer que, eu égard à la situation du marché (et des besoins globaux de financement extérieur de l'État membre considéré), l'emprunteur ne pourrait autrement obtenir des fonds à des conditions qui, de l'avis de la BIRD, seraient raisonnables pour l'emprunteur. La mission de la BIRD est de promouvoir l'investissement privé, non d'entrer en concurrence avec lui.
- v) L'utilisation des fonds provenant des prêts fait l'objet d'un suivi. La BIRD prend des dispositions pour s'assurer que le produit de ses prêts n'est utilisé qu'aux fins autorisées, compte dûment tenu de toutes considérations d'efficacité-coût. Ces dispositions consistent essentiellement à demander à l'emprunteur a) de soumettre des documents établissant, d'une manière jugée satisfaisante par la BIRD, que les dépenses financées sur le produit du prêt satisfont aux clauses pertinentes de l'accord de prêt, et b) de procéder à tout achat de biens et services sur la base de procédures, y compris le lancement d'appels d'offres internatio-

évaluation rétrospective afin de déterminer le degré de

réalisation de ses principaux objectifs. La BIRD applique les mêmes procédures d'évaluation préalable, d'approbation, de supervision et d'évaluation rétrospective à ses prêts d'ajustement structurel ou sectoriel et à ses autres prêts hors projet.

Instruments de prêt

Les divers instruments de prêt de la BIRD sont les suivants :

Prêts d'investissement

La BIRD utilise plusieurs instruments pour soutenir des activités d'investissement, que celles-ci forment l'objet d'un projet spécifique ou fassent partie d'un programme d'investissement. Ces instruments se répartissent entre les grandes catégories ci-après :

- ◆ *Les prêts d'investissement spécifique* financent soit la création d'actifs productifs ou d'infrastructures économiques, sociales et institutionnelles, soit leur remise en état pour leur permettre de fonctionner à pleine capacité.
- ◆ *Les prêts sectoriels d'investissement et d'entretien* visent à faire en sorte que les investissements, les politiques et la performance d'un secteur ou sous-secteur déterminé correspondent aux priorités économiques convenues.
- ◆ *Les prêts à des intermédiaires financiers* visent à promouvoir le développement des institutions financières en fournissant des fonds à des intermédiaires financiers qui les utiliseront pour leurs opérations générales de crédit ou pour le développement de certains secteurs ou sous-secteurs. Ce type de prêt a pour principal objectif d'améliorer l'efficacité opérationnelle des institutions financières dans un environnement concurrentiel.

- ♦ *Les prêts-programmes évolutifs (PPE)*. L'objectif est d'assurer le financement d'un programme de développement à long terme par une série de prêts successifs. La décision d'octroyer un nouveau prêt est prise sur la base des résultats obtenus au regard des points de repère et des indicateurs convenus, après examens périodiques et évaluation des progrès réalisés et de l'évolution des besoins. L'approbation de l'ensemble du programme à long terme et du premier prêt relève des Administrateurs, mais les prêts

suivants sont approuvés par la direction de la BIRD, sous la supervision des Administrateurs.

L'introduction de ces deux nouveaux instruments de prêt a été approuvée par les Administrateurs le 4 septembre 1997.

La ventilation des prêts d'investissement que la BIRD a approuvés pendant l'exercice 98 et chacun des deux exercices précédents est la suivante :

USD millions

<i>Instruments</i>	<i>Ex. 98</i>		<i>Ex. 97</i>		<i>Ex. 96</i>	
	<i>Montant</i>	<i>% du total des prêts</i>	<i>Montant</i>	<i>% du total des prêts</i>	<i>Montant</i>	<i>% du total des prêts</i>
Prêts-programmes évolutifs	\$ 749	4	\$ —	—	\$ —	—
Prêts d'urgence à un pays sinistré	410	2	—	—	318	2
Prêts à des intermédiaires financiers	122	*	92	1	75	1
Prêts au développement des connaissances et à l'innovation	33	*	—	—	—	—
Prêts sectoriels d'investissement et d'entretien	599	3	545	4	1 933	13
Prêts d'investissement spécifique	9 000	43	9 477	65	9 136	62
Prêts d'assistance technique	238	1	273	2	364	3
Total	\$ 11 151	53	\$ 10 387	72	\$ 11 826	81

* Moins de 0,5 %.

Prêts d'ajustement

La plupart des prêts de la BIRD visent à financer un projet déterminé. Mais la BIRD consent aussi des prêts d'ajustement pour aider les États membres à apporter à

gouvernemental dont l'avancement puisse être contrôlé selon un calendrier convenu.

- ♦ *Les prêts d'ajustement sectoriel* visent à soutenir de vastes réformes des politiques publiques et du cadre institutionnel d'importants secteurs. Ils sont égale

USD millions

<i>Instruments</i>	<i>Ex. 98</i>		<i>Ex. 97</i>		<i>Ex. 96</i>	
	<i>Montant</i>	<i>% du total des prêts</i>	<i>Montant</i>	<i>% du total des prêts</i>	<i>Montant</i>	<i>% du total des prêts</i>
Prêts d'ajustement structurel ^a	\$ 8 285	39	\$ 1 295	9	\$ 350	2
Prêts d'ajustement sectoriel	1 650	8	2 590	18	2 450	17
Prêts de réhabilitation	—	—	70	*	—	—
Total	\$ 9 935	47	\$ 3 955	27	\$ 2 800	19
Prêts pour la réduction de l'encours et du service de la dette	\$ —	—	\$ 183	1	\$ 30	*

a. Y compris le prêt de 3 000 millions de dollars accordé à la République de Corée pour la reconstruction de son économie.

* Moins de 0,5 %.

Prêts à l'appui de projets enclavés

À de rares occasions, la BIRD consent des prêts pour d'importants projets générateurs de devises dans des pays exclusivement IDA. Dans ces cas, elle veille à minimiser ses risques par l'incorporation au projet de toutes mesures de protection nécessaires (dont la création de comptes de garantie bloqués extraterritoriaux et la constitution de provisions suffisantes pour couvrir le

service de la dette). Au 30 juin 1998, l'encours de ce type de prêt était inférieur à 150 millions de dollars.

Répartition sectorielle des prêts

La répartition sectorielle de l'encours des prêts de la BIRD et des prêts approuvés pendant chacun des trois derniers exercices est la suivante :

<i>Secteur d'activité</i>	<i>Encours des prêts à la clôture de l'exercice 98</i>		<i>Prêts approuvés pendant</i>					
			<i>Ex. 98</i>		<i>Ex. 97</i>		<i>Ex. 96</i>	
	<i>USD millions</i>	<i>%</i>	<i>USD millions</i>	<i>%</i>	<i>USD millions</i>	<i>%</i>	<i>USD millions</i>	<i>%</i>
Agriculture	\$ 11 564	11	\$ 1 481	7	\$ 2 811	19	\$ 1 414	10
Développement urbain	5 084	5	894	4	646	5	632	4
Eau et assainissement	3 293	3	438	2	380	3	529	4
Éducation	4 749	5	1 928	9	762	5	921	6
Électricité et autres sources d'énergie	13 625	13	1 115	5	1 613	11	2 459	17
Environnement	1 310	1	754	4	23	*	535	4
Finance	14 822	14	6 103	29	994	7	1 199	8

pour ce qui est du principal et sont, dans la plupart des cas, remboursables sur une période de 12 à 20 ans.

En général, la BIRD prélève sur l'encours de ses prêts un spread de 50 points de base en sus du coût moyen de ses emprunts, sauf pour les deux types de prêts décrits ci-après dans la section « prêts en devise unique ». En outre, tous les prêts donnent lieu au paiement d'une commission d'engagement de 75 points de base par an qui s'applique au montant non décaissé.

Tous les emprunteurs admissibles bénéficient actuellement, comme cela a été le cas au cours de chacun des sept derniers exercices, d'un abattement sur les intérêts dus à la BIRD. En outre, la BIRD renonce actuellement, comme elle l'a fait au cours de chacun des neuf derniers exercices, à la perception d'une partie de la commission d'engagement due sur le montant non décaissé des prêts contractés ou garantis par les États membres. Des indications plus détaillées sont données dans les Notes annexes aux états financiers — Note C.

Prêts en pool de devises

La composition en devises des prêts en pool de devises correspond à celle du pool, et elle est la même pour tous les prêts du pool. Conformément à la politique établie par les Administrateurs, laquelle fait l'objet d'un examen périodique de leur part, la composition du pool est maintenue, à hauteur d'au moins 90 %, dans des ratios fixes de 125 yen et de l'équivalent de 2 deutsche mark pour chaque dollar des États-Unis.

Les prêts en pool de devises portent intérêt à un taux variable, révisé tous les six mois sur la base du coût moyen durant le semestre précédent de l'encours des emprunts affectés au financement de ces prêts, pondéré par la composition moyenne du pool. La composition

Conversion aux conditions financières applicables aux prêts en devise unique (SCL)

Au 1^{er} juillet 1998, les soldes non décaissés dont les emprunteurs avaient demandé la conversion aux conditions des SCL s'élevaient à 21 115 millions de dollars, et le dollar des États-Unis avait été choisi pour 79,7 % du total converti.

Conversion aux conditions applicables aux prêts en pool de devises à devise désignée (SCP)

Les nouveaux engagements ne peuvent être assortis des conditions applicables aux prêts en pool de devises à devise désignée. Les emprunteurs optant pour la conversion aux conditions applicables aux prêts en pool de devises à devise désignée avaient le choix entre quatre pools (dollar des États-Unis, yen, deutsche mark ou franc suisse). Tous les prêts en pool de monnaies à taux variable qui ont été convertis en prêts en pool de devises à devise désignée sont assortis du taux variable applicable au pool choisi ; ce taux est révisé tous les six mois de manière à correspondre au coût moyen durant le semestre précédent de l'encours des emprunts affectés au financement du pool considéré, pondéré par la part des différentes devises dans le pool, majoré du spread standard de 50 points de base.

Globalement, les conversions de prêts en pool de monnaies en prêts en pool de devises à devise désignée opérées le 1^{er} juillet 1997, le 1^{er} janvier 1998 et le 1^{er} juillet 1998 ont porté sur l'équivalent de 48 549 millions de dollars des États-Unis (dont 615 millions de dollars non décaissés). Parmi les quatre devises proposées, les emprunteurs ont choisi le dollar des États-Unis pour 85,6 %, et le deutsche mark pour 14,2 %, du total des montants convertis.

répercuter les différences entre les taux d'intérêt du marché pour ces autres devises et pour le dollar. C'est pour le yen que l'écart a été le plus important, les taux d'intérêt du marché pour la monnaie nipponne étant sensiblement moins élevés que pour le dollar.

Prêts en devise unique

Dans le cas de nouveaux engagements, les emprunteurs ont le choix entre des prêts en devise unique basés sur le LIBOR ou des SCL en devise unique à taux fixe. À l'heure actuelle, la BIRD propose des prêts en dollar des États-Unis, en yen japonais, en deutsche mark, en franc français, en livre sterling, en franc suisse et en florin néerlandais, et elle prendra en considération toute demande de SCL dans d'autres devises.

Le taux appliqué aux SCL basés sur le LIBOR est révisé tous les semestres. Il se compose d'un taux de base, qui est le taux interbancaire offert à six mois (LIBOR, ou PIBOR pour le franc français) pour la devise concernée à la date de révision du taux, et d'un spread total. Le spread total comprend : a) la marge moyenne du coût des emprunts de la BIRD affectés au financement de ces prêts par rapport au taux de base, et b) le spread bancaire standard de la BIRD qui est de 50 points de base. Ces prêts à taux révisable doivent permettre à la BIRD de répercuter sur ses emprunteurs sa marge de financement par rapport au LIBOR. Cette marge est déterminée tous les six mois, en janvier et en juillet. Au 30 juin 1998, les SCL à taux basés sur le LIBOR représentaient 14,1 % de l'encours total des prêts. À la même date, 97,3 % de l'encours total des SCL basés sur le LIBOR étaient libellés en dollar, et le reste en deutsche mark, en franc français, en yen japonais ou en d'autres devises.

Au cours de l'exercice 98, la BIRD a approuvé et décaissé, au profit de la République de Corée, deux SCL basés sur le LIBOR qui ne sont pas assortis des conditions standard. Le premier, un prêt de 3 000 millions de dollars pour la reconstruction de l'économie du pays, est assorti d'un taux d'intérêt basé sur le LIBOR à six mois, majoré d'un spread fixe de 100 points de base, et il a donné lieu au prélèvement d'une commission sur prêt. Le deuxième, un prêt d'ajustement structurel d'un montant de 2 000 millions de dollars, est assorti d'un taux d'intérêt basé sur le LIBOR à six mois, majoré d'un spread fixe de 75 points de base, et il a également donné lieu au paiement d'une commission sur prêt. Aucun de ces prêts ne peut bénéficier d'un abattement sur les intérêts.

Pour les SCL à taux fixe, le taux prêteur est établi tous les semestres aux dates spécifiées et s'applique aux sommes décaissées pendant les six mois précédents. Il se compose d'un taux de base, qui reflète les taux du marché pour la devise considérée à la date de détermination du taux pour un prêt de même échéance, et d'un spread total. Celui-ci comprend : a) la marge de coût de la BIRD par rapport au taux de base appliqué à ces prêts, b) une prime de risque destinée à couvrir les risques de marché pris par la BIRD pour financer ces prêts, et c) le spread bancaire standard de 50 points de base.

Les SCL restent les prêts les plus demandés de la BIRD, et leur encours a plus que doublé pendant l'exercice 98.

Le tableau ci-après donne la ventilation du portefeuille de prêts de la BIRD, par catégorie d'instrument :

USD millions

	Ex. 98		Ex. 97		Ex. 96	
	Principal	En % du total des prêts	Principal	En % du total des prêts	Principal	En % du total des prêts
Prêts en pool de monnaies à taux variable						
Encours	\$ 56 274	53	\$ 91 847	87	\$ 96 856	82

Garanties

La BIRD offre des garanties aux États membres et, dans des cas exceptionnels, elle garantira aussi des projets enclavés réalisés dans des pays exclusivement IDA, sous réserve d'un plafond de 300 millions de dollars. Ces garanties sont des instruments souples qui, en rehaussant le crédit d'un emprunteur, lui permettent de lever des capitaux privés. L'objectif est de faciliter la mobilisation de capitaux privés en faisant jouer l'effet catalyseur de la présence de la BIRD. Les garanties de la BIRD peuvent être adaptées aux besoins particuliers du pays et du projet en cause. Elles peuvent être ciblées sur des risques spécifiques — ayant généralement trait à l'environnement politique, au cadre réglementaire et à la performance de l'État d'accueil — que le secteur privé n'est normalement pas en mesure d'absorber ou de gérer. La BIRD offre deux types de garanties :

- ◆ *Les garanties partielles des risques souverains* couvrent le risque de défauts de paiement du service de la dette résultant de l'inexécution des obligations contractées par l'État. Celles-ci sont définies dans les contrats négociés entre l'État (ou un organisme public) et l'entreprise privée responsable de l'exécution du projet. La garantie de la BIRD se limite aux engagements pris par l'État ; elle ne couvre pas les obligations incombant à l'entreprise privée en vertu des accords de projet, de sorte que les créanciers privés assument le risque de défaillances de l'entreprise privée.
- ◆ *Les garanties partielles du risque de crédit* visent les projets du secteur privé pour lesquels il est indispensable d'obtenir de plus longues échéances, mais pas nécessairement de couvrir les obligations contractuelles souveraines. C'est sans doute lorsque les prêteurs ne sont pas disposés à accepter le risque souverain que présente l'État d'accueil pendant une période de temps suffisamment longue pour les besoins du projet que le recours à ce type de garantie

privés l'un et l'autre type de garantie dès lors que l'État en fait la demande et que l'opération satisfait aux autres critères fixés par la BIRD.

Au 30 juin 1998, les engagements de la BIRD au titre des garanties émises représentaient en valeur actuelle (valeur à la date à laquelle la garantie devient applicable) 1 501 millions de dollars et en valeur nominale 2 047 millions de dollars, dont 371 millions au titre de garanties appelables. La BIRD prélève une commission au taux de 25 points de base par an sur la valeur actuelle de ses garanties. Pour de plus amples détails, se reporter aux Notes annexes aux états financiers — Note C.

En outre, la BIRD peut fournir des garanties partielles des risques souverains pour les projets axés sur l'exportation réalisés dans des pays exclusivement IDA (garanties-enclaves), après s'être assurée que le projet générera des recettes en devises et que le pays disposera de ressources en devises suffisantes pour honorer ses obligations au titre de la contre-garantie au cas où la garantie serait appelée. Elle s'attend alors à ce que l'État d'accueil utilise les recettes que lui procurera le projet à des fins utiles au développement. Elle demande en outre l'incorporation au projet de dispositions particulières — comme l'ouverture de comptes de garanties bloqués extraterritoriaux et la constitution de provisions qu'elle juge suffisantes pour assurer le service de la dette — afin de minimiser ses risques et la probabilité d'un appel de la garantie. Le montant annuel des engagements au titre de garanties-enclaves est initialement limité à 300 millions de dollars.

Plafond de crédit

En application des Statuts, l'encours total des garanties appelables, des participations à des prêts et des prêts directs accordés par la BIRD ne peut dépasser la limite statutaire de prêt (laquelle est égale à la somme du capital souscrit, des réserves et du surplus). Au 30 juin 1998, l'encours des prêts et des garanties appelables

Autres activités

Outre ses opérations financières, la BIRD offre des services d'assistance technique aux États membres, tant dans le cadre de ses activités de prêt qu'en dehors de ces activités. Cette assistance prend diverses formes, dont le détachement de spécialistes confirmés pour étudier les possibilités de développement des États membres, analyser leurs contraintes budgétaires et économiques et autres problèmes de développement, les aider à mettre au point des programmes de développement, évaluer les projets qui pourraient faire l'objet d'investissements et les aider à améliorer les techniques de gestion de leurs actifs et passifs. À l'appui des États membres en développement, la BIRD a aussi créé un Institut de développement économique, qui organise, à l'intention de groupes de fonctionnaires, des cours et autres actions de formation centrées sur la politique économique, le développement et l'administration, et qui contribue également à des travaux de recherche et à d'autres activités de développement. En outre, à diverses occasions, la BIRD est intervenue, à la demande des États membres concernés, pour faciliter le règlement de différends internationaux économiques ou financiers. Par ailleurs, seule ou conjointement avec l'IDA, la BIRD administre, au nom des donateurs, des fonds destinés à des emplois déterminés. Ces fonds fiduciaires ne font pas partie des actifs de la BIRD (voir les Notes annexes aux états financiers — Note H).

3. Gestion des risques

Ses activités de financement à l'appui du développement amènent la BIRD à prendre divers types de risques, dont les trois principaux sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité, et parmi lesquels figure aussi le risque d'exploitation. Ces différents risques sont décrits ci-après.

La gestion des actifs et passifs consiste à faire en sorte que, pour chacun de ses instruments, la BIRD dispose de financements adéquats au coût le plus favorable possible, et à gérer la composition en devises, le profil des échéances et le degré de sensibilité aux taux d'intérêt des éléments de passif servant de support à chaque ins-

Le Sous-comité Gestion des devises et des risques de marché a pour mandat d'élaborer et de contrôler l'application des directives concernant la constatation, la divulgation et la gestion des risques de marché et des risques de crédit commercial courus par la BIRD. Il contrôle en outre le respect des politiques qui régissent l'exposition au risque de crédit commercial et la gestion des devises. Il est spécifiquement chargé d'élaborer les dispositions applicables à la limitation des risques de bilan et de marché et à l'utilisation d'instruments dérivés, et d'assurer une bonne concordance entre les actifs et les ressources qui servent à les financer.

Le Sous-comité Politiques financières et technologiques d'information a pour mandat d'identifier, d'examiner et de résoudre toutes questions relatives aux politiques financières et aux initiatives envisagées par les divers services financiers de la BIRD en matière de techniques d'information.

Le Sous-comité stratégique du crédit est chargé de suivre l'impact potentiel des tendances économiques et politiques mondiales sur les risques-pays, les caractéristiques de la concentration du portefeuille, les tendances longues de l'exposition aux divers groupes de risques, et les changements globaux de l'ampleur, de la nature et de la composition des risques de crédit du portefeuille. Les questions d'importance stratégique, comme les implications des nouveaux instruments de prêt de la BIRD pour les risques de crédit, l'affectation des ressources, les provisions pour pertes sur prêts, le traitement des problèmes de remboursement et de liquidation des arriérés, occupent une grande place dans l'ordre du jour de ce sous-comité.

La gestion courante des risques met également en jeu les différents services de la BIRD. Des procédures ont été mises au point pour faciliter, contrôler et suivre la prise de risques. Elles ont pour point de départ une première identification et mesure des risques par chaque service.

La BIRD adapte constamment ses procédures et méthodes de gestion du profil des risques parallèlement aux changements apportés à ses activités en fonction de l'évolution du marché, du crédit, des instruments et

divers instruments et transactions, de l'organisation d'examens indépendants et du suivi des portefeuilles de prêts, de placements et d'emprunts.

La BIRD est exposée à deux grands types de risque de crédit : le risque-pays et le risque commercial.

Risque-pays

Le risque-pays est le principal risque couru par la BIRD. Il comporte trois éléments. Les pertes prévisionnelles liées à ces trois éléments sont couvertes par les provisions constituées au titre des pertes sur prêts, tandis que les pertes inattendues sont couvertes par le capital et les réserves. La BIRD suit en permanence la solvabilité des États membres en tant qu'emprunteurs et ajuste ses programmes d'action et opérations de prêt pour chacun d'eux à la lumière de ces examens.

- i) Le premier élément est le risque idiosyncrasique, c'est-à-dire le risque que tel ou tel pays accumule des arriérés de service pendant une période prolongée (ou s'approche du moment où cela va arriver) pour des raisons propres à ce pays.
- ii) Le deuxième élément est le risque de covariance, c'est-à-dire le risque qu'un ou plusieurs emprunteurs accumulent des arriérés prolongés (ou s'approchent du moment où cela va se produire) à la suite d'un choc commun résultant, par exemple, d'une crise politique régionale ou d'une évolution défavorable de la conjoncture mondiale (comme une baisse des prix des produits de base, ou une hausse des taux d'intérêt internationaux).
- iii) Le troisième élément est le risque lié à la concentration du portefeuille, autrement dit au fait que les prêts de la BIRD vont à un groupe d'emprunteurs relativement restreint. Cette concentration accroît le risque idiosyncrasique et le risque de covariance décrits plus haut. Pour gérer ce risque, la BIRD se fonde sur le plafond de concentration du portefeuille décrit ci-après.

En 1997, les Administrateurs ont approuvé une nouvelle approche de la concentration du portefeuille,

dés au plus gros emprunteur (valeur actuelle des garanties comprises) s'élevait à 11,4 milliards de dollars.

Prêts arriérés et improductifs

Lorsque le remboursement du principal et le service des intérêts ou autres commissions afférents à un prêt de la BIRD ou à un crédit de l'IDA accusent un retard de 30 jours, la BIRD a pour politique de ne soumettre à l'approbation des Administrateurs aucune nouvelle proposition de prêt pour l'État membre considéré ou tout autre emprunteur dudit État, et de ne signer aucun prêt approuvé antérieurement jusqu'à réception de tous les paiements en souffrance depuis 30 jours ou plus. En outre, lorsque le retard atteint 60 jours, elle suspend le décaissement de tous les prêts contractés ou garantis par l'État membre en cause jusqu'à ce que tous les arriérés aient été liquidés. Lorsque l'État membre n'est pas l'emprunteur, l'approbation ou la signature de nouveaux prêts, qu'ils doivent être contractés ou garantis par l'État membre, est suspendue après un retard de 45 jours, et les décaissements sont suspendus après 60 jours. De plus, la BIRD a pour politique de classer tous les prêts contractés ou garantis par un État membre dans la catégorie des prêts improductifs dès lors que le principal, les intérêts et autres commissions afférents à l'un quelconque de ces prêts n'ont pas été payés depuis plus de six mois, à moins que la direction de la BIRD détermine que les arriérés seront payés à très bref délai. La BIRD maintient un compte de provisions pour pertes sur prêts afin de se protéger du risque lié aux arriérés de paiement effectifs et potentiels. La méthode utilisée pour déterminer le montant cumulé des provisions pour pertes sur prêts est décrite en détail ci-après. Pour de plus amples informations sur la politique de provisionnement de la BIRD et sur la situation des prêts improductifs, se reporter à la section Principes comptables appliqués et à la Note C des états financiers.

En 1991, les Administrateurs ont adopté une politique visant à aider les États membres ayant des arriérés persistants envers la BIRD à mobiliser des ressources suffisantes pour liquider leurs arriérés et financer un programme d'ajustement à moyen terme axé sur une

dus à la BIRD avant qu'un prêt puisse être signé, mis en

vigueur et décaissé.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent les éléments suivants :

- ♦ l'évaluation par la direction du risque de non-recouvrement pour l'ensemble du portefeuille de prêts productifs (y compris les garanties appelables) ; et
- ♦ la valeur actuelle des pertes sur les prêts improductifs. Ces pertes sont égales à la différence entre la valeur actuelle des paiements dus au titre du service contractuel de ces prêts et la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus de ces prêts.

Pour déterminer si le montant des provisions est suffisant, la BIRD évalue le montant requis pour couvrir les pertes potentielles du portefeuille des prêts productifs et les pertes inhérentes au portefeuille des prêts improductifs. Le montant requis pour couvrir les pertes potentielles du portefeuille des prêts productifs est basé sur la moyenne de la distribution des pertes que l'institution risque de subir au cours des trois exercices suivants. Pour ce calcul, on utilise un système d'affectation du capital ajusté au risque (risques de concentration et de covariance). Le montant requis pour couvrir les pertes inhérentes au portefeuille des prêts improductifs est basé sur le calcul de la valeur actuelle des flux de trésorerie.

Il va de soi que les estimations concernant les pertes potentielles sont entachées d'incertitudes et dépendent de nombreux facteurs, dont la situation économique et politique générale, le jeu de corrélations inattendues au sein du portefeuille et d'autres facteurs externes. La

d'actif et de passif de la BIRD. Comme les conditions du

marché sont mouvantes, le suivi et la gestion de ce type de risque s'inscrivent dans un processus continu.

Pour maîtriser le risque de crédit lié aux opérations sur instruments dérivés et en devises, la BIRD a mis en place un processus basé sur l'approbation des contreparties, la prise de garanties, la fixation de plafonds de crédit et des procédures de suivi. Le processus d'approbation des contreparties implique l'évaluation de la solvabilité de chaque contrepartie, la fixation de plafonds de crédit pour chaque contrepartie, et l'examen de chaque transaction pour déterminer si ses caractéristiques pourraient modifier le profil de risque. Les plafonds de crédit sont calculés et suivis sur la base des risques potentiels, compte tenu des valeurs de marché courantes et de leur évolution probable. Lorsque la BIRD demande la constitution d'une garantie pour réduire son risque de crédit, elle détermine le montant et la nature de la sûreté demandée en fonction de son évaluation de la solvabilité de la contrepartie en cause. Ces garanties se composent de numéraires et de titres publics.

La direction de la BIRD assimile le risque de crédit encouru au coût de remplacement de l'instrument dérivé ou de l'instrument en devises. Ce risque est également dénommé risque de remplacement ou risque calculé par référence au marché. Si le montant notionnel du principal est la mesure de volume la plus couramment utilisée sur les marchés des instruments dérivés et des changes, ce n'est pas une mesure du risque de crédit ou du risque de marché.

Le risque calculé par référence au marché est la mesure, à un moment donné, de la valeur sur le marché libre d'un contrat sur instruments dérivés ou sur devises. Lorsque la valorisation des titres en fonction des données du marché est positive, cela signifie que la contre-

Le tableau ci-après donne des détails sur le montant estimatif, net des garanties détenues, des risques de crédit encourus par la BIRD — en fonction de la catégorie de

notation de la contrepartie — du fait de ses activités de placement et de swap.

USD millions

Notation de la contrepartie	Au 30 juin 1998				Au 30 juin 1997		
	Placements		Swaps	Risque total placements & swaps	% du total	Risque total placements & swaps	
	États	Organismes publics, banques et sociétés					
AAA	\$ 6 026	\$ 3 587	\$ 127	\$ 9 740	37	\$ 4 074	21
AA	2 299	12 075	351	14 725	56	12 889	68
A	—	1 800	139	1 939	7	2 134	11
Total	<u>\$ 8 325</u>	<u>\$ 17 462</u>	<u>\$ 617</u>	<u>\$ 26 404</u>	<u>100</u>	<u>19 097</u>	<u>100</u>

La progression du risque total au cours de l'exercice tient à l'augmentation du volume du portefeuille de placements. Pour les swaps, le risque a diminué de 38 millions de dollars par rapport à l'exercice 97, tombant à 617 millions de dollars au 30 juin 1998. La progression de la part relative des entités notées AAA s'explique principalement par l'inclusion dans les instruments utilisés de swaps d'actifs et de titres adossés à des créances.

Risque de taux d'intérêt

Il y a deux sources potentielles de risque de taux d'intérêt pour la BIRD. La première est la sensibilité aux taux d'intérêt de la marge nette entre le taux de rémunération des actifs de la BIRD et le coût des emprunts qui financent ces actifs. La deuxième est la sensibilité aux taux d'intérêt des revenus que la BIRD se procure en finançant une partie de ses actifs à l'aide de fonds propres. Le principe de répercussion des coûts d'emprunt sur lequel repose la détermination du taux prêteur appliqué à la plupart des prêts de la BIRD contribue de

de devises à devise désignée est maintenant bien plus élevé que celui des nouveaux emprunts de la BIRD. En particulier, quelque 327 millions de dollars de ces anciens emprunts (dont le coût est actuellement « au-dessus du marché ») affectés au pool de monnaies sont assortis d'échéances plus longues que la plus longue des échéances des prêts en cours. En l'absence de nouveaux décaissements et de nouvelles additions au pool de monnaies, la BIRD court un certain risque puisqu'elle pourrait avoir à redéployer ces ressources empruntées, « au-dessus du marché », à mesure que les prêts arrivent à échéance.

Pour se prémunir contre le risque de taux d'intérêt pour les prêts qui ne sont pas basés sur le principe de la répercussion des coûts — soit à l'heure actuelle 13 % du portefeuille —, la BIRD recourt à des swaps de taux d'intérêt afin de faire concorder les caractéristiques de sensibilité aux taux d'intérêt de ses prêts et des emprunts utilisés pour les financer. En ce qui concerne le portefeuille d'actifs liquides, elle se protège du risque de taux d'intérêt en fixant des limites précises à l'asy-

nécessairement les mêmes pour ses prêts et autres actifs que pour ses emprunts. Pour ce qui est des éléments d'actif et de passif à taux flottant, la BIRD court le risque de décalages entre les dates de révision des taux applicables à ses créances et à ses dettes.

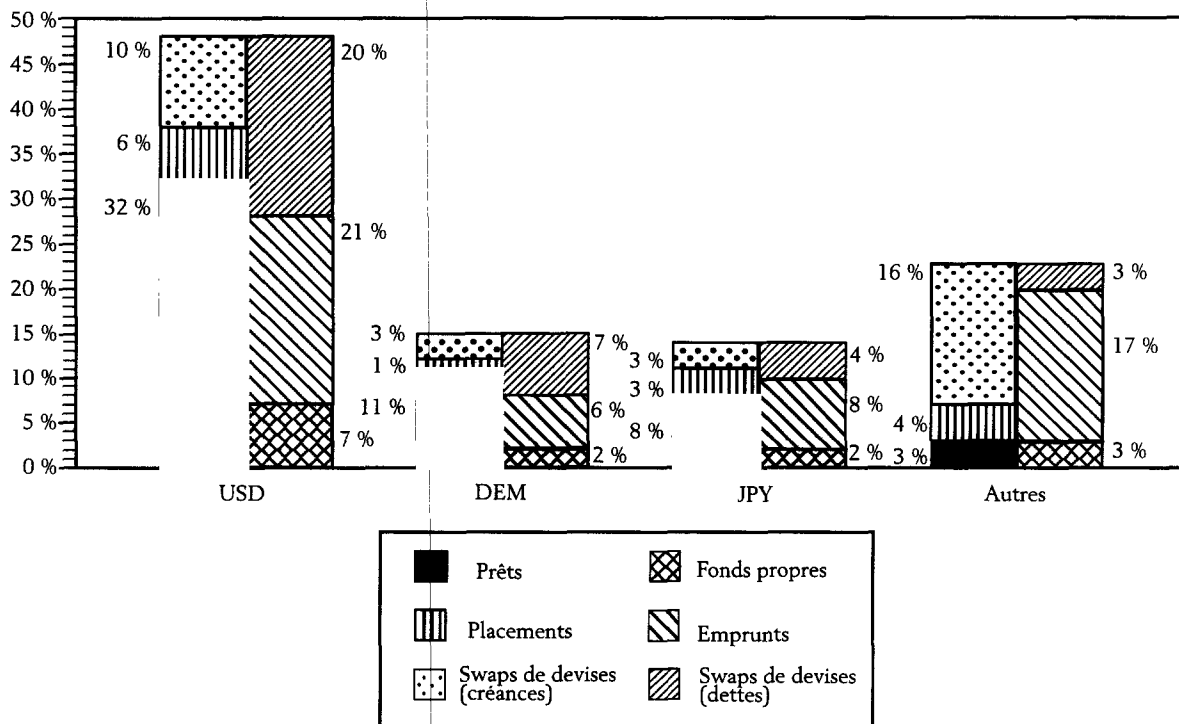
Dans le cadre de la gestion de ses éléments d'actif et de passif, la BIRD recourt à des swaps de taux d'intérêt pour gérer et faire concorder les caractéristiques de sensibilité aux taux d'intérêt de ses créances et de ses dettes. Elle utilise des instruments dérivés pour ajuster les caractéristiques de révision des taux d'intérêt de certains éléments ou groupes d'éléments de l'actif et du passif du bilan.

Risque de taux de change

Pour minimiser le risque de taux de change dans un environnement multidevises, la BIRD adosse ses

emprunts en une monnaie donnée (après swaps) à des actifs libellés dans la même monnaie, ainsi que le stipulent les Statuts, essentiellement en conservant ou en prêtant le produit de ses emprunts dans la monnaie dans laquelle ils sont libellés. En outre, la BIRD a pour politique de minimiser la sensibilité aux taux de change du ratio des réserves aux prêts. À cette fin, elle procède périodiquement à des conversions monétaires pour aligner la composition en devises de ses réserves sur celle de l'encours des prêts. Cette politique a pour but de minimiser l'impact des fluctuations des taux du marché sur le ratio des réserves aux prêts, et de protéger ainsi l'aptitude de la BIRD à absorber les pertes que pourraient lui infliger des arriérés de paiement, quelle que soit la situation du marché.

Le graphique ci-après indique la position de change de la BIRD pour les principales monnaies durant l'exercice 98 :



Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque de subir des pertes en raison d'activités internes ou d'événements externes

caractéristiques de ses activités et des marchés sur lesquels elle opère. Dans le passé, elle a subi certaines per-

Union économique et monétaire (UEM) en Europe

Le Traité sur l'Union européenne signé à Maastricht en 1992 définit les bases de la formation d'une Union économique et monétaire (UEM), qui aura une monnaie unique — l'euro — et mettra en oeuvre une politique monétaire unique arrêtée par une autorité commune indépendante, la Banque centrale européenne. L'avènement de l'UEM implique divers risques d'exploitation pour la BIRD, car celle-ci nécessitera des changements importants : conversion des monnaies, modification des systèmes de paiement et de règlement, reformulation du libellé monétaire des instruments financiers, modification des règles d'information financière. Le principal défi posé par l'UEM est la longueur de la période transitoire (trois ans) pendant laquelle les paiements pourront être effectués, dans chacun des États membres de l'Union, en euro et dans l'ex-monnaie nationale qui sera alors considérée comme une subdivision de l'euro. La BIRD a mis en place un groupe de travail sur l'euro qui travaille avec divers autres services internes pour identifier et préparer les changements qu'implique l'introduction de l'euro. La direction prévoit que le programme d'action et les changements nécessaires seront menés à bien avant le démarrage de l'UEM, le 1^{er} janvier 1999.

Le problème de l'an 2000

Le problème de l'an 2000 tient à ce que les programmes informatiques utilisent deux chiffres et non quatre pour définir l'année applicable. Certains des programmes informatiques de la BIRD basés sur des logiciels sensibles à la datation ne seront peut-être pas capables d'interpréter correctement les dates au-delà de 1999. Cela pourrait entraîner une défaillance du système ou des erreurs de calcul qui provoqueraient des perturbations dans les opérations et, entre autres, l'incapacité temporaire de traiter les transactions. À ce stade, la BIRD estime que les modifications nécessaires seront apportées en temps voulu aux logiciels ou aux matériels pour neutraliser le problème du passage à l'an 2000.

Au cours des cinq dernières années, la BIRD a réaménagé un grand nombre de ses systèmes en faisant simultanément le nécessaire pour résoudre le problème de l'an 2000. De plus, elle remplace actuellement beaucoup de ses systèmes individuels par un système SAP ou Summit, le coût de l'opération se chiffrant à environ 45 millions de dollars. Le problème de l'an 2000 ne se

4. Gestion des actifs liquides

Le risque d'illiquidité est lié au financement général des activités de la BIRD et à la gestion des positions. Il comprend le risque que la BIRD ne soit pas en mesure de financer son portefeuille d'actifs avec des ressources dont les échéances et les taux correspondent aux besoins, et le risque de ne pouvoir dénouer une position au moment voulu à un prix raisonnable. L'objectif de la gestion des actifs liquides est de faire en sorte que la trésorerie soit suffisante pour honorer tous les engagements financiers de la BIRD.

En matière de gestion des actifs liquides, la BIRD a pour politique de maintenir son portefeuille à un niveau égal ou supérieur au minimum prudentiel spécifié. Ce minimum est égal à la somme de deux éléments : le service de la dette pendant les six mois où il doit être plus élevé, et la moitié du montant net des décaissements projeté pour l'exercice d'après les engagements de prêt à l'ouverture de l'exercice. La BIRD maintient ses actifs liquides au-dessus du minimum spécifié pour disposer d'une certaine latitude dans le choix de la date de ses opérations d'emprunt et pour faire face à ses besoins en fonds de roulement.

Les actifs liquides de la BIRD se composent pour l'essentiel d'obligations d'État ou d'autres entités publiques, de dépôts à terme et d'autres obligations inconditionnelles émises par des banques ou des institutions financières, de titres adossés à des créances, et de contrats à terme sur marché organisé et d'options sur ces contrats. Les actifs liquides sont répartis en trois portefeuilles secondaires, qui ont des profils de risque, des caractéristiques de liquidité et des modes de financement différents, mais qui contribuent tous à l'objectif prudentiel de la gestion des liquidités. Ces trois portefeuilles secondaires sont les suivants :

Portefeuille stable

Le portefeuille « stable » correspond au minimum prudentiel. Devant constituer une réserve de trésorerie pour les périodes de tension financière, il se compose de titres suffisamment liquides pour que la BIRD soit raisonnablement certaine de disposer des ressources nécessaires pour honorer ses engagements sur une période de six mois. Sa taille est relativement constante, de manière à autoriser une large gamme de stratégies de gestion, en particulier en matière de risques de durée

être très liquides, et les risques de crédit ou de marché

maintenus à un niveau minimum. La taille globale de ce portefeuille est également fonction de la nécessité de détenir des actifs libellés en diverses monnaies, en particulier dans les devises pour lesquelles la BIRD ne dispose pas d'une source aisément accessible de financement à court terme.

Portefeuille discrétionnaire

Le portefeuille « discrétionnaire » est celui qui offre le plus de flexibilité pour le programme de financement de la BIRD. Les décisions reposent sur la comparaison des coûts et avantages d'emprunts ou de placements additionnels. La taille de ce portefeuille dépend du jugement porté sur l'utilité d'emprunter avant qu'un besoin immédiat ne se fasse sentir, l'intérêt relatif des possibilités offertes par le marché, et l'utilité de contracter de nouveaux emprunts à court terme afin d'assurer la présence de la BIRD sur le marché.

Au 30 juin 1998, l'encaisse et les placements liquides de la BIRD s'élevaient à 24 648 millions de dollars (dont les 1 299 millions de dollars du portefeuille tenu à échéance). Ce montant représentait approximativement 23,3 % de l'encours des emprunts de la BIRD après swaps. Le rendement financier annualisé des placements moyens du portefeuille de transactions a atteint 5,45 % pour l'exercice 98, contre 4,73 % pour l'exercice 97. Le rendement du portefeuille tenu à échéance s'est établi à 8,44 % pour l'exercice 98, contre 8,31 % pour l'exercice précédent.

Pour plus de détails, se reporter aux Notes annexes aux états financiers — Note B.

5. Ressources en capital

Capitaux propres

Au 30 juin 1998, les capitaux propres se chiffraient à 26 514 millions de dollars, contre 27 228 millions au 30 juin 1997. Cette légère diminution tient principalement à ce que les écarts de conversion dus aux mouvements des taux de change (1 045 millions de dollars) et du capital versé (240 millions de dollars) ont contrebalancé l'augmentation des bénéfices non distribués

capital de la BIRD et les restrictions relatives à l'utilisation

des montants versés sont définies par les Statuts et par les résolutions du Conseil des Gouverneurs de la BIRD. Ces modalités et restrictions sont les suivantes :

- i) 2 370 millions de dollars du capital de la BIRD ont été initialement versés en or ou en dollar des États-Unis, ou convertis en dollar des États-Unis par les États souscripteurs. Aux termes des Statuts, ce montant peut être librement utilisé par la BIRD pour ses opérations.
- ii) 8 918 millions de dollars du capital de la BIRD ont été versés dans la monnaie des États souscripteurs. Les Statuts disposent que la valeur de cette partie du capital doit être maintenue et que la BIRD ne peut employer ces avoirs pour ses prêts qu'avec le consentement de l'État membre dont elle veut utiliser la monnaie. Au 30 juin 1998, avec le consentement des États membres concernés, la BIRD avait utilisé 5 096 millions de dollars pour ses opérations de prêt.
- iii) Les Statuts disposent que 149 149 millions de dollars du capital de la BIRD ne peuvent être appelés que dans la mesure où la BIRD en a besoin pour honorer des obligations afférentes à des emprunts qu'elle a contractés ou à des prêts qu'elle a garantis. La BIRD ne peut donc pas utiliser ce montant pour ses opérations de prêt. En cas d'appel, les versements peuvent être effectués, au choix de l'État membre concerné, en or, en dollar des États-Unis ou dans la monnaie requise pour honorer les engagements de la BIRD ayant donné lieu à l'appel.
- iv) 25 999 millions de dollars du capital de la BIRD ne peuvent être appelés que dans la mesure où la BIRD en a besoin pour honorer des obligations afférentes à des emprunts qu'elle a contractés ou à des prêts qu'elle a garantis, en application d'une résolution du Conseil des Gouverneurs de la BIRD (bien que cette condition ne figure pas dans les Statuts). Sur ce montant, 10 % devraient être versés en or ou en dollar des États-Unis, et 90 % dans la monnaie des pays souscripteurs. Bien que ces résolutions ne soient pas

Au 30 juin 1998, les États membres de la BIRD qui sont également membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques représentaient 58,6 % du capital non appelé, soit 102 563 millions de dollars. Ce montant

équivalait à 97,1 % de l'encours des emprunts de la BIRD, après swaps, au 30 juin 1998. Les souscriptions au capital de ces pays et les montants appelables sont indiqués ci-après :

<i>USD millions</i>		
<i>État membre^a</i>	<i>Souscription totale</i>	<i>Portion non appelée de la souscription</i>
États-Unis	\$ 31 965	\$ 29 966
Japon	15 321	14 377
Allemagne	8 734	8 191
France	8 372	7 851
Royaume-Uni	8 372	7 832
Italie	5 404	5 069
Canada	5 404	5 069
Pays-Bas	4 283	4 018
Belgique	3 496	3 281
Suisse	3 210	3 012
Australie	2 951	2 770
Espagne	2 857	2 682
Suède	1 806	1 696
Autriche	1 335	1 254
Danemark	1 237	1 162
Norvège	1 204	1 132
Finlande	1 033	971
Nouvelle-Zélande	873	821
Portugal	659	620
Irlande	636	599
Luxembourg	199	190
Total	\$ 109 351	\$ 102 563

Statuts, la BIRD ne peut emprunter des fonds qu'avec l'approbation de l'État membre sur les marchés duquel les fonds sont levés et de l'État membre dans la monnaie duquel l'emprunt est libellé, et seulement si chacun desdits États membres admet que le produit dudit emprunt puisse être échangé sans restriction contre la monnaie de tout autre État membre.

Les fonds à moyen et à long terme levés par la BIRD sur le marché pendant l'exercice 98 s'élèvent à 28 020 millions

de dollars. Ce montant ne tient compte ni du produit des programmes d'émission à court terme en continu (compte des banques centrales auprès de la BIRD et bons à prime), ni des transactions à moins d'un an. L'augmentation des emprunts à moyen et à long terme observée durant l'exercice 98 tient principalement à l'accroissement des décaissements sous l'effet de la crise financière d'Asie de l'Est et des prêts d'ajustement accordés aux pays d'Europe orientale et d'Asie centrale.

Opérations de financement

<i>USD millions</i>	<i>Ex. 98</i>	<i>Ex. 97</i>
Total des emprunts à moyen et à long terme*	\$ 28 020	\$ 17 694
Échéance moyenne (années)	5,8	5,2
Nombre de transactions	195	139
Nombre de monnaies	21	18

* Produit net à la date de la transaction.

La plupart des nouveaux emprunts ont été échangés au départ contre des titres à taux flottants. Des taux fixes ont été établis par la suite pour certains de ces financements, compte tenu des exigences des différents instruments de prêt et des directives applicables.

Après swaps, la plupart des nouveaux financements sont libellés en dollar des États-Unis, choix dicté par les besoins de financement des prêts et des liquidités. Les emprunts ont été effectués dans les monnaies pour lesquelles les conditions du marché étaient les plus favorables, et le nombre des transactions de l'exercice 98 s'est élevé à 195.

La BIRD procède à des rachats stratégiques de sa dette afin d'abaisser le coût des ressources empruntées et de réduire les risques liés aux besoins de refinancement au cours d'une année donnée. Pendant l'exercice 98, elle a racheté un total de 540 millions de dollars et remboursé par anticipation 561 millions de dollars.

Pour une analyse plus détaillée des opérations d'emprunt, se reporter aux Notes annexes aux états financiers — Note D.

6. Résultats des opérations

Globalement, on peut considérer que le revenu net de la BIRD se compose de la marge sur les actifs productifs

♦ Les **prêts** sont financés à raison d'environ 77 % par des ressources empruntées et pour le reste, par des fonds propres.

La détermination du prix de la plupart des prêts obéit au principe de la répercussion des coûts, ces prêts étant assortis d'un taux variable lié au coût des emprunts qui servent à les financer. À l'heure actuelle, les prêts fondés sur ce principe représentent approximativement 87 % de l'encours du portefeuille de prêts. Les prêts qui n'obéissent pas à ce principe représentent 13 % du portefeuille.

Le produit des prêts financés à l'aide de fonds propres dépend du niveau des taux d'intérêt nominaux, toutes variations de ces taux se répercutant directement sur le revenu net. Ces prêts représentent 23 % du portefeuille de prêts.

♦ Les **placements** sont financés pour l'essentiel par des ressources empruntées à taux variable qui ont les mêmes caractéristiques de taux d'intérêt que le portefeuille de placements. Cela permet de réduire de façon substantielle la sensibilité aux taux d'intérêt de l'écart entre le rendement des placements et le coût de leur financement, de sorte que le produit net des placements n'est pratiquement pas affecté par les fluctuations des taux d'intérêt. En outre, la marge sur le portefeuille de placements n'a pas d'impact

Le tableau ci-après compare les résultats de l'exercice 98 à ceux de l'exercice 97.

	<i>Ex. 98</i>	<i>Ex. 97</i>
Revenu Net (USD millions)		
Produit des prêts	6 881	7 235
Intérêts	6 775	7 122
Commissions d'engagement	106	133
Provision pour pertes sur prêts	(251)	(63)
Produit des placements	1 233	834
Charges d'emprunt	(6 144)	(5 952)
Produit net des intérêts	1 719	2 054
Charges nettes hors intérêts	(476)	(769)
Revenu net	<u>1 243</u>	<u>1 285</u>
Ratios de performance (%)		
Rendement sur actifs productifs moyens ^a	6,38	6,51
Moins : Coût moyen de l'encours des emprunts	6,10	6,14
Marge d'intérêt nette sur actifs productifs moyens ^a	<u>0,28</u>	<u>0,37</u>
Moins provisions pour pertes sur prêts ^a	0,20	0,05
Charges nettes hors intérêts	0,37	0,62
Produit des fonds propres	1,27	1,34
Revenu net en % des actifs productifs moyens ^a	<u>0,98</u>	<u>1,04</u>
Actifs et passifs moyens (USD millions)		
Total des actifs productifs	127 138	123 879
Encaisse et placements	21 895	16
Encours des prêts	105 243	107 251
Encours des emprunts ^b	100 718	96 929

a. Commissions d'engagement comprises.

b. Encours des emprunts, après swaps.

Le revenu net en pourcentage des actifs productifs moyens a diminué de 6 points de base, passant de 1,04 % pour l'exercice 97 à 0,98 % pour l'exercice 98. Ce recul tient principalement aux facteurs suivants : augmentation des dotations aux provisions pour pertes sur prêts ; effet négatif de la conversion de prêts en pool de monnaies aux conditions des prêts en pools de devises à devise désignée et de la baisse des taux nominaux pour les prêts financés sur fonds propres. Ces répercussions négatives sur le revenu net ont été partiellement compensées par les gains liés aux comptes du plan de retraite et des avantages complémentaires de retraite.

L'effet négatif de la conversion de prêts en pool de monnaies aux conditions des prêts en pool de devises à devise désignée (SCP) est le facteur qui a le plus contribué à l'abaissement de la marge d'intérêt nette sur les actifs productifs moyens. Ces conversions aux conditions des SCP ont réduit la marge de prêt du fait de l'interaction entre la variation de la répartition du pool entre les diverses devises (qui a accru le taux nominal) et le décalage avec lequel les variations du coût de financement se répercutent sur les taux prêteurs. Les charges d'emprunt ont donc augmenté avant que n'augmente le taux prêteur appliqué aux prêts convertis.

Produit net des intérêts

USD millions	Ex. 98		Ex. 97		Ex. 96	
	Rendement		Rendement		Rendement	
	Montant	moyen, %	Montant	moyen, %	Montant	moyen, %
Prêts						
Produit brut des intérêts	\$ 7 090	6,74	\$ 7 514	7,01	\$ 8 271	7,22
Intérêts sur prêts improductifs	(84)	(0,08)	(146)	(0,14)	(188)	(0,16)
Abattement sur intérêts	(241)	(0,23)	(259)	(0,24)	(286)	(0,25)
Provisions pour pertes sur prêts	(251)	(0,24)	(63)	(0,06)	(42)	(0,04)
Commissions d'engagement	106	0,10	113	0,11	118	0,10
Primes de remboursement anticipé	10	0,01	13	0,01	7	0,01
Produit des prêts	<u>6 630</u>	<u>6,30</u>	<u>7 172</u>	<u>6,69</u>	<u>7 880</u>	<u>6,88</u>
Produit des placements	<u>1 233</u>	<u>5,62</u>	<u>834</u>	<u>5,00</u>	<u>720</u>	<u>4,43</u>
Produit total des intérêts	<u>7 863</u>	<u>6,18</u>	<u>8 006</u>	<u>6,47</u>	<u>8 600</u>	<u>6,58</u>
Charges d'emprunt	<u>(6 144)</u>	<u>6,10</u>	<u>(5 952)</u>	<u>6,14</u>	<u>(6 570)</u>	<u>6,44</u>
Produit net des intérêts	<u>\$ 1 719</u>	<u>1,35</u>	<u>\$ 2 054</u>	<u>1,66</u>	<u>\$ 2 030</u>	<u>1,56</u>

Le produit des prêts a diminué de 542 millions de dollars (7,6 %), évolution imputable pour l'essentiel à la tendance à la baisse des taux d'intérêt sur les principaux marchés de capitaux et à l'arrivée à échéance de prêts à taux d'intérêt fixes élevés. Sur ce total, la diminution due à la baisse du taux d'intérêt moyen perçu sur le portefeuille de prêts est chiffrée à 290 millions de dollars, et la diminution due à la réduction de l'encours moyen des prêts exprimé en dollars est estimée à 126 millions de dollars. L'augmentation des dotations

aux provisions pour pertes sur prêts a contribué pour beaucoup aussi à l'évolution du produit des prêts. Durant l'exercice 98, les pertes potentielles liées aux modifications de la cote de crédit des emprunteurs, combinées à la progression des décaissements nets, ont majoré le montant des dotations aux provisions aux pertes sur prêts de 188 millions de dollars par rapport aux dotations de l'exercice 97.

Le tableau ci-après indique la répartition du produit

de dollars pour l'exercice 96. La diminution de 594 millions de dollars des intérêts perçus durant l'exercice 97 par rapport au résultat de l'exercice 96 a été contrebalancée par une baisse un peu plus marquée (618 millions de dollars) des charges d'emprunt, d'où l'augmentation de 24 millions de dollars du produit net des intérêts.

La réduction du montant des intérêts perçus sur les prêts s'explique par la diminution du taux prêteur moyen sous l'effet du recul du coût moyen des emprunts, lui-même dû à la tendance à la baisse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. La diminution de 21 points de base du taux prêteur moyen entre pour 240 millions de dollars dans ce résultat, et la diminution de 7 283 millions de dollars de l'encours moyen des prêts s'est traduite par une réduction de

517 millions de dollars du produit brut des intérêts.

Durant l'exercice 97, l'effet négatif du poste « intérêts des prêts improductifs » a été inférieur de 42 millions de dollars au résultat de l'exercice 96, cela étant dû principalement au fait que la Bosnie-Herzégovine a liquidé ses arriérés de paiement sur les intérêts et commissions en juin 1996 et honoré ses obligations de service pendant l'exercice 97.

Le produit des placements a augmenté de 114 millions de dollars, résultat principalement dû au remplacement de titres en yen et en deutsche mark par des titres en dollar plus rentables.

Charges nettes hors intérêts

Le tableau ci-après indique les principaux postes des charges autres que les intérêts.

<i>USD millions</i>	<i>Ex. 98</i>	<i>Ex. 97</i>	<i>Ex. 96</i>
Dépenses administratives brutes			
Rémunération du personnel	263	255	255
Autres charges de personnel	203	217	254
Honoraires de consultants	91	71	72
Déplacements opérationnels	94	81	79
Autres charges	293	277	250
Total brut des dépenses administratives	944	901	910
Moins :			
Produit Plan de retraite et avantages			

BANQUE INTERNATIONALE
POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997
Actif		
<i>Établissements bancaires</i>		
Monnaies non soumises à restrictions	\$ 55	\$ 26
Monnaies soumises à restrictions — Note A	712	615
	<u>767</u>	<u>641</u>
<i>Titres de placement — Notes B et E</i>		
Portefeuille de transactions — Notes B et E	23 284	17 229
Portefeuille tenu à échéance — Notes B et E	2 673	1 279
Actifs affectés au financement des avantages complémentaires de retraite — Notes B et J	1 456	—
	<u>27 413</u>	<u>18 508</u>
<i>Prises en pension — Portefeuille de transactions — Note B</i>	466	97
<i>Créances à vue non négociables, ne portant pas intérêt, rattachées au capital souscrit</i>	1 890	1 902
<i>Créances rattachées à des swaps de monnaies</i>		
Titres de placement — portefeuille de transactions — Notes B et E	10 510	4 571
Emprunts — Notes D et E	55 767	29 031
	<u>66 277</u>	<u>33 602</u>
<i>Montants à recevoir pour maintenir la valeur des avoirs en monnaies</i>	392	574
<i>Autres créances</i>		
Créances sur cessions de titres de placement	262	29
Intérêts courus sur prêts	1 963	1 932
Intérêts courus sur titres de placement	189	143
	<u>2 414</u>	<u>2 104</u>
<i>Encours des prêts</i>		

	1998	1997
Passif exigible		
<i>Emprunts — Notes D et E</i>		
À court terme	\$ 6 729	\$ 7 648
À moyen et à long terme	96 860	89 031
	<u>103 589</u>	<u>96 679</u>
<i>Titres mis en pension et espèces reçues en garantie — Note B</i>		
Portefeuille de transactions	860	294
Portefeuille tenu à échéance	1 374	—
	<u>2 234</u>	<u>294</u>
<i>Dettes rattachées à des swaps de monnaies</i>		
Titres de placement — Portefeuille de transactions — Notes B et E	10 113	4 694
Emprunts — Notes D et E	57 755	29 687
	<u>67 868</u>	<u>34 381</u>
<i>Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaies</i>	2	4
<i>Autres passifs</i>		
Dettes sur titres de placement acquis	255	135
Charges à payer sur emprunts	2 519	2 167
Montants à payer au titre des transferts approuvés par le Conseil des Gouverneurs — Note F	122	201
Autres charges à payer et autres passifs	1 151	856
Engagements au titre des avantages complémentaires de retraite — Note J	717	—
	<u>4 764</u>	<u>3 359</u>
Total passif exigible	<u>178 457</u>	<u>134 717</u>

Capitaux propres

Capital social (voir État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux États membres, Note A)

Capital autorisé (1 581 724 parts — 30 juin 1998 ; 1 558 478 parts — 30 juin 1997)	186 436	182 426
Capital souscrit (1 545 457 parts — 30 juin 1998 ; 1 512 211 parts — 30 juin 1997)	175 148	171 378
Moins fraction non appelée des souscriptions	<u>11 288</u>	<u>11 018</u>

COMPTE DE RÉSULTAT

Pour les exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Produits			
Revenus des prêts — Note C			
Intérêts	\$ 6 775	\$ 7 122	\$ 7 804
Commission d'engagement	106	113	118
Revenus des titres de placement — Note B			
Portefeuille de transactions			
Intérêts	1 107	718	673
Plus-values/(moins-values) net			
Réalisées	(10)	47	31
Non réalisées	1	(43)	(83)
Portefeuille tenu à échéance			
Intérêts	176	103	100
Revenus des prises en pension — Note B	59	53	66
Revenus des titres de placement affectés au financement des avantages complémentaires de retraite — Notes B et J	107	—	—
Revenus (charges) du Plan de retraite du personnel — Note I	182	63	(60)
Autres revenus	10	12	11
Total, produits	<u>8 513</u>	<u>8 188</u>	<u>8 660</u>
Charges			
Frais liés aux emprunts — Note D			
Intérêts	6 000	5 827	6 455
(Gains)/pertes liés aux remboursements anticipés	(7)	16	9
Amortissement des frais d'émission et d'autres frais liés aux emprunts	151	109	106
Intérêts sur titres mis en pension et espèces reçues en garantie — Note B	100	44	67
Frais de gestion — Notes G et H	763	714	673
Avantages complémentaires de retraite — Note J	50	—	—
Provision pour pertes sur prêts — Note C	251	63	42
Autres charges	10	10	8
Total, charges	<u>7 318</u>	<u>6 783</u>	<u>7 360</u>
Résultat d'exploitation	1 195	1 405	1 300
Effet du changement de méthode comptable — Note J	160	—	—
Contributions aux programmes spéciaux — Note G	(112)	(120)	(113)
Revenu net	<u>\$ 1 243</u>	<u>\$ 1 285</u>	<u>\$ 1 187</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DES BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS

Pour les exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Bénéfices non distribués à l'ouverture de l'exercice	\$ 16 194	\$ 16 099	\$ 15 502
Transferts approuvés par le Conseil des Gouverneurs — Note F			
à l'Association internationale de développement	(304)	(600)	(250)
au Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA	—	—	(100)
au Fonds fiduciaire pour Gaza et la Cisjordanie	—	(90)	(90)
au Fonds fiduciaire pour la Bosnie-Herzégovine	—	—	(150)
au Fonds fiduciaire pour l'Initiative en faveur			
des pays pauvres très endettés	(250)	(500)	—
à l'Agence multilatérale de garantie des investissements	(150)	—	—
Revenu net de l'exercice	1 243	1 285	1 187
Bénéfices non distribués à la clôture de l'exercice	<u>\$ 16 733</u>	<u>\$ 16 194</u>	<u>\$ 16 099</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DES ÉCARTS DE CONVERSION CUMULÉS

Pour les exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Solde en début d'exercice	\$ 85	\$ 1 056	\$ 3 308
Écarts de conversion de l'exercice	(1 045)	(971)	(2 252)
Solde en fin d'exercice	<u>\$ (960)</u>	<u>\$ 85</u>	<u>\$ 1 056</u>

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Trésorerie requise par les opérations de prêt et de placement			
Prêts			
Décaissements	\$ (19 283)	\$ (14 009)	\$ (13 321)
Remboursements au titre du principal	10 146	10 710	11 494
Remboursements anticipés au titre du principal	1 372	1 311	812
Titres de placement : portefeuille tenu à échéance			
Achats de titres et remboursement des titres mis en pension	(33 202)	(8 911)	(5 417)
Titres arrivés à échéance et produits des titres mis en pension	33 184	8 895	5 422
Trésorerie requise par les opérations de prêt et de placement	<u>(7 783)</u>	<u>(2 004)</u>	<u>(1 010)</u>
Trésorerie requise par les transferts approuvés par le Conseil des Gouverneurs			
à l'Association internationale de développement	(298)	(599)	(250)
au Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA	(18)	(1)	(86)
au Fonds fiduciaire pour Gaza et la Cisjordanie, au Fonds fiduciaire pour la Bosnie-Herzégovine et à l'aide d'urgence pour le Rwanda	(60)	(91)	(179)
au Fonds fiduciaire pour l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés	(250)	(500)	—
à l'Agence multilatérale de garantie des investissements	(150)	—	—
Trésorerie requise par les transferts approuvés par le Conseil des Gouverneurs	<u>(776)</u>	<u>(1 191)</u>	<u>(515)</u>
Trésorerie issue des opérations de financement			
Emprunts à moyen et à long terme			
Nouvelles émissions	27 748	14 928	9 851
Remboursements	(13 569)	(14 137)	(10 330)
Montant net des emprunts à court terme	(1 009)	3 277	340
Montant net des swaps de monnaies	(300)	(266)	(649)
Montant net des opérations sur capital social	217	71	111
Trésorerie requise (produite) par les opérations de financement	<u>13 087</u>	<u>3 873</u>	<u>(677)</u>
Trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Revenu net	1 243	1 285	1 187
Passage du revenu net à la trésorerie nette issue des opérations d'exploitation			
Amortissement	855	541	399
Provision pour pertes sur prêts	251	63	42
Variation des autres actifs et autres passifs			
(Augmentation) diminution des créances rattachées aux prêts et titres de placement	(204)	18	176
Diminution (accroissement) des actifs divers	8	(153)	(80)
Augmentation des actifs nets affectés aux avantages complémentaires de retraite	(739)	—	—
Augmentation (diminution) des dettes rattachées à des emprunts	448	(49)	(214)
Augmentation (diminution) des dettes et autres passifs	335	35	(18)
Trésorerie issue des opérations d'exploitation	<u>2 197</u>	<u>1 740</u>	<u>1 492</u>
Effet des variations de taux de change sur les disponibilités non soumises à restriction et les placements liquides	(205)	(319)	(1 632)
Augmentation (diminution) nette des disponibilités non soumises à restriction et des placements liquides	6 520	2 099	(2 342)
Disponibilités non soumises à restriction et placements liquides à l'ouverture de l'exercice	<u>16 829</u>	<u>14 730</u>	<u>17 072</u>
Disponibilités non soumises à restriction et placements liquides à la clôture de l'exercice	<u>\$ 23 349</u>	<u>\$ 16 829</u>	<u>\$ 14 730</u>

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Composition des disponibilités non soumises à restriction et placements liquides :			
Titres de placement du portefeuille de transactions	\$ 23 284	\$ 17 229	\$ 15 001
Disponibilités non soumises à restriction	55	26	27
Montant net des créances (dettes) rattachées aux ventes/achats de titres de placement	7	(106)	857
Montant net des créances (dettes) rattachées à des swaps de monnaies — Titres de placement	397	(123)	2
Montant net des prises/mises en pension et espèces reçues en garantie	(394)	(197)	(1 157)
	<u>\$ 23 349</u>	<u>\$ 16 829</u>	<u>\$ 14 730</u>
Informations complémentaires			
Augmentation (diminution) des soldes de clôture résultant des variations de taux de change			
Encours des prêts	\$ (6 994)	\$ (6 429)	\$ (14 436)
Titres de placement tenus à échéance	2	94	(29)
Emprunts	(7 239)	(4 701)	(11 731)
Swaps de monnaies — Emprunts	1 632	(495)	(1 184)

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Total des prêts</i>	<i>Prêts autorisés mais non encore entrés en vigueur¹</i>	<i>Solde non décaissé des prêts entrés en vigueur²</i>	<i>Encours des prêts</i>	<i>Pourcentage de l'encours du total des prêts</i>
Afrique du Sud	\$ 46	\$ 46	\$ —	\$ —	—
Algérie	2 360	150	515	1 695	1,59
Argentine	9 116	1 232	2 362	5 522	5,18
Arménie	9	—	—	9	0,01
Bahamas	6	—	—	6	0,01
Bangladesh	35	—	—	35	0,03
Barbade	27	—	14	13	0,01
Bélarus	147	—	26	121	0,11
Belize	50	—	11	39	0,04
Bolivie	28	—	—	28	0,03
Bosnie-Herzégovine	557	—	—	557	0,52
Botswana	39	—	—	39	0,04
Brésil	9 612	1 177	2 737	5 698	5,35
Bulgarie	823	16	198	609	0,57
Cameroun	368	—	3	365	0,34
Chili	1 069	—	151	918	0,86
Chine	17 735	3 316	5 849	8 570	8,04
Chypre	69	—	21	48	0,05
Colombie	2 371	85	643	1 643	1,54
Congo, République du	67	—	—	67	0,06
Congo, République démocratique du	81	—	—	81	0,08
Corée, République de	6 666	—	249	6 417	6,02
Costa Rica	217	—	40	177	0,17
Côte d'Ivoire	952	—	—	952	0,89
Croatie	610	77	249	284	0,27
Dominique	5	1	4	—	—
Égypte, République arabe d'	983	20	154	809	0,76
El Salvador	572	146	162	264	0,25
Équateur	1 154	111	227	816	0,77
Estonie	107	—	33	74	0,07
Fédération de Russie	9 170	153	3 356	5 661	5,31
Fidji	37	—	9	28	0,03
Gabon	97	—	23	74	0,07
Ghana	28	—	—	28	0,03
Grenade	5	1	4	—	—
Guatemala	355	111	59	185	0,17
Guyana	16	—	—	16	0,02
Honduras	246	—	—	246	0,23
Hongrie	1 160	147	306	707	0,66
Inde	11 914	478	3 567	7 869	7,38
Indonésie	14 514	672	3 997	9 845	9,24
Iran, République islamique d'	727	—	307	420	0,39
Iraq	42	—	—	42	0,04
Jamaïque	551	—	154	397	0,37
Jordanie	890	5	168	717	0,67
Kazakhstan	1 414	15	657	742	0,70
Kenya	173	—	—	173	0,16
Lesotho	122	45	20	57	0,05
Lettonie	229	8	67	154	0,14
Liban	626	105	360	161	0,15
Libéria	131	—	—	131	0,12
Lituanie	260	—	140	120	0,11
Macédoine, ex-République yougoslave de	164	34	45	85	0,08
Madagascar	2	—	—	2	*
Malaisie	1 071	—	82	989	0,93
Malawi	27	—	—	27	0,03
Maroc	3 955	29	695	3 231	3,03
Maurice	146	12	29	105	0,10
Mauritanie	4	—	—	4	*
Mexique	15 074	2 242	2 040	10 792	10,13

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Total des prêts</i>	<i>Prêts autorisés mais non encore entrés en vigueur¹</i>	<i>Solde non décaissé des prêts entrés en vigueur²</i>	<i>Encours des prêts</i>	<i>Pourcentage de l'encours du total des prêts</i>
Moldova	\$ 245	\$ 12	\$ 88	\$ 145	\$ 0,14
Nicaragua	18	—	—	18	0,02
Nigéria	2 375	—	191	2 184	2,05
Oman	11	—	—	11	0,01
Ouzbékistan	339	52	134	153	0,14
Pakistan	3 584	—	660	2 924	2,74
Panama	339	—	126	213	0,20
Papouasie-Nouvelle-Guinée	311	5	49	257	0,24
Paraguay	374	40	189	145	0,14
Pérou	2 752	22	696	2 034	1,91
Philippines	5 032	136	927	3 969	3,72
Pologne	2 988	—	963	2 025	1,90
Portugal	13	—	—	13	0,01
République arabe syrienne	71	—	—	71	0,07
République dominicaine	367	33	137	197	0,18
République slovaque	235	—	14	221	0,21
République tchèque	434	—	74	360	0,34
Roumanie	2 390	35	1 041	1 314	1,23
Saint-Kitts-et-Nevis	4	1	2	1	*
Saint-Vincent-et-les Grenadines	3	1	2	*	*
Sainte-Lucie	10	1	5	4	*
Sénégal	11	—	—	11	0,01
Seychelles	6	—	2	4	*
Sierra Leone	1	—	—	1	*
Slovénie	137	—	8	129	0,12
Soudan	6	—	—	6	0,01
Sri Lanka	27	—	—	27	0,03
Swaziland	33	—	24	9	0,01
Tanzanie	27	—	—	27	0,03
Thaïlande	2 554	—	905	1 649	1,55
Trinité-et-Tobago	143	—	66	77	0,07
Tunisie	2 176	129	668	1 379	1,29
Turkménistan	89	—	80	9	0,01
Turquie	4 833	583	926	3 324	3,12
Ukraine	2 076	219	746	1 111	1,04
Uruguay	715	—	247	468	0,44
Venezuela	1 714	8	536	1 170	1,10
Yougoslavie, République fédérale de (Serbie/Monténégro) ³	1 089	—	—	1 089	1,02
Zambie	46	—	—	46	0,04
Zimbabwe	534	—	78	456	0,43
Total partiel ⁵	157 143	11 711	39 317	106 115	99,56
Banque de développement des Caraïbes ⁴	33	—	25	8	001
Société financière internationale	465	—	12	453	043
Total au 30 juin 1998 ⁵	<u>\$ 157 641</u>	<u>\$ 11 711</u>	<u>\$ 39 354</u>	<u>\$ 106 576</u>	<u>\$100,00</u>
Total au 30 juin 1997	<u>\$ 157 381</u>	<u>\$ 9 027</u>	<u>\$ 42 549</u>	<u>\$ 105 805</u>	

* Moins de 0,5 million de dollars des États-Unis ou de 0,005 %.

NOTES

1. Des prêts représentant au total 8 930 millions de dollars des États-Unis (6 417 millions au 30 juin 1997) ont été approuvés par la BIRD, mais les accords correspondants n'ont pas été signés. Des accords concernant des prêts représentant au total 2 781 millions de dollars des États-Unis (2 610 millions au 30 juin 1997) ont été signés, mais les prêts n'entreront en vigueur et les décaissements y afférents ne commenceront que lorsque les emprunteurs et, s'il y a lieu, les garants, auront pris certaines mesures et fourni certains documents à la BIRD.

2. Sur le solde non décaissé, la BIRD s'est irrévocablement engagée à verser 1 215 millions de dollars des États-Unis (1 937 millions au 30 juin 1997).

3. Voir Notes A et C.

4. Ces prêts sont au profit des Bahamas, de la Barbade, de la Grenade, du Guyana, de la Jamaïque, de la République de Trinité-et-Tobago, et des territoires du Royaume-Uni (États associés et Dépendances) de la région des Caraïbes, qui assument solidairement la responsabilité de garant à concurrence des prêts redistribués à l'intérieur de leurs territoires respectifs.

5. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL
ET DES VOIX ATTRIBUÉES AUX ÉTATS MEMBRES

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

État membre	Souscriptions				Voix attribuées		
	Parts	Pourcentage du total	Montant total	Montants versés ¹	Montants exigibles ^{1, 2}	Nombre de voix	Pourcentage du total
Afghanistan	300	0,02	\$ 36,2	\$ 3,6	\$ 32,6	550	0,03
Afrique du Sud	13 462	0,87	1 624,0	98,8	1 525,2	13 712	0,86
Albanie	830	0,05	100,1	3,6	96,5	1 080	0,07
Algérie	9 252	0,60	1 116,1	67,1	1 049,0	9 502	0,60
Allemagne	72 399	4,68	8 733,9	542,9	8 190,9	72 649	4,57
Angola	2 676	0,17	322,8	17,5	305,4	2 926	0,18
Antigua-et-Barbuda	520	0,03	62,7	1,3	61,5	770	0,05
Arabie saoudite	44 795	2,90	5 403,8	335,0	5 068,9	45 045	2,83
Argentine	17 911	1,16	2 160,7	132,2	2 028,4	18 161	1,14
Arménie	1 139	0,07	137,4	5,9	131,5	1 389	0,09
Australie	24 464	1,58	2 951,2	181,8	2 769,5	24 714	1,55
Autriche	11 063	0,72	1 334,6	80,7	1 253,9	11 313	0,71
Azerbaïdjan	1 646	0,11	198,6	9,7	188,8	1 896	0,12
Bahamas	1 071	0,07	129,2	5,4	123,8	1 321	0,08
Bahreïn	1 103	0,07	133,1	5,7	127,4	1 353	0,09
Bangladesh	4 854	0,31	585,6	33,9	551,6	5 104	0,32
Barbade	948	0,06	114,4	4,5	109,9	1 198	0,08
Bélarus	3 323	0,22	400,9	22,3	378,5	3 573	0,22
Belgique	28 983	1,88	3 496,4	215,8	3 280,6	29 233	1,84
Belize	586	0,04	70,7	1,8	68,9	836	0,05
Bénin	868	0,06	104,7	3,9	100,8	1 118	0,07
Bhoutan	479	0,03	57,8	1,0	56,8	729	0,05
Bolivie	1 785	0,12	215,3	10,8	204,5	2 035	0,13
Bosnie-Herzégovine	549	0,04	66,2	5,8	60,4	799	0,05
Botswana	615	0,04	74,2	2,0	72,2	865	0,05
Brésil	24 946	1,61	3 009,4	185,1	2 824,2	25 196	1,58
Brunéi Darussalam	2 373	0,15	286,3	15,2	271,1	2 623	0,16
Bulgarie	5 215	0,34	629,1	36,5	592,6	5 465	0,34
Burkina Faso	868	0,06	104,7	3,9	100,8	1 118	0,07
Burundi	716	0,05	86,4	3,0	83,4	966	0,06
Cambodge	214	0,01	25,8	2,6	23,2	464	0,03
Cameroun	1 527	0,10	184,2	9,0	175,2	1 777	0,11
Canada	44 795	2,90	5 403,8	334,9	5 068,9	45 045	2,83
Cap-Vert	508	0,03	61,3	1,2	60,1	758	0,05
Chili	6 931	0,45	836,1	49,6	786,6	7 181	0,45
Chine	44 799	2,90	5 404,3	335,0	5 069,3	45 049	2,83
Chypre	1 461	0,09	176,2	8,4	167,9	1 711	0,11
Colombie	6 352	0,41	766,3	45,2	721,1	6 602	0,42
Comores	282	0,02	34,0	0,3	33,7	532	0,03
Congo, République du	927	0,06	111,8	4,3	107,5	1 177	0,07
Congo, République démocratique du	2 643	0,17	318,8	25,4	293,5	2 893	0,18
Corée, République de	9 372	0,61	1 130,6	67,9	1 062,7	9 622	0,60
Costa Rica	233	0,02	28,1	1,9	26,2	483	0,03
Côte d'Ivoire	2 516	0,16	303,5	16,4	287,1	2 766	0,17
Croatie	2 293	0,15	276,6	17,3	259,3	2 543	0,16
Danemark	10 251	0,66	1 236,6	74,6	1 162,0	10 501	0,66
Djibouti	559	0,04	67,4	1,6	65,9	809	0,05
Dominique	504	0,03	60,8	1,1	59,7	754	0,05
Égypte, République arabe d'	7 108	0,46	857,5	50,9	806,6	7 358	0,46
El Salvador	141	0,01	17,0	1,7	15,3	391	0,02
Émirats arabes unis	2 385	0,15	287,7	22,6	265,1	2 635	0,17
Équateur	2 771	0,18	334,3	18,2	316,1	3 021	0,19
Érythrée	593	0,04	71,5	1,8	69,7	843	0,05
Espagne	23 686	1,53	2 857,4	175,6	2 681,7	23 936	1,50
Estonie	923	0,06	111,3	4,3	107,1	1 173	0,07

État membre	Souscriptions					Voix attribuées	
	Parts	Pourcentage du total	Montant total	Montants versés ¹	Montants exigibles ^{1, 2}	Nombre de voix	Pourcentage du total
États-Unis	264 969	17,15	\$ 31 964,5	\$ 1 998,4	\$ 29 966,2	265 219	16,67
Éthiopie	978	0,06	118,0	4,7	113,3	1 228	0,08
Fédération de Russie	44 795	2,90	5 403,8	333,9	5 070,0	45 045	2,83
Fidji	987	0,06	119,1	4,8	114,3	1 237	0,08
Finlande	8 560	0,55	1 032,6	61,9	970,8	8 810	0,55
France	69 397	4,49	8 371,7	520,4	7 851,3	69 647	4,38
Gabon	987	0,06	119,1	5,1	113,9	1 237	0,08
Gambie	543	0,04	65,5	1,5	64,0	793	0,05
Géorgie	1 584	0,10	191,1	9,3	181,8	1 834	0,12
Ghana	1 525	0,10	184,0	12,7	171,2	1 775	0,11
Grèce	1 684	0,11	203,1	14,1	189,1	1 934	0,12
Grenade	531	0,03	64,1	1,4	62,7	781	0,05
Guatemala	2 001	0,13	241,4	12,4	229,0	2 251	0,14
Guinée	1 292	0,08	155,9	7,1	148,8	1 542	0,10
Guinée-Bissau	540	0,03	65,1	1,4	63,7	790	0,05
Guinée équatoriale	715	0,05	86,3	2,7	83,5	965	0,06
Guyana	1 058	0,07	127,6	5,3	122,3	1 308	0,08
Haïti	1 067	0,07	128,7	5,4	123,3	1 317	0,08
Honduras	641	0,04	77,3	2,3	75,0	891	0,06
Hongrie	8 050	0,52	971,1	58,0	913,1	8 300	0,52
Îles Marshall	469	0,03	56,6	0,9	55,7	719	0,05
Îles Salomon	513	0,03	61,9	1,2	60,7	763	0,05
Inde	44 795	2,90	5 403,8	333,7	5 070,1	45 045	2,83
Indonésie	14 981	0,97	1 807,2	110,3	1 697,0	15 231	0,96
Iran République islamique d'	23 686	1,53	2 857,4	175,8	2 681,5	23 936	1,50
Iraq	2 808	0,18	338,7	27,1	311,6	3 058	0,19
Irlande	5 271	0,34	635,9	37,1	598,8	5 521	0,35
Islande	1 258	0,08	151,8	6,8	144,9	1 508	0,09
Israël	4 750	0,31	573,0	33,2	539,8	5 000	0,31
Italie	44 795	2,90	5 403,8	334,8	5 069,0	45 045	2,83
Jamaïque	2 578	0,17	311,0	16,8	294,2	2 828	0,18
Japon	127 000	8,22	15 320,6	944,0	14 376,7	127 250	8,00
Jordane	1 388	0,09	167,4	7,8	159,6	1 638	0,10
Kazakhstan	2 985	0,19	360,1	19,8	340,3	3 235	0,20
Kenya	2 461	0,16	296,9	15,9	281,0	2 711	0,17
Kiribati	465	0,03	56,1	0,9	55,2	715	0,04
Koweït	13 280	0,86	1 602,0	97,4	1 504,6	13 530	0,85
Lesotho	663	0,04	80,0	2,3	77,6	913	0,06
Lettonie	1 384	0,09	167,0	7,8	159,2	1 634	0,10
Liban	340	0,02	41,0	1,1	39,9	590	0,04
Libéria	463	0,03	55,9	2,6	53,3	713	0,04
Libye	7 840	0,51	945,8	57,0	888,8	8 090	0,51
Lituanie	1 507	0,10	181,8	8,7	173,1	1 757	0,11
Luxembourg	1 652	0,11	199,3	9,8	189,5	1 902	0,12
Macédoine, ex-République yougoslave de	427	0,03	51,5	3,2	48,3	677	0,04
Madagascar	1 422	0,09	171,5	8,1	163,5	1 672	0,11
Malaisie	8 244	0,53	994,5	59,5	935,0	8 494	0,53
Malawi	1 094	0,07	132,0	5,6	126,4	1 344	0,08
Maldives	469	0,03	56,6	0,9	55,7	719	0,05
Mali	1 162	0,08	140,2	6,1	134,1	1 412	0,09
Malte	1 074	0,07	129,6	5,4	124,1	1 324	0,08
Maroc	4 973	0,32	599,9	34,8	565,1	5 223	0,33
Maurice	1 242	0,08	149,8	6,7	143,1	1 492	0,09
Mauritanie	900	0,06	108,6	4,1	104,4	1 150	0,07
Mexique	18 804	1,22	2 268,4	139,0	2 129,4	19 054	1,20

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL
ET DES VOIX ATTRIBUÉES AUX ÉTATS MEMBRES (suite)

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

État membre	Souscriptions					Voix attribuées	
	Parts	Pourcentage du total	Montant total	Montants versés ¹	Montants exigibles ^{1, 2}	Nombre de voix	Pourcentage du total
Micronésie, États fédérés de	479	0,03	\$ 57,8	\$ 1,0	\$ 56,8	729	0,05
Moldova	1 368	0,09	165,0	7,6	157,4	1 618	0,10
Mongolie	466	0,03	56,2	2,3	53,9	716	0,05
Mozambique	930	0,06	112,2	4,8	107,4	1 180	0,07
Myanmar	2 484	0,16	299,7	16,1	283,6	2 734	0,17
Namibie	1 523	0,10	183,7	8,8	174,9	1 773	0,11
Népal	968	0,06	116,8	4,6	112,1	1 218	0,08
Nicaragua	608	0,04	73,3	2,1	71,3	858	0,05
Niger	852	0,06	102,8	3,8	99,0	1 102	0,07
Nigéria	12 655	0,82	1 526,6	92,7	1 433,9	12 905	0,81
Norvège	9 982	0,65	1 204,2	72,6	1 131,6	10 232	0,64
Nouvelle-Zélande	7 236	0,47	872,9	51,9	821,0	7 486	0,47
Oman	1 561	0,10	188,3	9,1	179,2	1 811	0,11
Ouganda	617	0,04	74,4	4,4	70,1	867	0,05
Ouzbékistan	2 493	0,16	300,7	16,1	284,7	2 743	0,17
Pakistan	9 339	0,60	1 126,6	67,8	1 058,9	9 589	0,60
Palaos, République des	16	0,00	1,9	0,2	1,8	266	0,02
Panama	385	0,02	46,4	3,2	43,2	635	0,04
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 294	0,08	156,1	7,1	149,0	1 544	0,10
Paraguay	1 229	0,08	148,3	6,6	141,6	1 479	0,09
Pays-Bas	35 503	2,30	4 282,9	264,8	4 018,1	35 753	2,25
Pérou	5 331	0,34	643,1	37,5	605,6	5 581	0,35
Philippines	6 844	0,44	825,6	48,9	776,7	7 094	0,45
Pologne	10 908	0,71	1 315,9	79,6	1 236,3	11 158	0,70
Portugal	5 460	0,35	658,7	38,5	620,2	5 710	0,36
Qatar	1 096	0,07	132,2	9,0	123,3	1 346	0,08
République arabe syrienne	2 202	0,14	265,6	14,0	251,7	2 452	0,15
République centrafricaine	862	0,06	104,0	3,9	100,1	1 112	0,07
République démocratique populaire lao	178	0,01	21,5	1,5	20,0	428	0,03
République dominicaine	2 092	0,14	252,4	13,1	239,3	2 342	0,15
République kirghize	1 107	0,07	133,5	5,7	127,9	1 357	0,09
République slovaque	3 216	0,21	388,0	23,0	365,0	3 466	0,22
République tchèque	6 308	0,41	761,0	45,9	715,0	6 558	0,41
Roumanie	4 011	0,26	483,9	30,5	453,4	4 261	0,27
Royaume-Uni	69 397	4,49	8 371,7	539,5	7 832,2	69 647	4,38
Rwanda	1 046	0,07	126,2	5,2	120,9	1 296	0,08
Saint-Kitts-et-Nevis	275	0,02	33,2	0,3	32,9	525	0,03
Saint-Vincent-et-les Grenadines	278	0,02	33,5	0,3	33,2	528	0,03
Sainte-Lucie	552	0,04	66,6	1,5	65,1	802	0,05
Samoa	531	0,03	64,1	1,4	62,7	781	0,05
São Tomé-et-Principe	495	0,03	59,7	1,1	58,6	745	0,05
Sénégal	2 072	0,13	250,0	13,0	237,0	2 322	0,15
Seychelles	263	0,02	31,7	0,2	31,6	513	0,03
Sierra Leone	718	0,05	86,6	3,0	83,6	968	0,06
Singapour	320	0,02	38,6	3,9	34,7	570	0,04
Slovénie	1 261	0,08	152,1	9,5	142,6	1 511	0,09
Somalie	552	0,04	66,6	3,3	63,3	802	0,05
Soudan	850	0,05	102,5	7,2	95,3	1 100	0,07
Sri Lanka	3 817	0,25	460,5	26,1	434,3	4 067	0,26
Suède	14 974	0,97	1 806,4	110,2	1 696,2	15 224	0,96
Suisse	26 606	1,72	3 209,6	197,2	3 012,4	26 856	1,69
Suriname	412	0,03	49,7	2,0	47,7	662	0,04
Swaziland	440	0,03	53,1	2,0	51,1	690	0,04
Tadjikistan	1 060	0,07	127,9	5,3	122,5	1 310	0,08
Tanzanie	1 295	0,08	156,2	10,0	146,2	1 545	0,10

État membre	Souscriptions					Voix attribuées	
	Parts	Pourcentage du total	Montant total	Montants versés ¹	Montants exigibles ^{1, 2}	Nombre de voix	Pourcentage du total
Tchad	862	0,06	\$ 104,0	\$ 3,9	\$ 100,1	1 112	0,07
Thaïlande	6 349	0,41	765,9	45,2	720,7	6 599	0,41
Togo	1 105	0,07	133,3	5,7	127,6	1 355	0,09
Tonga	494	0,03	59,6	1,1	58,5	744	0,05
Trinité-et-Tobago	2 664	0,17	321,4	17,6	303,7	2 914	0,18
Tunisie	719	0,05	86,7	5,7	81,1	969	0,06
Turkménistan	526	0,03	63,5	2,9	60,5	776	0,05
Turquie	7 379	0,48	890,2	52,9	837,2	7 629	0,48
Ukraine	10 908	0,71	1 315,9	79,3	1 236,6	11 158	0,70
Uruguay	2 812	0,18	339,2	18,6	320,7	3 062	0,19
Vanuatu	586	0,04	70,7	1,8	68,9	836	0,05
Venezuela	20 361	1,32	2 456,2	150,8	2 305,5	20 611	1,30
Viet Nam	968	0,06	116,8	8,1	108,7	1 218	0,08
Yémen, République du	2 212	0,14	266,8	14,0	252,8	2 462	0,15
Zambie	2 810	0,18	339,0	20,0	319,0	3 060	0,19
Zimbabwe	3 325	0,22	401,1	22,4	378,7	3 575	0,22
Total au 30 juin 1998 ²	1 545 457	100,00	\$ 186 436	\$ 11 288	\$ 175 148	1 590 707	100,00
Total au 30 juin 1997	1 512 211	100,00	\$ 182 426	\$ 11 048	\$ 171 378	1 557 211	

NOTES

1. Voir Note A des états financiers.

2. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers.

OBJET ET INSTITUTIONS AFFILIÉES

Entrée en activité en 1946, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) est une organisation internationale, qui a pour objet majeur de promouvoir le développement économique de ses pays membres, principalement en fournissant des prêts et l'assistance technique correspondante au titre de projets particuliers et de programmes de réforme économique dans ses pays membres en développement. À ses activités viennent s'ajouter celles de ses trois institutions affiliées : l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI). Chacune de ces institutions est juridiquement et financièrement indépendante de la BIRD et dispose de ses propres éléments d'actif et de passif, et la BIRD n'est pas responsable de leurs engagements respectifs. L'IDA a pour but de promouvoir le développement économique des régions moins avancées du monde, en apportant à ses pays membres des concours financiers concessionnels. De son côté, la SFI est chargée d'encourager, dans ses pays membres, l'essor d'entreprises privées productives par l'octroi de prêts et la prise de participations dans ces entreprises, sans garantie du pays concerné. Quant à l'AMGI, elle a été créée pour encourager les flux d'investissements à des fins productives entre ses pays membres, et en particulier à destination de ses pays membres en développement, en fournissant des garanties contre les risques non commerciaux au titre des investissements étrangers réalisés dans ces pays.

PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la BIRD sont établis conformément aux principes comptables généralement admis aux États-Unis et aux Normes comptables internationales.

Pour pouvoir préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement admis, la direction doit effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs et des passifs et la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des produits et des charges durant la période considérée. Les résultats effectifs peuvent différer de ces estimations. Le calcul de la valeur estimative et de la juste valeur des prêts et des emprunts, du degré d'adéquation de la provision pour pertes sur prêts, et la détermination du coût net périodique des retraites et de la valeur actuelle des obligations à ce titre comportent un important élément discrétionnaire.

Certains chiffres se rapportant à l'exercice précédent ont été reclassés de manière à suivre la présentation adoptée pour l'exercice 98.

Conversion des opérations libellées en monnaies autres que le dollar des États-Unis : Les états financiers de la BIRD sont exprimés en dollars des États-Unis aux seules fins de résumer la situation financière de la

BIRD et les résultats de ses opérations à l'intention de ses membres et de tous autres intéressés.

La BIRD est une organisation internationale qui effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses membres. Ses ressources proviennent de son capital social, de ses emprunts et des bénéfices non distribués qu'elle a accumulés dans les monnaies de ses membres. La BIRD a adopté certaines mesures générales dans le but de réduire les risques de change engendrés par l'emploi de monnaies multiples. Conformément aux dispositions de ses Statuts, la BIRD prend les mesures nécessaires pour que les emprunts contractés en une monnaie donnée (après swaps) aient pour contrepartie des actifs dans la même monnaie, et ce principalement en détenant ou en prêtant le produit de ses emprunts (après swaps) dans les monnaies dans lesquelles ces derniers ont été contractés. En outre, la BIRD procède périodiquement à des opérations de change afin que les monnaies qui composent ses bénéfices non distribués correspondent à celles dans lesquelles sont libellés ses prêts en cours.

Les actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur sur le marché des changes à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur sur les marchés au moment de leur constatation, ou au taux moyen mensuel du marché des changes. Les écarts de conversion sont inscrits au débit ou au crédit des Capitaux propres.

Évaluation du capital social : Dans les Statuts, le capital social de la BIRD est exprimé « en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} juillet 1944 » (dollars de 1944). L'or ayant cessé d'être l'étalon du système monétaire et les dispositions de la législation américaine définissant la valeur du dollar par rapport à l'or ayant été annulées, il n'est plus possible d'utiliser la base antérieurement retenue pour convertir le dollar de 1944 en dollars actuels ou en toute autre monnaie. Les Administrateurs de la BIRD ont décidé que, jusqu'à ce que les dispositions correspondantes des Statuts soient amendées, toute référence au « dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} juillet 1944 » apparaissant dans l'article II, section 2 (a), des Statuts de la BIRD devait désormais s'entendre comme représentant le Droit de tirage spécial (DTS) mis en place par le Fonds monétaire international. En effet, la valeur du DTS était définie en dollars des États-Unis juste avant l'adoption de la méthode d'évaluation par rapport à un panier de monnaies, le 1^{er} juillet 1974, cette valeur étant égale à 1,20635 dollar par DTS de 1974.

Maintien de la valeur des avoirs en monnaies : L'article II, section 9 des Statuts stipule que, pour maintenir la valeur que les monnaies soumises à restrictions (voir Note A) avaient au moment de la souscription : 1) chaque État membre doit verser une somme supplémentaire à la BIRD si le pair de sa monnaie diminue ou si, de l'avis de la BIRD, le taux de change de sa monnaie est déprécié de façon impor-

tante dans ses territoires, et 2) la BIRD doit rembourser les pays membres si le pair de leur monnaie augmente.

Les monnaies n'ayant plus de pair, les montants nécessaires au maintien de la valeur des avoirs sont fixés en déterminant le taux de change d'une monnaie d'un pays membre par rapport au DTS de 1974 utilisé pour l'évaluation du capital de la BIRD. Les pays membres sont tenus d'effectuer des versements complémentaires à la BIRD si leurs monnaies se déprécient de façon sensible par rapport à cette valeur de référence. À l'inverse, les Administrateurs ont adopté le principe selon lequel des remboursements seraient effectués en faveur des pays membres dont les monnaies enregistreraient une appréciation notable.

Les montants nets nécessaires au maintien de la valeur, pour les monnaies soumises à restrictions qui sont utilisées dans le cadre de prêts et les montants antérieurement portés dans les créances mais qui doivent être reclassés parce que leur règlement est en retard depuis au moins deux ans, figurent dans le bilan au poste « Montants différés pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres ». Les montants relatifs aux prêts sont inclus dans les éléments des capitaux propres, car les obligations au titre du maintien de la valeur ne prennent effet qu'une fois les monnaies en question remboursées à la BIRD.

Bénéfices non distribués : Les bénéfices non distribués comprennent les montants affectés (Réserve spéciale, Réserve générale, Réserve du Plan de retraite et Surplus) et la partie non affectée du revenu net.

La Réserve spéciale comprend les commissions sur prêts mises de côté conformément à l'article IV, section 6 des Statuts, qui doivent rester disponibles. Ces liquidités ne peuvent être utilisées que pour faire face aux engagements de la BIRD en cas de défaut de paiement concernant des prêts accordés ou garantis par elle, ou auxquels elle a participé. Les actifs de la Réserve spéciale sont inscrits au compte « Titres de placement détenus dans le portefeuille de transactions » et comprennent des obligations du Trésor et d'organismes publics des États-Unis. L'affectation de ces commissions à la Réserve spéciale a été suspendue en 1964 pour les prêts ultérieurs, et aucun montant supplémentaire n'y est plus affecté à ce titre.

La Réserve générale comprend les revenus des précédents exercices qui, de l'avis des Administrateurs, doivent être conservés par la BIRD aux fins de ses opérations.

La Réserve du Plan de retraite recouvre la différence entre le financement effectif du Plan de retraite du personnel (le Plan) et le revenu comptable dudit Plan pour l'exercice 97. Le montant de cette Réserve diminuerait si, au cours d'un exercice futur, les charges comptables étaient supérieures au financement effectif du Plan.

Le Surplus comprend les revenus des exercices précédents qui sont conservés par la BIRD jusqu'à ce qu'une décision définitive ait été prise au sujet de leur utilisation ou que les conditions de leur transfert à des fins spécifiées aient été remplies.

Le Revenu net non affecté est le revenu de l'exercice en cours. Depuis 1950, tout ou partie de ce revenu est versé à la Réserve générale. Le Conseil des Gouverneurs, composé d'un Gouverneur désigné par chaque membre, approuve périodiquement les prélèvements opérés sur le Revenu net non affecté et le Surplus, qui font partie des bénéfices non distribués, après une évaluation des besoins de réserves par les Administrateurs de la BIRD, au profit de diverses entités à des fins de développement compatibles avec les Statuts de la BIRD.

Prêts : Tous les prêts de la BIRD sont accordés à des pays membres ou garantis par eux, à l'exception des prêts accordés à la Société financière internationale (SFI). La majorité des prêts de la BIRD sont assortis d'obligations de remboursement en diverses monnaies déterminées sur la base d'un pool de devises. La BIRD propose également des prêts en devise unique. Sauf pour certains prêts convertis au système de pool de devises, les prêts négociés avant juillet 1980 et tous les prêts en devise unique sont remboursables dans les monnaies décaissées.

Les frais de montage et de mise en place des prêts inclus dans les conditions d'un prêt sont échelonnés et comptabilisés sur toute la durée du prêt mais les coûts directs supplémentaires y afférents sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement, car ils sont considérés comme négligeables.

La BIRD a pour politique de ne rééchelonner ni les intérêts ni le principal de ses prêts, et de ne participer à aucune opération de rééchelonnement de ses prêts. Dans des cas exceptionnels, toutefois, tels qu'un retard dans la mise en oeuvre d'un projet financé, l'échéancier d'amortissement du prêt peut être modifié afin d'éviter que le montant des remboursements effectués avant l'achèvement du projet ne soit trop élevé. Tout retard de paiement à la BIRD au titre d'un prêt se traduit par une perte de valeur actuelle pour l'institution, car celle-ci ne prélève ni commission ni intérêt supplémentaire sur les intérêts ou commissions en arriéré. Cette perte équivaut à la différence entre la valeur actuelle des paiements au titre des intérêts et commissions effectués conformément aux dispositions de l'accord de prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels. Il est tenu compte de cette perte de valeur dans le calcul de la provision pour pertes sur prêts. La BIRD n'a passé en charges aucun de ses prêts en cours.

La BIRD a pour politique de déclarer improductif tout prêt consenti à un pays membre ou garanti par lui si le retard dans le paiement du principal, des intérêts ou des commissions afférents à ce prêt est supérieur à six

mois, à moins que la direction de la BIRD n'estime que les montants arriérés seront recouverts à brève échéance. En outre, si les crédits de développement accordés par l'IDA à un État membre sont classés improductifs, tous les prêts consentis à cet État ou garantis par lui seront déclarés improductifs par la BIRD. Dès que les prêts consentis à un État ou garantis par lui sont classés improductifs, les intérêts et commissions impayés sur les prêts en cours sont déduits du revenu de l'exercice. Le produit des intérêts et commissions afférents aux prêts ainsi déclassés n'est inclus dans le revenu que lorsqu'il a été effectivement perçu par la BIRD. Si le risque de non-recouvrement est jugé comme étant particulièrement élevé au moment de la liquidation des arriérés, les prêts contractés par l'État membre ne sont pas automatiquement reclassés comme productifs, même si ledit État membre recouvre le droit de contracter de nouveaux prêts. Dès lors que l'État membre s'acquitte de ses obligations de paiement pendant une période suffisamment longue après avoir apuré ses arriérés, la BIRD décide, au cas par cas, de reclasser ses prêts comme créances productives.

Pour déterminer les provisions pour pertes sur prêts, la BIRD évalue le risque de non-recouvrement du total du portefeuille des prêts et des garanties appelables, y compris des prêts classés improductifs. Les provisions pour pertes sur prêts font l'objet d'ajustements périodiques, compte tenu de la situation du moment. Les ajustements du compte de provision sont comptabilisés en charges ou en produits dans le compte de résultat. Dans le cadre de la détermination de l'adéquation de ces provisions pour pertes sur prêts, il est tenu compte de la valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels par rapport aux flux de trésorerie contractuels.

Titres de placement : Les titres de placement de la BIRD sont classés en fonction de l'usage auquel les destine la direction à la date d'acquisition. Les titres que la direction a l'intention et les moyens de conserver constituent le portefeuille tenu à échéance et sont enregistrés à leur valeur résiduelle. Les titres détenus aux fins de la couverture des avantages complémentaires de retraite sont enregistrés et présentés à leur valeur de marché ou à leur juste valeur estimée, et les variations de la valeur des titres affectés au financement desdits avantages sont prises en compte dans la détermination du revenu net. Tous les autres titres, compte tenu de leur nature et des politiques de la BIRD régissant le niveau et l'utilisation de ces placements, constituent le portefeuille de transactions et sont classés parmi les disponibilités dans le « Tableau des flux de trésorerie ». Les titres de placement et instruments financiers connexes détenus dans le portefeuille de transactions de la BIRD sont enregistrés et présentés à leur valeur de marché. Pour les instruments financiers détenus dans le portefeuille de transactions, les plus-values et moins-values non réalisées sont comptabilisées en produits. Les instruments dérivés sont un outil de gestion des liquidités qui permet de profiter des possibilités offertes par le marché, et peuvent se subs-

tituer à des titres au comptant. Ils peuvent notamment prendre la forme de contrats à court terme en devises, négociés de gré à gré, de swaps de monnaies, de swaps de taux d'intérêt et de monnaies, de swaps de taux d'intérêt, ou de contrats à terme sur marchés organisés et de contrats d'option sur des instruments à taux fixe. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché. La BIRD conclut occasionnellement des contrats à terme de gré à gré pour l'achat ou la vente de titres de placement ; ces opérations sont comptabilisées lors de la souscription du contrat.

Contrats de prise en pension et de mise en pension de titres : Les contrats de prise en pension et de mise en pension sont comptabilisés à leur coût historique. La BIRD prend possession des titres qu'elle a pris en pension, suit l'évolution de la juste valeur des titres et, si nécessaire, exige une sûreté additionnelle.

Emprunts : La BIRD fait en sorte de disposer des fonds nécessaires au financement de ses prêts et à la satisfaction de ses besoins de liquidités en empruntant sur les marchés financiers internationaux, auprès d'entités publiques et privées. Elle émet pour cela des titres d'emprunt à court, moyen et long termes, libellés en monnaies diverses et assortis de taux d'intérêt fixes et révisables. Ces emprunts sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, compte tenu de toute prime ou décote non amortie. Les charges liées aux émissions obligataires sont différées et amorties sur la durée de vie de l'emprunt. Le solde non amorti des frais d'émission est inclus dans les « Autres actifs du bilan », l'amortissement des frais d'émission constituant quant à lui un élément séparé du poste « Frais liés aux emprunts » du Compte de résultat. L'amortissement des décotes et des primes est imputé aux « Intérêts » dans le poste « Frais liés aux emprunts » du Compte de résultat.

La BIRD, dans le cadre de la gestion de ses emprunts et de ses engagements, utilise des instruments dérivés pour créer des titres d'emprunt synthétiques qui lui permettent de profiter des possibilités offertes par les marchés financiers et d'abaisser ses coûts de financement, de dissocier la date de fixation du coût d'un emprunt de la date à laquelle celui-ci se dénoue réellement sur le marché, et d'aligner le profil de ses placements sur celui des engagements qu'elle a contractés dans telle ou telle monnaie ou à tel ou tel taux d'intérêt. Parmi ces instruments, citons les swaps de monnaies et de taux d'intérêt, les spread-locks, les contrats à terme de gré à gré en devises, les contrats à terme sur marchés organisés, et les contrats d'option. Ces instruments dérivés permettent de modifier la monnaie dans laquelle les emprunts — auxquels ils sont respectivement liés dès le départ et auxquels ils restent attachés pendant toute la durée du contrat — sont libellés, et/ou le taux d'intérêt dont ils sont assortis. L'élément de ces instruments, qui est considéré comme un ajustement du coût d'emprunt pendant la durée du contrat correspondant, est imputé aux « Intérêts » du poste « Frais d'emprunt » du Compte de résultat. À la liquidation, la variation de la valeur de marché d'un

instrument dérivé est traitée comme un ajustement de la valeur comptable de l'emprunt correspondant, et elle est comptabilisée comme un ajustement du coût d'emprunt pendant la période restant à courir jusqu'à l'échéance. Lorsque l'emprunt sous-jacent est remboursé par anticipation, cette variation est automatiquement traitée comme un ajustement du coût de l'instrument d'emprunt et, par conséquent, prise en compte dans la détermination du revenu net. Les swaps de monnaies créditeurs et débiteurs sont comptabilisés au coût historique et constituent deux postes distincts du bilan. Le principal notionnel associé aux swaps de taux d'intérêt est traité comme un poste hors bilan.

Indication de la juste valeur : Les instruments financiers cotés en bourse sont évalués à leur valeur boursière du moment. Les instruments financiers pour lesquels on ne dispose pas de cotation sont évalués selon des méthodes et hypothèses qui impliquent nécessairement des jugements subjectifs. Il n'est donc pas possible de déterminer la véritable valeur à laquelle ces instruments financiers pourraient être échangés dans une transaction normale, ni s'ils peuvent effectivement être échangés.

Normes adoptées en matière de comptabilité et de présentation de l'information

Comptabilisation des cessions et de la rémunération de la gestion administrative des actifs financiers et des extinctions de dettes : En juin 1996, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié la norme comptable SFAS 125, intitulée « Accounting for Transfers of Assets and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities », comportant certaines dispositions par la suite reportée aux termes de la norme comptable SFAS 127. En effet, cette dernière a reporté au 1^{er} janvier 1998 l'entrée en vigueur des dispositions relatives aux transferts portant sur les contrats de mise en pension et les emprunts/prêts de titres et accords de garantie en vue du transfert d'actifs financiers. La BIRD a adopté ces dispositions de manière anticipée au troisième trimestre de l'exercice 98. Leur adoption n'a pas eu d'incidence notable sur les états financiers de la BIRD.

Communication du revenu global : En juin 1997, le FASB a publié la norme comptable SFAS 130, intitulée « Reporting Comprehensive Income », qui définit les normes applicables à la communication et à la présentation du revenu global et de ses composantes (produits, charges, plus-values et moins-values) dans une série d'états financiers à objectif général. Aux termes de la norme SFAS 130, le revenu global représente la variation des capitaux propres, autre que les variations relatives aux transactions avec les actionnaires telles que l'émission de titres. Il a deux grandes composantes : le revenu net et les autres éléments du revenu global. La catégorie des autres éléments du revenu global recouvre notamment les plus ou les moins-values latentes sur titres à la vente et les écarts de conversion. Cette norme est applicable aux exercices ouverts à

partir du 15 décembre 1997. Les états financiers des périodes antérieures devront être présentés sous une forme permettant d'effectuer des comparaisons. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence notable sur les résultats déclarés par la BIRD au titre de ses opérations ou sur sa position financière.

Publication des données sectorielles et informations connexes : En juin 1997, le FASB a publié la norme comptable SFAS 131, intitulée « Disclosures about Segments of an Enterprise and Related Information », qui définit les critères applicables à la détermination d'un secteur d'exploitation ainsi que des informations financières connexes qui doivent être publiées. Elle définit également les critères de présentation d'informations sur les produits et les services, les secteurs géographiques et les principaux clients. En août 1997, le Comité international des normes comptables (IASB) a publié la norme IAS 14 (révisée), intitulée « Présentation d'une information sectorielle », qui requiert la présentation d'informations similaires. Dans le cas de la BIRD, ces normes entreront en vigueur pour l'exercice clos le 30 juin 1999. Les états financiers des périodes antérieures devront être présentés sous une forme permettant d'effectuer des comparaisons. L'adoption de ces normes ne devrait pas avoir d'incidence notable sur les résultats déclarés par la BIRD au titre de ses opérations ou sur sa position financière.

Présentation de l'information sur les retraites et avantages complémentaires de retraite : En février 1998, le FASB a publié la norme SFAS 132, « Employer's Disclosures about Pensions and Other Postretirement Benefits », qui modifie les critères relatifs aux informations à mentionner sur les retraites et les avantages complémentaires de retraite. Cette norme exige la présentation d'informations supplémentaires sur les modifications qui influenceront sur les engagements futurs et la juste valeur des actifs du Plan pour faciliter l'analyse financière, mais cesse d'exiger la communication de certaines autres informations. Ces normes s'appliquent aux exercices ouverts après le 15 décembre 1997. Par ailleurs, en février 1998, l'IASB a publié la norme IAS 19 (révisée) intitulée « Coûts des prestations de retraite » qui s'appliquera aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 1999. Cette norme impose certaines limites aux méthodes pouvant être employées pour calculer le coût des prestations de retraite et prescrit les informations à fournir sur le calcul de ces coûts. L'adoption de ces normes ne devrait pas avoir d'incidence notable sur les résultats déclarés par la BIRD au titre de ses opérations ou sur sa position financière.

Comptabilisation des instruments dérivés et des opérations de couverture des risques : En juin 1998, le FASB a publié la norme SFAS 133, intitulée « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities », qui définit les exigences en matière de comptabilisation des instruments financiers dérivés et d'informations à fournir sur lesdits instruments, y compris les instruments incorporés dans d'autres contrats, et en matière d'opérations de couverture des risques. Elle

exige d'une société qu'elle comptabilise tous les instruments dérivés comme des actifs financiers ou des passifs financiers dans la situation financière et qu'elle évalue ces instruments à leur juste valeur. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 15 juin 1999. Ladite norme modifiant sensiblement la manière dont les instruments dérivés et les opérations de couverture des risques sont comptabilisés, la BIRD n'a pas encore fini d'évaluer l'impact qu'aura son adoption sur ses opérations et sa position financière.

Présentation des états financiers : En août 1997, l'IASB a publié la norme comptable IAS1 (révisée), intitulée « Présentation des états financiers ». Cette norme (révisée) vise à améliorer la qualité des états financiers présentés conformément aux Normes comptables internationales en fournissant des directives concernant la structure desdits états et en formulant certains critères pratiques. Elle entrera en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 1998. Son adoption ne devrait pas avoir d'incidence notable sur les résultats déclarés par la BIRD au titre de ses opérations ou sur sa position financière.

NOTE A — CAPITAL SOCIAL, MONNAIES SOUMISES À RESTRICTIONS, MAINTIEN DE LA VALEUR ET ADHÉSIONS

Capital social : Au 30 juin 1998, le capital social de la Banque comprenait 1 581 724 parts autorisées (1 558 478 au 30 juin 1997), dont 1 545 457 ont été souscrites (1 512 211 au 30 juin 1997). Chaque part a une valeur nominale de 100 000 DTS de 1974, évaluée au taux de 1,20635 dollar des États-Unis par DTS de 1974. Sur le capital souscrit, 11 288 millions de dollars des États-Unis (11 048 millions au 30 juin 1997) ont été versés, et le solde, soit 175 148 millions de dollars des États-Unis (171 378 millions au 30 juin 1997), ne peut être appelé qu'en cas de nécessité pour faire face aux engagements de la BIRD résultant d'emprunts ou de garanties de prêts. La restriction relative aux appels de fonds imposée par les Statuts porte sur un montant de 149 149 millions de dollars des États-Unis (145 940 millions au 30 juin 1997) et celle imposée par des résolutions du Conseil des Gouverneurs sur un montant de 25 999 millions de dollars des États-Unis (25 438 millions au 30 juin 1997).

Monnaies soumises à restrictions : La portion des souscriptions qui a été versée à la BIRD dans la monnaie de chacun des pays membres, dénommée « monnaies soumises à restrictions », peut être utilisée par la Banque pour financer des opérations de prêt mais seulement avec l'accord des pays membres concernés, ainsi que pour couvrir des frais divers de gestion.

Maintien de la valeur : Sur le montant total de 554 millions de dollars des États-Unis inscrit au poste « Montants différés pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres » et déduit des capitaux propres, un montant de 86 millions représente les

créances au titre du maintien de la valeur détenues sur des pays dont le paiement est en arriéré depuis au moins deux ans. La BIRD considère toujours que ces créances en arriéré constituent des obligations au titre du maintien de la valeur pour les pays membres en question. Le solde de 468 millions de dollars des États-Unis représente le montant net nécessaire au maintien de la valeur pour les monnaies soumises à restriction qui entrent dans des prêts, et dont le règlement ne devra intervenir aux mêmes conditions que les autres paiements au titre du maintien de la valeur que lorsque les monnaies en question auront été remboursées à la BIRD.

Adhésions : En février 1993, les Administrateurs de la BIRD ont décidé que la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY) avait cessé d'être membre de la BIRD et que la République de Bosnie-Herzégovine (maintenant appelée Bosnie-Herzégovine), la République de Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la République de Slovénie et la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (RFY) seraient autorisées à succéder à la RSFY lorsque certaines conditions auraient été remplies ; parmi ces conditions figurait la conclusion définitive d'un accord avec la BIRD sur les prêts accordés à la RSFY ou garantis par elle, qui seraient pris en charge par les nouvelles républiques. Quatre des cinq républiques nouvelles, à savoir la Bosnie-Herzégovine, les Républiques de Croatie et de Slovénie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, sont depuis lors devenues membres de la BIRD. La portion versée de la souscription de la République socialiste fédérative de Yougoslavie au capital qui a été allouée à la RFY figure dans le bilan, au poste « Acomptes sur souscriptions en cours » jusqu'à ce que les conditions prévues aient été remplies.

Note B — Titres de Placement

Dans le cadre de sa stratégie globale de gestion du portefeuille, la BIRD place ses disponibilités dans des obligations d'État et d'organismes publics, des dépôts à terme, des titres adossés à des actifs et des instruments financiers connexes avec des risques hors bilan, notamment des contrats à terme de gré à gré ou sur marchés organisés, des swaps de monnaies, des swaps de taux d'intérêt et de monnaies, des swaps de taux d'intérêt, des options et des ventes à découvert.

Obligations d'État et d'organismes publics : Ces titres comprennent les obligations, bons et autres instruments négociables. La BIRD n'est autorisée à investir que dans des obligations émises ou garanties sans condition par des États qui bénéficient au minimum d'une notation AA ; toutefois si elles sont libellées dans la monnaie du pays d'origine, aucune notation n'est exigée. La BIRD n'est également autorisée à investir que dans des obligations émises par des organismes publics, des organisations multilatérales ou tout autre organisme public bénéficiant au minimum d'une notation AA.

Dépôts à terme : Certificats de dépôt, acceptations bancaires et autres valeurs émises ou garanties sans condition par des banques et autres institutions financières.

Titres adossés à des actifs : Instruments dont les flux de trésorerie sont fondés sur les flux de trésorerie d'un pool d'actifs sous-jacents gérés par une fiducie. La BIRD n'est autorisée à investir dans des titres de ce type que s'ils bénéficient au minimum d'une notation AAA.

Contrats à terme sur marchés organisés et de gré à gré : Contrats de livraison différée de valeurs ou d'instruments du marché monétaire, aux termes desquels le vendeur s'engage à livrer, à une date ultérieure donnée, un instrument déterminé à un prix ou d'un rendement convenu. Les contrats à terme sur marchés organisés sont négociés dans des bourses américaines ou internationales réglementées. La BIRD dénoue généralement la plupart des positions ouvertes avant l'échéance des contrats. Les opérations se soldent donc le plus souvent par des encaissements ou des paiements qui reflètent simplement l'évolution de la valeur de marché des contrats. Ceux-ci impliquent généralement le règlement quotidien de la position nette de trésorerie.

Options : Contrats qui donnent à leur détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un instrument financier à un prix donné et dans un délai spécifié. L'acheteur d'une option paie une prime initiale au vendeur, qui assume alors le risque d'une évolution défavorable du prix de l'instrument financier sous-jacent. La BIRD investit exclusivement dans des options négociées en bourse. Le prix initial d'une option est égal à la prime payée par l'acheteur et il est nettement inférieur au montant du contrat ou montant notionnel. La BIRD n'accepte pas d'options non couvertes.

Contrats de mise en pension et de prise en pension et prêts de titres : Les contrats de mise en pension sont des contrats par lesquels une partie vend des titres et accepte simultanément de les racheter ultérieurement à une date donnée à un prix fixe. L'opération inverse est appelée contrat de prise en pension. Les prêts de titres sont des contrats par lesquels des titres sont prêtés pendant un certain laps de temps à un prix fixe.

Ventes à découvert : Ventes de titres que la BIRD n'a pas en portefeuille au moment de la vente. La BIRD doit acheter le titre à une date ultérieure et assume le risque d'une évolution défavorable de la valeur de l'instrument sur le marché entre la date de la vente et la date de la livraison du titre.

Swaps de monnaies : Accords aux termes desquels deux contreparties échangent des montants spécifiques de monnaies différentes selon un calendrier prédéterminé. Les flux de trésorerie en question sont basés sur une formule pré-établie faisant intervenir les taux d'intérêt et les échanges du principal.

Swaps de taux d'intérêt et de monnaies : Swaps de monnaies dans le cadre desquels les flux de trésorerie émanant d'une des contreparties sont assortis d'un taux d'intérêt fixe tandis que les flux de trésorerie émanant de la deuxième contrepartie sont assortis d'un taux d'intérêt variable.

Swaps de taux d'intérêt : Accords dans le cadre desquels un engagement à taux fixe en une monnaie donnée est transformé en un engagement à taux variable en la même monnaie, ou inversement.

Portefeuille de liquidités : Le tableau ci-après indique la répartition de ce portefeuille par instrument au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

Équivalents en millions de dollars des États-Unis

	Deutsche mark		Yen japonais		Dollars EU		Autres monnaies		Toutes monnaies	
	1998	1997	1998	1997	1998	1997	1998	1997	1998	1997
Transactions :										
Obligations d'État et d'organismes publics :										
Valeur comptable	89	642	4 542	—	1 532	2 873	1 866	20	8 029	3 535
Solde moyen pour l'exercice	679	429	1 952	324	2 549	2 237	1 491	182	6 671	3 172
Gains (pertes) pour l'exercice, net	(5)	(2)	(11)	(2)	38	(13)	2	10	24	(7)
Rendement moyen (%)	4,32	3,22	0,67	—	5,65	5,92	4,96	3,52	2,65	5,40
Échéance moyenne (années)	1,50	2,03	1,44	—	2,62	5,35	3,29	0,19	2,09	4,71
Dépôts à terme :										
Valeur comptable	1 568	1 311	1 676	3 569	7 948	7 664	2 388	1 149	13 580	13 693
Solde moyen pour l'exercice	1 746	578	2 834	2 126	7 670	6 847	1 563	1 055	13 813	10 606
Gains (pertes) pour l'exercice, net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rendement moyen (%)	3,58	3,11	0,44	0,49	5,74	5,91	3,62	3,76	4,46	4,05
Échéance moyenne (années)	0,09	0,23	0,15	0,20	0,09	0,13	0,14	0,17	0,11	0,16
Titres adossés à des actifs :										
Valeur comptable	—	—	—	—	1 675	—	—	—	1 675	—
Solde moyen pour l'exercice	—	—	—	—	594	—	—	—	594	—
Gains (pertes) pour l'exercice, net	—	—	—	—	*	—	—	—	*	—
Rendement moyen (%)	—	—	—	—	7,08	—	—	—	7,08	—
Échéance moyenne (années)	—	—	—	—	7,91	—	—	—	7,91	—
Contrats à terme de gré à gré et sur marchés organisés :										
Valeur comptable	*	1	*	*	—	—	*	—	*	1
Solde moyen pour l'exercice	1	1	1	2	(*)	—	(5)	*	(3)	3
Gains (pertes) pour l'exercice, net	(3)	*	(3)	1	(29)	11	3	*	(32)	12
Options :										
Valeur comptable	—	*	—	*	—	*	—	—	—	*
Solde moyen pour l'exercice	—	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Gains (pertes) pour l'exercice, net	—	(*)	(*)	(*)	(*)	(1)	(*)	*	(*)	(1)
Portefeuille de transactions, total **										
Valeur comptable	1 657	1 954	6 218	3 569	11 155	10 537	4 254	1 169	23 284	17 229
Solde moyen pour l'exercice	2 426	1 008	4 787	2 452	10 813	9 084	3 049	1 237	21 075	13 781
Gains (pertes) pour l'exercice, net [†]	(8)	(2)	(14)	(*)	(9)	(3)	5	10	(8)	4
Contrats de mise en pension et prêts de titres :										
Valeur comptable	(265)	—	—	—	(334)	(294)	(256)	—	(860)	(294)
Solde moyen pour l'exercice	(129)	(34)	(2)	—	(389)	(716)	(130)	(80)	(650)	(835)
Coût moyen (%)	3,27	—	—	—	5,68	5,73	6,49	—	5,18	5,73
Échéance moyenne (années)	0,05	—	—	—	0,02	0,02	0,04	—	0,03	0,02
Contrats de prise en pension :										
Valeur comptable	204	2	—	—	—	95	262	—	466	97
Solde moyen pour l'exercice	192	305	1	—	846	721	79	92	1 118	1 118
Rendement moyen (%)	3,09	2,90	—	—	—	5,46	6,01	—	4,74	5,41
Échéance moyenne (années)	0,07	0,02	—	—	—	0,06	0,04	—	0,05	0,06

(suite du tableau à la page suivante)

(suite du tableau)

Équivalents en millions de dollars des États-Unis

	Deutsche mark		Yen japonais		Dollars EU		Autres monnaies		Toutes monnaies	
	1998	1997	1998	1997	1998	1997	1998	1997	1998	1997
Ventes à découvert^b :										
Valeur comptable	(54)	—	—	—	—	(92)	(97)	—	(151)	(92)
Solde moyen pour l'exercice	(2)	(42)	—	—	(1)	(134)	(2)	(15)	(7)	(191)
Créances rattachées à des swaps de monnaies :										
Valeur comptable	49	—	144	—	5 451	4 571	—	—	5 644	4 571
Solde moyen pour l'exercice	4	—	45	—	5 206	1 047	6	—	5 261	1 047
Rendement moyen (%)	3,43	—	0,47	—	5,62	5,78	—	—	5,47	5,78
Échéance moyenne (années)	0,41	—	0,01	—	0,15	0,24	—	—	0,15	0,24
Dettes rattachées à des swaps de monnaies :										
Valeur comptable	(959)	(908)	(2 302)	(3 226)	(148)	—	(2 016)	(560)	(5 425)	(4 694)
Solde moyen pour l'exercice	(1 383)	(198)	(2 688)	(694)	(13)	—	(49)	(142)	(4 133)	(1 034)
Coût moyen (%)	3,57	3,10	0,45	0,48	5,63	—	3,52	3,69	2,28	1,37
Échéance moyenne (années)	0,13	0,33	0,16	0,21	0,01	—	0,16	0,27	0,15	0,24
Créances rattachées à des swaps de taux d'intérêt et de monnaies^c :										
Valeur comptable	—	—	—	—	4 866	—	—	—	4 866	—
Solde moyen pour l'exercice	—	—	—	—	2 893	—	—	—	2 893	—
Gains (pertes) pour l'exercice, net ^a	—	—	—	—	2	—	—	—	2	—
Rendement moyen (%)	—	—	—	—	5,75	—	—	—	5,75	—
Échéance moyenne (années)	—	—	—	—	2,16	—	—	—	2,16	—
Dettes rattachées à des swaps de taux d'intérêt et de monnaies^c :										
Valeur comptable	(31)	—	(2 870)	—	—	—	(1 773)	—	(4 674)	—
Solde moyen pour l'exercice	(6)	—	(1 602)	—	—	—	(1 328)	—	(2 936)	—
Gains (pertes) pour l'exercice, net ^a	(*)	—	10	—	—	—	(5)	—	5	—
Coût moyen (%)	3,63	—	0,67	—	—	—	5,21	—	2,41	—
Échéance moyenne (années)	1,13	—	2,20	—	—	—	2,12	—	2,16	—
Swaps de taux d'intérêt^c :										
Valeur comptable	—	—	—	—	(14)	—	—	—	(14)	—
Solde moyen pour l'exercice	—	—	—	—	(1)	—	—	—	(1)	—
Gains (pertes) pour l'exercice, net ^a	—	—	—	—	(8)	—	—	—	(8)	—
Coût moyen (%)	—	—	—	—	0,04	—	—	—	0,04	—
Échéance moyenne (années)	—	—	—	—	2,18	—	—	—	2,18	—

a : Inclus dans les gains/pertes, net du Compte de résultat.

b : Inclus dans les dettes sur titre de placement acquis dans le bilan.

c : Inclus dans les swaps de monnaies — portefeuille de transactions dans le bilan.

* Moins de 0,5 million de dollars des États-Unis.

** Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

Portefeuille tenu à échéance : La valeur comptable et la juste valeur des titres de ce portefeuille au

30 juin 1998 et au 30 juin 1997 étaient les suivantes :

En millions de dollars des États-Unis

	1998				
	Valeur comptable	Rendement moyen (%)	Plus-values latentes brutes	Moins-values latentes brutes	Juste valeur
Obligations d'État et d'organismes publics	\$ 1 138	8,74	\$ 175	\$ —	\$ 1 313
Dépôts à terme	1 535	7,52	—	—	1 535
Total partiel	2 673	8,04	175	—	2 848
Contrats de mise en pension	(1 374)	7,39	*	—	(1 374)
Total	\$ 1 299	8,73	\$ 175	\$ —	\$ 1 474

* Moins de 0,5 million de dollars des États-Unis.

En millions de dollars des États-Unis

	1997				
	Valeur comptable	Rendement moyen (%)	Plus-values latentes brutes	Moins-values latentes brutes	Juste valeur
Obligations d'État et d'organismes publics	\$ 1 140	8,74	\$ 110	\$ —	\$ 1 250
Dépôts à vue	139	6,38	—	—	139
Total	\$ 1 279	8,49	\$ 110	\$ —	\$ 1 389

Au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997, le portefeuille tenu à échéance ne comprenait que des placements en livres sterling.

Les échéances prévues pour les titres détenus au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 dans ce portefeuille

sont indiquées ci-après :

En millions de dollars des États-Unis

	1998 ^a		
	Valeur comptable	Juste valeur	Plus-values latentes nettes
1 ^{er} juillet 1998–30 juin 1999	\$ 330	\$ 331	\$ 1
1 ^{er} juillet 1999–30 juin 2003	90	99	9
1 ^{er} juillet 2003–30 juin 2008	742	870	128
Au-delà	137	174	37
Total	\$ 1 299	\$ 1 474	\$ 175

En millions de dollars des États-Unis

	1997		
	Valeur comptable	Juste valeur	Plus-values latentes nettes
1 ^{er} juillet 1997–30 juin 1998	\$ 139	\$ 139	\$ —
1 ^{er} juillet 1998–30 juin 2002	172	177	5
1 ^{er} juillet 2002–30 juin 2007	255	277	22
Au-delà	713	796	83
Total	\$ 1 279	\$ 1 389	\$ 110

a. Y compris les contrats de mise en pension.

Actifs affectés au financement des avantages complémentaires de retraite : la BIRD détient des titres de placement affectés à la couverture des obligations

résultant des avantages complémentaires de retraite (voir Note J). Au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997, les actifs avaient les valeurs indiquées ci-après :

En millions de dollars des États-Unis

	1998			1997		
	Valeur comptable	Solde moyen pour l'exercice	Gains (pertes), net	Valeur comptable	Solde moyen pour l'exercice	Gains (pertes), net
Titres participatifs						
Des États-Unis	\$ 474	\$ 415	\$ 77	\$ 372	\$ 354	\$ 45
D'autres pays	587	550	36	549	514	88
Autres titres	395	378	21	340	344	22
Total	\$ 1 456	\$ 1 343	\$ 134	\$ 1 261	\$ 1 212	\$ 155

NOTE C — PRÊTS, COFINANCEMENTS ET GARANTIES

Prêts en plusieurs devises

Prêts à taux fixe : La BIRD prélève des intérêts à taux fixe sur les prêts négociés avant juillet 1982.

Prêts à taux révisable : En 1982, la BIRD a réduit ses risques de taux en consentant des prêts non plus à taux fixe mais à taux révisable. Ce taux, ajusté deux fois par an, est fondé sur le coût des emprunts de référence de la BIRD majoré d'un spread de 50 points de base, ce qui permet à l'institution de répercuter le coût moyen de ses emprunts sur les membres qui bénéficient de ses prêts.

Prêts en devise unique

Prêts à taux fixe : La BIRD a commencé à effectuer des prêts en devise unique à taux fixe en 1995. Les taux dont sont assortis ces prêts sont déterminés chaque semestre à une date spécifique pour les montants décaissés au cours du semestre précédent et restent fixes pour ces montants, jusqu'à leur remboursement. Entre la date du retrait de chaque montant décaissé retiré et non amorti, et la date de détermination du taux applicable audit montant, les intérêts courent à un taux variable égal au taux prélevé sur les prêts en devise unique basés sur le LIBOR (le PIBOR pour les prêts libellés en francs français) pour la période en question. Le taux d'intérêt fixe est composé d'un taux de base reflétant les taux du marché à moyen et long terme à la date de détermination du taux et un spread total recouvrant : a) la marge de coût des emprunts de la BIRD affectés à ces prêts, b) une prime de risque (pour dédommager la BIRD des risques de marché liés à ces emprunts), et c) un spread de 50 points de base.

Prêts basés sur le LIBOR : La BIRD a lancé les prêts en devise unique basés sur le LIBOR en 1993. Les taux prélevés sur ces prêts sont révisés tous les six mois et calculés de manière à répercuter directement sur les emprunteurs le coût des ressources que la BIRD a affectées à ces prêts. Ils se composent d'un taux de base égal au taux interbancaire de référence offert sur les dépôts à six mois dans la devise correspondante à la date de révision des taux et d'un spread total comprenant a) la marge de coût des emprunts de la BIRD affectés à ces prêts et b) un spread de 50 points de base.

La BIRD a approuvé et décaissé deux prêts en devise unique basés sur le LIBOR assortis de conditions finan-

cières différentes des conditions habituelles. Le premier, accordé en décembre 1997, est un prêt de reconstruction économique d'un montant de 3 000 millions de dollars des États-Unis dont le taux d'intérêt est égal au LIBOR à six mois plus un spread fixe de 100 points de base. Le second, accordé en mars 1998, est un prêt d'ajustement structurel d'un montant de 2 000 millions de dollars des États-Unis, dont le taux d'intérêt est égal au LIBOR à six mois plus un spread fixe de 75 points de base. Une commission d'engagement a été fixée pour ces deux prêts, qui ne peuvent, ni l'un ni l'autre, bénéficier des abattements décrits ci-après.

Abattements de taux d'intérêt et de commissions

Le 31 juillet 1997, les Administrateurs de la BIRD ont autorisé en faveur de tous les emprunteurs éligibles un abattement d'intérêts de 25 points de base pendant un an sur les prêts décaissés et non amortis pour toutes les périodes de paiement commençant pendant l'exercice clos le 30 juin 1998. Une remise similaire a été accordée pendant les exercices clos le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996. Durant l'exercice 95, les Administrateurs de la BIRD ont approuvé à titre exceptionnel, pendant deux périodes d'intérêt consécutives de six mois, une remise d'intérêts de 10 points de base sur les prêts en pool de devises contractés aux conditions en vigueur entre 1982 et 1989 qui ont été convertis par l'emprunteur aux conditions en vigueur depuis 1989. Pour l'exercice clos le 30 juin 1998, l'effet combiné de ces remises a été de réduire le revenu net de 241 millions de dollars des États-Unis (259 millions au 30 juin 1997 et 286 millions au 30 juin 1996).

Les Administrateurs ont également approuvé, le 31 juillet 1997, en faveur de tous les emprunteurs, un abattement de 50 points de base pendant un an sur la commission d'engagement prélevée sur les prêts non décaissés applicable à toutes les périodes de paiement commençant au cours de l'exercice clos le 30 juin 1998. Une remise similaire a été appliquée durant les exercices clos le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996. Pour l'exercice clos le 30 juin 1998, ces abattements ont eu pour effet de réduire le revenu net de 211 millions de dollars des États-Unis (226 millions au 30 juin 1997 et 235 millions au 30 juin 1996).

Les tableaux suivants présentent un état récapitulatif de l'encours des prêts de la BIRD par monnaie et par produit au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

Équivalents en millions de dollars des États-Unis

Devises/Taux	1998								
	Prêts en plusieurs devises ^a		Prêts en pool de devises à devise désignée ^b		Prêts en devise unique			Total des prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%) ^c	Montant	Taux moyen pondéré (%) ^c	Montant	Taux moyen pondéré (%) ^c	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%) ^c
Deutsche mark									
Fixe	\$ 1 140	8,74	\$ 13	11,42	\$ 54	5,60	5,75	\$ 1 207	8,63
Révisable	18 067	6,36	1 792	7,04	315	3,88	7,66	20 174	6,38
Dollar EU									
Fixe	1 068	8,56	228	9,93	4 374	6,82	6,06	5 670	7,27
Révisable	18 510	6,37	23 625	8,37	15 649	6,10	8,24	57 784	7,11
Florin néerlandais									
Fixe	97	8,44	—	—	—	—	—	97	8,44
Révisable	540	6,36	—	—	—	—	—	540	6,36
Franc suisse									
Fixe	586	7,96	—	—	—	—	—	586	7,96
Révisable	1 450	6,36	—	—	—	—	—	1 450	6,36
Yen japonais									
Fixe	910	8,85	—	—	—	—	—	910	8,85
Révisable	15 802	6,36	—	—	61	0,86	6,94	15 863	6,34
Autres									
Fixe	112	9,40	—	—	141	6,28	6,20	253	7,66
Révisable	1 935	6,36	—	—	107	3,85	9,34	2 042	6,23
Encours des prêts									
Fixe	3 913	8,61	241	10,01	4 569	6,79	6,06	8 723	7,70
Révisable	56 304	6,36	25 417	8,28	16 132	6,03	8,23	97 853	6,80
Total	<u>\$ 60 217</u>	<u>6,51</u>	<u>\$ 25 658</u>	<u>8,29</u>	<u>\$ 20 701</u>	<u>6,20</u>	<u>7,75</u>	<u>\$106 576</u>	<u>6,88</u>
Moins provisions pour pertes sur prêts								3 240	
Encours des prêts, net des provisions pour pertes sur prêts								<u>\$103 336</u>	

a. Voir p. 243

b. Voir p. 243

c. Voir p. 243

Équivalents en millions de dollars des États-Unis

Devises/Taux	1997						
	Prêts en plusieurs devises ^a		Prêts en devise unique ^b			Total prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%) ^c	Montant	Taux moyen pondéré (%) ^c	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%) ^c
Deutsche mark							
Fixe	\$ 1 937	8,77	\$ —	—	—	\$ 1 937	8,77
Révisable	27 269	6,70	83	3,48	7,07	27 352	6,69
Dollar EU							
Fixe	1 578	8,78	2 315	7,03	6,63	3 893	7,74
Révisable	27 848	6,70	4 515	6,01	8,99	32 363	6,60
Florin néerlandais							
Fixe	179	8,42	—	—	—	179	8,42
Révisable	1 155	6,70	—	—	—	1 155	6,70
Franc suisse							
Fixe	1 064	8,02	—	—	—	1 064	8,02
Révisable	3 438	6,70	—	—	—	3 438	6,70
Yen japonais							
Fixe	1 954	8,87	—	—	—	1 954	8,87
Révisable	30 154	6,70	5	0,81	3,51	30 159	6,70
Autres							
Fixe	154	9,11	133	6,35	7,17	287	7,83
Révisable	2 020	6,70	4	3,53	7,80	2 024	6,69
Encours des prêts							
Fixe	6 866	8,68	2 448	6,99	6,66	9 314	8,24
Révisable	91 884	6,70	4 607	5,96	8,95	96 491	6,66
Total	<u>\$ 98 750</u>	<u>6,84</u>	<u>\$ 7 055</u>	<u>6,32</u>	<u>8,16</u>	<u>\$ 105 805</u>	<u>6,80</u>
Moins provisions pour pertes sur prêts						3 210	
Encours des prêts, net de provisions pour pertes sur prêts						<u>\$ 102 595</u>	

a. **Échéance moyenne – Prêts en plusieurs devises.** La BIRD cible en permanence la composition en devises de ses prêts en plusieurs devises. Le ratio actuellement visé est de 1 dollar des États-Unis pour 125 yen et la contre-valeur de 2 deutsche mark (pour le groupe deutsche mark, qui comprend le deutsche mark, le florin néerlandais et le franc suisse). Ces cinq grandes devises doivent constituer au moins 90 % de la contre-valeur en dollars des États-Unis des prêts en plusieurs devises, le solde se répartissant entre plusieurs autres devises. La BIRD maintient ce ratio depuis 1991 et le revoit périodiquement. La composition des prêts en plusieurs devises est fonction des devises retenues pour les décaissements, d'une part, et les remboursements du principal, d'autre part. Dans l'un et l'autre cas, la BIRD choisit les devises de manière à faire cadrer la composition de ces prêts avec le ratio cible. La BIRD déterminant les devises dans lesquelles les remboursements sont dus, il est impossible de déterminer l'échéance moyenne des prêts en plusieurs devises pour telle ou telle devise. La BIRD ne présente donc l'échéancier de ses prêts en plusieurs devises que sur la base de la contre-valeur globale desdits prêts en dollars des États-Unis.

b. **Échéance moyenne – Prêts en pool de devises à devise désignée.** Les prêts en pool de devises à devise désignée étant, au départ, des pools en plusieurs devises, leur composition en devises sera modulée de manière à porter la part de la devise désignée à au moins 90 % d'ici au 1^{er} juillet 1999 et, par la suite, à la maintenir au moins à ce niveau. La composition des pools de devises à devise désignée est fonction du choix, par la direction de la BIRD, des devises utilisées pour procéder aux remboursements dans la mesure où les devises non désignées du pool sont employées à cette fin. Étant donné que des devises non désignées sont retenues pour les remboursements, il est impossible de déterminer l'échéance moyenne des prêts en pool de devises à devise désignée pour telle ou telle devise. La BIRD ne présente donc l'échéancier de ses prêts en pool de devises à devise désignée que sur la base de la contre-valeur globale desdits prêts en dollars des États-Unis.

c. Non compris les effets de tout abattement de taux d'intérêt.

La structure des échéances des prêts de la BIRD, par produit, au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997

s'établissait comme suit :

En millions de dollars des États-Unis

Période	Type de taux :	1998								
		Prêts en plusieurs devises		Prêts en pool de devises à devise désignée		Prêts en devise unique		Tous prêts		
		Fixe	Révisable	Fixe	Révisable	Fixe	Révisable	Fixe	Révisable	Total
1 ^{er} juillet 1998 - 30 juin 1999		\$ 1 854	\$ 6 090	\$ 149	\$ 2 547	\$ 42	\$ 133	\$ 2 045	\$ 8 770	\$ 10 815
1 ^{er} juillet 1999 - 30 juin 2003		1 876	22 298	92	10 108	1 721	2 577	3 689	34 983	38 672
1 ^{er} juillet 2003 - 30 juin 2008		180	20 421	—	9 280	2 518	9 182	2 698	38 883	41 581
Au-delà		3	7 495	—	3 482	288	4 240	291	15 217	15 508
Encours des prêts		\$ 3 913	\$ 56 304	\$ 241	\$ 25 417	\$ 4 569	\$ 16 132	\$ 8 723	\$ 97 853	\$ 106 576

En millions de dollars des États-Unis

Période	Type de taux :	1997							
		Prêts en plusieurs devises		Prêts en devise unique		Tous prêts			
		Fixe	Révisable	Fixe	Révisable	Fixe	Révisable	Total	
1 ^{er} juillet 1997- 30 juin 1998		\$ 2 844	\$ 9 150	\$ —	\$ 4	\$ 2 844	\$ 9 154	\$ 11 998	
1 ^{er} juillet 1998- 30 juin 2002		3 675	37 141	773	774	4 448	37 915	42 363	
1 ^{er} juillet 2002- 30 juin 2007		335	33 585	1 365	2 283	1 700	35 868	37 568	
Au-delà		12	12 008	310	1 546	322	13 554	13 876	
Encours des prêts		\$ 6 866	\$ 91 884	\$ 2 448	\$ 4 607	\$ 9 314	\$ 96 491	\$ 105 805	

Valeur estimative des prêts

Tous les prêts de la BIRD sont accordés à des pays membres de l'institution ou garantis par eux, sauf les prêts consentis à la SFI. La BIRD ne vend pas ses créances à l'heure actuelle et, d'ailleurs, il n'existe pas de marché pour des prêts comparables ceux consentis par la BIRD.

Prêts en plusieurs devises et en pool de devises à devise désignée : On calcule la valeur estimative des prêts à taux fixe négociés avant juillet 1982 sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés en utilisant le taux auquel la BIRD pourrait contracter des emprunts assortis d'échéances comparables au 30 juin 1998, majoré d'un spread de 50 points de base. Le taux d'intérêt des prêts en plusieurs devises à taux variable

et des prêts en pool de devises à devise désignée étant fonction du taux d'intérêt des emprunts de référence, la valeur estimative de ces prêts est calculée sur la base du rapport entre la juste valeur et la valeur comptable des emprunts correspondants.

Prêts en devise unique : On calcule la valeur estimative des prêts en devise unique à taux fixe sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés en utilisant le taux auquel la BIRD pourrait octroyer des prêts assortis d'échéances comparables au 30 juin 1998. La valeur estimative des prêts en devise unique basés sur le LIBOR est calculée à partir du rapport entre la juste valeur et la valeur comptable des emprunts correspondants.

Le tableau suivant indique la valeur comptable et la valeur estimative des prêts en portefeuille sur la base

des taux d'emprunt actuels net des provisions pour pertes sur prêts au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

En millions de dollars des États-Unis

	1998		1997	
	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur estimée</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur estimée</i>
Prêts en plusieurs devises				
Taux fixe	\$ 3 913	\$ 4 286	\$ 6 866	\$ 7 655
Taux révisable	56 304	60 915	91 884	99 775
Prêts en pool de devises à devise désignée				
Taux fixe	241	261	—	—
Taux révisable	25 417	27 861	—	—
Prêts en devise unique				
Taux fixe	4 569	4 746	2 448	2 497
Taux révisable	16 132	16 530	4 607	4 844
Total prêts				
Taux fixe	8 723	9 293	9 314	10 152
Taux révisable	97 853	105 306	96 491	104 619
	106 576	114 599	105 805	114 771
Moins provisions pour pertes sur prêts	3 240	3 240	3 210	3 210
Encours des prêts, net de la provision	<u>\$ 103 336</u>	<u>\$ 111 359</u>	<u>\$ 102 595</u>	<u>\$ 111 561</u>

Cofinancement et garanties : La BIRD a pris des participations directes dans — ou fourni des garanties partielles pour — des prêts syndiqués par d'autres institutions financières pour des projets ou programmes également financés par la BIRD par le biais de prêts normaux. La BIRD a également fourni des garanties partielles pour des titres émis par une entité pouvant prétendre à ses prêts. Les garanties partielles par la BIRD d'émissions d'obligations sont incluses dans le montant des garanties cité ci-après. Les participations directes de la BIRD à des prêts syndiqués sont incluses dans les soldes de prêts indiqués.

En sont par contre exclues les garanties accordées sur le principal des prêts, soit 2 047 millions de dollars des États-Unis au 30 juin 1998 (1 593 millions au 30 juin 1997). Au 30 juin 1998, des garanties d'environ 371 millions de dollars des États-Unis (148 millions au 30 juin 1997) étaient appelables. La BIRD a partiellement garanti le paiement régulier des intérêts sur certaines créances qu'elle a cédées. Au 30 juin 1998, ces garanties, d'un montant équivalant à environ 0,04 million de dollars de États-Unis (0,5 million au 30 juin 1997), étaient appelables.

En millions de dollars des États-Unis

Emprunteur	1998		
	Principal non amorti	Principal et montants échus	Classé improductif depuis
En arriéré			
Congo, République du	\$ 67	\$ 21	Novembre 1997
Congo, République démocratique du	81	86	Novembre 1993
Iraq	42	68	Décembre 1990
Libéria	131	254	Juin 1987
République arabe syrienne	71	228 ^a	Février 1987
Soudan	6	5	Janvier 1994
Yougoslavie, République fédérale de (Serbie/Monténégro)	1 089	1 428	Septembre 1992
Total	1 487	2 090	
Sans arriéré			
Bosnie-Herzégovine	557	—	Septembre 1992
Total	\$ 2 044	\$ 2 090	

a. Arriérés de paiements au titre des intérêts et commissions.

Le 27 juillet 1997, la République arabe syrienne et la BIRD ont conclu un accord portant, notamment, sur le règlement du principal, des intérêts et des commissions en arriéré. En application de cet accord, la Syrie a remboursé, en un seul versement, le principal impayé de 263 millions de dollars des États-Unis à la BIRD le 2 septembre 1997 et effectuée des paiements mensuels depuis lors.

Le 22 juin 1998, la Sierra Leone a réglé la totalité de ses arriérés, de sorte que ses prêts, qui étaient classés improductifs depuis le 15 janvier 1998, sont redevenus productifs. Durant l'exercice clos le 30 juin 1997, aucun prêt classé improductif n'est redevenu productif.

À la suite de la décision de mettre fin à l'adhésion de la RSFY, comme indiqué dans la Note A ci-dessus, la BIRD a conclu, en février 1993, un accord avec la RFY, sur la partie de la dette liée aux prêts de la BIRD accordés à la RSFY ou garantis par elle et du service y afférent, que la

Arriérés de paiement

Au 30 juin 1998, les prêts remboursables à la BIRD, à l'exception des prêts mentionnés ci-après, ne faisaient l'objet d'aucun arriéré de paiement de plus de trois mois.

Au 30 juin 1998, les prêts accordés à certains pays membres et à la RFY, ou garantis par ces pays, représentant un encours total en principal non amorti de 2 044 millions de dollars des États-Unis (2 360 millions au 30 juin 1997), dont 1 142 millions (1 314 millions au 30 juin 1997) déjà échus, étaient classés comme improductifs. À cette date, les intérêts et commissions échus relatifs à ces prêts totalisaient 948 millions de dollars des États-Unis (893 millions au 30 juin 1997). Si ces prêts n'avaient pas été classés improductifs, les produits perçus pour l'exercice se terminant le 30 juin 1998 auraient été supérieurs de 84 millions de dollars des États-Unis (146 millions au 30 juin 1997 et 188 millions au 30 juin 1996).

Le tableau ci-après présente un état récapitulatif des pays dont les prêts ou les garanties sont déclarés improductifs :

RFY a reprise à son compte ; cet accord confirmait l'accord intérimaire de février 1992 conclu entre la RSFY (qui comprenait alors les Républiques de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, du Monténégro et de Serbie) et la BIRD au sujet notamment de ces prêts. À ce jour, la BIRD n'a reçu de la RFY aucun paiement au titre du service de la dette.

En juin 1996, les arriérés accumulés au titre des prêts à l'ancienne RSFY et repris par la Bosnie-Herzégovine ont été réglés au moyen de trois nouveaux prêts de consolidation accordés par la BIRD. Ces nouveaux prêts consolidaient la totalité du principal non remboursé et des intérêts impayés sur les prêts assumés par la Bosnie-Herzégovine. Il en est résulté un accroissement de 168 millions de dollars des États-Unis de l'encours des prêts et le report de la comptabilisation des intérêts y afférents.

Le montant moyen des prêts improductifs durant l'exercice clos le 30 juin 1998 s'élevait à 2 138 mil-

lions de dollars des États-Unis (2 430 millions au 30 juin 1997 et 2 466 millions au 30 juin 1996).

Provisions pour pertes sur prêts

La BIRD n'a jamais accusé de pertes sur l'un quelconque de ses prêts, hormis la perte résultant de la différence entre la valeur actuelle des paiements au titre des intérêts et commissions effectués conformément aux dispositions de l'accord de prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels calculés sur la base des taux d'intérêt contractuels. Il est arrivé que certains emprunteurs aient des difficultés à faire face à leurs échéances pendant des périodes prolongées, de sorte que leurs prêts ont été déclarés improductifs. Plusieurs emprunteurs sont sortis de cette situation après une certaine période en épongeant tous leurs arriérés au titre du principal, des intérêts et des commissions. Soucieuse de reconnaître le risque inhérent à ces arriérés, la BIRD maintient une provision pour pertes sur prêts. Sur le montant total de la provision pour pertes sur prêts, soit 3 240 millions de dollars des États-Unis, un montant de 1 000 millions était imputable au portefeuille des prêts classés improductifs au 30 juin 1998.

La variation du compte de provisions des pertes sur prêts pour les exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996 s'analyse comme suit :

*En millions de dollars
des États-Unis*

	1998	1997	1996
Solde à l'ouverture de l'exercice	\$ 3 210	\$ 3 340	\$ 3 740
Provision pour pertes sur prêts	251	63	42
Écarts de conversion	(221)	(193)	(442)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>\$ 3 240</u>	<u>\$ 3 210</u>	<u>\$ 3 340</u>

La BIRD a approuvé une initiative multilatérale pour tenter de résoudre les problèmes d'endettement d'un groupe de pays qualifiés de pays pauvres très endettés (PPTE), pour que les réformes engagées par ces pays ne soient pas compromises par un fardeau de la dette extérieure insoutenable. Dans le cadre de cette initiative, les créanciers consentent un allègement supplémentaire aux pays qui appliquent des politiques économiques satisfaisantes pendant une période suffisamment longue pour leur permettre de ramener leur endettement à un niveau soutenable. La BIRD a tenu compte de la situation de ces pays pour déterminer si le niveau des provisions pour pertes sur prêts était adéquat.

Programme de la cinquième dimension

Dans le cadre du programme de la cinquième dimension établi par l'IDA en septembre 1988, une partie des remboursements de principal à l'Association est affectée,

sur une base annuelle, à l'octroi de crédits supplémentaires aux pays admis à emprunter à l'IDA qui ne sont plus en mesure d'emprunter aux conditions de la BIRD mais qui ont, envers celle-ci, des obligations au titre de prêts approuvés avant septembre 1988 et ont entrepris un programme d'ajustement structurel appuyé par l'IDA. Ces crédits supplémentaires sont accordés aux pays qui remplissent certaines conditions, et sont proportionnels aux paiements d'intérêts que ces pays doivent effectuer durant l'année au titre des emprunts qu'ils ont contractés auprès de la BIRD avant septembre 1988. Pour y avoir droit, un pays membre doit remplir les conditions requises pour pouvoir bénéficier des crédits de l'IDA, ne pas être admis à emprunter à la BIRD, et ne pas avoir eu de prêt approuvé par la BIRD au cours des 12 mois précédents. En outre, il ne peut être en retard de plus de 60 jours dans le règlement du service dû à la BIRD ou à l'IDA. Au 30 juin 1998, les crédits approuvés par l'IDA au titre de ce programme, depuis son lancement, s'élevaient à 1 590 millions de dollars des États-Unis (1 526 millions au 30 juin 1997), et les décaissements en faveur des pays admis à en bénéficier atteignaient 1 531 millions de dollars des États-Unis (1 435 millions au 30 juin 1997).

NOTE D — EMPRUNTS

Deux des objectifs clés de la stratégie globale d'emprunt de la BIRD sont de fournir des liquidités et de minimiser le coût des financements. Dans le cadre de cette stratégie, la BIRD recourt à des swaps afin de réduire le coût global de ses emprunts pour les membres qui bénéficient de ses prêts. Elle effectue des opérations de swaps avec une liste de contreparties agréées, pour chacune desquelles des limites de crédit ont été fixées.

Swaps de monnaies : Accords aux termes desquels deux contreparties échangent des montants spécifiques de monnaies différentes selon un calendrier prédéterminé. Les flux de trésorerie en question sont basés sur une formule pré-établie faisant intervenir les taux d'intérêt et l'échange du principal.

Swaps de taux d'intérêt : Accords dans le cadre desquels un engagement à taux fixe en une monnaie donnée est transformé en un engagement à taux variable en la même monnaie, ou inversement.

Swaps de taux d'intérêt à départ différé : Engagements en vertu desquels les échanges de flux de trésorerie au titre des swaps de taux d'intérêt sous-jacents entreront en vigueur à compter d'une date déterminée.

Options sur swap : Une option sur swap est une option qui donne à son détenteur le droit de participer à un swap de taux d'intérêt ou de monnaie à une date ultérieure spécifiée.

Les tableaux ci-après indiquent la composition du portefeuille d'emprunts de la BIRD au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

Swaps et emprunts à moyen et à long termes au 30 juin 1998

Equivalents en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/ Type de taux	Emprunts directs			Accords de swaps de monnaies			Accords de swaps de taux d'intérêt			Endettement net		
	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (ou à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant notionnel à payer (ou à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (ou à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne ^a (années)
Deutsche mark												
Fixe	\$ 12 014	6,45	4,78	\$ 3 720 (5 281)	7,35 6,72	2,19 4,25	\$ 4 617 (3 349)	6,86 5,18	2,76 3,79	\$ 20 351 (8 630)	6,71 6,12	3,85 4,07
Révisable	195	7,21	5,12	8 231 (1 412)	3,60 5,52	2,24 2,16	3 405 (4 673)	3,62 3,72	3,82 2,80	11 831 (6 085)	3,67 3,67	2,74 2,65
Dollar EU												
Fixe	33 287	6,81	6,16	11 020 (3 082)	9,37 6,67	4,27 1,27	10 526 (22 495)	6,42 5,95	2,88 5,34	54 833 (25 577)	7,25 6,04	5,15 4,85
Révisable	825	5,24	4,12	27 226 (5 891)	5,42 5,46	5,93 1,24	22 520 (10 551)	5,53 5,44	5,33 2,88	50 571 (16 442)	5,46 5,45	5,63 2,29
Florin néerlandais												
Fixe	1 199	7,10	3,73	— (904)	— 7,43	— 2,59	— —	— —	— —	1 199 (904)	7,10 7,43	3,73 2,59
Franc suisse												
Fixe	3 671	5,61	5,15	1 611 (4 070)	5,19 5,46	2,22 2,66	423	7,08	3,30	5 705 (4 070)	5,60 5,46	4,19 2,66
Révisable	—	—	—	423	0,28	3,23	— (423)	— 1,50	— 3,30	423 (423)	0,28 1,50	3,23 3,30
Yen japonais												
Fixe	16 200	4,92	4,76	1 958 (5 758)	1,34 5,35	0,44 5,19	1 520 (3 083)	3,30 2,84	1,02 4,94	19 678 (8 841)	4,43 4,47	4,04 5,10
Révisable	836	1,63	1,99	1 484 (759)	0,26 0,63	0,62 4,51	3 083 (1 520)	0,53 1,16	4,94 1,02	5 403 (2 279)	0,62 0,98	3,30 2,18
Autres												
Fixe	25 753	8,22	5,70	576 (24 174)	6,71 7,99	2,75 5,51	119 (405)	5,70 7,13	6,20 4,69	26 448 (24 579)	8,17 7,98	5,63 5,50
Révisable	2 762	3,75	4,88	36 (3 072)	3,60 3,98	7,41 4,88	405 (119)	4,01 3,75	4,69 6,20	3 203 (3 191)	3,78 3,97	4,88 4,93
Total												
Fixe	92 124	6,78	5,53	18 885 (43 269)			17 205 (29 332)			128 214 (72 601)	6,85 6,50	4,82 4,85
Révisable	4 618	3,77	4,23	37 400 (11 134)			29 413 (17 286)			71 431 (28 420)	4,69 4,49	4,93 2,67
Principal, valeur nominale	96 742	6,63	5,47	1 882			—			98 624	6,22	
Montant net des primes non amorties	118						—			118		
Total	<u>\$96 860</u>	<u>6,63</u>	<u>5,47</u>	<u>\$ 1 882</u>			<u>\$ —</u>			<u>\$ 98 742</u>	<u>6,22</u>	

a. Au 30 juin 1998, la période moyenne de révision de la valeur de l'endettement net était de trois mois pour les emprunts à taux révisable.

Swaps et emprunts à moyen et à long termes au 30 juin 1997

Équivalents en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/ Type de taux	Emprunts directs			Accords de swaps de monnaies			Accords de swaps de taux d'intérêt			Endettement net		
	Montant	Coût moyen pondéré	Échéance moyenne	Montant à payer (ou à recevoir)	Coût moyen pondéré	Échéance moyenne	Montant notionnel à payer (ou à recevoir)	Coût moyen pondéré	Échéance moyenne	Montant à payer (ou à recevoir)	Coût moyen pondéré	Échéance moyenne ^a
		(%)	(années)		(%)	(années)		(%)	(années)		(%)	(années)
Deutsche mark												
Fixe	\$ 12 468	6,58	5,43	\$ 3 071 (393)	7,47 5,93	2,33 14,05	\$ 6 800 (2 878)	6,93 5,25	2,74 4,48	\$ 22 339 (3 271)	6,81 5,33	4,19 5,63
Révisable	203	7,54	6,12	8 921 (22)	3,05 5,58	2,98 0,99	2 936 (6 858)	3,24 3,35	4,53 2,78	12 060 (6 880)	3,17 3,35	3,41 2,77
Dollar EU												
Fixe	23 725	7,49	6,63	178 (1 023)	8,98 9,19	2,99 3,12	6 095 (10 518)	6,81 6,29	3,67 5,69	29 998 (11 541)	7,36 6,55	6,01 5,46
Révisable	1 213	5,14	3,59	12 111 (2 511)	5,49 5,57	6,26 2,31	10 646 (6 223)	5,77 5,78	5,64 3,62	23 970 (8 734)	5,59 5,72	5,85 3,24
Florin néerlandais												
Fixe	1 873	7,25	3,28	80 (1 123)	6,31 7,62	0,19 2,05	—	—	—	1 953 (1 123)	7,21 7,62	3,15 2,05
Franc suisse												
Fixe	3 916	6,02	5,63	1 862 (3 050)	5,20 5,79	2,94 2,84	780	7,11	2,77	6 558 (3 050)	5,91 5,79	4,52 2,84
Révisable	—	—	—	780	0,74	2,70	(780)	1,73	2,77	780 (780)	0,74 1,73	2,70 2,77
Yen japonais												
Fixe	24 501	5,15	4,48	529 (1 251)	5,63 5,99	2,39 6,07	2 148 (3 123)	3,60 3,02	1,87 4,39	27 178 (4 374)	5,04 3,85	4,23 4,86
Révisable	1 223	1,83	2,66	506 (44)	0,05 4,45	1,20 14,98	3 123 (2 148)	0,57 1,34	4,39 1,87	4 852 (2 192)	0,83 1,41	3,62 2,13
Autres												
Fixe	18 112	8,71	4,80	157 (16 029)	8,34 8,59	2,09 4,43	113 (424)	5,77 7,12	7,17 5,73	18 382 (16 453)	8,68 8,55	4,79 4,46
Révisable	1 798	5,92	4,95	13 (2 149)	10,85 5,61	0,32 5,08	424 (113)	3,35 3,46	5,73 7,17	2 235 (2 262)	5,46 5,50	5,07 5,18
Total												
Fixe	84 595	6,86	5,32	5 877 (22 869)			15 936 (16 943)			106 408 (39 812)	6,79 6,95	4,82 4,70
Révisable	4 437	4,65	4,00	22 331 (4 726)			17 129 (16 122)			43 897 (20 848)	4,31 4,31	4,83 3,16
Principal, valeur nominale	89 032	6,75	5,25	613			—			89 645	6,07	
Montant net des primes non amorties	(1)						—			(1)		
Total	<u>\$89 031</u>	<u>6,75</u>	<u>5,25</u>	<u>\$ 613</u>			<u>\$ —</u>			<u>\$ 89 644</u>	<u>6,07</u>	

a. Au 30 juin 1997, la période moyenne de révision de la valeur de l'endettement net était de quatre mois pour les emprunts à taux révisable.

Swaps et emprunts à court terme au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997

Équivalents en millions de dollars des États-Unis

Monnaie Type de taux	1998					1997				
	Encours du principal	Dettes (créances) rattachées à des swaps de monnaies	Dettes (créances) rattachées à des swaps de taux d'intérêt	Endettement net ^a	Coût moyen pondéré (%)	Encours du principal	Dettes (créances) rattachées à des swaps de monnaies	Dettes (créances) rattachées à des swaps de taux d'intérêt	Endettement net ^a	Coût moyen pondéré (%)
Couronne slovaque										
Fixe	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	—	\$ 67	\$ —	\$ —	\$ 67	12,65
							(67)	—	(67)	12,65
Couronne tchèque										
Fixe	335	—	—	335	14,45	220	—	—	220	10,88
		(335)	—	(335)	14,45		(220)	—	(220)	10,88
Deutsche mark										
Révisable	—	319	—	319	3,09	—	394	—	394	2,80
Dollar EU										
Fixe	3 985	—	—	3 985	5,45	4 115	120	—	4 235	5,46
		—	(100)	(100)	5,72			(900)	(900)	4,65
Révisable	1 709	1 126	100	2 935	5,15	2 200	877	900	3 977	5,31
		(333)	—	(333)	5,13		(112)	—	(112)	5,40
Dollar néo-zélandais										
Fixe	25	—	—	25	7,94	137	—	—	137	7,96
		(25)	—	(25)	7,94		(137)	—	(137)	7,96
Lire italienne										
Fixe	—	—	—	—	—	148	—	—	148	6,80
		—	—	—	—		(148)	—	(148)	6,80
Révisable	42	—	—	42	0,78	—	—	—	—	—
		(42)	—	(42)	0,78					
Rand sud-africain										
Fixe	600	—	—	600	13,98	657	—	—	657	15,07
		(600)	—	(600)	13,98		(657)	—	(657)	15,07
Yen japonais										
Fixe	—	—	—	—	—	95	88	—	183	3,16
							(95)	—	(95)	5,93
Révisable	—	25	—	25	0,09	—	—	—	—	—
Zloty polonais										
Fixe	29	—	—	29	20,12	—	—	—	—	—
Total										
Fixe	4 974	—	—	4 974	7,19	5 439	208	—	5 647	6,90
		(989)	(100)	(1 089)	13,39		(1 324)	(900)	(2 224)	8,99
Révisable	1 751	1 470	100	3 321	4,85	2 200	1 271	900	4 371	5,09
		(375)	—	(375)	4,64		(112)	—	(112)	5,40
Principal, valeur nominale	6 725	106	—	6 831	5,20	7 639	43	—	7 682	5,28
Montant net des primes non amorties	4	—	—	4	—	9	—	—	9	—
Total	\$ 6 729	\$ 106	\$ —	\$ 6 835	5,20	\$ 7 648	\$ 43	\$ —	\$ 7 691	5,28

a. Au 30 juin 1998, la période moyenne de révision de la valeur de l'endettement net à court terme était inférieure à un mois (trois mois au 30 juin 1997).

Les échéances de l'encours des emprunts à moyen et long termes de la BIRD au 30 juin 1998 et au

30 juin 1997 se présentent comme suit :

<i>En millions de dollars des États-Unis</i>		<i>En millions de dollars des États-Unis</i>	
<i>Période</i>	1998	<i>Période</i>	1997
1 ^{er} juillet 1998 - 30 juin 1999	\$ 8 573	1 ^{er} juillet 1997-30 juin 1998	\$ 13 185
1 ^{er} juillet 1999-30 juin 2000	17 107	1 ^{er} juillet 1998-30 juin 1999	9 492
1 ^{er} juillet 2000-30 juin 2001	13 466	1 ^{er} juillet 1999-30 juin 2000	17 430
1 ^{er} juillet 2001-30 juin 2002	9 785	1 ^{er} juillet 2000-30 juin 2001	8 173
1 ^{er} juillet 2002-30 juin 2003	14 153	1 ^{er} juillet 2001-30 juin 2002	9 498
1 ^{er} juillet 2003-30 juin 2008	22 987	1 ^{er} juillet 2002-30 juin 2007	21 806
Au-delà	10 671	Au-delà	9 448
Total	<u>\$ 96 742</u>	Total	<u>\$ 89 032</u>

Le tableau ci-après indique la valeur comptable et la juste valeur estimée du portefeuille d'emprunts au

30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

<i>En millions de dollars des États-Unis</i>	1998		1997	
	<i>Valeur comptable</i>	<i>Juste valeur estimée</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Juste valeur estimée</i>
Emprunts à court terme	\$ 6 729	\$ 6 793	\$ 7 648	\$ 7 699
Emprunts à moyen et long termes	96 860	105 102	89 031	96 310
Swaps				
De monnaies				
Dettes rattachées	57 755	60 073	29 687	30 098
Créances rattachées	(55 767)	(58 911)	(29 031)	(30 375)
De taux d'intérêt	—	(201)	—	654
Options sur swaps	—	*	—	1
Total	<u>\$ 105 577</u>	<u>\$ 112 856</u>	<u>\$ 97 335</u>	<u>\$ 104 387</u>

NOTE : * Moins de 0,5 million de dollars des États-Unis.

L'estimation de la juste valeur est fondée sur la valeur boursière lorsque cette valeur est connue. Sinon, elle est basée sur le coût auquel la BIRD pourrait actuellement contracter des emprunts assortis de conditions et d'échéances similaires, lequel est évalué à partir de la courbe des taux du marché secondaire. Pour les swaps, la juste valeur correspond au coût estimatif du remplacement de ces contrats à la même date.

NOTE E — RISQUES DE CRÉDIT

Risque de crédit lié au pays : Il s'agit notamment du risque de perte encouru par la BIRD lorsque ses emprunteurs enregistrent des arriérés de paiement du service de leur dette pendant des périodes prolongées. La BIRD gère ce risque en plafonnant les engagements d'un pays donné en fonction de sa solvabilité. Ces plafonds sont liés aux résultats des politiques macroéconomique et structurelle suivies. De plus, la BIRD fixe des limites absolues à la part de l'encours des prêts revenant à un emprunteur donné. Enfin, elle recourt à des incitations financières, notamment en fixant le taux des prêts en fonction du coût de ses emprunts et en accordant des remises partielles sur la charge

d'intérêt si les paiements sont effectués aux dates prévues ; les emprunteurs ont ainsi tout intérêt à ce que la BIRD reste un solide intermédiaire financier. Le risque de non-recouvrement est couvert par le compte de provision pour pertes sur prêts. La BIRD utilise également un modèle de simulation pour évaluer l'adéquation de ses réserves dans l'éventualité où un gros emprunteur, ou bien un groupe d'emprunteurs, cesserait d'assurer le service de leur dette pendant une longue période.

Risque de crédit commercial : Dans le cadre de la gestion des risques, la BIRD est partie à une série d'instruments financiers dont certains comportent des éléments de risque de crédit supérieurs aux montants inscrits au bilan. Le risque de crédit est la perte comptable maximum à laquelle la BIRD est exposée en cas de défaillance des débiteurs et contreparties. En outre, de par leur nature, ces instruments impliquent des montants (valeur des contrats, montant en principal notionnel) dont ne rendent pas compte les états financiers traditionnels. Pour les titres inscrits au bilan comme pour les autres, la BIRD n'entreprend ses tran-

sactions qu'avec une liste restreinte de négociateurs et contreparties agréés. La BIRD gère ces risques de crédit en appliquant des critères d'admissibilité et des limites aux volumes de ses transactions avec telle ou telle contrepartie et en recourant à des sûretés évaluées à la valeur du marché pour les opérations de swaps. Pour atténuer ces risques, la BIRD peut également accepter

de telle ou telle contrepartie des garanties en espèces ou sous forme d'autres titres liquides agréés.

Le tableau ci-après chiffre, aux dates du 30 juin 1998 et du 30 juin 1997, les montants (valeur des contrats/notionnel, et risque de crédit, selon le cas) associés à ces instruments financiers :

En millions de dollars des États-Unis

	1998	1997
TITRES DE PLACEMENT — PORTEFEUILLE DE TRANSACTIONS		
Contrats à terme de gré à gré et sur marchés organisés		
• Position longue	\$ 6 205	\$ 6 620
• Position courte	3 282	6 675
• Risque de crédit en cas de défaillance des contreparties	2	1
Options		
• Position longue	—	134
Swaps de monnaies		
• Risque de crédit en cas de défaillance des contreparties	255	36
Swaps de taux d'intérêt et de monnaies		
• Risque de crédit en cas de défaillance des contreparties	15	—
Swaps de taux d'intérêt		
• Notionnel	7 453	—
• Risque de crédit en cas de défaillance des contreparties	*	—
EMPRUNTS		
Swaps de monnaies		
• Risque de crédit en cas de défaillance des contreparties	1 964	1 255
Swaps de taux d'intérêt		
• Notionnel	46 718	33 965
• Risque de crédit en cas de défaillance des contreparties	1 043	393
Options sur swap		
• Notionnel	30	74
• Risque de crédit en cas de défaillance des contreparties	*	—

NOTE : * Moins de 0,5 million de dollars des États-Unis.

NOTE F — BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS, AFFECTATIONS ET TRANSFERTS

Bénéfices non distribués : Les bénéfices non distribués au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 s'analysent comme suit :

En millions de dollars des États-Unis

	1998	1997
Réserve spéciale	\$ 293	\$ 293
Réserve générale	14 659	14 159
Réserve du Plan de retraite	112	—
Surplus	426	457
Revenu net non affecté	1 243	1 285
Total	<u>\$ 16 733</u>	<u>\$ 16 194</u>

Le 31 juillet 1997, les Administrateurs ont prélevé un montant de 500 millions de dollars des États-Unis sur le revenu net de l'exercice clos le 30 juin 1997 pour le verser à la Réserve générale et affecté un montant de

112 millions de dollars des États-Unis à la Réserve du Plan de retraite (SRP), soit la différence entre le financement effectif du Plan de retraite du personnel et les charges comptables dudit Plan pour l'exercice 97. La Réserve SRP diminuerait si au cours d'un exercice futur, les charges comptables de retraite étaient supérieures au financement effectif du Plan. Le 25 septembre 1997, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le prélèvement sur le revenu net non affecté d'un montant en DTS équivalant à 304 millions de dollars des États-Unis (valeur au 30 juin 1997) pour le transférer à l'IDA à titre de don, d'un montant de 250 millions de dollars des États-Unis pour le transférer également à titre de don au Fonds fiduciaire de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), et d'un montant de 119 millions de dollars des États-Unis pour le transférer au Compte de surplus. Le 6 avril 1998, le Conseil des Gouverneurs a décidé de prélever sur le Compte de surplus un montant de 150 millions de dollars des États-Unis pour le transférer, à titre de

don, à l'AMGI qui l'affectera à ses ressources en capital de manière à renforcer sa position financière. Le 13 juillet 1998, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le prélèvement, à titre de don, de 90 millions de dollars des États-Unis sur le Compte de surplus au profit du Fonds fiduciaire pour Gaza et la Cisjordanie. Ce transfert n'ayant pas encore été approuvé par le Conseil des Gouverneurs le 30 juin 1998, aucune dette n'a été constatée à cette date.

Transferts en faveur de l'Association internationale de développement : Au 30 juin 1997, le Conseil des Gouverneurs avait approuvé des transferts au profit de l'IDA d'un montant total de 5 431 millions de dollars des États-Unis prélevés sur le revenu net non affecté. Le 25 septembre 1997, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le transfert sous forme de don à l'IDA d'un montant en DTS équivalant à 304 millions de dollars des États-Unis prélevé sur le revenu net non affecté. Au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997, tous les montants avaient été transférés.

Transferts au Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA : Au 30 juin 1997, le Conseil des Gouverneurs avait approuvé des transferts au profit du Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA pour un montant total de 300 millions de dollars des États-Unis. Au 30 juin 1998, il restait à verser 100 millions de dollars des États-Unis (118 millions au 30 juin 1997).

Transferts au Fonds fiduciaire pour Gaza et la Cisjordanie : Le Conseil des Gouverneurs a approuvé des transferts au profit du Fonds fiduciaire pour Gaza et la Cisjordanie dont le montant total était de 230 millions de dollars des États-Unis au 30 juin 1997. Au 30 juin 1998, il restait à verser 22 millions de dollars des États-Unis (83 millions au 30 juin 1997).

Transferts au Fonds fiduciaire pour l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés : Au 30 juin 1997, le Conseil des Gouverneurs avait approuvé des transferts d'un montant total de 500 millions de dollars des États-Unis au profit du Fonds PPTE. Le 25 septembre 1997, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le prélèvement d'un montant de 250 millions de dollars des États-Unis sur le revenu net non affecté pour le transférer, à titre de don, au Fonds PPTE. Au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997, ces montants avaient été entièrement transférés au Fonds PPTE.

Transferts à l'Agence multilatérale de garantie des investissements : Le 6 avril 1998, le Conseil des Gouverneurs a approuvé le prélèvement sur le Compte de surplus d'un montant de 150 millions de dollars des États-Unis pour le transférer, à titre de don, à l'AMGI qui l'affectera à ses ressources en capital de manière à renforcer sa position financière. Au 30 juin 1998, ce montant avait été intégralement transféré à l'AMGI.

NOTE G — FRAIS DE GESTION ET CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES SPÉCIAUX

Pendant l'exercice 1995, les Administrateurs ont autorisé des dépenses destinées à couvrir les frais afférents aux compressions de personnel envisagées. Le montant total imputé au coût de ce programme jusqu'à la clôture de l'exercice 97 est de 112 millions de dollars des États-Unis, dont 45 millions ont été facturés à l'IDA. Durant l'exercice clos le 30 juin 1998, les derniers agents couverts par ce programme ont commencé à recevoir des indemnités de départ. Le coût total encouru au titre du programme s'est établi à 87 millions de dollars des États-Unis. La différence entre le coût imputé et le coût effectif du programme, soit 25 millions de dollars des États-Unis a été traitée comme un revenu et déduite des frais de gestion ; sur ce montant, 10 millions de dollars des États-Unis ont été portés en déduction de la commission de gestion versée par l'IDA. Au 30 juin 1998, un montant de 82 millions de dollars des États-Unis (64 millions au 30 juin 1997 et 26 millions au 30 juin 1996) a été porté en déduction de l'enveloppe globale de 87 millions de dollars. Celle-ci couvre les dépenses liées à l'aide fournie pour la recherche d'un emploi, aux activités de formation et aux conseils en réintégration professionnelle, ainsi qu'aux cotisations aux plans de retraite et d'assurance maladie et aux indemnités pour paiements d'impôts.

En mars 1997, les Administrateurs ont approuvé un programme pluriannuel de renouvellement institutionnel qui vise à améliorer la manière dont la BIRD et l'IDA conduisent leurs activités, ainsi que les produits et les services qu'elles offrent, à renforcer leurs ressources humaines par le biais de l'amélioration des qualifications et de la formation des agents, et à encore accroître l'efficacité des activités de développement de l'institution. La mise en oeuvre de ce programme devrait se traduire par des coûts liés aux compressions de personnel opérées durant la période couvrant les exercices 97 à 99. Au 30 juin 1998, 299 agents devaient être couverts par le programme, et recevoir des indemnités de départ pour un coût total de 48 millions de dollars des États-Unis. Ce chiffre tient compte des dépenses liées aux conseils en réintégration professionnelle, à l'aide fournie pour la recherche d'un emploi, aux activités de formation, aux cotisations aux régimes d'assurance maladie et aux indemnités pour paiements d'impôts. Sur ce montant total de 48 millions de dollars, 19 millions ont été facturés à l'IDA. Sur le montant total imputé à l'exercice clos le 30 juin 1998, soit 38 millions de dollars des États-Unis, 15 millions ont été facturés à l'IDA conformément aux procédures habituelles d'imputation proportionnelle des coûts utilisées pour le calcul de la commission de gestion.

Les frais de gestion pour l'exercice clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996 ne

comprennent pas les montants indiqués ci-après :

En millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Commission de gestion facturée à l'IDA	\$ 360	\$ 416	\$ 508
Montants imputés aux programmes remboursables	104	108	102
Montant total de la réduction des frais de gestion	\$ 464	\$ 524	\$ 610
Montants imputés aux programmes remboursables :			
Charges imputées à la SFI	\$ 14	\$ 21	\$ 22
Charges imputées à l'AMGI	1	1	1

Les contributions aux programmes spéciaux comprennent les subventions au titre de la recherche agricole, de la lutte contre l'onchocercose et d'autres activités de développement.

NOTE H — FONDS FIDUCIAIRES

La BIRD, à titre individuel ou conjointement avec l'IDA, administre pour le compte de bailleurs de fonds, y compris les pays membres, leurs organismes et autres entités, des fonds destinés à répondre à des besoins précis, qu'il s'agisse du cofinancement de projets de prêt de la BIRD, d'opérations de réduction de la dette, de programmes d'assistance technique destinés aux emprunteurs, notamment la réalisation d'études de faisabilité et la préparation de projets, de programmes globaux et régionaux, ou de programmes de recherche et de formation. Il s'agit de fonds fiduciaires qui ne figurent pas dans les avoirs de la BIRD. La répartition de ces avoirs par agent d'exécution s'établit ainsi au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

	1998		1997	
	Montant total des avoirs fiduciaires (en millions)	Nombre de comptes de fonds fiduciaires	Montant total des avoirs fiduciaires (en millions)	Nombre de comptes de fonds fiduciaires
Exécution par la BIRD	\$ 401	1 223	\$ 552	1 622
Exécution par le bénéficiaire	1 512	1 035	1 513	1 236
Total	\$ 1 913	2 258	\$ 2 065	2 858

La BIRD assume, au titre de ces fonds fiduciaires, diverses responsabilités, qui vont des services normalement fournis dans le cadre de ses propres opérations de prêt à l'exécution intégrale de projets, y compris la passation de marchés de services et de fournitures. Durant l'exercice clos le 30 juin 1998, elle a perçu 14 millions

de dollars des États-Unis (15 millions au 30 juin 1997 et au 30 juin 1996) sous forme de commissions pour l'administration de ces fonds, lesquelles sont comptabilisées en déduction de ses frais de gestion.

NOTE I — PLAN DE RETRAITE DU PERSONNEL

La BIRD a un plan de retraite à prestations définies qui couvre pratiquement tout son personnel, ainsi que celui de la SFI et de l'AMGI. Aux termes de ce Plan, les prestations sont calculées sur la base des années de cotisation et de la moyenne des trois années de rémunération les plus élevées ; les cotisations versées par les employés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération ouvrant droit à pension, et le reste des prestations futures, qui sont déterminées selon la méthode actuarielle, est financé par la BIRD. Les valeurs actuelles des obligations au titre du Plan pendant tout l'exercice sont déterminées en début d'exercice par l'actuaire du Plan. Toutes les cotisations versées au fonds de pension et tous les autres revenus et actifs de celui-ci sont comptabilisés par la BIRD, indépendamment de ses propres actifs et revenus et de ceux de l'IDA, de la SFI et de l'AMGI. Ils ne peuvent être utilisés qu'au profit des bénéficiaires du Plan ou de leurs ayants droit, à hauteur de la totalité des prestations à payer ou à provisionner. Les actifs du Plan se composent essentiellement d'actions et de titres à revenu fixe et, pour une petite part, de liquidités, d'actifs immobiliers et d'autres placements.

Le montant net des charges de retraite des exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996 se décompose comme suit :

En millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Montant des droits acquis au cours de l'exercice	\$ 184	\$ 189	\$ 215
Charges d'intérêt sur le coût des prestations futures	353	339	356
Rendement réel des actifs du Plan	(991)	(1 452)	(908)
Montant net des amortissements et des reports	157	821	433
Charges nettes (revenu net) de retraite de l'exercice	\$ (297)	\$ (103)	\$ 96

La part du revenu net au titre des retraites revenant à la BIRD incluse dans le revenu de l'exercice clos le 30 juin 1998 est de 182 millions de dollars des États-Unis (63 millions au 30 juin 1997, contre une charge nette de 60 millions au 30 juin 1996). Le solde a été enregistré en déduction de la commission de gestion facturée à l'IDA.

Le tableau ci-après décrit la situation du Plan au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

En millions de dollars des États-Unis

	1998	1997
Valeur actuelle des obligations au titre des prestations		
Valeur de l'ensemble des droits		
Droits acquis	\$(4 029)	\$(3 684)
Droits conditionnels	(58)	(49)
Total partiel	(4 087)	(3 733)
Effet des niveaux de rémunération prévus	(1 803)	(1 783)
Valeur de l'ensemble des prestations futures	(5 890)	(5 516)
Juste valeur des actifs du Plan	9 608	8 613
Excédent de la valeur des actifs du Plan par rapport à la valeur des prestations futures	3 718	3 097
Actif net restant, non comptabilisé	(65)	(78)
Montant des droits acquis non comptabilisés	58	66
Plus-value nette, non comptabilisée (différence par rapport aux hypothèses et aux hypothèses modifiées)	(3 158)	(2 872)
Charges de retraite payées d'avance	<u>\$ 553</u>	<u>\$ 213</u>

Sur le montant de 553 millions de dollars des États-Unis payé d'avance au 30 juin 1998 (213 millions au 30 juin 1997), 295 millions de dollars des États-Unis sont imputables à la BIRD (112 millions au 30 juin 1997) et inclus au bilan dans « Autres actifs ». Le reste est imputé à l'IDA, à la SFI et à l'AMGI.

Le taux d'actualisation moyen pondéré retenu pour calculer la valeur actuelle des engagements de retraite indiqués par les projections est de 6,5 % (7,5 % au 30 juin 1997). Pour déterminer l'effet des niveaux de rémunération prévus, on s'est basé sur une échelle indiquant des taux d'augmentation des salaires diminuant avec l'âge, et allant de 11,0 % (11,0 % au 30 juin 1997) à 20 ans à 4,5 % (5,5 % au 30 juin 1997) à 64 ans, et l'on a retenu un taux de rendement à long terme attendu pour les actifs de 9 % (9 % au 30 juin 1997).

NOTES J — AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

La BIRD offre à ses employés admissibles en activité et en retraite des avantages complémentaires de retraite grâce à un Plan de retraite réservé aux employés en retraite (RSBP) qui comporte plusieurs comptes. Ces avantages peuvent être regroupés en deux grandes

catégories, à savoir les prestations au titre des soins de santé et de l'assurance vie, et les retraites gérées en dehors du Plan de retraite des employés (décrit à la Note I). La BIRD affecte certains actifs au financement de ces engagements (voir Note B).

Régimes d'assurance maladie et régime d'assurance vie (HILI) :

La BIRD finance certaines prestations au titre des soins de santé et de l'assurance vie au profit de ses employés en retraite dans le cadre des régimes HILI du RSBP. Tout membre du personnel souscrivant à ces programmes au cours de sa vie active et répondant à certains critères a droit à ces prestations au moment de son départ à la retraite, qu'il s'agisse d'un départ anticipé ou non, s'il fait alors partie de la BIRD.

Les cotisations des retraités au titre de l'assurance vie représentent un montant proportionnel au taux de couverture dont ils bénéficient. Les cotisations au titre des soins de santé sont calculées sur la base des années de service et de l'âge de l'employé au moment du départ à la retraite. Les valeurs actuelles des obligations au titre du HILI durant tout l'exercice sont déterminées en début d'exercice.

Comptes de retraite additionnels (SSRP) : La BIRD tient des comptes de retraite additionnels qu'elle utilise pour financer les prestations de retraite qu'elle doit verser aux retraités admissibles en sus des prestations du Plan de retraite du personnel.

Toutes les cotisations au HILI et au SSRP, de même que tous les actifs et revenus détenus pour les besoins de ces comptes, sont comptabilisés par la BIRD indépendamment de ses autres actifs et revenus, ainsi que de ceux de l'IDA, de la SFI, et de l'AMGI, et ne peuvent être utilisés que pour financer les engagements de la BIRD au titre du HILI et du SSRP. Les actifs du fonds de pension sont constitués essentiellement d'actions et de titres à revenu fixe et étaient évalués à 1 456 millions de dollars des États-Unis au 30 juin 1998 (voir Note B).

Durant l'exercice clos le 30 juin 1998, la BIRD a réexaminé la position des comptes du HILI et du SSRP et a déterminé que les actifs et passifs ne pouvaient être comptabilisés hors bilan en application des normes SFAS 106 ou SFAS 87. Au 30 juin 1998, les actifs et passifs étaient inscrits au bilan de la BIRD ; celle-ci a donc enregistré un produit de 113 millions de dollars des États-Unis, dont 56 millions représentaient les montants cumulés inclus au 30 juin 1997 dans les bénéfices non distribués au titre des exercices antérieurs, qui est imputé au poste « Changement de méthode comptable » dans le Compte de résultat. La part des actifs nets imputable à l'IDA (138 millions de dollars des États-Unis au 30 juin 1998), à la SFI (72 millions de dollars des États-Unis au 30 juin 1998) et à l'AMGI (2 millions de dollars des États-Unis au 30 juin 1998) a été enregistrée dans le bilan en tant que « Autres charges à payer et autres actifs ». Pour l'exercice clos le 30 juin 1998, la commission de gestion facturée à l'IDA a été réduite de 67 millions de dollars des États-Unis, soit le montant de la part des produits imputables à l'Association.

Les tableaux ci-après décrivent la situation des comptes

du HILI et du SSRP au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

<i>En millions de dollars des États-Unis</i>	<i>HILI</i>	
	<i>1998</i>	<i>1997</i>
Avantages complémentaires de retraite		
Retraités	\$ 263	\$ 320
Bénéficiaires en activité totalement éligibles	137	142
Autres bénéficiaires en activité	227	277
Total des engagements	<u>\$ 627</u>	<u>\$ 739</u>

<i>En millions de dollars des États-Unis</i>	<i>SSRP</i>	
	<i>1998</i>	<i>1997</i>
Avantages complémentaires de retraite		
Droits acquis	\$ 90	\$ 75
Droits conditionnels	—	—
Total des engagements	<u>\$ 90</u>	<u>\$ 75</u>

Principales hypothèses

	<i>HILI</i>		<i>SSRP</i>	
	<i>1998</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>	<i>1997</i>
Progression du coût des soins de santé				
À partir de la date de clôture de l'exercice	5,0 %	13,7 %		
Jusqu'à 2010 et au-delà	4,5 %	5,5 %		
Taux d'actualisation	6,5 %	7,5 %	6,5 %	7,5 %
Effet d'une augmentation de 1 % de taux d'accroissement du coût des soins de santé (en millions) sur les obligations cumulées au titre des prestations	\$ 121	\$ 139		

Durant l'exercice clos le 30 juin 1998, les taux de progression tendanciels du coût des soins de santé ont été minorés au vu des conclusions d'une étude de l'évolution de la situation sur cinq ans, de sorte que le montant des obligations cumulées au 30 juin 1998 a été ramené de 808 à 619 millions de dollars des États-Unis. Cette

modification des taux tendanciels s'est soldé par un produit de 104 millions de dollars des États-Unis pour la BIRD, qui a été imputé au poste « Changement de méthode comptable » du Compte de résultat. Le reste est imputable à l'IDA, à la SFI et à l'AMGI.

**Deloitte Touche
Tohmatsu**

(International Firm)



1900 M Street NW
Washington, DC

Au Président et au Conseil des Gouverneurs
de la Banque internationale pour la reconstruction
et le développement

Nous avons audité le bilan ci-joint de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, y compris l'État récapitulatif des prêts et l'État des voix attribuées aux États membres, des souscriptions et contributions au 30 juin 1998, le Compte de résultat, les États des variations des bénéfices non distribués, des variations des écarts de conversion cumulés et le Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Les états financiers de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les exercices clos le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996 avaient été vérifiés par d'autres auditeurs, dont le rapport, en date du 28 juillet 1997, exprime une opinion sans réserve sur ces derniers.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement admises aux États-Unis d'Amérique et aux Normes Internationales d'Audit : ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement au 30 juin 1998, ainsi que le résultat de ses opérations et le Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique et aux Normes comptables internationales.

29 juillet 1998

ÉTATS FINANCIERS À VOCATION SPÉCIALE DE L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT, AU 30 JUIN 1998

<i>État des ressources de développement par emploi et origine</i>	260
<i>État des variations des ressources utilisées dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)</i>	262
<i>État des variations des écarts de conversion cumulés sur crédits de développement</i>	262
<i>État des variations du surplus</i>	262
<i>Tableau des flux de trésorerie</i>	263
<i>État récapitulatif des crédits de développement</i>	264
<i>État des voix attribuées aux États membres, des souscriptions et contributions</i>	267
<i>Notes annexes aux états financiers à vocation spéciale</i>	271
<i>Rapport des auditeurs indépendants concernant les états financiers à vocation spéciale</i>	280

ÉTAT DES RESSOURCES DE DÉVELOPPEMENT PAR EMPLOI
ET ORIGINE

Au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997
Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997
Emploi des ressources de développement		
<i>Ressources nettes disponibles pour les activités de développement</i>		
Encaisses et placements immédiatement disponibles pour décaissement		
Créances sur établissements bancaires	\$ 30	\$ 29
Obligations d'État et d'organismes publics		
— Notes B et F	3 087	1 923
Titres pris en pension — Notes B et F	362	121
Obligations émises par des établissements bancaires et autres institutions financières — Notes B et F	3 566	3 174
Solde à payer sur les transactions sur titres de placement — Notes B et F	(1 513)	(55)
Titres mis en pension et numéraires reçus en garantie — Notes B et F	(1 308)	(446)
	<u>4 224</u>	<u>4 746</u>
Encaisses et placements autres que les encaisses et placements immédiatement disponibles pour décaissement		
Créances sur établissements bancaires	3	1
Obligations d'État et d'organismes publics		
— Notes B et F	3 302	2 645
Titres pris en pension — Notes B et F	513	15
Obligations émises par des établissements bancaires et autres institutions financières — Notes B et F	2 485	811
Solde à payer sur les transactions sur titres de placement — Notes B et F	(93)	(14)
Titres mis en pension et numéraires reçus en garantie — Notes B et F	(2 385)	(648)
	<u>3 825</u>	<u>2 819</u>
Encaisses et effets soumis à restriction	57	66
Bons à vue non négociables, ne portant pas intérêt, au titre des souscriptions et des contributions des pays membres	12 891	15 034
Autres ressources, net	545	239
Total des ressources nettes disponibles pour les activités de développement	<u>21 542</u>	<u>22 904</u>
<i>Ressources utilisées pour les crédits de développement (voir État récapitulatif des crédits de développement — Notes E, F et I)</i>		
Total des crédits de développement	97 908	96 473
Moins solde non décaissé	19 892	20 349
Total des ressources utilisées pour les crédits de développement	<u>78 016</u>	<u>76 124</u>
Total, emploi des ressources de développement	<u>\$ 99 558</u>	<u>\$ 99 028</u>

	1998	1997
Origine des ressources de développement		
<i>Souscriptions et contributions des pays membres (voir État des voix attribuées aux États membres et des souscriptions et contributions — Note C)</i>		
Non soumises à restrictions	\$ 94 257	\$ 89 790
Soumises à restrictions	286	286
Souscriptions et contributions engagées	<u>94 543</u>	<u>90 076</u>
Moins souscriptions et contributions à recevoir — Note C	<u>2 500</u>	<u>633</u>
Souscriptions et contributions versées	92 043	89 443
Montants différés à recevoir pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des États membres	(230)	(223)
Acomptes sur souscriptions en cours — Note C	7	7
Transferts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement — Note D	91 820	89 227
Écarts de conversion sur crédits de développement	5 728	5 430
Initiative PPTE (voir État des variations des ressources utilisées dans le cadre de l'Initiative PPTE, Note I)	(168)	—
Écarts de conversion cumulés sur crédits de développement (voir État des variations des écarts de conversion cumulés sur crédits de développement)	(391)	2 373
Surplus (voir État des variations du surplus)	<u>2 569</u>	<u>1 998</u>
Total, origine des ressources de développement	<u><u>\$ 99 558</u></u>	<u><u>\$ 99 028</u></u>

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers à vocation spéciale.

ÉTAT DES VARIATIONS DES RESSOURCES UTILISÉES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE PPTE

Pour l'exercice clos le 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998		
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Apports durant l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Ressources finançant les dons pour le développement — Note I			
Transfert sur le revenu net de la BIRD	\$ —	\$ 75	\$ 75
Ressources fournies par les bailleurs de fonds dans le cadre de la Onzième reconstitution des ressources	—	—	—
	—	75	75
Diminution de la valeur des crédits de développement vendus — Note I		93	93
Total, emploi des ressources	\$ —	\$ 168	\$ 168

ÉTAT DES VARIATIONS DES ÉCARTS DE CONVERSION CUMULÉS SUR CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT

Pour les exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Solde à l'ouverture de l'exercice	\$ 2 373	\$ 4 291	\$ 8 823
Écarts de conversion de l'exercice	(2 764)	(1 918)	(4 532)
Solde à la clôture de l'exercice	\$ (391)	\$ 2 373	\$ 4 291

ÉTAT DES VARIATIONS DU SURPLUS

Pour les exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Revenu des crédits de développement — Note E	\$ 555	\$ 537	\$ 512
Revenu des placements — Note B	527	450	345
Commission de gestion facturée par la Banque pour la reconstruction et le développement — Notes G et H	(222)	(416)	(508)
Amortissement des remises sur avances de souscription	(6)	(13)	(9)
Variations liées aux opérations	854	558	340
Effet des variations de taux de change sur le surplus	(283)	(350)	(545)
Variation nette	571	208	(205)
Solde à l'ouverture de l'exercice	(1 998)	(1 790)	(1 995)
Solde à la clôture de l'exercice	\$ 2 569	\$ 1 998	\$ 1 790

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers à vocation spéciale.

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos le 30 juin 1998, le 30 juin 1997 et le 30 juin 1996
Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997	1996
Trésorerie requise par les activités de développement			
Décaissements de crédits de développement	\$ (5 432)	\$ (5 836)	\$ (5 884)
Remboursements du principal de crédits de développement	682	615	563
Décaissements de dons de développement	(4 750)	(5 221)	(5 321)
	(74)	—	—
Trésorerie requise par les activités de développement	(4 824)	(5 221)	(5 321)
Trésorerie issue des souscriptions et contributions des États membres	3 821	5 115	5 087
Trésorerie issue des transferts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement	298	599	250
Trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Variation du surplus liée aux opérations	854	558	340
Moins revenu des placements soumis à restrictions	241	175	80
Passage de la variation du surplus liée aux opérations à la trésorerie nette issue des opérations d'exploitation			
Amortissement des remises sur avances de souscription	6	13	9
Variations nettes des autres ressources de développement	(296)	—	(27)
Trésorerie issue des opérations d'exploitation	323	396	242
Effet des variations de taux de change sur les encaisses et placements immédiatement disponible pour décaissement	(140)	(277)	(417)
Augmentation (diminution) nette des encaisses et placements immédiatement disponible pour décaissement	(522)	612	(159)
Encaisses et placements immédiatement disponible pour décaissement à l'ouverture de l'exercice	4 746	4 134	4 293
Encaisses et placements immédiatement disponible pour décaissement à la clôture de l'exercice	\$ 4 224	\$ 4 746	\$ 4 134
Informations complémentaires			
Diminution de l'encours des crédits de développement à la clôture de l'exercice due à des fluctuations de taux de change	\$ (2 764)	\$ (1 918)	\$ (4 532)
Diminution de la valeur des crédits de développement vendus	(93)	—	—

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Total des crédits de développement</i>	<i>Crédits de développement non décaissés¹</i>	<i>Encours des crédits de développement</i>	<i>Pourcentage de l'encours des crédits de développement</i>
Afghanistan	\$ 75	\$ —	\$ 75	0,10
Albanie	338	150	188	0,24
Angola	263	114	149	0,19
Arménie	361	119	242	0,31
Azerbaïdjan	263	140	123	0,16
Bangladesh	6 830	1 042	5 788	7,42
Bénin	655	145	510	0,65
Bhoutan	39	17	22	0,03
Bolivie	1 298	366	932	1,19
Bosnie-Herzégovine	280	117	163	0,21
Botswana	10	—	10	0,01
Burkina Faso	782	136	646	0,83
Burundi	612	46	566	0,73
Cambodge	192	52	140	0,18
Cameroun	904	284	620	0,79
Cap-Vert	93	30	63	0,08
Chili	9	—	9	0,01
Chine	9 256	1 363	7 893	10,12
Colombie	9	—	9	0,01
Comores	95	24	71	0,09
Congo, République du	167	5	162	0,21
Congo, République démocratique du	1 208	—	1 208	1,55
Corée, République de	73	—	73	0,09
Costa Rica	2	—	2	*
Côte d'Ivoire	1 566	380	1 186	1,52
Djibouti	52	5	47	0,06
Dominique	15	2	13	0,02
Égypte, République arabe d'	1 498	285	1 213	1,55
El Salvador	18	—	18	0,02
Équateur	24	—	24	0,03
Érythrée	145	113	32	0,04
Éthiopie	2 547	1 008	1 539	1,97
Gambie	185	21	164	0,21
Géorgie	351	125	226	0,29
Ghana	3 307	630	2 677	3,43
Grenade	10	3	7	0,01
Guinée	1 047	121	926	1,19
Guinée-Bissau	254	32	222	0,28
Guinée équatoriale	50	1	49	0,06
Guyana	258	40	218	0,28
Haïti	552	75	477	0,61
Honduras	641	139	502	0,64
Îles Salomon	34	3	31	0,04
Inde	22 048	4 291	17 757	22,76
Indonésie	705	—	705	0,90
Jordanie	64	—	64	0,08
Kenya	2 586	556	2 030	2,60
Lesotho	229	63	166	0,21
Libéria	104	3	101	0,13
Macédoine, ex-République yougoslave de	184	37	147	0,19
Madagascar	1 500	341	1 159	1,49
Malawi	1 641	259	1 382	1,77
Maldives	46	6	40	0,05
Mali	1 082	142	940	1,20
Maroc	30	0	30	0,04
Maurice	15	—	15	0,02
Mauritanie	486	110	376	0,48
Moldova	78	43	35	0,04
Mongolie	155	52	103	0,13
Mozambique	1 477	345	1 132	1,45

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Total des crédits de développement</i>	<i>Crédits de développement non décaissés¹</i>	<i>Encours des crédits de développement</i>	<i>Pourcentage de l'encours des crédits de développement</i>
Myanmar	\$ 719	\$ —	\$	0,92
Népal	1 326	267	1 059	1,36
Nicaragua	601	216	385	0,49
Niger	756	130	626	0,8
Nigéria	701	229	472	0,61
Ouganda	2 287	452	1 835	2,35
Pakistan	4 686	1 135	3 551	4,55
Papouasie-Nouvelle-Guinée	99	—	99	0,13
Paraguay	32	—	32	0,04
Philippines	259	63	196	0,25
République arabe syrienne	33	—	33	0,04
République centrafricaine	429	33	396	0,51
République démocratique populaire lao	527	165	362	0,46
République dominicaine	16	—	16	0,02
République kirghize	367	128	239	0,31
Rwanda	701	120	581	0,74
Saint-Kitts-et-Nevis	1	—	1	*
Sainte Lucie	14	3	11	0,01
Saint-Vincent-et-les Grenadines	9	2	7	0,01
Samoa	44	1	43	0,06
São Tomé-et-Principe	64	6	58	0,07
Sénégal	1 588	399	1 189	1,52
Sierra Leone	375	111	264	0,34
Somalie	401	*	401	0,51
Soudan	1 184	—	1 184	1,52
Sri Lanka	1 915	398	1 517	1,94
Swaziland	5	—	5	0,01
Tadjikistan	82	20	62	0,08
Tanzanie	2 956	651	2 305	2,95
Tchad	507	74	433	0,56
Thaïlande	97	—	97	0,12
Togo	720	140	580	0,74
Tonga	4	—	4	0,01
Tunisie	44	—	44	0,06
Turquie	115	—	115	0,15
Vanuatu	16	3	13	0,02
Viet Nam	1 622	925	697	0,89
Yémen, République du	1 274	274	1 000	1,28
Zambie	1 839	353	1 486	1,90
Zimbabwe	597	194	403	0,52
Total, États membres ⁵	97 810	19 874	77 936	99,90
Banque ouest-africaine de développement ²	50	—	50	0,06
Banque de développement des Caraïbes ³	42	18	24	0,03
Total, banques régionales de développement	92	18	74	0,09
Autres ⁴	6	—	6	0,01
Total au 30 juin 1998 ⁵	\$ 97 908	\$ 19 892	\$ 78 016	100,00
Total au 30 juin 1997	\$ 96 473	\$ 20 349	\$ 76 124	

* Moins de 0,05 million de dollars des États-Unis ou moins de 0,005 %.

NOTES

1. L'IDA s'est irrévocablement engagée à verser 366 millions de dollars des États-Unis (271 millions de dollars des États-Unis au 30 juin 1997) sur la partie non décaissée au 30 juin 1998.

2. Crédits de développement accordés au profit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

3. Crédits de développement au profit de la Grenade et des territoires du Royaume-Uni (États associés et Dépendances) de la région des Caraïbes.

4. Représente des crédits de développement accordés à l'époque où les autorités de Taïwan représentaient la Chine auprès de l'IDA (c'est-à-dire avant le 15 mai 1980).

5. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT *(suite)*

Au 30 juin 1998

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Échéances de l'encours des crédits de développement

Période	
1 ^{er} juillet 1998 au 30 juin 1999	\$ 1 113
1 ^{er} juillet 1999 au 30 juin 2000	1 005
1 ^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001	1 206
1 ^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002	1 405
1 ^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003	1 597
1 ^{er} juillet 2003 au 30 juin 2008	10 833
1 ^{er} juillet 2008 au 30 juin 2013	13 787
1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2018	15 549
1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023	14 323
1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028	10 462
1 ^{er} juillet 2028 au 30 juin 2033	5 467
1 ^{er} juillet 2033 au 30 juin 2038	<u>1 269</u>
Total	<u>\$ 78 016</u>

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers à vocation spéciale.

ÉTAT DES VOIX ATTRIBUÉES AUX ÉTATS MEMBRES,
DES SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

État membre ¹	Nombre de voix	Pourcentage du total des voix	Souscriptions et contributions engagées
États membres de la Première partie			
Afrique du Sud	32 235	0,28	\$ 85,5
Allemagne	794 427	6,97	11 019,9
Australie	151 704	1,33	1 608,5
Autriche	75 801	0,67	799,5
Belgique	134 621	1,18	1 593,2
Canada	347 548	3,05	4 225,6
Danemark	111 300	0,98	1 254,0
Émirats arabes unis	1 367	0,01	5,6
Espagne	61 878	0,54	464,5
États-Unis	1 699 109	14,91	23 431,5
Fédération de Russie	30 748	0,27	160,7
Finlande	71 899	0,63	623,8
France	479 750	4,21	6 667,8
Irlande	32 790	0,29	114,8
Islande	26 356	0,23	18,4
Italie	333 416	2,93	3 670,0
Japon	1 204 375	10,57	20 124,0
Koweït	69 834	0,61	649,1
Luxembourg	28 069	0,25	54,2
Norvège	113 703	1,00	1 196,4
Nouvelle-Zélande	32 742	0,29	112,0
Pays-Bas	250 609	2,20	3 571,4
Portugal	26 958	0,24	33,9
Royaume-Uni	568 936	4,99	7 100,4
Suède	220 175	1,93	2 313,9
Suisse ²	103 508	0,91	1 116,1
Total, États membres de la Première partie ³	7 003 858	61,47	92 014,5
États membres de la Deuxième partie			
Afghanistan	13 557	0,12	\$ 1,3
Albanie	26 406	0,23	0,3
Algérie	27 720	0,24	5,1
Angola	45 662	0,40	7,9
Arabie saoudite	395 891	3,47	2 083,2
Argentine	112 879	0,99	58,0
Arménie	2 717	0,02	0,5
Azerbaïdjan	644	0,01	0,9
Bangladesh	67 075	0,59	7,3
Belize	1 788	0,02	0,2
Bénin	5 297	0,05	0,6
Bhoutan	14 179	0,12	0,1
Bolivie	32 911	0,29	1,4
Bosnie-Herzégovine	20 204	0,18	2,3
Botswana	25 691	0,23	1,1

ÉTAT DES VOIX ATTRIBUÉES AUX ÉTATS MEMBRES,
DES SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS (suite)

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

État membre ¹	Nombre de voix	Pourcentage du total des voix	Souscriptions et contributions engagées
Brésil	184 760	1,62	\$ 102,0
Burkina Faso	21 645	0,19	0,7
Burundi	23 006	0,20	1,0
Cambodge	10 322	0,09	1,3
Cameroun	18 254	0,16	1,3
Cap-Vert	4 916	0,04	0,1
Chili	31 782	0,28	4,5
Chine	238 608	2,09	40,1
Chypre	30 572	0,27	1,1
Colombie	43 080	0,38	22,5
Comores	13 141	0,12	0,1
Congo, République du	8 864	0,08	0,6
Congo, République démocratique du	12 164	0,11	3,8
Corée, République de	47 198	0,41	117,5
Costa Rica	12 480	0,11	0,3
Côte d'Ivoire	21 152	0,19	1,3
Croatie	32 475	0,29	5,5
Djibouti	532	*	0,2
Dominique	16 975	0,15	0,1
Égypte, République arabe d'	54 542	0,48	6,8
El Salvador	6 244	0,05	0,4
Équateur	23 800	0,21	0,8
Érythrée	25 295	0,22	0,1
Éthiopie	23 533	0,21	0,7
Fidji	9 423	0,08	0,7
Gabon	2 093	0,02	0,6
Gambie	17 083	0,15	0,4
Géorgie	22 523	0,20	0,9
Ghana	25 431	0,22	3,0
Grèce	47 996	0,42	27,8
Grenade	20 825	0,18	0,1
Guatemala	25 634	0,22	0,5
Guinée	28 087	0,25	1,3
Guinée-Bissau	7 049	0,06	0,2
Guinée équatoriale	6 167	0,05	0,4
Guyana	18 160	0,16	1,0
Haïti	19 479	0,17	1,0
Honduras	21 570	0,19	0,4
Hongrie	85 266	0,75	36,5
Îles Marshall	4 902	0,04	*
Îles Salomon	518	*	0,1
Inde	367 195	3,22	55,1
Indonésie	112 274	0,99	14,1
Iran, République islamique d'	15 455	0,14	5,7
Iraq	9 407	0,08	1,0
Israël	38 253	0,34	3,6
Jordanie	24 865	0,22	0,4
Kazakhstan	806	0,01	1,8
Kenya	29 995	0,26	2,2
Kiribati	6 691	0,06	0,1

<i>État membre¹</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Pourcentage du total des voix</i>	<i>Souscriptions et contributions engagées</i>
Lesotho	25 849	0,23	\$ 0,2
Lettonie	614	0,01	0,7
Liban	8 562	0,08	0,6
Libéria	22 467	0,20	1,1
Libye	7 771	0,07	1,3
Macédoine, ex-République yougoslave de	15 759	0,14	1,0
Madagascar	11 600	0,10	1,2
Malaisie	44 457	0,39	3,4
Malawi	29 384	0,26	1,0
Maldives	24 811	0,22	*
Mali	24 808	0,22	1,2
Maroc	52 492	0,46	4,9
Maurice	31 411	0,28	1,2
Mauritanie	13 064	0,11	0,6
Mexique	84 169	0,74	126,6
Micronésie, États fédérés de	18 424	0,16	*
Moldova	612	0,01	0,7
Mongolie	24 389	0,21	0,3
Mozambique	9 517	0,08	1,7
Myanmar	40 569	0,36	2,9
Népal	28 345	0,25	0,7
Nicaragua	26 922	0,24	0,4
Niger	16 541	0,15	0,7
Nigéria	8 257	0,07	4,2
Oman	26 748	0,23	1,3
Ouganda	20 421	0,18	2,2
Ouzbékistan	746	0,01	1,5
Pakistan	97 461	0,86	13,4
Palaos, République des	504	*	*
Panama	7 550	0,07	*
Papouasie-Nouvelle-Guinée	13 050	0,11	1,1
Paraguay	11 419	0,10	0,4
Pérou	13 524	0,12	2,2
Philippines	16 583	0,15	6,4
Pologne	260 656	2,29	53,8
République arabe syrienne	7 651	0,07	1,2
République centrafricaine	10 920	0,10	0,6
République démocratique populaire lao	11 723	0,10	0,6
République dominicaine	27 780	0,24	0,6
République kirghize	2 700	0,02	0,5
République slovaque	23 251	0,20	9,6
République tchèque	43 572	0,38	27,0
Rwanda	17 067	0,15	1,0
Saint-Kitts-et-Nevis	5 082	0,04	0,2
Saint-Vincent-et-les Grenadines	514	*	0,1
Sainte-Lucie	24 503	0,22	0,2
Samoa	13 061	0,11	0,1
São Tomé-et-Principe	6 634	0,06	0,1
Sénégal	31 337	0,28	2,2
Sierra Leone	15 003	0,13	1,0

ÉTAT DES VOIX ATTRIBUÉES AUX ÉTATS MEMBRES,
DES SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS (suite)

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

État membre ¹	Nombre de voix	Pourcentage du total des voix	Souscriptions et contributions engagées
Slovénie	18 956	0,17	\$ 3,0
Somalie	10 506	0,09	1,0
Soudan	22 484	0,20	1,3
Sri Lanka	48 488	0,43	4,0
Swaziland	13 145	0,12	0,4
Tadjikistan	20 568	0,18	0,5
Tanzanie	35 867	0,31	2,2
Tchad	10 990	0,10	0,6
Thaïlande	48 488	0,43	4,1
Togo	21 543	0,19	1,0
Tonga	11 380	0,10	0,1
Trinité-et-Tobago	770	0,01	1,6
Tunisie	2 793	0,02	1,9
Turquie	74 895	0,66	80,7
Vanuatu	13 821	0,12	0,2
Viet Nam	11 681	0,10	1,9
Yémen, République du	33 296	0,29	2,0
Zambie	30 372	0,27	3,4
Zimbabwe	15 012	0,13	5,0
Total, États membres de la Deuxième partie ³	<u>4 390 417</u>	<u>38,53</u>	<u>3 040,7</u>
Total au 30 juin 1998 ^{2,3}	<u>11 394 275</u>	<u>100,00</u>	<u>\$ 95 055,2</u>
Total au 30 juin 1997	<u>10 793 523</u>		<u>\$ 90 587,8</u>

* Moins de 0,05 million de dollars des États-Unis ou moins de 0,005 %.

NOTES

1. Se reporter à la note A des états financiers à vocation spéciale pour une définition des deux catégories de membres.

2. Les 512,3 millions de dollars des États-Unis se rapportant à la souscription et à la contribution de la Suisse n'ont pas été inclus dans l'état des ressources de développement par emploi et origine au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997, car ils représentent la différence entre le total de 580,1 millions de dollars des États-Unis fournis directement par la Suisse à titre de don, dans le cadre d'opérations de cofinancement, aux emprunteurs de l'IDA entre les quatrième et neuvième reconstitutions des ressources de l'IDA et la contribution de 67,8 millions de dollars des États-Unis effectuée par la Suisse en juillet 1992.

3. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

**NOTE A — ORGANISATION, OPÉRATIONS
ET PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES
COMPTABLES**

OBJET ET INSTITUTIONS AFFILIÉES

Entrée en activité le 24 septembre 1960, l'Association internationale de développement (IDA), l'Association internationale qui a pour objet de promouvoir le développement économique dans les régions les moins avancées du monde, en apportant à ses pays membres des concours financiers assortis de conditions concessionnelles. Elle compte trois institutions affiliées : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI). Chacune de ces institutions est juridiquement et financièrement indépendante de l'IDA et dispose de ses propres éléments d'actif et de passif, et l'IDA n'est pas responsable de leurs engagements respectifs. La BIRD a pour objet majeur de promouvoir le développement économique de ses pays membres, principalement en fournissant des prêts et l'assistance technique correspondant au titre de projets particuliers et de programmes de réforme économique dans ses pays membres en développement. La SFI est chargée d'encourager, dans ses pays membres, l'essor d'entreprises privées productives par l'octroi de prêts et la prise de participation dans ces entreprises, sans garantie du pays concerné. Quant à l'AMGI, elle a été créée afin d'encourager les flux d'investissements à des fins productives entre ses pays membres, en particulier à destination de ses pays membres en développement, en fournissant des garanties contre les risques non commerciaux au titre des investissements étrangers réalisés dans ces pays.

**PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES
COMPTABLES**

Étant donné la nature et l'organisation de l'IDA, les présents états financiers ont été établis dans le but spécifique de rendre compte de l'origine et de l'emploi des souscriptions et contributions des pays membres, et leur présentation n'est pas nécessairement conforme aux principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique ou aux Normes comptables internationales. Ces états financiers à vocation spéciale ont été préparés en application des dispositions de l'article VI, section 11 (a), des Statuts de l'IDA.

Les états financiers à vocation spéciale sont établis conformément aux principes comptables énoncés ci-après.

Certains chiffres se rapportant à l'exercice précédent ont été reclassés de manière à suivre la présentation adoptée pour l'exercice 98.

Méthode comptable

Les états financiers à vocation spéciale de l'IDA sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits et les charges relatifs aux transactions et autres éléments sont donc pris en compte au moment où les produits sont gagnés et les charges engagées (et

non pas à la date de l'encaissement ou du décaissement de numéraire et autres liquidités) et sont inscrits aux registres comptables et portés aux états financiers des périodes auxquelles ils se rapportent.

Conversion des opérations libellées en monnaies autres que le dollar des États-Unis

Les états financiers à vocation spéciale de l'IDA sont exprimés en dollars des États-Unis à la seule fin de résumer la situation financière de l'IDA et les résultats de ses opérations à l'intention de ses membres et de toutes autres parties intéressées.

L'IDA est une organisation internationale qui effectue des opérations dans les monnaies de tous ses pays membres. Les ressources de développement et leurs éléments d'origine sont convertis aux taux en vigueur sur le marché des changes à la fin de la période comptable, hormis les Souscriptions et contributions des membres qui sont converties de la manière décrite ci-après. Les produits et les charges sont convertis sur la base des taux en vigueur sur le marché au moment de leur constatation, ou de la moyenne des taux en vigueur durant chaque mois. Les écarts de conversion liés à la réévaluation des crédits de développement libellés en droits de tirage spéciaux (DTS) sont inscrits au débit ou au crédit du compte « Écarts de conversion sur crédits de développement ». Les autres écarts de conversion sont inscrits au débit ou au crédit du « Surplus ».

**Souscriptions et contributions
des pays membres**

Comptabilisation

Les souscriptions et contributions des pays membres au titre de chaque reconstitution des ressources de l'IDA sont inscrites dans leur totalité au poste « Souscriptions et contributions engagées », à la date d'entrée en vigueur de la reconstitution correspondante. Les reconstitutions des ressources de l'IDA entrent en vigueur lorsque l'IDA a reçu de ses pays membres des engagements de souscriptions et contributions représentant une part spécifiée de la reconstitution globale. Les montants non encore versés à la date d'entrée en vigueur sont inscrits au poste « Souscriptions et contributions à recevoir » et portés en déduction des Souscriptions et contributions engagées. Ces montants à recevoir sont exigibles pendant toute la période de reconstitution (généralement trois ans), en vertu d'un échéancier convenu. Le paiement effectif des montants à recevoir de certains membres à la date à laquelle ils deviennent exigibles est subordonné aux procédures d'affectation de crédits budgétaires du membre concerné.

Le règlement des Souscriptions et contributions à recevoir s'effectue en numéraire ou sous forme de bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt. S'il est effectué en numéraire, le montant ainsi réglé est inscrit au poste Encaisses et placements non immédiatement disponibles pour décaissement jusqu'à ce qu'il devienne disponible aux termes de l'accord de reconstitution. Les bons sont encaissés par l'IDA,

conformément aux dispositions de la résolution relative à la reconstitution correspondante, pendant toute la période de décaissement des crédits engagés au titre de ladite reconstitution, et les montants ainsi encaissés sont inscrits au poste Encaisses et placements immédiatement disponibles pour décaissement.

Lors de certaines reconstitutions, la possibilité a été donnée aux membres de verser l'intégralité du montant de leur souscription et contribution en numéraire avant la date d'exigibilité, auquel cas un rabais leur était accordé. En pareil cas, l'IDA et le pays membre conviennent que l'IDA placera le montant ainsi perçu et conservera le produit de ce placement. La souscription et contribution correspondantes sont alors comptabilisées sur la base du montant intégral, hors rabais. Les encaisses et placements sont inscrits au poste Encaisses et placements non immédiatement disponibles pour décaissement jusqu'à la date à laquelle le montant correspondant sera devenu exigible, et il devient disponible à partir de cette date. Le montant du rabais est inscrit au poste « Souscriptions et contributions à recevoir » et est amorti pendant la période d'encaissement prévue.

Aux termes de ses Statuts et des dispositions régissant la reconstitution de ses ressources, l'IDA est tenue de prendre les mesures appropriées pour veiller à ce que les ressources fournies par les pays pour ses activités de crédit soient, dans un délai raisonnable, utilisées dans des proportions voisines de leur quote-part. Comme indiqué au paragraphe précédent, il arrive parfois que les pays effectuent des versements sensiblement supérieurs à leur quote-part. À moins qu'il n'en soit décidé autrement, l'IDA n'utilise pas la partie excédentaire des fonds ainsi reçus. Le montant inscrit au poste Encaisses et placements non immédiatement disponibles pour décaissement représente la différence entre les fonds reçus et le montant disponible pour le décaissement des crédits dans la limite de la quote-part de chaque pays.

Les transferts de la BIRD en faveur de l'IDA sont inscrits à la rubrique Origine des ressources de développement et représentent des montants à recevoir à la date de leur approbation par le Conseil des Gouverneurs de la BIRD.

Pour ce qui est des ressources financières, les membres de l'IDA sont divisés en deux catégories : 1) les membres de la Première partie, qui versent la totalité de leurs souscriptions et contributions à l'IDA en monnaies convertibles librement utilisables et échangeables par l'IDA dans le cadre de ses opérations, et 2) les membres de la Deuxième partie, qui versent 10 % de leur souscription initiale en monnaies librement convertibles et les 90 % restants de leur souscription initiale ainsi que toutes les souscriptions et contributions supplémentaires dans leur propre monnaie ou dans des monnaies librement convertibles. Certains des membres de la Deuxième partie versent une partie de leurs souscriptions et contributions dans les mêmes conditions qu'au point (1) ci-dessus. Les Statuts de l'IDA et les accords ultérieurs relatifs aux reconstitutions des ressources disposent que les montants versés

à l'IDA par tout membre de la Deuxième partie ne peuvent être utilisés par l'IDA pour les projets qu'elle finance lorsque ces derniers sont situés hors des territoires du pays membre concerné, sauf en cas d'accord entre ce pays et l'Association. Les versements en numéraire et les bons déposés en monnaies nationales non convertibles au titre des souscriptions de la part des membres de la Deuxième partie sont inscrits au poste Disponibilités et obligations soumises à restrictions.

Évaluation

Les souscriptions et contributions provenant des trois premières reconstitutions de ressources sont exprimées « en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1960 » (dollars de 1960). L'or ayant cessé d'être l'étalon du système monétaire et les dispositions de la législation américaine définissant la valeur du dollar des États-Unis par rapport à l'or ayant été annulées, la base utilisée auparavant pour convertir le dollar de 1960 en dollars des États-Unis courants ou en toute autre monnaie n'existe plus. Les Administrateurs de l'IDA ont décidé que, jusqu'à ce que les dispositions concernées des Statuts soient modifiées, toute référence au « dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1960 » apparaissant à l'article II, section 2 (b), des Statuts de l'IDA devait désormais s'entendre comme représentant le DTS institué par le Fonds monétaire international. En effet, la valeur du DTS était définie en dollars des États-Unis jusqu'à ce que la méthode d'évaluation par rapport à un panier de monnaies soit introduite le 1^{er} juillet 1974, cette valeur étant égale à 1,20635 dollar des États-Unis par DTS de 1974. Les Administrateurs ont également décidé d'appliquer les mêmes dispositions aux montants exprimés en dollars de 1960 figurant dans les résolutions du Conseil des Gouverneurs.

Les souscriptions et contributions provenant des trois premières reconstitutions des ressources sont exprimées sur la base du DTS de 1974. Avant la décision des Administrateurs, l'IDA les évaluait sur la base de la valeur de marché du DTS.

Les souscriptions et contributions fournies dans le cadre de la Quatrième reconstitution des ressources et ultérieurement sont exprimées dans les monnaies des pays membres ou en DTS et sont payables dans les monnaies des pays membres. Depuis le 1^{er} juillet 1986, les souscriptions et les contributions disponibles pour décaissement en numéraire à l'IDA sont converties aux taux du marché des changes en vigueur aux dates où elles ont été rendues disponibles. Avant cette date, les souscriptions et les contributions qui avaient été décaissées ou converties en d'autres monnaies étaient converties aux taux du marché des changes aux dates de décaissement ou de conversion. Les souscriptions et les contributions non encore disponibles pour décaissement sont converties aux taux du marché des changes en vigueur à la fin de la période comptable.

L'article IV, section 2 (a) et (b), des Statuts de l'IDA dispose que les montants représentant la part de la

souscription initiale versée en la monnaie du pays membre seront maintenus à leur valeur de règlement lorsque, de l'avis de l'IDA, le pair ou le taux de change de cette monnaie aura sensiblement augmenté ou baissé dans les territoires du pays membre concerné, tant que et dans la mesure où ces montants n'auront pas fait l'objet d'un premier décaissement ou d'un échange contre la monnaie d'un autre pays membre. Aux termes d'un accord, les dispositions de l'article IV, section 2 (a) et (b), ont été étendues aux souscriptions et contributions supplémentaires de l'IDA fournies dans le cadre des trois premières reconstitutions des ressources, mais ne s'appliquent pas à celles fournies dans le cadre de la Quatrième reconstitution et ultérieurement.

Le 30 juin 1987, les Administrateurs ont décidé que les règlements liés à l'obligation de maintien de la valeur des ressources de l'IDA qu'entraînerait la résolution du problème relatif à l'évaluation faite sur la base du DTS de 1974 seraient différés jusqu'à ce qu'ils en décident autrement. Ces montants figurent au poste Montants différés à recevoir pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres.

Crédits de développement

Tous les crédits de développement sont accordés à des pays membres ou à leurs territoires ou garantis par eux (à l'exception de ceux qui ont été accordés à des banques régionales de développement au profit de pays membres de l'IDA ou de leurs territoires). Pour pouvoir bénéficier de crédits aux conditions de l'IDA, un pays doit avoir un revenu par habitant inférieur à un certain niveau et une surface financière nulle ou trop limitée pour pouvoir avoir accès aux prêts de la BIRD. Les crédits de développement sont assortis d'une commission de service de 0,75 % ; ils ont généralement une échéance de 35 ou 40 ans et un différé d'amortissement de 10 ans sur les remboursements du principal. Ils sont inscrits, dans les états financiers à vocation spéciale, à la valeur nominale intégrale des obligations non acquittées des pays emprunteurs.

L'Association a pour politique de déclarer improductif tout crédit consenti à un pays membre ou à l'un de ses territoires si le retard dans le paiement du principal ou des commissions afférents audit crédit dépasse six mois, à moins que la direction de l'IDA n'estime que les montants arriérés seront recouverts à brève échéance. En outre, si des prêts accordés par la BIRD à un État membre sont classés improductifs, tous les crédits accordés à celui-ci sont déclarés improductifs par l'IDA. Dès qu'un crédit de développement accordé à un État membre est classé improductif, le produit des intérêts y afférents est déduit du revenu des crédits de développement de la période en cours. Le produit des intérêts afférents aux crédits de développement improductifs n'est inclus dans le revenu que lorsqu'il a effectivement été perçu par l'IDA. Si le risque de non-recouvrement est jugé comme étant particulièrement élevé au moment de la liquidation des arriérés, les crédits obtenus par l'État membre ne sont pas automatiquement reclassés comme productifs, même si ledit État membre recouvre le droit de contracter de nouveaux crédits. Dès lors que l'État membre s'acquitte

de ses obligations de paiement pendant une période suffisamment longue après avoir apuré ses arriérés, l'IDA décide, au cas par cas, de reclasser ses crédits comme créances productives.

L'IDA ayant pour mission d'accorder des crédits concessionnels aux pays les plus pauvres, son portefeuille de crédits de développement est assorti d'un risque de non-recouvrement important. La direction surveille systématiquement ce risque, mais n'a établi aucune provision pour pertes au titre des crédits ; il est en effet impossible, en pratique, d'en déterminer le montant, en raison de la nature et de la structure des échéances du portefeuille de crédits. À supposer que des pertes soient effectivement constatées, elles seront imputées à l'Origine des ressources de développement de l'IDA.

Les montants à rembourser à l'IDA au titre des crédits de développement financés par les ressources fournies dans le cadre des cinq premières reconstitutions des ressources sont exprimés, dans les accords de crédit correspondants, en dollars de 1960. En juin 1987, les Administrateurs ont décidé que le taux de 1,20635 dollar des États-Unis pour 1 dollar de 1960 servirait désormais de base constante à l'évaluation des crédits de développement. Les crédits de développement financés par les ressources fournies par la Sixième reconstitution des ressources, et ultérieurement, sont exprimés en DTS ; les montants décaissés au titre de ces crédits de développement sont remboursables sur la base de la contre-valeur des monnaies décaissées, déterminée par rapport au DTS.

Dons pour le développement

La résolution sur la Onzième reconstitution des ressources de l'IDA autorise l'emploi des ressources fournies par les bailleurs de fonds au titre de la Onzième reconstitution pour financer des dons pour le développement dans le contexte de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE). L'IDA est également autorisée à utiliser les ressources produites par le transfert opéré sur le revenu net de la BIRD pour l'exercice 97 pour financer des dons pour le développement.

Les dons pour le développement sont comptabilisés par l'IDA au moment de leur engagement.

Initiative en faveur des pays pauvres très endettés

L'IDA participe à une initiative multilatérale (Initiative PPTE) pour que les réformes engagées par ces pays ne soient pas compromises par une dette extérieure insoutenable. L'Initiative prévoit que les créanciers consentent un allègement supplémentaire aux pays qui ont poursuivi pendant une période suffisamment longue des politiques judicieuses leur permettant de ramener leur endettement à un niveau soutenable. Dans le cadre de ce processus, le Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE (Fonds fiduciaire PPTE) a été créé le 7 novembre 1996, au moyen de contributions de bailleurs de fonds, dont la BIRD, dans le but d'aider les pays bénéficiaires à réduire le fardeau global de leur dette, y compris

envers l'IDA. Ce fonds fiduciaire est administré par l'IDA. Cette dernière n'a pas contribué au Fonds fiduciaire PPTE.

Lors de la signature de l'Accord d'allègement de la dette PPTE par un pays membre et l'IDA, les crédits de développement qu'il est prévu de céder sont réévalués en baisse au niveau estimé de leur valeur actuelle nette. À la date de règlement, le montant estimé de la réduction de valeur est ajusté de manière à correspondre à l'écart effectif entre le montant reçu en numéraire et la valeur comptable des crédits de développement vendus. Aux fins de l'Accord PPTE, l'IDA agit en sa propre capacité et en qualité d'administrateur du Fonds PPTE.

Titres de placement

Les titres de placement et instruments financiers connexes de l'IDA sont comptabilisés à leur valeur de marché. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sont inscrites au poste Revenu des titres de placement.

Fonds intérimaire

Le Fonds intérimaire, qui est administré par l'IDA, a été créé par le Conseil des Gouverneurs de l'IDA en juin 1996 dans le cadre de la Onzième reconstitution pour aider à financer les opérations approuvées entre le 1^{er} juillet 1996 et le 30 juin 1997, ainsi que certaines autres opérations approuvées après le 1^{er} juillet 1997. Les ressources de développement du Fonds intérimaire sont soumises à un régime distinct sur le plan juridique et comptable et dans le cadre de la passation de marchés. Les crédits financés par le Fonds intérimaire sont assortis des mêmes conditions que les crédits de l'IDA, à deux exceptions près. Premièrement, les crédits du Fonds intérimaire ne peuvent servir à financer que des dépenses au titre de marchés passés avec des nationaux de pays qui, soit ont contribué au Fonds intérimaire, soit sont admis à emprunter à la BIRD ou à l'IDA. Deuxièmement, les crédits du Fonds intérimaire sont approuvés par le président de l'IDA après consultation d'un comité des Administrateurs représentant les donateurs et les emprunteurs éligibles. À dater du 31 décembre 1997, les restrictions imposées au titre de la passation de marchés ont été abolies pour les contributions au Fonds intérimaire non allouées, soit 700 millions de DTS. Les commissions versées par les emprunteurs sur les crédits du Fonds intérimaire sont payées à l'IDA en rémunération de ses services en tant qu'administrateur. Le Fonds intérimaire devrait être clos une fois que les crédits qu'il aura financés seront en grande partie décaissés. Ses actifs et ses engagements seront alors transférés à l'IDA.

NOTE B — TITRES DE PLACEMENT

Dans le cadre de sa stratégie globale de gestion du portefeuille, l'IDA place ses disponibilités dans des obligations d'État et d'organismes publics, des dépôts à terme et des instruments financiers connexes avec des risques hors bilan.

Obligations d'État et d'organismes publics : Ces titres comprennent les obligations, bons et autres

instruments négociables. Les obligations émises ou garanties sans condition par des États doivent avoir au minimum une notation AA si elles sont libellées dans une monnaie autre que celle du pays émetteur ; dans les autres cas, aucune notation n'est exigée. Celles émises par des organismes publics, des organisations multilatérales ou toute autre entité publique doivent bénéficier au minimum d'une notation AAA.

Dépôts à terme : Certificats de dépôt, acceptations bancaires et autres valeurs émises ou garanties sans condition par les banques et d'autres institutions financières.

Contrats à terme de gré à gré et sur marchés organisés : Contrats de livraison différée de valeurs ou d'instruments du marché monétaire, aux termes desquels le vendeur s'engage à livrer, à une date ultérieure donnée, un instrument déterminé à un prix ou d'un rendement convenu. Ces contrats sont négociés dans des bourses américaines ou internationales réglementées. L'IDA dénoue généralement la plupart des positions ouvertes sur les marchés organisés avant l'échéance. Les opérations se soldent donc le plus souvent par des encaissements ou des paiements qui reflètent simplement l'évolution de la valeur de marché des contrats. Ceux-ci impliquent généralement le règlement quotidien de la position nette de trésorerie.

Swaps de monnaies : Transactions dans le cadre desquelles deux contreparties échangent dans un premier temps des montants spécifiques de deux monnaies différentes qu'elles remboursent par la suite selon un calendrier prédéterminé prévoyant les paiements d'intérêts et, le cas échéant, l'amortissement du capital. L'IDA est autorisée à procéder à des swaps de monnaies pour des périodes ne dépassant pas un an, y compris la durée des contrats à terme de gré à gré.

Options : Contrats donnant à leur détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un instrument financier à un prix donné et dans un délai spécifié par le vendeur. L'acheteur d'une option paie une prime initiale au vendeur, qui assume alors le risque d'une évolution défavorable du prix de l'instrument financier sous-jacent. L'IDA investit exclusivement dans des options négociées en bourse. Le prix initial d'une option est égal à la prime payée par l'acheteur et il est nettement inférieur au montant notionnel du contrat. L'IDA n'accepte pas d'options non couvertes.

Ventes à découvert : Ventes de titres que l'IDA n'a pas en portefeuille au moment de la vente. L'IDA doit acheter le titre à une date ultérieure et assume le risque d'une évolution défavorable de la valeur de l'instrument sur le marché entre la date de la vente et la date de la livraison du titre.

Contrats de mise en pension et de prise en pension et prêts de titres : Les contrats de mise en pension sont des contrats par lesquels une partie vend des titres et accepte simultanément de les racheter ultérieurement à une date donnée à un prix fixe. L'opération inverse est appelée contrat de prise en pension. Les prêts de titres sont des contrats par lesquels des titres sont prêtés pendant un certain laps de temps à un prix fixe.

Le tableau ci-après indique la répartition, par instrument, du portefeuille de placements de l'IDA pour les

Titres immédiatement disponibles pour le décaissement de crédits au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

En millions de dollars des États-Unis

	1998			1997		
	Valeur comptable	Moyenne des soldes quotidiens durant l'exercice	Plus-values (moins-values) nettes pour l'exercice	Valeur comptable	Moyenne des soldes quotidiens durant l'exercice	Plus-values (moins-values) nettes pour l'exercice
Obligations d'État et d'organismes publics	\$ 3 087	\$ 1 765	\$ 15	\$ 1 923	\$ 1 928	\$ 20
Dépôts à terme	3 564	3 760	—	3 174	3 254	—
Contrats à terme de gré à gré et sur marchés organisés	*	3	(4)	*	1	(2)
Swaps de monnaies	2	1	—	—	(3)	—
Options	—	*	(*)	*	*	(*)
Contrats de prise en pension	362	423	—	121	578	—
Contrats de mise en pension et prêts de titres	(1 308)	(825)	—	(446)	(562)	—
	<u>\$ 5 707</u>	<u>\$ 5 127</u>	<u>\$ 11</u>	<u>\$ 4 772</u>	<u>\$ 5 196</u>	<u>\$ 18</u>
Ventes à découvert	\$ (119)	\$ (4)	\$ —	\$ (53)	\$ (100)	\$ —

* Moins de 0,5 million de dollars des États-Unis.

Le tableau ci-après donne la répartition, par instrument, du portefeuille de placements de l'IDA pour les

Titres non immédiatement disponibles pour le décaissement de crédits au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

En millions de dollars des États-Unis

	1998			1997		
	Valeur comptable	Moyenne des soldes quotidiens durant l'exercice	Plus-values (moins-values) nettes pour l'exercice	Valeur comptable	Moyenne des soldes quotidiens durant l'exercice	Plus-values (moins-values) nettes pour l'exercice
Obligations d'État et d'organismes publics	\$ 3 301	\$ 2 748	\$ 47	\$ 2 653	\$ 2 089	\$ 37
Dépôts à terme	2 478	1 347	—	811	422	—
Contrats à terme de gré à gré et sur marchés organisés	1	1	(*)	1	1	(1)
Swaps de monnaies	7	(*)	—	—	(1)	—
Options	—	*	(*)	*	*	(*)
Contrats de prise en pension	513	199	—	15	131	—
Contrats de mise en pension et prêts de titres	2 385	1 140	—	(648)	(416)	—
	<u>\$ 3 915</u>	<u>\$ 3 155</u>	<u>\$ 47</u>	<u>\$ 2 832</u>	<u>\$ 2 226</u>	<u>\$ 36</u>
Ventes à découvert	\$ (82)	\$ (2)	\$ —	\$ (15)	\$ (42)	\$ —

* Moins de 0,5 million de dollars des États-Unis.

Le tableau ci-après donne un état récapitulatif de la composition monétaire des Titres de placement immédiatement et non immédiatement disponibles pour le

décaissement de crédits au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

Équivalents en millions de dollars des États-Unis

	1998			1997		
	<i>Immédiatement disponibles pour décaissement</i>	<i>Non immédiatement disponibles pour décaissement</i>	<i>Total</i>	<i>Immédiatement disponibles pour décaissement</i>	<i>Non immédiatement disponibles pour décaissement</i>	<i>Total</i>
Deutsche mark	\$ 1 924	\$ 728	\$ 2 652	\$ 1 652	\$ 528	\$ 2 180
Dollars canadiens	—	—	—	28	—	28
Dollars des États-Unis	2 026	1 682	3 708	1 659	1 185	2 844
Français français	497	400	897	449	289	738
Livres sterling	1 253	548	1 801	917	324	1 241
Yen japonais	7	557	564	67	506	573
	<u>\$ 5 707</u>	<u>\$ 3 915</u>	<u>\$ 9 622</u>	<u>\$ 4 772</u>	<u>\$ 2 832</u>	<u>\$ 7 604</u>

Dans le cadre de la gestion des risques, l'IDA est partie à une série d'instruments financiers, dont certains comportent des éléments de risques de crédit supérieurs aux montants inscrits dans l'État des ressources de développement par emploi et origine. Le risque de crédit est la perte comptable potentielle maximum qu'implique le contrat en cas de défaillance des débiteurs et contreparties. En outre, de par leur nature, ces instruments impliquent des montants (valeur des contrats, principal notionnel) dont ne rendent pas compte les états financiers traditionnels. Pour les titres inscrits au bilan comme pour les autres, l'IDA n'entreprend ses transactions qu'avec une liste restreinte de négociateurs et contreparties agréés. Des plafonds de crédit sont fixés pour chaque contrepartie, selon le type d'instrument et d'échéance considéré.

Le tableau ci-après chiffre aux dates du 30 juin 1998 et du 30 juin 1997 le risque de crédit et la valeur des contrats, selon le cas, associés à ces instruments.

En millions de dollars des États-Unis

	1998	1997
Contrats à terme, de gré à gré et sur marchés organisés		
Position longue	\$ 995	\$ 1 880
Position courte	1 648	2 704
Risque de crédit en cas de défaillance des contreparties	12	9
Options		
Position longue	—	46
Swaps de monnaies		
Risque de crédit en cas de défaillance des contreparties	10	—

NOTE C — SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS DES MEMBRES

Souscriptions et contributions à recevoir : Au 30 juin 1998, le montant des souscriptions et contri-

butions à recevoir s'élevait à 2 500 millions de dollars des États-Unis (633 millions au 30 juin 1997), dont 2 millions (564 millions au 30 juin 1997) étaient dus et 2 498 millions (69 millions au 30 juin 1997) n'étaient pas encore dus.

Au 30 juin 1998, les souscriptions et contributions qui étaient dues se répartissaient ainsi :

En millions de dollars des États-Unis

<i>Périodes initiales</i>	
1 ^{er} juillet 1997 au 30 juin 1998	\$ 2
1 ^{er} juillet 1996 au 30 juin 1997	—
1 ^{er} juillet 1995 au 30 juin 1996	—
Avant le 30 juin 1995	*
Total	<u>\$ 2</u>

* Moins de 0,5 million de dollars des États-Unis.

Les souscriptions et contributions qui n'étaient pas encore dues au 30 juin 1998 arriveront à échéance comme suit :

En millions de dollars des États-Unis

<i>Périodes</i>	
1 ^{er} juillet 1998 au 30 juin 1999	\$ 2 428
1 ^{er} juillet 1999 au 30 juin 2000	23
Au-delà	47
Total	<u>\$ 2 498</u>

Onzième reconstitution : En juin 1996, le Conseil des Gouverneurs de l'IDA a adopté des résolutions autorisant la Onzième reconstitution des ressources de l'IDA. Celle-ci, qui est entrée en vigueur le 12 février 1998, fournit à l'IDA les ressources nécessaires pour financer les crédits et dons engagés entre le 1^{er} juillet 1996 et le 30 juin 1999. Le montant total des contributions engagées par les bailleurs de fonds durant cette

période, y compris les contributions supplémentaires fournies par certains membres, équivalait à 6 929 millions de DTS. Certaines restrictions sont imposées aux marchés passés dans le cadre des crédits financés par les ressources des bailleurs de fonds engagées au titre de la Onzième reconstitution. Dans le cadre de la Onzième reconstitution, un Fonds intérimaire d'un montant équivalant à 2 228 millions de DTS a été constitué au moyen des contributions engagées par les bailleurs de fonds ; il est administré par l'IDA.

Adhésions : En février 1993, la République socialiste fédérative de Yougoslavie ayant cessé d'être membre de la BIRD a également cessé d'être membre de l'IDA. Quatre des cinq républiques qui lui ont succédé, à savoir la Bosnie-Herzégovine, les Républiques de Croatie et de Slovénie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, sont depuis lors devenues membres de l'IDA. Au 30 juin 1998, les souscriptions et contributions effectuées par d'autres pays ayant succédé à l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie, à savoir la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), sont incluses dans le poste Acomptes sur souscriptions en cours.

NOTE D — TRANSFERTS DE LA BIRD

Au 30 juin 1998, le montant total des transferts à l'IDA approuvés par le Conseil des Gouverneurs de la BIRD s'élevait à 5 735 millions de dollars des États-Unis (5 431 millions au 30 juin 1997).

NOTE E — CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT

Au 30 juin 1998, des paiements en principal et des commissions d'un montant respectif de 4 et de 2 millions de dollars des États-Unis autres que ceux mentionnés au paragraphe ci-dessous, dus à l'IDA au titre de crédits de développement, étaient en arriéré depuis plus de trois mois. L'encours global de ces crédits de développement était de 505 millions de dollars des États-Unis.

Au 30 juin 1998, les crédits de développement consentis à certains États membres ou garantis par eux pour un montant principal non amorti de 3 723 millions de dollars des États-Unis (3 235 millions au 30 juin 1997), dont un arriéré de 160 millions de dollars des États-Unis (130 millions au 30 juin 1997), étaient classés comme improductifs. À cette date, l'arriéré des commissions au titre de ces crédits était de 127 millions de dollars des États-Unis (108 millions au 30 juin 1997). Si ces créances n'avaient pas été classées improductives, le revenu des crédits de développement pour l'exercice clos le 30 juin 1998 aurait été supérieur de 24 millions de dollars des États-Unis (24 millions au 30 juin 1997 et 24 millions au 30 juin 1996), net des commissions payées par ces États membres durant l'exercice. Le tableau ci-après indique les pays dont les crédits ou les garanties sont classés dans les créances improductives :

En millions de dollars des États-Unis

Emprunteur	30 juin 1998		
	Principal non amorti	Principal et commissions échus	Classé improductif depuis
En arriéré			
Afghanistan	\$ 75	\$ 14	Juin 1992
Congo, République du	162	2	Novembre 1997
Congo, République démocratique du	1 208	98	Novembre 1993
Libéria	101	19	Avril 1988
République centrafricaine	396	4	Février 1998
Somalie	401	48	Juillet 1991
Soudan	1 184	102	Janvier 1994
Total	<u>3 527</u>	<u>287</u>	
Sans arriéré			
Bosnie-Herzégovine	163	—	Septembre 1992
République arabe syrienne	33	—	Avril 1988
Total	<u>\$ 3 723</u>	<u>\$ 287</u>	

Le 27 juillet 1997, la République arabe syrienne et l'IDA ont conclu un accord portant, notamment, sur le règlement du principal et des commissions en arriéré. En application de cet accord, au 31 octobre 1997, la Syrie avait réglé la totalité des montants qu'elle devait au titre du principal et des commissions.

Le 22 juin 1998, la Sierra Leone a réglé la totalité de ses arriérés et les crédits qui lui ont été consentis sont ainsi redevenus productifs. Les crédits de développement consentis à la Sierra Leone ou garantis par elle étaient classés improductifs depuis le 15 janvier 1998. Durant l'exercice clos le 30 juin 1997, aucun crédit de développement classé improductif n'est redevenu productif.

Dans le cadre du programme de la Cinquième dimension établi en septembre 1988, une partie des remboursements de principal à l'IDA est affectée, sur une base annuelle, à l'octroi de crédits supplémentaires aux pays admis à emprunter à l'IDA qui ne sont plus en mesure d'emprunter aux conditions de la BIRD, mais qui ont, à l'égard de celle-ci, des obligations au titre de prêts approuvés avant septembre 1988 et qui poursuivent un programme d'ajustement structurel appuyé par l'IDA. Ces crédits supplémentaires sont accordés aux pays qui remplissent certaines conditions et sont proportionnels aux paiements d'intérêts que ces pays doivent effectuer durant l'année au titre des emprunts qu'ils ont contractés auprès de la BIRD avant septembre 1988. Pour y avoir droit, un pays membre doit remplir les conditions requises pour pouvoir bénéficier

des crédits de l'IDA, ne pas être admis à emprunter à la BIRD, et ne pas avoir reçu de prêt approuvé par la BIRD au cours des 12 mois précédents. En outre, il ne peut être en retard de plus de 60 jours dans le règlement du service dû à la BIRD ou à l'IDA.

Le tableau ci-après est un état récapitulatif, au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997, des crédits engagés et décaissés par l'IDA dans le cadre de ce programme depuis son lancement :

<i>En millions de dollars des États-Unis</i>		
	1998	1997
Engagements	\$ 1 590	\$ 1 526
Moins : Non décaissés	59	91
Décaissés et non amortis	<u>\$ 1 531</u>	<u>\$ 1 435</u>

NOTE F — JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Titres de placement : L'IDA comptabilisant ses titres de placement à leur valeur de marché, le montant comptabilisé représente la juste valeur du portefeuille. Ces justes valeurs sont fondées sur les cotations du marché, s'il en existe. En l'absence de cotations, on retient les cotations d'instruments comparables. La juste valeur des instruments financiers à court terme est proche de leur valeur comptable.

Crédits de développement : Du fait du caractère concessionnel des conditions accordées par l'IDA, les crédits de développement qu'elle consent comportent un fort élément de don. On peut estimer cet élément en appliquant aux crédits de l'IDA le taux d'actualisation standard de 10 % retenu par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette méthode fait apparaître que les crédits types de l'IDA contiennent un élément de don représentant entre 75 et 80 % de leur valeur nominale à leur date d'engagement. Sont pris en compte, dans ce calcul, les taux d'intérêt, les structures des échéances et les différés d'amortissement des crédits. Il n'est pas tenu compte du risque d'insolvabilité, des ajustements de portefeuille, des préférences en termes de crédits multilatéraux ou souverains et autres risques ou indicateurs qui s'appliqueraient dans le calcul de la juste valeur. Il n'est pas possible d'estimer, en pratique, l'impact de ces facteurs, mais la juste valeur de l'encours des crédits de développement est nettement inférieure au montant de 78 016 millions de dollars des États-Unis figurant dans l'État des ressources de développement par emploi et origine au 30 juin 1998.

NOTE G — REVENUS ET CHARGES

L'IDA perçoit des commissions versées par les emprunteurs sur les crédits du Fonds intérimaire en rémunération de ses services en tant qu'administrateur.

compte par la BIRD. Cette commission, pour l'exercice clos au 30 juin 1998, a été minorée de 114 millions de dollars des États-Unis (72 millions pour l'exercice clos le 30 juin 1997) alloués par la BIRD à l'issue de la réévaluation de la méthode d'estimation des charges de retraite durant l'exercice 97. Pour l'exercice clos au 30 juin 1996, la commission de gestion incluait 36 millions de dollars des États-Unis au titre des charges de retraite.

Durant l'exercice clos au 30 juin 1998, la BIRD a réexaminé la position des autres avantages complémentaires de retraite et a déterminé que les actifs et les passifs ne pouvaient être comptabilisés hors bilan. En conséquence, au 30 juin 1998, lesdits actifs et passifs ont été comptabilisés dans le bilan de la BIRD et la commission de gestion pour l'exercice clos le 30 juin 1998 a été minorée d'un montant de 133 millions de dollars des États-Unis représentant la part de l'IDA à cette réduction.

NOTE H — FONDS FIDUCIAIRES

L'IDA, à titre individuel ou conjointement avec la BIRD, administre, pour le compte de bailleurs de fonds, y compris les pays membres, leurs organismes et autres entités, des fonds destinés à répondre à des besoins précis, qu'il s'agisse du cofinancement de projets de crédit de l'IDA, d'opérations de réduction de la dette visant des pays membres de l'IDA, de programmes d'assistance technique destinés aux emprunteurs, notamment la réalisation d'études de faisabilité et la préparation de projets, de programmes globaux et régionaux, ou de programmes de recherche et de formation. Il s'agit de fonds d'affectation spéciale qui ne figurent pas dans les ressources de développement de l'IDA. Au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997, la répartition de ces avoirs, par agent d'exécution, s'établissait comme suit :

	1998		1997	
	<i>Montant total des avoirs fiduciaires (en millions)</i>	<i>Nombre de comptes fiduciaires</i>	<i>Montant total des avoirs fiduciaires (en millions)</i>	<i>Nombre de comptes fiduciaires</i>
Exécution par l'IDA	\$ 958	524	\$ 714	583
Exécution par le bénéficiaire	479	459	512	510
Total	<u>\$ 1 437</u>	<u>983</u>	<u>\$ 1 226</u>	<u>1 093</u>

L'IDA assume, au titre de ces fonds fiduciaires, diverses responsabilités, qui vont des services normalement fournis dans le cadre de ses propres opérations de crédit à l'exécution intégrale de projets, y compris la passation de marchés de services et de fournitures. Elle perçoit, pour l'administration des fonds fiduciaires, des commissions qui viennent en déduction de la commission de gestion facturée par la BIRD. Durant l'exercice

lars des États-Unis (11 millions au 30 juin 1997 et 10 millions au 30 juin 1996) sous forme de commissions pour l'administration de fonds fiduciaires.

NOTE I — IMPACT DU FONDS PPTE

L'IDA participe aux activités de l'Initiative PPTE en finançant des dons pour le développement au lieu de crédits de développement et en cédant des crédits de développement au Fonds PPTE.

Dons pour le développement effectués par l'IDA

Au 30 juin 1998, le montant cumulé des dons pour le développement effectués par l'IDA était de :

<i>En millions de dollars des États-Unis</i>			
	<i>Source de fonds</i>		<i>Total</i>
	<i>Transfert de revenu net de la BIRD</i>	<i>Onzième reconstitution, ressources des bailleurs de fonds</i>	
Dons pour le développement			
- Montants décaissés			
Ouganda	\$ 74	\$ —	\$ 74

Vente de crédits de développement consentis par l'IDA

L'IDA vend certains crédits de développement au Fonds PPTE en lui versant des montants en numéraire équivalant à la valeur actuelle nette des crédits considérés calculée par la méthode convenue dans le cadre de l'Initiative PPTE. Aux termes de l'accord signé au titre de l'Initiative PPTE, la valeur des crédits de développement qui doivent être vendus est ramenée à sa valeur actuelle nette estimée. Le montant de la réduction ainsi opérée est enregistré en déduction des Origines des ressources de développement. Le Fonds PPTE annule ces crédits de développement.

Au 30 juin 1998, la position cumulée des ventes de crédits de développement de l'IDA dans le cadre de l'Initiative PPTE se présentait comme suit :

<i>En millions de dollars des États-Unis</i>			
	<i>Valeur comptable estimée</i>	<i>Montant estimé (numéraire) à recevoir (valeur actuelle nette)</i>	<i>Montant déduit des Origines des ressources de développement</i>
		Crédits de développement	
- Montant de la réduction en attente de règlement			
Ouganda	\$ 177	\$ 84	\$ 93

Service de la dette au titre des crédits de développement

Le Fonds PPTE assure également le service de certains crédits de l'IDA échus sur une période de plusieurs années. Les montants affectés à cet effet et approuvés par le Fonds PPTE sont indiqués ci-après, par pays et pour la période allant de la constitution du Fonds au 30 juin 1998. Ces montants ne sont pas enregistrés dans l'État des ressources de développement par emploi et origine.

<i>En millions de dollars des États-Unis</i>	
<i>Pays</i>	<i>Montant</i>
Ouganda ^a	\$ 52

a. L'Accord relatif à l'allègement de la dette de l'Ouganda dans le cadre de l'Initiative PPTE a été signé le 17 avril 1998.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS CONCERNANT
LES ÉTATS FINANCIERS À VOCATION SPÉCIALE

**Deloitte Touche
Tohmatsu**

(International Firm)



1900 M Street NW
Washington, DC

Au Président et au Conseil des Gouverneurs
de l'Association internationale de développement

Nous avons audité les états financiers à vocation spéciale de l'Association internationale de développement, y compris l'État des ressources de développement par emploi et origine, l'État récapitulatif des crédits de développement, l'État des voix attribuées aux États membres, des souscriptions et contributions au 30 juin 1998, ainsi que l'État des variations des ressources employées dans le cadre de l'Initiative PPTE, l'État des variations des écarts de conversion cumulés sur crédits de développement, l'État des variations du surplus et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de l'Association internationale de développement. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Les états financiers à vocation spéciale de l'Association internationale de développement pour l'exercice clos le 30 juin 1997 avaient été vérifiés par d'autres auditeurs, dont le rapport, en date du 28 juillet 1997, exprimait une opinion sans réserve sur ces derniers et expliquait la méthode comptable décrite à la note A desdits états financiers.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement admises aux États-Unis d'Amérique et aux Normes internationales d'audit : ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Comme indiqué à la note A, les états financiers à vocation spéciale, annexés au présent rapport, ont été établis de manière à rendre compte de l'origine et de l'emploi des ressources de développement et des crédits de développement, ainsi que de l'état des voix, souscriptions et contributions des pays membres de l'Association internationale de développement, conformément aux dispositions de l'article VI, section 11 (a), des Statuts de l'Association internationale de développement, et ne prétendent pas en faire une présentation conforme aux principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique ou aux Normes comptables internationales.

À notre avis, les états financiers à vocation spéciale présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, l'état des ressources de développement par emploi et origine, l'état récapitulatif des crédits de développement et l'état des voix attribuées aux États membres de l'Association internationale de développement, des souscriptions et contributions au 30 juin 1998, ainsi que l'état des variations des ressources utilisées dans le cadre de l'Initiative PPTE, les états des variations des écarts de conversion cumulés des crédits de développement, des variations du surplus et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la méthode comptable décrite à la note A.

Le présent rapport a été établi exclusivement à des fins d'information pour le Conseil des Gouverneurs, la direction et les membres de l'Association internationale de développement. Il s'agit toutefois, en vertu des Statuts de l'IDA, d'un document à caractère officiel dont la diffusion n'est pas restreinte.

29 juillet 1998

ÉTATS FINANCIERS À VOCATION SPÉCIALE
DU FONDS INTÉRIMAIRE SPÉCIAL, AU 30 JUIN 1998

<i>État des ressources de développement par emploi et origine</i>	282
<i>État des variations des écarts de conversion cumulés sur crédits du Fonds intérimaire</i>	283
<i>État des variations du surplus</i>	283
<i>Tableau des flux de trésorerie</i>	284
<i>État récapitulatif des crédits du Fonds intérimaire</i>	285
<i>État des contributions</i>	286
<i>Notes annexes aux états financiers à vocation spéciale</i>	287
<i>Rapport des auditeurs indépendants concernant les états financiers à vocation spéciale</i>	290

ÉTAT DES RESSOURCES DE DÉVELOPPEMENT
PAR EMPLOI ET ORIGINE

Au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

Emploi des ressources de développement	1998	1997
Ressources nettes disponibles pour les activités de développement		
Encaisses et placements immédiatement disponibles pour décaissement		
Montants dus par des établissements bancaires	\$ 14,3	\$ 1,1
Obligations d'États et d'organismes publics — Notes B et D	—	0,6
Obligations d'établissements bancaires et autres institutions financières — Notes B et D	389,8	41,3
	<u>404,1</u>	<u>43,0</u>
Effets à vue non négociables, ne portant pas intérêt au titre des contributions	1 981,4	2 538,9
Autres ressources, net	<u>3,0</u>	<u>(0,4)</u>
Total des ressources nettes disponibles pour les activités de développement	<u>2 388,5</u>	<u>2 581,5</u>
Ressources utilisées pour les crédits du fonds intérimaire		
(voir État récapitulatif des crédits du Fonds intérimaire — Notes D et E)		
Total des crédits du Fonds intérimaire	2 285,5	1 628,0
Moins solde non décaissé	<u>1 954,5</u>	<u>1 484,4</u>
Total des ressources utilisées pour les crédits du Fonds intérimaire	<u>331,0</u>	<u>143,6</u>
Total, emploi des ressources de développement	<u>\$ 2 719,5</u>	<u>\$ 2 725,1</u>
Origine des ressources de développement		
Contributions (voir État des contributions)		
Contributions engagées	\$ 2 730,6	\$ 2 708,8
Moins remises non amorties	1,9	2,0
	<u>2 728,7</u>	<u>2 706,8</u>
Moins contributions à recevoir — Note C	<u>3,0</u>	<u>3,8</u>
Contributions versées	2 725,7	2 703,0
Écarts de conversion cumulés sur crédits du Fonds intérimaire (voir État des variations des écarts de conversion cumulée sur crédits du Fonds intérimaire)	(9,5)	0,8
Surplus (voir État des variations du surplus)	3,3	(0,7)
Emprunts à court terme	<u>—</u>	<u>22,0</u>
Total, origine des ressources de développement	<u>\$ 2 719,5</u>	<u>\$ 2 725,1</u>

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers à vocation spéciale.

ÉTAT DES VARIATIONS DES ÉCARTS DE CONVERSION
CUMULÉS SUR CRÉDITS DU FONDS INTÉRIMAIRE

Pour les exercices clos le 30 juin 1998 et le 30 juin 1997

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997
Solde à l'ouverture de l'exercice	\$ 0,8	\$ —
Écarts de conversion de l'exercice	(10,3)	0,8
Solde à la clôture de l'exercice	<u>\$ (9,5)</u>	<u>\$ 0,8</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SURPLUS

Pour les exercices clos le 30 juin 1998 et le 30 juin 1997

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997
Revenu des titres de placement — Note B	\$ 14,4	\$ 2,0
Amortissement des remises sur avances de contribution	(0,3)	(0,1)
Variations liées aux opérations	14,1	1,9
Effets des variations de taux de change sur le surplus	(10,1)	(2,6)
Variation nette	4,0	(0,7)
Solde à l'ouverture de l'exercice	(0,7)	—
Solde à la clôture de l'exercice	<u>\$ 3,3</u>	<u>\$ (0,7)</u>

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers à vocation spéciale.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos le 30 juin 1998 et le 30 juin 1997

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

	1998	1997
Trésorerie requise par les activités de développement		
Décaissements de crédits du Fonds intérimaire	\$ (197,6)	\$ (142,8)
Trésorerie issue des activités de financement		
Emprunts à court terme, net	(22,0)	22,0
Contributions des donateurs	579,8	164,0
Trésorerie nette issue des activités de financement	557,8	186,0
Trésorerie issue des activités d'exploitation		
Variation du surplus liée aux opérations	14,1	1,9
Passage de la variation du surplus liée aux opérations à la trésorerie nette issue des activités d'exploitation		
Amortissement des remises sur avances de contribution	0,3	0,1
Variations nettes des autres ressources de développement	(4,2)	0,2
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	10,2	2,2
Effet des variations de taux de change sur les encaisses et placements immédiatement disponibles pour décaissement	(9,3)	(2,4)
Augmentation nette des encaisses et placements immédiatement disponibles pour décaissement	361,1	43,0
Encaisses et placements immédiatement disponibles pour décaissement à l'ouverture de l'exercice	43,0	—
Encaisses et placements immédiatement disponibles pour décaissement à la clôture de l'exercice	\$ 404,1	\$ 43,0

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers à vocation spéciale.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CRÉDITS DU FONDS INTÉRIMAIRE

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

Emprunteur ou garant	Total des crédits	Crédits non décaissés	Encours des crédits	Pourcentage de l'encours des crédits
Arménie	\$ 15,4	\$ 13,0	\$ 2,4	0,73
Bangladesh	147,8	147,8	—	—
Bolivie	14,4	14,4	—	—
Bosnie-Herzégovine	84,0	48,6	35,4	10,69
Burkina Faso	43,7	42,5	1,2	0,36
Cambodge	52,4	51,0	1,4	0,42
Chine	311,9	299,0	12,9	3,90
Comores	6,8	6,8	—	—
Côte d'Ivoire	49,1	47,2	1,9	0,57
Égypte, République arabe d'	68,6	65,4	3,2	0,97
Ghana	27,7	25,8	1,9	0,57
Guinée	24,0	23,6	0,4	0,12
Inde	610,9	604,0	6,9	2,08
Kenya	25,7	24,6	1,1	0,33
Madagascar	92,2	21,5	70,7	21,36
Malawi	11,6	10,8	0,8	0,24
Mali	99,1	96,4	2,7	0,82
Mozambique	92,0	—	92,0	27,79
Ouganda	120,4	77,6	42,8	12,93
République kirghize	42,6	21,3	21,3	6,44
Sénégal	6,5	5,9	0,6	0,18
Sri Lanka	14,2	12,3	1,9	0,57
Tchad	24,0	—	24,0	7,25
Viet Nam	276,4	271,5	4,9	1,48
Yémen, République du	12,2	11,6	0,6	0,18
Zimbabwe	11,9	11,9	—	—
Total au 30 juin 1998 ¹	\$ 2,285,5	\$ 1,954,5	\$ 331,0	100,00
Total au 30 juin 1997	\$ 1,628,0	\$ 1,484,4	\$ 143,6	

NOTE :

1. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES CRÉDITS DU FONDS INTÉRIMAIRE

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

Échéances de l'encours des crédits du Fonds intérimaire

Période

1 ^{er} juillet 1998 au 30 juin 2003	\$ —
1 ^{er} juillet 2003 au 30 juin 2008	36,5
1 ^{er} juillet 2008 au 30 juin 2013	66,7
1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2018	56,5
1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023	64,6
1 ^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028	40,0
1 ^{er} juillet 2028 au 30 juin 2033	37,8
1 ^{er} juillet 2033 au 30 juin 2038	28,9
Total	\$ 331,0

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers à vocation spéciale.

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS

Au 30 juin 1998

Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis

<i>Donateurs</i>	<i>Contributions versées</i>
Afrique du Sud	\$ 2,4
Allemagne	399,0
Arabie saoudite	25,0
Australie	69,9
Autriche	36,1
Belgique	55,8
Botswana	0,5
Bésil	6,5
Canada	149,1
Corée, République de	8,4
Danemark	48,5
Espagne	36,5
Fédération de Russie	10,7
Finlande	20,9
France	273,5
Grèce	1,9
Hongrie	2,7
Irlande	6,0
Islande	1,3
Italie	166,4
Japon	634,4
Luxembourg	3,6
Mexique	4,6
Norvège	67,1
Nouvelle-Zélande	5,7
Pays-Bas	214,0
Pologne	1,2
Portugal	7,4
République slovaque	1,4
République tchèque	2,0
Royaume-Uni	295,2
Suède	108,2
Suisse	61,5
Turquie	3,0
Total au 30 juin 1998 ¹	\$ 2 730,6
Total au 30 juin 1997	\$ 2 708,8

NOTE :

1. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers à vocation spéciale.

NOTE A — ORGANISATION, OPÉRATIONS ET PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**Objet**

Le Fonds intérimaire spécial (Fonds intérimaire) est entré en vigueur le 14 novembre 1996.

Le Fonds intérimaire, créé par le Conseil des Gouverneurs de l'Association internationale de développement (IDA) en juin 1996, est administré par l'IDA pour aider à financer les opérations entre le 1^{er} juillet 1996 et le 30 juin 1997, ainsi que certaines opérations approuvées après le 1^{er} juillet 1997, et est soumis à un régime distinct sur le plan juridique et comptable et du point de vue de la passation des marchés. Les conditions dont ces crédits sont assortis sont les mêmes que celles qui régissent les crédits de l'IDA, à deux exceptions près : premièrement, les crédits du Fonds intérimaire ne peuvent servir à financer que des dépenses au titre de marchés passés avec des nationaux de pays qui, soit ont contribué au Fonds intérimaire, soit sont admis à emprunter à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ou à l'IDA ; deuxièmement, les crédits du Fonds intérimaire sont approuvés par le président de l'IDA après consultation d'un comité des Administrateurs de l'IDA représentant les donateurs et les emprunteurs éligibles. Les restrictions imposées dans le cadre de la passation des marchés ont été levées à dater du 31 décembre 1997 pour un montant de 700 millions de DTS représentant des contributions au Fonds intérimaire non affectées. L'IDA perçoit des commissions versées par les emprunteurs sur les crédits du Fonds intérimaire en rémunération de ses services en tant qu'administrateur du Fonds intérimaire.

Le Fonds intérimaire devrait cesser d'exister une fois que les crédits qu'il aura financés seront en grande partie décaissés. Ses actifs et ses engagements seront alors transférés à l'IDA. Les voix revenant aux pays membres de l'IDA, au titre de leurs contributions au Fonds intérimaire, leur seront attribuées dès que le Fonds aura cessé d'exister.

Principales règles et méthodes comptables

Étant donné la nature du Fonds intérimaire, les présents états financiers ont été établis dans le but spécifique de rendre compte de l'origine et de l'emploi des contributions des pays membres, et ne prétendent pas en faire une présentation conforme aux principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique ou aux Normes comptables internationales. La préparation de ces états financiers à vocation spéciale est conforme aux dispositions de l'article VI, section 11 (a), des Statuts de l'IDA et de la section 2 (e) de la Résolution du Conseil des Gouverneurs portant création du Fonds intérimaire.

Les états financiers à vocation spéciale du Fonds intérimaire sont établis conformément aux principes comptables énoncés ci-après.

Méthode comptable

Les états financiers à vocation spéciale du Fonds intérimaire sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Autrement dit, les effets des transactions et autres événements sont comptabilisés au moment où ceux-ci se produisent (et non pas à la date d'encaissement ou de décaissement de numéraires et autres liquidités) et sont inscrits aux registres comptables et portés aux états financiers des périodes auxquelles ils se rapportent.

Conversion des opérations libellées en unités monétaires autres que le dollar des États-Unis

Les états financiers à vocation spéciale du Fonds intérimaire sont exprimés en dollars des États-Unis à la seule fin de résumer la situation financière du Fonds intérimaire et ses résultats, leur lecture étant ainsi facilitée pour les donateurs qui y contribuent et les autres parties concernées.

Le Fonds intérimaire conduit ses affaires dans les monnaies des pays qui y contribuent. Les ressources de développement sont converties aux taux en vigueur sur le marché des changes à la fin de la période comptable. Les contributions, quant à elles, sont converties de la manière décrite ci-après. Les produits et les charges sont convertis sur la base des taux en vigueur sur les marchés au moment de leur constatation, ou de la moyenne des taux du mois. Les écarts de conversion liés à la réévaluation des crédits du Fonds intérimaire libellés en droits de tirage spéciaux (DTS) sont inscrits au débit ou au crédit du compte Écarts de conversion cumulés sur crédits du Fonds intérimaire. Les autres écarts de conversion sont inscrits au débit ou au crédit du Surplus.

Contributions

Le règlement des contributions au Fonds intérimaire s'effectue en numéraire ou sous forme de bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt. Les bons à vue sont encaissés par l'IDA, pour le compte du Fonds intérimaire, et sont fournis par les pays donateurs dans des proportions voisines de leur quote-part et dans des délais raisonnables tout au long de la période d'encaissement prévue (environ sept ans) pour financer les activités de crédit du Fonds intérimaire.

Les contributions au Fonds intérimaire sont exprimées et payables dans les monnaies des pays donateurs qui contribuent au Fonds, dans des monnaies librement convertibles ou en DTS. Les contributions disponibles pour les décaissements en numéraire sont converties aux taux de change en vigueur aux dates où elles ont été rendues disponibles. Les contributions non encore disponibles pour décaissement sont converties aux taux de change en vigueur à la fin de la période comptable.

Crédits du Fonds intérimaire

Les crédits du Fonds intérimaire servent à financer certains projets ou programmes de développement. Les

règles, pratiques et procédures régissant l'affectation des ressources du Fonds intérimaire, la sélection et l'évaluation des projets ou programmes devant être financés au moyen de ces ressources, ainsi que l'approbation et l'administration des crédits du Fonds intérimaire, y compris les conditions dont ces crédits sont assortis, sont les mêmes que celles qui régissent les crédits de développement financés par les ressources provenant de la Onzième reconstitution des ressources de l'IDA, à l'exception des deux cas mentionnés plus haut.

Les crédits du Fonds intérimaire sont exprimés en DTS ; les montants décaissés au titre de ces crédits sont remboursables sur la base de la contre-valeur des monnaies décaissées, déterminée par rapport au DTS. Les remboursements en principal des crédits du Fonds intérimaire seront inclus dans les ressources du Fonds jusqu'à ce que celui-ci cesse d'exister.

Le Fonds intérimaire a pour politique de déclarer improductif tout crédit qu'il a consenti à un pays membre ou à l'un de ses territoires si le retard dans le paiement du principal, des intérêts ou d'autres charges afférents audit crédit dépasse six mois, à moins que la direction de l'IDA n'estime que les montants impayés seront recouverts à brève échéance. En outre, si des prêts ou des crédits consentis respectivement par la BIRD ou l'IDA à un État membre sont classés improductifs, tous les crédits accordés par le Fonds intérimaire à

cet État sont déclarés improductifs par le Fonds intérimaire. Dès que les crédits accordés par le Fonds intérimaire à un État membre sont classés improductifs, les produits comptabilisés sur l'encours des crédits impayés, normalement perçus par l'IDA en sa qualité d'administrateur du Fonds intérimaire, sont déduits du revenu que procurent à l'IDA les crédits de développement de la période considérée. Les produits afférents aux crédits de développement classés improductifs ne sont inclus dans le revenu de l'Association que lorsqu'ils ont été effectivement perçus par l'IDA. Si le risque de non-recouvrement est jugé comme étant particulièrement élevé au moment de la liquidation des arriérés, les crédits du Fonds intérimaire consentis à un État membre ne sont pas automatiquement reclassés comme productifs, même si ledit État recouvre le droit de contracter de nouveaux crédits du Fonds intérimaire. Lorsque l'État membre s'est acquitté de ses obligations de paiement pendant une période suffisamment longue après avoir apuré ses arriérés, l'IDA décide, au cas par cas, de reclasser ses créances comme des créances productives.

Titres de placement

Les titres de placement et instruments financiers connexes du Fonds intérimaire sont comptabilisés à leur valeur de marché. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sont inscrites au poste « Revenu des titres de placement ».

NOTE B — TITRES DE PLACEMENT

Les ressources du Fonds intérimaire sont placées dans des dépôts à terme, tels que certificats de dépôt, acceptations bancaires et autres obligations. Le tableau

ci-après indique la répartition par instrument du portefeuille de placements du Fonds intérimaire pour les Titres immédiatement disponibles pour le décaissement de crédits au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

En millions de dollars des États-Unis

	1998			1997		
	Valeur comptable	Moyenne des soldes quotidiens durant l'exercice	Plus-values (moins-values) nettes pour l'exercice	Valeur comptable	Moyenne des soldes quotidiens durant l'exercice	Plus-values (moins-values) nettes pour l'exercice
Obligations d'État et d'organismes publics	\$ —	\$ —	\$ —	\$ 0,6	\$ 4,2	\$ —
Dépôts à terme	389,8	286,8	—	41,3	44,4	—
	<u>\$ 389,8</u>	<u>\$ 286,8</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$ 41,9</u>	<u>\$ 48,6</u>	<u>\$ —</u>

Le tableau ci-après donne un état récapitulatif de la composition en monnaies des Titres de placement immédiatement disponibles pour le décaissement de crédits au 30 juin 1998 et au 30 juin 1997 :

<i>Équivalents en millions de dollars des États-Unis</i>		
	<u>1998</u>	<u>1997</u>
Deutsche mark	\$ —	\$ 11,7
Dollar canadien	—	5,5
Dollar des États-Unis	389,8	—
Franc français	—	6,9
Livre sterling	—	7,4
Yen japonais	—	10,4
	<u>\$ 389,8</u>	<u>\$ 41,9</u>

NOTE C — CONTRIBUTIONS DES DONATEURS

Au 30 juin 1998, les contributions à recevoir représentaient 3,0 millions de dollars des États-Unis (3,8 millions au 30 juin 1997), ce montant n'étant pas encore intégralement exigible. Les souscriptions et contributions qui n'étaient pas encore exigibles au 30 juin 1998 arrivent à échéance comme suit :

<i>En millions de dollars des États-Unis</i>	
<i>Période</i>	
1 ^{er} juillet 1998 au 30 juin 1999	\$ 0,8
1 ^{er} juillet 1999 au 30 juin 2000	0,8
Au-delà	1,4
Total	<u>\$ 3,0</u>

NOTE D — JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Titres de placement : Le Fonds intérimaire comptabilisant ses titres de placement à leur valeur du marché, le montant comptabilisé représente la juste valeur du

portefeuille. Ces justes valeurs sont fondées sur les cotations du marché, s'il en existe. La juste valeur des instruments financiers à court terme est proche de leur valeur comptable.

Crédits du Fonds intérimaire : Du fait du caractère concessionnel des conditions accordées par le Fonds intérimaire, les crédits qu'il consent comportent un fort élément de don. On peut estimer cet élément en appliquant aux crédits du Fonds intérimaire le taux d'actualisation standard de 10 % retenu par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette méthode fait apparaître que les crédits types du Fonds intérimaire contiennent un élément de don représentant entre 75 et 80 % de leur valeur nominale à leur date d'engagement. Sont pris en compte, dans ce calcul, les taux d'intérêt, les structures des échéances et les différés d'amortissement des crédits. Il n'est pas tenu compte du risque d'insolvabilité, des ajustements de portefeuille, des préférences en termes de crédits multilatéraux ou souverains et autres risques ou indicateurs qui pourraient intervenir dans le calcul de la juste valeur. Il n'est pas possible d'estimer, en pratique, l'impact de ces facteurs, mais la juste valeur de l'ensemble des crédits du Fonds intérimaire est nettement inférieure au montant de 331,0 millions de dollars des États-Unis figurant dans l'État des ressources de développement par emploi et origine.

NOTE E — CRÉDITS DU FONDS INTÉRIMAIRE

Au 30 juin 1998, les crédits du Fonds intérimaire consentis à la Bosnie-Herzégovine ou garantis par ce pays, d'un montant en principal total non amorti de 35,4 millions de dollars des États-Unis (5,2 millions au 30 juin 1997), et sans arriérés, étaient déclarés improductifs, conformément à la politique de la BIRD et de l'IDA en vertu de laquelle toutes les créances de la Bosnie-Herzégovine sont classées comme improductives.

NOTE F — REVENUS ET CHARGES

L'IDA perçoit des commissions versées par les emprunteurs sur les crédits du Fonds intérimaire en rémunération de ses services en tant qu'administrateur du Fonds

**Deloitte Touche
Tohmatsu**

(International Firm)



1900 M Street NW
Washington, DC

Au Président et au Conseil des Gouverneurs
de l'Association internationale de développement
en tant qu'administrateur du Fonds intérimaire spécial

Nous avons audité les états financiers à vocation spéciale du Fonds intérimaire spécial, y compris l'État des ressources de développement par emploi et origine, l'État récapitulatif des crédits du Fonds intérimaire et l'État des contributions au Fonds intérimaire au 30 juin 1998, ainsi que l'État des variations des écarts de conversion cumulés sur crédits du Fonds intérimaire, l'État des variations du surplus et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de l'Association internationale de développement en tant qu'administrateur du Fonds intérimaire. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Les états financiers à vocation spéciale du Fonds intérimaire pour l'exercice clos le 30 juin 1997 avaient été vérifiés par d'autres auditeurs, dont le rapport, en date du 28 juillet 1997, exprimait une opinion sans réserve sur ces derniers et expliquait la méthode comptable décrite à la note A desdits états financiers.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement admises aux États-Unis d'Amérique et aux Normes internationales d'audit : ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Comme indiqué à la note A, les états financiers à vocation spéciale, annexés au présent rapport, ont été établis de manière à rendre compte de l'origine et de l'emploi des ressources de développement et des crédits du Fonds intérimaire, ainsi que de l'état des contributions des pays membres au Fonds intérimaire, conformément aux dispositions de la section 2 (e) de la Résolution du Conseil des Gouverneurs de l'Association internationale de développement et de l'article VI, section 11 (a), des Statuts de l'IDA, et ne prétendent pas en faire une présentation conforme aux principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique ou aux Normes comptables internationales.

À notre avis, les états financiers à vocation spéciale présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, l'état des ressources de développement par emploi et origine, l'état récapitulatif des crédits du Fonds intérimaire et l'état des contributions au Fonds intérimaire au 30 juin 1998, ainsi que les états des variations des écarts de conversion cumulés sur crédits du Fonds intérimaire et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits à la note A.

Le présent rapport a été établi exclusivement à des fins d'information pour le Conseil des Gouverneurs, la direction de l'Association internationale de développement en tant qu'administrateur du Fonds intérimaire, les pays qui contribuent et ceux qui empruntent au Fonds intérimaire et les membres de l'Association internationale de développement. En vertu de la résolution du Conseil des Gouverneurs de l'Association internationale de développement portant création du Fonds intérimaire, ce document fait toutefois partie intégrante du Rapport annuel des Administrateurs au Conseil des Gouverneurs de l'Association internationale de développement et, à ce titre, constitue un document à caractère officiel dont la diffusion n'est pas restreinte.

29 juillet 1998

